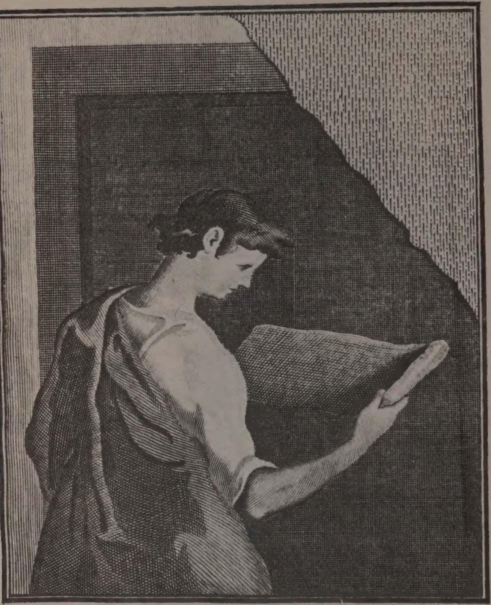

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

SEPTEMBRE, 1754.

*A PARIS;*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES ME'MOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 670 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 12. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*SEPTEMBRE*, 1754.

---

## ARTICLE CVI.

*THÉOLOGIE PAYENNE, ou, Sentimens des Philosophes & des Peuples Payens les plus célébres, sur Dieu, sur l'Ame & sur les devoirs de l'Homme.* Par M. de Burigny; 2 Tom. in-12; le premier de 312 pages, & le

second de 424. *A Paris, chez de Bure l'aîné.* MDCCLIV.

A la tête de cet Ouvrage, on trouve *une Préface historique & critique, sur les principaux Auteurs qui ont écrit de la Théologie Payenne.*

Les Peres, les Docteurs, & plusieurs Sçavants se sont exercés sur cette matière. La critique qu'on fait ici de leurs écrits, est aussi désintéressée que si la carrière qu'ils ont courue, étoit étrangère à M. de Burigny. Il les loue avec intelligence, & il les censure avec modération.

Quelques-uns des Pères n'ont pas toujours suivi les regles de la critique dans le choix de leurs citations profanes : c'est un reproche que leur fait M. de B. & ce reproche est fondé ; mais après tout, pour prouver que nos dogmes sur la Création, sur la

Nature de Dieu, sur l'immortalité de l'Ame, sur la Loi Naturelle, & sur la Morale, n'étoient pas fort differens de ceux qui avoient été enseignés, sous le règne de l'Idolâtrie, il n'étoit pas nécessaire de ne point citer d'ouvrages aprocriphes, ni de passages suspects; il suffisoit que ces écrits & ces textes fussent connus des Payens, & que leur sens dogmatique ne fût pas alors contesté. Il étoit question de la nature, & non des canaux & des sources de leurs Traditions : les Payens n'en désavouoient ni la réalité, ni l'antiquité ; c'étoit de cet aveu que partoient les Peres, pour établir entre ces anciens sentimens & plusieurs dogmes Chrétiens, une affinité qui alloit souvent jusqu'à l'identité. Au milieu des extravagances de la superstition idolatrique, ils aimoient à retrouver ces traces de la vraie Religion, ils

ſçavoient diſcerner ces vérités pures des fables qu'on y avoit mêlées. Auſſi dans le Paganiſme épuré des menſonges, qui en faiſoient le vice, l'érudition des SS. Docteurs découvroit une ébauche du Chriſtianiſme : c'étoit comme une préparation à l'Evangile, dont ils ſe prévaloient pour en accélérer l'établiſſement.

Mais aujourd'hui nous n'avons plus le même but dans nos recherches; nous ne remontons à cette antiquité que pour jouir des avantages qui nous ſont acquis : diſons mieux, nous y cherchons plutôt la connoiſſance du Paganiſme que l'avancement du Chriſtianiſme. Ainſi nous devons être plus ſcrupuleux & plus délicats dans le choix des monumens que nous interrogeons.

En creuſant dans la Théologie & dans la Philoſophie Payenne, quelques Peres ont crû y voir la

ſemence & le germe de tous nos myſtères. Ce goût d'analogie entre la croyance Payenne, & la foi Chrétienne, a emporté encore plus loin quelques-uns de nos modernes. M. de B. s'éléve avec raiſon contre ces ſyſtêmes plus ingénieux que judicieux. Quelques heureuſes que paroiſſent ces ſçavantes conjectures, la plûpart ſont trop forcées pour en admettre un uſage ſi étendu : on deſſert plus la Religion Chrétienne qu'on ne la ſert, en l'appuyant de preuves ſi ſuſpectes & ſi équivoques. Le Chriſtianiſme abonde en preuves ſolides ; on les affoiblit plus qu'on ne les fortifie, quand on y joint des convenances ſi haſardées. Le célèbre M. Huet, & quelques autres Sçavans ſe ſont livrés à ce genre de conjectures, avec une complaiſance & une confiance qui n'ont réuſſi qu'à montrer leur eſprit & leur ſçavoir aux

dépens de leur jugement & de leur critique. Le mystère de la Trinité est un de ceux dont on s'est imaginé avoir les vestiges les plus sensibles parmi les Théologiens & les Philosophes du Paganisme : l'idée, dit-on, en avoit été puisée chez les Juifs, ou dans leurs Livres ; & cependant on n'est pas même sûr que les Juifs ayent jamais eu des notions distinctes de ce mystère. S'il nous étoit permis de nous étendre sur cet article, il nous seroit aisé de montrer qu'on a voulu trouver les attributs notionnels de la Trinité, dans des textes qui s'entendent mieux des attributs essentiels de la Divinité. N'avons-nous pas des Philosophes Catholiques qui ont caractérisé la personne du Verbe, par des traits qui ne lui conviennent pas plus qu'aux autres personnes Divines, & qu'on ne doit lui attribuer spécialement que par *appropriation*,

comme on parle dans l'école.
Le titre de cet Ouvrage en énonce la division & les parties principales : le détail est compris en 36 Chapitres. En les traitant l'Auteur suit toujours la même méthode : il interroge tous les peuples & tous les siécles du Paganisme ; tous lui répondent par l'organe de leurs Poëtes, de leurs Philosophes & de leurs Législateurs, ou s'expliquent par les mœurs & les coutumes qui leur sont propres. Dans ce Livre, le bas des pages, chargé de citations Grecques & Latines, justifie la vérité du texte qui les rend avec fidélité ; ces citations prouvent dans l'Auteur une connoissance vaste & profonde de tout ce qui concerne la Théologie & la Philosophie Payenne ; ici les monumens les plus antiques, & les relations les plus modernes sont également mis à contribution. Mais M. de Burigny, qui juge des uns en bon

critique, pourroit paroître un peu trop crédule à l'égard des autres. Nos Sçavans ont quelquefois dans les Voyageurs de ces derniers temps, une confiance dont Hérodote & Pausanias pourroient être jaloux.

Cette méthode d'exécution, telle que nous l'avons exposée, jette nécessairement dans tout l'ouvrage une monotonie qui pourroit faire craindre que la lecture n'en fût ennuieuse : il s'en faut bien qu'elle ait fait sur nous cette impression. Les matières sont toujours si intéressantes qu'on ne peut s'en occuper avec indifférence. On est charmé de voir sous combien de faces les vérités les plus importantes se sont présentées à différens génies, & les erreurs les plus dangereuses se sont masquées pour en imposer à certains esprits. On reconnoit avec satisfaction que cette Philosophie

licentieuſe que l'impiété s'efforce de reſſuſciter, n'eſt qu'une doctrine vieille & ſurannée, qui même dans les ſiécles idolâtres fut conſtamment décriée, & que les Sages les plus illuſtres du Paganiſme en furent toujours les cenſeurs & les ennemis déclarés: de ſorte qu'il ſemble que le Chriſtianiſme, à cet égard, n'a fait en ſe répandant, que fixer irrévocablement les idées naturelles de culte & de morale, & que la raiſon humaine ne s'en eſt jamais généralement départie, ni même particuliérement écartée, ſans ſe faire une violence qui réclame, au moins tacitement, pour la vérité; qui empêche la preſcription de l'erreur, & qui en borne infailliblement le progrès.

Quoique l'unanimité n'ait donc preſque jamais été parfaite, cependant le gros du genre humain fut toujours d'accord ſur les véri-

tés eſſentielles, & ſur l'eſſence des principales vertus : le menſonge & le vice n'ont pour eux que les exceptions & les ſingularités. Parmi les Sectes Philoſophiques, ce ſont les moins nombreuſes qui ſe ſont diſtinguées par la fauſſeté de leurs opinions ; & parmi les Peuples, ce ne ſont que les plus barbares qui ont conſacré certains déſordres horribles. Tous les climats, tous les âges où la raiſon, l'humanité & la politeſſe eurent beaucoup de partiſans, furent ceux où les idées les plus ſaines de mœurs & de Religion, étoient le mieux cultivées, & le plus précieuſement conſervées. Ces idées ne s'altèrent donc qu'autant que l'humanité dégénère. Les ſentimens raiſonnables, & les appetits animaux excitent dans elle une diviſion inteſtine ; les uns élévent l'homme & l'annobliſſent ; les autres le dégradent & l'avi-

liſſent ; plus il vit de raiſon ou d'inſtinct, plus il devient ſemblable aux Anges, ou aux brutes. Un Livre, dont toutes les pages offrent de pareilles réflexions, peut-il être un Livre ennuyeux, ſurtout pour des Chretiens dont la grace & la foi éclairent & épurent la raiſon bien autrement que les leçons de la Philoſophie prophane ? D'ailleurs, la variété, & le contraſte des idées, forment partout un conflit qui prévient le dégoût qu'on croit inſéparable d'un plan trop uniforme & trop monotone dans le total & dans le détail de ſes parties.

Premier Chapitre : *De l'Exiſtence de Dieu.* Sur cette vérité, la nature nous parle ſi clairement que Dion, Iamblique, Julien & même Epicure reconnoiſſent dans nous ſa voix comme un préjugé naturel ou *inné.* Les anciens Légiſlateurs en ont fait le premier

principe & la baſe de toute leur Légiſlation : ſans cet appui toute Juriſprudence civile ne ſeroit qu'un joug arbitraire ; ſi les Loix ne ſont armées de l'autorité divine, l'homme ne leur doit qu'une obéiſſance de police ou de contrainte : l'Empire de Dieu eſt le ſeul contre lequel l'humanité n'a point de droits à reclamer. Rien n'eſt ſi judicieux que la réflexion d'Elien, rapportée par M. de B. Dans le ſein de la barbarie, les Philoſophes n'ont pas été tentés de douter de l'exiſtence d'un Dieu : ce doute n'eſt né que dans quelques Sectes où la Philoſophie contentieuſe avoit dégénéré en art Sophiſtique. C'eſt l'abus des Lettres, qui a enfanté l'Athéiſme : Mais s'il en falloit juger par le poids de l'eſprit& du ſçavoir, les Athées ne ſeroient pas en état de contrebalancer leurs adverſaires. Les génies les plus vaſtes & les plus lumineux ſont

naturellement auſſi religieux que le peuple le plus ſimple & le plus borné : ſeulement leurs idées ſont plus ſaines, & leur Religion eſt plus éclairée. Dans les ſuperſtitions populaires, l'erreur tombe ſur la nature, & non ſur l'exiſtence de l'Etre Suprême ; ſur la forme, & non ſur la néceſſité du culte.

M. de B. traite avec beaucoup d'étendue, la queſtion ; ſçavoir, s'il y a eu des Peuples, comme des Philoſophes Athées, & il ſe déclare pour l'affirmative, d'où il paroît s'enſuivre que l'exiſtence de Dieu n'eſt pas une vérité ſi *innée* qu'il le prétend avec les Anciens qu'il vient de citer. Mais, pour renfermer la queſtion dans les termes où il pouvoit la borner, quand il y auroit des Nations où la penſée d'un Dieu exiſtant, fût tout-à-fait étrangère, ce défaut de penſée ne conſtitueroit pas ces Peuples dans l'état d'un Athéiſme dé-

cidé : ne point penſer à une vérité n'eſt pas la contredire. Nous l'obſervions il n'y a pas long-temps : qu'on parle de Dieu à ces Peuples, qu'on leur en offre l'idée ; plus ils y réfléchiront, plus ils ſe ſentiront portés à en recevoir la notion, & à en croire l'exiſtence. Cette diſpoſition qu'on peut ſuppoſer univerſelle, ne ſuffit-elle pas pour ranger l'exiſtence de Dieu au nombre des vérités naturelles ?

L'excès de groſſièreté, & l'excès de rafinement ſont deux extrémités également honteuſes à l'humanité : dans l'une on ignore l'uſage de la raiſon ; dans l'autre on n'en connoît que l'abus. Là c'eſt une ſtupidité d'inſtinct ; ici c'eſt une ſubtilité de déraiſon. Quand les ronces de la barbarie empêchent la penſée de l'exiſtence de Dieu de naître dans l'ame, l'Athéiſme qui en provient, ſe réſoud dans une ſimple, mais cou-

pable, ignorance ou inattention à l'Etre Suprême. Mais quand ce sont les épines d'un sçavoir Sophistique qui se tourne contre le dogme de l'existence de Dieu, alors c'est un Athéisme de réflexion ou de systême. L'Athéisme n'est donc point un fruit naturel à l'humanité, il ne se forme & ne se nourrit que de sa corruption. M. de B. nous apprend que partout où les mœurs, les sçiences & les arts ont été honorés, l'Athéisme a toujours été ou étouffé dans sa source, ou persécuté dans son cours. Protagore fut chassé de l'Attique, & ses Livres furent brûlés : la tête de Diagore fut mise à prix, & Théodore de Cyrène fut condamné à mort. Par ces jugemens rendus contre ces Athées, on conçoit aisément combien l'Athéisme parut toujours intolérable aux Athéniens.

*Septembre,* 1754.

Chapitre second : *De l'Essence de Dieu.* Ici M. de B. tire des archives de la Philosophie & du Paganisme, les définitions de la Divinité, qui y sont consignées : de cette sçavante énumération, il résulte que la raison & le sentiment, l'intelligence & la sagesse sont des attributs de tous temps reconnus dans l'Essence Divine. Ce qu'il y a de singulier, c'est que de ces attributs essentiels à la Divinité, parmi les anciens, les uns concluoient que Dieu étoit *corporel* & *matériel;* les autres qu'il étoit *incorporel* & *spirituel.* Cependant le matérialisme ne fit jamais beaucoup de fortune ; on en ruina les principes dès leur naissance, avec des armes qui n'ont encore rien perdu de leurs forces : elles ont passé des plus habiles Philosophes du Paganisme aux Peres de l'Eglise ; & nous les manions encore avec le même succès.

M. de B. retrace doctement l'histoire de ces anciennes disputes, il en reproduit les piéces diverses qui subsistent encore, en écrivain qui se charge plutôt du rapport que du jugement de cette cause. Il n'en est pas moins évident, que les plus grands Philosophes n'ont jamais confondu l'esprit & la matière; qu'ils n'ont jamais souffert impunément qu'on essayât de les identifier; qu'ils ont reconnu qu'un sujet purement massif & mobile ne peut être un sujet capable de pensée ou de sentiment. Ainsi la répugnance que nous avons à regarder la pensée comme un attribut de la matière est aussi ancienne que la Philosophie.

Après avoir parcouru dans l'ouvrage de M. de B. tout ce qui nous reste de ces antiques controverses, on ne peut concevoir la hardiesse de ces Auteurs modernes

qui nous donnent comme *une hypothèse* nouvelle & *essentielle au progrès de la Philosophie*, comme une hypothèse *qui donnera bien de la torture à nos Philosophes*, un systême proscrit par le suffrage unanime des plus grands Maîtres & des meilleures écoles dans tous les âges de la Philosophie ; un systême qui n'a conservé aucune faveur que parmi *les Pendets Indous*, & dans *les cabales des Soufys*. Nous renvoyons sur tous ces détails d'érudition au Livre de M. de B, il doit faire rougir notre siécle d'avoir produit des Physiciens assez hardis pour étaler avec emphase, des extravagances si usées. On trouve cependant des traces de ces folles idées dans bien des pays. Bayle, comme l'observe notre Auteur, s'étonne qu'on y ait pû *introduire de pareilles extravagances.*

Chapitre troisiéme : *De l'Unité*

*de Dieu.* M. de B. parcourt l'ancien & le nouveau monde pour en consulter la tradition sur ce dogme : les passages tirés des plus précieux Livres qu'on trouve dans l'Inde, sont aussi formels que ceux des Poëtes & des Philosophes de la Grece & de l'Italie. On ne peut exprimer en termes plus magnifiques, l'Unité, l'Eternité, l'Immutabilité de l'Etre Suprême, source de tout autre Etre, supérieur à toutes les autres Divinités subalternes qui, selon quelques-uns, ne sont que ses attributs personnifiés.

La lumière de l'Evangile n'eut pas plutôt éclairé le monde, que (comme M. de B. l'a remarqué d'après les Peres) le Politheïsme se hâta de disparoître : on en sentit si bien l'absurdité que loin de le soutenir, les défenseurs de l'Idolâtrie cherchèrent à en effacer la honte, & à expliquer dans des

ſens allégoriques tout ce qu'on pouvoit leur objecter pour les convaincre d'une erreur ſi monſtrueuſe. Les Philoſophes Indiens n'ont pas oppoſé un autre genre de défenſe aux Prédicateurs Evangéliques : tant il eſt vrai que l'Unité de Dieu eſt un dogme ſur lequel la raiſon ne ſçauroit s'aveugler, quand on a la force d'y réfléchir.

L'Immenſité de Dieu, ſa Science, ſa Toute-puiſſance, ſa Bonté, ſa Providence, ſa Juſtice, & tous ſes autres attributs, ſont ici traités dans autant de Chapitres. Sur tous ces points capitaux, les Poëtes, les Philoſophes, les Peuples forment une tradition générale, un concert qui n'eſt troublé que par quelques Epicuriens. Une Providence dans cette vie, & une Juſtice qui, dans une autre vie, récompenſera nos vertus, & punira nos vices, ſont (dit Plutarque) des dogmes ſi anciens qu'on n'en

n'en peut découvrir ni la naiſſance, ni les Auteurs.

Quoique ſur la *Création*, ou ſur l'éternité de la matière, les ſentimens n'ayent pas été ſi unanimes ; cependant quand les défenſeurs du Paganiſme eurent étudié les raiſons qui prouvent le dogme Chrétien, ils ſongèrent à en rapprocher leur opinion, & à déguiſer la fauſſeté de leur doctrine, plutôt qu'à la défendre.

On vit alors les Platoniciens expliquer Platon dans le ſens de la création proprement dite. Ils ne pouvoient autrement ſauver l'honneur de leur Maître ; car alors, comme aujourd'hui, on n'oppoſoit à la Création que des argumens trop caducs pour faire impreſſion ſur un Philoſophe ſenſé.

De la Nature & des attributs de Dieu, M. de B. vient à l'Ame & aux devoirs de l'homme. Sur la

Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, ſur la Liberté & ſur la Morale, dans le Monde Payen, les traditions philoſophiques & populaires ſont encore aſſez généralement d'accord avec la révélation du Monde Chrétien, de ſorte que, ſelon la penſée de Lactance, ſi des vérités éparſes dans la doctrine des Philoſophes & des Sectes différentes, on faiſoit un corps de Morale, ce ſeroit à-peu-près la ſomme de celle que nous devons pratiquer. Qu'on en juge par quelques-unes des Sentences dont M. de B. a fait uſage. *Les prémices qu'on puiſſe offrir aux Dieux, ſont un eſprit pur, & un cœur dégagé de ſes paſſions : les Dieux ſont plus touchés de l'innocence & de la ſainteté de leurs adorateurs que de leurs prières étudiées & recherchées. Le cœur eſt l'autel le plus précieux qu'on puiſſe conſacrer à la Divinité. Vivez avec*

*les Hommes comme si Dieu vous voyoit ; parlez à Dieu comme si les Hommes vous entendoient. Les yeux d'un Magistrat doivent être aussi sages que ses mains doivent être nettes. La parole est l'ombre de l'action, &c.*

On dira peut-être qu'un recueil des erreurs Payennes seroit aussi une compilation bien monstrueuse ; nous n'avons garde d'en disconvenir. Il nous suffit que le régne de ces erreurs n'ait jamais été aussi étendu ni aussi constant que celui des vérités contraires. Dans tous les temps, le cri de la vertu a été le plus fort, quoiqu'en détail les passions n'en fussent pas moins puissantes, comme le prouve M. de B. par l'examen de la vie de beaucoup d'illustres Payens en son 36e Chapitre. Leurs vices furent dans eux un excès de foiblesse, & non un défaut de lumière.

*Septembre*, 1754.

L'estime que nous faisons de cet ouvrage ne nous a pas aveuglés sur quelques inexactitudes. Par exemple ( Tom. 2. p. 48. ) selon M. de B. la question que les Apôtres firent à J. C. sur l'aveugle né, *suppose qu'il avoit existé avant que de naître*, & par conséquent que les Juifs croyoient la *Métempsicose*. Si l'Auteur avoit consulté Maldonat, il auroit vû que cette interprétation n'est rien moins que la plus commune.

( *Ibid*, pag. 345. ) Il avance que Corneille de la Pierre a dit qu'*Aristote a parlé en Dieu dans sa Morale*. En cet endroit Corneille de la Pierre ne fait que citer les Partisans de ce Philosophe, entr'autres un Ecrivain d'Italie, à qui il ne pardonne pas cet enthousiasme : *Ita ille, sed nimis amplè & augustè*. Ailleurs ce fameux interprète reproche à Ari-

ſtote d'avoir nié l'immortalité de l'Ame, & enſeigné d'autres opinions très-condamnables.

( *Ibid.* ) *Il y a eu* ( dit M. de B. ) *en Allemagne, des Egliſes où, au lieu de lire l'Evangile au Peuple, on liſoit la Morale d'Ariſtote.* Si l'Auteur avoit conſulté les remarques de M. Joly ſur le Dictionnaire de Bayle, il n'eût jamais adopté une anecdote ſi témérairement & ſi fauſſement avancée.

---

## ARTICLE CVII.

*IDÉE DE LA POESIE ANGLOISE, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois, qui n'ont point encore parû dans notre Langue, avec un jugement ſur leurs Ouvrages, & une comparaiſon de leurs Poëſies, avec celles des Auteurs*

*anciens & modernes, & un grand nombre d'Anecdotes & de Notes Critiques.* Par M. l'Abbé Yart, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen, Tome Ve. contenant plusieurs Odes, Panégyriques, Elégies & Epitaphes. *A Paris, chez Briasson, &c. 1754. in-12. pp. 415.*

Le Titre de ce Volume ne spécifie pas encore assez les Piéces qu'il contient : ce sont des *Odes Pindariques*, des *Ballades*, des *Soliloques*, des *Odes Anacréontiques*, des *Panégyriques*, des *Elégies* funébres; enfin des *Epitaphes*. Dans ces différentes espèces de Poësies, on voit le génie Anglois se diversifier, soit à raison des sujets qu'il traite, soit par la forme qu'il leur donne. En les lisant, on conçoit de plus en plus le goût de cette Nation; on prend

une idée plus étendue de sa Poësie : c'est-là justement le but que s'est proposé M. l'Abbé Yart, & qu'annonce le titre de son Ouvrage. Il faut sçavoir bien l'Anglois pour sentir le travail qu'il a dû couter : quand on connoit la difficulté de ces Traductions, quelques taches qu'il est aisé de remarquer dans l'exécution, n'empêchent pas d'en reconnoître le mérite. Les critiques les plus superficielles sont les moins disposés à les pardonner. En parcourant ce Volume, nous dirons quelque chose sur chacune de ses parties.

Dans son *Avertissement sur les Odes Pindariques*, M. l'Abbé Yart hasarde une Critique singulière de l'ancien Pindare. » Qu'on » l'admire ( dit-il ) tant qu'on » voudra : mais qu'on ne l'imite » point.... Congrève & Rousseau » admirent Pindare dans leurs élo» ges, & ils le critiquent dans

» leurs imitations. « Pindare n'est pas peut-être assez entendu pour pouvoir être mieux imité : ceux qui l'entendent le mieux, ne sont pas tentés de mésurer leur vol sur le sien ; il ne faut que le voir fendre les airs pour sentir qu'on n'a pas ses aîles. Ce n'est donc pas une sage critique, mais une prudence discrète, qui empêche nos grands Auteurs de prendre l'essor de Pindare : si le mouvement qui les porte, nous paroît plus réglé que la vigueur qui l'enleve, c'est que leurs efforts sont plus proportionnés à la médiocrité de leur génie, & à la foiblesse de nos regards. Quand nous sommes perdus dans les profondeurs de Pindare, nous croyons qu'il s'est égaré : tenons-nous-en au jugement de toute l'Antiquité, & surtout d'Horace ; il y a trop de témérité à vouloir aujourd'hui en appeller, ou le réformer.

Les deux premières Odes Pindariques ſont de Congrève : la première eſt adreſſée à la Reine Anne, & roule ſur le ſuccès de ſes armes ; la ſeconde à Mylord Comte de Godolphin, Grand Tréſorier de la Grande Bretagne. Ce ſont des louanges amenées par de longs exordes : dans ces écarts, comme dans le ſujet, on ne trouve que des idées qui pour être belles n'en ſont pas moins familières à ceux qui ont quelque habitude avec les Poëtes anciens & modernes : ces idées, dans de beaux vers, ſe repréſentent toujours avec un éclat précieux, mais qui s'éteint ſouvent dans la ſimple proſe. Tout mérite de pure verſification eſt communément perdu pour le Traducteur.

Dans ces éloges Anglois, on trouve quelquefois des Métaphores & des Allégories outrées juſqu'à la puérilité. » L'art du Poëte,

» *dit Congrève*, peut répandre la
» vie & la gloire ſur des actions
» communes : mais des actions
» auſſi ſublimes (que les exploits
» de Malborough) vont beaucoup
» au deſſus du vol de la Poëſie la
» plus élevée, ſe *rient* de ſes
» foibles louanges ». Le Traducteur n'eût-il pas pu ſubſtituer une expreſſion plus naturelle & plus noble que celle que nous ſoulignons?

L'Ode du Docteur Akinſide, ſi eſtimée des Anglois, ſans doute à cauſe de ſa Poëſie, & du cri de liberté qui les flatte, ne nous fera pas, avec M. L. Y., regarder ce Docteur comme *le plus fier Républicain qui fut jamais*. Un Poëte qui encenſe *l'habileté* de Cromwel, qui la compare à la *valeur* de Malborough, qui lui donne le même droit de *prétendre à l'empire ſuprême* ſur le genre humain, qui en égale le charme à celui de la Poë-

ſie, dont il vient d'exagérer le pouvoir par les hyperboles les plus poetiques, un tel Poëte nous paroît plus ennemi du thrône qu'ami de la République. Un Auteur dont Cromwel eſt le héros, déroge trop à la *fierté* républicaine, pour qu'il lui ſoit permis de reprocher à la *Muſe Toſcane ſes baſſes flatteries*, & aux *Poëtes Celtiques leurs éloges vils & menteurs.*

Les deux Odes de Cowley, l'une ſur la *Réſurrection*, l'autre ſur l'*Extaſe* ne méritent pas le titre de *Pindariques.* M. L. Y. dit que ce Poete *ne tombe pas comme Icare, mais qu'il ſe perd dans les Nues.* Cowley étoit ſi peu sûr de ſon *Pégaze Pindarique*, qu'il dit dans ſon Ode ſur la *Réſurrection* que *ce Courſier indocile renverſe l'Auteur & le Lecteur qui ne ſçavent pas le monter.*

Il y a cependant quelques endroits, où, s'il ne tombe pas, il

paroît broncher ; par exemple, dans la *Résurrection* : » Lorſque » les morts ſe leveront, les tom- » beaux & les yeux de ces hom- » mes engourdis, qui dormoient » depuis ſix mille ans s'ouvriront... » Les uns ſortiront des oiſeaux ; » les autres des poiſſons, &c. » Dans l'*Extaſe*, c'eſt ainſi que s'é- » leva ce grand Prophéte (Elie) » dans les cieux. Les hommes qui » avoient vu, ou qui avoient cru » voir les étoiles tomber, furent » étonnés d'en voir une s'élever de » la terre.

» La *Ballade* Angloiſe, *dit M.* » *l'Abbé Yart* eſt moins grave » que l'Ode, mais plus ſoutenue » que les chanſons. . . . Elle eſt » ſatyrique, galante & tendre ». On a ici des exemples de chaque eſpèce ; mais la Ballade que Prior fit en réponſe à l'Ode de Boileau ſur la priſe de Namur, quand le Roi Guillaume eut repris cette

Ville, est moins une pièce satyrique qu'une parodie burlesque; le stile en est plus indécent que piquant. La *Chronique* de Cowley est une Ballade plus libertine que galante. Il y a plus d'inhumanité que de tendresse dans le sujet de la troisième Ballade, intitulée *Guillaume & Marguerite.* En voici le sujet; extrait d'une Lettre de l'Auteur. » Un jeune » homme de condition, mais qui » joignoit à beaucoup d'orgueil, » beaucoup de fatuité, fut épris » d'une Demoiselle d'aussi bonne » maison que la sienne . . . . Comme il étoit mis avec goût, qu'il » parloit d'un ton imposant, & » qu'il déraisonnoit avec esprit, il » vint à bout de la persuader de » la sincérité de ses recherches qu'il » poussa jusqu'à la séduction. *Cette jeune personne ne sçavoit pas » encore combien un jeune homme » peut être faux & méprisable* ».

Le père voulut prévenir son déshonneur ; & pour hâter un mariage si nécessaire, il offrit les conditions les plus avantageuses à l'Auteur de sa honte. Le perfide n'en voulut accepter aucunes: informée de ce nouvel outrage, la malheureuse victime de tant d'infidélités fut saisie d'un chagrin si violent qu'en peu de jours elle expira ; elle fut portée dans le tombeau avec son enfant. Si M. L. Y. n'avoit point d'autre idée à nous donner de la galanterie & de la tendresse angloise, cette nation lui sçauroit bon gré de n'en avoit point parlé. Quand il eût pû en dire des choses beaucoup plus avantageuses, nous pensons que le mieux eût été de n'en faire aucune mention.

Les *Soliloques* sont des Odes particulières aux Anglois : M. L. Y. nous fait entendre que c'est un *Parnasse* élevé pour les Anglois

*aux portes* des Enfers. Dans le premier Soliloque qu'on nous a traduit, l'Auteur parle à *son ame*, & son Ode est un cantique édifiant. Dans le second, c'est un fils abandonné par sa mère: ses plaintes sont d'autant plus justes, qu'elle ne peut lui reprocher que le crime de sa naissance dont il est fort innocent. Dans le troisième, Thomas Parnell préfére l'école de la mort à toutes les autres, elle lui donne en effet de très-bonnes leçons. La promenade où elle invite son disciple mélancolique est un cimetiére. » Pensez, *lui dit-elle*, à me-
» sure que vous marchez douce-
» ment sur ces morts vénérables,
» qu'il fut un temps qu'ils jouis-
» soient comme vous de la vie, &
« qu'il viendra un temps que vous
» serez mort comme eux ». Parnell fut un excellent Poete », il étoit
» trop dans mon cœur (dit Pope),
» pour que je n'élevasse pas à sa mé-

» moire le monument le plus digne » de lui ; ce sont ses écrits qu'il me » confia avant sa mort pour les » mettre au jour. »

Les *Odes Anacréontiques* des Anglois, selon M. L. Y. respectent la *délicatesse du goût*, l'*innocence* de la jeunesse, & la *pudeur du sèxe*. Cet éloge est complet : cependant notre traducteur avertit, » » qu'il ne s'arrête avec ces muses » qu'autant qu'il faut pour con- » noître le génie Anglois : qu'il » passe rapidement d'une pièce à » une autre, qu'il craint que le » cœur ne soit de la partie ; qu'il » lui donne des distractions le plus » qu'il lui est possible ; qu'enfin il » vole légèrement sur des feux ca- » chés sous des cendres trompeu- » ses ». Nous ferons encore mieux, nous n'en approcherons pas ; seulement nous mettrons nos Lecteurs en état de comparer une traduction angloise de Cowley avec une

traduction françoiſe de M. de la Monnoye : tous les deux ſe ſont exercés ſur la même Ode bacchique, c'eſt la dix-neuvième d'Anacréon.

Ami tout boit ; l'onde boit l'air;
La Lune le Soleil; le Soleil boit la mer;
La plante boit la terre, & la terre la pluie :
Enfin ſoit en haut, ſoit en bas,
Tout boit, tout à boire convie :
Eh pourquoi, chers Amis, ne boirois-je donc pas ?

Dans la Traduction de Cowley, » la terre *boit & s'enivre encore pour* » *boire de nouveau.* Les plantes la » ſucent pour *devenir en buvant* » *toujours fraîches & belles.* La » terre, qu'on *croiroit n'avoir pas* » *beſoin de boire*, boit *dix mille ri-* » *vières*, & ſon *vaſe rempli* ſe dé- » borde. Le Soleil.... qui, avec

» *son teint d'ivrogne*, paroît encore *avoir moins besoin de boire*, » boit la mer. La lune & les étoi- » les boivent le soleil, & passent » la nuit *à boire dans leur propre* » *lumière*. Rien n'est sobre dans » la nature : des santés à la ron- » de courent dans tout l'uni- » vers. Viens-donc remplir ma » bouteille. &c.

On voit que M. de la Monnoye a un peu enchéri sur Anacréon, c'est-à-dire sur la nature: mais Cowley n'a pas seulement enchéri sur la simplicité attique & sur l'élégance françoise ; il a défiguré l'une & l'autre, en les chargeant d'un attirail pesant & inutile qui ne fait que les embarasser & les étouffer.

En France on ne fait guères d'*éloges funébres* qu'en prose : en Angleterre on les fait presque tous en vers ; le ton de l'Ode y domine, & les hyperboles n'y sont pas

épargnées. M. L. Y. en a traduit deux, celui de Léonor Léé Comtesse d'Aringdon, & celui de Newton par J. Thompson. Dryden dans sa peroraison adresse la parole à son héroïne, & finit son invocation, en lui disant : *La terre conserve votre corps, le Ciel votre ame, mes vers votre mémoire.* Il devoit en rester là sans ajouter : *ils* (mes vers) *dureront toujours puisqu'ils sont sanctifiés par vos louanges.*

Sur les louanges de Newton, l'Angleterre a plutôt tari que la France : le son est expiré quand on entend l'écho qui ne fait que le répéter. Pour louer le grand Newton, nos Poëtes & nos Géomètres modernes puisent à l'envi dans Thompson : en prose comme en vers, ils s'approprient ses hyperboles poétiques. Quoique M L.Y. ne dissimule pas le Plagiat, il ne nomme pas tous ceux qui en sont

atteints. Voici le début du Poëte Anglois.

» La grande ame de Newton » abandonnera-t-elle la terre » pour aller se confondre avec les » astres qu'il s'est soumis ? Toutes » les Muses étonnées & muettes » craindront-elles de succomber » sous le poids de son éloge... » Mais que pourroit faire un mor- » tel, tandis que les enfans de la » lumière touchent à présent la » lyre des Séraphins, & saluent » par de sublimes chants son en- » trée sur la montagne de l'éter- » nelle félicité ? Cependant je ne » me décourage point.... Flam- » mes des cieux, j'ai l'ambition » de me joindre à vous dans le » concert général de toute la na- » ture. Quelles nouvelles merveil- « les pourriez-vous montrer à vo- » tre concitoyen..... De cette » tache obscure.... éclairé par » les simples loix du mouvement, il

» avoit apperçu la main inviſible
» de la Providence agiſſante de
» toutes parts ſur ce vaſte uni-
» vers. »

Newton n'eut donc jamais l'impiété ou la folie d'imaginer un plan de Philoſophie qui fût indépendant de la Providence. Ce grand génie étoit trop ſolide & trop éclairé pour concevoir la nature exiſtante & ſubſiſtante ſans l'action & ſans l'influence aſſidue d'une puiſſance créatrice & d'une ſage intelligence : l'étude de la Phyſique étoit pour lui une école de Religion. M. L. Y. dit qu'elle *devroit* en *être un acte*. Newton ne prononçoit jamais le nom de Dieu ſans ſe recueillir & ſans marquer un reſpect profond pour Son Etre Suprême : cette anecdote édifiante n'a pas échapé à notre Traducteur. Avec une légère teinture de Philoſophie, diſoit Bacon, on peut par hazard donner dans l'A-

théiſme : mais avec une étude plus profonde, on ne peut manquer d'en revenir, & de reprendre le goût de la Religion. *Leves guſtus in Philoſophiâ movere fortaſſe ad Atheiſmum, ſed pleniores hauſtus ad Religionem reducere.*

Aprés avoir retracé les progrès de Newton dans toutes les ſciences qu'il cultiva, Thompſon fait aux Matérialiſtes cette vive apoſtrophe : » Peuple ſans eſpérance, eſ- » prits couverts d'épaiſſes ténèbres, » vous qui ignorez les nobles » tranſports qui ſaiſiſſent ces hom- » mes impatiens de jouir de l'im- » mortalité ; vous qui oſez diſpu- » ter contre le premier des attri- » buts, qui nous rend agréable » notre exiſtence, dites-nous donc » ſi une ame dont la force eſt auſſi » étendue, auſſi profonde, auſſi » *formidable*, une ame qui s'éléve » de plus en plus, n'eſt qu'un ſou- » flé plus ſubtil d'eſprits qui ſe

» meuvent quelque temps dans
» leurs organes pour se dissiper en-
» suite dans les airs ». M. L. Y.
n'a pas manqué de faire sur cet
endroit des réflexions. Les moindres opérations de l'ame, à plus forte raison celles des grands génies sont contre le Matérialisme une source inépuisable de démonstrations qui feront éternellement sa confusion & son désespoir.

Dans leurs Elegies funèbres, les Anglois prennent un ton sérieux, ou burlesque, selon la qualité du sujet qu'ils chantent. M. L. Y. en a traduit des deux espèces : son choix n'est tombé que sur les meilleures. Les *Epitaphes* Angloises sont une autre espèce d'éloges funèbres. Ce ne sont point des caractères tracés en stile lapidaire, mais des tableaux qui ne respirent guères que la vertu la plus pure ; on la peint sous des traits qui seroient peut-être plus tou-

chants, s'ils étoient moins ingénieux; cependant le pinceau ferme des Anglois leur donne une vie & une force extraordinaire. On doit donc ſçavoir beaucoup de gré à M. L. Y. d'avoir aſſez traduit de ces Epitaphes pour en remplir près d'un tiers de ce volume.

Dans l'Epitaphe du Colonel *Cavendish*, Waller offre un beau modèle aux Héros amis du thrône & de la Patrie; dans celle de *Lady Sedley*, il décrit le miracle de ſon ſexe, c'eſt-à-dire, le plus grand mérite ſans la moindre prétention. Une Dame ſitôt ſage & ſi long-temps aimable, qu'elle paſſa de l'enfance à la vieilleſſe, ſans qu'on s'en apperçût autrement que par le compte de ſes années: c'eſt la traduction des trois vers ſuivants.

So early Wiſe, and Laſting fair,
That none, except her Years They told,
Thought her a child, or thought her old.

M.

M.L.Y. n'en a pas rendu tout le ſens dans la traduction. Elle fut, dit-il, *ſage de bonne heure, & long-temps belle. Perſonne n'a ſçu en quel temps elle fut jeune, ni en quel temps elle fut âgée.*

Dans l'Epitaphe du C. *de Dundée*, Dryden dit que la valeur de ce Comte & la liberté de l'Ecoſſe ne purent ſe ſurvivre l'une à l'autre. Celle de Rowe, par Pope, commence ainſi : » Rowe, nous » avons confié à ce beau monu» ment les reſtes de votre dépouil» le, nous avons placé ce dé» pôt près des cendres auguſtes de » Dryden : le nom de ce grand hom» me n'a pas été gravé ſur la pier» re brute qui le couvre ; votre » tombeau ſeul montrera ſon ſé» pulchre ». Cette Traduction plus ſimple que celle de M. l'Abbé Yart exprime mieux le ſens du 3°. vers.

Beneath a rude and nameleſſ ſtone he lies.

Il *repose obscurément*, dit notre Traducteur, *sous une pierre informe, sans nom & sans gloire.*

Il y a ici beaucoup d'Epitaphes de la façon de Pope. M. L. Y. dans une de ses notes, a fait le caractère de ce Poëte en critique judicieux. » Son génie, » *dit-il*, consiste à séparer des idées » qui semblent être semblables & à » en raprocher d'autres qui paroissent contraires.... Jamais excel- » lent Peintre n'a mieux possédé » l'intelligence des couleurs & des » nuances fines que cet Ecrivain » admirable : cependant il est à » craindre que ce stile ne domine, » sur-tout dans un long ouvrage. » Les grands hommes de l'antiqui- » té ne l'ont employé qu'avec la » plus grande sobriété. Il est trop » plein d'esprit pour être naturel. « Ces Antithèses si fines sont des » Enigmes &c.

Finissons par l'Epitaphe de *Gay*

faire par lui-même : c'eſt une moralité * laconique. *La vie n'eſt qu'une Bagatelle : tout nous l'apprend. Je l'avois penſé : mais à préſent je le ſçai.*

Le travail de M. L. Y. doit être précieux à l'Angleterre & à la France : en nous communiquant ces richeſſes d'outre-mer, il les honore & il augmente les nôtres. Son ſtyle ſeroit plus ſemblable à celui des Poëtes qu'il traduit, s'il étoit plus ſerré & plus nerveux. Mais, il faut l'avouer, la Langue & ſur-tout la Poëſie Angloiſe ont de ce côté-là des avantages auxquels la Proſe Françoiſe ne peut aſpirer que d'aſſez loin. *Dans un autre*

---

* Nous craignons qu'il n'y ait dans cette Moralité plus d'indifférence que la Religion n'en permet ſur la vie, ou plutôt ſur le bon uſage qu'il eſt ſi important d'en faire.

*Extrait nous rendrons compte du sixiéme Volume.*

---

## ARTICLE CVIII.

*NOUVEAU DICTIONNAIRE Historique & Critique, pour servir de Supplément & de Continuation au Dictionnaire Historique & Critique de M. Pierre Bayle.* Par Jacques-George de Chauffepié, Tome 3. I-P. *A Amsterdam, à la Haye, & se trouve à Paris, chez Boudet, Guerin, &c.* MDCCLIII. Suite de l'Article CII, au mois d'Août 1754.

LA suite du Dictionnaire de M. de Chauffepié présente peu d'objets aussi considérables que l'Article *Jurieu*. C'est une longue Apologie de ce Ministre, qui a eu beaucoup d'Adversaires. Les prin-

cipaux ont été MM. Bayle, de Beauval, des Maizeaux &c. Et c'est aussi contre ces gens d'esprit que M. de Chauffepié entre en lice. Le facheux de l'affaire, pour cet Ecrivain & pour son Protégé, M. Jurieu, est que le public ne paroît point trop disposé à changer de sentiment sur la matière présente. Que Bayle, Beauval & des Maizeaux ayent été des ennemis passionnés, & quelquefois injustes, cela n'opèrera point une révolution d'idées : on pourra convenir que ces Messieurs ne méritent pas une créance totale, quand ils déclament contre Jurieu : mais on n'en démeurera pas moins persuadé que celui-ci fut un esprit ardent, querelleur, incommode, enthousiaste. Son ouvrage seul de l'*accomplissement des Prophéties*, suffira pour le rendre ridicule du moins autant d'années qu'il en as-

ſignoit à la durée du regne papal, c'eſt-à-dire 1260 ans, à compter de l'époque du livre qui parut en 1686. Si l'on joint à cette ſingulière production, la crédulité que le même Miniſtre témoigna pour les *petits Prophétes du Dauphiné*, & les lettres qu'il écrivit au Duc de Montauſier ſur les révélations prétendues de ces Illuminés, on ne pourra s'empêcher de reconnoître que le zèle de ſecte & la lecture indiſcrète de l'Apocalypſe peuvent opérer de grandes altérations dans le cerveau d'un Docteur.

M. de Chauffepié, qui eſt comme l'Hector de cette cauſe, ne paroît point trop à ſon aiſe, quand il en vient à ces circonſtances fâcheuſes de la vie du Miniſtre. Il fait pourtant a cette occaſion une ſortie terrible contre M. de Voltaire. Ce bel eſprit a obſervé, quelque part, que Jurieu *écrivit*

*en sol & fit le Prophète ;* qu'il *prédit que le Royaume de France éprouveroit des révolutions qui ne sont jamais arrivées* : sur quoi M. de C. reprend ainsi : » je dirois volon-» tiers, *où votre esprit a-t-il pris » toutes ces gentillesses, M. de Vol-» taire* ? Il faut que cet homme » universel n'ait jamais lû une pa-» ge des ouvrages de M. Jurieu » pour parler comme il fait ; car » il faut s'acharner contre le bon » sens, pour dire qu'il *écrivit en » sol*, quand on les a lûs. Je soup-» çonnerois assez que notre Poëte » ne connoît M. Jurieu que de la » seconde main, & que c'est sur » les Mémoires du très-peu véridi-» que M. des Maizeaux qu'il en par-» le : sur ce pied-là je lui pardonne-» rois d'ignorer le caractère des li-» vres qu'il n'a jamais lûs ; mais il » devroit du moins ne pas dire des » injures à des gens qu'il ne con-

» noît point & ne pas taxer des
» Auteurs très-estimés *d'écrire en*
» *fols*. C'est ce qui peut s'appliquer
» particulièrement au livre de l'*ac-*
» *complissement des Prophéties* : ja-
» mais on ne dira, tant qu'on ne
» sera pas fol, que l'Auteur de cet
» ouvrage *écrivit en fol*.... C'est
» encore apprêter à rire aux gens
» qui sçavent de quoi il est ques-
» tion, que de dire que M. Jurieu
» *fit le Prophète, & qu'il prédit*
» *que le Royaume de France*
» *éprouveroit des révolutions qui*
» *ne sont jamais arrivées*. Quand
» on se mêle de parler de ce qu'on
» n'entend point, on court risque
» de *s'acharner contre le bon sens*.
» M. Jurieu ne prétendit point fai-
» re le Prophète, mais il crut pou-
» voir expliquer les Prophéties de
» l'Ecriture sainte : il crut y voir
» des révolutions prédites bien des
» siècles avant qu'il fût au monde.

» S'il s'eſt trompé, il a eu cela de
» commun avec bien d'autres Sça-
» vans. Mais c'eſt confondre les
» choſes, ou par ignorance ou par
» malignité, que d'appeller cela *fai-*
» *re le Prophète & prédire.* Quand
» on veut s'ériger en Juge de tout
» comme M. de Voltaire, il faut
» prendre plus de ſoin de s'inſtrui-
» re des choſes dont on veut par-
» ler. Ce Poëte auroit évité bien
» des bévues, s'il avoit toujours
» penſé & examiné avant que d'é-
» crire; mais il commence aſſez
» ſouvent par le dernier, quitte à
» faire de nouvelles Editions de ſes
» Ouvrages, après avoir penſé &
» examiné. »

Voilà une des bonnes invecti-
ves qui ſe ſoient faites depuis Sca-
liger & Scioppius. Cependant il
eſt bien aiſé d'obſerver qu'en ce
qui regarde M. Jurieu, l'Apolo-
gie dont ſe charge M. de Chauf-
fepié ne roule que ſur une ſubtili-

té frivole. Jurieu ne *fit point le Prophète* ; c'eſt-à-dire qu'il ne ſe porta point pour donner au monde de nouvelles prophéties. Mais il s'aviſa de fixer le ſens des anciennes ; d'en marquer l'accompliſſement ; de publier par-tout qu'en vertu des oracles de l'Apocalypſe, le regne de l'Antechriſt, c'eſt-à-dire du Pape, ſeroit détruit entre l'an 1710 & 1715. Nous demandons ſi tout cela n'équivaut pas bien aux fonctions d'un *Prophète*, & s'il ne faudroit pas avoir veritablement l'eſprit de *Prophéties*, pour ne ſe point tromper en pareilles affaires ? Ne chicannons donc point ſur les termes : il y a des *Prophéties* touchant la fin du monde, & les ſignes qui doivent la précéder : ſi quelqu'un s'aviſoit d'écrire que dans vingt ans, dans trente ans, ces choſes arriveront, nous dirions qu'il *fait le Prophète* ; & cette expreſſion ne ſe

roit nullement impropre ; & si ces choses n'arrivoient point au temps marqué, nous aurions encore droit de dire que cet homme a *écrit en fol.* Telles sont les loix ou les libertés de la Langue Françoise bien connue de M. de Voltaire. En finissant cet Article, nous remarquons trois ou quatre mots compris dans la premiere phrase de l'eloge du Ministre Jurieu. *Il naquit*, dit-on, *le 24 Décembre 1637. à Mer, petite Ville de la Province du Berry, Diocèse de Blois.* Or il est certain 1° que *Mer* n'est nullement du *Berry* mais du Blaisois. 2°. Qu'en 1637 *Mer* n'étoit point du *Diocèse de Blois*, puisque l'Evêché de cette Ville n'a été érigé qu'en 1697.

*Kirch.* Il y a eu, dans la Saxe, deux Astronomes de ce nom : le second, qui étoit fils du premier, mourut en 1740. Sa mere Marie-Marguerite Winckelman, se con-

noiſſoit auſſi en Aſtronomie, & faiſoit même des Obſervations. Le même Aſtronome avoit trois Sœurs, dont deux l'aidoient dans ſa profeſſion. Mais il y a peut-être quelque choſe encore de plus ſurprenant & de plus eſtimable dans cette famille : c'eſt l'union ſingulière qui regnoit entre le frère & les ſœurs. Voici un trait qu'on nous a conſervé, & qui mérite d'être tranſcrit pour l'honneur & l'avantage de l'humanité. M. des Vignoles, & quelques autres amis, ſollicitoient un jour M. Kirch de ſe marier ; » l'aînée des » trois ſœurs ſe joignit à eux : ce » qui obligea (des Vignoles) de » lui repréſenter librement qu'elle » n'y avoit pas bien penſé & » qu'elle n'en prévoyoit pas bien » les ſuites : qu'il étoit édifiant de » voir trois ſœurs bien unies en- » ſemble & avec un frère dont » toute l'amitié étoit pour elles ;

» mais qu'il n'étoit pas si facile d'ê-
» tre dans la même maison avec
» une Belle-Sœur qui seroit d'une
» autre famille, & qui voudroit
» posséder tout son Mari. Sur
» quoi l'ainée répondit ces propres
» mots en françois : *Il faudroit*
» *que cette Femme fût bien de mau-*
» *vaise humeur, si nous ne vivions*
» *pas bien ensemble* : cela fut pro-
» noncé avec cet air naif qui dé-
» couvre d'abord ce que l'on pen-
» se ». *De ces trois aimables sœurs*, continue la Note de M. de Chauffepié, *il y avoit les deux plus jeunes, Christine & Marguerite, qui aidoient souvent leur frère dans l'exercice de sa profession. Elles cachoient cependant qu'elles eussent quelque teinture de l'Astronomie. Par la même modestie, elles n'alloient point à l'Observatoire, quand il y avoit quelqu'Eclipse, ou qu'on devoit faire quelqu'Observation qui*

*avoit été annoncée, & qui attiroit des Spectateurs étrangers. &c.* Tout le reste de cet Article avec les Réflexions de l'Auteur sur le Catalogue qu'on pourroit faire des Dames sçavantes, mérite l'attention du Lecteur.

Nous passons les Articles *Knutzen*, *Kuster*, *Labadie*, *Labbe*, où il y a des choses remarquables, entr'autres, sur *Knutzen* fameux Athée du dernier siècle, la réfutation d'un très-mauvais raisonnement de Bayle. Knutzen ne croyoit *ni Dieu*, *ni Diable*, *ni peines*, *ni récompenses dans l'autre vie*; il ne vouloit *ni Prêtres ni Magistrats*; mais seulement, disoit-il, *la raison & la conscience:* sur quoi Bayle fait la réflexion suivante: *Les folies de cet Allemand nous montrent que les idées de la Religion naturelle, les idées de l'honnêteté, les impressions de la Raison, en un mot les lumières de*

*la Conſcience peuvent ſubſiſter dans l'eſprit de l'homme, après même que les idées de l'Exiſtence de Dieu, & la foi d'une vie à-venir, en ont été effacées.* Cette façon ſingulière de raiſonner n'échappe pas à la Critique de notre Auteur. » Je » voudrois bien ſçavoir, *dit M. de* » *Chauffepié*, ce que M. Bay- » le entend par les *idées de la* » *Religion naturelle*, qui peuvent » ſubſiſter avec l'abnégation de la » Divinité, & d'une vie à-venir ? » Je n'en connois aucune qui ne » ne ſoit établie ſur ces fonde- » mens. Parce que Knutzen em- » ploye le terme de *Conſcience*, » qu'il parle de bien vivre, de ne » faire tort à perſonne, on en » conclurra qu'il retient les *idées* » *de la Religion naturelle !* En bon- » ne foi, qu'eſt-ce que la *Conſ-* » *cience* dans la bouche d'un tel » homme, ſinon un terme vuide » de ſens? Où eſt l'obligation de

» bien vivre, s'il n'y a ni Dieu ni
» Magiſtrats ; & peut-on ſe perſua-
» der qu'un homme de cette trem-
» pe penſe ce qu'il dit ? Ou s'il le
» penſe, c'eſt, comme l'appelle M.
» Bayle, *un fol à lier* qui aſſem-
» ble les choſes les plus contradic-
» toires. &c.

Lambert (François) Cordelier Apoſtat qui embraſſa le Luthéraniſme en 1522 & ſe maria l'année ſuivante avec la fille d'un Boullanger. Cette action, qui ne mérite que du mépris, donne pourtant lieu à une Note où l'on vante la vertu de ces Moines qui, dans les premiers accès du Luthéraniſme, abandonnérent leurs couvents pour ſe marier. On prétend que, ſi ces gens-là n'avoient pas été vertueux, ils auroient ſatisfait leurs paſſions ſans changer d'état : on conclut même de leur conduite en ce point, que la perſuaſion ſeule les détermina au par-

ti qu'ils prirent contre l'Eglise Romaine. Ces raisonnemens au reste sont de Bayle qu'on cite en cet endroit : ils paroissent si lumineux & si convaincants à M. de Chauffepié qu'il y revient ailleurs, même à plusieurs reprises.

Pour nous, qui ne devons pas être dupes de pareils sophismes, nous osons faire les réflexions suivantes. Si ces Moines Apostats avoient eu autant de vertu qu'on nous le dit, il leur étoit aisé de se sanctifier dans leur cloître, comme tant d'autres qui les ont précédés & qui les ont suivis ; à moins qu'on ne prétende qu'il n'y a jamais eu que de mauvais chrétiens & de malhonnêtes gens dans les Sociétés religieuses : ce qui seroit le comble de la calomnie & de l'absurdité. Si ces Moines trouvoient leurs communautés déchues pour la régularité, ils pouvoient tra-

vailler, comme tant d'autres. à y rétablir l'ordre ; ils n'avoient qu'à se joindre aux bons sujets, & à opposer conjointement avec eux une barrière aux désordres. Dans toute hypothèse, il n'étoit nullement nécessaire de rompre leurs engagements, & d'aller chercher des femmes parmi les nouveaux Réformateurs.

On suppose, que si ces Moines n'eussent pas été vertueux, ils auroient lâché la bride à leurs passions sans renoncer à leur état : mais qui ne voit que des hommes jaloux de leur liberté & ennuyés de leur vœu, aimoient beaucoup mieux contracter des alliances hors de leur Monastère, que de se livrer furtivement, sous l'Habit Religieux, à un train de vie qui devoit entrainer des inconvéniens, des périls, des chagrins sans nombre? Luther lui-même ne s'y trompa

point, en voyant cette foule de Moines fugitifs à qui il falloit des femmes : *Video*, écrivit-il à Jean Langus en 1522 *Monachos nostros multos exire, nullâ aliâ causâ quam .... ventris & libertatis carnalis gratiâ, per quos Satanas magnum fœtorem in nostri verbi odorem bonum excitabit* ; & en 1523 il mandoit à Spalatin, *mihi molestissimum est huc tanto numero volare defectores Monachos, &, quod magis movet, Uxores ducere.*

Mais n'étoit-ce pas une chose comique, (ainsi qu'Erasme le remarqua) que ces beaux projets de réforme, dans les Moines, se terminassent toujours par un mariage comme une piéce de théâtre : *ubi contigit uxor*, continuoit Erasme, *occinitur, valete & plaudite.* Cependant qu'y avoit-il de plus frivole que les raisons dont s'autorisoient ces Religieux dyscoles; ce Lambert en particulier, dont

on nous parle dans le préſent Article ? Nous avons lû ſes livres, celui ſur-tout qu'il publia contre la la Régle des Cordeliers : c'eſt bien ( dans l'objet qui nous occupe ) la plus pitoyable choſe du monde. Si l'on en retranchoit ces deux propoſitions, que le Pape eſt l'Antechriſt, & qu'on n'a pas toujours le don de continence ; il ne reſteroit preſque rien dans ce libelle : mais la première propoſition eſt une mommerie ; la ſeconde eſt vraie, & n'a pas empêché les SS. PP. avec toute l'Egliſe, de maintenir la validité des engagemens monaſtiques. C'eſt que Dieu donne le pouvoir de vaincre les tentations ; c'eſt qu'il ne permet pas qu'on ſoit tenté au-deſſus de ſes forces ; c'eſt que quand J. C. & S. Paul ont conſeillé la chaſteté, ils ont très-fort entendu que la pratique de cette vertu ſeroit poſſible à ceux qui en demanderoient la gra-

ce, & qui en contracteroient l'obligation.

Nous terminons ce morceau par une preuve de fait. Il se trouve encore de temps en temps des Moines qui sautent les murailles de leur Monastère pour aller se marier en Angleterre, en Hollande, en Prusse : qu'est-ce que ces hommes-là ? Est-ce l'élite d'une Communauté ; la règle vivante d'une maison ; le conseil & la consolation de leurs frères ? Est-ce, en un mot, ce qu'il y a de meilleur & plus estimé dans leurs Sociétés? Les Supérieurs de ces Ordres sçavent bien le contraire : aussi, l'intérêt de la charité & le zèle de la Religion à part, ces Supérieurs ne sont-ils pas communément trop fâchés d'être débarrassés de pareils Sujets. Appliquons cet exemple aux premiers temps de la prétendue réforme ; & servons-nous de ces principes contre le faux raisonnement

dont M. de Chauffepié s'appuye pour juſtifier les mauvais Moines qui peuplèrent les diverſes ſectes nées au XVI. ſiècle.

Les Articles *Lamech*, *Leibnitz*, *Ligfoot*, *Lloyd*, *Locke* ſont à lire; l'Article *Louis XIV* à paſſer, ſi l'on ne ſe plaît à rencontrer bien des fauſſetés. L'éloge qu'on fait de ce grand Roi ſe réduit preſqu'à dire *qu'on rapporte de lui quelques bons mots qui prouvent qu'il ne manquoit pas d'eſprit.* Il y a plus que de l'indécence dans cette façon de parler, & en général dans tout l'Article. Il eſt traduit de l'Anglois; M. de Chauffepié auroit bien fait de laiſſer-là cette mauvaiſe *Diatribe*, & de donner quelque choſe qui répondît à la grandeur du ſujet.

Les Articles *Mabillon* & *Mallebranche* trop ſecs pour deux hommes ſi célèbres. L'Article *Mandeville* fort curieux. Cet homme eſt

l'Auteur de *la Fable des Abeilles :* Livre rempli de principes pernicieux, mais séduisant par la tournure & par le style. Il a été bien combattu par les meilleures plumes d'Angleterre. On donne ici des extraits détaillés de ces bons ouvrages. Il est question de maintenir les droits de la probité, de la modestie, de la tempérance, contre tous les vices contraires, surtout contre le *Luxe* dont Mandeville est le grand panégyriste.

*Nous donnerons un autre extrait dans le Journal prochain.*

## ARTICLE CIX.

*BIBLIOTHEQUE Historique & Critique du Poitou, contenant les Vies des Sçavans de cette Province, depuis le troisiéme siécle jusqu'à présent ; une Notice de leurs Ouvrages, avec des Observations pour en juger ; la suite Historique & Chronologique des Comtes héréditaires, & celle des Evêques de Poitiers depuis Saint Nectaire,* cinq Vol. *in*-12. Par M. Dreux du Radier, Avocat au Parlement. A Paris, chez Ganeau, Libraire, rue Saint Severin, &c. MDCCLIV.

L'Auteur de cette Bibliothéque combat d'abord certains *Modernes protecteurs de l'ignorance* : c'est une espéce de secte philosophique

losophique dont les partisans, ou les membres, prétendent que les 2ciences & les Lettres ont corrompu nos mœurs; que les Ecrivains par conséquent, les faiseurs de Livres Grecs, Latins, François ont été des hommes pernicieux; qu'ainsi les Catalogues qu'on fait de ces gens-là, ne valent pas mieux que des listes d'ennemis de la patrie, de séditieux, de conjurés &c. Toute cette prétendue philosophie mérite singulièrement l'animadversion d'un Auteur d'histoire littéraire, tel qu'est M. Dreux du Radier. Il veut bien que *l'Homme livré au Méchanisme de son commerce*, que *le peuple, à qui l'on demande des bras & de l'activité, puisse être insensible aux progrès de l'esprit.* Cette permission est nécessaire; car si nos Cultivateurs, nos Fabriquans, nos Pêcheurs, nos Matelots s'avisoient d'étudier *les Découvertes*

philoſophiques, il y auroit à parier cent contre un que l'Agriculture, le Commerce, les Arts eſſentiels ſeroient culbutés en moins de ſix ſemaines.

Mais après une exception ſi ſage, on ſoutient que les Sçavans, les Curieux, les Têtes faites pour réfléchir, doivent s'intéreſſer à la fortune des ſciences & des Lettres; qu'ils ont bonne grace d'en étudier l'hiſtoire, d'en ſuivre les révolutions, d'en apprécier ou diſtinguer les genres, d'en admirer les ſuccès, d'en déſirer la gloire, &c. C'eſt dans ce point de vue que notre Auteur a tracé le plan de ſon Ouvrage, & qu'il nous le préſente après l'avoir exécuté. Il n'a pas voulu, comme bien d'autres Bibliographes, » entaſſer les » noms d'une multitude d'Au- » teurs; dater leur naiſſance & » leur mort; y joindre un dé- » tail ſcrupuleux de leurs Livres

» & des éditions ; détail utile à » quelques Sçavants ; ſource d'en- » nui pour le commun des Le- » ſteurs ...... Les Auteurs de ces » Recueils ( ajoute-t-il ) ſont diſ- » penſés, par état, de goût & d'in- » telligence. Ils ne raiſonnent ja- » mais : ils ont très-ſérieuſement » entrepris de renoncer au raiſon- » nement : ils ne ſe ſervent point » de leur eſprit : ils n'en ont pas » beſoin ; il ne leur faut qu'une » plume & des yeux, &c. « Nous ignorons s'il exiſte des Bibliographes d'une eſpèce auſſi baſſe & auſſi mépriſable que l'eſt celle dont on parle ici : au moins ne reconnoiſſons-nous ces caractères ni dans Fabricius, ni dans D. Antonio, ni dans le P. Echard, ni dans Alégambe, ni dans M. Argélati, ni dans le P. le Long, ni dans Cave, ni dans M. l'Abbé Lenglet, &c. Aucun de ces Ecrivains *n'a entrepris très-ſérieuſement de renon-*

*cer au raisonnement*; aucun ne s'est cru dispensé de l'*intelligence* propre du sujet qu'il traitoit.

Mais voici ce qu'a prétendu M. du Radier; c'est que certains Auteurs de Bibliographie n'ont pas pris soin de porter un jugement sur les Livres qu'ils inséroient dans leurs Catalogues: au lieu que l'Historien de la Littérature du Poitou *a cru pouvoir s'ériger en Juge*, quoiqu'*inférieur*, & *dont les jugemens peuvent être réformés par le Public*, *cassés par ses Arrêts.* Tel en effet sera toujours un Censeur Littéraire; il est impossible que la souveraine justice lui appartienne: le Public en possède le privilége exclusif; & il l'exerce non-seulement sur les Auteurs, mais sur les Censeurs mêmes. Ainsi, à cet égard, notre Historien ne s'est placé que dans la classe unique qui lui convenoit. Quant à la fonction même de ju-

ger, il y a auſſi d'autres Bibliographes qui l'ont remplie : nous croyons, par exemple, qu'aucun de ceux qu'on a nommés plus haut, ne l'a crue étrangère à ſon état. Qui jugea mieux que Fabricius, D. Antonio, Echard, Lenglet ? &c. Leurs jugements, peut-être, ont été rendus ſans beaucoup d'appareil, mais ils n'en ont pas moins fixé les ſentimens du Public : nous ne remontons ni à Photius, ni à S. Jérôme, parce que la queſtion paroît bornée aux Modernes.

Nous reconnoiſſons que M. Dreux du Radier motive mieux ſes Jugemens, & qu'il les orne beaucoup plus qu'on n'a coutume de faire dans les Livres de Bibliographie. Comme il n'embraſſe que la Province de Poitou, & qu'il donne cinq volumes à ſon Ouvrage, il a pû amplifier ſes Notices, les parer de citations, de petites Piéces de Poëſie, de tous ces

agrémens en un mot qui font disparoître la sécheresse d'un Catalogue, & l'ennui d'une nomenclature. L'Auteur est homme d'esprit, & cultive depuis long-temps les Lettres avec honneur : une Histoire Littéraire, entre ses mains, a dû prendre une forme agréable, & intéresser les Lecteurs qui cherchent autant à s'amuser qu'à s'instruire. Il nous seroit difficile de tenir compte des divers morceaux qui peuvent plaire dans ces cinq Volumes. Indiquons-en quelques-uns, & renvoyons à l'Ouvrage entier.

Il présente une Liste d'environ 300 Sçavants dont plusieurs n'appartiennent au Poitou que parce qu'ils y ont fini leur carrière ou qu'ils y ont demeuré quelque temps. Cette manière d'adopter des gens de mérite enrichit une Bibliothèque, à peu-près comme les Alliés de Rome, devenus Ci-

toyens par la protection de quelque Conſul ou de quelque Tribun, augmentoient les forces de cette fameuſe République. Au reſte l'adoption Littéraire procure de très-grands avantages à ceux qui en ſont l'objet. Ces Etrangers, admis dans la Bibliothèque du Poitou, ne perdront pas le droit que la naiſſance ou le ſéjour peut leur donner à d'autres Bibliothéques; enſorte même que, ſi ces gens de Lettres avoient honoré chaque Province du Royaume de leur préſence & de leurs écrits, ils ſeroient préconiſés dans toutes les Hiſtoires Littéraires qu'on pourroit publier en France: ce qui eſt aſſurément une faveur très-diſtinguée, une grace même plus eſtimable que ne le ſeroit peut-être le mérite des Littérateurs qu'on célébreroit ſi univerſellement.

Le plus ſaint & le plus illuſtre des Ecrivains du Poitou eſt, ſans

contredit, S. Hilaire *qui ne ceſſa de combattre pour l'Egliſe, que quand il ceſſa de vivre.* On raiſonne ici avec goût & avec exactitude ſur les circonſtances de ſa vie & ſur ſes Ouvrages; mais on ne laiſſe pas de conſeiller la lecture des divers Auteurs qui ont fait l'éloge de ce Père. On recommande ſurtout la dernière Edition de ſes Œuvres, laquelle, en effet, mérite beaucoup d'attention. On dit que les Reliques de S. Hilaire furent brûlées par les Proteſtans *en 1572*: n'eſt-ce point *1562*, année ſi funeſte aux ſaints monuments de l'Egliſe de France * ?

Que dirions-nous des autres Ecrivains contenus dans ce premier Volume ? La plûpart ſont très-obſcurs & preſque tous peu eſtimables : on ſent néanmoins que M. Dreux du Radier s'eſt don-

* Surius & Bollandus diſent 1562.

né de la peine pour compoſer les notices de leur vie & de leurs productions ; qu'en pluſieurs endroits, il dit des choſes neuves, dans d'autres des Anecdotes très-recherchées. C'eſt-là le devoir d'un Bibliographe ; il travaille comme ſous terre : on ne connoît point tout ce que l'Ouvrage lui a coûté, & l'on a fort rarement l'attention de lui en ſçavoir gré.

Le Cardinal Jean Balue, favori & Miniſtre de Louis XI, tient ici un rang à titre d'amateur des Lettres. On le dit *fils d'un Tailleur d'habit* ou *d'un Meûnier :* Nous avons lû dans les Mſſ. de M. l'Abbé le Grand que ſon père étoit *Châtelain du Bourg d'Angle en Poitou :* & cette opinion vaut tout au moins les autres. Le récit que notre Auteur fait des bonnes & des mauvaiſes actions de ce Cardinal eſt aſſez fidèle. On ne peut guères louer dans lui que le talent

de parvenir & le goût de la Littérature : le reste de sa vie, à l'exception peut-être des dernieres années qu'il passa sous les yeux de la Cour Romaine, fut un tissu de méchancetés & de perfidies. Il eût été à propos de remarquer, dans cette Bibliothéque, que Balue avoit établi, au Prieuré de S. Eloi de Paris dont il jouissoit, une espèce d'attelier de gens destinés à copier des Mss ; qu'après avoir été élargi par le Roi Louis XI, un de ces Copistes le félicita de s'être livré à l'étude durant sa longue captivité, d'avoir lû toute la Bible, tout le Décret, les Histoires anciennes & modernes, ensorte même que chaque jour il avoit consacré 9 heures à l'étude. Le Discours ou la Lettre de ce Copiste, nommé Robert Duval, est dans le premier Tome de la grande Collection de Martenne : on ne peut douter que la flatterie n'ait eu beaucoup de

part à cette piéce basse, fade & bizarre; mais il semble aussi qu'on doit y reconnoître des vérités; & après tout, ce morceau touche, dans toute son étendue, l'Histoire Littéraire; il prouve mieux que tout autre Monument, qu'on ne peut reprocher à Balue l'ignorance si commune dans son siécle. C'est toujours, à son égard, un vice de moins.

Le second Volume de cette Bibliothéque comprend quelques noms illustres, entr'autres, Jean d'Authon Historiographe de Louis XII. C'est dommage que cet Auteur ne soit pas Poitevin, & qu'il n'ait jamais possédé en Poitou que l'Abbaye d'Angle; mais c'est ici que les titres d'adoption tiennent lieu des droits de la naissance. M. du Radier rassemble, dans cette Notice, des particularités bien curieuses, entr'autres, l'Extrait d'un Ms. qui n'a point encore pa-

ru & qui concerne les événemens publics des années 1503, 1504, 1505. Cet Article eſt excellent.

Jean Bouchet, Auteur des Annales d'Aquitaine; André Tiraqueau, fameux Juriſconſulte; les Dames des Roches (mère & fille) Barnabé Briſſon, Conſeiller d'Etat & Préſident au Parlement, ſont les *Illuſtres* de ce Volume; & nous ne voudrions pas priver du même honneur quelques autres Ecrivains, en petit nombre pourtant, qui ont mérité les éloges de notre Auteur.

Il a ménagé auſſi pour ſon troiſiéme Tome un nombre de perſonnages eſtimables; ſurtout François Viéte, célébre Mathématicien; Nicolas Rapin très-bon Poëte, & le grand Cardinal de Richelieu dont le moindre titre fut celui d'homme de Lettres; il ambitionna néanmoins cette gloire, comme ſi ſa fortune & ſa réputation y euſſent été attachées. On

sçait les foiblesses que l'Histoire lui reproche à cet égard. M. du Radier raisonne long-temps sur les Ouvrages du Cardinal ; & il n'oublie pas le fameux *Testament Politique ;* ni la controverse que cette Piéce a fait naître, ces dernières années. Si l'on vouloit en raconter l'Histoire dans toute son étendue, il faudroit recourir aussi à nos Mémoires, parce qu'il s'y trouve des témoignages & des argumens très-forts en faveur de la *légitimité* du Testament, c'est-à-dire, de l'opinion qui reconnoît que le Cardinal en est l'Auteur : il paroît que M. du Radier n'a eu aucune connoissance de ces preuves, quoiqu'il cite beaucoup d'Auteurs qui ont dit leur avis sur cette matière.

Observons, pour une nouvelle Edition, qu'à la page 215 de ce Volume on fait Monluc *Archevêque de Valence*, il faut dire *Evê-*

*que* : c'est une faute d'impression.

Le quatriéme Volume est un des plus riches de cette Collection: on y voit Théophraste Renaudot, auteur de plusieurs Ouvrages & inventeur de la Gazette ; Jean Daillé, fameux Ministre de Charenton ; Jean de la Quintinie, créateur, parmi nous, de l'art du Jardinage * ; le Chevalier de Méré

* Sur la Quintinie, M. du Radier fait une observation qui n'est peut-être pas fondée. » J'ai été surpris (dit-il) de voir » que le P. Rapin n'ait rien dit de ce » grand homme dans son Poëme *De* » *Hortis* La reconnoissance lui en impo- » soit l'obligation : mais l'amour propre » l'emporte souvent sur la reconnois- » sance. « La réponse à ceci est aisée. Le P. Rapin a composé son Poëme en 1660 & années suivantes ; la première Edition est de 1665. Or, en ce temps-là, M. de la Quintinie étoit encore très-peu avancé dans la connoissance des Jardins ; il est sûr du moins que sa réputation à la Cour, sa charge de Directeur des Jardins du Roi, & son Ou-

ſi connu par ſes Lettres; Iſmael Boulliau, très-bon Aſtronome pour ſon temps; Michel Lambert, Muſicien plus recherché que profond dans ſon Art; Urbain Chevreau, Littérateur aſſez célèbre; Madame de Maintenon qu'il ſuffit de nommer; M. de la Pariſière, Evêque de Niſmes & grand Prédicateur; Iſaac de Beauſobre renommé pour ſa grande Hiſtoire du Manichéiſme, &c. Le Poitou a produit toutes ces richeſſes durant le cours du dernier ſiécle: il n'y a pas d'apparence qu'aucun

---

vrage ſur cet Art ſont fort poſtérieurs au Poëme du P. Rapin. Le Livre de la Quintinie eſt de l'an 1690. Boileau l'a célébré en 1694. Santeuil en 1697. Nous ajoutons que le P Vanière a auſſi chanté cet habile homme, dans ſon IX Livre, mais Vanière étoit né en 1664, une année préciſément avant l'Edition des Jardins de Rapin.

autre ſiécle déſormais puiſſe être auſſi fécond : nous en dirions peut-être la raiſon : c'eſt qu'aujourd'hui preſque tous les hommes rares, en chaque genre, viennent ſe cantonner dans la Capitale, & dépouillent par conſéquent les Provinces qui perdent ainſi peu-à-peu leur éclat & leur force littéraire. Revenons-en à ſouhaiter, d'après un bon Citoyen, que Paris envoye des Colonies dans les diverſes Contrées du Royaume.

Il y a, dans le cinquiéme Tome, quelques Auteurs vivants, en fort petit nombre ; & de ſuite tous les Sçavans de la Famille de ſainte Marthe. C'eſt aſſurément une merveille qu'il y ait eu 46 hommes de Lettres du nom de ſainte Marthe, tous Poitevins, tous parents, & preſque tous véritablement illuſtres. Quoique cette famille ſubſiſte encore dans quatre perſonnes, il n'y a pourtant qu'un en-

fant d'un an * qu'on puiſſe en regarder comme l'appui & l'eſpérance : ce qui engage l'Auteur à faire des vœux pour cet unique héritier de tant d'hommes célèbres.

Ici finiroit la Bibliothèque, ſans les additions que M. du Radier nous donne à la fin de ce Volume, immédiatement avant la table des Matières. Tout cela eſt bien ordonné; & l'Ouvrage entier mérite certainement un rang diſtingué parmi les bons Recueils d'Hiſtoire Littéraire. On ſent néanmoins que l'Auteur eſt fait pour des compoſitions qui prêtent plus à l'éclat & à l'eſſor que ne peuvent faire des Liſtes d'Ecrivains & de Livres. Dès qu'il en trouve l'occaſion, il s'élance hors de ſa ſphère; il tâche d'orner, de peindre; de raiſonner en Juriſconſulte, en

---

* Abel Scévole-Louis de Sainte Marthe, né le 28 Mai 1753.

Poëte, en Philosophe ; & le tout ne peut que donner une favorable idée de cet Ecrivain, & faire juger qu'il est très-capable de réussir encore dans d'autres Ouvrages.

---

## ARTICLE CX.

***RÉFLEXIONS D'UN PATRIOTE** sur l'Opéra François & sur l'Opéra Italien, qui présentent le parallèle du goût des deux Nations dans les beaux Arts.* Brochure *in*-8° de 137 pag. sans l'Avant-propos. A Lausanne. MDCCLIV.

SI le Procès de la Musique Italienne & de la Musique Françoise ne peut être terminé par l'Ouvrage que nous annonçons, il faudra dire ou que cette cause n'est pas susceptible de décision, ou que les Parties contendantes veulent toujours plaider. Ce n'est

pas que l'Auteur de ces *Réflexions* prenne la qualité de Juge ; il prétend ne parler que d'après le Public ; il ne se flatte pas même d'être toujours l'*organe fidèle de ses sentiments.* Le Public (dit-il) est un grand Maître dont *il n'est pas toujours facile de bien comprendre les leçons sublimes.* Qui les comprendra pourtant, si ce Patriote très-attentif & très-éclairé tombe dans des méprises ? Mais la modestie a dirigé cette composition ; elle en reléve le prix ; elle lui donne de nouveaux dégrés de force. C'est à nous de reconnoître le vrai mérite des choses, & d'en faire part à ce même Public qui veut tout sçavoir pour bien juger de tout.

Nous parlerons d'*Opéra* quoique nous détestions la Morale de ce spectacle. Il seroit possible de la rectifier ; & alors notre Musique seroit, comme celle des Anciens, l'Interprète des Vertus, la dépoſi-

taire des Loix, le langage de la Sageſſe. Conſidérons l'*Opéra* François ſous ce point de vûe, ou plutôt déſirons qu'il y ſoit placé ; & raiſonnons de la Muſique qui entre ſi intimement dans ſon eſſence : Muſique proprement à nous ; Muſique Nationale, Françoiſe, Pariſienne même, puiſque les Provinces prennent le chant de la Capitale, comme elles en reçoivent la Langue & les Modes.

Il y a, dans l'Avant-propos de l'Auteur, une Propoſition très-courte, mais très-digne d'être regardée comme le principe de tout le Livre & même de tous les Arts. *Le Goût* (dit-on) *tient au Talent ; le Talent au Génie, & au Caractère ; le Caractère tient à tout.* Eſt ce une gradation ? Nous le croyons. Le Goût dans les Arts porte l'empreinte du Talent ; le Talent eſt mis en œuvre par le Génie ; le Génie ſuit le Caractère ; le Caractère ordonne en quelque ſorte de tout. Ob-

servons que le Talent & le Génie sont des qualités communes à tous les Peuples & même à tous les temps ; qu'ainsi leurs différences, quant au fond, ne peuvent être considérables : au lieu que le Goût & le Caractère varient suivant les siécles & les Pays, parce que ce sont deux choses qui dépendent beaucoup de l'éducation & de l'exemple. Ajoutons que le Caractère, quoique nuancé de mille maniéres différentes, quoique National, local même, si l'on veut, ne laisse pas de s'assujettir le Génie & le Talent, de les diriger, de les gouverner : & voilà comment *le caractère tient à tout ;* comment il met de l'intérêt dans tout.

Voilà aussi par où il faut juger de notre Musique Françoise. Si cette Musique est bien analogue à notre Caractère, elle ne pourra que nous paroître agréable ; & s'il se trouve qu'en nous plaisant,

elle ſatisfait aux conditions que la raiſon & le goût exigent, il faudra bien que ce ſoit de la Muſique, de la vraie, de la bonne Muſique; & s'il arrive qu'elle ſe concilie mieux que toute autre Muſique, avec les Loix ſévères de la raiſon & du goût, il s'enſuivra que cette Muſique eſt ſupérieure à celle des autres Nations. Ainſi, encore une fois, *le Caractère tient à tout*, & lie tout.

Les Réflexions du *Patriote* nous mènent à ces conſéquences. Son Livre comprend XI Propoſitions qu'il ne nous viendroit pas en penſée de tranſcrire l'une après l'autre, ſi l'ouvrage étoit moins utile & moins beau. Ici la Méthode de l'Auteur doit régler l'ordre & la marche de notre Analyſe.

*Première Propoſition.* » L'Opéra » François, malgré toutes les dé- » penſes qu'il exige, ſe ſoutient » pendant toute l'année; & depuis

» très-long-temps, les Spectateurs » fournissent seuls aux frais de ce » magnifique spectacle. L'Opéra » Italien, dont la dépense se ré- » duit aux appointemens d'un Or- » chestre & de cinq ou six Chan- » teurs, ne peut se suffire à lui- » même dans aucun pays du mon- » de. Par-tout, ce spectacle est une » fête extraordinaire qui dure peu, » & qui est à charge aux Entrepre- » neurs.

Ceci énonce des faits certains. En Angleterre, à Dresde, à Berlin, à Vienne, en Espagne, en Portugal, en Italie même, l'Opéra Italien ne subsiste que durant quelques semaines ou quelques mois : nulle part il ne suffit à sa dépense ; c'est-à-dire, qu'en aucun endroit, les Spectateurs ne sont ni assez constants, ni en assez grand nombre pour qu'il en résulte un honoraire proportionné aux frais de l'action. Il n'y a que

l'Opéra François qui, ne recevant du Public aucun encouragement, & faisant face à des dépenses de toute espèce, dépenses tant étrangères qu'intrinsèques à l'entreprise, ne laisse pas de se soutenir toute l'année sans interruption, uniquement sur le fond des contributions du Spectateur. Or
» il y a toute apparence que cet
» avantage n'est pas l'effet de quel-
» ques circonstances passagères;
» mais qu'il est une suite nécessaire
» de la bonté des moyens qu'on a
» employés pour le rendre agréa-
» ble. Il est donc vraisemblable
» que, pour découvrir ces moyens,
» pour trouver la cause sensible
» d'une différence si marquée, il
» doit suffire de développer avec
» exactitude la marche & le cara-
» ctère général des deux spectacles.
» Il est dangereux de se livrer à de
» simples conjectures; il est tou-
» jours satisfaisant de raisonner sur
des

» des faits certains & rigoureuse-
» ment démontrés. « On a dans cette première Proposition une vérité de fait, très-avantageuse à notre Musique ; elle forme une présomption considérable en sa faveur. Les Propositions suivantes touchent la matière au fond : suivons-en le progrès.

*Seconde Proposition.* » Les Ita-
» liens s'occupent très-médiocre-
» ment du Poëme des Tragédies
» qu'ils mettent en Musique, dont
» le sujet n'est pour eux qu'une oc-
» casion de lier les Ariettes les unes
» aux autres & d'animer le specta-
» cle. Ils donnent leur attention
» principale à la Musique, dont
» les beautés décident toujours les
» beautés de leur Opéra. «

En Italie, on a de fort beaux Poëmes pour le Théâtre : ceux de Métastase en particulier sont comparables aux belles Tragédies de Racine, de Crébillon & de Vol-

taire. Dans ces Poëmes & dans tous ceux qu'on destine à la Musique, chaque Scène, chaque Dialogue finit par une espéce de Madrigal qui est presque toujours un morceau postiche, souvent frivole & puérile. Cependant les Compositeurs de Musique prennent ce morceau pour l'objet principal de leur art & de toutes ses sçavantes finesses. Le Madrigal fournit la matière de l'Ariette, ou plutôt l'Ariette n'est que le Madrigal exécuté en Musique : or, qui dit l'Ariette, en style d'Opéra Italien, dit la Partie qui plaît, qui intéresse par excellence ; & c'est néanmoins un hors-d'œuvre par rapport à l'action du Poëme ; c'est une réflexion assez froide qui ne signifie rien ; une comparaison forcée qu'on n'oseroit conserver s'il étoit question de déclamer la piéce. Mais que devient le reste de la composition lyrique ; que fait-on

des Scènes, des Dialogues, en un mot, de ce qui constitue le Poëme? On exécute tout cela en récits assez monotones; & le Spectateur laisse passer ces morceaux, non-seulement sans les goûter, mais sans y prêter même la moindre attention: on cause dans les Loges durant cette Musique, & l'on se réserve uniquement pour l'Ariette, parce que c'est-là que le Compositeur & le Chanteur déployent leur art, leurs graces & leurs talents. Que conclure de tout ceci? Précisément ce qui étoit en question, & ce qu'a voulu prouver l'Auteur: c'est *que la Musique est la partie dominante dans un Opéra Italien; que le sujet est toujours sacrifié, & que ce spectacle ne procure d'autre plaisir réel que celui de faire entendre une bonne Musique qui se trouve animée par l'action véhémente des Chanteurs,* &c. Le Patriote ajoute d'autres

preuves très-sensibles, surtout celle qui se tire du dégoût que témoignent les Italiens pour le même Opéra, quoiqu'excellent, si l'on s'avise de le redonner au Théâtre. Ils veulent bien qu'un autre Musicien travaille sur la même Poësie; ils ne se fâchent point si cette nouvelle composition est. inférieure à la première; mais ils ne souffriroient pas que cette première, fût-elle admirable & sublime, reparût lorsqu'elle n'a plus les graces de la nouveauté : preuve évidente que c'est la Musique, non le Poëme, qui attire l'attention des Spectateurs. Il faudroit voir, dans l'Ouvrage même, comment l'Auteur manie cette raison; comment il fait sentir qu'*on ne va à l'Opéra Italien que pour la Musique, &c.*

*Troisiéme Proposition.* » Les » François ont donné leur atten- » tion principale au Sujet & au » Poëme de leurs Opéras. Chez

» eux la Poësie a toujours eu beau-
» coup de part à la gloire des suc-
» cès, & la Musique n'a eu d'au-
» tre but que de faire valoir les
» beautés. «

Voilà une grande différence établie ou reconnue entre les Italiens & nous. En Italie, le Poëme est presque regardé comme quelque chose d'étranger à l'Opéra; en France, il est considéré comme une partie indivisible du spectacle. » Le
» Poëte & le Musicien François se
» sont réunis dans le dessein de
» produire un seul & même effet.
» Ils ont voulu intéresser à l'action
» théâtrale... Quoique le Musicien
» puisse avoir plus de talent que le
» Poëte; quoiqu'il détermine quel-
» quefois, par la seule force de
» son génie, le succès d'un Opéra;
» son art est regardé, en France,
» comme devant toujours secon-
» der la Poësie sans pouvoir jamais,
» en aucun temps, affecter l'indé-

» pendance. L'Opéra François est » un Ouvrage régulier dont tou» tes les parties doivent avoir un » rapport nécessaire au Sujet. «

Ceci est vrai & judicieusement observé ; cependant nous voudrions tempérer un petit mot de la Proposition. *Les François*, diton, ( & l'on entend sans doute les Spectateurs) *ont donné leur attention principale au Poëme, &c.* Il semble qu'on pourroit se contenter de dire qu'ils ont donné une partie de leur *attention* au Poëme ; que le Poëme & la Musique les ont intéressés presque égalment; qu'ils n'ont jamais séparé les beautés du Poëme des beautés de la Musique, &c. La raison de ce *tempérament*, c'est qu'en fait d'Opéra, la Musique vâ tout au moins de pair avec le Poëme *; que Lulli ne céde point

* L'Auteur va nous dire, dans le moment, que, parmi nous, *le Poëme & la Musique marchent d'un pas égal.*

le pas à Quinaut; que les compoſitions lyriques de celui-ci ſeroient très-peu lûes, ſans les accompagnemens harmoniques de celui-là. Mais laiſſons à l'Auteur le jugement de cette légère controverſe. Si l'obſervation ne lui paroît pas juſte, il faudra croire que nous nous ſommes trompés, ou ſuppoſer plutôt que nous n'avons rien dit.

*Quatrième Propoſition.* » L'at-
» tention *principale* donnée par les
» Italiens à la Muſique & par les
» François au Sujet & au Poëme
» de leurs Opéras, eſt la cauſe de
» la déſertion du Théâtre Italien,
» & des ſuccès ſoutenus de l'Opéra
» François. «

La preuve de ceci eſt bien ſimple. L'Italien n'intéreſſe que les Amateurs de Muſique : » Le Fran-
» çois, faiſant marcher d'un pas
» égal le Poëme & la Muſique,
» a réuni cette partie du Public qui

» n'a de goût que pour la Musique, » & cette autre partie beaucoup » plus nombreuse qui se plaît à » exercer sa sensibilité pendant tou- » te la durée du Spectacle, & veut » joindre au plaisir de l'oreille, » l'émotion du cœur « : d'où l'Auteur conclut que nous avons pris le *chemin le meilleur pour plaire aux Spectateurs*. Après quoi, il fait voir que l'excellence de l'Ariette Italienne ne suffit pas pour donner au spectacle un succès durable & universel. » Mais lorsque le » Musicien a pour objet d'intéres- » ser aux différentes passions des » personnages ; lorsque le Specta- » teur est remué à la fois par de » beaux vers, par une situation » touchante, & par une Musique » qui s'attache à rendre toute l'é- » nergie du sentiment; lorsque tout » contribue à faire valoir l'action » même qui se passe sous ses yeux » en lui donnant un certain dé-

» gré de force & de vérité ; alors » le Spectateur qui reçoit dans » l'ame une impression profonde, » éprouve un plaisir plus durable » & d'un genre bien supérieur à » celui que peut lui donner la trop » élégante rhétorique d'une Ariet- » te, dont la belle exécution est » elle-même une nouvelle distra- » ction du sentiment. « En lisant ces bonnes raisons, ne perdons point de vûe la manière noble & énergique, avec laquelle l'Auteur les exprime.

*Cinquième Proposition.* » L'Opé- » ra François a été moins suivi » qu'il n'étoit autrefois, depuis » qu'en France on a paru donner » plus d'attention aux agrémens » de la Musique qu'aux beautés de » la Poësie ; & cette façon de pen- » ser semble être l'époque des suc- » cès moins soutenus de ce Théâtre.

Voilà une sorte de révolution qui devoit arriver, s'il est vrai que

*la beauté de la Musique & celle de la Poësie soient inséparables l'une de l'autre dans l'Opéra François;* si *les deux Arts, dans ce spectacle, doivent être uniquement occupés du soin de se faire valoir réciproquement*, & si, *sans cette attention continuelle, ils manquent leur but.* Tout ce qu'ajoute ici l'Auteur tend à confirmer de plus en plus ces principes; & il finit par ce mot qui doit bien ranimer l'ardeur des Poëtes : *L'intérêt est l'ame du spectacle François; & pour nous, point d'intérêt sans de bonnes paroles.*

*Sixiéme Proposition.* » Le plan » de l'Opéra François est fort su» périeur au plan de l'Opéra Ita» lien; il remplit infiniment mieux » que ce dernier, l'idée d'un Spe» ctacle régulier, magnifique & » complet. «

C'est une suite de ce qui a été dit ci-dessus. Le vrai plan de l'Opéra est de *réunir la Poësie & la Mu-*

*ſique, dans l'idée de communiquer aux paroles du Poëte toute la chaleur dont la Muſique eſt ſuſceptible.* Les François ont travaillé ſur cette idée; les Italiens s'en ſont écartés. De-là les différences qu'on remarque entre les Vers Lyriques des deux Nations. Ceux des François ne ſont point dans le goût des Vers Tragiques deſtinés à la déclamation: au lieu que l'*Opéra Italien eſt une véritable Tragédie...... Ouvrage ſérieux, ordinairement fort triſte*, nullement *embelli par des morceaux de Poëſies détachés, par des chœurs, par la danſe... La ſeule attention du Poëte pour le Muſicien, eſt de laiſſer, à la fin de chaque Scène, le Madrigal* qui ſert à former l'Ariette, &c. On fait ſentir, dans tout cet endroit de la Brochure, combien la marche du François eſt régulière, en comparaiſon de celle de l'Italien; & l'on ajoute une déciſion très-propre à

nous vanger de ceux qui ont *dit très-authentiquement que nous n'avions point de Musique & que nous n'en aurions jamais :* » Concluons ( ce sont les termes de l'Auteur ) » que l'Opéra Italien est un Spe» ctacle médiocre ; tranchons le » mot, car il ne faut tromper per» sonne, un mauvais spectacle, » dont la Musique est souvent fort » belle ; & l'Opéra François, un » spectacle magnifique, admira» ble, dont la Musique paroît mé» diocre & ne l'est pas. «

*Septiéme Proposition.* » La com» position d'un Opéra François » exige de la part du Musicien un » travail beaucoup plus considé» rable que la composition d'un » Opéra Italien. «

On sent déja la vérité de cette Proposition. L'Opéra François suppose, dans le Musicien, beaucoup de sentiment pour saisir & rendre tous les mouvemens de l'ame ;

beaucoup de justesse & de noblesse, pour imprimer aux récitatifs le caractère qui leur est propre ; beaucoup d'étendue de connoissances & même de génie, pour embrasser tous les genres, l'Héroïque, le Merveilleux, le Pastoral, le Tendre, le Terrible, &c. Qu'on juge au contraire des facilités que rencontre le Compositeur Italien : les récits lui coûtent peu de chose ; les Ariettes se font dans des moments de loisir, ou se trouvent même toutes faites dans le Porte-feuille. Avec si peu de dépense de génie & de travail, ce Compositeur pourra plaire, parce qu'il entrera dans le goût national des Spectateurs qui préfèrent les beautés incidentes à la régularité du Sujet. Ici l'Auteur raproche l'exemple de l'Arioste & du Tasse : *En France*, celui-ci *auroit réuni tous les suffrages ; en Italie, la supériorité* du premier *a été au-*

*thentiquement décidée par un Tribunal respectable.* Il en est à-peu-près de même de certains Peintres Italiens; tels, par exemple, que le Dominicain & Paul Véronèse. Ils ont pris des licences partout; ils ont réuni des disparates qui nous choquent; mais *les Italiens, dont l'imagination est plus vive que la nôtre, font grace à tout, en faveur des traits & des saillies qui tiennent à la qualité dominante de leur esprit.* Tout cet endroit est excellent.

*Huitième Proposition.* » Il est plus » difficile de bien chanter le Fran» çois que de bien chanter l'Italien.

On doit convenir de cette vérité, si l'on a bien conçu les vérités précédentes. » Avec de la voix, » de l'oreille & du sçavoir en Mu» sique, on chante très-bien l'Ita» lien, parce que tout se réduit, » pour le Chanteur, à une certai» ne élégance d'exécution, & qu'il

» y a cent façons différentes d'at-
» teindre au même but. La ſçien-
» ce & la voix ne ſuffiſent pas pour
» bien chanter le François ; il faut
» un goût naturel, c'eſt-à-dire,
» une parfaite intelligence de la
» force des paroles, du caractère
» de la Muſique qu'on exécute,
» & de la meilleure manière dont
» il ſoit poſſible de concourir
» avec le Poëte & avec le Muſi-
» cien, &c. « Toute la ſuite n'eſt que le développement des différences entre le Chant Italien & le Chant François. On y ajoute l'explication du *piano* & *forte* des premiers : il n'y a rien à perdre de toute cette belle analyſe.

*Neuvième Propoſition.* » Juſqu'à
» préſent le Public François a eu
» raiſon de redouter les mouve-
» mens impétueux & les vices con-
» tagieux de la Muſique vocale
» des Italiens. «

L'Auteur employe trente pages

à disserter sur cette Proposition : c'est pour satisfaire aux reproches qu'on nous fait d'avoir si longtemps & si constamment prodigué nos éloges à Lulli; de l'avoir regardé comme notre Maître unique ; de n'avoir pû goûter ceux qui s'écartoient de sa manière. On résoud ici ces difficultés, & l'on fait voir que nous devons à cette *admiration profonde* pour les talents de Lulli, *l'avantage inestimable de n'avoir point adopté de fausses routes.* Tout ce grand morceau est plein de choses, de finesse, de force, & très-bien écrit.

*Dixiéme Proposition.* » Il est
» vrai-semblable que les Musiciens
» François ne seront jamais fort
» abondans en productions musi-
» cales d'une force excessive ; &
» cette disposition naturelle, loin
» d'être un inconvénient pour la
» musique Vocale, est au contraire
» un très-grand avantage.

Observons qu'il est ici question de Musique *Vocale*, dont le propre est de rendre la pensée & le sentiment. Notre Auteur croit que » la Musique Françoise n'aura jamais la fécondité prodigieuse, » le feu ardent & la hauteur imposante de la Musique Italienne; » en partie, parce qu'heureusement pour nous, notre imagination est plus froide; en partie, » parce qu'elle est mieux réglée par » un goût qui nous est particulier.« La considération de cet avantage prépare insensiblement la réfutation de ce qu'on a écrit, depuis un an, contre notre Musique; & delà on entre dans un morceau général où l'on fait voir les écarts de l'esprit quand il est livré à lui-même: » L'Esprit, ce mauvais » imitateur du génie, ce redoutable adversaire du sentiment, ce » protecteur éternel des petites » choses, ce destructeur impitoya-

» ble de tout ce qui eſt bon ; ( l'Eſ-
» prit ) dans les ſciences, cherche
» le difficile, & ne connoît d'au-
» tres beſoins que ceux de la va-
» nité. Dans la Morale, il s'atta-
» che à l'extraordinaire ; il s'effor-
» ce de ſubſtituer à des principes
» excellents des paradoxes mépri-
» ſables, qui rompant, ſans re-
» tour, les ſeuls liens capables de
» nous unir les uns aux autres, ne
» ſont propres qu'à faire le malheur
» des races futures. Dans la Philo-
» ſophie, il ſuit à la piſte les lumiè-
» res du génie dont il tâche de ſe
» faire honneur par des applica-
» tions détournées & toujours fauſ-
» ſes. Content des apparences d'un
» talent qu'il n'a pas, il ſe dédom-
» mage de l'impuiſſance où il eſt
» de faire le bien, par la ſatisfaction
» que lui donnent le bruit & le
» fracas, que ſes mépriſes conti-
» nuelles ne manquent jamais
» d'occaſionner. Dans les Lettres,

» il prodigue à la phrase un temps
» précieux qu'il dérobe à la con-
» noissance des choses.... Dans les
» Arts, il s'aveugle volontaire-
» ment sur leur objet & s'obstine
» à les voir du côté le plus dange-
» reux ; il admire & veut imiter
» tout ce qu'ils ont de mauvais....
» Dans l'Histoire & dans la Politi-
» que, il lorgne tous les faits avec
» un télescope de singularité qu'il
» ne quitte jamais. Les Antithèses
» sont ses preuves, les Epigram-
» mes ses résultats. Au lieu de ta-
» bleaux magnifiques, il offre de
» petits portraits maniérés, tou-
» jours drappés à la mode de notre
» pays, & dans le goût de l'hom-
» me du jour... Dans le Commerce
» de la vie, il ne connoît point la
» honte ; déconcerteroit, par son
» assurance la raison elle-même,
» & n'a jamais rougi de ses victoi-
» res. Dans la Société, rien n'est
» respecté par cet ennemi de l'or-

» dre. Il jette une couleur ridicule » sur les meilleures choses. Il fait » tant qu'il ébranle les bases sur » lesquelles portent la tranquillité, » les plaisirs honnêtes & le bon- » heur des hommes. « Voilà un tableau ou un portrait tout-à-fait en grand ; c'est un Tableau, si l'on n'y peint que des ridicules généraux ; c'est un portrait, si l'on a eu dessein d'y représenter quelque personnage qui ait ses travers particuliers. En ce cas, ce seroit à l'Auteur qu'il faudroit demander le mot de l'Enigme. Mais quoiqu'il en soit, on conviendra toujours que cela est tracé de main de Maître ; & qu'on retrouve, sous la plume de ce Patriote, le style mâle & nerveux du dernier siécle, avec la profondeur philosophique de celui-ci.

*Onzième Proposition.* » Le Sy- » stême Musical & Théâtral des » François est plus voisin de la per-

» fection que le Syſtême Muſical
» & Théatral des Italiens. «

Il y a près de 40 pages dans le développement de cette aſſertion, qui n'eſt qu'un Corollaire de toute la doctrine expoſée ci-deſſus. Nous renvoyons à cette grande concluſion qui préſente auſſi l'apologie du Monologue d'Armide : *Enfin, il eſt en ma puiſſance, &c.* Apologie raiſonnée, judicieuſe, mais ſans partialité & ſans enthouſiaſme. Elle conduit l'Auteur à des obſervations ſur le *beau* de la Nature, ſur la force de l'*Enſemble*, ſur le prix de ce qu'on appelle l'*Effet général* dans les Ouvrages du génie & de l'art, &c. Après quoi il montre la route du ſuccès :
» Que nos Muſiciens (dit-il) s'étu-
» dient; qu'ils eſſayent leur talent;
» qu'ils ſentent de quoi ils ſont ca-
» pables. S'ils ont plus de facilité
» que de juſteſſe, plus de hardieſſe
» que de préciſion, plus d'éléva-

» tion que de ſentiment, qu'ils
» renoncent à faire de la Muſique
» ſur des paroles Françoiſes. S'ils
» n'ont pas aſſez de force pour fi-
» xer, dans les productions de leur
» art, les qualités excellentes ap-
» partenantes à leur Nation, &
» que la Nature a gravées avec des
» traits preſque ineffaçables; s'ils
» ne font pas revivre après eux ce
» caractère vif & noble, tendre &
» rarement dominé par des paſ-
» ſions violentes, raiſonnable quoi-
» que fort gai, qui nous fait tant
» d'honneur; s'ils ne donnent pas
» à leurs Compatriotes éclairés
» & ſenſibles le genre de plaiſir
» qu'eux ſeuls ſont peut-être ca-
» pables d'éprouver & d'évaluer
» tout ce qu'il vaut; ſemblables
» aux Compoſiteurs Italiens mo-
» dernes, leur réputation diſpa-
» roîtra dès ſon aurore; ils ſeront
» également déſavoués par les
» Etrangers qu'ils auront imités.

» & par la Nation qui les aura
» produits. «

---

## ARTICLE CXI.

GERARDI VAN SWIETEN Med. Doct. Commentaria in Hermanni Boerhaave Aphorismos de cognoscendis & curandis morbis, &c. *Commentaires de M. Van Swieten sur les Aphorismes de Boerhaave, &c. Trois vol.* in-4°. *Le premier en 1746, le second en 1747, le troisiéme en 1754.* A Paris, chez la veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, au Lys d'or.

*APHORISMES DE CHIRURGIE d'Herman Boerhaave, Professeur en Médecine en l'Université de Leyde, commentés par M. Van Swieten, traduits de Latin en François: Septembre, 1754.*

*Tomes III, IV, V*, in-12. Chez les mêmes Libraires. M DCCLIII.

AU mois de Février dernier, nous rendîmes compte des deux premiers Volumes de ces Aphoriſmes de Chirurgie commentés par M. Van Swieten, & traduits dans notre Langue. Alors on ne nous avoit pas communiqué le Texte Latin de ce Sçavant Commentateur ; & c'eſt ce qui nous fit commettre une faute dans notre Extrait. Car nous ne devions point dire que M. Van Swieten avoit *ſéparé la partie Chirurgicale* des Aphoriſmes de Boerhaave, *pour en faire l'objet particulier de ſes Obſervations*. Cette ſéparation a été faite par le Traducteur François, non par M. Van Swieten, dont l'Ouvrage roule ſur tous les Aphoriſmes, tant ceux qui regardent la Médecine, que ceux qui ont

ont trait à la Chirurgie. C'eſt apparemment en faveur des Chirurgiens ou de leurs Elèves qu'on a voulu faire cette ſéparation, qui ne nous diſpenſe pas de ſouhaiter la traduction du Commentaire entier, puiſque tout ce Livre eſt excellent.

Il préſente déja trois volumes *In*-4° ; & l'Auteur nous en promet encore un. Son premier Tome depuis la page 196 de la préſente Edition juſqu'à la fin, c'eſt-à-dire, durant le cours de plus de 700 pages, comprend cette partie Chirurgicale qu'on vient de traduire en notre Langue. Nous avons ſuffiſamment parlé des deux premiers Tomes de cette Traduction. Les trois autres qui ont paru depuis cinq ou ſix mois, & que nous annonçons, vont nous occuper quelques momens. Après quoi nous reprendrons le texte de M. Van Swieten : tout cela néanmoins en

peu de mots. Car qui pourroit réduire tant de doctrine dans un ſeul Article de ces Mémoires? Qui pourroit d'ailleurs ſe promettre d'intéreſſer beaucoup de Lecteurs en rappellant le ſouvenir de toutes les infirmités humaines ?

Le troiſiéme Volume de la Traduction Françoiſe comprend ce qui regarde la fracture des os, les luxations, l'inflammation & l'abcès. On parle dans le quatriéme de la Fiſtule, de la Gangrène, du Sphacèle, de la Brûlure, du Skirre. On n'a dans le cinquiéme que deux Articles, celui du Cancer & celui des maladies des os. Le reſte du Volume eſt rempli par des formules médicales ſervant aux Aphoriſmes de Chirurgie, & par la Table générale des Matières. Comme nous avons ſous les yeux le texte même, c'eſt-à-dire, le Latin de ce grand Ouvrage, il ne s'agit point, à l'occaſion & à cauſe de la Tradu-

ction Françoiſe, d'en faire l'éloge ou d'en indiquer les principes. Tout notre devoir, à l'égard du Traducteur, eſt de reconnoître 1° que très-communément, il rend la penſée de M. Van Swieten. Nous citons d'abord un exemple, à l'ouverture du 3e Volume qui eſt le premier de ceux que nous annonçons. On indique là les précautions, qu'il faut prendre dans *la fracture des os.* » Lorſque le corps » a reçu un coup dont la force & » la manière d'avoir été appliqué, » font craindre qu'il n'y ait quel- » que os de rompu, on doit exa- » miner attentivement la partie » rompue avant que de déshabil- » ler le bleſſé, de peur qu'en le » remuant, les morceaux ne s'é- » cartent de leur contact mutuel, » & que la fracture ne devienne » d'une eſpéce plus mauvaiſe. On » prend alors la partie bleſſée des » deux côtés à quelque diſtance de

» l'endroit où le coup a porté, & » en la remuant avec prudence, on » prend garde si rien ne vacille ou » ne craque, les fragmens frottant l'un contre l'autre : si l'on » s'apperçoit de quelque chose, » on doit plutôt couper les habits » que les ôter, pour ne pas faire » perdre aux fragmens leur contact » mutuel. « Comparez le Latin au bas de la page *.

* Si talis causa fuerit applicata corpori, à cujus impetu & modo impulsûs metui possit, os quoddam fractum fuisse, debet sollicitè examinari pars hæc antequàm vestes exuantur, ne forte, motâ parte, fragmenta à mutuo contactu secedant; & fiat deterior fracturæ species. Prehenditur tunc pars læsa utrimque ad aliquam distantiam à loco, cui ictus impactus fuit; & prudentissimè movendo tentatur an aliquid ibi vacillet, aut aliqua crepitatio, fragmentis ad se mutuò attritis, percipiatur : si quid tale inveniatur, discindendæ potiùs sunt vestes, quàm exuendæ, ut caveatur fragmentorum à mutuo contactu secessus.

Voici un autre exemple qui eſt le récit d'un fait que racontoit Boerhaave en expliquant les cauſes de la Gangrène : du nombre de ces cauſes eſt *la ligature des veines*, quand elle eſt ſi forte & ſi continue qu'elle interrompt tout commerce entre les veines & les artères. Or le cas ſuivant, & aſſurément très-ſingulier, étoit arrivé à Utrecht, ſelon Boerhaave, qui ne ſe donne pas pour témoin oculaire ; mais on peut bien croire qu'il parloit en homme très-inſtruit : » Un jeune homme de condition, » Citoyen de l'Académie d'U- » trecht, après s'être bien diverti » dans un repas, retourna yvre » chez lui. Il ſe mit ſur ſa fenêtre » qu'il ouvrit pour prendre le frais, » y dormit appuyé ſur ſes coudes, » & paſſa ainſi toute la nuit, noyé » dans le vin & enſeveli d'un pro- » fond ſommeil. Le lendemain au » matin s'étant éveillé, & voulant

» changer de place, il se laissa tomber & crut qu'il n'avoit plus de jambes. Il étoit arrivé, par un accident funeste, que ses jarretières étoient si étroitement serrées qu'elles avoient comprimé les veines de façon que les humeurs ne pouvoient en aucune manière retourner par leurs canaux, pendant que d'un autre côté le sang étoit poussé d'autant plus rapidement dans les artères, que l'yvresse en avoit augmenté la vîtesse ; ensorte que les parties s'étoient enflées, & que la tumeur, qui leur étoit survenue, avoit encore augmenté le resserrement des jarretières : enfin le mouvement vital des humeurs ayant entiérement été suffoqué, la gangrène s'étoit formée dans les jambes, & gagnant promptement les deux cuisses, elle causa la mort. « (Volume 4e de la Traduction, pag. 74)

le Latin est du premier Tome *in*-4°
p. 679.*

Nous devons observer, en second lieu, que le Traducteur n'est pas toujours aussi exact, aussi agréa-

---

* Solebat hâc occasione celeberrimus horum Aphorismorum Auctor Auditoribus suis sequentem casum enarrare. Nobilis juvenis, Academiæ Ultrajectinæ civis, hilari exceptus convivio, domum redierat bene potus. Auræ captandæ gratiâ apertæ fenestræ pronus incubuit, cubitis innixus, sicque totâ nocte mansit vino somnoque sepultus. Sequenti mane expergefactus, dum corpus movere volebat, concidit, credens se pedibus carere. Tristi enim infortunio subligacula arctè adstricta sic compresserant venas, ut nihil per illas redire potuerit, dum interim per arterias, aucto per ebrietatem impetu, sanguis pelleretur; undè tumor partium, & ab hoc tumore major adhuc adstrictio subligaculorum facta fuerat Suffocato hinc omni vitali humorum motu, Gangræna utrumque crus occupaverat, quæ citò ascendens ad femur utrumque lethalis fuit.

ble, auſſi clair, auſſi irreprochable en un mot dans ſon ſtyle, qu'il pourra l'être s'il donne une ſeconde édition : par exemple, dans notre première citation, ces mots, *on doit examiner attentivement la partie rompue*, expriment quelque choſe de trop : car le Latin n'expoſe qu'un doute, & qu'une crainte ; auſſi recommande-t-il ſimplement d'*examiner cette partie*, c'eſt-à-dire, celle qu'on ſoupçonne de fracture.

Dans la ſeconde citation, *il ſe mit ſur ſa fenêtre qu'il ouvrit pour prendre le frais, y dormit appuyé ſur ſes coudes, & paſſa ainſi toute la nuit noyé dans le vin & enſeveli d'un profond ſommeil*, 1° le progrès de l'action n'eſt pas totalement conforme au texte : ce jeune homme, ſelon le Latin, *ouvrit d'abord ſa fenêtre pour prendre l'air ;* puis il *ſe laiſſa tomber ſur cette fenêtre, & il dormit toute la*

*nuit appuyé sur ses coudes.* 2°. *Enseveli d'un profond sommeil* ne se dit pas, il faut, *enseveli dans un profond sommeil.*

Ajoutons qu'en quelques endroits on met des mots les uns pour les autres : ce qui change le sens, comme au 5^e Vol. p. 91 : *Lorsqu'on ne peut emporter le cancer ni à l'aide du fer, ni à la faveur des Instrumens ;* on doit substituer *médicaments* à *instruments ;* il y a dans le Latin, *ubi Cancer nec ferro, nec medicamentis tolli potest.* En effet pourquoi faire mention des *instruments* quand on a parlé du *fer* ?

Enfin, n'oublions pas, que, dans le récit des faits dont M. Van Swieten a rempli son Ouvrage, & qui en font un Livre très-curieux, le Traducteur ne porte ni la vivacité, ni l'agrément du Texte de l'Auteur : nous pourrions citer beaucoup d'exemples : mais ces lé-

gers défauts ne ſont point diſparoître le mérite très-réel, & les utilités ſupérieures de la Traduction. Nous répétons que, dans un très-grand nombre de comparaiſons où nous ſommes entrés vis-à-vis du Latin, le Traducteur nous a paru prendre très-bien ſon parti: ce doit être un homme du métier, un Ecrivain fait à traiter les matières de Médecine & de Chirurgie. On ne peut que l'inviter à mettre en notre Langue le reſte du Commentaire de M. Van Swieren.

C'eſt ce grand Ouvrage qui va préſentement attirer notre attention. Boerhaave expliquoit ſes Aphoriſmes dans les cours particuliers qu'il faiſoit chez lui. Mais ſouvent la briéveté du temps l'obligeoit à ſupprimer mille choſes importantes; ceux qui le ſuivoient en public ſe dédommageoient par l'abondance de ſes leçons; & ceux encore qui pouvoient l'entretenir

familièrement, tiroient de lui des lumières infiniment précieuſes. M. Van Swieten a eu l'avantage, durant 20 années, de ſaiſir Boerhaave, s'il eſt permis de parler ainſi, dans toutes les ſituations; de l'entendre en particulier & en public, en maître & en ami. Or, c'eſt de toutes les inſtructions qu'il a reçûes de ce grand homme qu'eſt formé, en grande partie, le beau Commentaire qui nous occupe ici, & dont toute la dédicace eſt compriſe dans ces mots : *Immortali memoriæ Magni Boerhaavii hæc Commentaria ſacra volui G. Van Swieten :* Dédicace qui, par ſa nobleſſe & par ſa vérité, détruit toutes les fades Epîtres Dédicatoires de nos Littérateurs.

Le premier de ces trois Volumes Latins traite, dans les 195 premieres pages, des maladies conſidérées du côté des fibres, des vaiſſeaux, des viſceres, des humeurs, de

l'excès & du défaut de circulation dans le ſang. Viennent enſuite toutes les matieres Chirurgicales dont nous avons parlé, & qui ſont l'objet des cinq Volumes de la Traduction Françoiſe publiée l'an paſſé.

Le ſecond Tome entame les maladies internes; & d'abord on commence par les fiévres en général: on entre delà dans les ſymptômes de la fiévre; on paſſe aux différentes eſpéces de fiévres; on arrive, vers les deux tiers du Volume, aux maladies aigues que la fiévre accompagne, & ce Sujet eſt continué dans le troiſiéme Tome qui vient de paroître: c'eſt à ce dernier que nous devons des attentions plus conſidérables, parce qu'il eſt plus récent; les deux autres étant connus du Public dès les années 1746 & 1747.

Or voici ce que M. Van Swieten nous dit, dans une Préface de

quatre pages, pour excuser les retardemens de son Commentaire. Cet habile homme n'est pas seulement premier Médecin de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine. Depuis l'érection du Collége Théresien, destiné à l'éducation de la haute Noblesse de l'Empire, on a voulu qu'il veillât aussi sur la santé de ces jeunes Elèves : c'est l'Impératrice-Reine elle-même qui l'a chargé de ce soin ; persuadée que les attentions qu'on donnoit à la Maison Impériale, devoient s'étendre aux enfans de tant de grands hommes ; à cette jeunesse qui est l'espérance de la Patrie : *Dignum ducens ut summorum virorum filii, Patriæ spes, eodem uterentur Medico, cui augustæ domûs salutem credere dignata fuerat.*

Comme l'Impératrice-Reine a réformé toutes les Etudes de ses vastes Etats, la Médecine a partagé ce bienfait avec toutes les au-

tres Sciences. Nous ne ſçavons ſi, pour la Théologie, la Philoſophie, les Belles-Lettres, les Mathématiques, on a pû trouver des Réformateurs comparables à M. Van Swieten chargé de remettre la Médecine ſur le pied d'honneur & d'utilité que cette ſcience mérite. Mais voici toujours la route qu'a pris ce docte Elève de Boerhaave, pour accélérer la réforme qui étoit commiſe à ſon zèle. Il a fait lui-même en public des leçons; il a préſidé régulièrement aux examens des Candidats; il a paru en chef dans toutes les aſſemblées de la Faculté. Quelle multitude d'occupations pour le premier Médecin d'une Cour nombreuſe! mais auſſi quelle étendue de ſageſſe & de vûes dans la Princeſſe qui a formé ce plan de conduite, qui en a ordonné l'exécution, & préparé les ſuccès!

Ce n'eſt encore-là qu'une par-

tie des travaux de M. Van Swieten. On l'a chargé du titre & des fonctions de Bibliothécaire de leurs MM. Impériales : on lui a confié en particulier le soin d'acquérir les Livres de Médecine, de Philosophie, de Philologie, d'Histoire, &c. Et comme l'Impératrice-Reine a donné des ordres très-précis pour écarter de ses Etats tous les Livres pernicieux en matière de mœurs & de Religion; comme d'ailleurs elle ne veut pas qu'on écoute, en ce genre, de légers soupçons ou de vains scrupules, il faut lire, examiner, juger avant que d'admettre aucun Ouvrage dans la Bibliothéque Impériale. Or, M. Van Swieten est le chef de ce Tribunal Littéraire ; & ce n'est point à son égard une de ces fonctions honorables & utiles dont on retire les profits & les agrémens sans y contribuer d'aucun travail : il lit, examine & juge tout avec les deux Gardes

de la Bibliothéque : ce qui ſuppoſe beaucoup de patience, de lumières, d'aſſiduité. Mais parmi tant de diſtractions différentes, comment donner, au temps convenu, la ſuite du Commentaire ſur Boerhaave ? L'Auteur, accablé d'affaires & très-diſpenſé de tenir ſa parole, ne laiſſe pas de demander grace encore au Public. Il excuſe ſes délais, & il promet de remplir, dans peu, le reſte de ſes engagemens, en publiant ſon quatriéme & dernier Volume.

Celui-ci (le 3^e^) eſt comme diviſé en deux parties. Dans la première, il achève ce qui concerne les Maladies aigues que la fiévre accompagne ; dans la ſeconde, il traite des Maladies Chroniques. Indiquons en peu de mots les principaux ſujets compris ſous ces deux branches de la diviſion. D'abord les Maladies aigues dont on parle ici, ſont la Pleuréſie, la Paraphréné-

ſie (ou le délire) les Maladies hyſtériques ; l'inflammation du Ventricule ; l'inflammation des Inteſtins; les *Aphtes* ou puſtules de la bouche ; les douleurs néphrétiques ; l'Apoplexie, la Catalepſie, l'Aſſoupiſſement. Enſuite les Maladies Chroniques que détaille l'Auteur, ſont la Paralyſie, l'Epilepſie, la Mélancholie, la Manie, la fureur ou Rage canine, le Scorbut, la Cachexie, l'Empyéme: le tout rempliſſant l'eſpace de 685 pages *In*-4°. Et tel eſt l'ordre méchanique de cette partie du Commentaire.

A l'égard du fond des choſes, nous ne pouvons que nous borner à quelques obſervations.

1°. Le Commentateur ne laiſſe jamais ſans explication le texte de Boerhaave, dès qu'il s'y trouve la plus légère difficulté, ou qu'il peut faire naître le moindre doute. Voici un exemple qui n'eſt pas le milliéme dont nous pourrions

faire usage : sur la Pleurésie, Boerhaave observe qu'il faut d'abord attaquer ce mal par une copieuse saignée ; mais comme on pourroit être arrêté sur le choix du bras qu'on doit saigner, M. Van Swieten nous apprend que les Anciens, tels qu'Hippocrate, Galien & Celse, ordonnoient la saignée *au bras du côté malade* ; qu'ensuite Arétée, Aëtius & plus récemment encore les Médecins Arabes s'étoient déterminés *pour le bras du côté opposé à la Pleurésie* ; qu'au XVI^e^ siécle, la lecture des Anciens, ayant repris faveur, Pierre Brissot, Médecin de Paris, avoit recommandé la saignée *au bras du côté malade*, & qu'il s'étoit même hazardé à enseigner la même doctrine en Portugal; mais que l'Université de Salamanque avoit condamné cette pratique comme une nouveauté ; qu'il s'en étoit même peu fallu qu'on n'obtînt une loi

de l'Empereur Charles V en faveur de la ſaignée *du côté oppoſé à la Pleuréſie.* Enfin M. Van Swieten remarque que, quoiqu'il pût paroître aſſez indifférent de quel côté ſe fit la ſaignée, depuis ſur-tout qu'on a découvert la circulation du ſang; de nos jours néanmoins MM. Sylva & Chevalier ont encore diſputé ſur cette queſtion; qu'au reſte le ſuccès favoriſant plus l'opinion de ceux qui ſaignent *au bras du côté malade*, il ſemble qu'on doit retenir l'uſage de cette ſaignée. Voilà une eſquiſſe des attentions qu'apporte notre Auteur au développement des Aphoriſmes de ſon Maître. Partout il eſt abondant, inſtructif, peut-être même un peu prolixe; mais ce défaut ne peut être reproché à un Ecrivain plein de choſes, & jaloux de ſe faire bien entendre.

2°. Tout cet Ouvrage eſt ſemé de traits hiſtoriques dont les uns

servent à exposer l'espéce, les symptômes, le progrès & les effets de chaque maladie : les autres sont destinés à mettre certains remèdes en crédit. Nous indiquerons deux exemples de ce dernier cas.

Boerhaave, parlant de la Mélancholie, conseille tantôt d'entrer dans les fausses idées des personnes attaquées de ce mal, & tantôt de leur résister avec force : sur quoi M. Van Swieten raconte deux faits, l'un pour la première partie du conseil de son Maître, & l'autre pour la seconde.

Un fameux Peintre croyoit que tous les os de son corps étoient de cire ; le Docteur Tulpi, qui le voyoit ne s'avisa pas de le contredire ; il lui dit seulement que cette maladie étoit connue des Médecins, & qu'il la guériroit en six jours, si le malade vouloit s'astreindre à un certain régime, dont un article capital étoit de ne se lever

ſur ſes pieds qu'au bout de trois jours, obſervant de ſe tenir ſimplement debout ſans faire le moindre pas en avant ou en arrière. Le Peintre mélancholique, perſuadé par ce diſcours que ſon Médecin penſoit comme lui, ſur la réalité de ſa maladie, fit exactement ce qu'on lui preſcrivit, & au bout de ſix jours il marcha, ſe promena comme un autre.

Un homme d'étude avoit gagné, dans ſon cabinet, la fantaiſie de croire que ſes jambes étoient de verre. Préoccupé de cette idée, il n'oſoit ni marcher ni ſe tenir debout; on le portoit de ſon lit à ſon feu, & il paſſoit là ſes jours, chagrin de ſa ſituation, & grondant tous ceux qui vouloient lui rendre quelque ſervice. Un jour ſa ſervante, apportant du bois pour entretenir le feu, déchargea lourdement ſon fardeau, & fit un fracas qui cauſa bien de

la terreur au bon homme : il se crut en mille piéces, il se mit à crier contre la fille qui, impatiente à son tour & voulant se venger de ce tintamarre, poussa une buche contre la jambe de son Maître. Le coup fut assez violent pour faire sauter le malade hors de son fauteil. On peut juger de ses lamentations & de ses fureurs : mais ce furent les dernières. Car ayant refléchi sur lui-même, & voyant que ses jambes étoient entières, il ne pensa plus au sujet de sa Mélancholie, il fut totalement guéri *.

3°. Dans ce vaste Commentaire, les citations, tant des Anciens que des Modernes, sont abondan-

---

* On trouvera de même des traits d'Histoire fort curieux dans tous les Articles de l'*Epilepsie*, *de la Manie*, *de la Cachexie*, ou plutôt dans tous ; car il n'est pas possible d'ouvrir ce Livre sans tomber sur ces sortes d'endroits qui font partie de la Méthode du docte Auteur.

tes, & il y a tout lieu de croire que l'Auteur eſt exact par-tout : nous avons vérifié cette exactitude dans pluſieurs paſſages d'Hippocrate, de Celſe, & de quelques autres : mais ce qui nous a encore plus frappés, c'eſt le reſpect profond que M. Van Swieten témoigne pour les Anciens, ſurtout pour Hippocrate. Il avoit puiſé ces ſentiments à l'Ecole de Boerhaave : trouverions-nous bien de pareilles autorités en faveur de quelques Médecins très-modernes, qui ſe croyent au-deſſus du Prince de la Médecine ?

## ARTICLE CXII.

*HISTOIRE DE LA VILLE & de tout le Diocèse de Paris. Tome I. Seconde Partie*, contenant les Eglises de cette Ville & de ses Faubourgs, qui sont régulières ou Monastiques, ou qui l'ont été primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité ou l'espéce de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu & dépendent encore ; *Avec le détail circonstancié de l'étendue de leur territoire & le dénombrement de toutes celles qui y sont comprises, ensemble diverses Remarques tant sur le Civil ou Temporel des mêmes lieux, & notamment d'une très-ancienne description des rues de Paris en Vers.* Vol. *in*-12.

*HISTOIRE*

*HISTOIRE DE LA BANLIEUE Eccléſiaſtique de Paris, contenant douze Paroiſſes, pluſieurs Abbayes & une Succurſale de S. Merry de Paris*, ſuivie de l'Hiſtoire de pluſieurs autres Paroiſſes ſituées tant à S. Denys, qu'autour de la même Ville, & aux environs; leſquelles forment le commencement du Doyenné de Montmorency, &c. Vol. *in*-12. *Par M. l'Abbé Lebeuf de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Prault Père, Quai de Gêvres, au Paradis. MDCCLIV. *Suite de l'Article LXXXIX, au II Vol. de Juillet.*

ON voit, par les deux Titres de cet Article, toute la matière de notre Extrait. D'abord il doit être queſtion des Egliſes de

Paris qui sont ou qui ont été Monastiques: ce qui forme cinq objets ou Chapitres. Car on nous parle 1° Du Monastère de S. Pierre & de S. Paul, aujourd'hui sainte Géneviéve. 2° Du Monastère de sainte Croix & S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des-Prés. 3° Du Monastère de S. Laurent, aujourd'hui réduit en Paroisse de ce nom. 4° Du Monastère de S. Martial ou S. Eloy, aujourd'hui Communauté des Barnabites. 5°. Du Monastère auquel a succédé l'Abbaye de S. Victor. Telle est la tâche de M. l'Abbé Lebeuf dans son second Volume; & les détails où il entre sont toujours marqués au coin de la critique & du goût d'Antiquité que tout le monde lui connoît.

CHAPITRE I. *Monastère de S. Pierre & de S. Paul, aujourd'hui sainte Géneviéve.* La Montagne de ce nom fut ornée du premier

monument que Clovis érigea pour ſignaler ſa converſion à la foi. L'Egliſe qu'il y bâtit, ſervit de ſépulture à lui & à la Reine Clotilde, ſon épouſe. D'autres perſonnes éminentes en vertu & en dignité y furent pareillement inhumées. La plus illuſtre & la plus célébre eſt ſainte Génevićve qui donna ſon nom à la Baſilique de S. Pierre & de S. Paul, peut-être avant le IX^e^ ſiécle; mais ſans faire diſparoître les premiers Titulaires. Quoique cette Baſilique, telle que nous la voyons, ſoit ancienne, on ne peut toutefois la reconnoître pour l'ouvrage de Clovis; on ne peut pas même aſſurer que ce monument du premier de nos Rois, ait duré juſqu'aux ravages des Normands. M. l'Abbé Lebeuf ne nie pas qu'il ne ſubſiſte quelque choſe des dehors de l'Egliſe où ces Barbares mirent le feu; mais il croit que *tout le travail du dedans,*

*piliers, voutes, petites colonades, n'est que du XIII siécle.*

Cependant (ajoute-t-il) *comme la disposition en est singuliére, le tout est vraisemblablement assis sur les anciens fondemens :* position qui ne fait l'éloge ni des premiers, ni des seconds Architectes. Il y a long-temps qu'on a décidé qu'il faudroit élever, sur cette Montagne, une Basilique digne de la Patrone de Paris. L'Antiquité, quand elle est maussade, ne mérite point d'égards ; c'est le cas de détruire pour montrer qu'on a secoué le joug de la Barbarie.

L'Eglise de sainte Géneviéve a été desservie d'abord par des Moines, ensuite par des Ecclésiastiques Séculiers ; enfin, depuis le milieu du XII^e^ siécle, des Chanoines Réguliers en ont l'administration. On parle ici de toutes les dépendances de cette Eglise ou Abbaye ; les plus considérables sont la Pa-

roiſſe de S. Etienne du Mont & celle de S. Médard. On y ajoute les Chapelles, les Communautés, les Colléges placés dans ce territoire; on n'oublie point les perſonnes illuſtres qui ont été inhumées à ſainte Généviéve: Clovis, le Cardinal de la Rochefoucaut & Deſcartes ſont les plus connus. On nomme auſſi quelques ſçavans qui ont brillé dans cette maiſon depuis la Réforme, entr'autres, les PP. Fronteau, le Boſſu, du Molinet, Sanlecque, &c. Il eſt beau de tenir compte des progrès de l'eſprit, après avoir marqué les révolutions des Monuments.

CHAPITRE II. *Monaſtère de ſainte Croix & S. Vincent, aujourd'hui S. Germain des-Prés.* L'Egliſe de cette Abbaye paroît très-ancienne, & cependant notre Auteur croit qu'*elle eſt le troiſiéme ou quatriéme Edifice en comptant celui de ſa fondation.* Il penſe auſſi

que l'Epoque du Portail & des figures dont il est orné, ne remonte pas au-delà du Règne de Robert: ce qui diminue beaucoup l'antiquité prétendue de ces Monuments. On doit examiner les raisons de M. l'Abbé Lebeuf, si l'on étoit surpris des changemens qu'il fait dans les idées communes. Toujours il prouve ses assertions, donnant aux choses qu'il avance le dégré de certitude ou de probabilité qui leur convient.

L'Abbaye de S. Germain est une des Maisons Régulières qui auroient pû fournir à l'Auteur une plus longue liste d'hommes illustres par leur érudition & par leurs Ouvrages. Si l'on ne trouve rien ici, sur ce point important, après avoir vû que les Ecrivains de sainte Généviéve n'ont point été oubliés, c'est que l'on a déja donné au Public une Histoire des sçavans Bénédictins de la Congrégation de

S. Maur. M. l'Abbé Lebeuf avertit à la page 313 de son premier Volume, qu'à l'égard des deux Maisons célébres de S. Martin des-Champs & de S. Germain des-Prés, *son intention a été de ne parler que de quelques Religieux de l'ancienne Observance*; il reconnoît que *la Réforme ayant fait revivre les Etudes dans ces deux Maisons, elles ont produit un bien plus grand nombre d'Auteurs, &c.*

L'ancien territoire de S. Germain des-Prés comprend une multitude d'Eglises dont trois sont Paroissiales; S. Sulpice, S. André des Arts, & S. Côme. La premiére est d'une étendue qui ressemble à celle d'un Diocése; & les constructions récentes, fruit de tant de soins & de tant de thrésors, la distinguent extrêmement des autres Paroisses de cette Capitale. La consécration qui en fut faite en 1745 n'échappe point à notre Au-

teur; mais il observe une chose assez singulière; c'est que dans les deux grandes Inscriptions qu'on a placées au dedans du Portail de cette Eglise, pour conserver la mémoire d'une Dédicace aussi solemnelle que le fut celle-là, on a oublié de marquer le jour de la Cérémonie. Par cette raison on ne le marque point non plus ici; mais nous pouvons y suppléer par ce que nos Mémoires, en Mars 1746, rendirent compte des principales circonstances de la Fête: or nous énonçâmes, dans cette relation abrégée, que le Clergé de France, en corps, concourut à la Dédicace de S. Sulpice le dernier jour de Juin 1745.

S. André des Arts est une Eglise bâtie en divers temps; c'est-à-dire, que le fond du Sanctuaire est du XIII^e^ siécle, & le reste bien postérieur; ensorte même que le grand Portail n'a guères plus de 100 ans.

L'Auteur rassemble ici beaucoup de particularités sur les Chapelles de cette Paroisse, & sur les personnes illustres qui y ont leur sépulture; c'est toujours à quoi il faut s'attendre dans une description comme celle-ci. Les Paroisses d'une Capitale immense sont le terme où vont aboutir & se perdre toutes les grandeurs humaines. Nous ne voudrions pas omettre une Anecdote que M. Lebeuf raconte en ces termes : » L'Eglise de S.
» André est devenue mémorable
» dans l'Histoire du Roi Louis XI.
» Jean Cœur, Archevêque de Bour-
» ges, avoit refusé à ce Prince de
» donner un Archidiaconat de son
» Eglise à un de ses Courtisans.
» Louis XI lui fit défense de retour-
» ner dans son Diocèse. Ce Prélat
» s'occupa donc à prêcher le Ca-
» rême dans la Chaire de S. An-
» dré. Ses sermons furent admirés,
» & le concours y étoit extraordi-

» naire. Le bruit de ces ſuccès » étant parvenu au Roi, il le ren- » voya à ſon Egliſe. « On voit là qu'au XV^e^ ſiécle, un Evêque étoit cenſé puni ou diſgracié quand on le retenoit à Paris, ſans lui permettre de réſider dans ſon Diocèſe. Il ne faut pas croire au reſte que Louis XI, fâché des ſuccès de ce Prélat, voulût les interrompre en le renvoyant chez lui : la Gaule Chrétienne d'où M. l'Abbé Lebeuf a tiré ce trait d'Hiſtoire, marque expreſſément que le Roi s'adoucit, *remiſit iram*, à cauſe des ſuccès de l'Archevêque.

CHAPITRE III. *Monaſtère de S. Laurent réduit en Paroiſſe.* Ce fut originairement une Abbaye, & c'eſt une Paroiſſe probablement depuis le XII^e^ ſiécle. L'Egliſe, ſouvent détruite & réédifiée, n'a pas quatre cents ans d'antiquité; la Dédicace en fut faite le 19 Juin 1429. S. Laurent a ſur ſon ancien

territoire la maiſon de S. Lazare dont les commencemens ſont fort difficiles à fixer. Selon M. l'Abbé Lebeuf, cette maiſon *ne doit être conſidérée que comme une célébre Léproſerie... Ce fut dans le XII. ſiécle qu'on commença à avoir une attention plus ſingulière de ſéparer les Lépreux d'avec le reſte du Peuple : delà l'origine de tant de Maladreries du titre de S. Lazare.* Ainſi, ce doit être vers ce même temps-là que la Maiſon de S. Lazare de Paris fut fondée; il en eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Rigord qui écrivoit en 1191. Les Religieux qui deſſervoient cet Hôpital étoient de l'Ordre de S. Auguſtin ; on donne ici la ſuite des Prieurs, laquelle s'éteignit en 1632, lorſque les Prêtres de la Miſſion y furent reçus en faiſant une penſion viagère aux anciens Religieux qui ſubſiſtoient ſans donner aſſez d'édification. Ainſi faudroit-il toujours

détruire ce qui n'eſt plus utile, & & ſubſtituer des Sociétés édifiantes à celles qui ont abandonné leurs devoirs.

Chapitre IV. *Monaſtère de S. Martial dit depuis S. Eloy.* La très-ancienne Egliſe de S. Martial fut deſſervie originairement par des Religieux qui ſuivoient peut-être la Régle de S. Colomban : près de cette Egliſe, S. Eloy établit un Monaſtère de 300 Religieuſes, & dès le IX<sup>e</sup> ſiécle l'Abbaye de S. Martial portoit le nom de S. Eloy. Au XII<sup>e</sup> ſiécle les Religieuſes tombées dans le relâchement furent diſperſées, & la Maiſon fut donnée aux Moines de l'Abbaye de S. Maur des-Foſſés qui n'eurent auſſi qu'un temps de ferveur & d'édification. En 1530, on réunit tout, c'eſt-à-dire, leur Abbaye & leur Prieuré à l'Evêché de Paris; & en 1629 l'Egliſe de S. Eloy, qui tomboit en ruine, fut

accordée aux Barnabites qui l'ont réparée. Les anciennes dépendances de ce Monaſtère ſont ſainte Croix de la Cité, S. Pierre des-Arcis, S. Pierre aux Bœufs, S. Bond, & la célèbre Paroiſſe de S. Paul dont ſainte Marguerite eſt un démembrement. L'Auteur diſcute tout ce qui regarde ces Égliſes ſur-tout celle de S. Paul où ſont inhumés François Manſart, Adrien Baillet, Pierre-Sylvain Regis, François Rabelais, &c.

CHAPITRE V. *Monaſtère auquel a ſuccédé l'Abbaye de ſaint Victor.* On n'a rien de bien précis ſur le Monaſtère qui a précédé l'établiſſement de cette fameuſe Abbaye : mais il paroît certain qu'il y avoit eu des Moines dans ce lieu, lorſque Guillaume de Champeaux, Archidiacre de Paris au XII^e^ ſiécle, le choiſit pour y mettre une Communauté de Chanoines Réguliers : Commu-

nauté qui fut dotée par le Roi Louis le Gros. » L'abbaye de S. » Victor devint très-célébre en » tout genre peu de temps après » sa fondation.... L'austérité de la » Régle n'empêcha pas que les » études n'y fussent florissantes, » & que cette Maison ne fût un » des lieux qui donna occasion à » l'établissement de l'Université de » Paris sur la Montagne voisine.... » Cette Abbaye fournit des Sujets » pour l'établissement d'une gran- » de quantité d'autres. Au bout de » 100 ans on en comptoit déja » quarante dont sainte Génevieve » de Paris étoit une des plus con- » sidérables ; & toutes ensemble » formoient la Congrégation de » S. Victor. «

L'Auteur parle des Edifices de cette Abbaye, des Reliques qu'on y conserve, des personnages illustres qui y sont inhumés, des sçavans qu'elle a produits, des rap-

ports intimes qu'elle a entretenus avec le Chapitre de Notre-Dame ; enfin, de l'*Esprit de retraite & de solitude* qui animoit les *anciens* Chanoines de S. Victor. Pour conserver cet Esprit, ils ne vouloient pas même sortir de leur enclos pour faire des processions ; & *craignant que les Cures dans les Villes ne les dissipassent, ils ne se soucièrent point d'en avoir une à Paris, quoiqu'elle parût à leur bienséance étant bâtie sur leur fond.* C'est celle de S. Nicolas du Chardonnet, qui a aussi son Article dans ce Volume. A la suite on trouve une *Piéce de Vers sur les rues de Paris* : monument de la fin du XIII^e^ siécle, par conséquent très-digne d'attention; mais inintelligible en plusieurs endroits, sans les Notes qu'y ajoute M. l'Abbé Lebeuf; c'est ce qu'il fait voir dans l'Ouvrage : nous passons au troisiéme Tome de cette Histoire.

On commence à y traiter des environs de Paris : ce qui ne doit pas affoiblir l'idée de ce Livre, ni faire croire qu'on va s'amuser à décrire des bagatelles. Les environs de Paris sont, à bien des égards, plus dignes de considération que la Ville même : en voici la raison. Tout ou presque tout est récent dans ces environs ; par conséquent notre goût moderne d'opulence & de magnificence a dirigé les constructions qu'on y a faites; au lieu que Paris comprend nécessairement encore beaucoup d'édifices barbares, gothiques, tout propres à le déparer, & à le défigurer. Ajouterions-nous que, dans les embellissemens même qu'on a voulu lui procurer depuis deux siécles, une espéce de fatalité s'est souvent opposée à la plénitude du succès ?

Quoiqu'il en soit, les environs de Paris sont distingués ici, en ce qu'on appelle *Banlieue Ecclésiasti-*

*que ;* & en ce qu'on connoît ſous le nom de *Pariſis.* La *Banlieue* Eccléſiaſtique contient douze Paroiſſes qui ſont Auteuil, Boulogne, Pacy, Chaillot, Clichy ſur Seine, Villiers-la-Garenne, le Roule, Montmartre, la Chapelle-S. Denys, la Villette, Charonne, Vaugirard. Chacune de ces Paroiſſes attache l'Auteur, qui n'oublie rien de ce qui peut intéreſſer les Antiquaires, & les gens curieux du Moderne. L'Antique a pourtant toujours la préférence, parce qu'il eſt moins connu, parce qu'il eſt plus difficile à deviner, & parce que M. l'Abbé Lebeuf excelle en ce genre.

Sur Auteuil, on recueille cette gentilleſſe toute récente. M. Gendron, Médecin très-renommé, a occupé, dans ces derniers temps, la Maiſon d'Auteuil qui avoit appartenu à Boileau : ce qui inſpira

à M. de Voltaire cet *inpromptu* la première fois qu'il y entra.

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais Enfans d'Apollon.
Sous le nom de Boileau, ces lieux virent Horace.
Esculape y paroît sous celui de Gendron.

Sur Pacy, on donne l'Histoire des Eaux Minérales de cet endroit, sans pourtant *juger* de ces Eaux en elles-mêmes, c'est-à-dire, du dégré d'estime qui leur convient. Indépendamment de toute Analyse, on peut assurer qu'il est presque de la politique qu'à la porte d'un Monde comme Paris, il y ait une Fontaine qui soit le rendez-vous au moins des Curieux. » Le Jardin » où sont les Eaux de Pacy est om- » bragé en partie par un bois de » haute-futaye, qui donne des pro- » menades charmantes aux Bu- » veurs, & qui est dominé par » quatre terrasses élevées l'une sur

» l'autre, ſous leſquelles il y a des
» Galeries pour les mêmes Buveurs
» quand il pleut. « Voilà de bonnes raiſons pour concilier de l'eſtime à un fontaine, incapable d'ailleurs de faire du mal puiſque c'eſt de l'Eau.

Sur Chaillot, il y eut en 1736 une Brochure charmante deſtinée à rendre ridicules les Eplucheurs d'origines & les Faiſeurs de notes. M. l'Abbé Lebeuf a connu cette bagatelle, & il en fait mention très-à-propos pour détourner les applications que l'eſprit de plaiſanterie pourroit encore ſuggérer. Cette précaution priſe, on explique, en ſtyle d'antiquaire, les Origines de Chaillot, avec toutes les viciſſitudes que le nom, l'Egliſe, la Seigneurie ont éprouvées. On y ajoute l'Hiſtoire des Monaſtères, des Edifices remarquables, des perſonnes illuſtres qui les ont occupés, &c.

Sur Montmartre, bien des détails qui concernent l'antiquité du Monastère ; les Martyrs qu'on y honore ; les changemens arrivés dans l'Eglise & dans la Communauté des Religieuses ; les Réformes qu'il a fallu y faire pour réparer les désordres de la guerre, & pour remédier aux abus inséparables de la communication avec le dehors. Dans le dernier siécle l'Abbesse, Marie de Beauvilliers, *fit revivre* à Montmartre *l'ancien esprit monastique.* L'Auteur souhaiteroit que la Réforme ne se fût point étendue jusqu'à l'habit. De temps immémorial, les Religieuses de cette Abbaye avoient été vêtues de blanc. » On les engagea » à présenter à Henri de Gondy, » Evêque de Paris, une Requête » par laquelle elles demandoient » à prendre l'habit noir, disant » qu'elles n'avoient pas fait pro- » fession de l'Ordre de S. Augu-

» ſtin, mais de S. Benoît, &
» d'autres raiſons auſſi mauvaiſes,
» comme de dire que l'habit blanc
» eſt ſujet à vanité & qu'elles n'é-
» toient pas à portée de l'entrete-
» nir propre, faute d'eau. Leur
» requête fut entérinée le 13 Mars
1612, &c.

L'Hiſtoire du Pariſis, ou plutôt le commencement de cette Hiſtoire, tel qu'on le voit dans ce Volume, embraſſe l'Egliſe, le Monaſtère, la Ville & les Paroiſſes de S. Denys, avec 19 autres Paroiſſes répandues dans la Campagne. S. Denys ſeul pourroit nous occuper long-temps, & nous devons néanmoins terminer notre Extrait. C'eſt donc une néceſſité de recourir au Livre où l'on trouvera une Diſſertation très-curieuſe ſur ce qu'on appelle le *Lendit.* Ce mot eſt impropre; il faudroit dire *l'Indict* du mot *Indictum :* car, originairement, c'étoit une aſſemblée

de Dévotion *indite* ou marquée pour être tenue dans la Plaine entre la Chapelle, Aubervilliers & S. Denys. Là l'Evêque & le Clergé de Notre-Dame de Paris ſe rendoient en cérémonie, & l'on y donnoit à une multitude innombrable de Peuple la bénédiction avec le bois de la vraie Croix. Cette inſtitution, faite, à ce qu'il paroît, au XII^e ſiécle, donna dans la ſuite occaſion à une Foire qui eſt devenue très-célèbre & qui ſeule ſubſiſte non dans la plaine, mais dans la Ville de S. Denys. Comme, dans les premiers temps, le Recteur de l'Univerſité & ſes Suppôts alloient ſe pourvoir de parchemin à cette Foire, & que la marche ſe faiſoit avec pompe, de-là vint la mode, pour les Ecoliers & pour les Maîtres, de faire des Cavalcades le jour de l'*Indict* ou du *Landit :* coutume ſujette à beaucoup d'inconvéniens & à de

grands ſcandales, mais qui ne laiſſa pas de ſubſiſter depuis même que le Recteur & ſes Officiers n'allèrent plus acheter de Parchemin à S. Denys. Aujourd'hui il reſte des veſtiges de l'ancienne Feſtivité dans le congé du Lundi qui ſuit la S. Barnabé, & dans quelques récréations ſcholaſtiques. Il faut voir toute cette deſcription dans le Livre de M. Lebeuf qui n'oublie rien. Nous abandonnons de même le reſte du Volume toujours plein de recherches & digne de faire plaiſir aux Curieux. La ſuite de l'Ouvrage paroîtra bientôt, & nous en rendrons compte volontiers.

## ARTICLE CXIII.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### De Paris.

LE sieur Julien de l'Hôtel-Soubise a des Exemplaires d'une belle suite d'Estampes dont nous allons faire la description d'après une Brochure Angloise intitulée, *Remarks on XII Historical designs of Raphael, and the Musæum Græcum & Ægyptiacum, or Antiquities of Greece and Egypt, illustraded by Prints intended to be published from Mr Dalton's Drawings, &c.* London. MDCCLII.

Nous ne saisissons, dans cette Brochure,

Brochure, que la partie qu'on nomme *Musæum Græcum & Ægyptiacum*, parce que c'eſt la ſeule qui ſe rapporte aux Eſtampes dont nous voulons parler, & que nous avons eues ſous les yeux. C'eſt une ſuite de 43 Planches, gravées d'après les deſſeins originaux de M. Dalton. Nous en repréſentons ainſi tous les ſujets.

I. Le Temple de Théſée à Athènes avec la vûe du Mont Ancheſmos. Cet Edifice, élevé peu de temps après la bataille de Marathon, eſt encore aſſez entier.

II. Trois Vûes du fameux Temple de Minerve, appellé *Parthenou.* Il fut bâti du temps de Péricles (environ 430 ans avant J. C.) par Ictinus & par Callicrate: on peut voir ſur cela Plutarque, Pauſanias, Meurſius, &c. Ce monument a ſubſiſté preſque entier juſqu'en l'année 1687, & il n'a été détruit que par un accident. Les

Turcs y avoient fait un Magaſin de poudres. Les Vénitiens y jettèrent cette année-là (1687) une bombe qui ayant pénétré juſqu'aux poudres, fit ſauter toute la partie ſupérieure, & ne laiſſa ſubſiſter que les extrêmités du bâtiment. Les Amateurs des Arts ne peuvent aſſez regretter cette perte. Les ruines de ce magnifique Edifice & les Eſtampes qu'on nous en donne, ſervent encore infiniment à l'inſtruction des Architectes curieux de réfléchir ſur l'Antique.

III. Plan du Temple de Minerve. Suivant l'échelle qu'on nous donne, le corps même de cet Edifice avoit 175 pieds de long ſur 75 de large. Nous diſons le *Corps de l'Edifice*, parce qu'il y avoit autour une colonnade détachée du Temple.

IV. Cinq planches repréſentant les Bas-reliefs de la Friſe du Portique intérieur du Temple de Mi-

nerve. La plûpart de ces figures ſont des Cavaliers qui domptent des chevaux.

V. Elévation du Temple des Vents, ou de la Tour d'Andronique à Athènes.

VI. Coupe du même Temple.

VII. Deux Planches repréſentant ſix Vents d'après les bas-reliefs de la Friſe du même Temple. Ces Vents ſont *Borée* (Nord); *Sciron* (Nord-Oueſt); *Zéphyre* (Oueſt); *Libs* ou plutôt *Méſolibs* (Sud-Oueſt); *Cæcias* (Nord-Eſt); *Apéliotes* (Eſt). Le caractère de ces figures eſt rendu avec cette force & cette vérité d'expreſſion qui élève ſi fort les Anciens au-deſſus des Modernes. On croit que, d'après une de ces figures, Raphael a repréſenté *Dieu le Père*, dans ſon magnifique Tableau de la *Création*, au Vatican. La reſſemblance qui ſe trouve entre l'air de tête de ces deux figures, eſt ſi parfaite, qu'il

est difficile d'en rendre raison, si l'on ne dit que l'une est la copie de l'autre. Raphaël a pû voir les desseins de François Giambetti, tirés en 1465, où ces figures étoient représentées; M. Spon assure qu'on les conservoit de son temps, dans la Bibliothéque du Cardinal Barberin. Ici nous ne faisons que transcrire l'Auteur Anglois, qui se seroit épargné la peine de recourir aux desseins de Giambetti, s'il avoit sçû que Raphaël envoyoit jusqu'en Grèce de jeunes Elèves *pour lui dessiner les Statues, les Bas-Reliefs & tout ce qui étoit propre à augmenter ses connoissances.* C'est ce que nous apprend le Vasari dans la vie de Raphaël, & après lui M. Mariette dans son beau Traité des Pierres gravées.

VIII. Le Temple d'Hercule, appellé communément *la Lanterne de Démosthène*, parce qu'on croit qu'il a été bâti aux frais de ce fa-

meux Orateur. C'eſt un morceau ſingulier d'Architecture: les Colonnes ſont d'un ordre compoſite que les Modernes ignorent, & dont il ne ſubſiſte point d'autre exemple.

IX. Une partie de la Couverture du Dôme de ce Temple.

X. Bas-Reliefs de la Friſe du même Temple. On y voit quelques travaux d'Hercule dont on ne trouve ailleurs aucuns veſtiges.

XI. Deux Vûes du Temple d'Erychtée à Athènes. On y remarque des Colonnes d'ordre Ionique, dans leſquelles l'Artiſte a dérogé avec beaucoup de hardieſſe & d'agrément, aux règles ſévères de cet ordre. C'eſt un des exemples qu'on peut citer pour faire voir que les Anciens ne ſe ſont jamais aſſujettis ſervilement aux régles générales de l'Art; & qu'ils ont crû pouvoir s'en affranchir, lorſque par-là ils trouvoient l'occaſion de plaire aux Spectateurs. On voit ici

quatre Caryatides d'un Ouvrage exquis.

XII. Chapiteaux en grand, Frises, Entablements du même Temple.

XIII. Une Caryatide de ce Temple, en grand.

XIV. Les restes d'un monument érigé par les Athéniens en l'honneur de Philopappus, sur la Montagne appellée *Musæum*. On lit encore, sur ce monument, deux Inscriptions, l'une Grèque, l'autre Latine, dont a parlé M. Spon dans son Voyage de Grèce, & après lui le docte Hoffmann dans son grand Dictionnaire.

XV. Un Arc de Triomphe érigé par l'Empereur Adrien à Athènes. On lit encore deux Inscriptions Grèques dont ce monument est orné; mais il n'est pas aisé d'en fixer le sens.

XVI. Deux Planches, l'une de l'entrée, l'autre de l'intérieur de

la Grotte d'Antiparos. La Grotte paroît illuminée par des flambeaux comme elle l'étoit lorsque M. Dalton y descendit avec sa compagnie & la dessina. Il a eu soin de représenter la manière dont on y descend. Les personnes représentées sont un Matelot Grec avec une échelle, & un Pappas ou Prêtre Grec avec des cordes.

XVII. Une Vûe du Mont Gibel ou Etna, avec la représentation des Rochers de couleur noire qui s'étendent, dans le voisinage de cette Montagne, plus de seize milles le long de la mer.

XVIII. Vûe de Constantinople, de Péra & de Galata, avec une partie de la Mer & l'entrée du Bosphore, prise de la Montagne au-dessus de Scutari. Cette Carte de Constantinople & de ses environs est supérieure à toutes celles qui ont paru jusqu'ici.

XIX. Vûe du Serrail de Scutari, aveç une partie de la Ville & de la Tour de Léandre.

XX. Sept Planches pour les Pyramides de Memphis. On a représenté le dehors, le dedans, la coupe de la Pyramide où l'on peut entrer. Cela se rapporte à ce qu'on a dans les autres Relations de Voyageurs.

XXI. Quatre Planches pour les Pyramides de Saccara.

XXII. La Colonne qu'on appelle *de Pompée*. Ce beau monument, tout de Granit & de quatre pierres seulement, subsiste à Alexandrie. Strabon n'en parle point; c'est ce qui fait croire au sçavant Pocok, que, du temps de Strabon, cette Colonne n'étoit point encore érigée. Le même Auteur estime qu'elle pourroit bien ne l'avoir été que sous Tite ou Adrien. M. Dalton & ses Compagnons croyent avoir remarqué

dans l'Inſcription les lettres AN... ON : ce qui pourroit faire conjecturer que ce Monument regarde *Antoine* qui a fait un aſſez long ſéjour à Alexandrie. Le ſilence de Strabon eſt un préjugé très-fort contre cette idée : mais enfin tous les Sçavans conviennent aſſez que ce n'eſt point Céſar qui a fait ériger cette colonne en mémoire de ſes ſuccès contre Pompée.

XXIII. Un Temple & une chambre qu'on voit dans les Catacombes à Alexandrie.

XXIV. Deux Planches dont l'une fait voir le plan ; l'autre l'entrée de ce Temple & de cette Chambre.

Ces 24 Articles contiennent les 43 Planches du Recueil.

On vient de publier le ſixiéme Tome du *Dictionnaire Apoſtolique à l'uſage de MM. les Curés & de tous ceux qui ſe deſtinent à la Chaire, par le P. Hyacinthe de Mon-*

*targon*, *Augustin de Notre-Dame des Victoires*, *Prédicateur du Roi*, *&c.* On y trouve 1°. selon le Plan des autres Volumes, les sujets suivans, *le Scandale*, *les Souffrances*, *le Respect dû aux Temples*, *l'emploi du Temps*, *les Tentations*, *la Vigilance Chrétienne*, *la Vocation* ou *le Choix d'un État de vie*. 2°. *Des Exordes pour tous les Dimanches* depuis le premier de l'Avent jusqu'à la Quinquagésime inclusivement. 3°. *Une Explication de tous les Articles du* Pater. Ce Volume sera le dernier que l'Auteur donnera sur la *Morale*; le reste de l'Ouvrage aura pour objet *les Mystères & les Panégyriques*. On ne peut que désirer l'exécution parfaite & complette d'un Livre si bien commencé.

On a répandu quelques Exemplaires d'une *Epître Philosophique sur la Fortune à M. de la Tourrette*,

*Conseiller à la Cour des Monnoyes de Lyon.* Par M. de la Porte, Gentilhomme du jeune Prince de Ligne. Cette Piéce commence ainsi :

Ami, tu me flattes en vain
Qu'un jour la fortune propice
Fixant par un retour soudain
Et ses erreurs & son caprice,
Me vengera de l'injustice
Que m'a faite son long dédain.

Non, non; par cet heureux présage
Je ne me sens point attiré.
Le passé m'a rendu trop sage,
Pour que jamais je me rengage,
Sur un espoir mal assuré,
Dans le rigoureux esclavage
Dont ma raison m'a délivré.

Cent fois la Déité cruelle
Qui, selon toi, par ses présens
Doit me payer de tout l'encens
Que mon cœur à brûlé pour elle,
Cent fois, dis-je, cette infidelle

Par l'apprêt d'un pareil bonheur,
A joué ma crédule ardeur, &c.

Il y a de la facilité & de l'agrément dans cette Epître; mais quelques inutilités causées sans doute par le désir de converser longtemps avec un ami.

*Traité d'Ostéologie*. Par M. Bertin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, ci-devant premier Médecin du Prince des Valaquies & Moldavie, ancien Professeur de Chirurgie, & premier Médecin d'une des Armées du Roi. *4 Vol. in-12, chez Vincent, rue S. Severin.* MDCCLIV. Cet Ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première est renfermée l'Ostéologie en général. Dans la seconde, l'Auteur décrit les os de la tête en particulier. Dans la troisiéme, est

renfermée l'exposition des os de l'épine, de la poitrine, du bassin, & des extrémités supérieures. La 4^e traite des os des extrémités inférieures. La Preface, qui contient 80 pages, roule sur l'étude de l'Ostéologie : on y donne toutes les notions générales du squélette; on explique l'ordre selon lequel il convient d'expliquer tous les os, & tous leurs usages ; on indique des moyens pour fixer l'attention des Eleves. L'auteur cite à ce sujet sa propre expérience : argument d'un très-grand poids dans un homme qui a long-temps étudié & enseigné, qui a passé par les leçons ordinaires, & qui a sçu les rectifier par ses réflexions, &c. Voici un avis important : il faut être Physicien & Anatomiste pour goûter les plaisirs attachés à l'Etude des os. Combien de gens ne trouvent dans le squélette qu'un assemblage affreux d'os décharnés,

qu'un reste de matière qui a échappé à la pourriture & à la faim dévorante des vers! Il y a peu d'Etudians à qui ces tristes idées ne se présentent au commencement de leurs études; il y a même des esprits assez foibles pour se laisser aller à ce qu'elles ont de plus rebutant, & qui terrassés, à l'aspect du squélette & du cadavre, renoncent pour jamais à l'Anatomie. Ils ont raison; ils ne sont pas dignes d'aspirer à la gloire de guérir des hommes. *Tout ceci est de l'Auteur qu'il faut suivre dans les détails de son Ouvrage.*

On trouve *chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science*, deux Ouvrages d'un Suédois assez habile, nommé *Urbain Hierne, Premier Médecin du Roi de Suède & Président du Collége Royal de Médecine.* Le premier est un Livre élémentaire sur la Théorie & sur la

pratique de la Chymie, sous le titre de *Parasceve sive præparatio ad tentamina in Reg. Laboratorio Holmiensi peracta, &c.* Le second est le Recueil des Essais Chymiques, faits par le même Auteur (M. Hierne) *Tentaminum Chemicorum in Reg. Laboratorio Holmiensi peractorum. &c.* Le premier de ces Volumes avoit déja paru; le second paroît pour la premiere fois, & la présente Edition, à laquelle sont jointes des Remarques de M. Jean Gotschalk Waller, est publiée après la mort de l'Auteur. Ce sont deux Volumes *in*-8° qui peuvent se relier en un. Il paroît que les Amateurs de la Physique peuvent faire accueil à ces Ouvrages, qui n'ont pourtant pas l'avantage d'être bien écrits en Latin.

*Nouvelle Edition des Fables de la Fontaine.*

On promet au Public une Edi-

tion des Fables de la Fontaine en quatre Vol. *in-fol.* dédiée au Roi, & ornée de 276 Planches de même grandeur. Ces derniers mots signifient qu'il n'est pas ici question de gravures, à la manière des Vignettes dont on pare si communément les Livres. Il s'agit, dans le projet qui s'exécute, d'Estampes en grand : chacune d'elle doit être comme un Tableau bien terminé ; & si l'Ouvrage de la Fontaine n'existoit pas, ou plutôt si l'on ne vouloit pas en faire une Edition ; toutes les Estampes qu'on nous prépare formeroient, prises ensemble, une suite digne de figurer dans le plus beau Cabinet.

Mais on se propose de nous donner tout ; & le texte de l'Immortel la Fontaine, & les actions de ses Fables animées par le Burin : entreprise singulière, qui ne pouvoit être l'ouvrage d'un seul homme ni d'un seul talent. Il a fallu le

concours du Deſſein, de la Gravûre, de la Typographie; ſurtout celui du zèle & du goût, ſans compter les facultés pécuniaires, puiſque le projet ſuppoſe des frais immenſes.

La partie du deſſein a été remplie par le ſieur Oudry qu'il ſuffit de nommer. On ſçait que jamais perſonne ne ſçut rendre plus parfaitement que lui, la figure, les couleurs, les attributs, les jeux des Animaux. Eſope (dit-on) reçut autant de gloire du crayon d'Ariſtodème que de ſes propres Fables. C'eſt probablement le cas où ſe trouve la Fontaine : s'il eſt ſupérieur à Eſope, il y a tout lieu de croire auſſi que le Peintre qui nous a deſſiné ſes Fables, l'emporte ſur Ariſtodème. Au reſte, nous ajoutons ici une obſervation importante, & qui releve infiniment le prix de cette belle Collection de Deſſeins. M. Oudry ſe

l'étoit faite à lui-même dans ces momens où le génie inſpire & guide un Artiſte : momens qui ne ſont troublés ni par le tumulte des affaires, ni par la voix impérieuſe de l'intérêt, ni par la préſomption de l'amour-propre. C'étoient des Etudes que cet homme célébre préparoit à ſon pinceau, & dont il a ſçu tirer dans la ſuite tant de chef-d'œuvres admirés au Sallon & par-tout.

Quoique nous ſoyons dans un ſiécle amateur des belles choſes, il ne faut pas croire que tout veſtige de barbarie en ſoit exclus, & que les richeſſes de l'art doivent être pour toujours à l'abri des attentats de l'ignorance. Le Recueil de M. Oudry pouvoit périr comme tant d'autres excellentes productions; & ce malheur auroit été ſans reſſource, ſi la Gravûre n'eût pas été chargée de conſerver un ſi précieux dépôt. C'eſt en multi-

pliant les copies qu'elle rend cet important service, & voici les mesures qu'on a prises pour donner aussi du beau en ce genre. M. Cochin, de l'Académie Royale de Peinture, & Garde des Desseins du Roi, s'est chargé de graver & de faire graver les Desseins de M. Oudry. Et comme il se trouve dans les Fables de la Fontaine un nombre de figures humaines qui n'avoient été ni bien terminées, ni exactement dessinées, parce que l'Auteur (M. Oudry) s'étoit particulièrement attaché aux Animaux qui sont la partie où il excelle ; le même M. Cochin a pris soin de donner le dernier dégré de perfection à ces figures. Ensorte que tout l'Ouvrage doit être extrêmement fini dans ce qui en fait l'objet principal, & il ne le sera pas moins quant à l'exécution des Planches. Les plus habiles Graveurs de Paris entrent dans le pro-

jet & s'y portent avec le zèle & l'intelligence qu'exige la grandeur de l'entreprise.

Seroit-ce donc présentement la Typographie qui refuseroit de concourir au succès d'une si singulière Edition ? A la vérité, on ne nous promet point un Livre neuf : mais ce Livre a toujours les graces de la nouveauté , quoique tout le monde le sçache par cœur. On ajoute ici une vie de la Fontaine plus en grand & mieux travaillée qu'elle ne l'avoit été jusqu'ici. On s'est donné des soins pour rendre l'édition la plus correcte & la plus complette qui ait encore paru : on a consulté & comparé toutes les Editions précédentes , & de là il s'est formé un résultat tout à l'avantage de ce qu'on va nous donner.

Quant au Papier, aux Caractères, aux Fleurons, Culs-de-lampe, Lettres-grises & toutes les décora-

tions d'uſage, on conçoit aſſez que rien n'a dû être épargné. Ce ſeroit une belle œconomie que de verſer l'argent à pleines mains pour les Planches d'une Edition de la Fontaine, & de gouverner en avare la partie Typographique de ce Livre ! Il falloit quatre *In-folio* pour la magnificence de l'Ouvrage. On les annonce, on les propoſe au Public, & l'on promet même pour le mois de Novembre prochain, le premier Volume ; les autres le ſuivront de ſix mois en ſix mois.

On n'avoit pas ſongé d'abord aux moyens œconomiques d'une Souſcription ; les deſirs de pluſieurs Curieux ont forcé en quelque ſorte de prendre cette voie quelquefois trompeuſe & ſouvent plus utile aux Libraires qu'aux Acquéreurs de Livres. La Souſcription dont il s'agit eſt d'une eſpéce particuliere. On ne délivrera ſon argent, on ne ſe déterminera même à ſouſ-

crire que quand le premier Volume sera public. Par ce moyen on jugera soi-même de tout l'Ouvrage, & du bon emploi de la somme destinée à l'acquérir.

On payera en retirant

| | *Papier ord.* | *Gr. Rais.* | *très-gr. Pap.* |
|---|---|---|---|
| le I Vol. | 72 l. | 84 l. | 96 l. |
| le II Vol. | 48 | 60 | 72 |
| le III Vol. | 48 | 54 | 60 |
| le IV Vol. | 48 | 54 | 60 |
| Total | 216 | 252 | 288 |

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront, pour chaque Volume en feuilles, pour le papier ordinaire 75 liv. pour le grand raisin 87 liv. pour le très-grand papier 100 liv. Il n'y aura que cent Exemplaires en grand raisin, ainsi qu'en très-grand papier.

# TABLE
## DES ARTICLES
De Septembre, 1754.

ARTICLE CVI. *Théologie Payenne, &c.* pag. 2117
ART. CVII. *Idée de la Poësie Angloise, &c.* 2141
ART. CVIII. *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique,* Suite de l'Article CII, au mois d'Août, 2164
ART. CIX. *Bibliothéque du Poitou, &c.* 2184
ART. CX. *Réflexions d'un Patriote, sur l'Opéra Italien, &c.* 2202
ART. CXI. Gerardi Van Swieten Commentaria in Hermanni Boerhaave Aphorismos, &c. *Commentaires de M. Van Swieten sur les Aphorismes de Boerhaave, &c.* 2231
ART. CXII. *Histoire de la Ville & de tout le Diocèse de Paris, &c.* 2256
ART. CXIII. *Nouvelles Littéraires.* 2280

# *ERRATA*

## De Juillet, 1754. II Vol.

Pag. 1911. l. 19 probablament *lis.* probablement. P. 1912. l. antep. *tergiminis*, lis. *tergeminis.*

## *D'Août.*

P. 2084. l. 10. recueillis *lis.* recueilli.

## *De Septembre.*

P. 2122. l. 4. avoir *lis.* voir. P. 2131. l. premiere, coupable, *ôtez la virgule.* P. 2138. l. 17 les prémices, *lis.* les meilleures prémices. P. 2143 l. superficielles *lis.* superficiels. P. 2149. l. 10. sujet ; *ôtez le point & la virgule.*
P 2152. l. 13. Anglois : *mettez un point & une virgule.* P. 2185. l. 2ciences *lis.* sciences.

---

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15, Août 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTI

# MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*


OCTOBRE, 1754. I Vol.

*A PARIS,*

Chez BRIASSON, Libraire rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCÉS
au mois de Janvier 1701, comprennent
actuellement 671 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 17 0. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 13. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*OCTOBRE, 1754. I Vol.*


## ARTICLE CXIV.

*ÉLÉMENS DU COMMERCE*, deux Parties en deux vol. *in*-12. A Leyde, & se trouve à Paris, chez Briasson, David l'aîné, le Breton, Durand, &c. MDCC LIV. *Suite de l'Article XCV, au mois d'Août 1754.*

NOUS allons reprendre au Chapitre V^e^ de l'Ouvrage; c'est-à-dire, à l'endroit où finit notre premier Extrait. Il s'agit ici *de la Navigation :* l'Auteur la range dans la Classe des Manufactures. Pour justifier cette idée, il ne faut que se rappeller toutes les espéces de matières qui entrent dans la simple construction des bâtimens, & le nombre des différens Ouvriers qu'il y faut employer. Le transport des marchandises n'en occupe guéres moins. Ce sont-là des avances nécessaires; le Marchand les fait indépendamment de tous les risques qu'il court, & des pertes qu'il essuie, quand la vente de sa marchandise n'est pas heureuse. Ainsi le profit de la Navigation est aussi clair que celui de l'Agriculture, & des Manufactures, & il acroît les forces réelles & relatives du corps politique.

Pour jouir du profit de la Navigation, il faut avoir du superflu à exporter : l'Agriculture & le travail induſtrieux en font donc la baſe ſolide. Mais en retour c'eſt la Navigation qui fait valoir le ſuperflu d'un Etat ; il n'a de prix que celui qu'elle lui aſſure. Le Peuple qui n'eſt que vendeur, eſt toujours à la merci du Peuple Navigateur. De-là 1° l'avantage de multiplier dans un Etat les bons Ports pour faciliter la Navigation & en augmenter la concurrence ; 2°. la néceſſité de reſtraindre les Ports francs à la réexportation des denrées dont l'uſage eſt intérieurement prohibé : entre ces deux genres de Navigation, l'exportation & la réexportation, il faut mettre une ſorte d'équilibre ; 3° le beſoin d'abréger & de ſimplifier toutes les expéditions, & d'en retrancher toutes les formalités qui pourroient retarder ou embarraſ-

ser le cours de la Navigation ; 4°
l'obligation d'accorder des gratifications aux Navigateurs pour les mettre en état de soutenir la concurrence des Etrangers dans les branches qu'on veut soutenir. Les Ports de l'Etat sont toujours fermés, quand l'avarice en tient la clef. Alors l'ouverture en est trop chère, pour que le Négociant trouve son compte à la payer. C'est une réflexion de Cassiodore, citée en Latin par notre Auteur * ; il s'en appuye, pour conseiller à l'Etat la suppression de tous les droits à la sortie de ses productions, & pour n'en permettre que sur les importations. » C'est (dit-il) avec de » grandes mises d'argent que les » Négocians amassent leurs richef-

**Avara manus portus claudit ; & cùm digitos contrahit, navium simul vela concludit : meritò enim illa mercatores cunctì refugiunt, quæ sibi dispendia esse cognoscunt.*

» ses ; les Etats ne peuvent se sou-
» straire à la loi du Commerce,
» s'ils en veulent éprouver les bé-
» néfices.

La Navigation d'un Etat ne devient florissante qu'autant que la concurrence des gens de mer y est vive & animée : quoique la concurrence des Négocians en soit la vie & l'aliment principal, tout ce qui contribue au bonheur & à la sûreté de cette profession, en fortifie la vogue. En Angleterre, on prend, sur les Vaisseaux Marchands, des Matelots quand on en a besoin pour les vaisseaux de guerre. Selon M. Mélon, cette méthode est injuste ; notre Auteur la justifie en démontrant que le Matelot n'y perd rien, & qu'il en résulte des avantages, qui sont très-précieux au Gouvernement.

On ne manque pas de conserver à la Pêche tous les droits qu'elle a sur sa Navigation : » elle est

» (dit l'Auteur) toujours le berceau & l'école la plus sûre des matelots.... Les grandes pêches ont toujours été l'époque d'une grande Navigation marchande, & d'une grande Marine..... Un Peuple qui vend au-dehors le produit de ses pêches, fait un gain aussi clair que s'il vendoit les vins & les bleds du crû de ses terres. « Sans s'étendre beaucoup sur l'intérêt qu'ont les Etats d'entretenir, à grands frais, des forces navales, l'Auteur en fait sentir assez toute l'importance; les forces navales protègent l'industrie qui est l'unique soutien de ces forces. Le Commerce rend presque toutes les nations rivales; mais la querelle qu'il suscite entr'elles, ne se décide que par leurs forces maritimes.

La supériorité de marine entre deux nations ne dépend pas toujours du nombre & de la force des

vaiſſeaux : c'eſt un problême qu'on ne doit point réſoudre, ſans y comprendre & compenſer tous les avantages que peut avoir une moindre nation pour en réduire une plus grande à l'inaction : on n'y doit donc pas oublier les poſitions favorables, la diſtribution commode, & le ſoutien mutuel de ſes forces, &c. de ſorte que » ſi la proportion eſt toujours exa-» cte entre la Marine de deux Etats, » la ſupériorité de l'un ſur l'autre » dépendra de la célérité & du ſé-» cret des armemens ; du génie des » chefs ; de l'expérience, du cou-» rage & de l'impétuoſité des gens » de mer, tant Officiers que Mate-» lots ; de la manière de combat-» tre ; du meilleur approviſionne-» ment des Flottes, des Eſcadres, » des Arſenaux ; de la meilleure » combinaiſon des diverſes expé-» ditions réciproques. «

Ch. 6^e^. *Des Colonies.* Ce ſont

des portions de ses Sujets qu'un Etat transporte dans un autre pays, & qu'il y fixe, sans rien perdre des droits qu'il a sur leurs personnes. L'esprit de Commerce a été le fondateur des Colonies. Notre Auteur en distingue deux sortes. Les unes se bornent au Commerce, les autres y joignent l'Agriculture. Celles-là sont des entrepôts, tels que nous en avons aux Indes Orientales : l'idée de conquête n'entre point dans leur institution. Celles-ci s'établissent par les armes : on ne s'approprie un terrein étranger que par la force ; pour l'usurper sur ses Possesseurs naturels, il faut que la violence les en chasse, ou les dompte. Ce n'est qu'en s'y fortifiant qu'on affermit sa domination. Les provisions d'armes & de vivres, les envois fréquens de vaisseaux & même d'Escadres sont les moyens d'y protéger le Commerce ; & d'écarter l'Etranger, rival

ou ennemi. Pour ce qui eſt du Peuple aſſujetti, on lui doit un bon traitement; ſi on le lui refuſe, jamais on ne ſera ſûr de ſa ſoumiſſion & de ſa fidelité. Avec les Peuples libres, s'il en reſte qu'on n'ait pû ſubjuguer, il faut de la bonne foi, de la juſtice, de la prévention, &c.

Quant aux Colons, leur ſûreté, tant intérieure qu'extérieure, roule ſur les mêmes principes que celle de tous les Peuples; leur bonheur, ſur un travail plus lucratif que leur procure leur tranſport: leur dépendance de la Métropole, ſur leur reconnoiſſance & ſur leur ſubordination conſtamment entretenue. Ainſi les Loix des Colonies doivent ſe tirer des intérêts de la Métropole, & tendre à favoriſer parmi les Colons la population, l'Agriculture & le Commerce, en aſſurant dans la Colonie aux denrées que la Métropole peut lui

fournir, une préférence exclusive à celle de tout Etranger ; & aux Manufactures de la Métropole, quand elle y trouve son avantage, la préférence sur celle de la Colonie même, qui n'en devroit point avoir en concurrence, &c.

II^e Partie. Ch. 7. *Des Assurances.* Faire le commerce des Assurances, c'est (selon notre Auteur) se rendre propre le risque d'autrui sur tel ou tel objet à des conditions réciproques qu'on exprime dans un Contrat mercantil sous signature privée. La nature de ce Commerce, ses différentes espéces, ses Loix, ses avantages, la conduite des Chambres d'assurance, l'utilité de leur concurrence, sont autant d'articles sur lesquels notre Auteur donne toute la satisfaction possible à son Lecteur. L'origine de ce genre de Commerce est due aux Juifs ; on en trouve ici l'Histoire abrégée jusqu'en 1750.

Le Commerce des *Assurances* est en quelque sorte privilegié, du moins la Loi lui donne partout la préférence : cette prédilection est fondée sur la condition de l'Assureur qui est continuellement exposé à être trompé, sans pouvoir jamais tromper. Aussi par-tout, où la matière du risque n'existe pas, toute assurance est jugée nulle.

Ch. 8^e^. *Du Change.* Selon sa méthode, l'Auteur divise & définit les différentes espéces de change, ensuite il le considère principalement comme le *transport qu'un Négociant fait à un autre des fonds qu'il a dans un pays étranger.* Comme, sous ce rapport, son origine se tire de la multiplicité des dettes réciproques, sa nature ne peut consister que dans l'échange de ces dettes ou des débiteurs : dans cet échange, on épargne le risque & les frais du transport ; & les Lettres de Change ne sont pas moins

efficaces que le métal dont elles représentent la valeur.

Le prix du Change est une compensation pour l'inégalité intrinséque qui fait, entre les monnoies de différens Etats, une différence, & pour les autres circonstances qui affectent l'échange, c'est-à-dire, qui le rendent plus ou moins nécessaire, difficile, convenable, dispendieux, &c. Ainsi, cette compensation a deux rapports; dans le premier, on a ce qu'on appelle *le pair du prix du Change*; dans le second, on a le *cours du prix du Change.* L'un marque le point d'égalité intrinséque entre les monnoies qu'on échange, ou leur pair réel; l'autre indique combien ce pair réel est dérangé par les accidens qui en éloignent le prix du change. Ces accidens sont l'altération du crédit public, & l'abondance ou la rareté des créances d'un pays sur un autre.

Si Londres a moins de crédit que Paris, ou si Londres doit plus à Paris que Paris ne lui doit, Paris ne peut faire des avances pour Londres, ou en payer les dettes qu'avec des risques sans aucun avantage : Paris ne se chargera donc point d'avancer pour Londres ou de l'acquitter sans une compensation ; Paris déboursera donc moins pour Londres qu'il n'en recevra, & cet accident sera une balance de Commerce que Paris gagnera sur Londres. Si cet excédent est de 4 sur 1000, 1000+4 de Londres ne vaudront à Paris que 1000 ; & par la raison inverse, 1000 de Paris vaudront à Londres 1000+4. Le Change de Londres à Paris sera donc plus bas, c'est-à-dire, plus désavantageux, & celui de Paris à Londres plus haut ou plus avantageux de 4 sur mille. Le cours du prix du Change entre ces deux Villes varie com-

me les accidens dont il dépend, & dont la nature eſt de varier ſans ceſſe. Si le Change entre ces deux Villes ſe fait par le moyen d'une troiſiéme, où le cours du Change ne ſoit pas dans la même raiſon qu'entr'elles, ce circuit altérera les conditions du Change, & les rendra meilleures pour Londres, ſi Londres a plus de crédit & plus de créance dans cette Ville intermédiaire que dans Paris. Il faut voir dans le Livre même les détails, & les calculs où l'Auteur entre pour développer les effets du Change : on ſe convaincra que les opérations de ce Commerce ſont très-ſçavantes & très liées aux opérations politiques du Gouvernement.

De toute cette doctrine il réſulte 1° qu'un Etat peut, ſur le cours mitoyen de ſes Changes avec tous les autres Etats pendant un certain temps, juger ſi durant ce même

espace, la balance générale du Commerce lui a été avantageuse; 2° que tout excédent des dettes réciproques de deux Nations, doit être payé en argent, & par conséquent est une perte pour le thrésor de la Nation qui le paie; 3°. que le Peuple redevable de cette balance perd, dans l'échange des débiteurs, une partie du bénéfice qu'il eut pû faire sur ses ventes, & que le peuple créancier, outre cet excédent qu'il reçoit en argent, gagne une partie de sa dette réciproque dans l'échange qui se fait des débiteurs; 4°. que quand les dettes d'une Nation sont capables d'opérer une baisse considérable sur ses changes, il lui est plus avantageux de transporter l'argent en nature, que d'augmenter sa perte en la faisant ressentir au Commerce. Voilà les conclusions utiles que le sçavant Auteur tire,

avec évidence, de ses profondes spéculations sur le Change.

Ch. 9^e^. *De la Circulation de l'argent.* L'or, l'argent & le cuivre sont des métaux qui doivent à l'opinion leur valeur dans le Commerce : les hommes sont convenus d'en faire des signes qui représentent leurs autres richesses, & qui en sont l'équivalent. Ce sont donc des richesses de convention élevées par l'usage commun au niveau des richesses réelles. Ainsi, avec ces métaux, par voie d'échange, on se procure toutes les denrées dont on manque. Dans ces échanges la cupidité peut être tentée d'infidélité : pour obvier à ces fraudes, les Etats ont marqué leur sceau sur les espéces mobiles : ce sceau en marque le poids & le titre, c'est-à dire, la quantité & la qualité, ou le dégré de finesse & de pureté du métal. Le titre n'étant pas partout le même, ni les poids synonymes, notre Auteur en dé-

duit l'obligation qu'il impoſe au Légiſlateur d'obſerver la proportion que ſuivent les Etats voiſins quant au poids & quand au titre, déduction faite de la valeur intrinsèque de l'alliage qui déroge à l'égalité du poids & du titre. En négligeant cette proportion, un Etat qui donneroit plus de valeur à l'un des métaux qu'il n'en a dans les Etats voiſins, s'*appauvriroit réellement & relativement par l'échange qu'il en feroit avec les métaux qu'il ne priſe pas aſſez.* » Ainsi (conclut notre Auteur) l'intérêt de chaque Société exige que » la monnoie fabriquée avec chaque métal ſe trouve en raiſon » exacte, & composée de la proportion unanime des titres & de » la proportion du poids obſervée » par les Etats voiſins «. De-là coule une foule de conſéquences auſſi géométriques que pratiques : on y trouvera la ſolution de tous les

problèmes qu'on peut proposer sur les opérations qui combattent ou favorisent, dans un Etat, la circulation des métaux & l'augmentation de leur masse.

L'argent * n'est attiré que par les denrées ; toute sa valeur dépend du besoin ou du désir qu'on a de ces denrées. L'argent n'a donc qu'une fonction, c'est d'être l'équivalent des denrées : mais plus sa masse augmente dans un Etat, celle des denrées restant la même, plus la masse des denrées renchérira, & par conséquent la valeur de l'une est toujours en raison directe de la masse de l'autre.

La circulation n'étant que l'échange réitéré des denrées contre l'argent ou de l'argent contre les denrées, elle ne tend qu'à établir

* Le terme d'*argent* est pris ici dans le sens, où, selon l'usage, il comprend toutes les richesses de convention.

entre l'argent & les denrées une concurrence parfaite, qui les partage sans cesse entre tous les habitans d'un pays. De ces principes évidens, il s'ensuit 1°. Que tout amas d'argent qu'on retire du Commerce, diminue la masse commune, & devient nul pour la circulation : c'est un argent aussi oisif dans la Société que s'il n'étoit pas sorti de la mine. 2°. Que la soustraction de cet argent diminue la valeur des denrées : car cette valeur ne répond qu'à l'argent qui circule : la denrée perd autant de son prix que la circulation perd de sa masse. Ainsi tout obstacle à la circulation rompt leur équilibre, & précipite la chûte des denrées. 3°. Que l'argent resserré diminue le profit du Peuple industrieux, & par conséquent sa consommation ; car moins il gagne, moins il consomme. 4°. Que le Commerce ressent toute la perte

de la circulation & ne peut réparer le tort qu'il en souffre que par des emprunts. Pour faire sortir l'argent des coffres, où il est enfermé, il faut que son maître trouve plus d'avantage à le prêter qu'à le commercer. De-là naît l'usure. 5°. Que plus l'intérêt de l'argent augmente, plus la valeur des denrées doit diminuer, car c'est sur le prix de la denrée qu'on prend & qu'on paye l'intérêt assigné à l'argent. Si cet argent n'est emprunté que pour être échangé avec les denrées de l'Etranger, les conséquences, comme on le voit assez, seront encore plus fâcheuses pour l'Etat & pour son Commerce. Sans suivre plus loin les importantes conclusions que l'Auteur tire de ses principes, nous en avons assez extrait pour inférer que toute opération politique qui nuit à la circulation en faisant resserrer l'argent & en diminuant la confiance publique,

est

eſt une opération funeſte à l'Etat & à ſon Commerce. Les Négocians ſont les *Œconomes de leur Nation* (dit notre Auteur) elle ne ſçauroit donc trop favoriſer leur Commerce. Le Légiſlateur doit ſe regarder comme le chef de tout le Corps des Négocians. Il doit au nom de l'Etat, entrer dans leurs opérations, en régler & ſoutenir l'harmonie, comme ſi tout l'Etat n'étoit qu'un particulier, dont toutes les Compagnies de Commerce, comme autant de Bureaux, tous les Négocians, comme autant de Commis, concourent à groſſir la fortune.

Le Commerce étranger eſt la ſource d'où la circulation tire la plus avantageuſe augmentation de ſa maſſe : mais pour en rendre le bienfait plus ſenſible, il faut que l'argent, introduit dans l'Etat par cette voie, ſoit continuellement réparti parmi le Peuple : en

augmentant ſon aiſance, il augmente ſa dépenſe ; il échauffe & aiguiſe ſon induſtrie, & par conſéquent il donne du mouvement à la circulation ; il en anime les reſſorts : où le bonheur eſt ſi général, la population eſt toujours abondante. Au contraire ſi, &c. Nous ſommes obligés de nous arrêter & d'omettre mille détails précieux ; *mille vérités utiles* que l'Auteur indique ſur *ſon paſſage*, c'eſt-à-dire, en paſſant de l'état réel des choſes à des hypothèſes de pure imagination. Au reſte, toute cette théorie tend à faire ſentir les avantages que la circulation, ou plutôt l'Etat entier & tout ſon Peuple tirent toujours du *bas intérêt de l'argent*, & les ſuites dangéreuſes qu'ils ont à craindre, quand cet intérêt eſt trop haut.

C'eſt pour augmenter l'activité de la circulation qu'on a augmenté le volume des ſignes, en don-

nant à l'argent même, des ſignes qui le repréſentoient : l'Auteur a pénétré les avantages de cette inſtitution, & n'a pas oublié les abus qu'en a fait une adminiſtration infidéle. En un mot, tout ce qui nuit au Commerce tant intérieur qu'extérieur, tout ce qui en altère la ſûreté dans l'Etat, épuiſe les ſources de la circulation, en ſuſpend l'effet & *détruit le Commerce* même. Ainſi on doit proſcrire tout changement dans les monnoies, s'il ne tourne au profit du Commerce, en conſervant l'équilibre convenable, tant entre les anciennes & les nouvelles eſpéces, qu'entre les monnoies étrangères, & les denrées qui doivent toujours meſurer l'argent ; car ſi l'argent en étoit la meſure, il ne feroit plus ſon office de ſigne.

Ch. Xe. *Du Crédit.* Les principes du crédit ne peuvent différer de ceux de la circulation, il en eſt

essentiellement l'image. On ne prête que sur l'assurance du payement : cette assurance porte sur les fonds, ou sur l'industrie du débiteur. Ainsi son crédit qu'il doit à ses facultés, multiplie ses ressources en livrant à son usage les richesses d'autrui. Mais ce crédit, soit réel, soit personnel, doit avoir ses bornes : ce sont les sûretés réelles, ou personnelles qui en sont les limites naturelles. Notre Auteur a réfléchi sur tous ces objets avec sa pénétration ordinaire, on doit le consulter dans son Livre : le Lecteur y trouvera les notions les plus exactes, & les leçons les plus sûres sur le *crédit général*, sur les *branches du crédit public*, sur les moyens d'accorder les intérêts de l'Etat avec ceux des Sujets, sur l'augmentation des impôts, qui, quand elle n'est que passagère, est préférable à toute aliénation des revenus publics, pour ac-

quitter l'Etat, ou pour le libérer de ſes charges. L'Auteur s'élève encore contre le gros intérêt de l'argent : *Cet intérêt* ( dit-il ) *invite les Etrangers à faire paſſer le leur pour devenir les Créanciers de l'Etat... Les rivaux d'un Peuple n'ont pas de moyen plus certain de ruiner ſon Commerce en s'enrichiſſant, que de prendre intérêt dans ſes dettes publiques.* Ces ſortes de *dettes* ont fourni à l'Auteur d'excellentes réflexions, d'où il paſſe aux *Banques.*

Si on pouvoit les ſéparer des inconvéniens dont on a des exemples trop fréquens, les Banques offriroient, dans un diſcrédit général, *un crédit nouveau, une ſûreté réelle toujours exiſtante, des opérations ſimples, lucratives & connues. La confiance qu'inſpire* ( la Banque ) *celle qu'elle prête elle-même, diſſipent en un inſtant les craintes & les ſoupçons entre les Ci-*

*toyens*. Cependant notre Auteur soutient que, *partout où la circulation & le crédit jouissent d'une certaine activité, les banques sont inutiles & même dangereuses*. Les banques sont donc des remédes qui ne sont bons que quand la circulation languit, ou le crédit expire.

Ch. XI^e^. *Du Luxe*. Ici nous nous croyons obligés d'avertir que notre Auteur n'a peut-être pas assez saisi l'idée qu'on attache au terme de *Luxe*. Ce terme exprime communément un abus des biens dont la Providence nous laisse l'usage. L'abondance & l'aisance des Citoyens ne dégénère en *Luxe* que quand elle devient l'amorce de l'intempérance, l'aliment de la sensualité, & la proie du faste ; en un mot que quand elle enchérit sur les commodités & les bienséances honnêtes par des excès grossiers, ou des rafinemens étudiés. Alors le *Luxe* est funeste aux familles qu'il

appauvrit, à la population qu'il diminue, à l'Etat qu'il affoiblit, aux mœurs qu'il corrompt, &c. S'il y avoit un *Luxe* qui fut permis ou avantageux, il faudroit qu'il fût restreint aux régles de la Morale Chrétienne. Dans une Lettre sur le *Luxe* un Ecrivain * qui a beaucoup d'esprit & de sçavoir, s'est expliqué sur cette matière avec une sagesse & une exactitude dont nous souhaiterions qu'on eût profité dans ce Chapitre pour en rectifier, ou du moins pour en fixer la doctrine à un sens plus clair & plus épuré.

Pour que le *Luxe* soit tolérable, il ne suffit donc pas que l'ordre public ne soit point troublé; il faut de plus que ce Luxe ne soit animé par aucun de ces mauvais principes qui rendent des Citoyens

---

* M. Deslandes dans son *Recueil de différens Traités, &c.* T. 1

inutiles à la Patrie, & qui dérangent des familles. Tous ces inconvéniens ne ſçauroient être inſenſibles à l'Etat : les paſſions en favoriſent trop naturellement le progrès, pour qu'il ne ſoit pas contagieux.

Quant au *Luxe* qui humaniſe les hommes, polit leurs manières, adoucit leurs humeurs, aiguiſe leur imagination, perfectionne leurs connoiſſances; c'eſt un *Luxe* de goût & de génie, & non un *Luxe* de vices & de paſſions ; une émulation d'induſtrie, & non une contagion de licence. C'eſt à cette eſpéce de Luxe qu'il faut rapporter ce que dit notre Auteur d'après un Anglois : » On ne doit pas s'at» tendre, *à voir une piéce de drap* » *fabriquée dans un haut point de* » *perfection, chez un Peuple où* » *l'Aſtronomie eſt ignorée, où la* » *Morale eſt négligée. L'eſprit du* » *ſiécle ſe répand ſur tous les Arts.*«

L'Auteur rentre dans les bonnes maximes du Commerce quand il nous dit que, » si l'abondance est » générale, une chaleur égale & » vivifiante se répandra dans tou- » tes les parties du Corps politi- » que : & l'abondance sera géné- » rale, si le Commerce étranger » en est la source..... Mais si le » principe du Luxe n'est pas fondé » sur le Commerce, les effets uti- » les n'en seront ressentis que par » une petite partie du Peuple : ce- » pendant de grands maux pour- » ront naître avec lui ; & comme » la multitude est plus capable de » sentir que de raisonner, elle ré- » pandra sur le Luxe l'amertume » de ses plaintes. &c.

» Tout Luxe, dont le principe » seroit étranger au Commerce, » ne jouiroit que d'une durée » passagère, mais rapide ; il seroit » restreint à un petit nombre de » Villes, ou peut-être à une seule.

» L'ordre de la circulation seroit
» renversé ; l'équilibre entre les
» classes du Peuple seroit détruit ;
» les moins heureuses seroient
» abandonnées ; & cette infortu-
» ne tomberoit vraisemblablement
» sur les plus nécessaires, tandis
» que les occupations inutiles se
» multiplieroient à l'excès. Un pe-
» tit nombre d'hommes introdui-
» roit des usages très-dispendieux,
» que tous les autres imiteroient
» par orgueil sans avoir les mêmes
» ressources pour les soutenir. Les
» besoins croissant chez les imita-
» teurs du Luxe, sans que leurs fa-
» cultés pussent augmenter, le
» mariage deviendroit une charge
» effrayante.

» L'ambition & la vanité di-
» gnes liens d'un nœud mal assor-
» ti, tiendroient lieu chez les
» époux de tendresse & de confian-
» ce. L'éducation des enfans seroit
» fastueuse & mauvaise : leur for-

» tune & leur maintien ne ſeroient
» qu'un ſoin fâcheux & importun
» pour des parens ſans ceſſe occu-
» pés d'eux-mêmes. Il s'en trouve-
» roit peut-être d'aſſez barbares
» pour impoſer ſilence à la nature,
» & diſpoſer de leurs biens en faveur
» d'un plus gros revenu, comme s'ils
» n'avoient point d'engagement
» avec elle. Le ridicule ſeroit atta-
» ché à la pauvreté, & la rendroit
» plus affligeante que la honte. La
» débauche marcheroit le front
» levé, & multiplieroit chaque
» jour les cauſes de la dépopula-
» tion. En peu de temps celle-ci
» deviendroit ſenſible, ſi pour com-
» ble de malheur les préjugés na-
» tionaux & ceux d'une éducation
» frivole privoient inhumainement
» une partie conſidérable des Ci-
» toyens de la reſſource du travail.

Nous convenons avec l'Auteur que le plus grand de tous les abus ſeroit que les riches ne dépenſaſ-

ſent point; qu'alors tout languiroit autour d'eux, & que l'état ſeroit preſque ſans chaleur & ſans vie; mais ne doit-on pas auſſi exiger que des principes honnêtes règlent les dépenſes des riches & les rendent utiles au Public?

Ch. XII^e. *De la Balance du Commerce.* Ce Chapitre eſt une excellente récapitulation de tous les principes répandus dans l'Ouvrage. Ils ne tendent qu'à lier enſemble *tous les intérêts directs* de toutes les claſſes de Citoyens : ſi leur développement *n'a point frappé le Lecteur, nous avons perdu tous les deux notre temps*, dit l'Auteur. Comme c'eſt par les profits qu'elle fait ſur l'Etranger, qu'une Nation commerçante s'enrichit, on inſiſte ici ſur un nouveau moyen d'attirer l'argent des Etrangers en les engageant à voyager & à prolonger leur ſéjour, ſurtout dans la Capitale de la Nation.

» C'eſt principalement aux Sciences & aux Arts Libéraux ( dit l'Au-
» teur ) que la curioſité paye ce tri-
» but. Double motif de reconnoiſ-
» ſance envers ceux qui les cultivent
» avec ſuccès, envers ces génies ra-
» res, à qui la nature a confié l'art
» d'inſtruire les autres hommes, ou
» de les conduire au plaiſir par des
» ſenſations plus pures, plus analo-
» gues à la partie de nous-mêmes
» qui conçoit & qui penſe. Ils ne
» rempliſſent pas ſeulement leur
» miſſion glorieuſe à l'égard de
» ceux dont l'intelligence agit ſous
» une enveloppe moins épaiſſe: uti-
» les & ſecourables à tout ce qui
» porte l'empreinte de l'humanité,
» ils procurent une ſubſiſtance plus
» commode à une multitude groſ-
» ſière digne de les méconnoître. «

Nous aurions quelques reſtrictions à mettre aux piéges ſéduiſans que l'amour de l'argent étranger nous fait tendre aux voyageurs

que notre luxe attire & qu'il charme. Ces reſtrictions n'iroient point à leur refuſer ou à leur vendre trop cher la naturaliſation. Nous ſerions encore plus d'accord avec l'Auteur, quand il dit : » entr'autres beaux établiſſemens que la piété a fondé parmi nous, on » trouve pluſieurs retraites, pluſieurs Séminaires pour les Prêtres Irlandois. Comment eſt-il poſſible que ce même zèle uni à la politique, n'ait pas fondé quelque aſyle pour les ouvriers Irlandois perſécutés ? &c.... Acquérir des hommes c'eſt un grand avantage ; mais c'eſt une néceſſité indiſpenſable de ſe procurer le meilleur emploi de ceux que l'on poſſéde. «

Par cette heureuſe tranſition, l'Auteur vient aux moyens d'occuper utilement, dans des maiſons de travail, les Libertins, &c. Il eſt (ajoute-t-il) un travail ruineux

pour la Société, & pour la Population : »Cette multitude effrayante de gens de livrée choisis dans » les Campagnes, parmi les travailleurs les plus robustes & les mieux » faits, ne peut jamais par ses consommations dédommager la terre de la meilleure culture qu'elle » attendoit de leurs bras.... 3000 » Porteurs d'eau s'occupent à faire » l'ouvrage que pourroient faire » 400 charretes. « Nous croyons qu'il vaudroit mieux encore multiplier les fontaines que les charretes.

» La vanité ( reprend encore » notre judicieux Ecrivain ) ne borne pas à certaines classes de Citoyens, l'opposition qu'elle forme au meilleur emploi de leur » esprit. C'est elle qui secondée » par un trop grand nombre de » Collèges & d'Académies purement Littéraires, produit & entretient au détriment de toutes

» les conditions, les Poëtes médio-
» cres, les Romanciers insipides, en-
» fin tout le Peuple des Auteurs fri-
» voles & des beaux esprits par ex-
» cellence. D'accord entr'eux dans
» le seul point du culte supersti-
» tieux qu'ils rendent à l'imagina-
» tion, ils se ressemblent cependant
» par leur pétulance, & par l'inu-
» tilité parfaite dont ils sont à la
» République. La perte de ces
» hommes est déja inestimable par
» elle-même; mais devenus un ob-
» jet de luxe chez les Grands &
» chez les Riches, ils ont infecté
» l'un & l'autre sexe de leurs écarts.
» Par une imitation funeste, l'esprit
» de vertige & de dissipation s'est
» introduit jusques chez l'Artisan,
» dont la veuve & les enfans tien-
» dront peut-être pour héritage uni-
» que de sçavoir mendier en meil-
» leurs termes. Le ridicule seul &
» la critique armée d'un regard sé-
» vère, peuvent venger la Société

» de tant de maux : car la ſaine cri-
» tique afflige les petits eſprits com-
» me elle eſt le creuſet d'un génie
» mâle & vigoureux. «

Ces morceaux que nous avons extraits des deux derniers Chapitres forment une peroraiſon digne de l'Ouvrage & de ſon Auteur : ils ſuppléent à tout ce qui nous a manqué pour faire bien connoître le mérite de l'un & de l'autre.

---

## ARTICLE CXV.

*MÉMOIRE SUR L'INOCULATION de la petite Vérole, lu à l'Aſſemblée publique de l'Académie Royale des Sciences le Mercredi 24 Avril 1754.* Par M. de la Condamine, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Lazare, de l'Académie Royale des Sciences, des Sociétés Royales de Londres & de Berlin. *In-Octobre, 1754. I Vol.*

12. pp. 94. A Paris, chez Durand, Libraire, rue S. Jacques. MDCCLIV.

L'Auteur débute ainsi : » Une » maladie affreuse & cruelle, » dont nous portons le germe dans » notre sang, détruit, mutile ou » défigure un quart du Genre-hu-» main. Fléau de l'ancien Monde, » elle a plus dévasté le nouveau » que le fer de ses Conquérans : » c'est un instrument de mort qui » frappe sans distinction d'age, de » sexe, de rang, ni de climat. Peu » de familles échappent au tribut » fatal qu'elle exige. C'est surtout » dans les Villes & dans les Cours » les plus brillantes qu'on la voit » exercer ses ravages. Plus les tê-» tes qu'elle ménace sont élevées, » ou précieuses, plus il semble que » les armes qu'elle employe sont » redoutables : on voit assez que » je parle de la petite Vérole.

» L'inoculation, préservatif sûr, » avoué par la raison, confirmé » par l'expérience, permis, auto- » risé même par la Religion, s'of- » fre à nous pour arrêter le cours » de tant de maux, & semble de- » mander à la Politique d'être » mis à la tête des moyens propres » à conserver & à multiplier l'es- » péce humaine. Qui peut nous » empêcher de recueillir les fruits » de ce bienfait de la Providence ? » Tel est l'objet des recherches qui » font le sujet de ce Mémoire. Je » le divise en trois parties. Je rap- » porte, dans la première, les prin- » cipaux faits historiques concer- » nant l'inoculation. Dans la se- » conde, j'examine les objections » que l'on a faites & que l'on aura » pû faire contre son usage. Dans » la troisiéme, je tire des conséquen- » ces des faits établis dans les deux » premières, & je hazarde quel- » ques réflexions. «

*Octobre, 1754. I Vol.*

## PREMIERE PARTIE.

### *Histoire de l'Inoculation.*

L'usage de transmettre la petite Vérole par incision ou par piquure est ancien dans la Circassie & la Géorgie : il a passé à Constantinople, on l'a pratiqué en Angleterre sur des personnes du premier rang; il a eu des succès en diverses parties du nouveau Monde ; on l'a connu en France, où il a même encore des Partisans illustres ; on cite MM. Helvétius, Falconet, Vernage, Astruc ; & M. de la Condamine lui-même ne sera sûrement pas oublié, si l'on fait une autre Histoire de l'Inoculation de la petite Vérole : il pourra même être placé à la tête de ceux qui ont écrit en sa faveur ; car outre que ce Mémoire est comme le résultat de tout ce qu'on a dit de mieux sur cette matière ; le style de l'Au-

teur donne aux raisons un éclat & un agrément qui doivent opérer la persuasion.

Il est pourtant vrai qu'ici surtout ( à Paris ) les Adversaires se sont multipliés presque en raison des défenseurs. En 1723 on soutint dans nos Ecoles de Médecine une These foudroyante contre l'Inoculation de la petite Vérole ; & bientôt après M. Hecquet, si connu par son attention à garder les anciennes Loix, s'exprima d'une manière tres-désavantageuse à la nouvelle Méthode. Selon lui, *l'antiquité de l'Inoculation est mal établie, l'opération est fausse dans les faits, injuste, sans art, sans loix : elle a un double caractère de réprobation : elle est contraire aux vûes du Créateur : elle ne préserve point de la petite Vérole naturelle : elle est contraire aux Loix : elle ne ressemble à rien en Médecine, mais bien plutôt à la Magie.*

On ne peut pas accueillir plus mal une pratique naiſſante : auſſi la fortune de l'Inoculation, fut-elle déſeſpérée parmi nous. Surquoi il faut ſe reſſouvenir qu'en France les choſes utiles ont autant de peine à s'établir, que les frivolités trouvent de moyens pour proſpérer. Dans les autres Pays on ne s'eſt pas découragé ſi aiſément. En Angleterre, depuis 1746; & à Genève depuis 1750, l'Inoculation a repris faveur; elle s'y pratique avec le plus grand ſuccès; & les réſultats des expériences nous apprennent que le nombre des accidens fâcheux, eſt comme infiniment petit en comparaiſon des ravages de la petite Vérole naturelle. C'eſt ce que l'Auteur explique, en tenant compte des dates, des Pays, des procédés, des précautions, de tout l'Art en un mot & de tout l'Hiſtorique de l'Inoculation.

## SECONDE PARTIE.

### *Réponses aux Objections.*

S'il nous étoit possible de transcrire tout cet endroit du Mémoire, c'est-à-dire, 27 ou 28 pages de cette Brochure, on nous dispenseroit de chercher ailleurs ou autrement des choses intéressantes : mais puisqu'il faut abréger, choisissons. On rapporte six difficultés dont la derniere est la plus importante, & celle aussi qu'on résoud avec le plus d'étendue : *Il n'est pas permis* (dit-on) *de donner une maladie cruelle & dangereuse à quelqu'un qui ne l'auroit peut-être jamais eue.* Mais d'abord (répond M. de la Condamine) il n'est point vrai que la petite Vérole inoculée soit cruelle : *Une incision qui effleure à peine la peau, & qu'on peut réduire à une simple piquure, une fiévre légère, suivie*

*de quelques ſymptômes qui durent à peine 24 heures, ne ſont pas une maladie cruelle.* En ſecond lieu, *une maladie dont il ne meurt pas un ſur trois cents, peut-être pas un ſur mille, peut-elle ſe nommer dangereuſe?* Troiſiémement, on ne donne point cette maladie à celui qui ne l'auroit pas eue, *puiſqu'il n'y a que ceux qui en ſont ſuſceptibles, qui la contractent par Inoculation, comme toutes les expériences l'ont prouvé. Celui qui n'a point en lui le germe de la petite Vérole, en ſera quitte pour une opération moins douloureuſe qu'une ſaignée... & il ſe verra délivré pour toujours des inquiétudes & des tranſes continuelles où vivent ceux qui n'ont pas encore eu cette maladie, &c.* Ce qui achéve d'anéantir l'objection, c'eſt la comparaiſon ſuivie, exacte, détaillée des riſques qu'entraînent les deux eſpéces de petite Vérole. La naturelle fait périr tout

tout au moins la dixiéme partie du Genre-Humain : cela eſt démontré par des faits conſtants. L'Inoculée n'en détruit peut-être pas la milliéme partie : c'eſt ce que nous apprennent les dernières & les meilleurs expériences. *La nature nous décimoit* ( dit l'Auteur ) *l'Art nous milléſime :* Concluez d'après cette vérité.

## Troisiéme Partie.

### *Conſéquences & Réflexions.*

M. Hecquet diſoit, il y a trente ans, que l'Inoculation de la petite Vérole *n'eſt qu'un remède de bonne femme*, un remède *qui n'a pas fait ſes preuves.* Mais aujourd'hui *ce Docteur, mieux informé, rendroit les armes à l'évidence.... Trente ans d'expérience ont éclairci tous les doutes & rendu la méthode plus sûre. Les liſtes des morts de la petite Vérole ont diminué en An-*

*gleterre d'un cinquiéme, depuis que la pratique de l'Inoculation y eſt devenue commune.* Que ſeroit-ce ſi cette pratique étoit encore plus répandue, plus accréditée? Elle n'a preſque point d'Adverſaires en Angleterre; mais il y a toute apparence que bien des perſonnes négligent ou craignent encore d'en uſer.

L'exemple d'une Nation que nous eſtimons, quoique ſouvent notre Rivale & notre ennemie, fournit à l'Auteur des raiſonnements vifs, des exhortations preſſantes, pour diſſiper les préjugés qui régnent parmi nous. » Faut-il » encore des expériences? Ne ſom- » mes-nous pas aſſez inſtruits? » Qu'on ordonne aux Hôpitaux de » diſtinguer ſoigneuſement, dans » leurs liſtes annuelles de maladies » & de morts, les diverſes eſpé- » ces de maladies & le nombre de » ceux qui en ſont attaqués, com-

» me on le pratique en Angléter-
» re. Que dans un de ces Hôpi-
» taux, l'expérience de l'Inocula-
» tion ſe faſſe ſur cent Sujets qui
» s'y ſoumettront volontairement;
» qu'on en traite cent autres de
» même âge, attaqués de la petite
» Vérole naturelle; que tout ſe
» paſſe avec le concours des diffé-
» rens Maîtres en l'art de guérir,
» ſous les yeux & ſous la direction
» d'un Adminiſtrateur, dont les
» lumières égalent le zèle & les
» bonnes intentions; que l'on
» compare enſuite les Liſtes des
» morts & qu'on la donne au Pu-
» blic. Les moyens de s'éclaircir
» & de réſoudre les doutes, s'il en
» reſte, ne manqueront pas, quand
» on en aura le pouvoir & la vo-
» lonté. «

Quelque perſuadé que ſoit M. de la Condamine des avantages de l'Inoculation; quelques traits d'éloquence qu'il emploie pour en

persuader la pratique ; il implore néanmoins les lumières & l'autorité des *Facultés de Théologie & de Médecine ; des Académies & des Chefs de la Magistrature ; des Sçavans & des Gens de Lettres :* » C'est à eux » (dit-il) qu'il appartient de bannir » des scrupules fomentés par l'igno» rance, & de faire sentir au Peu» ple que son utilité propre, que la » Charité Chrétienne, que le bien » de l'Etat, que la conservation » des hommes sont intéressés à » l'établissement de l'Inoculation. » Quand il s'agit du bien public, » il est du devoir de la Nation pen» sante d'éclairer ceux qui sont sus» ceptibles de lumières, & d'en» traîner par le poids de l'autorité » cette foule sur qui l'évidence n'a » point de prise. «

Ce Mémoire sera inséré dans le Volume de l'Académie pour l'année 1754. En attendant l'édition de ce Volume, il étoit à propos

qu'un Morceau si intéressant, si lié au bien public, fût entre les mains de tout le monde. Notre Extrait ne fait que l'annoncer. Il faut supposer que nous ne représentons pas la centiéme partie de ce qu'il vaut en lui-même. Et en ceci nous ne faisons point d'éloge; nous rendons justice.

---

## ARTICLE CXVI.

*NOUVEAU DICTIONNAIRE Historique & Critique, pour servir de Supplément ou de Continuation au Dictionnaire Historique & Critique de M. Bayle.* Par Jacques Georges de Chauffepié. Tome III^e *in-fol.* I-P. *A Amsterdam, à la Haye, & se trouve à Paris, &c.* MDCCLIII.

NOUS AVONS déja remarqué que M. de Chauffepié ne se fait point le Continuateur de Bay-

le, pour autoriser ses mauvais Principes, & pour en perpétuer la Tradition. Par ce terme de *mauvais Principes*, nous entendons surtout la doctrine du Philosophe de Roterdam touchant l'origine du mal: doctrine qui empoisonne tant d'Articles du fameux Dictionnaire, entr'autres ceux où il est question des *Manichéens* & des *Pauliciens*. M: de Chauffepié, bien loin d'être en ceci le Disciple de Bayle, le réfute sçavamment & vivement : témoin l'Article *Manichéens* qu'il place aussi dans son Dictionnaire.

Il s'y propose principalement deux objets; le premier de donner exactement l'Histoire de cette hérésie: en quoi il a tiré de grandes lumières du docte Ouvrage de M. de Beausobre. Le second objet est de détruire la chimère de Bayle, persuadé ou faisant semblant de l'être, qu'on explique mieux l'ori-

gine du mal avec l'hypothèse absurde des deux Principes, qu'avec le dogme très-vrai & très-lumineux de l'existence d'un seul Dieu. Pour ne rien laisser à désirer sur un point de cette conséquence; notre Auteur se livre à des discussions très-étendues. Il fait voir que *le systême prétendu Manichéen, inventé ou, si l'on veut, réformé, étayé par M. Bayle, satisfait moins la raison que l'Unité de Dieu. Que ce systême est chargé des mêmes & de plus grandes difficultés sur l'origine du mal. Qu'il n'explique rien qu'à la faveur d'un principe qui le détruit, & que ses objections ne sont pas d'une nature à donner l'avantage à un Philosophe Dualiste sur un Philosophe Unitaire.* Telle est la matière des notes immenses qui ornent cet Article, & auxquelles nous renvoyons le Lecteur; persuadés qu'il applaudira aux excel-

lentes choses dont tout ce détail est rempli.

*Malborough*, *David Martin*, *Martyr d'Anghiéra*, Articles curieux : *Pierre Martyr* ( Vermilio ) Article où M. de Chauffepié auroit pû faire entrer moins de partialité pour ce Chanoine Régulier devenu dans la suite Zuinglien & mari d'une Religieuse. D'abord, pourquoi chicanner vis-à-vis de Maimbourg & du Continuateur de M. Fleury, parce qu'ils ont donné la qualité de *Religieuse* à la femme de Pierre Martyr? De l'aveu même de M. de Chauffepié, le fait n'est-il pas assez clairement énoncé dans l'Histoire de Burnet : Ensuite l'Auteur du Dictionnaire, revenant toujours avec Bayle contre les Catholiques qui méprisent le mariage des Moines Apostats, prétend-il concilier de la faveur ou de la considération à ces hommes défroqués ? Eh ! Comment les re-

garde-t-on en Hollande même & en Angleterre, lorſqu'ils y paſſent pour chercher des femmes ? Il y a, ſur ce point, des exemples trop frappants & trop fréquents pour qu'il ſoit néceſſaire d'exiger ou de détailler des preuves. Eraſme diſoit, *duo tantum quærunt novi Eccleſiaſtæ, cenſum & uxorem.* C'eſt encore aujourd'hui la même choſe, avec cette différence que le *cenſus* des Moines Apoſtats eſt ordinairement fort difficile à acquérir, parce qu'on ne fait nul cas de cette eſpéce d'hommes, ſouvent ſans honneur, ſans mœurs, ſans conduite & ſans talens.

Maimbourg dit que Pierre Martyr fut *tantôt Luthérien, &c.* ce que M. de Chauffepié traite de *Calomnie ;* mais il ſemble que Martyr s'étant *conformé pendant quelque temps au langage de Bucer*, ainſi que Bayle nous l'apprend ; & Bucer ſe rapprochant beaucoup

des ſentimens de Luther ſon Maître; ce n'eſt point une ſi grande *calomnie*, de dire qu'en certains temps Pierre Martyr fut *Luthérien.* C'eſt tout au plus ne pas expliquer aſſez comment & juſqu'où il étoit attaché à cette Secte.

Maimbourg ajoute que le même Pierre Martyr fut *tantôt Calviniſte, & puis Zuinglien :* ce qui fait naître cette obſervation ſous la plume de M. de Chauffepié. *Pour la diſtinction de Zuinglien & de Calviniſte elle eſt comique & propre à faire rire.* Cependant voici des choſes qui nous ſont connues, & qui ont pu n'être pas ignorées de Maimbourg : 1° Calvin, dans ſon Livre de la ſainte Cène, attaque les Zuingliens comme n'ayant pas expliqué, comme il faut, la vérité du dogme de l'Euchariſtie : & ce qu'il leur reproche à cet égard ne peut être traité de bagatelle ou de pure opinion d'Ecole. On peut

voir cet endroit, & consulter aussi le Cardinal Duperron dans son Traité qui a pour titre : *Réfutation de toutes les objections tirées de S. Augustin contre le S. Sacrement de l'Eucharistie.* 2°. George Cassander qui n'est pas trop suspect aux Protestants, distinguoit la Doctrine Helvétique sur l'Eucharistie en *Carolostadienne, Zuinglienne, & Calvinienne.* On peut lire sa *Consultation.* 3°. Il y a beaucoup d'autres points notamment sur le Péché Originel, sur le Baptême, sur la Grace & la Prédestination où Zuingle & Calvin ne s'accordoient pas ; quoique dans la suite leurs Partisans se soient rapprochés & réunis pour obvier aux inconvéniens qu'opèrent toujours les divisions. On peut donc assurer, sans faire une chose *comique* & sans *donner à rire*, que la distinction entre *Zuinglien* & *Calviniste* fut réelle dans les premiers temps de la

Réforme ; & il est permis de conclure qu'un Historien ne s'est pas trop rendu ridicule quand il a supposé cette distinction, en faisant le caractère d'un des premiers Réformateurs.

MERSENNE. Article curieux, parce qu'on y transcrit deux ou trois pages qui ont été supprimées dans presque tous les Exemplaires du Traité de Mersenne sur la Genèse. C'est l'endroit où ce sçavant Minime faisoit un détail des Athées qu'on pouvoit compter, selon lui, en France & ailleurs. Quoiqu'il donnât, au même lieu, des moyens pour détruire l'Athéisme, on crut apparemment, dans le temps que son Livre parut, qu'il n'étoit point à-propos de faire appercevoir tant d'étendue & de crédit dans la profession d'une si grande impiété. On peut croire d'ailleurs que ce P. Mersenne grossissoit beaucoup le mal, & qu'il avoit, comme quel-

ques autres encore depuis lui, des lunettes de multiplication à l'égard des Athées. Mais quoiqu'il en soit, ce fut, sans doute, quelque motif de prudence qui fit mettre trois ou quatre cartons dans son Livre ; & ce sont les feuilles enlevées & supprimées qu'on nous redonne ici, d'après la Bibliothéque Britannique où ce fragment est inséré. Car il est aussi à remarquer qu'en certains exemplaires du Livre de Mersenne la correction n'a point été faite ; mais ces exemplaires sont d'une rareté extrême. Nous pouvons certifier qu'il ne nous en est jamais tombé entre les mains sans les Cartons susdits. Ils commencent pag. 659 jusqu'à 674 inclusivement, ainsi que le P. Niceron l'a déja observé.

Mill. C'est l'Auteur Anglois à qui nous devons une fort bonne Edition du Nouveau Testament Grec avec les Variantes. On au-

roit bien dû, pour son honneur, ne point conserver la mémoire d'un Sermon que ce Docteur prononça, en 1676, le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge.
» Il y parle du grand respect & de
» la profonde vénération que tou-
» te l'Antiquité a eue pour la Vier-
» ge Marie, fondée sur cette célé-
» bre opinion que les Anciens
» avoient qu'après qu'elle eût ré-
» pondu à l'Ange, *qu'il me soit*
» *fait selon ta parole*, elle fut par
» un privilége singulier, préservée
» de tout péché actuel. « En lisant ceci, il vient d'abord en pensée de dire que si *toute l'Antiquité* Chrétienne a été dans ces sentiments, & si elle les a manifestés par un *grand respect & une profonde vénération* envers la Mère de Dieu, nous pouvons bien marcher sur les mêmes traces, étant bien certain que *toute l'Antiquité* Chrétienne ne peut avoir été dans une erreur

pernicieuſe à la Religion qu'elle profeſſoit. Mais M. Mill prend une autre route ; il s'élève contre *toute* cette *Antiquité* ; il traite ſon opinion d'*outrée* & de *mal-fondée.* Il accuſe le *zèle* des Anciens PP. de n'avoir pas été *diſcret.* Surquoi nous n'avons pas beſoin de dire à M. Mill que nous aimons mieux en croire *toute* cette *Antiquité* & ces *anciens PP.* que lui Docteur du XVII[e] ſiécle. Il ſemble que la choſe parle d'elle-même, & qu'il ne faut point s'embarraſſer d'une approbation toute moderne, quand on a pour ſoi toute l'ancienne Egliſe.

Voïci préſentement un point où le Prédicateur Anglois ne ſçait point qualifier les choſes comme il faut : *Que dirons-nous* ( dit-il ) *de cette abominable ſuperſtition qui a porté l'Egliſe Romaine & ſes Docteurs, à ſe répandre ſi fort en éloges par rapport à la Vierge Marie,*

*que de la travestir romanesquement en Déesse, de lui attribuer les perfections divines, & de lui rendre le Culte Religieux qui n'est dû qu'à Dieu seul*: Quand le Docteur Mill dit toutes ces belles choses dans la Chaire de S. Martin-des-Champs de Westminster, il fut sans doute très-applaudi, & nul de ses Auditeurs ne fit difficulté de croire qu'en effet les Catholiques Romains égalent la B. H. Vierge Marie à Dieu même. Cependant quelle fausseté ! Quel Canon de Concile, quelle Bulle de Pape, quelle définition d'Université ou de Docteur Catholique peut-on citer pour faire voir que l'Eglise Romaine *travestit la Vierge en Déesse* ? Est-ce parce qu'on l'appelle quelquefois *Diva* dans des Poesies ? Mais on sçait la force de ce mot, & quand le P. Pétau disoit à sainte Genevieve, *Diva potens morborum*, &c. on n'étoit point assez ignorant pour

traduire, *O Déesse qui guérissez les maladies, &c.*

Les Catholiques (selon M. Mill) attribuent à la Vierge *les perfections divines.* Quoi? La puissance de créer, l'Eternité, l'Immensité, la Sagesse, la Miséricorde, la Justice infinie? &c. On n'a point de termes pour réfuter une calomnie de cette espéce: & l'on n'a presque plus de patience quand on voit qu'un Ecrivain qui ne manquoit ni d'esprit, ni de capacité, ajoute froidement que l'Eglise Romaine *rend à Marie le culte Religieux qui n'est dû qu'à Dieu seul*; c'est-à-dire, sans doute, le Culte de Latrie, l'adoration proprement dite, l'hommage qui seroit l'aveu d'une dépendance totale, qui reconnoîtroit dans Marie la qualité de Créatrice & dans nous celle de Créatures par rapport à elle. Encore une fois, les Auditeurs de M. Mill ont pû croire tout cela, &

vomir bien des injures contre nous au ſortir du Sermon ; mais les honnêtes gens, qui liront le Dictionnaire de M. de Chauffepié, diront que M. Mill s'eſt oublié totalement, & qu'on devoit du moins retoucher ſon diſcours, avant que d'en faire voir des lambeaux dans notre Langue. Il y ſeroit toujours reſté aſſez de traces d'averſion contre les Catholiques, aſſez d'imputations fauſſes, de citations priſes à contre-ſens. Ce qu'on vient de lire plus haut ajoute l'imbécillité au menſonge.

*Milton, la Monnoye, Molyneux, More* ( Thomas ) Articles intéreſſants ; ſurtout le dernier, parce qu'il y eſt queſtion d'un des plus grands hommes de l'Angleterre, qui mourut en Héros pour la Religion Catholique. Nous citerons quelque choſe d'une Note qui contient les particularités de ſa mort : » Sur les neuf heures du matin on

» conduisit ( le Chancelier Thomas » More ou Morus ) de la Tour au » lieu de l'exécution. Etant monté » sur l'échaffaut, il lui parut qu'il » étoit mal appuyé & prêt à tom- » ber : surquoi il dit, en badinant, » au Lieutenant de la Tour : *Vous » voyez, M. le Lieutenant, que me » voilà monté sain & sauf, si je » viens en bas, je vous prie, laissez- » moi songer à moi* *. Alors il de- » manda à tous les Assistans de » prier pour lui, & de rendre té- » moignage avec lui, qu'il souf- » froit la mort pour la foi Ca- » tholique, & qu'il y mouroit fi- » déle à Dieu & au Roi. S'étant » alors mis à genoux, il fit ses » dévotions **, & se tourna, » après les avoir finies, du côté du » Bourreau, & lui dit d'un air gai ;

* Cette phrase est mal traduite & presqu'inintelligible.

** Mal traduit.

» *Rassemble tes esprits, & ne crains*
» *point de faire ton office. J'ai le*
» *col fort court ; prens garde,*
» *pour ton honneur, à ne point*
» *donner de travers.* Lorsque le
» Bourreau voulut lui bander les
» yeux, *Je les couvrirai bien moi-*
» *même*, lui dit-il : ce qu'il fit avec
» un mouchoir qu'il avoit apporté
» exprès pour cela. Ayant posé
» alors sa tête sur le billot, il pria
» le Bourreau d'attendre qu'il écar-
» tât sa barbe, disant *qu'elle n'avoit*
» *jamais commis de trahison.* C'est
» ainsi qu'il reçut avec beaucoup
» de fermeté le coup fatal qui sé-
» para sa tête de son corps. «

Nadir (Chah). Cet Article renferme l'Histoire de la grande révolution de Perse sous le Conquérant Thamas Kouli-Kan qui prit le nom de *Nadir Chah* quand il fut parvenu au Thrône. Il semble qu'on a travaillé ce morceau sur de bons Mémoires, & qu'il est

difficile de trouver ailleurs plus de détails & d'Anecdotes touchant le même trait d'Histoire. Nous y renvoyons le Lecteur, ainsi qu'aux Articles *Nantide, Naudé, Néander.*

NECTAIRE, Evêque de Constantinople au IV^e^ siècle. Ici M. de Chauffepié n'est pas fort exact. 1° En raisonnant sur l'abolition du *Prêtre Pénitencier*, il paroît avoir conçu qu'alors l'usage des Confessions *particulières* fut détruit dans l'Eglise de Constantinople ; & c'est plutôt l'usage des Confessions *publiques* qui cessa d'avoir lieu. On peut voir sur ce point les Historiens, les Critiques & les Controversistes. 2° Notre Auteur taxe S. Grégoire de Nazianze d'attribuer à Apollinaire des erreurs qu'*il ne paroît pas avoir défendues, &c.* Mais nous aimons mieux en croire un Docteur de l'Eglise qui dit avoir sous les yeux un Livre d'Apollinaire même où ces erreurs

étoient contenues, que de nous rendre à l'opinion d'un Critique Protestant qui écrit au XVIII^e^ siécle. 3° S. Grégoire de Nazianze souhaitoit que le Patriarche Nectaire fît révoquer la permission donnée aux Apollinaristes de s'assembler, de prêcher, & voici le raisonnement du S. Docteur. La Doctrine des Apollinaristes est contraire à celle des Catholiques : si l'on accorde la permission aux premiers de s'assembler, de prêcher & d'enseigner leurs dogmes, il est à craindre qu'on ne paroisse condamner la croyance de l'Eglise, puisqu'on donnera occasion aux Peuples de croire que les Apollinaristes, qu'il sera permis d'entendre & de consulter librement, ont la vérité dans leur parti. Ce raisonnement n'est que la paraphrase de ce qu'on lit au 46^e^ Discours de S. Grégoire de Nazianze: discours nullement consulté par

M. de Chauffepié qui ne remonte pas toujours aux sources. Or, il semble que le S. Docteur a tellement raison, qu'on ne peut guères attaquer sa pensée, sans se rendre coupable d'une tolérance universelle en matière de Religion : à quoi il faut ajouter qu'en même temps on se déclareroit pour méconnoître le droit & l'obligation qu'ont les Princes & les Pasteurs de prémunir les Peuples contre la séduction.

*Disons-le* ( conclut l'Auteur du Dictionnaire ) *les Pères crioient contre la persécution, quand ils en étoient l'objet: & ils la croyoient permise à l'égard des autres, quand ils avoient le dessus.* Comme on abuse des termes! On appelle *persécution* le zèle que les PP. témoignoient contre les hérésies, & l'on nommoit *Zèle*, parmi les Calvinistes rigides, la *persécution* réelle qu'ils faisoient aux Arminiens. Au

reste, quand les gens sages voient d'un côté l'ancienne Eglise avec ses vénérables Docteurs, & de l'autre un petit nombre d'Ecrivains Protestans qui ne cherchent qu'à établir la licence générale de croire tout ce qu'on veut, il ne leur vient pas en pensée de quitter les premiers pour les seconds. Il est beau de se présenter à J. C. dans la Compagnie des Grégoire de Nazianze, des Chrysostôme, des Basile, des Jérôme, des Augustin, &c. On est en sureté sous la protection de ces grands hommes, nos maîtres & nos modéles. Pour ce qui regarde la qualification particulière que mérite la proposition de M. de Chauffepié, laquelle attaque les SS. PP. en général; nous en abandonnons le choix à tout Lecteur qui sçaura les loix de la Religion & de la décence.

NEWTON. Article instructif, surtout

ſurtout en ce qui regarde la Chronologie de ce ſçavant homme. On rapproche ici les objections que lui a fait le P. Souciet, Jéſuite; & le ſyſtême plus récent encore de M. Schuckford. Nous croyons qu'un peu plus de hardieſſe à décider entre ces diverſes hypothèſes auroit rendu plus utile & plus intéreſſant l'Article du Dictionnaire. Mais tel qu'il eſt, nous le trouvons toujours fort bon.

NICÉE. M. de Chauffepié commence ſes notes, ſur cet Article, par diſcuter le nombre des Evêques qui aſſiſtèrent au premier Concile Œcuménique: & en ce point il ne montre pas aſſez d'exactitude. Il dit 1° qu'Euſébe de Céſarée ne compoſe cette aſſemblée que de 250 Evêques. Mais d'abord il y a, dans Euſébe *plus de 250 Evêques:* enſuite Socrate qui tranſcrit mot à mot toute la narration d'Euſébe en compte *plus de 300:* ce qui

fait croire que le passage est altéré dans Eusèbe ; d'autant mieux que la Chronique de cet Auteur porte 318 : raison que ne pèse point M. de Chauffepié, non plus que les autorités de S. Jérôme, de S. Epiphane, de Rufin, tous très-voisins de l'Epoque du Concile. L'Auteur du Dictionnaire dit en second lieu, que le *parti le plus sage, c'est de ne rien déterminer de bien précis sur le nombre des Membres de ce fameux Concile.* Nous croirions qu'il faudroit dire que *le parti le plus sage* est d'assigner le nombre de 318 Evêques comme le plus autorisé, & le plus approchant de la vérité, sauf à faire entrevoir que quelques Auteurs en ont douté.

*Nous terminons ici notre Extrait qui sera suivi d'un 4e & dernier.*

---

## ARTICLE CXVII.

*ESSAI SUR LA DIFFÉRENCE du nombre des hommes dans les temps anciens & modernes, dans lequel on établit qu'il étoit plus considérable dans l'Antiquité, &c. Traduit de l'Anglois de M. R. Wallage, Chapelain de S. M. B. & Membre de la Société Philosophique d'Edimbourg.* Par M. de Joncourt, Professeur de Langues étrangéres à Paris (Vol. *in*-12. pp. 292.) A Londres, 1754, & se trouve à Paris chez différens Libraires.

CET Ouvrage, très-lié & très-précis, n'est pas susceptible d'une Analyse complette : ainsi nous nous contenterons d'en faire appercevoir l'objet, la méthode,

la force & l'utilité. On voit déja par le titre qu'il est question de montrer que *le nombre des Hommes étoit plus considérable dans l'Antiquité qu'il n'est aujourd'hui:* proposition principale dont la preuve est fondée sur les témoignage de l'Histoire, & sur les causes particulières ausquelles on doit attribuer la diminution actuelle des Habitans de la terre. Mais avant que d'entrer dans cette espéce de démonstration, l'Auteur pose une hypothèse propre à faire connoître le progrès de la multiplication des hommes durant un nombre de siécles.

Supposé, par exemple, que du premier Homme & de la première Femme, il soit né seulement quatre * personnes, deux mâles & deux

---

* L'Auteur en met *six*; mais il ne donne postérité qu'à quatre; les deux autres meurent avant l'âge de maturité. Pour

femelles, au bout d'environ 33 ans; & qu'ensuite le progrès des générations se soit fait de la même manière; c'est-à-dire, que chaque couple ait produit quatre personnes en 33 ans; il s'ensuivra qu'au bout de 33 ans, il y aura eu sur la terre, six personnes en tout; qu'il y en aura eu douze au bout de 66 ans; 24 au bout d'environ 100 ans; 48 au bout de 133 ans; 96 au bout de 166 ans; 192 au bout d'environ 200 ans; ainsi de suite, doublant toujours le nombre à chaque espace de 33 ans ou environ: car nous négligeons ici les fractions *; de même que nous ne

embarasser moins le calcul, nous n'en supposons donc que quatre, abandonnant le surplus à la mort & aux événemens: ce sont les non-valeurs du systême.

* L'Auteur suppose $33\frac{1}{3}$ afin que les trois générations fassent 100 ans juste. Cette précision, bonne dans un Livre, n'est pas nécessaire dans un Extrait.

faiſons aucune attention à la longue vie des premiers Hommes ; circonſtance qui ſeroit pourtant bien favorable à la multiplication de l'eſpéce.

Or, dans l'hypothèſe propoſée, il ſeroit arrivé qu'au bout de 1200 ans le nombre des Habitans de la terre auroit été de quatre cents douze mille trois cents ſeize millions, huit cents ſoixante mille quatre cents ſeize tant hommes que femmes. C'eſt ce qu'on voit dans une table calculée par l'Auteur, & très-aiſée à vérifier par quiconque voudra s'en donner la peine. De-là concluez, qu'en ſuivant cette hypothèſe, le nombre des perſonnes exiſtantes au temps du déluge, c'eſt-à-dire, en *1656*, auroit été prodigieux ; & que par la même raiſon, depuis le déluge *

* Cette preuve eſt d'autant plus forte depuis le déluge que la multiplication

jusqu'à ce temps-ci, la progression seroit montée à un tel excès que la terre ne pourroit aujourd'hui ni nourrir ni contenir même ses Habitans.

Il n'est pas nécessaire d'observer que les choses sont sur un tout autre pied : le fait parle assez de soi-même : ce qu'il importe d'examiner, c'est le nombre actuel des hommes : examen qui ne peut, à la vérité, produire des connoissances justes & précises ; il n'en peut résulter que des conjectures ; mais outre que cette espéce de preuve est la seule qu'on soit en droit d'exiger sur pareille matière, il faut reconnoître qu'ici les conjectures peuvent être portées au point de persuader qu'il y a réellement une disproportion comme

---

s'est faite non par un couple, mais par trois qui étoient les trois enfans de Noö & leurs épouses.

infinie entre le nombre des Habitants de la terre, tel qu'il existe, & le nombre de ces mêmes Habitants, tel qu'il devroit exister. D'où l'on sera porté à faire deux choses, 1° à rechercher les causes de cette diminution dans l'espéce humaine, 2° à conclure qu'autrefois cette diminution étoit beaucoup moins grande, si les causes qui la produisent n'existoient pas, ou si leurs effets étoient moins considérables.

On peut estimer le nombre actuel des hommes, par les lumières que nous donnent certains calculs connus. En supposant la terre aussi-bien peuplée à proportion que l'est l'Angleterre, où l'on compte huit millions d'ames, tout notre globe contiendroit plus de quatre mille neuf cents millions d'Habitants : il en contiendroit plus de 1055 millions, s'il étoit seulement peuplé comme l'Espa-

gne ; il en contiendroit plus de trente-quatre mille millions, s'il étoit aussi - prodigieusement peuplé que l'est la Hollande ; il n'en contiendroit que 475 millions, s'il étoit aussi mal peuplé que l'est la Russie. Entre tous ces résultats, il semble qu'on doit prendre une espéce de quantité moyenne : le Tarif de la Hollande & de l'Angleterre est trop fort ; celui de la Russie trop foible ; celui de l'Espagne plus approchant de la médiocrité. Ainsi on peut supposer que toute la terre ne contient pas beaucoup au-delà de mille millions de personnes. Or, dans la progression que nous avons exposée plus haut, il seroit arrivé, vers l'an 966 du monde, c'est-à-dire, près de 600 ans avant le Déluge, que la terre auroit déja possédé plus de seize cents dix millions d'Habitans ; & combien, pour le répéter encore, devroit-elle en possé-

der aujourd'hui, c'est-à-dire, plus de quatre mille ans après le Déluge ?

Il y a donc une grande diminution dans le progrès des générations humaines ; & cette diminution doit avoir des causes. L'Auteur en reconnoît de Physiques & de Morales : les premières sont renfermées dans la Sphère de tout ce qui peut nuire à la vie ou à la santé des hommes : tantôt la température de l'air est malfaisante ; le climat intolérable ; le sol stérile : tantôt la peste ou la famine désole les Royaumes ; des maladies partilières, comme la petite Vérole, ravagent les familles, &c. » Mais » ces causes seules ne suffisent » point : pour rendre raison du Phé» nomène en question ( *c'est-à-dire, de la diminution du nombre des » hommes* ) il faut recourir aux » causes morales : telles sont 1° » la différence des Religions &

» des Institutions Religieuses ou
» Morales : 2° les différentes coutu-
» mes, eu égard aux domestiques
» & à l'entretien des pauvres : 3°
» les différentes régles de succes-
» sion quant aux biens & au droit
» d'aînesse : 4° le peu d'encoura-
» gement qu'on donne aux Maria-
» ges : 5° le grand nombre de
» Soldats dans les Armées : 6° la
» trop grande étendue du Com-
» merce : 7° l'abandon de l'Agri-
» culture : 8° la différence de
» l'étendue du Gouvernement an-
» cien & moderne : 9° la rûine
» des Etats anciens par des Monar-
» chies plus puissantes surtout par
» l'Empire Romain : 10° enfin,
» la perte de l'ancienne simplicité
» qui avoit régné si long-temps. «
Voilà une ample matière à déduire ; l'Auteur la suit article par article ; mais arrêtons-nous un moment pour ne pas obscurcir ou embarasser la preuve.

Parmi les causes Physiques du dépérissement des hommes, plusieurs ont pû se trouver dans tous les temps ; comme la mauvaise température de l'air, en certaines contrées ; le sol infructueux, le climat nuisible à la santé, &c. Il y a eu aussi, en divers siécles, des pestes, des famines ; à quoi il faudroit ajouter les tremblemens de terre, les ouragans, les tempêtes, &c. Tout ceci forme, en quelque sorte, une classe de maux communs & généraux ; & il ne paroît pas qu'à cet égard les temps anciens aient été plus privilégiés que les temps modernes. Mais il y a certaines maladies qu'on peut appeller des causes récentes de destrúction ; la petite Vérole, par exemple, qui, selon des observations réïtérées, enleve aujourd'hui une douziéme partie du Genre Humain *presqu'à la fleur de l'âge*, & sans laisser de postérité : ce fléau

n'étoit point connu autrefois ; on dit qu'il a paru vers le temps de Mahomet, c'est environ le milieu du VII$^{e}$ siécle : par conséquent cette très-grande cause de dépérissement fut ignorée des premiers âges du Monde.

Mais les différences principales se trouvent dans le détail des causes Morales. Ce seroit le cas de reprendre la liste de l'Auteur, si nous pouvions insister sur toutes les particularités qu'elle renferme : bornons-nous à quelques Articles.

La trop grande étendue du Commerce est produite ici comme une *cause de la disette du monde* en Europe surtout ; car voici ce qui arrive : on cherche des établissemens éloignés, tandis que les terres en Europe sont mal cultivées, & que par une sage politique *elles pourroient nourrir un plus grand nombre de personnes*. Mais d'ailleurs, dans ces voyages de long cours,

combien de Sujets périssent de misère, de fatigue, d'excès en tout genre ; combien sont victimes de l'inclémence des saisons, des fureurs de la mer, &c ! » Les Anciens » commerçoient avec des Nations » peu éloignées & dont le climat » étoit plus favorable à leur consti- » tution. L'Agriculture faisoit leur » soin principal... chez eux moins » de personnes vaquoient au com- » merce qui étoit plus restreint ; » l'Agriculture étoit plus encou- » ragée, &c «

Cet Article de l'Agriculture est bien considérable, & l'Auteur en revient sans cesse à ce principe. Il observe qu'en général le monde sera d'autant plus peuplé qu'on s'adonnera plus à la culture des terres, & aux Arts nécessaires dont chacun, en derniere analyse, a pour terme les travaux & les succès du labourage. Il avertit que les Manufactures *qui ne tendent qu'à la*

*délicatesse & à l'ornement*, bien-loin de favoriser la population, comme on se le persuade, l'empêchent souvent ou la diminuent, en détournant l'attention du Genre-Humain d'un travail plus nécessaire, qui est l'Agriculture ou le détail des Arts correspondants : *Cependant* (ajoute-t-il) *si dans un Etat petit ou grand, il y a plus de monde que les terres de cet Etat, quelque bien cultivées qu'elles soient n'en peuvent nourrir, la Société doit avoir recours aux Manufactures & ne peut subsister que par elles.* Il y a dans cet endroit de l'Ouvrage, des vûes approfondies, des raisonnements persuasifs, quelque chose, en un mot, qui mérite bien d'être lû & retenu. Mais revenons au paralléle de l'état présent des choses avec les polices ou les Coutumes anciennes touchant l'Agriculture.

» On fait peu de cas aujour-

» d'hui du travail rustique ; & com-
» me les personnes d'un certain
» rang souvent le méprisent, on
» laisse le soin de perfectionner la
» culture au Peuple vil & igno-
» rant, & toutes les dépenses tom-
» bent sur l'indigent Laboureur :
» par-là on manque la découverte
» des meilleurs moyens, & le La-
» boureur est hors d'état de les
» exécuter : ce qui doit occasion-
» ner la stérilité des terres, & être
» un grand obstacle à l'accroisse-
» ment du Genre Humain. « Au contraire l'Agriculture étoit en honneur dans les Républiques anciennes. On sçait le cas que les Romains en firent jusqu'au temps de Caton le Censeur : on voit dans Xénophon & dans les autres Livres des Grecs, que les Athéniens, malgré leur rafinement & leur luxe, s'adonnoient volontiers aux occupations champêtres. Que seroit-ce si l'on remontoit à des

temps plus voiſins des bonnes mœurs, c'eſt-à-dire, de l'origine du monde ?

Cette conſidération des bonnes mœurs qui comprennent toujours la ſimplicité, la frugalité, eſt encore un des points d'appui de l'Auteur. Il fait concevoir que, partout où le luxe domine, on ſe livre aux Arts frivoles, & l'on néglige l'Agriculture avec les autres exercices néceſſaires. Que par cette raiſon la nourriture eſſentielle & toutes les denrées indiſpenſables deviennent rares & chères : ce qui détourne les pauvres de former des établiſſements ; ſans compter que ſous l'empire du luxe & de la molleſſe, la débauche eſt plus commune : nouvel obſtacle & le plus grand de tous à l'accroiſſement du Genre-Humain. Nous ne faiſons qu'ébaucher ces grands traits de ſage politique ; on les trouvera développés dans le Livre de notre

Auteur : il recommande extrêmement la frugalité, la tempérance, la ſimplicité, la ſobriété, l'amour du travail ; vertus qui ne ſervent pas ſeulement à rendre les Particuliers heureux, mais qui ſont *le plus ſûr moyen de rendre la terre peuplée & la Société floriſſante, &c.*

Cependant il reſte deux points à juſtifier : le premier, qu'il y eut autrefois plus d'habitants ſur la terre qu'il n'y en a aujourd'hui ; le ſecond, que les cauſes morales de dépériſſement & de deſtruction n'étoient ni auſſi nombreuſes, ni auſſi fréquentes, ni auſſi funeſtes dans les ſiécles reculés, qu'elles le ſont parmi nous. A l'égard du premier Article, c'eſt une diſcuſſion hiſtorique d'après les Auteurs de l'Antiquité : on trouve des peuples immenſes chez les Gaulois, chez les Egyptiens, chez les Juifs, chez les Siciliens, chez les anciens habitans du *Latium* & de l'Italie ; &

de tout ſon détail, l'Auteur ſe croit autoriſé à conclure que *dans ces païs, le nombre des hommes étoit plus conſidérable* autrefois qu'il ne l'eſt maintenant. Surquoi il nous vient néanmoins un doute.

Pour faire voir que le monde eſt moins peuplé aujourd'hui qu'anciennement, il faudroit, ce ſemble, que l'induction fût générale; c'eſt-à-dire, qu'on tînt compte de toutes, ou du moins des principales contrées de la terre priſe dans ſa totalité: car s'il eſt arrivé que quelques parties de l'Europe ſe ſoient dépeuplées pour remplir d'habitans des régions incultes & déſertes; on voit qu'il aura pû ſe faire une compenſation: de même, ſi l'Egypte & la Grèce contiennent actuellement moins de Sujets, tandis que l'Angleterre & la Hollande en poſſédent beaucoup plus, le dépériſſement arrivé d'une part,

aura pû être réparé par l'augmentation ſurvenue de l'autre.

Enfin, dans le compte très-étendu qu'on rend des populations anciennes, quelques argumens ne paroiſſent pas invincibles : nous ne produiſons qu'un exemple. On cite Diodore de Sicile qui aſſure que *l'Egypte comptoit anciennement 18000 Villes remarquables.... & ſept millions d'ames.* Mais en diviſant ſept millions par 18000, on trouve que chacune de ces Villes auroit eu 388 Citoyens : ce qui ne pouvoit aſſurément pas les rendre fort *remarquables.* Et comment d'ailleurs entend-on la choſe ? L'Egypte eſt trois fois plus grande que l'Angleterre ; il y a dans ce dernier Royaume huit millions d'Habitans ; on devroit donc trouver que l'Egypte poſſédoit 24 millions d'ames, ſi elle étoit ſeulement peuplée comme l'Angleterre.

L'autre objet à démontrer eſt que les cauſes morales de déperiſſement étoient moindres autrefois qu'aujourd'hui. Rappellons-nous les dix chefs de preuves ou les dix griefs que l'Auteur produit contre l'état préſent de nos mœurs ; (on en a vû la liſte plus haut) & avouons qu'à bien des égards, nous ſommes véritablement inférieurs aux Anciens ; c'eſt-à-dire, qu'il ſe rencontre dans nos Uſages, dans nos Guerres, dans notre Commerce, dans notre vanité, dans notre luxe, dans notre éloignement de l'ancienne ſimplicité, beaucoup d'obſtacles à l'accroiſſement des familles. Mais ne laiſſons pas de déſirer qu'on eût donné plus d'attention aux inconvéniens dont purent ſe plaindre auſſi les Anciens.

C'en eſt aſſez. Il y a de fort bonnes choſes dans cet Ouvrage. Le Traducteur ſe rend intelligible, ſans ſe piquer d'écrire avec la

dernière exactitude. Ici c'est la matiere qui l'emporte sur la forme.

---

## ARTICLE CXVIII.

*LA THÉORIE DES SONS applicables à la Musique, où l'on démontre, dans une exacte précision, les rapports de tous les Intervalles Diatoniques & Chromatiques de la Gamme.* Par M. Gallimard. Brochure de 14 pag. Chez Ballard, Bauche, Saugrain fils, & chez l'Auteur, rue de la Tixéranderie. MDCCLIV.

LA Brochure que nous annonçons doit être bien reçûe, après les divers ouvrages qu'on a publiés sur le principe de l'Harmonie. M. Rameau, & ceux qui ont adopté sa doctrine, se sont fait honneur dans l'explication de toute la Théorie Musicale ; ils nous

ont appris l'origine des ſons, leur fécondité, leurs analogies, leurs uſages : ils ont créé, en quelque ſorte l'Harmonie ; en nous rendant attentifs aux leçons de la nature. Mais qu'eſt-il néceſſaire de rappeller ces grandes découvertes tant de fois célébrées dans nos Mémoires ? Voyons ce que M. Gallimard s'eſt propoſé & ce qu'il a exécuté dans ſa Brochure.

Du principe des Harmoniques combinés avec le ſon fondamental, ce Géométre a tiré tous les rapports des Intervalles tant Diatoniques que Chromatiques. Voici ſa marche. Il a conſidéré d'abord ce qui arrive quand on fait réſonner un corps ſonore. Outre le ſon principal, on entend la douzieme au-deſſus, c'eſt-à-dire, l'Octave de ſa quinte ; & la dix-ſeptiéme majeure au-deſſus, c'eſt-à-dire, la double Octave de ſa tierce majeure ; ce ſont-la les deux

Harmoniques principaux. Ensuite si l'on accorde avec le même corps sonore, deux autres corps sonores, dont l'un soit à la douziéme & l'autre à la dix-septiéme majeure au-dessous du premier, c'est-à-dire, du corps sonore capital & fondamental, ces deux corps subordonnés frémiront sans résonner, quand on tirera des sons du premier; & de-là naîtront deux espéces d'Harmoniques au-dessous du fondamental : Harmoniques qui sont encore la douziéme & la dix septiéme; mais en dessous : ce qu'il faut toujours bien observer & bien retenir.

Les Octaves sont Identiques, c'est-à-dire, qu'elles ne font que répéter le son primordial ou fondamental; mais remarquons que l'Octave en dessus est, dans le corps sonore, l'effet de deux vibrations, tandis qu'il n'y en a qu'une pour le son fondamental; &

& au contraire, tandis qu'il n'y en a qu'une demie pour l'Octave en dessous de ce même son fondamental; ensorte que si ce son est 1, son Octave en dessus sera 2, & son Octave en dessous $\frac{1}{2}$ : ce qui exprime la quantité des vibrations pour chacun de ces sons.

M. Gallimard, bien ferme sur ces principes, commence à en déduire toute la doctrine des rapports tels qu'ils existent entre les divers intervalles. Et voilà, proprement, en quoi consiste la bonté & l'utilité de son Ouvrage. Il entre en matière, par la douziéme & la dix-septiéme au-dessus du fondamental; & d'abord comme le corps sonore fait trois vibrations pour la douziéme, il arrive que l'Octave du fondamental étant 2, la douziéme sera 3, & que le rapport entre ces deux sons, c'est-à-dire, entre l'Octave du fondamental & sa Quinte sera 2, 3. Ensuite pour

ce qui regarde la dix-ſeptiéme, comme elle ſe fait par cinq vibrations du corps ſonore, l'Octave du fondamental étant 2, & la double Octave étant 4, la dix-ſeptiéme ſera 5, & le rapport entre la double Octave & cette dix-ſeptiéme ſera 4, 5.

Imaginons que l'Auteur ſuit de la même maniere les Harmoniques en deſſous & de plus tous les intervalles de la Gamme; qu'il donne des Tables où tous ces rapports ſont marqués; que partout il conſerve l'élegance du ſtyle, c'eſt-à-dire, beaucoup de briéveté, de chiffres, & de ſignes Arithmétiques. Obſervons bien ſurtout qu'ordinairement ſes rapports portent ſur le nombre des vibrations du corps ſonore, & non ſur la longueur de ce corps, qu'on ſuppoſeroit, par exemple, une corde de violoncelle : car ici les vibrations ſont en raiſon inverſe de la

longueur des cordes ; c'est-à-dire, que plus les cordes sont longues, plus les vibrations sont rares ; & plus les cordes sont courtes, plus les vibrations sont fréquentes. Si l'on perd de vûe ce principe, on ne pourra concilier la présente Brochure avec d'autres Livres qui ont traité du systême harmonique de M. Rameau. Mais ce seroit la faute du Lecteur, non celle de M. Gallimard qui a tout dit en peu de mots.

---

## ARTICLE CXIX.

*SATYRES DE M. RABENER, Traduction libre de l'Allemand.* Par M. de Boispreaux, 4 vol. *in*-12. A Paris, chez Simon, rue de la Harpe. M DCCLIV.

NOus ne connoissions guères la Littérature Allemande que par quelques Livres d'Hi-

stoire, de Philosophie, & de Jurisprudence. L'Allemagne a pourtant ses productions légères & agréables; témoin celle qu'on nous donne ici en notre Langue. M. de Boispreaux paroît craindre que ce Recueil de Satyres ne soit pas reçu favorablement en France. Il redoute, pour le succès de son Ouvrage, l'empreinte nationale & le goût Tudesque. Mais, parmi ses défiances, on démêle le cas qu'il fait de M. Rabener; il sent très-bien que cet Auteur a un tou original, une naïveté précieuse qui doivent plaire partout; & enfin voici le caractère qu'il trace de ce Satyrique: c'est peut-être la première fois qu'un homme de cette profession a été peint de belles couleurs. » Ami de la Vérité, de la » Religion & de ses Supérieurs, » qu'il respecte à tous égards, il » soutient la cause de Dieu & de » l'Humanité. Il est excellent Ci-

» toyen, humain pour tout le » monde, ennemi irréconciliable » des vices. Il n'aiguiſe pas ſes » pointes pour ſemer des princi» pes de Déiſme, ni pour corrom» pre les mœurs par le faux bril» lant de ſes penſées. Ses Satyres » ſont des ſermons. Il mépriſe les » eſprits forts; il terraſſe le vice, » il ſoutient la vertu, & la replace » ſur le thrône. Il y auroit de l'hu» meur à refuſer de lire un Auteur, » qui vous amuſe, en vous appre» nant vos devoirs. «

Ceci, au reſte, n'eſt point un panégyrique : toutes les nuances du portrait ſe trouvent véritablement dans les Œuvres de M. Rabener : il ſuffiroit, pour s'en convaincre, de lire ſon *Diſcours préliminaire ſur l'abus de la Satyre.* On y remarque les égards de l'Auteur pour les perſonnes & les choſes qui méritent du reſpect; ſon attention à généraliſer la Satyre,

à éviter tout ce qui pourroit la rendre perſonnelle ; & ſur ce point il fait une obſervation peut-être plus perſuaſive que toutes les raiſons tirées de la pure & ſaine Morale. » La Satyre perſonnelle ( dit-» il ) ne peut conduire à l'immor-» talité. Je ne croirai jamais qu'un » homme ſenſé ſe propoſe d'éter-» niſer un ſot ; & de plus la Criti-» que la plus fine ceſſe de piquer, » quand on n'en connoît pas l'ob-» jet. La Poſtérité aura perdu de » vûe nos Originaux : le mérite » de la reſſemblance s'évanouit & » les nuances qui caractériſent la » fineſſe du pinceau, diſparoiſſent. » Juvénal a beaucoup perdu de ſon » prix. Boileau, plus aigre que ſin-» cère, ne ſe ſoutient qu'à l'aide » de ſes Commentateurs. La plû-» part des Ouvrages du Docteur » Swift, paroiſſent déja pleins d'ab-» ſurdités. Le ſel s'affadit à me-» ſure que le modéle s'éloigne de

» nous. La Satyre générale n'est pas
» exposée à ces inconvéniens, &c.

M. Rabener n'est ni Juvénal ni Boileau dans ses Satyres : il ne s'indigne point contre le Genre-Humain ; il ne condamne point les travers des hommes avec l'appareil menaçant de la justice ; sa manière est l'Ironie soutenue presque par-tout : ce qui met, dans ces quatre Volumes, un air de gayeté très-relatif aux inclinations Françoises. Il faut pourtant dire que certaines particularités Nationales, certains détails de mœurs Germaniques répandent quelquefois de l'obscurité. C'est un inconvénient auquel il n'étoit guères possible de parer. Quand nos *Bagatelles Morales* ou d'autres élégantes Brochures sur les Frivolités du siécle, ont passé le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, pourrions-nous assurer qu'on les entend & qu'on les goûte comme dans les

Caffés de Paris ? Non ſans doute : il falloit être à Rome pour bien concevoir tout ce qu'Horace avoit voulu dire ; & il n'y avoit que les Athéniens qui puſſent ſentir toute la fineſſe des Comédies d'Ariſtophane.

Chaque Volume de ce Recueil comprend pluſieurs morceaux : nous les indiquons tous au bas de la page,* & nous allons inſiſter ſur quelques-uns.

---

* Outre la Préface du Traducteur & le Diſcours Préliminaire de l'Auteur, on a, dans le premier Volume, *Eſſai ſur les Vignettes, Fleurons, Culs de-Lampe, &c. Eloge des Maris à la mode par une Veuve du Bel-air. Reponſe à la queſtion : Si l'on peut impoſer les Poëtes aux taxes publiques, &c* Dans le ſecond Volume, *Eſſai d'un Dictionnaire Allemand. Eloge funèbre de Madame ... prononcé dans la Société des Patiens. Rêve ſur les occupations des Ombres après la mort. Lettre d'un Poëte à l'Auteur, &c. Lettre ſur l'Inſtruction de la Jeuneſſe. La*

*Essai sur les Vignettes, Fleurons, Culs-de-Lampe, &c.* L'idée de la Piéce est de tourner en ridicule ces Ornemens Typographiques prodigués à de mauvais Livres. Dans le grand nombre d'Ecrits que caractérise l'Auteur, il n'oublie pas ceux des esprits-forts.

---

*Vie d'un Martyr de la Vérité.* Dans le troisiéme Volume, *Sur la nécessité de la Rime dans la Poësie Allemande. Relation touchant le Codicile du Docteur Swift. Relation touchant une Clef de ce Codicile. Lettre si la Satyre est permise. Notes sans Texte, &c.* Dans le quatriéme Volume, *Mémoires d'Amourette* (c'est une petite chienne.) *Liste des Morts dressée par le Bedeau de Sainte-Croix de Bergen en Norvége. Lettres sur les Etudes de l'Ecole. Extrait de la Chronique de Querlequitsch, Village sur l'Elbe. De l'Excellence des Complimens Littéraires, Critiques spirituelles, & autres Monuments fugitifs de la République des Lettres. Harangue sur les qualités d'un Citoyen honnête & raisonnable.* Irus, *Conte imité de Lucien. Plainte Juridique contre le Style prolixe.*

» La plûpart (dit-il) sont fabri-
» qués au-delà de la Mer : ce qui
» m'a fait croire que les souffres &
» les sels dont elle est chargée, ont
» la propriété de fortifier le crâne.
» Car on m'avouera qu'il faut plus
» de capacité qu'on n'en trouve
» ordinairement dans une créature
» raisonnable, pour se moquer de
» ces vérités que les petits génies
» regardent comme importantes
» au salut. Je n'envie pas le grand
» titre de Spinosiste à ceux qui
» s'en parent.... Il y auroit de la
» dureté à disputer une distinction
» si glorieuse à un homme assez
» courageux pour se refuser aux
» sensations qui prouvent l'existen-
» ce d'un Créateur ; qui soutient
» ce que sa propre raison condam-
» ne ; qui se livre au mépris géné-
» ral ; qui renonce à son bonheur
» dans ce monde, pour prouver
» qu'il n'en espère pas dans l'au-
» tre ; en un mot, qui veut bien

» passer pour fol, afin de devenir
» Auteur. Il est vrai qu'on pour-
» roit lui dire que communément
» l'esprit-fort loge dans la tête la
» plus ignorante & la plus foible ;
» qu'il faut moins d'étude pour
» nier une vérité révélée, que pour
» prouver son existence ; que l'im-
» piété de son systême blesse les
» Loix, trouble l'Etat & détruit
» la Société. Mais l'assertion de ces
» Messieurs est si positive, qu'elle
» vaut une démonstration, & l'on
» doit plutôt s'en rapporter au pe-
» tit nombre de probabilités qu'ils
» ont grand soin de copier fidéle-
» ment les uns sur les autres, qu'à
» ces vérités que la Nature & les
» Cieux annoncent aux hommes,
» & qui sont soutenues par les sain-
» tes Ecritures & par la perpétuité
» de la foi. « A l'égard de la Vi-
gnette bonne pour les Livres de ces
gens-là, M. Rabener a trouvé fort
à-propos le *Renard de Phédre*, le-

quel tient un masque & *trouve plaisant que* cette *tête*, quoique *de bonne mine*, *soit sans cervelle.* Il y a dans cet *Essai sur les Vignettes* des choses ingénieuses, mais trop d'obscurités, trop d'allusions dont on ne saisit pas la finesse.

*Eloge des Maris à la mode, &c.* Satyre courte, mais sanglante, des mauvais Maris : » Sans leurs soins » (dit ironiquement la Veuve) comment serions-nous à l'abri d'une » douleur ridicule qui nous transporteroit infailliblement à la » mort de nos Maris ? C'est à leur » procédé que nous devons la résignation *Chrétienne* ( mot de » trop ) qui corrige ce scandale. » Nous portons le deuil, parce » que la coutume nous y condamne. Nous goûtons, dans l'intérieur, la joie pure que produit » la jouissance d'un bien toujours » trop attendu. Les épreuves dont » nous sortons, nous ont armées

» d'un courage qui va jusqu'à l'hé-
» roïsme, & ceux qui croyoient
» nous consoler, admirent notre
» fermeté. «

*Question si l'on peut imposer les Poëtes aux Taxes publiques, &c.* Il y a *rationes dubitandi* & *rationes decidendi*, le tout en style de consultation d'Avocat, & muni de tout l'appareil des Loix. Il faut avouer que les raisons pour l'imposition, sont plus plaisantes que les motifs de la décharge, quoiqu'on se détermine à ce dernier parti. En général, pourtant, toute cette matiere pouvoit être traitée encore plus agréablement. Il y a un peu trop de goût Germanique dans le tour qu'on a pris.

*Essai d'un Dictionnaire Allemand.* C'est une des plus jolies choses qu'on puisse imaginer. A chaque mot qui se présente, l'Auteur développe l'Ironie, & choisit le ridicule qu'il lui plaît de censurer.

*Octobre, 1754. I Vol.*

Voyez les mots *Devoir*, *Eternel*, *Révérence*, *Sçavant*. Ce dernier surtout occasionne un détail charmant. *Ce mot* (dit M. Rabener) *a cela de commun avec celui de vertueux. Tous les hommes prétendent au dernier, & tous les Gens-de-Lettre au premier. Cependant les uns & les autres sont très-clair-semés dans le monde.* Comme il pourroit se faire une réforme dans la Classe des Sçavans ; réforme qui changeroit toute la République Littéraire en une vaste solitude, surtout si l'on s'avisoit *d'exiger encore de l'humilité, de la douceur & de la vertu avec la science;* l'Auteur, en homme très-avisé, intéresse la Patrie à l'entretien des membres qui se trouveroient exclus. Et d'abord il commence, ainsi qu'il étoit naturel, *par ceux de sa famille qui pourroient lui tomber sur les bras.* Surquoi il explique la capacité de chacun, afin qu'on puisse

voir ce qu'il ſeroit à propos *de faire en leur faveur.*

Il a un oncle ſi jaloux de bien écrire en Latin qu'il eſt tombé en ſyncope, parce qu'un étourdi lui a reproché quelques fautes contre la pureté de l'ancien Langage Romain.

Il a un Couſin Docteur *in utroque* qui n'entend peut-être pas un ſeul point de Juriſprudence, mais qui eſt très-capable de pouſſer de bonne grace un argument communiqué.

Il a un Neveu, fils de ſa ſœur, *qui connoît mieux la monnoye de l'ancienne Rome que les eſpéces courantes.* » Il y a quelque temps » (ajoute M. Rabener) qu'un An» tiquaire, qui ſe prétendoit plus » habile que lui, oſa conteſter la » réhabilitation d'une Légende ef» facée. Ils ſe déchirèrent mutuel» lement avec une décence dont » le Public fut édifié. Il étoit que-

» ſtion d'une piéce ſur laquelle on » voyoit Venus armée. Mon Ne- » veu vouloit écrire : *Venus Vi-* » *ctrix*. Son Antagoniſte ſoutenoit » qu'il falloit mettre *Venus Arma-* » *ta*. La conteſtation étoit échauf- » fée au point que leurs femmes » ſe refuſoient déja le ſalut. On » aſſembla l'Aréopage des Anti- » quaires, & le Comité ſe décida » pour *Venus Victrix*. Jugez de la » joie qu'un pareil triomphe fit » à mon Neveu. Il ne s'occupa » que du ſoin de ſon trophée. Il ſe » ruina pour raſſembler ſous deux » *in-folio* toutes les piéces de cette » Controverſe, &c. «

M. Rabener a un autre Couſin, mais qui rougit de la parenté. Il ſoutient que le Regiſtre de la Paroiſſe d'où a été tiré ſon Extrait Baptiſtaire, *n'a pas les caractères d'Antiquité que le P. Mabillon exige pour faire foi, & que le Diplôme eſt de la main d'un Fauſſaire,*

Du reſte cet homme eſt un grand Politique. » Il compoſe actuelle-
» ment une déduction des Droits
» du Roi de Bilidulgérid ſur la Si-
» bérie, & compte dédier cet Ou-
» vrage à quelque Chef des Eſqui-
» maux de la Baye de Hudſon. Si
» notre Couſin, (continue l'Au-
» teur) n'obtient pas cette année
» une place aux petites-Maiſons,
» je l'embarquerai avec quelque
» Anglois, pour faciliter la dé-
» couverte du Paſſage du Nord-
» Oueſt, en eſpionnant la Politique
» des Baleines qui paſſent de la
» Baye de Baffin dans la Mer du
» Sud. «

*Eloge Funèbre de Madame... prononcé dans la Société des Patiens.* C'eſt une eſpéce de ripoſte à l'*Eloge des Maris à la mode.* L'homme *de la Société des Patiens* rend bien à la mémoire de ſa femme, ce que la *Veuve du Bel-air* avoit dit contre celle de ſon Mari. De part &

*Octobre,* 1754. *I Vol.*

d'autre tous les vices ſont raſſemblés pour faire des portraits extrêmement odieux : & l'Ironie y ajoute encore ſes traits pénétrans, ſes pointes cuiſantes, &c.

*Rève ſur les occupations des Ombres après la mort.* Grand Morceau très-vif & très-agréable. L'Auteur y peint tous les Originaux qu'il feint d'avoir vûs dans l'empire des Ombres. Il faudroit citer bien des exemples pour donner une juſte idée de cette Satyre dont l'invention n'eſt pourtant pas neuve.

*Lettre d'un Poëte à l'Auteur, & Penſées de l'Auteur ſur cette Lettre.* Le Poëte eſt un fou qui ſe plaint que *la Philoſophie & la Raiſon prennent le deſſus ſur les Muſes.* On ſent ce que mérite une lamentation de cette force. Tout ceci pouvoit être manié avec plus d'intérêt & d'agrément.

*Lettre ſur l'Inſtruction de la Jeuneſſe.* Point d'Ironie dans cette Pié-

ce. M. Rabener y traite la matière sérieusement. Son objet est de recommander l'étude de la Langue maternelle, la méthode de parler Latin familièrement, l'attention aux devoirs de l'honnête homme & du Citoyen, &c. On a déja traité les mêmes points dans une multitude d'autres Livres ; on n'y a point oublié le principe de Morale qui termine cette Lettre, & qui porte qu'*un bon métier auroit été plus utile que le Latin & le Grec à quelques-uns de ceux qui se mêlent d'écrire.*

*La Vie d'un Martyr de la Vérité.* C'est l'Histoire d'un homme qui, depuis son enfance jusqu'au moment de sa mort, a été malheureux pour s'être permis de dire la vérité sans considération, sans discrétion, sans retenue & sans mesure. *La probité* (conclut très-bien l'Auteur) *défend de mentir ; mais elle n'oblige pas à dire toutes sortes*

*de vérités ; il en est même sur lesquelles elle impose silence. La franchise qui va jusqu'à l'offense, vient de l'amour-propre, de l'orgueil, de l'étourderie, & de l'ingratitude.* Au reste, ce petit morceau est écrit avec beaucoup de vivacité & de finesse. L'esprit véridique de M. Rabener s'y reconnoît, & l'on sent qu'il aime à peindre en beau son *Martyr de la Vérité*, quoiqu'il finisse par condamner les excès.

*Sur la nécessité de la Rime Allemande.* On donne ici une Piéce en Vers François : reste à sçavoir si cette Poesie rend bien les pensées de l'Auteur. Il semble qu'on s'est exposé à des écarts & à des altérations. M. Rabener, sçachant notre Langue, pourra en juger mieux que personne.

*Relation secrete touchant le Codicile du Docteur Swift.* On connoît déja cette plaisanterie par la Traduction qui en a été donnée

dans le *Journal Etranger* du mois de Mai dernier. C'est une Satyre du Docteur Swift qui assigne aux *Foux Moraux* des places dans son Hôpital. Toutes les Nations, selon lui, pourroient prétendre au bénéfice de la fondation ; mais les François en sont exclus, *attendu le grand nombre qui ne manqueroit pas de passer la Mer.* En Allemagne, on avoit publié une *Clef* pour l'intelligence des noms couchés dans le Codicile ; mais cette téméraire Brochure est réfutée par un Ecrit de cinq ou six pages sous le titre de *Relation touchant une Clef du Codicile du D. Swift.* Il n'est pas aisé de dire si cette réfutation est de M. Rabener, ou de l'Auteur de la *Relation touchant le Codicile, &c.*

*Lettre si la Satyre est permise?* On peut bien deviner que l'Auteur se déclare pour l'affirmative. Il dit que *l'amour de la vertu est l'ame*

*de la Satyre ; que son but est d'inspirer la haine du vice en le rendant ridicule... que cette méthode éclaire l'esprit en l'égayant , &c.* Cependant M. Rabener pose des Loix, & exige des conditions pour que la Satyre soit digne d'éloges. Il veut qu'*on fasse la guerre au vice sans offenser le vicieux*. Si l'on prend un modele, *on doit y mêler des traits étrangers qui dépaysent le Lecteur & rendent le portrait général...L'ordre & la clarté sont nécessaires* à la Satyre ; *l'imagination doit en être bannie ; la réflexion doit primer. Il est question d'instruire & non pas de divertir... L'expression doit être noble. Un tour bas & populaire choque l'oreille. On doit surtout éviter les injures. Je compare ceux qui s'y livrent aux enfans de la lie du peuple qui jettent de la boue aux passans , &c.*

*Supplément à l'Essai d'un Dictionnaire Allemand.* Cela est très-

joli, ſurtout à l'Article *Fable.* L'Auteur dit qu'on appelle *Fable* un ſujet poſſible mais qui n'a guères de vraiſemblance; d'où s'enſuit qu'un récit ne mérite pas le nom de *Fable*, quand il eſt non-ſeulement poſſible, mais auſſi tres-vraiſemblable: defaut qui ſe trouve particulierement dans les *Fables de Phédre.* M. Rabener publie quatre Fables dans le goût qu'on vient d'expliquer: le *poſſible* y ſubſiſte; le *vraiſemblable* en eſt exclus. C'eſt *le Veuf inconſolable, la bonne Femme, le Riche bienfaiſant, le Poëte équitable.* La narration de ces quatre Sujets eſt charmante, & la Piéce ſuivante n'eſt pas moins agréable.

*Notes ſans texte, par M. Hinckmar de Repkow.* Ceci eſt dans le goût de notre Mathanaſius; excepté que ce Critique travailla ſur un texte, & que M. Rabener ne donne que des Notes, permettant

à quiconque de composer le Livre. Du reste, même plaisanterie de part & d'autre, si ce n'est peut-être encore que le ton satyrique est plus varié dans Rabener que dans Mathanasius.

*Mémoires* d'une petite chienne nommée *Amourette:* Critique amusante des Faiseurs de *Mémoires*.

*Liste des Morts, dressée par Nicolas Klim, Bédeau de Sainte Croix de Bergen en Norvége :* c'est une suite de portraits qui caractérisent des Originaux de toute espéce, un Poete adulateur ; un Juge mercénaire ; un Bibliomane ; Un Médecin *qui avoit débarassé la Ville de 400 de ses habitans ;* un Professeur *crapuleux dans ses mœurs, léger en fait de Religion, du reste excellent Philosophe...* un Sçavant *dont l'estomach dirigeoit les Ecrits; qui dans les années abondantes ne donnoit que des Brochures, &c.* un Avocat *qui s'attachoit si bien à sa*

*partie*

*partie qu'il ne pouvoit l'abandonner tant qu'il lui sentoit un Ecu ;* un Commentateur *qui composa un in-fol. pour prouver qu'Horace étoit devenu chassieux en écrivant à la lueur d'une lampe ;* un Soldat *qui avoit une aversion naturelle pour la nudité du fer, & qui sçut éviter sagement le combat, parce qu'étant garçon, il étoit comptable à sa Patrie d'une race dont la valeur étoit nécessaire à sa défense ;* une Dévote *qui ne cessoit de tourmenter son mari, pour lui donner occasion de mériter dans cette vie, &c.*

*Lettres sur les Etudes de l'Ecole :* Satyre contre ceux qui négligent ce qu'ils doivent apprendre, pour s'appliquer à des sciences dont ils peuvent se passer. Il y a beaucoup de finesse dans ce petit morceau.

*Extrait de la Chronique de Querlequitsch, Village situé sur l'Elbe.* On croit retrouver ici l'élégant badinage *sur les origines de*

*Chaillot*. Il semble même que M. Rabener pousse encore plus loin l'ironie. Sa *Chronique de Querlequitsch* comprend les Antiquités, la Description Topographique, les Monumens, le Nobiliaire, l'Histoire Littéraire de ce Village: tout cela par forme d'Extrait, & en supposant qu'on rend compte d'une Histoire dans les formes, laquelle auroit cette Bourgade pour objet. On sent bien que c'est la Critique des Histoires de petites Villes. Il est peu de morceaux, dans ces quatre Volumes, aussi piquants que celui-ci.

*De l'Excellence des Complimens Littéraires, Critiques Spirituelles, & autres monumens fugitifs de la République des Lettres*. L'Auteur en veut aux Ecrivains modernes, surtout à ceux qui multiplient les notes, & qui recueillent les nouveautés littéraires. Pour bien saisir le fin de ces Critiques, il faudroit

ſçavoir toute l'étendue des alluſions que M. Rabener a eues dans l'eſprit & qu'il a prétendu faire.

Il en eſt de même de la *Harangue ſur les qualités d'un Citoyen honnête & raiſonnable. Irus, Conte imité de Lucien*, eſt encore dans le même cas; ainſi que le morceau ayant pour titre, *Plainte juridique contre le ſtyle prolixe.* En général ces quatre dernières Piéces nous paroiſſent peu de choſe. Et voilà tout ce que nous avions à dire de ce *Recueil* de Satyres. On voit qu'il s'y trouve de bonnes plaiſanteries, des idées utiles, des obſervations qui font eſtimer la Littérature Allemande: de temps en temps il s'y gliſſe des traits qui, ſans être indécents, ne ſont pas exempts d'équivoques, & qui par cette raiſon pouvoient être retranchés. On nous promet une ſuite; ſi elle parvient à notre connoiſſance, nous en rendrons compte.

Dans une autre Edition, il sera bon de retrancher quelques termes hazardés ou impropres, quelques phrases qui manquent d'exactitude, &c.

---

## ARTICLE CXX.

*RÉFLEXIONS SUR L'ALPHABET & sur la Langue dont on se servoit autrefois à Palmyre.* Par M. l'Abbé Barthélemy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Garde du Cabinet des Médailles du Roi : *in*-4° pp. 32 : *A Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.*

LE bel Ouvrage qu'on vient de publier en Angleterre, sous le titre de *Ruines de Palmyre,* donne lieu à M. l'Abbé Barthélemy d'annoncer aussi une découverte. Elle concerne l'Alphabet & la Langue des Palmyréniens : ma-

tière déja tâtée plusieurs fois, & demeurée dans les termes de la conjecture ou plutôt d'une incertitude absolue.

Palmyre fut une Ville bâtie par Salomon entre la Méditerranée & l'Euphrate. Ses ruines déposent en faveur de son antique magnificence : l'Histoire d'Odénath & de Zénobie ses Souverains, nous apprend qu'elle joua un grand rôle vers le milieu du III^e^ siécle, c'est-à-dire, du temps de l'Empereur Valérien & de Sapor, Roi des Perses. Les rapports de Zénobie avec le Rhéteur Longin nous sont aussi connus ; & nous admirons encore la constance avec laquelle cette Reine tint tête à l'Empereur Aurélien. Si ce Prince fut vainqueur, il déshonora sa victoire en faisant paroître Zénobie liée à son Char ; & il eut honte lui-même de ce traitement barbare, lorsque l'enthousiasme du Triomphe se fut dis-

ſipé, pour laiſſer la raiſon & l'humanité rentrer dans leurs droits.

Depuis cette révolution, les Hiſtoriens ne nous parlent preſque plus de Palmyre ; mais on n'a pas laiſſé, depuis un ſiécle, de rechercher les Antiquités de cette Ville. Une Diſſertation inſérée dans le ſecond Volume des Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Diſſertation qui a pour Auteur M. l'Abbé Renaudot, nous explique les diverſes tentatives qu'on a faites pour recueillir les Inſcriptions Palmyréniennes. Ce ſont les Anglois qui ont eu le plus de zèle à cet égard. Dès l'an 1678, quelques Négocians de cette Nation établis à Alep, entr'autres un Miniſtre, nommé Robert Huntington, firent le voyage de Palmyre ; mais il ne paroît pas que les Sçavans aient tiré aucunes lumières de cette entrepriſe : elle eſt ſimplement citée dans quelques

Ecrits poſtérieurs *; & M. l'Abbé Barthélemy en fait auſſi mention.

En 1691 les mêmes Anglois retournèrent viſiter les ruines de Palmyre, & en rapportèrent quelques Inſcriptions avec les deſſeins croqués & imparfaits des reſtes d'édifices qu'on voit aux lieux où exiſtoit cette ancienne Ville. On en a fait une planche qui ſe trouve dans les Actes de Léipſic **; mais ce qu'on vient de graver en Angleterre eſt tout autrement digne de l'attention des Curieux.

Pour nous borner à ce qui regarde les Inſcriptions Palmyréniennes, nous devons dire, après MM. Renaudot & Barthélemy, que l'annonce pompeuſe qui en

* Voyez ſurtout *le troiſiéme Tome du Supplement des Actes de Leipſic.*

* Voyez auſſi *le ſecond Tome de la grande Hiſtoire Univerſelle*, in-4° *p.* 12 *& ſuiv.*

fut faite, surpassa de beaucoup le mérite de cette découverte. Des Sçavans, comme Edouard Bernard, Professeur d'Oxford, & Thomas Smith, Editeur du Volume où sont recueillies ces Inscriptions, ont tâché de pénétrer la nature, la valeur, la qualité des Lettres qui représentoient l'Alphabet & par conséquent la Langue de Palmyre : mais après bien des essais, ils sont convenus de leur insuffisance à cet égard. D'autres efforts ont été faits en 1704 par un Antiquaire nommé Jacques Rhenferdius. Il a rassemblé beaucoup de doctrine orientale, dans le dessein de construire un Alphabet Palmyrénien : travaux inutiles, puisque les Inscriptions qu'on avoit pû recueillir n'étoient ni en assez grand nombre, ni assez fidélement copiées, pour faire connoître toutes les lettres de la Langue usitée à Palmyre.

Enfin, les Anglois * qui ont eu, ces dernières années, le zèle de visiter encore Palmyre & ses ruines; qui se sont attachés à bien copier les Inscriptions que le temps y a respectées; qui, depuis leur retour à Londres, ont donné le grand Ouvrage dont tous les Amateurs font l'éloge; ces sçavans hommes fournissent aujourd'hui tout ce qui est nécessaire pour la détermination d'un Alphabet Palmyrénien. » Ils ont rapporté d'Orient » treize Inscriptions Palmyréniennes, dont la plûpart avoient » échappé aux recherches faites » dans le siécle dernier. Huit de » ces Inscriptions étoient gravées » à la suite d'autant d'Inscriptions

* En 1750 MM. Bouverie & Dawkins, Anglois, entreprirent ce voyage avec un Architecte de Rome nommé Wood. M. Bouverie mourut en chemin. Dawkins & Wood ont survécu & ont donné la Relation, les Gravûres, &c.

» Grèques ; & les Anglois ont ob-
» ſervé eux-mêmes que les unes
» paroiſſent être la traduction des
» autres. «

Telle eſt la baſe du travail de M. l'Abbé Barthélemy. En combinant les Inſcriptions Grèques avec les Palmyrénienes, il a découvert la ſignification de tous les mots compris dans celles-ci ; & comme le Grec préſente pluſieurs Noms propres qui ſont répétés exactement dans le Palmyrénien, par-là l'Auteur a eu les lettres de l'Alphabet de cette Langue. Des lettres il a paſſé aiſément à la conſtruction des mots : & en ſuivant toujours de plus en plus cette route ; en appuyant ſes conjectures de la pluralité des exemples, puiſqu'on a aujourd'hui pluſieurs Inſcriptions Palmyrénienes ; M. l'Abbé B. s'eſt vû en état de conclure que la Langue de Palmyre étoit, pour le fond, la même que

le Syriaque : c'eſt ce qu'on voit prouvé & démontré tant par les détails où entre le ſçavant Académicien, que par les planches qu'il donne à la fin de ſa Diſſertation.

Au reſte, » il ne faut pas s'at- » tendre que les Inſcriptions, qu'on » vient de recueillir & d'expliquer, » répandent un grand jour ſur » l'Hiſtoire de Palmyre. Elles ne » nous ont tranſmis que des faits » particuliers & dénués de circon- » ſtances. Mais ces faits ſont inté- » reſſans ; c'eſt le récit abrégé des » honneurs qu'une Nation puiſ- » ſante & guerrière accordoit à » ceux qui favoriſoient ſon Com- » merce ; c'eſt l'eſquiſſe légère de » la forme qu'elle avoit donnée » à ſon Gouvernement ; c'eſt en » un mot tout ce qui nous reſte de » l'eſprit intérieur de Palmyre : un » petit nombre d'Auteurs anciens » ont raconté ſes victoires ſur les » Romains & ſur les Perſes, ſes

» conquêtes dans l'Asie & dans
» l'Egypte : tableaux magnifiques,
» mais sanglans, & qui retracés
» mille fois dans les Annales de
» tous les Peuples, n'excitent plus
» dans nos ames qu'une surprise
» mêlée de douleur. Il seroit à sou-
» haiter qu'au lieu de ces images
» effrayantes, l'Histoire eût mis
» sous nos yeux les moyens par les-
» quels la ville de Palmyre s'étoit
» élevée à ce haut dégré de puis-
» sance ; les routes qu'elle avoit
» ouvertes au Commerce pour at-
» tirer dans son sein les thrésors de
» l'Orient & de l'Occident ; les
» Loix qu'elle avoit adoptées pour
» assurer la tranquillité des Ci-
» toyens ; les récompenses que,
» dans les jours de sa gloire, elle
» distribuoit aux arts & aux talens
» ignorés ou proscrits partout ail-
» leurs. Rassemblons avec soin les
» monuments qui nous laissent en-
» trevoir des objets si dignes de no-

» tre admiration ; mais avant que
» de les considérer dans le rapport
» qu'ils ont avec les mœurs, il
» faut que la Critique les dépouille
» & les analyse, &c. «

On jugera par cette citation que l'Auteur sçait orner son sujet. La lecture de la Dissertation donnera une très-favorable idée des autres qualités de M. l'Abbé Barthélemy; de sa critique, de son érudition, de son attention à bien citer. Nous avons vérifié ce point sur la plûpart des Livres dont il a fait usage.

L'Inscription Palmyréniene rapportée par Gruter, n'est pas omise dans ce Mémoire; elle s'y trouve même réduite en Alphabet Syriaque, représentée en Lettres Hébraïques, & traduite librement en François. Nous apprenons par-là qu'elle est moins étendue, dans l'Original Palmyrénien, que dans la Traduction Grèque qu'on voit aussi sur le Monument : Tradu-

ction citée par Gruter, par le Cardinal Noris & par une infinité d'autres Antiquaires. Il y a toute apparence que la diversité qui se remarque entre le Palmyrénien & le Grec, vient de l'omission d'une partie des mots dans l'Inscription conforme à la première de ces Langues : mais quoiqu'il en soit, M. l'Abbé Barthélemy est toujours le premier qui ait expliqué cette Inscription Palmyréniene. Il faut voïr tout cela dans son Ouvrage, & dans celui de Gruter : sans l'inspection des Monuments, on n'entend pas même la question.

Il s'est glissé dans cette Dissertation deux fautes d'impression de quelque conséquence.

Pag. 13. lig. 11. *par les points-voyelles*, lisez *par des points particuliers*. Pag. 15 l. 16. *par les points-voyelles*, lisez *par les points distinctifs*.

---

## ARTICLE CXXI.

*IDÉE DE LA POESIE ANGLOISE, ou, Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, & une comparaison de leur Poësie avec celle des Auteurs anciens & modernes, & un grand nombre d'Anecdotes & de Notes critiques.* Par M. l'Abbé Yart, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. Tome V^e^, II^e^ Partie, faisant le Tome VI^e^, contenant plusieurs Eglogues, Chansons, Epigrammes & Madrigaux. *A Paris, chez Briasson, &c.* 1754. in12.

QUAND l'Ouvrage que M. l'Abbé Yart a entrepris sera achevé, il se résoudra, par l'exécu-

tion, en une Poëtique assez complette sur tous les genres de Poësies qui seront entrés dans son plan. Cette abondance de maximes, d'exemples, d'anecdotes, de comparaisons, formera un cours d'instructions variées, amusantes & intéressantes, où l'on n'aura jamais à essuyer ni la sécheresse, ni la monotonie du style & de la forme didactique. Parcourons succinctement tous les genres de piéces que nous annonce le titre de ce Volume.

Il nous présente d'abord des *Avertissemens* du Traducteur, & des *Discours* des Auteurs dont on a traduit quelques piéces. Dans tous ces morceaux, il n'est question que de Poësie Pastorale. *M. Pope*, dit M. l'Abbé Yart, *en a fixé les principes par ses préceptes, & marqué les beautés par ses exemples.*

Sur l'origine de la Poësie Pastorale, M. L. Y. s'accorde avec tout

le monde; mais tout le monde s'accordera-t-il avec cet Académicien, quand il avance que les Inventeurs du genre Pastoral, c'est-à-dire, les premiers hommes, étoient plus *grossiers* que nous, sans être plus *vertueux ?* La grossièreté est une habitude qui se contracte en suivant l'impression des instincts brutaux, & le mouvement des passions violentes ; ou bien c'est une rudesse, une dureté, une férocité de caractère, de mœurs & de manières, que le défaut d'une bonne éducation, ou le malheur d'une mauvaise inspire, autorise, ou fomente. Or, à la naissance du monde, ses premiers habitans, occupés à cultiver des campagnes fertiles, ou à paître de nombreux troupeaux, étoient-ils plus susceptibles que nous de ces principes qui rendent les mœurs & les façons grossières ? N'avoient-ils pas alors moins d'intérêts opposés,

moins de besoins particuliers, moins de préjugés généraux ? Ils avoient donc moins d'obstacles à l'union, à la paix, à la société. Ils n'étoient pas sans doute si polis, si composés, si affectés que nous le sommes ; mais ils étoient moins rusés, moins dissimulés, moins artificieux, moins fiers, moins impérieux. L'ambition, l'avarice, l'intrigue n'avoient point encore gâté leurs esprits, corrompu leurs cœurs & armé leurs mains. Ainsi, tout compensé, ils devoient être plus simples, plus ingénus, plus doux, plus humains, plus naturels que nous ne le sommes. Ce préjugé si favorable aux premiers âges du monde, est fondé sur la Tradition la plus authentique & la plus universelle, celle de l'âge d'or. Quoiqu'il ne nous en reste guères que des traits chargés d'enluminures poëtiques, le fond n'en est pas moins une Hi-

ſtoire. Cet âge eſt donc l'origine de l'*Eglogue ;* elle en a toujours conſervé ou regretté l'image ; elle fut donc le premier chant de l'homme, c'eſt-à-dire, le premier tranſport de ſa reconnoiſſance envers ſon Créateur, ou de ſon amour envers ſes égaux. Quoi de plus capable d'exciter, & de nourrir des ſentimens ſi religieux & ſi raiſonnables que la beauté & la richeſſe des campagnes où le Créateur étaloit ſa magnificence, & ouvroit à ſes créatures les ſources d'un bonheur innocent ? Les hommes n'ont pas voulu s'en contenter ; ils ont eſſaié d'enchérir ſur la nature ; ils ſe ſont fait des goûts & des beſoins qui lui ſont étrangers ; ils n'y ont pas gagné du côté du plaiſir ; ils y ont beaucoup perdu du côté de la ſanté & de la vertu. Leur erreur venge la nature de leur ingratitude ; en rafinant ſur ſa ſimplicité, ils ont moins au-

gmenté leur bonheur que leurs infirmités. L'habitude de ce luxe étudié nous aveugle jusqu'à nous faire regarder comme grossiers, les siécles fortunés qui l'ignorèrent. Nous espérons qu'on nous pardonnera une petite digression où nous ne faisons qu'appuyer le sentiment des Poetes Anglois contre celui de leur propre Traducteur.

N'étant plus le partage de l'élite du Genre-Humain, la vie Pastorale a dégénéré. La foible ombre qui nous reste de sa beauté dans les Poetes, est souvent souillée par leur licence; la contagion de leur siécle infecte leurs chants Bucoliques. A s'en tenir aux bonnes règles, l'Idylle ne devroit respirer que l'innocence des premiers âges: le vrai goût peut-il permettre de blesser les bonnes mœurs? Les Bergers, pour plaire, ne doivent-ils pas avoir le cœur aussi pur que le Ciel qu'ils contemplent? Leurs

chants ne devroient pas être plus dangereux que le ramage des oiseaux, ou le murmure des fontaines; ni les vers qu'ils composent plus empoisonnés que les fleurs qu'ils cueillent. Sans s'astreindre à ces sages régles, l'Eglogue n'atteindra jamais à sa *perfection essentielle* que Pope fait *consister dans la simplicité, la briéveté, la délicatesse.* » La Pastorale » (ajoute-t-il) est une imitation de » ce que nous appellons l'*âge d'or;* » on ne devroit point représenter » nos Bergers tels qu'ils sont au- » jourd'hui, mais tels qu'ils étoient » quand les meilleurs des hommes » gardoient les troupeaux.... Ce » qui intéresse dans cette Poësie, » n'est pas tant l'image de la vie » qu'on méne à la campagne que » celle de la tranquillité qu'on y » respire: il faut donc répandre » quelqu'illusion sur la vie Pasto- » rale, si l'on veut qu'elle plaise.

» Or, cette illusion consiste à en
» montrer les beaux côtés & à en
» voiler les misères..... Chaque
» Eglogue doit avoir un objet pré-
» cis, un point de vûe, embelli
» par une agréable variété.

Quand Pope entra dans la carrière Bucolique, Philips qui la couroit depuis long temps avec gloire, y brilloit sans émule. Il se regardoit comme le Roi des Bergeries Britanniques : sa houlette étoit son sceptre. Pope n'en voulut ni révérer ni reconnoître l'autorité : à l'âge de 16 ans, il croioit avoir un titre d'indépendance dans la beauté de ses Eglogues. Philips qui la sentoit, sçut lui en faire un crime d'Etat, dit M. L. Y. La querelle de ces deux Poëtes divisa toute l'Angleterre, leur Traducteur en rappelle l'Histoire avec complaisance : aujourd'hui, plus que jamais, il nous est facile d'imaginer l'éclat que firent, dans

une Nation lettrée, deux factions dont l'une élevoit Philips au-dessus de Pope, parce que le premier ressembloit plus à Théocrite qu'à Virgile; l'autre abaissoit Philips au-dessous de Pope, parce que la voix de celui-ci, moins rustique que celle du Berger Sicilien, étoit aussi agréable que celle du Cigne du Mantoue. Ce fut dans des feuilles publiques que se donnèrent ces grands combats dont M. L. Y. nous rend un compte fidèle.

Pope suscita contre Philips un nouvel Emule, son ami Gai: les Eglogues de ce Poete avoient un mérite qui devoit réunir, ou plutôt écarter tous les suffrages. Ses Bergers parloient un langage où le ton de la Cour, de la Ville & de la Campagne, où tous les Dialectes de la Langue Angloise & le style de tous ses âges étoient mêlés & confondus. C'étoit (dit M.L.Y.) dans le langage, un *tolérantisme ;*

nous dirions volontiers un abus qui ne réuſſit peut-être que parce qu'il étoit aſſez ſemblable au *tolérantiſme* des Religions. Auprès de la multitude, les goûts les plus bizarres, pour faire fortune, n'ont qu'à ſe montrer ſous une forme analogue aux préjugés de la Nation.

Ces curieux préliminaires, que nous ne faiſons qu'effleurer, ne ſont pas inutiles à l'intelligence des Eglogues, dont nous annonçons la traduction. La première a pour titre, le *Meſſie*; dans ce ſacré Cantique, Pope raſſemble ces images champêtres dont les Prophétes ſe ſont ſervis pour peindre à Iſraël, le Meſſie qu'il devoit attendre ſelon les principes de ſa foi, & hâter par la vivacité de ſes déſirs. Tirées d'objets familiers à tous les Juifs, ces allégories étoient également inſtructives & frappantes par leur ſimplicité & par leur majeſté,

majeſté. M. L. Y. dit que ce *ſont des pierres précieuſes dont Pope conſtruit un Temple,... des diamans qu'il monte ſur l'or le plus pur :* détachons-en quelques morceaux, pour les montrer à nos Lecteurs.

» Nymphes de Jéruſalem,...
» voyez ſortir de la racine de Jeſſé
» une plante dont la fleur ſacrée
» remplira le ciel de parfums, dont
» l'eſprit céleſte agitera les bran-
» ches, & la Colombe myſtique
» couvrira le ſommet. Et vous,
» Cieux, verſez le Nectar de votre
» roſée ; répandez en ſilence votre
» pluie féconde. Cette plante ſalu-
» taire fortifiera le foible, guérira
» le malade, ſera un aſyle contre
» la tempête, & un ombrage con-
» tre la chaleur... Siécles, coulez
» rapidement ; paroiſſez, Aurore
» déſirée ; élancez-vous à la lumiè-
» re, auguſte enfant.... voyez le
» Liban majeſtueux lever ſa tête
» ſuperbe... des nuages d'encens

» monter de la vallée de Saron ; le
» ſommet fleuri du Carmel parfu-
» mer les cieux : une voix ravit les
» cœurs & porte la joie dans le dé-
» ſert : préparez les voies, un Dieu,
» un Dieu paroît.. Sourds, écou-
» tez-le ; Aveugles, voyez-le......
» Jéruſalem, Capitale de l'Uni-
» vers, porte dans les Cieux ta
» tête couronnée de lumière ; leve
» les yeux... vois des Nations bar-
» bares environner tes portes ſa-
» crées, marcher à ta clarté, s'in-
» cliner dans ton temple : vois tes
» Autels radieux chargés des par-
» fums de Saba, & entourés d'une
» foule de Rois proſternés. Pour
» toi... le Ciel ouvre ſes portes reſ-
» plendiſſantes.... Non, le Soleil
» ne dorera plus le matin de ſes vi-
» ves couleurs ; la Lune n'éclairera
» plus le ſoir de ſon Croiſſant ar-
» genté... un déluge de gloire, une
» clarté ſans nuage couvriront tes
» ſacrés Parvis ; celui qui eſt la

» lumière même, se manifestera
» avec toute sa splendeur : ton jour
» sera le jour éternel de Dieu. Les
» Mers se dessécheront, les cieux
» s'en iront en fumée, les rochers
» seront réduits en poudre, les
» montagnes se dissiperont dans les
» airs; mais la parole de Dieu est
» inébranlable, &c. «

L'Eglogue suivante est le *Printemps* de M. Pope : piéce connue par d'autres traductions qui ne doivent pas faire négliger celle-ci, quand ce ne seroit qu'à cause des notes qui l'accompagnent. Ensuite viennent deux Eglogues *funébres:* l'une est de M. Walsh, ce Critique qui a soutenu que » M. de
» Fontenelle n'entend rien aux af-
» faires de la Campagne; que ses
» personnages sont des Bergers en
» masque; qu'ils portent aussi mal
» leurs houlettes que leurs chalu-
» meaux. « L'autre est encore de M. Pope. Le Sujet de ces deux

Eglogues est la mort de Mlle Tempeste, arrivée le 26 Novembre 1701, la nuit que s'éleva un ouragan furieux qu'on a depuis appellé *la grande Tempête* à cause des désastres effroyables qu'elle causa surtout en Angleterre. Nos deux Poëtes ont saisi cette circonstance pour prouver que toute la Nature s'étoit intéressée à la mort de leur Héroïne. Comme cette personne avoit en effet beaucoup de mérite, on ne doit pas douter que, dans des vers destinés à son éloge, elle n'ait toutes les graces & toutes les vertus imaginables: après les avoir tristement enterrées avec l'illustre Angloise, nos Bergers, pour se consoler, font son apothéose. Dans l'Eglogue de Walsh, M. L. Y. trouve des pensées plus fortes & plus délicates; dans celle de Pope, des peintures plus gracieuses, & des images plus vives.

Notre Traducteur n'a pas man-

qué de nous donner le Prologue des Eglogues de Gay: il eſt peut-être plus dans le goût Paſtoral qu'aucune des Eglogues de ce Poëte. » Lorſqu'un jour notre Village » (dit-il) s'empreſſoit pour m'en-» tendre chanter des airs champê-» tres ſur mon haut-bois, le Clerc » de la Paroiſſe vint nous trouver » dans la prairie... La Reine (dit-il) » à qui nous devons cette heureu-» ſe paix (d'Utrecht) qui nous pro-» cure tant de biens, cette Reine » qui venoit de diminuer nos im-» pôts, eſt morte, hélas! & éten-» due ſur un lit de parade. A cette » nouvelle, je vis la petite Cécile » fondre en larmes, Liſe déchirer » ſa blanche coëffure, tous nos » Villageois demeurer immobiles » de ſurpriſe, de douleur, & M. le » Curé mettre en piéces ſon rabat » & ſa ſoutane.

» Pour moi, quand j'eus appris » que la mort avoit joint la Reine

» Anne à la Reine Elisabeth, je » rompis mon haut-bois... Tandis » qu'étonnés nous arrosions la ter» re de nos larmes, nous entendî» mes sonner les cloches de la Vil» le, nous vîmes de loin des feux » de joie, & nous jugeâmes que la » Reine étoit guérie : on vint nous » dire aussitôt qu'un habile Méde» cin ( que Dieu le conserve ) lui » avoit heureusement rendu la san» té... Il a passé ( dit-on ) plusieurs » nuits sans dormir, & il n'a cessé » de veiller auprès de notre augu» ste Souveraine. Eh ! qui auroit pu » dormir quand elle étoit malade ? » ... Laboureurs, tondez vos trou» peaux... Celui qui a sauvé la Rei» ne a sauvé le Royaume, &c. «

Ce Prologue prélude ici à une Eglogue de M. Gay, intitulée, *Les Enchantemens*. A l'exemple de Virgile & de Théocrite, le Poëte Anglois expose les superstitions folles & les rêves magiques, dont la plus

univerſelle & la plus inſenſée des paſſions ſe repaît quelquefois en Angleterre, comme partout ailleurs, principalement parmi le Peuple de la campagne. Enſuite le Traducteur nous donne quelques Extraits des *Eglogues de Ville*, qui ſont de la compoſition de Milady Worthley de Montaigu. De-là il paſſe à ce qu'il appelle *Syſtème ſur les Eglogues.* Il conſiſte à introduire ſur la Scène *des Bergers qui ne ſont point dans le naturel ;* mais *dont les ſentimens* y ſont, étant auſſi *vrais* que *fins.* » Qu'on ſup-
» poſe (dit notre Traducteur) que
» ces Bergers ſont des hommes &
» des femmes de la Cour, qui,
» pour s'amuſer à la campagne, ſe
» ſont fait faire des habits d'une
» étoffe plus fine que celle de nos
» Villageois, & taillés ſur le même
» modéle ;.... qu'ils portent des
» houlettes garnies de rubans ;
» qu'ils ſe diſent, ſous cette eſpé-

» ce de Masque, bien des choses » qu'ils ne se diroient point dans « leurs habits ordinaires ; qu'ils » fassent entrer dans leurs discours » des comparaisons champêtres.... » qu'il leur échappe des naïvetés » conformes à leur rôle de Berger ; » que manquera t-il aux Eglogues » de M. de Fontenelle ? Ne seront- » elles pas dans la nature, & tou- » tes les critiques ne tomberont- » elles pas d'elles-mêmes ? «

M. l'Abbé Yart *essaye d'accréditer* ce nouveau genre d'Eglogues par deux Pastorales Angloises, dont la première est un Dialogue entre deux jeunes époux. La seconde est *sur la Santé. Venez*, dit l'Auteur de la seconde, (Th. Parnell) *Déesse de la Campagne, venez... amenez avec vous votre frère l'Exercice qui habite ces montagnes, &c.* D'un trait de cette espéce, le nouveau genre doit plus craindre sa disgrace, que tout le reste de la même Eglogue ne peut garantir

ses succès. Pour accréditer ce genre, il eût fallu que l'Inventeur eût été mieux secondé, qu'il eût même été vaincu par ses imitateurs : en fait de nouveau genre, le mérite de l'inventeur ne supplée point à celui de l'invention.

Passons aux *Fables Angloises :* dans le discours qui les précède M. L. Y. trace aux Poëtes Fabulistes de bonnes régles, & leur donne son jugement sur les différens modéles qu'ils peuvent se proposer parmi les Anciens & les Modernes. » L'Apologue (dit-il) a le mérite » singulier d'être la Poësie du Peu- » ple & des Sçavans, des Enfans & » des Sages... C'est une action qui » doit avoir son exposition, son » intrigue, son dénouement. «

Comme Gay est le meilleur Fabuliste de l'Angleterre, à la tête de quelques-unes de ses Fables traduites, on a un abrégé de sa vie. Il naquit en 1688, la même an-

née que Pope ſon ami intime vint au monde. Son Pere, Gentilhomme & peu riche, le plaça chez un Marchand de Londres. Dans la Boutique, il aimoit mieux lire des Livres que *montrer des étoffes :* pour prolonger la lecture il abrégeoit ſi fort les opérations du Négoce, que les femmes n'avoient pas le *plaiſir de marchander*. Dans leur jeuneſſe, les femmes de Londres vont chez les Marchands *pour diſſiper leurs vapeurs*. Gay, ſon Livre à la main, *ne pouvoit guères les en guérir ;* il quitta ſon *métier* pour ſuivre ſon inſtinct Poëtique, il ſe retira auprès de Pope : ſes Paſtorales, qu'il compoſa dans cette retraite, le firent connoître à la Cour de la Reine Anne. Républicain dans le fond de l'ame, il tâcha de paroître Royaliſte pour avancer ſa fortune. Les jolies piéces qu'il publia, lui acquirent des protecteurs. Quelques Seigneurs, gens de Let-

tres, le firent nommer Secrétaire d'Ambaſſade. Il parut à la Cour de Hanovre, qui donna bientôt des Rois au Thrône d'Angleterre. Après un voyage en France, il revint à la Cour de Londres; il n'étoit flatteur que dans ſes vers, il ne fit point fortune à la Cour, il *la diſgracia*, ſelon l'expreſſion de Swift. Son *Opéra des Gueux* qu'il fit après ſa retraite, l'eût mis à l'aiſe, s'il n'eût pas, comme le lui reprocha ſouvent le même Swift, *traité ſans miſéricorde ſon argent.* Incapable de ſe contraindre, il recevoit auſſi-bien les bons conſeils de Swift que ſes libéralités; mais il n'en pouvoit profiter. » Vous ne penſez pas » plus (lui écrivoit cet ami) à la » perte de vos admirateurs, qu'une » beauté de quinze ans à la vieil- » leſſe & aux infirmités de ſon ſe- » xe : vous ne ſçavez pas qu'un » vieux Poëte eſt la créature la plus » inutile, la plus abandonnée, &

» la plus mépriſée qui ſoit au » monde. « Avec ſon indolence, Gay *fut le plus aimable des pareſſeux* (dit M. L. Y.) *il n'avoit dans l'ame que des vertus douces & paiſibles, il n'avoit pas la force d'avoir des vices.* Les préludes de ſes Fables ſont trop longs, ſes Acteurs parlent ſans agir, leurs diſcours ſont ou trop communs, ou trop ſublimes, & par conſéquent déplacés. Dans la plûpart de ſes Apologues, les moralités ſont trop traînantes, & les maximes trop vagues pour n'être pas triſtes & ennuyeuſes. Ce Poëte, ſi indifférent à l'état de ſes affaires, ne l'étoit pas au ſort de ſes piéces : il fit un ſecond Opéra qui étoit comme la ſuite de ſon Opéra des *Gueux* : le grand Chambellan défendit de le repréſenter, cette défenſe jetta Gay dans une langueur dont il mourut au mois de Décembre 1732.

M. L. Y. a fait un choix de Fa-

bles Angloiſes parmi trois eſpèces qu'il diſtingue ; les *Politiques*, les *Imitées*, & apparemment celles qui ne ſont ni de l'un ni de l'autre genre ; quoique parmi les dernieres, on trouve *le Peintre* de Gay qu'on pourroit ranger dans la Claſſe des *Imitées*. Ce *Peintre* avoit un pinceau ſi fidéle, qu'il *marquoit préciſément la date* (le nombre) des années... Il perdit bientôt ſes amis & ſes pratiques... Pour les rappeller il changea de méthode, il donna des charmes à tous les âges, il vint preſque à bout de contenter les Narciſſes... Bientôt ſes Portraits n'eurent plus de prix : s'il les avoit fait reſſemblans, perſonne ne s'y ſeroit reconnu. *Le Peintre* & le *Joueur de gobelets* de Gay ſont deux Fables dont chacune fourniroit aſſez de matière pour une action dramatique.

Les Fables *politiques* ſont d'un goût trop Anglois, c'eſt-à-dire,

qu'elles attaquent le gouvernement par des traits trop libres & trop hardis: on y trouve cependant des maximes ſages, mais énoncées avec force. Par exemple: *La faveur d'un Roi eſt un cheval indompté qui briſe ſouvent le cou de l'étourdi Cavalier qui le monte.*

Dans les Fables *imitées*, les Anglois ne réuſſiſſent que médiocrement, ils ne ſont pas faits pour être copiſtes, ou *ſervum pecus*. Finiſſons en diſant un mot des Chanſons, des Madrigaux & des Epigrammes Angloiſes. Nous ſommes ſi riches dans toutes ces ſortes de denrées, qu'il nous eſt difficile de ne pas dédaigner celles qui nous viennent de l'Etranger; d'autant plus que dans le paſſage, c'eſt-à-dire, dans la traduction, ces eſpéces perdent la meilleure partie de leur valeur: ce qui fait leur prix n'eſt ſouvent qu'un tour heureux, ou naïf, un jeu, un badinage, une allégorie

fine, &c. Tout cela ne vient ſouvent que du génie d'une Langue, des mœurs d'une Nation, des uſages d'un Pays, & par conſéquent ne peut ni ſe tranſporter ni ſe traduire. M. L. Y. a peint ici avec vérité & avec agrément, le caractère, les effets, & les charmes de la Chanſon. Elle doit (dit-il) être telle que le Peuple l'entende ſans effort, le ſexe ſans crainte & ſans danger. Dans la Chanſon, il faut être naturel; dans le Madrigal, ingénieux. Aujourd'hui, dans l'Epigramme, on eſt ou critique, ou méchant. En voici une de Pope ſur un Poëte qui faiſoit de longues Epitaphes: *Mon cher ami, vos Epitaphes ne me ſont point de plaiſir : vous en dites tant que perſonne ne pourra lire la moitié de ces Epitaphes, ni croire l'autre.*

---

## ARTICLE CXXII.

### *LETTRE DE M. LE BARON DE GRANTE, Colonel d'Infanterie, Capitaine au Régiment de Lally, à M. de l'Isle de l'Académie Royale des Sciences, sur la déviation du fil à-plomb.*

VOUS SÇAVEZ, Monsieur, qu'on a soupçonné que le Fil-à-plomb est sujet à une déviation de la situation qu'on lui suppose ordinairement, & que personne ne s'en est assuré par des expériences capables de convaincre les Astronomes de la réalité ou de la quantité de cette déviation. J'ai crû vous faire plaisir, en vous communiquant les tentatives que j'ai faites sur cela.

*Expérience faite à Paris en 1743.*

J'ai suspendu, par un fil de 30

pieds, un plomb terminé en pointe & fait au tour : ayant ensuite observé, plusieurs fois par jour, sa direction, en marquant avec de l'encre sur une pierre du plancher, les points qui répondoient successivement à la pointe du plomb ; ces points ainsi marqués, avec bien de la précision, se sont trouvés, après trois ou quatre Semaines, sur la circonférence d'une ellipse, dont le grand axe dirigé d'Occident en Orient, avoit 2 $\frac{1}{2}$ lig. de longueur, & le petit axe, dirigé suivant la ligne méridienne, avoit une ligne d'étendue.

Je me suis apperçu que la pointe du plomb ne décrivoit pas assez exactement cette ellipse ; mais qu'elle étoit sujette à d'autres petits mouvemens ou variations peu considérables & fort irrégulières, qui la faisoient avancer & reculer & même sortir & entrer dans cette ellipse, différemment dans un

temps & dans un autre. J'ai remarqué aussi que le mouvement de ce plomb ne s'accordoit pas avec le mouvement de deux autres plombs suspendus à la même hauteur, dans différens côtés de la même salle. L'un alloit à l'Orient pendant que l'autre alloit vers l'Occident, & que le troisiéme alloit au Nord ou au Midi. D'où je conclus que le bâtiment qui est d'ailleurs très-solide, varioit lui-même, & que l'expérience, faite de cette manière, n'étoit pas assez sûre pour se convaincre de la déviation du Fil-à-plomb.

Je pensai alors à répéter cette expérience sous terre, pour me mettre à l'abri de la variation des bâtimens les plus solides, causée par les différentes températures de l'air ou quelqu'autre cause inconnue. Ayant été détenu prisonnier de guerre dans la Ville de Carlisle en Angleterre l'année 1747, j'ap-

pris qu'il y avoit à Whitehaven, petite Ville dans le Voiſinage, une mine de charbon creuſée à 1600 pieds de profondeur perpendiculaire. J'y allai, mais inutilement, parce que le jour de mon arrivée, la mine qui contient de l'air inflammable en quelques endroits, prit feu, par la négligence d'un des Travailleurs qui n'eût pas ſoin d'en éloigner ſa lanterne.

*Expériences faite au Château de S. Pierre du Vauvrai, proche Louviers en Normandie, au mois de Novembre 1753.*

J'ai trouvé dans ce lieu, où je demeure depuis un an, une cave fort-ſpacieuſe & qui eſt taillée dans le roc ſous une grande montagne. Je viens d'y faire l'expérience, & j'ai trouvé que le Fil-à-plomb y étoit ſujet à une déviation réglée & très-ſenſible, quelle qu'en fût la cauſe.

Les montagnes de ce pays, qui s'étendent le long de la riviére de Seine, ſont formées de couches alternatives d'une pierre à fuſil, & d'une pierre blanche que les gens d'ici appellent *Bloc*, & qui n'eſt guères plus dure que la craye. Toutes ces couches ſont horizontales; la pierre blanche a deux pieds d'épaiſſeur & la griſe en a ſeulement un demi. Dans le plancher de cette cave, eſt une pierre blanche qui eſt au niveau de la cour du Château, & la porte qui y donne immédiatement, eſt tournée vers l'Orient. Le plat-fond de cette cave formée en arcade, eſt fait d'une couche de pierre-à-fuſil, qui le rend ſolide & continu comme d'une ſeule piéce, & il y a beaucoup d'épaiſſeur entre ce plat-fond & la ſurface de la montagne.

J'ai fixé, dans une petite fente du plat-fond, vers le milieu de la voute, un petit crochet de fer,

qui ſoutenoit un fil de onze pieds de longueur, chargé d'un plomb qui ſe terminoit en pointe, & qui étoit fait au tour. Ayant par pluſieurs tentatives pendant un jour ou deux, réduit le fil qui étoit de lin, à ne plus changer ſenſiblement de longueur, & le plomb à ne plus tourner, du moins pendant un certain temps, ſur lui-même, j'ai uni la pierre tendre qui étoit au-deſſous; & le plomb étant arrêté, & ſa pointe étant à une ligne au-deſſus de terre, j'ai marqué ce point qui y répondoit exactement, par lequel j'ai tracé une ligne méridienne. Il étoit alors midi; mais comme le plomb étoit agité pendant ces opérations, je n'y revins que le lendemain à midi, & j'y trouvai la pointe du plomb arrêtée précisément au-deſſus du point que j'avois marqué ſur la méridienne le midi précédent. J'avois bien couvert & ga-

ranti la porte de la cave, contre tout l'air extérieur, avec de la paille & des nattes. Je vins le ſoir du même jour à ſix heures avec une lumière, & je trouvai que la pointe du plomb, étoit écartée de la méridienne de $\frac{1}{4}$ ligne vers l'Occident: ayant marqué le point où elle répondoit alors, j'y revins encore à minuit & la pointe de l'à-plomb répondoit à la méridienne & étoit éloignée vers le Nord d'environ $\frac{1}{4}$ de ligne du point marqué le midi précédent. Je marquai ce point. A ſix heures du matin ſuivant, la pointe de mon à plomb ſe trouva vers l'Orient à $\frac{1}{4}$ ligne de diſtance de la méridienne. Je marquai ce point. Le midi ſuivant, la pointe du plomb répondoit au point qui avoit été marqué ſur la méridienne les jours précédens.

J'ai continué à obſerver de la même manière pendant trois Semaines de ſix heures en ſix heu-

res, & j'ai toujours trouvé que la pointe du plomb ſuivoit les mouvemens dont je viens de parler ; le trouvant à midi & à minuit ſur les points que j'avois marqués ſur la méridienne pour ces temps-là, & que le ſoir & le matin cette pointe répondoit à droite & à gauche, comme je l'ai rapporté ci-deſſus ; décrivant par conſéquent pendant toutes les 24 heures une ellipſe, dont le grand axe ſitué d'Occident en Orient, avoit $\frac{1}{2}$ ligne d'étendue, & le petit axe du Nord au midi, avoit $\frac{1}{4}$ ligne.

J'ai examiné la ſituation de ce fil vertical dans d'autres heures, pour ſçavoir ſi la Lune avoit quelque part au mouvement que j'y avois apperçu ; mais j'ai toujours trouvé que le mouvement de la pointe du plomb, s'accordoit avec celui du Soleil, & que la préſence ou l'abſence de la Lune n'y faiſoit rien, au moins d'une quan-

tiré dont je púſſe m'appercevoir. Il eſt vrai que la pointe du plomb ne répondoit pas toujours ſi exactement aux points principaux, marqués ci-deſſus de ſix heures en ſix heures, pour qu'il n'y eût pas quelque légère différence, mais elle étoit ſi peu conſidérable que j'ai cru devoir la négliger entièrement, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient des fractions, & pour ne pas embrouiller mon plan, de points placés auſſi-près les uns des autres; n'ayant principalement attention qu'à la déviation qui ſe fait en 24 heures. Il auroit fallu employer un fil de pluſieurs centaines de pieds, pour découvrir toutes ces petites irrégularités particulières.

*Seconde Expérience faite dans la même cave, au mois de Décembre 1753.*

Le plomb dont je me ſuis ſervi dans

dans l'Expérience précédente, étoit cylindrique; j'en fis faire un qui se terminoit en deux pointes comme les sommets de deux cônes qui se joignoient par leurs bases & n'ayant qu'un même axe. J'ai vérifié ce plomb par une méthode qui paroît très-bonne, & que le hazard me fit trouver dans les différentes tentatives que je fis pour vérifier l'autre plomb. Cette méthode consiste à approcher doucement une bougie du plomb, & à le faire tourner sur lui-même, comme il arrive, par la chaleur seulement. Je lui vis faire plusieurs tours de suite, sans la moindre vibration, & sans que sa pointe cessât de répondre au point marqué sur la terre. Cela n'auroit jamais pu arriver, si cette pointe avoit été hors de la direction du fil qui soutenoit le plomb. Pour suspendre ce plomb, j'ai employé le même crochet dont j'ai parlé, & un

fil de cuivre fort délié. Tout étant bien vérifié, j'ai effacé les points marqués sur la pierre dans la précédente expérience, & j'en ai marqué de nouveaux, successivement de six en six heures pendant un jour en commençant à midi, suivant les endroits ausquels la pointe du plomb répondoit à chaque fois que jai observé. J'ai continué pendant plusieurs jours, & j'ai trouvé que ce second plomb suivoit en tout le mouvement du premier; sa pointe se trouvoit, à midi & à minuit, sur la méridienne, à la distance d'un quart de ligne; & le soir & le matin, elle se trouvoit à droite ou à gauche à pareille distance de la méridienne. La conformité des mouvemens & des mesures dans l'une & dans l'autre expérience, me donne l eu de croire que le fil-à-plomb est sujet à une deviation réelle & journaliere, par laquelle il décrit tous les jours un cône dont le sommet est au point

de suspension, & qui fait décrire au Zénith apparent une ellipse autour du Zénith véritable, & dirige toujours ce fil dans le plan du vertical du Soleil. Cela nous met à portée de déterminer, suivant la grandeur des deux axes de l'ellipse, la quantité de la déviation dans tous les cas possibles ; & comme, par l'expérience, nous pouvons connoître ces axes, surtout en nous servant d'un fil fort long, nous pouvons toujours calculer la quantité de cette déviation, sans en connoître la cause.

Une demi-ligne prise sur la circonférence d'un cercle d'onze pieds de rayon, donne 1 ′ 5 ″ ; & $\frac{1}{4}$ ligne donne 32 ″ $\frac{1}{2}$. Ainsi le fil-à-plomb a une déviation du matin au soir, dans le plan du parallèle, de 1 ′ 5 ; faisant avec la verticale, un écart de 32 le matin vers l'Orient, & le soir autant vers l'Occident. Il a de même une

déviation, de midi à minuit, de 32 " dans le plan du méridien; augmentant à midi de 16 " la distance du Soleil au Zénith, de même que de tous les autres astres qui sont au Sud. Cette déviation diminue d'autant la distance observée au Zénith de tous les objets célestes qui sont vers le Nord du lieu de l'observation. C'est le contraire à minuit.

Comme cette déviation répond au mouvement du Soleil, les observations qu'on fait de la distance de cet astre au Zénith, ne paroissent point affectées de l'erreur par son uniformité; mais il n'en est pas de même à l'égard des autres astres, comme d'une étoile, par exemple, qui ayant passé par le méridien avec le Soleil un certain jour de l'année, n'y revient qu'au bout de l'année sidéréale, qui est d'environ 366 jours, pendant lesquels s'achéve la période de cette

déviation. A la fin de la moitié de cette période, l'étoile paſſe par le méridien à minuit, où l'erreur ſe trouve d'un ſens contraire à celle qu'elle a eue à midi. La déviation en déclinaiſon eſt nulle dans le cercle de ſix heures de part & d'autre du méridien, & elle eſt alors toute en aſcenſion droite.

Pour ce qui eſt des autres heures, la déviation eſt partie en aſcenſion droite, & partie en déclinaiſon, en raiſon réciproque des ſinus des angles ou diſtances aux plus proches limites de part & d'autre; leſquelles limites ſont déſignées par les points de midi, de ſix heures du ſoir, de minuit, & de ſix heures du matin. Pour trouver, par exemple, la déviation de Perſée à ſon paſſage au méridien de Paris, à deux heures après midi, il faut, ſuivant la connoiſſance qu'on a des axes de l'ellipſe décrite par la pointe du plomb,

chercher le rayon de cette ellipſe qui répond à 30° à droite de la méridienne; ſur lequel rayon le fil & le Soleil ſe trouvent alors. Si l'on ſuppoſe que le demi-grand axe répond à 32", on fera comme ce demi-grand axe eſt à 32", ainſi le rayon trouvé ſera à la déviation qui répond à deux heures. Il faudra enſuite la partager dans le rapport des ſinus de 60 & de 30 dégrés, qui ſont les diſtances aux limites de midi & de ſix heures. Le ſinus de 30°, donnera la quantité de la déviation à l'égard de Perſée en aſcenſion droite; & le ſinus de 60°, donnera la partie de cette déviation en déclinaiſon.

Je ne ſçaurois dire ſi l'écart du fil-à-plomb avec la verticale, ſera la même en diſférens climats & avec des fils de différentes longueurs. On ſçait d'ailleurs que la force centrifuge & la diſtance au centre de la terre, influent ſur le

mouvement du pendule, & que la diſtance d'un fluide augmente ſuivant les quarrés des viteſſes du mobile. Ces trois principes ſe détruiſent peut-être ou ſe réuniſſent en agiſſant avec la cauſe de cette déviation : l'expérience peut nous éclaircir ſur cela ; mais il faut qu'elle ſoit faite ſous terre ; car nous voyons, par ce qui eſt arrivé dans la cave, qu'il n'y a pas à compter ſur les expériences de cette nature qui ſe font dans les bâtimens les plus ſolides élevés ſur terre, leſquels ſe tourmentent trop pour y pouvoir trouver quelque choſe d'exact. Il n'y a rien de plus ordinaire, que de trouver dans la Grande-Bretagne, une Mine de Charbon de plus de mille pieds de profondeur. Celle de Whitehaven en ayant 1600 pieds, ſi l'on emploioit un fil de cette longueur, on trouveroit une déviation de ſix pouces en aſcenſion droite,

& de trois pouces en déclinaison, à proportion de la déviation observée avec un fil d'onze pieds. Avec un si grand espace, on pourroit non-seulement déterminer la quantité de la plus grande déviation, mais aussi ses inégalités, & la loi des déviations particulières.

Après tous ces détails, je dois aussi vous rapporter que, durant tout le temps des observations dans la cave, la montagne & tout le pays étoient couverts de neige; la riviere se répandit d'abord considérablement dans les terres, même jusqu'au pied de la Montagne, & resta prise pendant long-temps: elle n'étoit que de quatre pieds plus basse que le plancher de la cave. Un fort Soleil se montroit presque tous les jours, & causoit des dégels qui cessoient au soir, ou qui étoient bientôt remplacés par de grandes chûtes de neige. Il pourroit être arrivé que dans ces alter-

natives de froid & de chaud, de fonte & de congélation de tant de différents fluides qui pénétroient partout, la ſurface de la terre & ſurtout la montagne, auroient été aſſujetties à un certain mouvement de dilatation & d'affaiſſement, lequel, en ſe communiquant au fil, auroit donné un mouvement apparent au plomb. Outre que l'air, dans la cave, quoiqu'elle fût bien fermée, pouvoit acquérir, par la chaleur du Soleil, un certain flux, dans la direction de cet aſtre, qui dérangeoit peut-être le fil-à-plomb de ſa direction pendant la journée, & qui, en ceſſant, lui permettoit de ſe remettre dans ſa direction naturelle pendant la nuit. Quoiqu'il en ſoit, j'oſe vous aſſurer, Monſieur, que le plomb avoit la déviation réglée que j'ai rapportée. J'en ſuis d'autant plus ſûr que j'ai bien vérifié les plombs, & qu'ayant remarqué une tache ſur

chacun, je l'ai ſouvent trouvée, d'une obſervation à l'autre, dans la même ſituation à l'égard de la méridienne ou des autres points fixes, quoique, dans l'intervalle, la pointe du plomb eût changé de direction : ce qui n'auroit pû arriver quand même le plomb auroit été mal fait, ſi le fil n'avoit pas changé de direction.

Comme dans le grand nombre d'Obſervations Aſtronomiques que vous avez faites, Monſieur, ou dont vous avez connoiſſance, il s'en pourra trouver de favorables ou de contraires à cette idée, je vous prie de les ſoumettre à votre examen.

Je ſuis, &c.

## ARTICLE CXXIII.

*RECUEIL D'ACTES ET PIÈCES, concernant le Commerce de divers Pays de l'Europe.* N° premier, *contenant les Discours prononcés au Parlement d'Angleterre dans la Chambre des Pairs, pour & contre la liberté du Commerce au Levant;* vol. *in-*12. A Londres & se trouve à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins. MDCCLIV.

LE *N° premier* qui paroît dans ce titre, annonce une suite de Volumes sur la même matière : entreprise louable, & qu'on ne peut trop encourager. Le Commerce est un objet si intéressant pour les Nations & si beau en lui-même, qu'il ne sera jamais à craindre qu'on en explique trop la théorie ou la pratique. L'Angleterre

fournira sans doute beaucoup d'*Actes & de Piéces* à l'Auteur de ce Recueil. L'Anglois saisit le Commerce dans tous ses points de vûe ; il en étend toutes les espéces, toutes les branches & tous les rapports ; il assujettit à ses loix, les temps, les lieux, les personnes. Et voici, par exemple, dans le Livre qui va nous occuper, une controverse dont il seroit difficile de trouver ailleurs des exemples.

Au mois de Février 1743, on se plaignit du dépérissement où se trouvoit le Commerce de la Grande-Bretagne au Levant. On s'en prenoit à la Compagnie chargée de ce Commerce. On demandoit qu'il fût fait de nouveaux Réglemens à ce sujet. En conséquence, intervint un Bill peu favorable à la Compagnie du Levant, & il passa dans la Chambre des Communes ; mais, dans la Chambre des Pairs, il fut préalablement arrêté que la matière seroit discutée ;

& la diſcuſſion en fut remiſe au mois de Mai ſuivant. Alors furent prononcés les Diſcours dont on nous donne la Traduction dans ce Volume. Ils ſont au nombre de huit, le premier du Duc de Bedford contre la paſſation du Bill ; le ſecond, de Mylord Sandys en faveur du Bill, & en réponſe aux raiſons du Duc de Bedford ; le troiſiéme, de Mylord de la War contre le Bill ; le quatriéme de Mylord Lownsdale, tout contraire au Diſcours précédent ; le cinquiéme du Comte de Sandwich encore très-oppoſé au Bill ; le ſixiéme de Mylord Bathurſt opinant à ce qu'il fût fait des informations avant que de rien conclure pour ou contre le Bill ; le ſeptiéme, du Duc de Bedford en réponſe à celui de Mylord Bathurſt ; le huitiéme, de Mylord Sandys en réponſe aux deux derniers Diſcours.

On ne jouit qu'en Angleterre

d'un ſpectacle tel que celui-ci. Les plus grands Seigneurs de l'Etat y raiſonnent de Commerce avec autant de capacité que pourroient faire des Négocians de profeſſion ; & ils y ajoutent le ton de liberté, l'air de nobleſſe que donnent les titres & la naiſſance. Cela nous rappelleroit peut-être les harangues des Patriciens dans le Sénat de Rome ; ſi ce n'eſt que les Romains des beaux ſiécles de la République ne ſçurent guères parler que d'exploits militaires & de conquêtes, parce qu'ils ne connoiſſoient pas d'autres beſoins. Il faudroit ſuppoſer ces fameux Républicains dans le Sénat de Tyr, pour prendre une idée de la Chambre haute d'Angleterre, occupée des objets qui ont fait naître les diſcours ſuivans.

D'abord il fut convenu par tous ces Seigneurs Anglois que le Commerce actuel de la Grande-Brétagne au Levant étoit fort déchu

» nôtres, elles plaisoient davanta-
» ge aux Turcs. « A cela se joignoient ( selon l'Orateur ) beaucoup d'autres avantages ; tels que la proximité du Port de Marseille, la facilité qu'avoient les François de transporter au Levant diverses sortes de marchandises qu'ils tirent de leurs Colonies, &c.

Il faut bien observer que l'attaque, formée contre la Compagnie Angloise du Levant, n'avoit pas pour but de la détruire, mais seulement de faire associer à ses privilèges *quiconque voudroit & pourroit payer la somme de 20 liv. sterling pour son admission.* Or, ce Réglement exprimé dans le Bill, paroissoit au Duc de Bedford d'une très-dangereuse conséquence, parce qu'il donneroit lieu à beaucoup de gens de la lie du peuple d'aller s'établir en Turquie, où ils traverseroient le négoce des petits Commerçans du Pays, *& donneroient de la mauvaise humeur aux Turcs*

depuis plusieurs années ; & que celui de la France, dans le même pays, avoit pris beaucoup de faveur. Voilà une considération bien puissante pour des Anglois ; un motif bien capable de les animer contre leur Compagnie du Levant, si elle étoit cause de la diminution reconnue dans cette branche de Commerce. Ne point gagner soi-même, c'est déjà un malheur ; mais laisser gagner des François, c'est le comble de la disgrace. Cependant le Duc de Bedford, qui harangua le premier, ne mit point ce desavantage sur le compte de la Compagnie. Il crut en trouver la cause dans le Commerce même de la France. » Les François (dit-il) » se sont mis en état de vendre » leurs lainages au Levant à meilleur marché que nous ne pouvions faire les nôtres ; outre que » leurs étoffes étant plus fines & » de plus belle apparence que les

déja bien jaloux des priviléges dont jouit le Commerce Anglois dans leur Empire. Qu'arriveroit-il encore si les Juifs d'Angleterre passoient en grand nombre au Levant, pour y commercer en vertu de leur association à la Compagnie ? » Ils s'associeroient aux Juifs » de Turquie, & iroient aux Synagogues du Pays. Les Turcs qui » les y verroient aller, les confondroient avec leurs Juifs ; & comme il n'y a pas de nation qu'ils » méprisent davantage, ils s'indigneroient de les voir jouir, à l'ombre du nom Anglois, des Priviléges dont ils ne jouissent pas » eux mêmes. Il en arriveroit un » murmure général parmi la populace Turque ; & la difficulté » sans cesse renaissante de distinguer les Juifs Anglois d'avec les » Juifs Turcs, occasionneroit des » débats entre nos Consuls & les

» Bachas & les Officiers des Doua-
» nes, &c.

Nous avons cité ce morceau sur les Juifs, parce que, dans tous les Discours qui paroissent ici, on traite ce qui regarde les Négocians de cette Nation ; bien entendu que les Partisans du Bill ne trouvent aucune apparence dans les soupçons du Duc de Bedford. Il en est de même des autres difficultés proposées par ce Seigneur : les Défenseurs du Bill y répondent avec beaucoup de sagacité ; quoique d'ailleurs les Opposans fortifient puissamment les raisons du même Duc de Bedford. Ce sont des Plaidoyers dont chacun entraîneroit le suffrage du Lecteur, si l'on s'en tenoit à ces piéces isolées: c'est ce qu'il ne faut point faire. Tous les discours doivent être lûs ; on trouve dans les uns des raisons qui balancent la force des autres ; & dans tous des principes généraux qui sont excellens.

Par exemple, on nous dit ici qu'il n'eſt pas queſtion de *crier contre toutes les ſortes de Compagnies*, parce que c'eſt la mode..... *Que le Commerce eſt une choſe délicate ; qu'il faut prendre garde comme on y touche ; qu'un rien le bleſſe & le fait tomber, &c.* C'eſt ce qu'obſerve le Duc de Bedford.

*Qu'il eſt de l'intérêt de chaque Marchand en particulier de vendre les marchandiſes qu'il porte & qu'il rapporte, le plus cher qu'il peut, quand même il devroit arriver qu'on lui en achetât moins par la ſuite.... Mais qu'il eſt au contraire de l'intérêt de la Nation d'obliger le Marchand à vendre au plus bas prix..... & que le vrai moyen de l'y obliger eſt de lui donner le plus qu'on peut de concurrens de ſa Nation.* C'eſt la remarque de Mylord Sandys.

*Qu'en même temps qu'il eſt de l'intérêt de la Nation que les marchandiſes ſe donnent dans les Pays*

*étrangers au plus bas prix qu'il est possible ; il lui importe aussi de ne pas payer trop chèr celles qu'elle en tire.* Que tel est néanmoins l'inconvénient de laisser le Commerce ouvert à tout le monde, puisqu'en réduisant presqu'à rien le prix de ce qu'on porte à l'Etranger, la multitude des Acheteurs, qui sont en concurrence, renchérit prodigieusement ce qu'on tire de ce même Etranger. C'est la pensée de Mylord de la War.

*Qu'il y a des cas où les Compagnies de Commerce sont absolument nécessaires ; par exemple, quand, pour établir & pour conserver un Commerce, il faut des fonds & des comptoirs qui jettent dans de grands frais, il faut bien, pour y suffire, ériger une Compagnie par une Charte qui l'autorise.* C'est ce que démontre Mylord Sandwich.

Parmi ces huit Discours, il y en a un qui ne mérite pas autant de considération que les autres : c'est

celui de Mylord Bathurſt. On y propoſe de faire quelques informations avant que de conclure definitivement pour ou contre le Bill. Mais cet avis n'étoit bon qu'à détruire totalement le Commerce du Levant. Car en attendant qu'on eût ſtatué pour ou contre le Bill, déciſion qui pouvoit être ſujette à de grand délais, ni la Compagnie, ni les particuliers n'auroient voulu ſacrifier leur temps & leur argent à ce Commerce. C'eſt ce que le Duc de Bedford & Mylord Sandys expliquent très-bien, quoique d'ailleurs ils fuſſent d'opinion différente ſur le Bill.

Nous ne pouvons faire connoître, autant qu'il ſeroit à ſouhaiter, la bonne Logique, l'ordre & la force de ces diſcours. Il s'y trouve des fineſſes de raiſonnement; des diſcuſſions pour expliquer en quoi, comment & juſqu'où la Compagnie du Levant étoit ou n'étoit pas excluſive; des examens

pour s'assurer si elle autorisoit ou si elle n'autorisoit pas le monopole ; des observations sur le tort que le Commerce François faisoit à celui d'Angleterre dans le Levant, &c. Tout ceci mérite assurément d'être lû, & il ne faut pas oublier l'Acte du Parlement qui étend à tous les Sujets de la Grande-Bretagne le droit d'être admis dans la Compagnie du Levant, moyennant la somme de vingt livres (sterling). C'est à-peu-près la partie essentielle du Bill proposé. Cette Loi a dû être mise en exercice à la S. Jean dernière : c'est le terme qu'énonce l'Acte transcrit tout au long à la fin de ce Volume.

Nous approuvons fort la traduction de ces Discours, & nous la regardons comme un vrai présent fait à notre Politique & à notre Littérature Françoise. Le Traducteur est prié de remplir les autres *Nos* de son projet.

*Les Nouvelles Littéraires dans le II Vol. qui paroîtra le 15 de ce mois.*

# TABLE DES ARTICLES

D'Octobre, 1754. I Vol.

ARTICLE CXIV. *Élémens du Commerce.* Pag. 2309

ART. CXV. *Mémoire sur l'Inoculation de la petite Vérole, &c.* 2345

ART. CXVI. *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique, &c.* 2357

ART. CXVII. *Essai sur la différence du nombre des hommes dans les temps anciens & modernes, &c.* 2379

ART. CXVIII. *La Théorie des Sons, &c.* 2398

ART. CXIX. *Satyres de M. Rabener, &c.* 2403

ART. CXX. *Réflexions sur l'Alphabet & sur la Langue de Palmyre, &c.* 2428

ART. CXXI. *Idée de la Poësie Angloise, &c.* 2439
ART. CXXII. *Lettre de M. le Baron de Grante, &c.* 2464
ART. CXXIII. *Recueil d'Actes & Piéces, concernant le Commerce de divers Pays de l'Europe, &c,* 2483

---

## *ERRATA*

De Septembre, 1754.

P. 2181. l. 15. & plus estimé, *lis.* & de plus estimé. P. 2249. l. 1. (ou *le délire*) *les Maladies hystériques*, retranchez cette ligne. P. 2271. l. antep. fait, *lis.* faut.

---

### *APPROBATION.*

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Sept. 1754.
SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

OCTOBRE, 1754. II Vol.

*A PARIS,*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 672 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 14. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*OCTOBRE, 1754. II Vol.*

## ARTICLE CXXIV.

*LA VÉRITÉ DE L'HISTOIRE de l'Eglise de S. Omer, & son antériorité sur l'Abbaye de S. Bertin; ou, Réfutation de la Dissertation Historique & Critique sur l'Origine & l'Ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, &c.*

Imprimé par ordre de M. l'Evêque & du Chapitre de l'Eglise de S. Omer. *In*-4°. pp. 446, sans l'Avertissement. *A Paris, chez le Breton, &c. MDCCLIV.*

LA Dissertation qu'on veut réfuter ici, parut en 1737, & frappa pour lors son coup avec un grand éclat. MM. de l'Eglise de S. Omer ne répondent qu'au bout de 17 ans; mais ils nous apprennent que leur réponse étoit prête *dès 1739*, & que *des raisons étrangères au Lecteur ont empêché jusqu'à présent qu'elle ne vît le jour.* Quelles que puissent être ces *raisons*, nous osons dire qu'il en résulte quelque chose d'assez facheux pour le fond de leur affaire. Un grand public a pris son parti; & le bon effet que ces Messieurs attendent de leur Ouvrage, dépend aujourd'hui de la curiosité qui pourroit renaître à l'égard d'une

question comme décidée * : curiosité qu'il nous est beaucoup plus aisé de solliciter que de promettre.

Dès que la Dissertation, favorable à l'Abbaye de S. Bertin, eût paru, plusieurs Ecrits périodiques en rendirent compte. Nous pouvons nommer, parmi ces Ecrits, le Mercure de France (Décembre 1737)

* Elle est totalement décidée quant à certains droits honorifiques qui ont fait la matière d'un grand démélé entre MM. de l'Eglise de S. Omer & M. l'Abbé de S. Bertin. Celui-ci, par Jugement définitif des Commissaires du Conseil, rendu le 8 de Mai 1742, a été maintenu dans le droit & possession d'assister en Crosse & en Mitre aux Processions générales; d'y fermer la Procession en l'absence de l'Evêque; de marcher devant le dais entre les rangs que forment les Chanoines de S. Omer à droite, & les Réligieux de S. Bertin à gauche, lorsque le S. Sacrement est porté par l'Evêque; & en l'absence de l'Evêque, d'y porter le S. Sacrement préférablement aux Chanoines de la Cathédrale.

les Observations de l'Abbé des Fontaines (16 Novembre 1737) & nos Mémoires de Trévoux (Janvier 1738.) Aujourd'hui MM. de S. Omer, ou ceux qui tiennent la plume en leur nom, assurent qu'*on sera surpris du compte qui a été rendu de cette Dissertation, & qu'on sera convaincu qu'elle ne méritoit pas, du moins à tous égards, les éloges qui lui ont été donnés*. Nous croirions assez en effet que cette piéce n'a pas dû paroître de la même force partout ; & nous avons appris des Bollandistes que quelques-uns des raisonnemens qu'on y trouve sont peu concluants. Du reste il nous semble que la plûpart des éloges donnés à la même Dissertation peuvent subsister : ce qui n'empêche pourtant pas qu'on ne rende justice au nouvel Ouvrage de MM. de S. Omer. Ils ont fait entrer, dans ce Livre, beaucoup de feu, d'éloquence, d'érudition.

On peut dire qu'à ces égards les Ecrivains des deux partis se valent bien ; & qu'ainsi, le fond de la dispute à part, ils enrichissent presqu'également la République des Lettres.

Comme on nous assure que l'*In-4°* qui se publie depuis peu de mois, *étoit en état de paroître dès 1739*, nous ne sommes pas surpris qu'on n'y dise rien de ce qui a été écrit par les Bollandistes (ou par un d'entr'eux, ce qui est la même chose) dans leurs Volumes II & III de Septembre, aux Articles qui concernent S. Bertin & S. Omer : ces Volumes n'ont été rendus publics que depuis 1748. Mais si le silence de MM. de S. Omer à l'égard des observations faites par les Hagiographes d'Anvers, prouve l'antériorité de l'Ouvrage qui nous est donné aujourd'hui, & montre de plus que cet Ouvrage n'a point été retouché

depuis ſon entière concluſion en 1739; nous n'en devons pas moins obſerver que ceci eſt encore un déſavantage pour la cauſe qu'on ſoutient ici. Car il arrive que les Bollandiſtes ont prévenu & réſolu la plûpart des grandes difficultés qu'on oppoſe aux Religieux de S. Bertin. C'eſt ce que nous ferons voir dans le cours de cet Extrait.

Il faut ſe reſſouvenir d'abord du ſujet de la Controverſe entre l'Egliſe de S. Omer & l'Abbaye de S. Bertin. Les Curieux en trouveront l'Hiſtoire expoſée très-nettement dans nos Memoires & dans les Obſervations de l'Abbé des F. (Voyez les endroits cités plus haut) Il ſuffit de dire ici qu'il s'agit principalement de ſçavoir, 1° ſi l'Egliſe de la Vierge, aujourd'hui Cathédrale de S. Omer, fut bâtie par ce S. Evêque, avant que S. Bertin & ſes Compagnons quittaſſent l'Abbaye de Luxeu, pour aller

s'établir dans le Diocèse de Térouane : 2° si Adroald, Seigneur de la Terre de Sithiu, aujourd'hui S. Omer, donna cette Terre à S. Bertin & à ses Compagnons, pour y fonder un Monastère, & si la Charte de cette Donation mérite de faire foi dans une Controverse réglée : 3° si S. Omer donna son Eglise de la Vierge à S. Bertin & à ses Compagnons, pour leur servir de sépulture ; & si la Charte de cette Donation doit être regardée comme authentique : 4° si cette Eglise de la Vierge fut sécularisée vers l'an 820.

Au reste, le temps où vécurent S. Omer & S. Bertin est le VII^e^ siécle : époque bien prouvée par tous les Monumens, qui s'accordent néanmoins à reconnoître quelque antériorité d'âge & d'éclat dans S. Omer. Elevé dans le Monastère de Luxeu avec S. Bertin, il en sortit le premier pour aller,

prêcher l'Evangile aux Morins ou Peuples de Térouane, dont il fut créé Evêque vers l'an 637. S. Bertin & deux autres Saints Moines de Luxeu, Momelin & Ebertram, ne se consacrèrent à la même Mission qu'après S. Omer, qui les reçut & les établit dans la terre de Sithiu où ils bâtirent le Monastère appellé aujourd'hui S. Bertin. Mais entrons dans la discussion sommaire des quatre questions proposées ci-dessus.

### PREMIERE QUESTION.

*L'Eglise de la Vierge, qui est aujourd'hui la Cathédrale de S. Omer, fut-elle bâtie par ce saint Evêque, avant l'arrivée de S. Bertin & de ses Compagnons?*

MM. de S. Omer prennent très-fort l'affirmative, & la prouvent par toutes les plus anciennes Vies de S. Omer. En quoi ils ont un grand avantage sur le défenseur

de l'Abbaye de S. Bertin. Cet Auteur, dans sa Dissertation publiée en 1737, s'est obstiné à nier l'authenticité de toutes ces Vies ( de S. Omer ) sans épargner même celle qu'a donnée D. Mabillon d'après le Mſ. de Corbie. Or cette entreprise est très-forte, elle n'a point l'approbation des meilleurs Critiques; & quand on veut nous persuader que D Mabillon lui-même a reconnu l'interpolation de cette vie insérée au second Volume de l'Histoire des Saints de son Ordre, c'est une très-grande méprise où tombe l'Apologiste de S. Bertin. Car D. Mabillon ne parle point en cet endroit de la Vie qu'il a tirée du Mſ. de Corbie, mais d'une autre qui avoit été abrégée par Surius.... Ici encore une fois, MM. de S. Omer sentent toute leur supériorité. On peut voir leur Ouvrage surtout aux pages 278, 284, &c. & nous fortifions en-

core leur Critique d'une obſervation qui ſe trouve dans les Actes de S. Bertin inſérés par les Bollandiſtes au II Vol. de Septembre.

Le P. Stilting, Auteur de cette Obſervation, ſoutient la bonté & la vérité de la première, ou la plus ancienne Vie de S. Omer; c'eſt celle qu'a donnée D. Mabillon d'après le Mſ. de Corbie. Il fait voir en quoi l'Apologiſte de S. Bertin prend le change ſur l'interpolation prétendue. De plus le même Bollandiſte confirme ſa penſée au III^e^ Volume de Septembre, lorſqu'il eſt queſtion de la Vie de S. Omer qu'il tranſcrit auſſi lui-même ſur la copie de D. Mabillon, collationnée avec un très-ancien Mſ. qui eſt dans le Cabinet des Hagiographes d'Anvers. Voilà donc deux choſes certaines; la première, que la plus ancienne Vie de S. Omer ne doit point être rejettée; qu'elle a même toutes les qualités requiſes pour faire foi dans la

contestation présente. La seconde que l'Eglise de la Vierge, aujourd'hui Cathédrale de S. Omer, a été véritablement bâtie par ce S. Evêque, avant l'arrivée de S. Bertin & de ses Compagnons. Ce fait est énoncé très-clairement dans l'ancienne Vie de S. Omer, dont MM. du Chapitre & les Bollandistes soutiennent la légitimité. Nous ne devons pas en dire davantage sur ces deux points : mais il est de notre ressort d'indiquer aussi en quoi l'Ouvrage de MM. de S. Omer paroît franchir les bornes de l'exactitude.

On y prétend que S. Omer bâtit un *Monastère* avec l'Eglise de la Vierge ; qu'il y établit un Clergé ou un *Séminaire de Clercs, &c.* Tout ceci est répété des premiers Mémoires publiés en faveur de l'Eglise de S. Omer. On ne fait que développer les preuves de plus en plus, & attaquer les raisons

produites par l'Apologiste de S. Bertin. Or il faudroit bien considérer, dans ce point particulier de la question, 1° que les Vies de S. Omer où il est parlé de *Monastère* bâti avec l'Eglise de la Vierge, ne sont pas d'une authenticité comparable à celle de l'ancienne Vie qui n'en dit rien : 2° que le terme de *Monastère* fait probablement allusion à ce qui existoit lorsque lesdites Vies ou Légendes furent écrites ; & les Religieux de S. Bertin conviennent en effet que, dans la suite, c'est-à-dire, après le don que S. Omer fit de son Eglise à S. Bertin & à ses Compagnons, cette Eglise fut desservie par des Moines : 3° que le même terme de *Monastère* peut aussi ne signifier qu'une *Eglise*, suivant le style assez usité dans le moyen âge. Telles sont en bref les observations du docte Bollandiste, le P. Stilting, dans sa Notice de S. Omer au 9 de

Septembre. Il ajoute, au même endroit, *Quidam non modo Presbyterum ibi collocarunt,* ( in Ecclesiâ B. V. ) *sed plures etiam Clericos, ac si collegiata fuisset Ecclesia ; at argumenta quæ attulerunt nullius sunt momenti.*

SECONDE QUESTION.

*Adroald, Seigneur de la Terre de Sithiu, aujourd'hui S. Omer, donna-t-il cette Terre à S. Bertin & à ses Compagnons, pour y fonder un Monastère ; & la Charte de cette donation mérite-t-elle de faire foi dans une Controverse réglée ?*

Cette seconde question forme un très-grand démêlé entre MM. de S. Omer & les Religieux de S. Bertin. Les premiers nient absolument la Donation d'Adroald, & regardent la Charte de cette donation d'Adroald, comme *fausse & insoutenable.* Les griefs

contre cette piéce paroiſſent en plus de 20 endroits de ce Volume ; ils ſont préſentés dans tous les ſens ; & toujours avec l'appareil d'une Critique ſupérieure. Les Religieux de S. Bertin au contraire ont regardé cette Charte de Donation comme le fondement de leur exiſtence ; comme le titre primordial de tous leurs droits. Ils ſe ſont crus autoriſés d'une multitude de Sçavans qui ont reſpecté cette piéce, qui l'ont tenue pour authentique : tels ſont Meyer, Molanus, Gazet, Aubert le Mire, les Auteurs du *Gallia Chriſtiana*, le P. le Cointe, D. Mabillon, le P. Pagi, &c. Voilà de grands noms ; mais MM. de S. Omer n'en ſont point éblouis ; & apparemment que l'autorité des Bollandiſtes qui ont auſſi pris parti pour la Charte d'Adroald ne les touchera pas non plus. Cependant nous ne laiſſons pas de citer ces

mots du P. Stilting dans sa Notice de S. Bertin au 5 de Septembre; *Argumenta contrà Litteras Adroaldi prolata non sunt magni momenti;* & nous ajoutons que ce Critique célébre ne ferme pas les yeux sur une faute qui s'est glissée dans cette Charte d'Adroald. On y nomme S. Bertin avant Momelin qui fut néanmoins le premier Abbé de Sithiu. Il y a toute apparence (selon le Bollandiste) que, dans l'Acte original, Momelin tenoit le premier rang, mais qu'on changea depuis cet ordre dans les Copies, parce que ce Momelin quitta, peu de temps après, l'Abbaye de Sithiu pour gouverner l'Eglise de Noyon dont il fut sacré Evêque. Nous remarquons, dans l'Ouvrage du P. Stilting, beaucoup d'attention à expliquer ce qui est obscur, à réformer ce qui est vicieux dans cette Charte & dans d'autres piéces bonnes pour le fond; mais su-

jettes à quelques altérations causées par le laps de temps. Il semble que ce systême est préférable à celui des Ecrivains de S. Bertin qui défendent trop l'intégrité de ces Chartes, & à celui des Ecrivains de S. Omer qui prétendent détruire les mêmes piéces, dès qu'ils trouvent la moindre difficulté à leur opposer.

## TROISIÉME QUESTION.

*S. Omer donna-t-il son Eglise de la Vierge à S. Bertin & à ses Compagnons, pour leur servir de sépulture ; & la Charte de cette Donation est-elle authentique ?*

Ici nos Auteurs prennent encore des partis opposés. MM. de S. Omer nient très-vivement la Donation de S. Omer, & rassemblent contre la Charte où cette Donation est contenue, tout ce qu'il y a de plus flétrissant en matière de qualifications. Selon eux,

cette Charte n'eſt qu'*un galimatias long, ſans ſuite, inintelligible;* elle énonce un fait totalement faux, ſçavoir que S. Omer avoit bâti la Baſilique de la Vierge *conjointement avec les Moines;* elle pèche dans ſes ſouſcriptions, dans ſa date, dans les uſages qu'elle énonce, &c. Les Religieux de S. Bertin au contraire ont ſoutenu la validité de la Donation & de la Charte. L'Auteur de la Diſſertation publiée en 1737, n'a même redouté, à cet égard, aucune des objections que lui faiſoient ſes Adverſaires: en quoi on peut dire qu'il a quelquefois payé de confiance. Car il y a de vraies difficultés ſur cette Donation de S. Omer & ſur la Charte qui la contient. Les ſignatures ſurtout, & l'état du S. Evêque qu'on ſuppoſe avoir été aveugle dans le temps de la Donation, ſont deux points dont les Bollandiſtes ne diſſimulent point

l'embarras; quoique d'ailleurs ces Hagiographes reconnoiſſent la Donation & la Charte. Nous renvoyons encore à la Critique du P. Stilting dans ſes Actes de S. Bertin. On y verra ce qu'il reproche à la Donation & à la Charte; mais on y remarquera, en même temps, que cet Auteur prouve par des Monumens ſuivis depuis le IX^e^ ſiécle que l'Egliſe de la Vierge, aujourd'hui Cathédrale de S. Omer, a été dans la dépendance des Religieux de S. Bertin; & *je ne trouve point* (ajoute-t-il) *que juſqu'à nos jours ce fait ait été nié par les Chanoines de S. Omer.* Obſervons, comme nous l'avons fait plus haut, à l'occaſion de la Charte d'Adroald, que, ſur celle de S. Omer, le P. Stilting prend encore des moyens de conciliation très-raiſonnables; qu'il eſtime, par exemple, que l'Egliſe de la Vierge pouvoit avoir été bâ-

tie d'abord par S. Omer ſeul, & qu'enſuite elle fut augmentée & embellie par le même S. Evêque, *conjointement avec les Moines :* ce qui concilie parfaitement la Charte de Donation avec la première Vie de S. Omer. Nous pourrions citer d'autres exemples de la même attention ou modération ; mais il faut ſonger à la concluſion de notre Extrait.

QUATRIÉME QUESTION.

*L'Egliſe de la Vierge, aujourd'hui Cathédrale de S. Omer, fut-elle ſéculariſée vers l'an 820 ?*

Oui, ſi l'on s'en tient aux Monumens cités par l'Apologiſte de S. Bertin, & reconnus par D. Mabillon, par les Bollandiſtes, &c. Mais MM. de S. Omer n'ont garde d'en convenir ; & ſur ce point de controverſe, ils ne ſont pas moins éloquents que ſur les autres. Nous ajoutons même qu'ici

& ailleurs, ils tournent preſque toujours, avec beaucoup d'adreſſe, contre leur Adverſaire, le moindre mot qui lui échappe au-delà de l'exactitude la plus ſcrupuleuſe & de la plus extrême préciſion. C'eſt en quoi tout cet Ouvrage excelle. Il eſt d'ailleurs fort-bien écrit, & nous croyons qu'on le lira volontiers, indépendamment du vrai ou du faux qui enveloppe ou accompagne le fond des choſes.

A l'égard du compte que nous venons d'en rendre; s'il paroît trop ſuccint, il faut s'en prendre à la matière peu ſuſceptible d'Extrait, parce qu'elle eſt fort compliquée. Si l'on s'étonne que nous ayions rappellé à ce ſujet les ſentimens des Bollandiſtes, il faut conſidérer que cette partie manquoit à la Collection des piéces du Procès. Si MM. de S. Omer publient quelqu'autre Ecrit pour réfuter auſſi les Bollandiſtes, nous en inſtruirons

ſtruirons le Public. Si nous ſommes pris à partie dans cette diſpute, comme n'étant pas entrés dans toutes les prétentions de MM. de S. Omer, ni même dans toutes celles de MM. de S. Bertin, nous ne repliquerons point, parce que nous n'avons rien dit de nous-mêmes ſur le fond du démêlé. Si l'on nous demande ce que nous penſons du ton qu'ont pris les Ecrivains reſpectifs en cette affaire, nous dirons ſimplement qu'il nous paroît trop polémique.

## ARTICLE CXXV.

### *LETTRE DE M. D. L. N. aux Auteurs de ces Mémoires sur la Chronologie de M. Newton.* *

MM. RR. PP.

LEs AMATEURS de l'Antiquité verront avec plaisir votre attention à rappeller l'idée de la

* Nous publions volontiers cette Lettre qui a pour Auteur M. de la Nauze, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. On y trouvera beaucoup d'érudition, de clarté, & une bonne maniére de raisonner. Comme on y reléve quelques-unes des observations contenues dans un Article de nos Mémoires ; nous croyons pouvoir ajouter ici quelques notes pour expliquer ou pour modifier les Critiques du sçavant Académicien. La matiére exigeroit plus de développements & d'éru-

Chronologie de M. Newton dans le Journal de Trévoux du mois de Février dernier : les Adverſaires de ce ſyſtême vous ſçauront gré de vos remarques ; & ſes Partiſans, parmi leſquels vous me faites l'honneur de me nommer, ne ſe plaindront point ; quoique la neutralité que vous faites profeſſion de garder ſur ces ſortes de matières, ne s'étende pas juſqu'à eux : permettez-moi ſeulement de répondre un mot aux trois ou quatre articles de votre Extrait, où je me trouve cité.

Vous demandez qu'on vous *diſe où le Docte Anglois a trouvé que Chiron plaça l'équinoxe au milieu de la Conſtellation d'Ariès, & que ce milieu eſt éloigné d'environ 7*

---

dition : deux qualités dont la première ne compatit point avec la nature de nos Mémoires, & la ſeconde eſt trop ſupérieure à nos talents.

*dégrés* $\frac{1}{2}$ *vers l'Orient de l'oreille du Bélier.* On peut répondre qu'il a trouvé le fait avec ces circonstances dans les témoignages combinés de l'ancienne Histoire.

L'Auteur de la Titanomachie disoit que Chiron avoit *montré les figures du Ciel*, paroles qui seroient obscures pour nous, si Clément d'Alexandrie qui connoissoit l'Ouvrage aujourd'hui inconnu, & qui n'en cite guères que ce peu de mots, ne nous en avoit pas indiqué le véritable sens. Il venoit de dire que Chiron étoit un Philosophe, un Sçavant, σόφον ; il le prouve par divers enseignemens que Chiron avoit donnés, & dont l'un concernoit les figures du Ciel ; il ajoute qu'Hippo fille de Chiron étudia la nature, que c'étoit la science de son père, que la même Hippo donna des leçons sur les astres à Eolus ; il appuie du témoignage d'Euripide ces singularités qui regardent Chiron & sa fille :

remarquons encore qu'en cet endroit Clément d'Alexandrie traite des Inventeurs des Arts & des Sciences particulières à la Grece : après quoi jugeons ſi l'invention qu'il attribue à Chiron, doit ſe borner, comme le voudroit le P. Hardouin, à une connoiſſance groſſière de quelques étoiles, telle qu'elle a ſubſiſté dans tous les temps & dans tous les lieux du monde, ou bien s'il n'y faut pas voir quelque choſe de plus avec M. Newton (*a*). Envain le P. Hardouin ſoutient que l'objet de Clément d'Alexandrie étoit en effet de montrer ici la groſſiéreté des connoiſſances des Grecs en comparaiſon de celles de Moïſe ; il eſt viſible au contraire, que cet objet étoit d'établir non l'infériorité, mais la poſtériorité des connoiſſances des Grecs. D'abord Clément d'Ale-

(*a*) Voyez à la ſuite de la Lettre.

xandrie avoit proposé pour Thèse que la Philosophie des Hébreux étoit beaucoup plus ancienne que la Philosophie Grèque ; ensuite il place Chiron à la tête des Philosophes Grecs, & il observe qu'Achille, un des Chefs devant Troie, fut instruit par Chiron, & qu'Eolus Contemporain d'Ulisse, fut instruit par Hippo ; Synchronismes mis en opposition avec l'Antiquité de Moïse : enfin il passe aux Philosophes barbares, & il prouve par leur contemporanéité avec Moïse (*b*), qu'ils étoient aussi plus anciens que les Philosophes Grecs. *Περιττὸν, εἰ μὴ τοὺς χρόνους, εἰς σύγκρισιν τῆς Μωσέως ἡλικίας καὶ τῆς κατ' αὐτὸν ἀρχαιοτάτης φιλοσοφίας. Observez bien les temps pour le parallèle de l'âge de Moïse & de la plus ancienne Philosophie de son temps.* Le P. Hardouin supposant dans le passage Grec la contemporanéité de Moïse & de Chiron, y voit la supériorité, non l'antériorité de la

Philoſophie de Moïſe, & il traduit ainſi ; *Comparez tout ceci*, ſçavoir, *l'âge de Moïſe avec la plus ancienne Philoſophie de ſon temps.* Il fait plus que de forcer le ſens des paroles Grèques dans ſa Traduction ; il ſubſtitue par préoccupation dans le Texte même qu'il tranſcrit, le mot διακρισιν, au mot συγκρισιν, & il trouve par ce moyen un contraſte de mérite entre Moïſe & Chiron, au lieu d'une ſimultanéité de temps entre Moïſe & les Philoſophes barbares.

La concluſion que nous devons néceſſairement tirer de ce qui vient d'être dit, c'eſt que M. Newton explique beaucoup mieux que ſes Adverſaires l'invention des *Figures du Ciel*, & que Chiron fit plus que de montrer ſimplement quelques étoiles, que tout le monde appercevoit très-bien ſans ſon ſecours : il fraya donc au moins la première route aux élémens de la

Sphère particulière des Grecs, & à la forme du Zodiaque dont ils se sont depuis servis : c'est-là le moins qu'on puisse supposer, si l'on accorde à Chiron quelque teinture d'Astronomie ; & il n'est pas possible de la lui refuser, si l'on reconnoît, dans la personne de Clément d'Alexandrie, un Ecrivain instruit, fidéle & sensé. Vous le regardez vous-même comme tel contre les idées particulières du P. Hardouin ; après quoi il étoit inutile de jetter des soupçons sur l'Auteur de la Titanomachie, & de le traiter d'Ecrivain Anonyme (c), comme pour déroger à l'autorité de son témoignage en faveur de Chiron. Athénée assure que la Titanomachie étoit l'ouvrage d'Eumélus ou d'Arctinus : nous sçavons que ce sont deux Poëtes fort célébres & fort anciens, ils touchoient au temps d'Homère, & la Grèce n'avoit point encore

d'Ecrivains en Prose : ces derniers ont depuis recueilli l'Histoire sur les témoignages principalement des Poetes Historiens, parmi lesquels Eumélus & Arctinus tiennent un rang considérable ; ainsi quand on considère le poids de leur autorité, & l'usage que Clément d'Alexandrie a fait du texte cité de la Titanomachie, il faut reconnoître que Chiron a été véritablement l'Auteur du Zodiaque Grec (*d*), de ce Zodiaque, où l'Ecrevisse étoit la Constellation la plus Septentrionale ; le Capricorne, la Constellation la plus Méridionale ; le Bélier & les serres du Scorpion, les deux Constellations intermédiaires. Or, la seule position de ces Astérismes suffit pour faire voir aussi, que celui qui les arrangea de la sorte, plaça les points solstitiaux dans les deux premiers, & les points équinoxiaux dans les deux autres. Vous ne formez point

de difficulté, & avec raiſon, ſur tous ces différens articles qui paroiſſent inconteſtables; mais vous demandez des preuves, que les Inſtituteurs du Zodiaque ayent eu précisément en vûe le milieu des quatre Conſtellations pour y placer les quatre points Cardinaux; qu'en voulant choiſir ce milieu ils ne ſe ſoient pas trompés de pluſieurs dégrés dans des temps d'ignorance & de groſſiéreté, & que ce milieu, dans la Conſtellation du Bélier, ait été à environ 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'Orient de l'Etoile de l'oreille, queſtions encore inſolubles ſelon vous, & que cependant Newton, ce me ſemble, avoit déja pleinement réſolues.

Il remarque avec Achillès Tatius que les Anciens avoient mis diverſement le Solſtice d'Eté (*e*), les uns au commencement de Cancer, les autres vers le huitiéme dégré du Signe, d'autres vers

le quinziéme. Cette gradation montre comment la précession des Equinoxes avoit fait rétrograder le Colure depuis le milieu jusqu'au commencement de la Constellation : s'il eût été primitivement placé vers les premiers dégrés, il n'auroit jamais pû se rencontrer ensuite au quinziéme ; & s'il eût été placé vers la fin de la Constellation. Achillès Tatius auroit poussé l'énumération au-delà du quinziéme dégré : ce fut donc au milieu de la Constellation que les Instituteurs du Zodiaque prétendirent placer le Colure. Newton remarque aussi que, dans l'ancienne Sphère, décrite & réfutée par Hipparque, parce qu'elle ne convenoit plus de son temps à l'état présent du Ciel, les Colures passoient au milieu de l'Ecrevisse & du Capricorne, au milieu du Bélier & des serres du Scorpion, comme Hipparque lui-même le

déclare en plusieurs endroits. C'est la plus ancienne Sphère connue, & comment imaginer que ce n'ait pas été la Sphère primitive? Dans ces temps d'ignorance, les Instituteurs du Zodiaque, dépourvus de connoissances véritablement Astronomiques, auront dit que le Soleil étoit dans la Constellation Septentrionale, autrement au Solstice d'Eté, quand les Etoiles de l'Ecrevisse auront été si bien enfoncées dans les rayons du Soleil, qu'on n'en pouvoit appercevoir aucune ni le matin ni le soir, & ils auront ainsi placé grossièrement les points cardinaux au milieu des Constellations. Voilà des autorités & des raisons très-satisfaisantes pour le milieu : on n'en sçauroit alléguer aucune ni pour le commencement ni pour la fin.

Mais les Instituteurs du Zodiaque, dites-vous, ont pû se tromperde plusieurs dégrés, ils ont pû

prendre pour le milieu des Constellations ce qui ne l'étoit point, & Newton les suppose Astronomes trop habiles. La remarque suivante va répondre à votre difficulté. L'ancienne Sphère, en faisant passer les Colures au milieu des Constellations, marquoit aussi, selon Hipparque, le passage de ces Colures par telles & telles étoiles de diverses Constellations Septentrionales & Méridionales. Nous voyons par-là que les Instituteurs du Zodiaque, après avoir placé d'une manière assez vague les points cardinaux au milieu des quatre Constellations, firent encore une autre opération ; ce fut d'imaginer deux lignes qui se coupoient aux poles à angles droits, & aboutissoient vers le milieu des quatre Constellations, & de marquer grossiérement les étoiles d'entre le Zodiaque & les Poles du Monde, qui avoisinoient les deux

lignes à droite & à gauche. M. Newton a pris ces étoiles dans la description d'Hipparque, il a marqué la position de chacune en particulier, & par un résultat moyen de leurs diverses positions il a dirigé, autant qu'il étoit possible, les traces des Colures vers le milieu des quatre Constellations du Zodiaque : on voit alors ce milieu coupé assez exactement dans le Bélier, & moins exactement dans les trois autres. Tout ce travail de Newton est le grand objet à considérer dans l'examen de la preuve qu'il tire de l'invention attribuée à Chiron : faute d'y avoir égard, on décrédite la bonté de cette preuve particuliere, &, ce qu'il y a de plus injuste, tout le systême en général, sous prétexte que Newton suppose de profondes connoissances Astronomiques dans les Instituteurs du Zodiaque : il suppose évidemment le contraire, puisque

c'est, en faisant servir, par le résultat moyen, la diversité & la grossiéreté de leurs observations à se corriger les unes par les autres, qu'il nous montre aujourd'hui, comment ils approchèrent plus ou moins de leur but, le milieu des Constellations : ce qu'ils n'étoient nullement capables de vérifier eux-mêmes. (*f*)

Enfin dans la supposition que Chiron rencontra juste pour le Bélier, & que le Colure du milieu de cette constellation fût véritablement le Colure primitif, vous demandez encore, comment *ce milieu étoit éloigné d'environ 7 dégrés ½ vers l'Orient de l'Oreille*, la première Etoile de la Constellation. Ces 7° 36′ tourmentoient aussi beaucoup le P. Souciet : il étoit pourtant aisé de voir par les calculs de M. Newton, que le colure ayant rétrogradé de 36° 28′ depuis qu'il étoit au milieu du Bé-

lier juſqu'à l'an 1690 de J. C., & l'Etoile de l'Oreille en la même année 1690 ayant eu 28° 51′ de longitude, la différence 7° 36′ marquoit la diſtance de l'Etoile au milieu de la Conſtellation ; il n'y a là ni embarras ni myſtère. Vous prétendez expliquer l'idée de M. Newton, en diſant que, ſelon lui, *la conſtellation compoſée de moins de dégrés que le Signe ou la Dodecatémorie, avoit ſon commencement à environ 7° dégrés ½ vers l'Occident* (g). Point du tout. La Conſtellation s'étend dans un eſpace d'environ 22 dégrés d'Occident en Orient, ainſi elle avoit ſon commencement à environ 11 dégrés depuis le milieu, & il faut réellement compter environ ces 11 dégrés depuis le Colure du milieu juſqu'au Colure de la première Etoile ; cependant elle n'étoit éloignée du Colure du milieu que d'environ 7° 36′, parce que le Colu-

re, en arrivant depuis à cette Etoile, la précédoit de 3° 7′ 26″ selon l'anomalie ſuivante : Cotangente de l'obliquité de l'Ecliptique 66° 31′ : Tangente de la latitude de l'Etoile de l'Oreille 7° 8′ 58″ : Sinus total : Sinus de la longitude de l'Etoile ſituée au Colure 3° 7′ 26″. En un mot la première étoile étoit par ſa longitude à environ 7° 36′ du Colure du milieu, quoiqu'elle en fût à environ 11 dégrés par ſon aſcenſion droite.

Le P. Hardouin n'eſt entré dans aucun de ces détails ſur la queſtion préſente, & il n'a touché à aucun des autres points de la Chronologie de Newton ; il intitule pourtant ſes remarques, *Le Fondement de la Chronologie de M. Newton ſappé, &c.* Pour ne relever ici que le premier mot, *Fondement (h)*, avertiſſons que la preuve tirée de Chiron par M. New-

ton, n'est qu'une preuve historique entre mille, sans aucun rapport aux autres, que celui que les parties isolées d'un même tout peuvent avoir entr'elles: celle-ci renfermant des raisonnemens fort longs & des calculs extrêmement compliqués, est moins à la portée du commun des Lecteurs: lorsqu'on la présente donc comme le fondement sur lequel tout le systême est appuyé, & comme une première difficulté que tout Lecteur est obligé de dévorer, on lui donne le change, & on le dégoûte d'avance de l'examen d'une Chronologie que les Amateurs de l'ancienne Histoire ne sçauroient trop se rendre familière.

Vous adoptez pareillement la critique faite par M. Shuckford sur l'évaluation des régnes & des successions héréditaires: on y accuse M. Newton d'avoir confondu les temps dans la réduction

qu'il fait des ſucceſſions moyennes à environ 20 ans pour chacune. M. Shuckford convient de la juſteſſe de la réduction pour les temps écoulés depuis David, où la vie de l'homme a été d'environ 70 ans, & la durée moyenne des générations d'environ 33 ans; mais dans l'intervalle d'Abraham & de David, où il faut placer, ſelon lui, les anciens Rois de Sicyone & d'Argos, il veut que la longueur de la vie & des générations ait été plus conſidérable, & il prétend le prouver par les 14 générations, que l'Ecriture-Sainte compte entre Abraham & David dans l'eſpace d'environ 900 ans, ce qui donne environ *66* ans de durée moyenne à chaque génération. Pour répondre à la difficulté, je ne dirai point, avec quelques interprétes de l'Ecriture, qu'il faut ſuppléer des générations omiſes dans le nombre de quatorze; j'ai le bonheur

d'avoir appris à la même école que vous, le respect dû aux Livres Saints, & l'obligation de n'y rien ajouter comme de n'en rien retrancher. Leur autorité nous oblige donc à mettre entre Abraham & David, dans leur famille, 14 générations seulement, les deux termes comptés, avec une durée double de celle de nos générations ordinaires; mais la même autorité nous oblige aussi à mettre, vers le milieu du même intervalle, 8 générations depuis Béria jusqu'à Josué (*i*), dans l'espace d'environ 150 ans, ce qui ne donne pour chacune qu'environ 16 à 17 ans, moitié de la durée de nos générations: or la disproportion entre ces deux branches collatérales avertit assez de les envisager comme des familles extraordinaires, & de ne les employer à l'évaluation des autres familles de leur temps, qu'en prenant un milieu entre ces deux-

là, & en reconnoissant que les générations ordinaires d'alors étoient ce que sont les générations ordinaires d'aujourd'hui, d'environ 33 ans chacune, car 33 est le moyen proportionnel entre 16 $\frac{1}{2}$ & 66.

L'exemple d'Abraham & de quelques hommes miraculeux qui parurent ensuite dans sa famille, ne tire donc point à conséquence, & n'autorise personne à imaginer pour ces temps-là un ordre naturel différent de celui que nous avons devant les yeux. Abraham lui-même étoit vieux à cent ans, & sa vieillesse le mettoit hors d'état d'avoir des enfans (*k*) autrement que par miracle; le cours ordinaire de la vie & des générations étoit par conséquent dès-lors semblable au nôtre, & différent de celui des anciens Patriarches. D'ailleurs comment persuadera-t-on que l'évaluation faite par David de la vie humaine à 70 ans ou envi-

ron (*l*) étoit une Prophétie pour les siecles seulement à venir, & non une supputation fondée sur la notoriété des temps qui avoient immédiatement précédé ? Quel paradoxe pour pouvoir soutenir je ne sçai quelle liste des Rois de Sicyone & d'Argos ? Liste que de célébres Chronologistes, que d'habiles Critiques avoient déja rejettée comme dépourvûe d'autorité, comme visiblement fabuleuse, avant même que Newton eût fait appercevoir aux Sçavans qu'elle est contraire, & aux loix de la nature, & à l'expérience de tous les temps certainement connus.

Les raisonnemens décisifs & les exemples accumulés qui font dire à M. Newton, que les successions héréditaires sont plus courtes & plus nombreuses que les générations, lui font dire aussi que ces mêmes successions héréditaires sont plus longues & moins nombreuses

que les ſucceſſions électives, telles que les ſucceſſions des Rois de Rome, choiſis dans un âge mûr, & morts la plûpart de mort violente. S'il évalue ainſi la durée totale des Rois de Rome par le cours ordinaire & naturel, il y eſt certainement autoriſé par la contrariété des anciens Ecrivains ſur l'époque de la fondation de Rome; les uns la faiſoient remonter juſqu'aux Pélaſges, long-temps avant la guerre de Troie (*m*); les autres la plaçoient immédiatement après cette guerre, & ces derniers ſe partageoient en pluſieurs différentes opinions ſur la Colonie, Grèque ou Troyenne, qui avoit fondé la Ville. Dans la ſuite Cincius Alimentus renvoya l'époque vers l'an 727 avant J. C. Ennius vers l'an 900, Varron vers l'an 753, pour ne rien dire de pluſieurs autres ſentimens contraires de plus en plus les uns aux autres. Comme il fallut pourtant en choi-

ſir un, quand dans les temps poſtérieurs on voulut prendre les années de Rome pour dates des événemens, on s'en tint à l'an environ 750, parce que cette hypothèſe donnant aux ſept régnes une durée moyenne d'environ 34 ans, évaluoit les ſucceſſions ſur le pied des générations ; auſſi Denys d'Halicarnaſſe eſt-il dans l'uſage de dire ſimplement la 3^e^ ou la 4^e^ génération pour dire le 3^e^ ou le 4^e^ régne de Rome. On commença donc d'avoir un Ere fixe, quoique l'époque demeurât toujours incertaine; & pour faire ſentir à un Lecteur cette différence par une comparaiſon, j'avois dit quelque part qu'il en étoit à-peu-près des années de Rome comme de celles de J. C., tout le monde convenant de l'année où commence l'Ére Chrétienne, ſans convenir de l'année où J. C. eſt né. Ce n'étoit juſques-là qu'une ſimple comparaiſon, je prouvois

prouvois ensuite qu'elle étoit fondée, & je le démontrois par l'aveu des anciens Historiens, qui, en suivant l'Ere de Rome, convenoient de l'incertitude de l'époque : c'est ce que je répondois au P. Souciet qui vouloit que des Médailles frappées sous les Empereurs, avec la date des années de Rome, prouvassent l'année de la fondation de la Ville. Pour vous, ne prenant que ma comparaison & passant ma preuve sous silence, vous avancez que *je prétends résoudre la difficulté, en disant que les événemens ne sont pas toujours fixés aux Eres* ; & vous ajoutez qu'*on jugera de la bonté d'une telle réponse*. Je n'ai point à me plaindre de la critique; elle n'est que trop modérée dans l'idée où vous étiez que j'avois pû faire le raisonnement suivant: J.C. est né 4 ou 5 ans avant l'Ere de sa naissance: donc Rome a été fondée environ 125 ans après l'Ere

de sa fondation. Ayez pourtant la bonté de voir ce que j'avois dit, vous n'y trouverez rien de pareil (*n*): mais je reviens au fond même de la question, le seul point qui mérite l'attention des Lecteurs.

Vous demandez *s'il est probable que les anciens Historiens de Rome, que les Fastes Capitolins, que les Médailles ayent porté le commencement de l'Ére de Rome* 135 *ans*, ou plûtôt 125, *avant la fondation de cette Ville.* Non, il n'est pas seulement probable, il est très-manifeste que l'Ere de Rome, employée dans les monumens, étoit fondée, non sur une époque avérée & constante, mais sur une époque factice d'après le faux principe d'une égalité de durée entre les générations & les successions, comme avoient fait les Egyptiens & les Grecs avant les Romains, & qu'ainsi M. Newton a eu raison de réduire les successions électives des Rois

de Rome à environ 17 ans, l'une portant l'autre, pendant que les générations ordinaires en ont environ 33, & les successions héréditaires environ 20. Par ce moyen l'époque de Romulus, selon M. Newton, est de l'an environ 627 avant J. C., & nous avons même des témoignages de l'ancienne Histoire, qui favorisent ce calcul. Par exemple on a fait voir dans une Dissertation sur Pythagore que ce Philosophe vivoit 600 ans avant J. C. Or, la contemporanéité de Pythagore avec Numa, second Roi de Rome, étoit attestée par des monumens que le hazard découvrit dans le tombeau même de Numa sous le Janicule, & que la Politique fit aussitôt supprimer : voilà, pour un synchronisme, la preuve la plus incontestable que la Chronologie puisse jamais produire (*o*) : Romulus, premier Roi de Rome, avoit donc commencé vers l'an

627, & non vers l'an 750, comme on le prétend communément. On a fait voir aussi, dans des recherches sur les années de Périandre (*p*), que l'époque de la tyrannie de Cypsélus à Corinthe est de l'an 615; & ce fut à cette occasion que Démarate se réfugia de Corinthe en Etrurie, où il épousa dans la suite une femme du Pays: il eut de ce mariage le premier Tarquin, cinquiéme Roi de Rome: il faut donc renvoyer l'époque du Régne du premier Tarquin plus de 50 ans après le commencement de Cypsélus, & la placer vers l'an 560, non vers l'année même 615, comme la placent les Chronologistes. L'âge du premier Tarquin est encore vérifié par celui du second Tarquin déthrôné en 508, & fils du premier, selon les anciens Auteurs antérieurs à Denys d'Halicarnasse: celui-ci ne combat la filiation que par la lon-

gue durée prétendue des Rois de Rome, c'est-à-dire, par un fait dont la fausseté étoit prouvée par la filiation même. Jusqu'à ce qu'on nous oppose, en faveur de l'opinion commune sur les Rois de Rome, des Synchronismes plus autorisés que ceux-là, on nous permettra de nous en tenir à l'idée de M. Newton.

Voilà ce que j'avois à dire pour l'éclaircissement de vos difficultés, & non pour la défense d'un grand homme qui n'a pas besoin d'Apologistes, ni pour ma propre justification, objet trop mince & trop peu intéressant pour les Lecteurs. J'ai crû que de leur faire passer mes remarques par votre canal, c'étoit entrer dans les vûes que vous paroissiez avoir, en réveillant la dispute sur la Chronologie de M. Newton. Le P. Souciet ne connoissoit point encore ce systême, and il l'a critiqué; le P. Har-

douin ne l'a pas même effleuré en croyant le sapper par le fondement ; M. Shuckford, à la vérité, en attaque une branche, mais par des principes qui étoient trop respectables pour avoir une application aussi peu juste que celle qu'il en a faite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

---

## NOTES

### *Sur le Texte de cette Lettre.*

(*a*) Nous sommes persuadés que le P. Hardouin a trop déprimé les connoissances de Chiron : mais nous croyons en même temps que M. Newton & M. de la Nauze étendent un peu trop ces connoissances. Il est certain que Chiron montra aux hommes *les Figures du Ciel*; que sa fille Hippo *connut les Astres.* N'y a-t-il pas encore loin de-là aux opérations délicates sur lesquelles M. Newton fonde, en partie du moins, son systême Chronologique ?

(*b*) Clément Alexandrin passe aux Philosophes Barbares avant que de par-

ler de Chiron, de ſa fille, d'Eolus, &c. & il finit tout ce morceau par le Texte Grec que cite M. de la Nauze avec plus de juſteſſe qu'on n'en remarque dans la citation du P. Hardouin. Cependant il nous paroît qu'en cet endroit, Clément ne veut pas conclure *la contemporanéité des Philoſophes Barbares avec Moïſe*; qu'il eſt queſtion là de la *Philoſophie même de Moïſe*, non de celle des Barbares, & qu'enfin l'Auteur Grec établit dans Moïſe une antériorité abſolue par rapport aux Barbares & aux Grecs. On jugera de notre penſée en liſant avec attention le texte de Clément Alexandrin.

(*c*) Quand nous avons traité d'*Anonyme* l'Auteur de la *Titanomachie*, nous prétendions ſi peu *déroger* à l'autorité de ſon témoignage, que nous prenions, dans ce même endroit, ſa défenſe contre le P. Hardouin. Mais après tout, il a dû être permis d'appeller *Anonyme* un Auteur auſſi incertain que l'eſt celui de la Titanomachie. On lit dans Athénée que ce Poëme étoit ou d'*Arctinus* ou d'*Eumélus*, ou d'un Auteur quelconque (*ſive quo nomine mavult appellari*). Cela n'équivaut-il pas bien à l'*Anonyme*!

(*d*) On a de la peine à reconnoître Chiron pour l'Inſtituteur du Zodiaque.

Il peut avoir frayé la route aux *Instituteurs* en distinguant dans le Ciel quelques Etoiles ou quelques Constellations ; en leur donnant des noms ; en désignant celles qui passoient pour favorables aux fruits de la terre, à l'Agriculture, &c. mais qu'il ait pû fixer le Zodiaque avec ses points Cardinaux ; qu'il ait pû déterminer que de son temps l'Equinoxe étoit au milieu de la Constellation d'Ariès, & que ce milieu étoit éloigné d'environ 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'Orient, de l'Oreille du Bélier ; c'est ce qu'on ne peut guères assurer en considérant le temps où vivoit Chiron, & ce peu de mots de la Titanomachie, *il montra aux hommes les figures du Ciel*, &c. Fabricius, dans la liste qu'il a formée des anciens Astronomes dont on n'a rien de fixe ni de certain, n'oublie pas Chiron, & il y a toute apparence que Chiron est là bien à sa place.

(*e*) 1° Il n'est pas sûr qu'Achillès Tatius parle des *Anciens*. *Les uns* (dit il) *placent le Solstice au commencement de l'Ecrevisse, d'autres au huitiéme dégré, d'autres vers le douziéme, d'autres vers le quinziéme ;* peut-être n'a-t-il en vûe dans ce texte que les Astronomes de son temps qui est fort postérieur à l'Ere

Chrétienne. 2°. Cette *gradation* du premier dégré au 8, au 12, au 15, ne prouve peut-être que l'incertitude, ou l'ignorance de ces Astronomes anciens ou modernes; & l'on ne peut en tirer de connoissances certaines par rapport à la précession des Equinoxes. 3°. Ces Astronomes auront-ils connu la *Gradation?* Il semble que oui, si elle étoit réelle & fondée sur les Observations. Car les personnes de cette profession sont fort attentives à recueillir ce qui a été observé par leurs devanciers : ainsi voyons-nous qu'Hipparque a tenu compte des découvertes de ses prédécesseurs. Mais si la *Gradation* a été connue de ces Astronomes, ils auront donc aussi été instruits de la précession des Equinoxes : cependant M. Newton nous assure qu'*Hipparque s'apperçut le premier que les Equinoxes avoient un mouvement par rapport aux Etoiles fixes, en s'éloignant d'elles contre la suite des Signes.* 4° On suppose qu'Achillès Tatius a fait un dénombrement exact de tous les dégrés où le Solstice avoit été mis par les Anciens; & c'est encore ce qui inspire des défiances: il a bien oublié le quatriéme dégré qui est celui où Hipparque trouva l'Equinoxe : pourquoi n'en auroit-il pas

ſupprimé d'autres au-delà du quinziéme?

(*f*) Il y a beaucoup d'eſprit dans ce travail de Newton & dans la manière dont M. de la Nauze l'explique : mais il reſte toujours des doutes. Car ſi les Inſtituteurs ont marqué d'une *maniere aſſez vague les points Cardinaux, au milieu des quatre Conſtellations*, qui nous aſſurera que leurs erreurs n'ont pas été grandes, ou qu'elles peuvent être réformées par des réſultats moyens? Ces Inſtituteurs n'avoient aucun Catalogue d'Etoiles fixes ; Hipparque a dreſſé le premier : ils ne connoiſſoient point l'obliquité de l'Ecliptique ; on en doit la découverte à Anaximandre : ils ne ſçavoient pas que l'année étoit composée de 365 jours : les Egyptiens ſont les premiers qui aient eu cette connoiſſance.

Nous remarquons, comme une bagatelle pourtant, que dans *le travail* de M. Newton, il ſe gliſſe quelques inexactitudes ; il fait, par exemple, *Muſée*, *Maître d'Orphée* : or, le torrent des Auteurs le fait ſon Diſciple ; & Clément Alexandrin qui lui a donné la qualité de *Maître*, eſt réfuté à ce ſujet par Fabricius. (T. 1. Bibl. Græc.)

(*g*) L'explication qu'on relève ici n'eſt point de nous, mais du P. Soucier;

exceptè que nous nous servons de nombres plus entiers ; contents d'ajouter le terme *environ* : ce qui est convenable pour un Journal. M. de la Nauze explique ici en Astronome les opérations de Chiron qui ne connoissoit ni Longitudes, ni Ascensions droites ; mais, quoiqu'il en soit, on peut encore demander comment, dans le calcul du sçavant Académicien, Chiron plaça l'Equinoxe au 15 dégré de la Constellation : ce qui est l'hypothèse de M. Newton ?

(*h*) Nous avouons que la *preuve tirée de Chiron* n'est pas le seul *fondement* de la Chronologie de M. Newton ; mais il nous semble que c'est un des *fondemens* de cette Chronologie. En effet l'argument que l'illustre Anglois tire de l'observation de Méton, argument si considérable dans ce systême, suppose absolument que Chiron avoit placé les points Cardinaux au 15 dégré de leurs Constellations. On peut revoir la Préface de M. Shuckford.

(*i*) Il y a des Interprétes qui ne comptent que 6 générations entre Ephraim & Josué : mais au fond cela diminue peu la difficulté. Nous aimons mieux observer que, dans ces générations même qu'on estime fort courtes, il se trou-

ve des personnes qui ont vécu très-longtemps, comme Ephraïm plus de 130 ans, selon Ussérius; sa fille ou petite-fille Sara plus de 140, selon le même; Josué 110; & hors de ces générations, Moïse 110; Caath grand-père de Moïse 133; Amram père de Moïse 137; Caleb 113; Job 140 au moins, & peut-être plus de 200, &c. En un mot on peut prouver, par beaucoup d'exemples, que les hommes de ces temps-là, c'est-à-dire, depuis Abraham jusqu'à David, vécurent communément plus d'années qu'on n'en vit aujourd'hui.

(*k*) Plusieurs Interprétes pensent qu'Abraham âgé de 100 ans n'étoit *hors d'état d'avoir des enfans* qu'à cause de la stérilité de Sara; & ils prouvent leur opinion, 1° par l'exemple de Tharé qui eut Abraham à l'âge de 130 ans; 2° par le mariage qu'Abraham lui-même contracta, à l'âge de 140 ans, avec Cétura, & par les six enfans qu'il eut de ce mariage.

(*l*) Le mot de David, au Pseaume 89, exprime, selon la plûpart des Interprétes, le changement qui s'étoit fait dans la durée des vies humaines. Il semble en effet que l'Histoire des temps qui avoient précédé, autorisoit David à reconnoître

ce changement. Sa propre famille lui en fournissoit des preuves évidentes, puisque 12 générations, entre lui & Abraham, remplissoient un espace de 8 siécles.

(*m*) Ceux des Anciens qui faisoient remonter l'époque de Rome au delà de la guerre de Troye, entendoient une *Rome* différente de celle qui fut depuis la Capitale du Monde. Denys d'Halicarnasse attribue cette opinion à Antiochus de Syracuse : selon le même Denys, quelques-uns reconnoissoient trois Villes de Rome successivement fondées. A l'égard de la grande *Rome*, de la *Ville* par excellence, s'il y avoit des différences de sentiments touchant l'époque de sa fondation, cela n'alloit qu'à un petit nombre d'années. Cincius étoit un des plus éloignés du calcul ordinaire & la différence qu'il admettoit ne passoit pas 23 ou 24 ans. Nous ne comptons point Ennius qu'on dit avoir renvoyé l'époque de Rome vers l'an 900 avant J. C. Car 1° il a été réfuté en ceci par Varron ; 2° il y a peu de fondement à faire sur les calculs d'un Poëte, témoin l'anachronisme de Didon & d'Enée dans Virgile ; 3°. Paul Mérula regarde le Vers d'Ennius, *Septingenti sunt paulò*

*plus aut minùs anni, &c.* comme si c'étoit un mot d'Homère qui auroit dit à Ennius, *il y a sept cents ans que j'ai eté changé en Paon.* Or, il y avoit en effet sept cents ans entre Homère & Ennius, & seulement un peu plus de 500 entre ce dernier Poëte & la fondation de Rome.

(*n*) Nous n'avons point attribué ce raisonnement à M. de la Nauze ; mais nous avons crû qu'il faisoit celui-ci : De même que J. C. est né quatre ou cinq ans avant l'Ere de sa Naissance ; ainsi Rome a été fondée environ 125 ans (le P. Soucier que nous suivions mettoit 135) après l'Ere de sa fondation. Or, cette comparaison ne nous a pas totalement satisfaits, parce qu'il y a trop peu d'analogie entre deux intervalles, dont l'un est de 4 ou 5 années, & l'autre seroit de 125 ans. On conçoit que les événemens ne sont pas toujours étroitement unis aux Eres ; on sçait que la précision Mathématique peut manquer en ce genre comme en mille autres ; par cette raison les interstices de quelques années passent dans la Chronologie & ne révoltent point les Sçavans. Mais qu'une Nation, telle que le Peuple Romain, ait pû se tromper de

125 ans ſur ſon époque, enſorte que tous les Monumens & tous les Hiſtoriens ſe ſoient accordés à la placer vers le milieu du huitiéme ſiécle avant J. C. tandis qu'elle n'auroit pas même atteint le milieu du ſeptiéme ; c'eſt ce qu'on ne ſe perſuade pas aiſément.

Quant à la confuſion prétendue entre les générations & les ſucceſſions, d'où ſera venue, par rapport aux Rois de Rome, la trop longue durée des régnes, c'eſt encore une hypothèſe peu prouvée. Il y a eu 7 Rois dans Rome dont chacun aura régné 34 ou 35 ans, l'un portant l'autre, en y comprenant les Interrégnes qui ont pû avoir de l'étendue : quel inconvénient y a-t-il dans cet ordre de choſes ? En France, ſix de nos Rois, depuis Charles IX juſqu'à préſent, occupent bien 194 ans, pourquoi ſept Rois dans Rome n'en occuperont-ils pas 244, en y joignant ſurtout des Interrégnes qui ſont au nombre de quatre & qui ont pû remplir pluſieurs années ? ( Voyez ſur cela les raiſonnemens de M. Shuckford dans ſa Préface. )

(o) M. de la Nauze eſt Auteur de la Diſſertation ſur Pythagore ; elle ſe trouve au XIV Volume des Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

Cette Dissertation est sçavante, mais ne prouve pas le Synchronisme de Pythagore & de Numa : ce n'étoit pas l'objet de l'Académicien. Il indique seulement les Livres, prétendus Pythagoriciens, qu'on découvrit au sixiéme siécle de Rome dans le tombeau de Numa sous le Janicule. Tite-Live parlant de cette découverte dit que c'étoit Antius Valérias qui avoit qualifié ces Livres du titre de *Pythagoriciens* : *Erreur* ( ajoute l'Historien ) *fondée sur une tradition populaire*. Aussi les plus illustres Auteurs Grecs & Latins ont-ils combattu ce Synchronisme de Numa & de Pythagore : ils sont convenus que ce dernier étoit postérieur de plus d'un siécle au second Roi de Rome. On peut voir Cicéron, Solin, Pline, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, &c.

(p) M. de la Nauze a aussi donné, dans le XIV Tome de l'Académie, un Mémoire très-raisonné *sur les années de Périandre* ; & ce morceau recule encore les événements, c'est à dire, qu'il les rapproche de l'Ere Chrétienne. Les Observations de l'Académicien quoique très-dignes d'un bon Critique, ne sont peut-être pas toutes d'une certitude absolue : par exemple, on pourroit croire

que le passage de Diogène Laërce ou plûtôt de Sosicrate sur Périandre, n'est pas aussi obscur que M. de la Nauze l'insinue. Le P. Petau & M. Ménage, après lui, y donnent un sens fort naturel. Paulmier de Grantemesnil ne le trouve difficile qu'en supposant qu'il y est parlé de la mort de Crœsus : *si on l'entend* ( ajoute-t-il ) *du déthrônement de ce Prince, toutes choses se concilieront bien plus aisément.* En examinant aussi un texte du premier Livre d'Hérodote, lequel fait mention de Périandre, on pourroit se persuader qu'il parle du Régne de ce Tyran à-peu-près comme les Versions Latines l'ont entendu ; & que par cette raison la Critique de M. de la Nauze n'auroit pas lieu dans toute son étendue. Mais il faudroit traiter ceci avec plus de soin & de précision que nous ne pouvons faire ici. Nous nous contentons de conclure en général que rien ne nous force encore à embrasser des opinions qui dérangeroient considérablement la Chronologie. » Si, pour recevoir un fait, ( dit » M. Fréret au même Vol. 14 de l'Aca» démie ) il faut rejetter tout ce qui pas» soit pour être le plus assuré, alors on ne » peut se rendre trop-difficile sur le

» choix & sur la nature des preuves de
» ce nouveau fait, parce que ces preu-
» ves ne doivent pas seulement avoir la
» force qui seroit suffisante pour établir
» un fait particulier, isolé & indépen-
» dant de l'Histoire générale; elles doi-
» vent encore avoir toute la force qui
» est nécessaire pour renverser une suite
» de faits différens, liés les uns aux au-
» tres, & pour détruire la certitude de
» toutes les preuves particulières concor-
» dantes entre elles, dont l'assemblage
» produit la certitude historique de cette
» suite de faits. «

---

## ARTICLE CXXVI.

*TRAITÉ PHYSIQUE ET HISTORIQUE de l'Aurore Boréale. Par M. de Mairan : Suite des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Année* 1731. Seconde Edition revûe & augmentée de plusieurs Eclaircissements. *In-4° de près de* 600 pages. A Paris, de l'Imprimerie Royale. MDCCLIV.

LA PREMIERE Edition de ce Livre parut en 1733 ; & nos Mémoires en rendirent compte dans un Article très-étendu qui fait partie du Volume d'Octobre 1734. L'ingénieux systême de M. de Mairan a été célébré depuis par de très-beaux vers, & par un Commentaire très-sçavant. Nous parlons du Poëme Latin de l'*Aurore Boréale* & des Notes qui l'accompagnent *; l'un & l'autre Ouvrages publiés à Rome en 1747. On en a aussi des Extraits fort détaillés dans nos Mémoires ( Voyez Juin 1749 & Février II Vol. 1750. )

Ainsi rappellons-nous le souvenir de nos Procédés Littéraires, pour montrer l'intérêt que nous

* Le Poëme est du P. Nocéti, Jésuite du Collége Romain : & les Notes sont du P. Boscowich de la même Compagnie & de la même Maison.

avons toujours pris au *Traité de l'Aurore Boréale*. La nouvelle Edition ranime encore notre zèle à cet égard. Il est vrai que ce Livre, considéré en lui-même, reparoît tel qu'on l'avoit vû en 1733. C'est le propre des Ouvrages bien faits de n'être point exposés au changement; mais cela n'empêche pas que le Volume de M. de Mairan ne soit beaucoup plus considérable qu'il n'étoit dans sa naissance. Au *Traité de l'Aurore Boréale*, l'Auteur ajoute des Eclaircissements qui remplissent ici 269 pages : étendue presqu'égale à celle du *Traité* même. Or, c'est-là l'objet de notre Analyse : nous choisirons dans ces Eclaircissements ce qui peut intéresser, instruire & ne point trop appliquer le Lecteur.

D'abord M. de Mairan donne l'*Histoire succinte* des succès, ou, comme il parle, *du sort* de son Ouvrage. Il a eu beaucoup de

cours, reçu de grands éloges, éprouvé peu de critiques. Celle, par exemple, que publia en 1738 le P. Scrantoni, Augustin de Lucques, se dissipa comme d'elle-même, ou plutôt les difficultés qu'elle présentoit furent tellement résolues par le P. Boscowich, Jésuite de Rome, que M. de Mairan put abandonner le soin de sa propre défense. Vint ensuite le Poëme du P. Noceti qui mit l'*Aurore Boréale* sous la protection immédiate d'Apollon; ensorte que l'hypothèse ne fut plus simplement une affaire de Physique ou d'Astronomie, mais une possession précieuse à tout le Parnasse; & l'on sçait avec quelle vivacité les Habitans de cette Colline défendent leur bien & leurs droits.

Cependant, avant le Poëme du Jésuite Italien, l'Allemagne avoit suscité un adversaire illustre, en la personne de M. Euler. Cet Au-

teur, Membre de l'Académie de Prusse, inséra sa critique dans le second Volume des Mémoires de cette Compagnie. M. de Mairan s'est cru obligé de répondre, & d'expliquer plusieurs points relatifs à son systême : c'est ce qui remplit ici huit Eclaircissements consécutifs.

Pour y prendre l'intérêt convenable, il faut se rappeller les principales notions qui entrent dans l'hypothèse en question ; c'est-à-dire, qu'il faut ne point avoir oublié cette Atmosphére Solaire ou Matière rare & lumineuse qui environne le Globe du Soleil plus abondamment autour de son Équateur que partout ailleurs ; cette lumière Zodiacale qui n'est autre chose que la même Atmosphère, laquelle se manifeste quelquefois en forme de lance ou de pyramide le long du Zodiaque où elle est toujours renfermée ; cette

longueur de la lumière Zodiacale qui peut s'étendre jusqu'à l'orbite terrestre & même au-delà ; qui se mêle avec notre Atmosphère terrestre, & qui forme à nos yeux ce qu'on appelle *Lumière* ou *Aurore Boréale* ; cette rotation de la terre sur son axe, qui dirige la matière de l'*Aurore Boréale* de la Zone torride vers les pôles, suivant ces beaux Vers du Poëme dont nous avons déja parlé :

Ergò ab utroque polo quà se globus aëris altè
Tollit, & in partes medius discinditur æquas ;
Quum gyro in sese rediens secet Æthera vasto,
Totque ter octonis spatia ampla perambulet horis ;
Pervolat hìc præceps, lapsumque à Sole vaporem
Viribus idcircò nitens majoribus arcet.

At latus ad geminum quùm tempore
vectus eodem
Paulatìm angustos magis ac magis erret
in orbes,
Lentior hîc sensìm. incedit, Phœbique
coruscam
Mitius expellit minùs ac minùs incitus
auram.
Hæc igitur liquidam insistens pervadere
molem,
Atque sequi, quò terra vocat; decurrit
ubi illam
Vis minor impediat, nec tam ferus ar-
ceat hostis,
Atque ideò gelidum tandem densatur ad
axem.

Encore une fois, voilà quelques-unes des Notions qu'il est necessaire d'avoir presentes à l'esprit, si l'on veut suivre la controverse de M. Euler avec M. de Mairan. Le premier ne forme aucune difficulté sur l'existence, la forme, l'etendue de l'Atmosphere Solaire, il dispute simplement

ſimplement ſur ſa continuité; c'eſt-à-dire, que M. Euler doute ſi l'Atmoſphère eſt contigue au Soleil, ou ſi elle eſt placée à quelque diſtance de cet Aſtre en forme d'anneau. Mais ceci n'eſt point une objection contre l'hypothèſe de M. de Mairan. Car en ſuppoſant le doute de M. Euler bien fondé, » l'orbite terreſtre ne renfermeroit ou ne traverſeroit pas moins » l'Atmoſphère Solaire. Cette lumière n'en auroit pas moins » l'étendue, la longueur & la largeur que nous y voyons ſur notre horiſon, & vers cette orbite; » & la terre venant également à » la rencontrer, à paſſer au travers, ou tout proche, ne s'y » chargeroit pas moins de la matière requiſe, pour la production » du Phénomène. «

Ce raiſonnement de M. de Mairan eſt ſi efficace & ſi lumineux qu'il eſt impoſſible de rien imagi-

ner qui en diminue la force ou la clarté. Cependant le même Académicien ne laisse pas de produire aussi des preuves en faveur de la continuité de l'Atmosphère. La Théorie, les Observations, l'Analogie sont les sources de ces preuves ; nous n'indiquons qu'un fait très-certain & très-connu. Dans les Eclipses totales de Soleil, on voit autour de l'Astre une lumière très-vive qu'on appelle *Frange Solaire.* Or, cette *Frange* ne peut être autre chose que l'Atmosphère qui enveloppe immédiatement la surface du Soleil, qui par conséquent n'en est point séparée, comme l'anneau de Saturne l'est de cette Planète.

D'une espéce de doute, M. Euler passe à une difficulté qu'il estime *importante. Il est constant* (dit-il) *que le célèbre M. de Mairan, qui prétend avoir trouvé la cause de la lumière Boréale dans la lumière*

*Zodiacale, se propose d'expliquer aussi les queues des Cométes par le même principe. Mais comme plusieurs Cométes paroissent avec des queues, avant que d'avoir atteint la lumière Zodiacale, il en naît une objection importante contre cette explication même de l'Aurore Boréale, &c.* A cela M. de Mairan répond très-bien qu'on lui suppose des principes dont il ne s'est jamais appuyé. Ces principes seroient qu'il y a une entière ressemblance dans le Phénomène de la queue des Cométes & dans celui de l'Aurore Boréale; que la cause de l'un & de l'autre est absolument la même; que le succès ou la chûte de l'explication du premier doit nécessairement entraîner le succès ou la chûte de l'explication du second & *vicissim*. Or, tout ceci, reprend le même Auteur, » n'a pas le moindre fondement » dans l'esprit de mon Ouvrage,

» ni dans la manière dont je m'y
» suis exprimé... L'Aurore Boréale
» fait mon seul & unique sujet :
» mon explication de la queue des
» Cométes n'est qu'une conjecture,
» une question accessoire ; dépen-
» dante, à la vérité, de mon sy-
» stême, mais dont mon systême
» ne dépend point du tout. Elle
» dépend de mon systême, en tant
» que j'y suppose la queue des Co-
» mètes formée de la même ma-
» tière, puisée dans la même sour-
» ce que l'Aurore Boréale, c'est-
» à-dire, dans l'Atmosphère Solai-
» re ou la lumière Zodiacale ; mais
» elle n'y a nul rapport, en tant
» que j'y mets en œuvre l'impul-
» sion des rayons solaires dont je
» n'ai fait nul usage, nulle men-
» tion dans tout le reste du Trai-
» té... Ainsi, mon explication des
» queues des Cométes pourroit être
» défectueuse ; les queues des Co-
» métes pourroient avoir une au

» tre cause, & même une toute » autre origine que celle que je » leur attribue ; & mon explica» tion de l'Aurore Boréale demeu» rer dans son entier, &c. « Si l'on veut voir un exemple de bonne Logique, il n'y a qu'à lire tout cet éclaircissement qui est le 6e dans l'ordre des additions faites à ce Traité de l'Aurore Boréale.

Le 7e est destiné à examiner l'hypothèse de M. Euler sur l'Aurore Boréale. Cet Auteur pense que la matière de l'Aurore Boréale ne consiste qu'en des particules subtiles de l'Atmosphère terrestre. Que notre Atmosphère n'ayant qu'une très-petite hauteur, comme d'un mille d'Allemagne * (selon M. Euler) la matière de l'Aurore Boréale, qui est placée à une très grande distance de la terre,

* Environ une lieue & demie de France.

n'existe point dans notre Atmosphère. Qu'enfin les particules de l'Atmosphère terrestré sont placées à cette grande distance de la terre, parce qu'elles y sont chassées par l'impulsion des rayons solaires. L'énoncé de ces trois points est fort aisé à concevoir ; mais la preuve en est difficile. Aussi M. de Mairan les attaque-t-il avec le plus grand succès.

Il fait voir, sur le premier article, le peu de probabilité d'une opinion qui porte à une si grande hauteur, comme à deux ou trois cents lieues, & bien au-delà, selon M. Euler, les particules de l'Atmosphère terrestre. Ici les Crépuscules qui ne s'élévent pas au-delà de 25 ou 30 lieues forment une objection très-sensible, & dont l'Académicien tire toutes sortes d'avantages.

Sur le second article, il demande quelles observations on pro-

duit pour en conclure que l'Aurore Boréale doit être portée à des distances si énormes ; pour croire, comme fait M. Euler, que la hauteur de ce Phénoméne *peut quelquefois surpasser le diamétre entier de la terre*, c'est-à-dire, s'élever plus de 2865 lieues au-dessus de la surface de la terre ; tandis qu'*on n'a presque point de Parallaxes qui portent l'Aurore Boréale à 300 lieues de hauteur ?*

Sur le dernier Chef du Systême, M. de Mairan fait voir que, si l'Aurore Boréale étoit engendrée par l'impulsion des rayons solaires, on devroit toujours voir ce Phénoméne à l'opposite du Soleil, comme la queue des Cométes : ce qui est bien évident, puisqu'il seroit nécessaire que la matiére de l'Aurore Boréale, chassée de l'Atmosphère terrestre par les rayons du Soleil, suivît toujours la direction de ces rayons. Or, il est

certain que le lieu de l'Aurore Boréale, dans notre hémiſphère, eſt preſque toujours vers le Pole & autour du Pole, & jamais ou preſque jamais, dans la direction des rayons Solaires. Il eſt certain que le Soleil étant encore vers l'Occident, l'Aurore Boréale décline de ce même côté; que le Soleil étant dans l'hémiſphère Boréal, elle eſt autour du Pole Boréal, au lieu de ſe montrer vers l'Auſtral; que le Soleil ne ſortant jamais de la Zone torride, ſes rayons ne peuvent rien pouſſer du lieu d'où ils partent, qui ne ſe trouve renfermé dans cette Zône, & que néanmoins l'Aurore Boréale n'y eſt jamais. Telles ſont les obſervations victorieuſes de notre Auteur qui conclut avec la même évidence: *Donc l'Aurore Boréale n'eſt pas formée par l'impulſion des rayons Solaires.*

Les queues des Cométes ſont,

comme on l'a insinué plus haut, une des branches de la controverse née entre M. Euler & M. de Mairan. Le premier prétend que plusieurs Cométes paroissent avoir des queues avant que d'avoir atteint la lumière Zodiacale ; & le second démontre par le dénombrement des Cométes qui ont paru dans l'espace de 360 ans, que presque toutes ont dû puiser leurs queues dans l'Atmosphère Solaire qui est la même chose que la lumière Zodiacale. Le détail où entre l'Auteur à ce sujet est très-curieux ; & la suite des raisonnements est toujours précise, toujours bien relative à la question ce qui fait un mérite que la science & l'étude ne donnent pas toujours.

Les éclaircissemens où l'on ne parle plus des objections ni du systême de M. Euler sont au nombre de XII, tous employés à la

discussion de certaines particularités qui concernent l'Aurore Boréale. Par exemple, ce Phénomêne est-il perpétuel dans les Pays Septentrionaux? bien des gens se le persuadent encore, & rien n'est moins fondé en expérience. M. de Mairan cite deux autorités considérables, celle de M. Celsius, Astronome Suédois, & celle de M. Anderson natif & habitant de Hambourg, qui nous a donné *l'Histoire naturelle de l'Islande & du Groenland*. L'un & l'autre assurent qu'on n'a jamais regardé, dans le Nord, les Aurores Boréales comme perpétuelles; qu'on les y a observées, dans ces derniers temps, comme des Phénoménes, &c. M. Celsius en particulier se trouvant Collégue de nos Académiciens à Torno près du Cercle Polaire, saisit cette occasion pour bien observer les Aurores Boréales de ce Pays; & durant près de

7 mois * c'est-à-dire plus de 200 nuits, il ne put jamais être témoin que de 46 apparitions, ce qui est fort éloigné de la prétendue perpétuité dont quelques Physiciens se sont laissé persuader.

Le Phénoméne que nous appellons *Aurore Boréale* ne devant pas moins appartenir au Pole Austral & à l'Hémisphère de ce nom qu'au Boréal, pourquoi, parmi tant de Voyageurs qui ont parcouru cet hémisphère, aucun n'y a-t-il vû cette *Aurore*; aucun du moins ne nous a-t-il donné connoissance de ses Observations à cet égard? M. de Mairan, qui propose cette question, la résout, en faisant ressouvenir son Lecteur de la rareté & du peu de durée des établissemens faits dans ces parages; des soins ou des besoins plus pressants de la

---

* Depuis le premier Octobre 1736 jusqu'au 22 d'Avril 17 7.

plûpart des Navigateurs ; de l'intérêt médiocre que ces gens là ont dû prendre à un Phénoméne comme celui-ci ; de la difficulté de l'observer à cause des fréquentes tempêtes, & surtout des brumes presque continuelles qui régnent dans ces Mers. Cette derniére raison est mise en évidence par une Lettre écrite à l'Auteur le 28 d'Avril 1750. Elle est de Don Antoine de Ulloa, Capitaine de Vaisseau dans la Marine d'Espagne, & l'un des Officiers Espagnols qui ont fait le voyage de l'Equateur avec nos Académiciens. D. Antoine avoit doublé le Cap de Horn en 1745. Il y avoit vû ou plutôt *entrevû* des lumiéres vers le Pole. Attentif à les bien observer, il étoit à tout instant combattu par les brouillards, par les brumes, ensorte qu'il ne pouvoit guéres découvrir le Phénoméne que *comme par une fenêtre* qui s'ouvroit & se refermoit

ſans ceſſe. La Lettre de cet Officier eſt ſans doute le monument le plus certain & le plus précis qu'on puiſſe citer pour l'exiſtence des *Aurores Auſtrales.* Ce morceau enrichit fort le XIV^e^ Eclairciſſement de notre célébre Académicien.

Il raiſonne dans le XVII^e^ *ſur l'Électricité donnée pour cauſe de l'Aurore Boréale.* On veut aujourd'hui que l'Électricité tienne à tout : c'eſt une fantaiſie qui durera tant que l'Électricité ne ſera point ſupplantée par quelque Phénoméne plus nouveau. En ce genre, comme dans tous les autres, la mode donne le ton ; & le commun des hommes, des Philoſophes même, ſe perſuade aſſez volontiers que les droits de la Nouveauté n'ont point de bornes. M. de Mairan n'eſt point admirateur de ces opinions auſſi peu ſolides qu'elles ſont pleines d'enthouſiaſme. Il re-

connoît bien que la ſurface de la terre eſt comme *inondée* de matière électrique ; mais il demande d'où l'on ſçait que cette matière réſide à deux cents lieues au-delà de l'Atmoſphère terreſtre ; comment il arrive qu'étant perpétuelle & permanente dans tous les corps qui nous environnent, elle ne ſe montre que de temps en temps quand il eſt queſtion d'Aurore Boréale ; par quelle loi de Méchaniſme, elle va ſe raſſembler autour des Poles ſous la forme de l'arc lumineux qui conſtitue le Phénoméne de l'Aurore Boréale ; comment & en vertu de quelles explications on peut faire quadrer toutes les particularités obſervées dans l'Aurore Boréale avec celles de l'Electricité. Ces queſtions de l'Auteur ſont judicieuſes, preſſantes, & méritent bien d'être terminées par cette réflexion : *Il eſt étonnant que, dans un ſiécle où l'on ne ceſſe de*

*crier contre les systêmes, on se hâte si fort d'en bâtir un sur la simple inspection de quelques expériences qui ne sont que de naître, qui n'y ont qu'un rapport si éloigné, si équivoque & jusqu'ici de pure supposition.*

Il n'y a guères plus de fonds à faire sur l'hypothèse du Fluide magnétique donné pour cause de l'Aurore Boréale. C'est M. Halley qui a ouvert cette route, comme pour apprendre à la postérité que les plus grands hommes sont sujets à s'égarer. M. de Mairan reconnoît, d'après des Observations bien sûres, que *l'Aurore Boréale a visiblement quelqu'action sur l'aiguille aimantée:* mais il soutient & prouve que l'Aurore Boréale ne ressemble au Magnétisme ni *par la visibilité des parties qui la composent, ni par la variété de ses couleurs, ni par la diversité de ses Phénomènes, ni par la vicissitude*

*de ses reprises & de ses apparitions, ni par la région qu'elle occupe, ni par le lieu d'où elle vient.*

Nous aurions encore beaucoup de choses à recueillir des Éclaircissements compris dans ce Volume. Nous y trouvons, par exemple, le rapport qu'ont pu avoir les divers aspects de l'Aurore Boréale avec tant de visions chimériques qu'elle a fait naître; nous y apprenons quelle est la correspondance des apparitions de l'Aurore Boréale avec les différentes situations de la terre dans son Orbite, par rapport au Soleil & à l'Atmosphère Solaire. Cet Article occupe ici plus de 100 pages. C'est le résultat de ce que l'Histoire, l'Observation & la comparaison de l'une & de l'autre ont pû fournir de plus exact. Mais il est temps de terminer notre Analyse qui n'exprime que la moindre partie des avantages de cette nouvelle Edition. Il

faut la regarder comme un monument de la meilleure Physique, & de la plus excellente manière de raisonner.

---

## ARTICLE CXXVII.

*DOUTES OU OBSERVATIONS de M. Klein, Sécrétaire de la Ville de Dantzic, de la Société Royale de Londres & de l'Institut de Bologne*, sur quelques points de l'Histoire naturelle. *Ouvrage traduit du Latin.*

*OBSERVATIONS* du même, *Sur les Oursins de Mer, &c. Ouvrage traduit du Latin.* 2 Vol. *in*-8°. A Paris, chez Bauche, Quai des Augustins, &c. MDCCLIV.

NOUS ABRÉGEONS beaucoup les titres de ces deux Volumes, parce que l'un & l'autre sont

fort longs. Il vaut mieux expliquer, dans le corps de cet Article, les ſujets qu'embraſſe M. Klein & ſon Traducteur après lui. Ce ſont pluſieurs objets d'Hiſtoire naturelle : matière qui a pris faveur dans toutes les Contrées de l'Europe. Les Naturaliſtes ſont preſque auſſi communs aujourd'hui que les Antiquaires l'étoient il y a ſoixante ans ; ou plutôt les Naturaliſtes ont tellement pris la place des Antiquaires que ceux-ci ne paroiſſent preſque nulle part, tandis que ceux-là ſont accueillis partout. Ainſi, les Sciences ont-elles leurs révolutions comme les Empires ; & ce ne ſeroit point un Ouvrage mal entendu que l'Hiſtoire des Inquiétudes de l'eſprit dans les Sciences, comparée avec l'Hiſtoire des Inquiétudes du cœur dans les affaires politiques.

M. Klein eſt un Naturaliſte célèbre dans le Nord. Il n'a pour-

tant pas encore la réputation du docte Linnæus ; & nous doutons qu'il fasse jamais une Secte particulière, comme Linnæus a fait la sienne : c'est bien assez d'un Chef d'Ecole pour toute la partie Septentrionale de notre Europe. M. Klein, donne dans son premier Volume, cinq Ouvrages, dont le premier roule *sur la revûe des Animaux faite par le premier Homme.*

Il est certain, par l'Ecriture, que Dieu ayant créé le premier Homme, fit passer devant lui tous les Animaux de la terre & tous les oiseaux du Ciel, afin qu'il leur donnât des noms convenables : Adam s'acquitta de cette fonction avec autant de facilité que de sagesse. Les noms qu'il imposa aux Animaux répondoient à leurs qualités, à leur propriétés ; & il y a toute apparence que Dieu approuva cette mémorable nomenclature. Le premier Homme étoit alors

en grace avec son Créateur; il n'avoit fait qu'obéir aux ordres du Souverain Maître en nommant les Animaux ; & l'Ecriture dit que les noms qu'il donna furent des *noms propres* , des *noms qui leur sont demeurés.* Toutes ces raisons dénotent, insinuent du moins suffisamment l'approbation de Dieu.

Mais, quoiqu'il en soit, peut-on croire de même que *les Animaux passèrent devant Adam par genres & par espéces ?* M. Klein est de ce sentiment, & il ne faudroit pas trop le contredire, si l'on vouloit bien s'entendre. Il n'existe, dans les Animaux & même dans tous les Etres, créés que des individus ; les genres & les espéces sont des notions métaphysiques, ouvrage de notre esprit qui unit les qualités semblables & qui sépare les qualités differentes. Les Animaux qui se ressemblent par certaines propriétés frappantes, sont rappor-

tés à un même genre ; leurs différences, dans des points moins considérables, mais pourtant aiſés à diſtinguer, forment les eſpéces, ou plutôt ſont cauſe que nous formons des eſpéces ſubordonnées au genre : il ſeroit aiſé de donner des exemples, ſi nous croyions que la matière fût ſuſceptible de quelque difficulté.

Véritablement on peut bien croire que Dieu *n'amena pas les Animaux en déſordre*, quand il fut queſtion de leur impoſer des noms : Dieu ne fait rien qu'avec ordre, & il veut que ſes Créatures agiſſent de même ; mais que tous les individus de chaque genre & de chaque eſpéce d'Animaux, ayent paſſé ſucceſſivement devant le premier homme, enſorte que tous les genres & toutes les eſpéces qu'on diſtingue aujourd'hui, pour faire des Syſtêmes, aient été aſſujetties à ſuivre un certain or-

dre dans ce jour d'assemblée & de dénomination générale ; c'est ce qu'on peut bien ne pas reconnoître, parce qu'en effet on n'en a point de preuves.

Après ses Observations *sur la Revûe des Animaux*, M. Klein propose des doutes sur deux classes du Système Zoologique de M. Linnæus. Ces Classes sont celle des *Quadrupédes* & celle des *Amphibies*. Il est assurément fort singulier que M. Linnæus mette l'homme à la tête des *Quadrupédes*; & presque aussi singulier que M. Klein, qui fait des Notes si abondantes sur ce Système *Linnæiste*, ne forme aucune difficulté sur l'attribution de *Quadrupéde* à toute la Nature humaine. M. Daubenton, dans le IV^e Tome de l'Histoire Naturelle, s'est élevé avec force & avec toute sorte de raison contre cette injure. *L'étrange place pour l'homme* ! s'écrie-t-il

judicieusement, *quelle injuste distribution, quelle fausse méthode met l'homme au rang des bêtes à quatre pieds?* M. Klein, fait sur les autres parties du Système, d'utiles observations. Peut-être les estimeroit-on davantage, si elles étoient moins chargées de citations. Il ne faut point que les passages empêchent de voir un Livre, ni qu'un Lecteur soit dans le cas de ce Provincial qui se plaignoit de n'avoir point vû Paris, parce que les maisons l'en avoient empêché. Cette comparaison étoit déja venue à un fameux Critique (Nouvell. de la Rep. des Lettres Févr. 1686.)

On a aussi dans le premier Volume de M. Klein, des Remarques *sur les Crustacés, sur les Cancres de la Mer Baltique, &c.* On appelle *Crustacé* ce qui est couvert d'une croute fragile; telles sont les Ecrevisses: on nomme *Testacé*,

ce qui est revêtu d'une coque dure comme un caillou, telles sont les huitres. L'Auteur borné aux *Crustacés*, en décrit les diverses espéces, insistant sur celles de la Mer Baltique : ce qui peut beaucoup servir à ceux qui font des Collections d'Histoire Naturelle, ou qui prétendent en former des Nomenclatures exactes.

Une Dissertation abrégée *sur les Animaux qui ruminent*, & une autre presque aussi courte *sur la longueur de la vie de l'homme*, terminent ce premier Ouvrage. Nous avouons sans détour, comme sans envie de critiquer, que cela ne nous paroît pas fort curieux. M. Klein se borne partout à des Remarques séches & à quelques citations ; son génie ne s'élève point, il ne donne ni vûes, ni ouvertures pour de grandes choses. Il n'est point dépourvû de connoissances, mais il les distri-

bue

bue avec trop peu d'agrément.

Son ſecond Volume, qui a pour objet les *Ourſins de Mer*, eſt en Latin & en François. Le Latin eſt de ce docte Naturaliſte, & le François eſt de ſon Traducteur : le tout accompagné de planches bien gravées. L'*Ourſin de Mer* ( Echinus Marinus ) eſt un Animal de la Claſſe des *Teſtacés*, quoiqu'il y ait auſſi des raiſons pour le placer dans celle des *Cruſtacés*. On diſtingue divers ordres d'*Ourſins* ; & le détail de ces ordres remplit même la plus grande partie de ce Volume. L'Auteur y joint quelques Obſervations ſur les *Picquants* dont les Coquilles des Ourſins ſont armées ; & d'autres Remarques aſſez étendues ſur les *Bélemnites*. Ce dernier objet a bien de la difficulté : les Bélemnites ſont des pierres pointues, reſtes du Déluge apparemment ; mais qu'on rapporte tantôt au régne végétal, tantôt au

minéral, & tantôt à l'animal : en sorte que la nature de ce fossile est presque inconnue. On a des Bélemnites de toutes façons, & M. Klein en décrit un fort grand nombre. Il rapporte aussi, sur cette curiosité naturelle, les sentimens de plusieurs hommes de mérite ; mais le résultat n'en est pas plus aisé à former. Nous admirons la patience du Traducteur François qui a suivi, dans tous ces labyrinthes, son Auteur peu concis & peu amusant. L'importance des choses, ou plutôt l'amour de l'Histoire Naturelle a soutenu sans doute cet Anonyme Ecrivain. Il faut lui sçavoir gré de son travail, & accueillir même ce qu'il voudra bien nous donner encore dans la suite. Nous imaginons pourtant un Livre bien écrit, où tout le systême de M. Klein seroit expliqué ; où ses connoissances fécondes, mais trop répandues çà & là, se trouveroient

réunies comme ſous un point de vûe ; & nous demandons ſi un tel Livre ne feroit pas plus d'honneur au Traducteur François que ne peuvent lui en faire divers petits Morceaux peu analogues entr'eux, & très-peu conformes à notre goût ? Nous abandonnons au reſte le jugement de cette queſtion aux vrais amateurs de l'Hiſtoire Naturelle ; & nous ne ſongeons qu'à leur épargner de l'ennui, en les mettant à portée d'acquérir de nouvelles lumières.

---

## ARTICLE CXXVIII.

*PNEUMATO-PATHOLOGIE*, ou *Traité des Maladies Venteuſes ; Traduit du Latin de M. Combaluſier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Profeſſeur de Pharmacie dans la mê-*

*me Faculté, & Docteur de celle de Montpellier.* Par M. J. Docteur en Médecine & Professeur Royal. 2 vol. *in*-12. A Pa :s, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, &c. MDCCLIV. 5 liv. reliés. *On trouve chez le même Libraire l'Ouvrage Latin en un Vol.* in-12.

M. COMBALUSIER publia son Livre Latin en 1747, & nos Mémoires l'annoncèrent au mois de Mai de cette année-là. Le cas que les Connoisseurs font de cet Ouvrage, a inspiré la pensée de le traduire ; & c'est un homme fort sçavant * qui a entrepris & exécuté cette traduction. Il place à la tête une Analyse suivie & raisonnée de tout le Livre ; il en fait sentir le mérite, la méthode &

* M. Jault, Docteur en Médecine & Professeur au Collége Royal.

les avantages : en vain tâcherions-nous de rendre compte du même Ouvrage après un ſi habile homme ; il nous ſuffira de tranſcrire & d'adopter le jugement qu'il en porte.

» Premiérement, on doit être » frappé de la ſingularité & de » l'importance du Sujet, ſur lequel » les Médecins étoient ſi fort par- » tagés & qui méritoit ſans doute » d'être plus approfondi & traité » avec plus de clarté & d'étendue. » On ne peut que louer les ſoins » & les efforts de l'Auteur, pour » recueillir tout ce que les autres » Médecins ont dit de mieux pour » le développer, & ſurtout pour » le réduire à ſa juſte valeur. Ce » travail heureuſement exécuté, » comme il l'eſt ici, à preſque le » mérite de l'invention. Mais ce » mérite paroît complettement ac- » quis à l'Auteur par des obſerva- » tions & des vûes également nou-

» ves & importantes, par une
» Théorie & par des procédés de
» curation qu'on ne trouve qu'ici.

» 2°. Une matière si vaste & si
» épineuse devoit être traitée très-
» méthodiquement pour être bien
» éclaircie. L'Auteur a senti cette
» vérité mieux que personne : aussi
» ne peut-on lire cet Ouvrage sans
» admirer l'ordre qui y régne. Tou-
» tes les parties en sont si bien ar-
» rangées, & si artistement liées,
» qu'elles forment une chaîne con-
» tinue & un corps de doctrine qui
» n'est pour-ainsi-dire qu'un, quoi-
» que très-varié. A la seule lecture
» de la Table des Chapitres & des
» Articles, on reconnoît l'esprit
» méthodique qui a dirigé l'Ou-
» vrage. «

» 3°. L'Auteur mérite surtout
» d'être imité dans son attention
» scrupuleuse à s'éloigner des ex-
» trémités, à tenir en tout un juste
» milieu, à peser & réunir plu-

» ſieurs probabilités, à prouver la
» Théorie par la Pratique, & la
» Pratique par la Théorie : ce qui
» fait un cercle lumineux & non
» vicieux ; & enfin à s'appuyer
» partout de l'expérience, de la
» raiſon, de l'analogie, & de l'au-
» torité des plus grands Maîtres. «

» 4°. On ſe perſuade aiſément,
» en liſant cet Ouvrage, qu'il en
» eſt peu, en Médecine, où l'on
» trouve une application plus ſen-
» ſible & plus heureuſe des con-
» noiſſances Phyſiques. «

» 5°. On ſe convainc également
» par cette lecture que la compo-
» ſition d'un tel Ouvrage deman-
» doit un homme exercé dans tou-
» tes les parties de la Médecine, &
» ſurtout rompu à la pratique. La
» quantité prodigieuſe de cauſes
» qui ont part aux maladies fla-
» tueuſes, leurs variétés, leurs
» complications, & le nombre in-
» fini de ſymptômes, ou de nou-

» veaux accidents qu'elles occa-
» sionnent, exigent pour être bien
» traités, une connoissance com-
» plette de l'œconomie animale,
» de la Pathologie, de la Matière
» Médicale, de toutes les branches
» de la Thérapeutique, &c. Tout
» est tellement lié en Médecine,
» comme en tout autre Art, que
» souvent pour expliquer un seul
» fait qui paroît isolé, il faut em-
» ployer la totalité de la Science,
» ou du moins en faire une espéce
» d'Extrait. «

» 6°. Enfin, pour achever le ta-
» bleau de cet Ouvrage, je ne dois
» point en oublier le style. Il est
» clair, précis, nerveux, élégant,
» & tel, à mon avis, qu'il con-
» vient à un Ouvrage de Méde-
» cine. «

---

## ARTICLE CXXIX.

ESPANA SAGRADA. THEATRO Geographico - Historico de la Iglesia de España. Origen, Divisiones, y limites de todas sus Provincias. Antiguedad, Traslaciones, y estado antiguo y presente de sus Sillas, en todos los Dominios de España, y Portugal. Con varias Dissertaciones Criticas, para illustrar la Historia Eclesiastica de España, &c. Tom. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI. Su Autor el P. M. Fr. Henrique Florez del Orden de San Augustin, &c. *L'Espagne Sacrée. Théâtre Géographique-Historique de l'Eglise d'Espagne, &c. XI Vol.* in-4°. *Par le P. Florez de l'Ordre des Augustins, &c. A Madrid, chez Antoine*

*Marin : Années 1747 & suivantes jusqu'en 1753 inclusivement.* Suite de l'Article LVIII, au mois de Mai II Vol.

IL NOUS RESTE VIII Volumes de cette Histoire, à commencer par le 4e qui traite encore de l'Eglise d'Espagne *en commun*, c'est-à-dire, de l'Origine & de l'Etablissement des Evêchés dans ces vastes Provinces. Les Volumes suivants comprendront les détails qui concernent chaque Eglise en particulier ; & il y aura tel Diocèse dont l'Histoire remplira plusieurs Volumes : ce qui nous annonce pour tout l'Ouvrage peut-être plus de quarante Tomes.

Outre la Critique ordinairement bonne & sçavante qui dirige l'Auteur, outre ses Dissertations pleines de recherches ; il donne souvent des piéces tirées de l'obscurité ; des Monuments inconnus

jusqu'à présent & dignes de paroître au grand jour. Ainsi fait-on toujours, quand on aime l'Antiquité, & qu'on a le talent d'en rechercher les trésors.

On tient en Espagne que les premières Eglises de ce Royaume ont été fondées par sept Evêques qu'on nomme *Apostoliques*, comme ayant reçû leur Mission des Apôtres. Cette Tradition est fort chère aux Espagnols; & l'on ne peut qu'approuver le zèle du P. Florez pour défendre une Antiquité de cette conséquence. Il n'oublie rien à cet égard, non pas même la question si ces Saints Evêques peuvent être honorés comme Martyrs. M. de Tillemont paroît en douter, mais notre Auteur résoud très-bien ses difficultés.

Ces sept hommes Apostoliques ont donné commencement aux Chaires Episcopales d'Espagne; mais il ne faut pas croire que dès

les premiers temps, il y ait eu des Siéges Métropolitains, fixés dans certaines Villes du premier Ordre. C'eſt aſſez qu'on reconnoiſſe avant Conſtantin trois Provinces Eccléſiaſtiques la *Tarragonoiſe*, la *Bétique*, & la *Luſitane*, avec quelques droits de prééminence dans le plus ancien Evêque de ces Diſtricts. Les Métropoles fixes ne furent établies qu'apres le Concile d'Antioche en 341, & cet établiſſement ne ſe fit qu'à la longue, & de proche en proche, ſans qu'on puiſſe bien déterminer les moments de chaque érection. L'Auteur diſcute avec beaucoup de ſoin & d'étendue tout l'Article des Métropoles, & c'eſt le grand objet de ſon 4^e^ Volume.

Dans le V^e^ il parle d'abord de la Province de Carthagène; enſuite de la Ville & de l'Egliſe de Tolède. En traitant le premier Article, le P. Florez fait beaucoup

d'obſervations touchant les dépendances & les limites de cette Province ; nous paſſons cela comme n'intéreſſant que les perſonnes du Pays. Une Diſſertation fort longue pour ſçavoir ſi S. Fulgence ( non celui d'Afrique ) a été Evêque de Carthagène, ne laiſſe rien à dire aux bons Critiques, fort perſuadés que cet Epiſcopat n'eſt fondé ſur aucun Monument capable de faire foi. Il ſemble qu'une opinion ſi peu établie pouvoit être detruite ſans tant d'appareil ; mais l'Auteur veut ſatisfaire tout le monde, ſurtout les eſprits qui tiennent le plus aux préjugés. Il a ſouvent occaſion de s'armer ainſi contre les fauſſes traditions, & ces procédés doivent donner une grande idée de ſon courage & de ſa fermeté. Voici un exemple :

On produiſoit l'autorité du Bréviaire pour montrer que S. Fulgence avoit été Evêque de Cartha-

gène ; & le P. Florez sçait fort bien répondre que ce g nre de preuves n'est point convaincant ; que le Bréviaire est donné au Clergé & aux Fidéles pour l'édification, non pour établir la certitude des faits. Sur quoi il cite un texte qui se trouve dans le 4e Tome du grand Ouvrage *de Serv. Dei Beatif.* Ouvrage composé par le Cardinal Lambertini (aujourd'hui Pape Benoît XIV) ce texte est ainsi : *Maximæ quidem auctoritatis esse Breviarium Romanum in iis quæ per sese ad Cultum Ecclesiasticum attinent ; minoris tamen ponderis esse in privatis factis ac gestis, quæ in vitâ Sanctorum ex occasione referuntur, ità ut efficax indè argumentum peti non possit, ubi præsertim antiquiora monumenta adversantur. Neque enim Ecclesia ipsa quæ iis utitur, inconcussæ infallibilisque Veritatis judicat quæcumque Breviariis suis sunt inserta, cùm multoties,*

*pro variis temporibus, varia ex occasione, ea mutaverit, correxeritque.* Ce paſſage eſt beau : & dit tout ce qu'il faut penſer ſur cette Matière.

En effet, comment perſuaderoit-on aux gens de Lettres qu'il n'y a rien à reprendre dans les Légendes de S. Sylveſtre, de ſainte Marthe, de S. Marcellin & pluſieurs autres ? Sans doute qu'il ſeroit fort à propos que les Livres Eccléſiaſtiques fuſſent exemts de tous faits apocryphes ; l'Egliſe le ſouhaite, elle purge de temps en temps cette partie de ſes Offices publics : mais juſqu'à ce qu'elle ſoit parvenue au point de perfection en ce genre, il n'y a ni reproche à lui faire, ni ſcandale à craindre, parce qu'on eſt averti de ce qu'elle penſe à cet égard, & de la liberté qu'elle laiſſe aux Critiques, exigeant ſeulement d'eux

qu'ils ayent des intentions droites & de la modération.

L'Egliſe de Tolède eſt au premier rang d'honneur en Eſpagne. C'eſt l'antiquité & la célébrité de la Ville qui a donné lieu aux diſtinctions dont jouit cette Métropole. S. Eugène, Martyr, en fut le premier Evêque vers le commencement du II[e] ſiécle ; on place ici le Catalogue de ſes Succeſſeurs, avec beaucoup d'additions dont quelques-unes ſont des Ouvrages, juſqu'ici non-imprimés, de S. Ildefonſe, Archevêque de Tolede. On doit recourir à ces Monuments pour ſçavoir eſtimer la beauté du préſent que le P. Florez fait à ſa Nation.

Le VI[e] Tome eſt encore tout entier ſur l'Egliſe de Tolede. On y fait l'Hiſtoire des XVIII Conciles tenus dans cette Capitale depuis l'an 396 juſqu'en 703. Ce grand nombre d'aſſemblées Eccléſ-

ſiaſtiques montre le zèle dont furent animés les Evêques d'Eſpagne pour le maintien de la Diſcipline. *Eſte numero* (dit notre Auteur) *mueſtra el zelo de la Caſa de Dios con que nueſtros prelados, ſiguiendo los primitivos Canones, miraban por el bien de las almas, juntando ſe para corregir los deſordenes, y eſtablecer quanto podia afianzar la Diſciplina Ecleſiaſtica, &c.* Il y eut toujours un accord admirable entre les Rois d'Eſpagne (on entend les Goths devenus Catholiques) & les Prélats de leur domination. Ces deux Puiſſances concouroient à la célébration des Conciles : le Métropolitain de Tolède, comme Interprète des Canons, convoquoit les Peres ; & le Roi, comme Protecteur de l'Egliſe, & comme Maître dans ſes Etats, permettoit, ordonnoit même que l'aſſemblée ſe tînt au temps marqué. » Les Princes(ajou-

» te notre Historien ) ne se mê-
» loient point de faire des Canons,
» parce qu'ils ne se reconnoissoient
» point pour Législateurs Ecclésia-
» stiques... Mais les Métropolitains
» se gardoient aussi très-soigneuse-
» sement de troubler la paix du
» Royaume, en faisant des assem-
» blées contre la volonté du Sou-
» verain. « *No se metian los Principes en hacer por si Canones ; pues bien sabian que no eran Legisladores Ecclesiasticos..... Tampoco los Metropolitanos intentaban turbar la paz del Reyno por medio de movimientos publicos contra la voluntad del Soberano.* On peut bien juger que de ces attentions mutuelles, résultèrent les plus heureux effets pour le Gouvernement Ecclésiastique d'Espagne. On en a la preuve dans les Canons des Conciles de Tolède : en les lisant, on entre dans la pensée du P. Thomassin qui dit à ce sujet : *Difficile*

*dictu in utro plus esset quod miremur : an observantia & humanitas Regum in Episcopos , an vicissim pronissima Episcoporum in Reges veneratio ?* ( Discipl. Eccles. part. 2. L. 3. Ch. 50 ) Le P. Florez cite ce texte : ce qui fait voir, ainsi qu'une multitude d'autres citations répandues dans son Ouvrage, qu'il connoît les bons Livres, & qu'il s'en sert à propos.

Après l'Histoire des Conciles de Tolède, tant en particulier qu'en général, l'Auteur explique les prérogatives de ce Siége, toujours le flambeau de la Critique à la main, & sans se laisser prévenir par les opinions populaires ou mal établies. Il ajoute une Notice des SS. de cette même Eglise ; & il finit son Volume par XIII *Appendices* qui contiennent beaucoup d'excellentes piéces. Nous passons au VII^e Tome qui est bien moins étendu que les deux précédents ; diffé-

rence que nous remarquons aussi dans les Volumes VIII & IX, dont l'un ne contient qu'environ 350 pages, & l'autre 400. Mais, en Espagne, cela ne forme aucun inconvénient pour les Acheteurs; parce que le prix de chaque Volume, à tant la feuille, est fixé par le Ministere Public: pratique excellente, & qui devroit être adoptée partout. Si elle avoit lieu parmi nous, on n'y dissequeroit pas les Ouvrages, on n'y formeroit pas des espéces d'infiniment petits pour le Volume, & d'infiniment gros pour le caractère Typographique; vrai moyen de rançonner les Acheteurs & de jetter bien de l'argent dans la bourse des Libraires.

Le VII^e Tome & même le VIII^e de cette Histoire sont consacrés aux anciens Siéges Suffragans de Tolède: on les suit tous par ordre alphabethique, & l'on donne

ſur chacun l'Hiſtoire de la Ville, celle de l'établiſſement de l'Evêché, la liſte des Evêques, celle des Saints du Diocèſe : tel eſt le goût de toute cette compoſition à laquelle nous renvoyons les Lecteurs curieux d'Antiquités.

On trouve, dans le IXᵉ Tome, tout ce qui concerne l'Egliſe de Séville, Métropole de la Province Bétique. C'eſt encore une Nomenclature d'Evêques, de Conciles & de Saints. Nous y remarquons un morceau qui peut intéreſſer notre Egliſe de France. Le P. Florez fait une Diſſertation ſur S. Laurian qu'on dit avoir été Evêque de Séville, & martyriſé à Vatan en Berry. Toute cette Hiſtoire ſouffre de grandes difficultés, & il eſt aſſez à-propos de conclure, comme fait notre Auteur, que S. Laurian doit être honoré d'un culte Religieux ; qu'il faut même lui donner le titre de Martyr ; mais

qu'on ne peut aſſurer, quand, comment, ni ſous quel Tyran il a donné ſa vie pour le nom de J. C. *Concluyendo... que el Santo deber ſer tenido y venerado como verdadero Martyr; aunque falte certezza en quien, ò quando le Martyrizo.*

Les Siéges Epiſcopaux dépendants de Séville occupent tout le dixiéme Volume dont une grande partie eſt affectée au ſeul Diocèſe de Cordoue. Ce que nous y avons ſinguliérement remarqué & approuvé, eſt une ſçavante Diſſertation ſur le grand Oſius : eſpéce d'Apologie inſpirée par le zèle national, mais qui a néanmoins pour baſe les monuments & les bonnes raiſons. On n'excuſe pas ce Prélat de toute foibleſſe dans l'affaire de Sirmium, mais on fait voir qu'il n'a jamais ſouſcrit à la condamnation de S. Athanaſe. Ce point de Controverſe eſt curieux,

& doit faire plaisir au Lecteur.

On ne trouvera dans le XI^e Tome, que des Piéces données pour la première fois au Public. Ce n'est pourtant pas la partie de l'Ouvrage qui mérite le moins d'attention. Parmi ces Piéces sont les Ouvrages d'Alvare de Cordoue, personnage très-illustre en Espagne. Ce trésor découvert dans l'Eglise de Cordoue est du IX^e siécle. On le place ici depuis la page 62 jusqu'à la page 299. Et comme il ne paroît au jour qu'en conséquence des ordres de S. M. Catholique, l'Auteur en prend occasion de donner de justes éloges à la sagesse, au zèle & à la magnificence de ce grand Prince,

---

## ARTICLE CXXX.

*OPUSCULES SUR LA LANGUE Françoiſe. Par divers Académiciens. Vol.* in-12 (pp. 392) A Paris, chez Bernard Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, rue ſaint Jacques. MDCCLIV.

L'ACADÉMIE Françoiſe eſt un Corps ſubſiſtant dont les membres doivent toujours être occupés de la perfection du Langage. Il n'eſt pas poſſible que les déciſions, formées ſur cet objet, dans les aſſemblées fréquentes de cette Compagnie, ne deviennent à la longue des ouvrages ſuivis & dignes d'être bien reçus du Public. Voici quelques Opuſcules dans ce goût-là ; s'ils ne préſentent pas tous le réſultat des délibérations

délibérations de l'Académie ; il ſemble au moins que tous énoncent aſſez l'eſprit de ce Corps illuſtre.

On trouve d'abord ici un Diſcours de M. l'Abbé de Dangeau *ſur les Voyelles.* Conſidérées du côté des ſons, abſtraction faite des caractères qui les expriment ſur le papier, elles ſont au nombre de 15, ſçavoir, 1° cinq *Latines*, comme A dans *paroître* ; E dans *bonté* ; I dans *lire* ; O dans *eclère* ; U dans *pureté*. 2° Cinq *Françoiſes*, comme *Ou* dans *bouton* ; *Eu* dans *heureux* ; *Au* dans la première ſyllabe de *hauteur* ; *è* dans la dernière d'*exprès* ; *e* dans la dernière de *juſte*. 3° Cinq *Nazales* ou *Sourdes*, comme *an* dans *danſer*, *danger* ; *en* dans *entretien*, *ſoutien* ; *in* dans *ingrat*, *infidèle* ; *on* dans la première de *monde*, & dans la dernière de *raiſon* ; *un* dans *lundi*, dans *aucun*, &c. Ce ſont-là ( nous

dit-on) de véritables voyelles, & des sons simples, d'où il suit que dans le concours d'autres voyelles il doit se faire un bâillement, Exemple des Voyelles *Nazales* ou *Sourdes*.

> Et souvent de nos maux la *raison* est le pire. *Despreaux.*
>
> Ah! J'attendrai long temps : la nuit est *loin* encore. *Quinaut.*

Qu'arrive-t-il en effet quand un Musicien veut chanter ce dernier Vers? » Il fait tout ce qu'il peut » pour éviter le bâillement : ou il » prend une prononciation Nor- » mande, & dit *la nuit est* loin » n'*encore*: ou il fait une petite » pause entre *loin* & *encore*. « Cette preuve de fait est très-sensible & très-bonne. Il s'ensuit aussi que, dans ce systême, un Poete Normand s'appercevroit moins qu'un autre de ces sortes de bâillements. Aussi M. l'Abbé de Dangeau exa-

minant le Cinna de Corneille (qui étoit Normand) y remarqua-t-il 26 endroits où le choc des Voyelles *Sourdes* avec d'autres Voyelles faisoit des bâillemens, tandis qu'il n'en trouva qu'onze dans le Mithridate de Racine, huit dans le Misantrope de Molière, & presque point dans les Opéra de Quinaut; ces trois Poetes n'étoient point Normands, & les deux derniers sçavoient parfaitement ce qui étoit propre à être dit ou chanté sur le Théâtre : ce qui les rendoit attentifs à éviter les bâillemens

Si l'on est curieux de voir les autres preuves de notre Académicien, il faudra lire le reste de son Discours; & c'est en général le parti qu'on doit prendre dans toutes ces questions grammaticales. Un Abrégé les énerve, sans compter l'ennui qu'il cause à la plûpart des Lecteurs. Que dirions-nous, par

exemple, du ſecond Diſcours de l'Abbé de Dangeau ? Il traite des Conſonnes *labiales*, *palatales*, *ſiflantes*, *nazales*, *liquides*, *mouillées*, en tout 18 & une *aſpirée* : ce qui, joint aux 15 voyelles, donne 34 ſons ſimples dans notre Langue : mais ce n'eſt pas toute la doctrine de l'Auteur.

Il nous apprend de quelle manière ſe forment les Voyelles ; de quels caractères on ſe ſert dans l'Orthographe ordinaire pour ſignifier les ſons véritablement voyelles ; de quels caractères on ſe ſert pour marquer les Conſonnes ; enfin, les differents uſages qu'ont, dans notre Ecriture ordinaire, les Caractères qu'on appelle *Voyelles* & ceux qu'on appelle *Conſonnes*. Après cela, le même Académicien paſſe aux principales parties du Diſcours, au Nom, au Pronom, au Verbe qui eſt traité longuement, aux Prépoſitions, aux Particules ;

& dans un grand nombre d'obſervations déja bien connues de tout le monde, il ſe trouve ici quelques fineſſes de Grammaire dont on peut faire un bon uſage.

Il en eſt de même d'un *Journal de l'Académie Françoiſe*, par M. l'Abbé de Choiſy. C'eſt une ſuite de queſtions ou de doutes au nombre de 25 ou 26 ſur certains termes, ou ſur certaines façons de parler comme, Mauvais *eſt-il parfaitement ſynonyme de* Méchant ? *Le mot de* gratitude *eſt-il auſſi-bon que celui de reconnoiſſance ? Le mot de* crainte *& celui de* frayeur *ſont-ils ſynonymes ?* Faut-il dire, *c'eſt grand'pitié d'avoir trop d'eſprit ;* ou *que d'avoir trop d'eſprit ?* Laquelle de ces phraſes eſt la plus modeſte, *ce Prince me fait l'honneur d'être de mes amis ;* ou, *j'ai l'honneur d'être des amis de ce Prince ? &c.* Il faut avouer que pluſieurs de ces doutes ſont bien aiſés à ré-

ſoudre. Premiérement, il n'y a point de vrais ſynonymes dans notre Langue. Secondement, il y a des façons de parler, parmi celles qu'on propoſe, qui ſont également bonnes, quoique différentes. Troiſiémement, il y en a d'autres qui ne valent rien du tout, comme celle où l'on ſe donne pour *ami d'un Prince ;* celle qui ſeroit énoncée ainſi : *cette femme s'eſt miſe à la tête la fantaiſie d'être belle ;* celle où l'on diroit *gagner un combat, &c.* Du reſte ce Journal de l'Abbé de Choiſy peut encore inſtruire le Lecteur ; & il fait connoître uniment & ſimplement la manière dont on opine dans l'Académie.

Ce Recueil d'Opuſcules eſt ſingulièrement eſtimable par l'Ouvrage de M. l'Abbé d'Olivet *ſur les Participes paſſifs :* matière ſouvent diſcutée, rarement éclaircie, & très-digne encore des attentions

du célébre Académicien que nous venons de nommer. Comme il y a trois eſpéces de Verbes, l'Actif, le Réciproque, & le Neutre ; l'Auteur partage auſſi ſon petit Traité en trois Articles, dont voici l'eſquiſſe ou la premiére idée.

ARTICLE I. *Du Participe des Verbes actifs.* Ce qu'il y a de précieux dans cette Diſſertation, c'eſt 1° que tout s'y décide par trois régles, une pour chaque Article ; 2° que les idées s'y dévelopent avec autant de clarté que de préciſion ; 3° que la liaiſon des conſéquences avec les principes s'y fait ſentir partout. Voici la Régle du premier Article.

*Quand le Participe des Verbes Actifs précéde ſon régime ſimple, il ne ſe décline jamais ; & au contraire, quand il en eſt précédé, il ſe décline toujours.* Des exemples auront bientôt fait concevoir le ſens de cette régle. *J'ai reçu vos*

*Lettres* : c'eſt ainſi qu'on parle & qu'on doit parler. Or, dans cette phraſe, le Participe *reçu* précède *vos Lettres* qui eſt le *régime ſimple* ou l'Accuſatif. Ne déclinez donc jamais le Participe en cas pareil. Mais dans cette phraſe *les Lettres que j'ai reçues*, le régime ſimple, *que*, pronom relatif, précéde le Participe ; ainſi ce Participe doit être décliné, & il faut dire *reçues* non *reçu*. Au reſte l'Auteur n'admet aucune exception. Il prétend qu'on doit dire *les Habitans nous ont rendus maîtres de la Ville* non *rendu* ; *je l'ai faite Religieuſe*, non *fait* ; *les peines que m'a données cette affaire*, non *donné* : toujours en vertu de la régle qui porte que le Participe ſe décline, quand il eſt précédé de ſon régime ſimple : ce qui a lieu dans les exemples propoſés. De grands hommes, il eſt vrai, ont voulu admettre ici des exceptions ſous prétexte d'ai-

ſance ou d'euphonie : mais M. l'Abbé d'Olivet s'en tient rigoureuſement à la régle ; & voici, en particulier, ce qu'il dit du dernier Exemple où le Participe ſe trouve placé avant ſon nominatif : » Nous » ne pouvons mieux faire que d'en » revenir toujours à notre régle » générale, contre laquelle il n'y » a rien ici à nous objecter, pour » acquérir le droit de la reſtrein» dre, ſi ce n'eſt que nous pronon» çons *les peines que m'a données* » *cette affaire*, ſans faire ſentir les » deux lettres finales du mot *don-* » *nées*. Hé ! combien d'autres let» tres ſupprimées par la pronon» ciation, mais dont la ſuppreſ» ſion, dans l'écriture, ſeroit un » ſolécîſme ! «

Article II. *Du Participe des Verbes Réciproques*. On a vû cideſſus ce que c'eſt que le Régime ſimple : un moment d'attention préſentement ſur le *Régime com-*

*posé :* c'est tout régime qui n'est uni à son Verbe qu'au moyen d'une particule exprimée ou sous-entendue ; comme *payez le tribut à César ;* ce dernier mot est un régime composé : s'il y avoit *payez-lui le tribut*, le Pronom *lui* seroit aussi un Régime composé, parce que c'est comme si l'on disoit, *payez le tribut à lui :* en général, le Régime composé est ce qui répond au Datif des Latins, comme le Régime simple répond à leur Accusatif. Voici présentement la Régle : *Quand le Participe des Verbes réciproques est précédé de son Régime composé, il ne se décline jamais ; & au contraire, quand il est précédé de son Régime simple, il se décline toujours.* Exemple du premier cas : *Elle s'est mis des chimères dans l'esprit*, il faut dire *mis* & non *mise*, parce que *se* qui précéde est un régime composé, puisqu'il signifie la même chose

que *à elle*, & que la phrase citée équivaut à celle-ci : *Elle a mis des chimères dans l'esprit à elle.* Exemple du second Cas : *Ces femmes se sont louées avec malignité ;* il faut dire *louées* & non *loué*, parce que *se* qui précéde est un régime simple.

ART. III. *Du Participe des Verbes Neutres.* Il n'y a non plus que cette Régle : *Quand le Participe des Verbes Neutres se construit avec l'Auxiliaire* avoir, *il ne se décline jamais ; & au contraire, quand il se construit avec l'Auxiliaire* être, *il se décline toujours.* Ainsi, pour le premier cas, on dit ils ont *paru* & non *parus* ; pour le second cas, *ils sont allés* & non *allé.*

Il faut lire tout ce petit Traité, que nous avons peut-être altéré en l'abrégeant. Il faut y considérer les divers exemples ; l'application qui s'en fait aux Régles ; l'universalité des principes ; la netteté des

expreſſions ; la facilité des explications, & le tout enſemble qui eſt un chef-d'œuvre en ſon genre.

---

## ARTICLE CXXXI.

*HISTOIRE ANCIENNE des Francs. Tom. I.* In-8°. *pp.* 436. A Paris, chez Chaubert & Claude Hériſſant. MDCCLIII.

CEUX qui ont un peu examiné les Antiquités de notre Nation, ſçavent que Jean Trithème, Abbé de Spanheim au Diocèſe de Mayence, a compoſé un Abrégé d'Hiſtoire de France, dont l'époque commence au Siége de Troye. Le fond de ſes Mémoires étoit un prétendu Mſ. Tudeſque qui avoit (dit-on) pour Auteur le nommé *Hunibald* ou *Hunibaud*, perſonnage Franc d'origine, & Contemporain du Grand Clovis.

On nous conte que ce Chroniqueur avoit dépouillé d'autres Ecrits plus anciens ; qu'il s'étoit instruit surtout dans les Poësies de certains Prêtres appellés *Flamines*. Enfin, selon Trithème, ceci est une source de lumières pour notre antique Monarchie, pendant plus de 16 siécles, c'est-à-dire depuis la ruine de Troye jusqu'à la mort de Clovis en 514 de l'Ere Chrétienne.

Nous ne voyons pas que ce systême ait fait fortune parmi les vrais Sçavans ; & nous remarquons au contraire qu'il a été méprisé par les uns & combattu par les autres. Calvisius est peut-être le seul Auteur de quelque conséquence, qui ait adopté une partie de ces calculs, en plaçant l'origine des Francs, non au Siége de Troye ; mais quatre ou cinq siécles avant J. C. ce qui est encore fort glorieux pour des Barbares tels

que furent nos Ancêtres. Observons néanmoins que cette belle Chronologie ne paroît point dans la première Edition de Calvisius : Edition faite de son temps ; qu'elle se trouve à la vérité dans les trois ou quatre Editions suivantes, toutes faites après sa mort : mais pourquoi s'y trouve-t-elle ; qui a pris soin de l'y mettre ; & qui nous assurera que Calvisius soit l'Auteur de ces additions ?

Quiqu'il en soit, on nous annonce un nouveau Défenseur de la Chronique d'Hunibald & de l'Abrégé du Docte Trithème. C'est l'Auteur Anonyme de cette *Histoire ancienne des Francs*. Il n'est point étonné des efforts qu'on a faits pour mettre ces grandes Antiquités au nombre des Fables ; il déclare que notre Monarchie remonte, non au siége de Troye, (en quoi il s'éloigne de Trithème & d'Hunibald ; ) mais au cinquié-

me ſiécle avant J. C. Là ſe place un Marcomir I, enſuite un Anthénor I, puis un Priam, un Hélénus I, un Dioclès, &c. Et l'on ne nomme pas ſeulement ces Monarques, on détaille leurs actions, leurs conquêtes; on peint leur caractère, on décrit leur figure. Ces gens-là, ſous la plume de l'Auteur, nous intéreſſeroient preſque autant que les plus modernes d'entre nos Princes: mais qui nous préſervera des récits romaneſques; qui nous garantira la vérité des Monuments ?

Trithème, dans l'eſprit des meilleurs Critiques, paſſe pour avoir ſuppoſé l'ouvrage d'Hunibald, de la même façon qu'Annius de Viterbe a fait un faux Béroſe, un faux Mégaſthène, un faux Fabius Pictor, &c. L'Abbé de Spanheim étoit un homme grave, un perſonnage reſpectable; mais Annius de Viterbe (Jean Nanni) étoit un

très-célébre Dominicain, un Maître du Sacré Palais. C'est que l'un & l'autre, sans critique & sans redouter assez le jugement de la postérité, ont compilé de fausses traditions ou de mauvaises piéces auxquelles leurs Contemporains ont ajouté foi.

Tout ce qu'on nous dit ici pour défendre Trithème & Hunibald, nous paroît très-foible : par exemple, on avance que les Critiques modernes ont voulu faire un *Moine* d'Hunibald, & qu'ils lui donnent *toujours* cette qualité : ce qui prouve qu'*ils ne l'avoient jamais lû*. Nous ne sçavons pour nous de quels Modernes notre Auteur veut parler; mais nous assurons que plusieurs qui nous sont tombés sous la main, ne traitent point *Hunibald* de *Moine*, mais de personnage supposé; on peut lire en particulier M. le Gendre de S. Aubin qui écrivoit en 1741. Cette déno-

mination de *Moine* n'eſt point non plus dans Cluvier, dans Chriſtophe Arnold de Voigt, dans Dupleix, &c.

C'en eſt aſſez, & nous conſeillons à l'Auteur de lire deux ou trois pages de M. le Gendre, (*Antiquités de la Nation & de la Monarchie Françoiſe*) enſuite de ſe déprendre des grandes idées qu'il a de Trithème, dont l'Ouvrage, ſur les François, eſt *plein de Fables*; comme l'aſſure M. Dupin. Enfin, nous prions ce même Anonyme, qui a véritablement de la Littérature, de mettre plus d'ordre ou de préciſion dans ſes Livres. Pour ſon *Hiſtoire des Francs*, commençant à Marcomir, & occupant ici 140 pages, il faut eſſuyer 1° l'expoſition de tout l'Ouvrage; (20 pages) 2° un *Diſcours Préliminaire ſervant d'Introduction à l'Hiſtoire générale des Francs*; (78 pages) 3° un *Diſcours*

*sur l'ancien Gouvernement Militaire des Francs* ; ( 80 pag. ) 4° des *Essais de Méthode sur l'Art Historique :* Morceau qui n'est qu'un hors-d'œuvre, & qu'on avoit déja imprimé ailleurs ; ( 87 pag. ) 5° un nouveau Prélude sur l'*Histoire ancienne des Francs* ; ( 50 pag. ) On avouera que c'est faire les avenues trop longues, la porte trop grande, & l'édifice infiniment trop petit. Il est vrai qu'on nous promet une Suite ; mais quelle en sera l'étendue, & comment s'ajustera-t-elle au bâtiment Gothique dressé sur les desseins d'Hunibald & de Trithème ? Encore une fois l'Auteur, homme de mérite, ne doit pas perdre son temps à tout cela ; il fera mieux de travailler sur notre Histoire depuis Clovis : tout n'est pas dit, & cet Amateur d'Antiquités trouvera, dans de bons Monuments, des objets véritablement dignes de son travail & de l'attention du Public.

## ARTICLE CXXXII.

RELIGIONIS REVELATÆ PRINCIPIA, Methodo Scholasticâ digesta, c'est-à-dire, *les Principes de la Religion révélée, digérés selon la Méthode Scholastique, &c.* Par M. l'Abbé Hooke, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, ancien Professeur de Théologie, en Sorbonne. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin. *in*-8°. 2 vol. 1752 & 1754. *Dernier Extrait.*

LA LOI Mosaïque & la Loi Chrétienne forment tout le corps de la Religion révélée, & les deux parties de l'Ouvrage que nous annonçons. On y remonte successivement à l'origine & à la nature de ces deux Loix, & on y

découvre le ſceau de la Divinité, qui les diſtingue & les caractériſe également.

Premiere Partie. Le Pentateuque eſt le premier monument que nous produiſons en faveur de la Religion révélée : il en contient l'Hiſtoire juſqu'à Moïſe incluſivement. Ce Légiſlateur y a conſigné les Conſtitutions que Dieu lui avoit dictées pour le gouvernement du Peuple choiſi. Ainſi, pour établir l'antiquité de la Religion Juive, il ne faut qu'établir l'authenticité de ce monument, & prouver que Moïſe en eſt le véritable Auteur.

Ce n'eſt pas contre de graves Critiques qu'il faut diriger cette controverſe: quelques anciens Manichéens, & quelques Ecrivains, plus modernes & auſſi décriés, ſont les ſeuls Adverſaires qui ont oſé élever quelque nuage ſur l'autenticité du Pentateuque. Pour les combattre, M. l'Abbé Hooke s'arme de ces argumens toujours vi-

ctoricux que lui prête sur le fait contesté une tradition ; 1° si sûre & si bien établie, que les Apions, les Celses, les Porphyres, les Juliens, c'est-à-dire, les plus habiles, comme les plus mortels ennemis du Judaïsme & du Christianisme, n'ont pas été tentés de l'ébranler ; 2° si constante & si publique, que son objet étoit le titre le plus précieux des Archives de la Nation Juive, le Code Civil de ce Peuple, & le Rituel de son Eglise, l'un & l'autre d'un usage également universel & journalier, d'une date qui tenoit à l'origine & à l'institution de la République des Hébreux ; 3° d'une autorité égale auprès du Juif fidéle, & du Samaritain Schismatique. On sçait combien ces preuves, poussées jusqu'au dégré de force dont elles sont susceptibles, dans la question présente, ont d'empire sur tout esprit raisonnable. Les efforts qu'on a faits pour

infirmer l'antiquité & l'autenticité du Pentateuque, n'ont fait qu'affermir l'une & l'autre : une cause est bien triomphante, quand on ne peut lui disputer sa victoire qu'en recourant aux systêmes les plus vains & les plus imaginaires. Moise est donc incontestablement l'Auteur & l'Editeur du Pentateuque. Pour le démontrer, M. L. H. rassemble tous les caractères qui, en ce genre, peuvent former la démonstration la plus irréfragable.

L'Auteur du Pentateuque n'est pas l'Auteur de la Loi que ce Livre contient ; cette Loi est marquée au sceau de la Divinité ; Moise ne fut chargé que de la promulguer: la Divinité de la Loi qu'il publia se prouve par la divinité de sa mission, que M. L. H. appelle *Légation* en style plus Latin que Scholastique. On n'oublie ici aucun de ces signes éclatans, de ces traits Divins qui furent comme les Lettres de créance que Moise pro-

duisit pour se faire reconnoître en qualité d'Envoyé du Seigneur. En effet Dieu le revêtit de sa sçience & de sa puissance : ces dons divins se manifestèrent par l'éclat des miracles & des Prophéties. M.L.H. en établit la vérité, & la venge sans effort de tout ce qu'a fait l'incrédulité pour l'obscurcir. Ce systême d'ambition, ces ruses de genie, qu'elle a voulu prêter au Législateur des Hébreux, se perdent dans une foule de contradictions & d'impossibilités. On croiroit que c'est plutôt pour appuyer que pour renverser notre Histoire sacrée, qu'on a imaginé les Fables qu'on essaie de lui substituer : après avoir fait les plus grands frais pour en former le tissu, on n'a pu le parer des couleurs de la moindre vraisemblance. Les ressorts qu'ont feint les ennemis de Moïse, sont trop foibles pour le rôle qu'il a joué, la politique qu'on lui attribue, est plus

incroiable que la mission qu'on lui refuse. Ses œuvres & ses vertus sont au dessus de la critique, les traits de la malignité ne sçauroient en ternir la splendeur : les artifices, dont on a voulu le soupçonner, sont trop grossiers pour imposer à toute une Nation, à un peuple très-indocile, & très-intraitable, tel qu'étoit Israël. Son conducteur ne lui épargna ni les reproches, ni les châtimens dans ses révoltes & dans ses infidélités. Si donc ce peuple crut à la parole & aux œuvres de Moïse, s'il admira, s'il révéra sa puissance & son autorité, peut-on penser que ce Peuple ait été la dupe d'un pouvoir sacrilégement usurpé par l'imposture, & artificieusement soutenu par des signes équivoques ?

Quand la Nature étoit si docile aux ordres de Moïse, il n'est pas étonnant que les Israëlites n'ayent pu s'obstiner dans leur indocilité.

Les

Les preſtiges de la Magie, les fureurs de la tyrannie, confondues par des miracles publics, voilà les eſſais de Moïſe; le Peuple de Dieu ſauvé, conduit, protégé, nourri, inſtruit par des prodiges continuels, voilà ſon chef-d'œuvre, ou plutôt l'œuvre d'un Dieu tout-puiſſant: *Digitus Dei hîc eſt.* Au reſte dans la promeſſe faite à Abraham, les Juifs avoient un gage divin & prophétique de leur délivrance & des victoires qui devoient un jour les établir dans la terre de Canaan. Tous ces faits, ſoit miraculeux, ſoit prophétiques, ſont ici ſolidement prouvés, & élevés au-deſſus des vaines difficultés que l'impiété a forgées pour en détruire la certitude; on y voit ſe vérifier les promeſſes & les menaces prophétiques dont Moïſe arma la Loi en la promulguant. Ainſi Prophéte du Seigneur, Légiſlateur de ſon Peuple, Moïſe ſe montre revêtu

de tous les caractères qui pouvoient rendre incontestable la divinité de sa mission.

Des sources où l'on a puisé quelques objections, M. Hooke tire des réponses qui les font évanouir, en même temps qu'il fait sentir combien l'autorité de Moïse est supérieure à celle des Ecrivains qu'on y oppose. Pour peu qu'on ait étudié ces matières avec la sévérité, & la sincérité qu'elles exigent, on réduira sans peine les Censeurs du Pentateuque & de Moïse à une impuissance qui assure un triomphe facile & complet aux défenseurs de ce saint Livre, & aux Apologistes de son Auteur. Sur des fondemens si inébranlables, M. H. établit cette Providence extraordinaire & surnaturelle que Dieu déploya en faveur des Israélites & de leur République. Il ne faut qu'une légère teinture de leur Histoire, pour être

obligé de rendre hommage à cette vérité. Le bras de Dieu fit la force & la confiance d'Iſraël, dans le temps de ſa fidélité : ce même bras s'arma contre Iſraël, dans les jours de ſa révolte. Les miracles ne furent pas plus épargnés pour punir des coupables, que pour récompenſer de fervents Adorateurs. Dieu fut toujours jaloux de la foi que ſon Peuple devoit à ſa parole. Sans ceſſe il ſuſcita des Prophétes pour perpétuer ou pour renouveller le ſouvenir de l'alliance ; & dans toute la durée promiſe à la République, les conditions de cette alliance ne manquèrent jamais d'être juſtifiées par l'événement. Quand Iſraël doutoit ſi ſon obéiſſance lui avoit mérité la protection du Dieu vivant, il conſultoit le Seigneur dans ſon tabernacle : les oracles de ce Sanctuaire étoient toujours infaillibles. Quoique Dieu eût annoncé de fort loin

aux Juifs le terme qu'il avoit prescrit à la stabilité de leur Etat ; dans chaque occasion il ne laissoit pas encore de leur prédire les révolutions passagères qui devoient troubler leur République. Ainsi le Livre de sa destinée étoit en quelque sorte toujours ouvert aux yeux de ce Peuple choisi. Tout ceci n'est qu'un simple résultat des impressions que doit faire sur tout esprit sensé, une lecture rapide de l'Ouvrage que nous annonçons.

Le Seigneur ne bornoit pas à la destinée d'Israël, les lumières qu'il accordoit à ses Prophétes : le sort de l'Egypte, de Ninive, de Tyr & de Babylone, la naissance & la chûte de l'Empire des Perses, des Grecs & des Romains, étoient aussi clairement révélés aux Prophétes, parce que la fortune de ces Empires n'étoit pas indifférente à celle du Peuple de Dieu. On ne sçauroit contempler l'harmonie

de ces grands traits qui manifeſtent les attentions d'une Providence ſpéciale ſur la Nation choiſie, ſans être ſaiſi d'indignation à la vûe de ces miſérables chicanes que le Déiſme raſſemble pour obſcurcir une clarté ſi lumineuſe.

M. l'Abbé Hooke n'a pas négligé les autres argumens que nous fournit le gouvernement Théocratique qui faiſoit l'eſſence de la Conſtitution Judaique: en déterminant les récompenſes & les peines attachées, ſous cette Théocratie, à l'obſervation & à la tranſgreſſion de la Loi Moſaïque, l'Auteur a pris Suarés pour ſon guide: en le ſuivant, il évite les écueils oppoſés où donnent quelques Théopoſés; les uns bornant aux biens & aux maux temporels la Lettre de la Loi; les autres l'interprétant dans un ſens figuré & purement allégorique, c'eſt-à-dire, unique-

ment rélatif au bonheur, ou au malheur de l'autre vie.

Pour enlever à la Loi de Moïſe, la gloire de ſon origine, quelques Déiſtes ont prétendu qu'elle n'étoit qu'un fruit de la ſageſſe Egyptienne, dont Moyſe étoit inſtruit: M. H. démontre l'oppoſition de cette Loi Divine avec la Politique des Egyptiens. Celle-ci étoit une Politique purement prophane; l'eſprit d'Idolâtrie & de ſuperſtition en avoit infecté les maximes & les uſages: celle-là étoit une conſtitution tout enſemble civile & réligieuſe; une Juriſprudence diamétralement oppoſée à toutes les pratiques payennes dont l'Egypte étoit eſclave. Auſſi cette conſtitution, cette Juriſprudence fut-elle reçûe du Peuple Hébreu comme un corps de Loix nouvelles, dont l'étendue ſainte & ſévère embraſſoit les plus grands détails: c'étoit l'ouvrage d'un Dieu;

rien n'y étoit laiſſé au choix de l'homme. La ſoumiſſion des Hébreux à de pareils Réglemens, nous répond de l'autorité du Maître qui les avoit impoſés; Moïſe ne les intima jamais qu'au nom du Dieu vivant. Les mœurs des Egyptiens, qu'on voudroit aujourd'hui rapprocher des mœurs des Hébreux, ſont d'une date poſtérieure à Moïſe; dans ces coutumes, l'Egypte eut Iſraël plutôt pour maître que pour diſciple, à moins qu'il ne s'agiſſe de quelques-uns de ces articles où toutes les Nations ſe rencontrent & s'accordent naturellement, parce qu'ils ſont conformes aux idées de ſageſſe, & de bien public que la raiſon inſpire à tous les Peuples.

De-là M. H. deſcend dans le détail des Loix Judaïques, il démontre que dans ſes préceptes moraux, Moïſe eſt bien ſupérieur à tout ce qu'il y a jamais eu de Lé-

giſlateurs & de Philoſophes purement humains, & que ſa morale eſt l'eſſence même de la Loi naturelle. Quant aux préceptes cérémoniels & judiciels, l'Auteur en juſtifie la ſageſſe contre les Déiſtes, & il en prouve l'abrogation contre les Juifs.

IIe PARTIE. *De la Loi Chrétienne.* C'eſt toujours le même plan d'expoſition, de preuves, & de défenſes. M. H. commence donc par établir l'antiquité & l'intégrité du Nouveau Teſtament : il ne fait que tranſporter au Chriſtianiſme les mêmes régles de critique qu'il vient d'appliquer au Judaïſme. Pour peu qu'on y réfléchiſſe, on ſentira que de part & d'autre l'application eſt également juſte. Il y a cependant un avantage en faveur du Chriſtianiſme ; c'eſt que les Livres du Nouveau Teſtament jouiſſent d'une authenticité qu'on oſe moins contredire. Prétendre

infirmer la foi de ces monumens, c'est un si grand travers que peu de nos ennemis ont voulu se le donner ; si le doute étoit ici permis, il n'y a aucun fait historique qui ne perdît toute sa certitude, aucun Livre, aucun Auteur ancien qui ne dût paroître suspect. Outre que rien n'a moins la forme d'un Roman que l'Histoire Evangélique ; en naissant sous les auspices de la moindre fiction, cette Histoire eût elle-même invité l'Univers à la proscrire, puisque ses anathêmes n'épargnent aucune espéce de fraude ou de mensonge. Aussi n'a-t-on fait grace à aucun des faux Evangiles, quelque séduisante que parût une imitation fondée sur les Evangiles véritables. Les Livres apocryphes nous fournissent de bons argumens contre les Déistes, ils ne leur en fournissent aucun contre notre foi.

Dès le temps de Tertullien, nos

quatre Evangélistes avoient acquis le droit de prescription ; les Pères s'en autorisoient pour rejetter ceux dont l'hérésie, qui en avoit inspiré le plan à ses défenseurs, vouloit se prévaloir. Le même esprit d'erreur n'a-t-il pas tenté de corrompre les vrais Evangiles ? & les Pasteurs Catholiques n'ont-ils pas tellement veillé à l'intégrité de ce dépôt, qu'il n'a jamais souffert aucune altération notable, ni aucune atteinte qui ait pû préjudicier aux dogmes & à la morale du Christianisme ?

Les miracles de J. C., surtout celui de sa Résurrection, les Prophéties qui l'avoient annoncée, les prédictions qu'il nous a laissées, la sagesse & la perfection de la Loi qu'il a prêchée, le gouvernement & la stabilité de l'Eglise qu'il a fondée, la nature des dogmes qu'il a enseignés, forment, sous la plume de l'Auteur, un argumen

qui démontre l'article fondamental du Christianisme, sçavoir, la divinité de la mission que J. C. a exercée, & par conséquent du culte qu'il a établi. De-là se tirent la dignité de notre Médiateur, le poids de sa médiation, le prix de ses satisfactions, l'excellence de l'alliance qu'il a consommée & garantie, &c. Si nous ne suivons pas ici scrupuleusement l'ordre des argumens tel qu'il est dans l'Ouvrage, nous n'en conservons pas moins fidélement toute leur force, relativement aux principes & aux conclusions que nous ne faisons qu'indiquer.

La raison humaine n'a jamais pû atteindre si haut: l'édifice est élevé sur les ruines de tout ce qu'on appelle préjugé, ou passion. Dieu seul en a pû préparer & arranger les matériaux. Dans cette exposition dogmatique, M. H. s'attache surtout à combattre les Juifs

& à désarmer les Déistes : les uns se défendent, les autres attaquent ; mais les uns, comme les autres, avec tant de foiblesse qu'ils sont tous également réduits à se retrancher dans des systèmes moins arbitraires encore que honteux : c'est tout dire que le Juif, dans sa défense, déroge à la Réligion qu'il soutient ; & que le Déiste, dans son attaque, combat la raison qu'il réclame.

Les Juifs altèrent le sens de leurs Prophétes, font violence à la lettre du Texte Sacré, pour ne pas reconnoître dans J. C. tous les caractères du Messie qui leur étoit promis. M. H. leur montre l'accord des deux Testamens, de la Prophétie & de l'Histoire. Ensuite il passe aux Prophéties de J. C. même, il prouve qu'elles n'ont été ni forgées ni insérées dans l'Evangile, apres les événemens ; que la connoissance anti-

cipée de ces sortes de faits, est au-dessus de toute lumière & de toute pénétration humaine; que l'état où J. C. a vécu, les vertus qui l'ont distingué, ne laissent aucun fondement au moindre soupçon d'imposture. S'il n'eût pas été divinement éclairé, comment eût il pû prédire sa propre destinée, celle de ses Apôtres, celle de Jérusalem, de son Temple, de toute la Judée; enfin celle de son Eglise, c'est-à-dire, son élevation sur les ruines de la Synagogue, & son étendue dans tout l'Univers?

Cette même Eglise, sa naissance, son exaltation, sa stabilité fournissent à l'Auteur des armes victorieuses contre les Déistes: car enfin le projet, l'exécution & la défense de ce grand ouvrage, décélent une Puissance d'un ordre bien supérieur à celui de la nature. Les dons du Saint-

Eſprit répandus ſur les premiers fidèles, les miracles continuellement opérés en faveur du Chriſtianiſme, le ſilence des oracles, la conſtance des Martyrs, &c. ne forment-ils pas un corps de preuves dont le poids doit accabler & écraſer le Déiſme? Comment donc ſe ſoutient-il? Par de vaines ſubtilités qu'il multiplie aux dépens de la raiſon humaine & de la Providence divine.

Un de ſes principaux aſyles eſt l'incompréhenſibilité de nos Myſtères: M. H. le pourſuit & le force dans ce foible retranchement. Cependant nous ne ſçaurions approuver l'Auteur quand il prétend que la Trinité, dans Dieu, n'eſt pas plus difficile à concevoir que l'immenſité, l'éternité de ce Souverain Etre, ou que la création même; ni quand il éléve l'incompréhenſibilité de ces attributs ou de cette action au niveau de

l'incompréhensibilité du Mystère. *Mysterium Trinitatis non videtur majorem difficultatem involvere quam illa Mysteria Religionis naturalis de æternitate, &c.*

La vérité & la nécessité de ces attributs divins ne sont pas des mystères, puisque la raison atteint, conçoit & démontre l'une & l'autre. La possibilité de la création n'est pas plus inconcevable, puisqu'elle se prouve par le fait, par l'existence même des créatures. Sur tous ces articles, il n'y a ni embarras, ni obscurité : la manière seule, le *comment*, surpassent nos intelligences. Au contraire dans la Trinité tout est mystère : sans la révélation surnaturelle, on n'eût jamais pensé à ce dogme, il n'est point compris dans le cercle de nos idées. Depuis la révélation, le mérite de la foi consiste à croire ce mystère sans le comprendre ; la parole de

de Dieu nous y ſoumet ſans aucun ſecours d'évidence : ce n'eſt pas à la lumière qu'elle répand dans nos eſprits, c'eſt à l'autorité qu'elle exerce ſur eux que nous déférons. Cette obſervation au reſte que nous pourrions étendre beaucoup plus loin, n'attaque qu'une opinion particulière à M. H. elle ne touche point la cauſe commune qu'il défend.

De-là l'Auteur s'attache à l'excellence du Chriſtianiſme, à la ſageſſe & à la perfection de ſes Loix, à la conſtitution de l'Egliſe, à l'antiquité de l'Egliſe Chrétienne, à l'analogie du Chriſtianiſme & du Judaïſme, & à la perpétuité de la Loi nouvelle. Dans tous ces articles eſſentiels, on ſera ſatisfait de M l'Abbé H. ſi ce n'eſt peut-être dans un endroit où il paroît inſinuer que le ſens littéral de l'ancienne Loi ne porte que des promeſſes & des

menaces temporelles, *legem veterem litteraliter intellectam sanctionem habuisse in præmiis & pœnis temporalibus* ... Surquoi l'on peut observer que dans l'intelligence de la Loi ancienne, on ne doit pas séparer la lettre de l'esprit ; que d'ailleurs cette Loi nous est représentée comme tendante à la conversion & à la sanctification des ames : *Lex Domini immaculata, convertens animas.... Lex sancta, Mandatum sanctum, &c.*

A la fin de ce second Tome, nous trouvons une addition sur *l'imperfection & l'obscurité de la Loi Naturelle, & sur la possibilité, l'utilité, & la nécessité de la révélation.* M. H. fait de la Loi Naturelle, un objet de révélation, c'est même le seul dont il prouve exactement la nécessité. A l'égard de toute autre dispensation d'un ordre surnaturel, de toute autre

conſtitution, ou corps de Loix poſitives, il n'en préſente la révélation que comme une inſtitution poſſible, déſirable, & très-avantageuſe, *poſſibilis, exoptanda, utiliſſima.*

Quoiqu'il ne ſoit pas de ſtyle d'appliquer le terme de *révélation* à la Loi Naturelle, cependant l'ignorance & la foibleſſe de notre raiſon ſont ſi grandes que le total de nos devoirs eſſentiels envers Dieu & le prochain, doit nous être manifeſté par la voie de l'inſtruction extérieure, plûtôt que par celle de la conſcience ou de la réflexion. Mais quant à la révélation ou diſpenſation ſurnaturelle, on ſouhaiteroit que l'Auteur en eût prouvé la néceſſité autant que la poſſibilité & l'utilité: comme il y revient ailleurs, & ſurtout dans le troiſiéme Tome qui n'eſt qu'un ſupplément du ſecond, il eſt cenſé avoir en quelque ſorte

ſuppléé à l'inſuffiſance de ſes aſſertions. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à conſulter la concluſion de tout l'ouvrage : elle eſt dirigée contre l'*indifférence*, *le doute*, & *l'incrédulité*, elle prouve l'obligation de ſubir le joug de la révélation.

Dans cette concluſion M. H. ſe prévaut, contre les incrédules, de la plus grande probabilité : quoiqu'on ne puiſſe diſputer cet avantage à ſa cauſe, cependant l'argument qu'on en tire ne peut diſpoſer à la foi autrement que d'aſſez loin. La foi exige une certitude trop ferme pour qu'aucune probabilité entre dans ſes vrais fondemens. Cet excès de probabilité ſuffit pour troubler la ſécurité de l'incrédule ; mais il ne fait pas la sûreté du fidèle : il incline, mais il ne détermine point à croire en chrétien. Notre foi ne

porte que ſur des fondemens de la plus grande certitude.

A la tête de ce troiſiéme Volume, on trouve une diſſertation préliminaire ſur les Prophéties & ſur les miracles. Enſuite l'Auteur rappelle l'excellence de la morale chrétienne, & montre ſa ſupériorité ſur celle de tous les Philoſophes. Enfin paſſant en revue toutes les Religions du monde, il y trouve des traces de la Religion révélée : quelque défigurées qu'elles ſoient, il y découvre des reſtes d'analogie avec la Religion des Patriarches. Ainſi ſelon M. H. la même ſemence qui devoit préparer le monde à l'Evangile, fut répandue par-tout ; mais il n'y eut que la Paleſtine où elle ne dégénéra point.

Ce troiſiéme Tome eſt terminé par un *appendice*, diviſé en trois Chapitres ; le premier contre les Juifs ; le ſecond contre les

Payens ; le troisiéme contre les Mahométans. L'érudition est ici très-abondante, sans être prodiguée au-delà des besoins qui naissent de l'importance & de la variété des matières. Concluons de tout l'ouvrage de M. H. qu'au tribunal de la raison, il n'y a aucune espéce d'incrédulité qui puisse s'excuser & se justifier, & que nous ne sçaurions trop nous applaudir & nous féliciter dans le Christianisme que nous avons le bonheur de professer.

## ARTICLE CXXXIII.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## HOLLANDE.

### D'AMSTERDAM.

MARC-MICHEL REY, Libraire de cette Ville, a un fonds de Livres François & Latins assez bien assortis. Il vient aussi de donner quelques ouvrages qu'on sera bien aise de voir annoncés dans nos Mémoires. Tels sont en particulier.

*La Vie de Grotius*, par M. de Burigny. Edition *in*-4°. faite d'après celle de Paris, *in*-12. On connoit ce Livre par le compte qu'en ont rendu tous les Journaux.

L'Edition d'Amſterdam eſt bonne: on y corrige quelques mépriſes de l'Auteur ; on y ajoute quelques particularités plus connues en Hollande qu'en France ; mais il n'étoit pas néceſſaire de répandre dans les marges une douzaine de notes , la plûpart deſtinées à contredire l'inclination que témoignoit Grotius pour l'Egliſe Catholique-Romaine. Si l'on fait, parmi nous, une Edition de la même vie , il ſera fort aiſé de montrer la foibleſſe & l'inutilité des ces notes.

*Les Œuvres de M. L. Racine de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* L'avantage de cette Edition eſt de comprendre en VI Tomes , qui peuvent ſe relier en trois Volumes, toutes les productions de l'Auteur , avec les Lettres, & quelques autres ouvrages en proſe de ſon illuſtre

père. A la tête de tout le Recueil ſont *les Mémoires ſur la vie de Jean Racine.* Ceci a été imprimé en 1750.

*Le Droit de la Nature & des Gens, ſuivant les Principes de M. de Wolf.* Ce Philoſophe célébre a donné ſur la matière préſente 8 Volumes *in*-4°. M. Formey, Sécretaire de l'Académie Royale de Pruſſe, les abrége, les orne, les met à la portée de tout le monde : tel eſt l'ouvrage qui s'imprime actuellement chez le Libraire Rey. Nous n'en avons vû que la préface qui eſt bien. On ne nous articule point le nombre de Volumes que contiendra cet Abrégé.

*Droit de la Guerre & de la Paix de Grotius. in*-4°. C'eſt une nouvelle édition ſur la dernière d'Amſterdam ; mais revue & conſidérablement

considérablement augmentée par feu M. Barbeyrac. Le caractère & le papier en sont beaux, la correction exacte, & le tout paroît digne du nom & de la réputation des Auteurs.

*Pièces de Littérature des années* 1751, 1752, 1753. Ce sont XVII. morceaux tirés des additions faites au *Journal des Sçavans*. Quelques-uns de ces morceaux sont curieux, d'autres méritent peu d'attention.

## FRANCE.

### DE PARIS.

*Journal du Citoyen.* C'est un gros *In*-8° qui porte son titre d'impression *à la Haye*, & se trouve *à Paris, chez Jombert, rue Dauphine*. On a voulu rendre compte, dans ce Livre, de tous les détails qui concernent Paris. Il y a IX

Articles, en cet ordre: *De la Distribution de Paris, du Gouvernement, des Jurisdictions, de l'Etat Ecclésiastique, des Institutions pour les Sciences & les Arts Libéraux, de la Finance, du Commerce, des Manufactures, Arts & Métiers, des Voitures publiques.* A plusieurs égards, ce Journal est plus étendu que l'Almanach Royal; à quelques autres il l'est moins. Par cette raison il peut intéresser, plus ou moins, que cet Almanach; mais en général il paroît plus curieux. Le temps pourra perfectionner cette entreprise; & si l'on fait d'autres Editions, comme il n'y a pas lieu d'en douter, on évitera quelques méprises dans les dates & dans les faits.

Nous pourrions en désigner un assez grand nombre, s'il étoit question d'une critique dans les formes.

Cavelier, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'or, a des Exemplaires de la Nouvelle Edition de *la Recherche de la Vérité du P. Mallebranche*, traduite en Latin & imprimée à Genève en 2 Vol. *in*-4°. *Les Eclairciſſements* s'y trouvent auſſi. Nous appellons ce Livre une *nouvelle Edition*, parce que c'eſt, pour le fond, la traduction déja publiée par M. Lenfant. Mais il faut obſerver que le nouvel Editeur y a fait des améliorations, ſoit en retranchant des fautes, ſoit en ajoutant, à la tête, l'éloge du P. Mallebranche traduit du François de M. de Fontenelle.

Quant à l'Ouvrage, c'eſt-à-dire, la traduction en elle-même, on imagine aſſez qu'aucun de ceux qui ſçauront lire la *Recherche* dans la Langue de l'Auteur, ne s'aviſera de recourir au Latin; n'étant pas poſſible que dans cette derniere

Langue on ait conſervé la force & les graces du ſtyle de Mallebranche. Mais les Etrangers profiteront de ce ſecours ; c'eſt pour eux qu'on a travaillé, pour eux qu'on s'eſt ſoumis aux dégoûts de cette pénible tâche : nous citerons un morceau pour donner idée des ſoins & des ſuccès du Traducteur. A l'ouverture du Livre, nous tombons ſur le dernier Chapitre du ſecond Livre, où il eſt queſtion *des Sorciers par imagination*, &c. Voici un des portraits que préſente l'Auteur de *la Recherche*.

» Un Paſtre dans ſa Bergerie ra-
» conte après ſouper à ſa femme &
» à ſes enfans les aventures du Sab-
» bat. Comme ſon imagination
» eſt modérément échauffée par les
» vapeurs du vin, & qu'il croit
» avoir aſſiſté pluſieurs fois à cette
» aſſemblée imaginaire, il ne man-
» que pas d'en parler d'une maniè-

» re forte & vive. Son éloquence » naturelle jointe à la disposition » où est toute sa famille, pour entendre parler d'un sujet si nouveau & si terrible, doit sans » doute produire d'étranges traces » dans des imaginations foibles ; » & il n'est pas naturellement possible qu'une femme & des enfans ne demeurent tout effrayés, » pénétrés & convaincus de ce » qu'ils lui entendent dire. C'est » un mari, c'est un père qui parle » de ce qu'il a vû, de ce qu'il a fait : » on l'aime & on le respecte, pourquoi ne le croiroit-on pas ? &c.

Traduction Latine. *Pastor seu Opilio in ovili narrat post cœnam coràm uxore & liberis quæ gesta fuerunt in conventu Sortiariorum seu in* Sabbato. *Cùm autem ipsius imaginatio vaporibus vini satis jam æstuet, & se multoties huic imaginario conventui interfuisse au-*

*tunet, de eo enérgicè & vividè loquitur. Ingenita Paſtori eloquentia, cum aptâ totius familiæ habilitate ad rem adeò novam & terribilem accipiendam conjuncta, ingentia ſine dubio edere debet veſtigia in imaginationibus debilibus; nec fieri poteſt quin mulier & tenelli liberi his auditis obſtupeſcant, toti occupentur, ac convincantur. Maritus eſt & parens qui ea narrat quæ ipſe vidit & fecit; à ſuis amatur & colitur; cur ipſi fidem non adhiberent? &c.*

On voit que le ſtyle du Traducteur eſt ſimple, clair, relatif au ſens, mais qu'il n'a & ne pouvoit avoir les agrémens du Texte François.

On trouve auſſi chez le même Libraire (Cavelier) *les Élémens du Droit Naturel de M. Burlamaqui*, traduits en Latin & imprimés à Genève. Vol. *in*-8°.

On publie, chez Jorry, Quai des Auguſtins, & chez Ducheſne, rue S. Jacques, une Piéce Dramatique en un Acte & en Vers, intitulée l'*Eſprit du jour*; Par M. Pierre Rouſſeau. Cet Auteur, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre Jean-Jacques Rouſſeau de Genève, a voulu peindre le caprice journalier des femmes d'un certain monde qu'on appelle *beau*, & qui doit être bien ſot s'il reſſemble aux portraits qu'on nous en fait de temps-en-temps. M. Rouſſeau connoît aſſez le caractère particulier qu'il joue dans ſa Piéce; il en dévoile aſſez heureuſement les ridicules; il donne à tout ſon Ouvrage un aſſez bon ton de plaiſanterie; mais on ſouhaiteroit, dans ſes détails, plus de clarté; dans ſa verſification, plus de légèreté, plus d'intérêt dans quelques-ques unes de ſes Scenes, & quel-

ques traces d'invention dans le tout ensemble. Nous attendons de la même plume des productions plus parfaites, & nous désirons que le Théâtre ne fixe point ses destinées Littéraires.

La Piéce précédente tient aux mœurs; on en publie une autre qui n'y tient point du tout. Elle a pour titre *L'Heureux : Piéce Philosophique ;* & elle se trouve chez Lambert, rue de la Comédie, & chez Duchesne, rue S. Jacques. Comme elle n'a point été faite pour le Théâtre, l'Auteur a cru pouvoir y répandre encore plus de Métaphysique qu'on n'en débite aujourd'hui dans les Spectacles. Le Héros qu'on présente est un M. Félix qui *se trouve livré aux plus cruels accidens. Il perd son bien ; il voit assassiner son épouse qu'il aimoit tendrement, & il est accusé*

*d'en être le meurtrier. On le traîne dans un noir cachot, on le charge de fers ; il est jugé, condamné & conduit au supplice. Et au milieu de ces orages cet homme est inébranlable*, il faut même ajouter qu'il est toujours *heureux*, &c. On ne doit point être surpris que l'Auteur, quel qu'il soit, ait pû feindre un caractère tel que celui-ci. Son principe capital est qu'*il n'y a point de malheurs dans le monde, & que par leur essence tous les Mortels sont heureux :* principe que la raison, l'expérience & la Religion réfutent également. Dans le détail de la Piéce, il se rencontre des faussetés de la même force, comme quand M. Félix se promenant dans un jardin où il y a des fleurs, des oiseaux, des ruisseaux, il s'écrie qu'*un seul de ces objets est capable de remplir le vuide de son cœur.* C'est n'être ni Philosophe,

ni Chrétien que de penſer ainſi. Cette Piéce eut pû faire fortune dans l'Ecole de Chryſippe ou de Zénon ; mais il y a long-temps qu'on eſt déſabuſé des Sophiſmes de cette prétendue Philoſophie.

On a publié, ſur la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Berry, une Ode Latine dont le ſtyle eſt noble & dont les images ſont belles : nous en citerons quelque choſe, pour dédommager les Muſes Latines du peu d'accueil que leur fait notre ſiécle.

Les premières Strophes ſont deſtinées à célébrer la Naiſſance du Prince, les Jeux de ſon enfance, les Arts qui doivent ſervir à ſon éducation. Enſuite le Poëte s'éléve, & chante les inclinations guerrières de ce jeune Héros.

> Sed jam tubarum raucus ad æthera
> It clangor ; angues ſuſcitat impios

Bellona ſrendens, ac minaces
Jungit equos, agitatque currus.
I nunc, & Aulæ deſidis hoſpites
Contemne Reges, Rex puer; ignea
Dum fervet ætas, Martialem
Depropera capiti coronam.
Ludos inertes bellaque inania
Luſiſti in umbrâ, Gallica nunc furit,
Ardetque per veras Juventus
Ire neces, gladioſque & arma
Jam ſpe laceſſit. Quantus honos tibi,
O Galie! Vobis quantus adeſt labor,
Hoſtes ſuperbi; quippe in uno
Borbonidum micat ardor omnis!
Aſt ille ſub quo militiam pati
Condiſcet acrem? Quis tenerum ad latus
Perſtabit Heros, ac novelli
Exaguet rabiem leonis?
Fortes aluntur fortibus; unaque
Quam parturivit Progeniem valet
Finxiſſe Virtus: una flammam

Viſceribuſque animi latentes
Extunde ignes. Tu, Lodoix, manum
Nato admovebis : Te duce, Belgicos
Luſtrabit agros, ac recentis
Cernet hians monumenta pugnæ.
Cernet Loſelten cædibus ebriam
Anglorum, & altis diruta molibus
Caſtella, devictique Scaldis
Sanguine adhuc recalens fluentum.

On a donné des éloges à ce morceau ; non toutefois ſans y critiquer quelque choſe; par exemple, on a dit que *ludos inertes & bella inania* déprimoit trop les exercices qui préludent aux victoires d'un Héros ; que *furit ardetque* étoit une gradation renverſée, *furit* ayant plus d'énergie qu'*ardet* ; que *quis tenerum ad latus peſtabit Heros ?* ne faiſoit pas une aſſez belle image ; qu'il auroit fallu ſuppoſer le Roi ſur un char

conduiſant ſon petit-fils à la victoire : qu'enfin, une ou deux Strophes de plus ſur nos Conquêtes de Flandre auroient embelli l'Ode. Ainſi rendons-nous ces Critiques qui ne ſont que des témoignages de l'attention qu'a paru mériter cette Poëſie.

L'Académie Françoiſe a couronné le jour de S. Louis dernier un Poëme *ſur la Mode* dont l'Auteur eſt encore M. Lemière, jeune Poete déja chargé de Couronnes Académiques. Nous ne croyons pas que ce Poëme (ſur la Mode) ſe ſoutienne également partout ; que les images en ſoient toujours auſſi belles que l'Auteur a pris de ſoin pour les varier; que les idées & les expreſſions y ſoient toutes d'une clarté qui ne laiſſe rien à déſirer. Mais nous n'en reconnoiſſons pas moins qu'il ſe trouve d'excellentes

choses dans cétte petite Piéce : témoin le début.

Au milieu des objets que d'une main
féconde,
La Nature sema sur la Scène du monde,
Dédaigneux dans le sein de la variété,
L'homme ingrat n'y voyoit que l'uniformité :
Mais la Mode paroît, à sa voix tout
s'anime :
Quels transports ! que d'ardeur sa seule
vûe imprime !
Le caprice l'annonce aux Mortels enflammés,
Le préjugé soumis la suit, les yeux fermés;
L'Altière vanité, sa compagne fidelle,
Enchaîne avec des fleurs les humains
autour d'elle, &c.

Et plus bas en s'adressant à la Mode :

O honte de nos jours ! la vertu pour
nous plaire,
Elle-même a besoin d'être ta tributaire ;

Nul n'ose se montrer, s'il ne vit sous ta
loi ;
Aucun goût n'est admis, s'il n'est dicté
par toi ;
Tes moindres volontés sont des ordres
suprèmes ;
Tu présides à tout, aux plaisirs, aux sy-
stèmes,
Aux études, aux jeux, au langage ;
aux écrits, &c.

Et cette fin est tout-à-fait heureuse :

Maitresse des esprits captivés par ton
art,
Fille de l'inconstance, ainsi que du ha-
zard,
D'enchaîner l'Univers, Mode, tes mains
sont sûres ;
Règne, préside aux jeux, gouverne nos
parures,

J'abandonne ces goûts à ta frivolité ;
Mais respecte les Arts, les Mœurs, la
Verité.

Ce dernier vers est admirable. On ne peut qu'encourager l'Auteur à se rendre difficile sur toutes les parties qui forment le grand Poëte, *Enthousiasme*, *Naturel*, *Imitation des Anciens*, *Expression*, *Diction*, &c.

*Mémoire pour la vérification des Reliques prétendues de S. Germain, Evêque d'Auxerre, trouvées en* 1717 *dans l'Abbaye de S. Marien d'Auxerre*, in-8° pp. 159. De l'Imprimerie de la Ve Lottin, rue S. Jacques. MDCCLIV.

S. Germain, Evêque d'Auxerre, mourut le 31 Juillet 448. Son corps, disent les Légendes antiques, demeura sain & entier jusqu'en 1050. On en fit quelques

distractions durant les siécles XI, XII, XIII & XIV; mais la plus grande partie de ces précieux restes demeura constamment dans l'Abbaye de son nom à Auxerre, jusqu'en l'an 1567 que les Calvinistes pillèrent cette Eglise & les autres de la même Ville. Que devinrent alors les Reliques du S. Evêque ? On prouve assez bien dans cette Brochure qu'elles ne furent ni brûlées, ni transportées hors d'Auxerre dans un lieu appellé *Maison Blanche*, ni dispersées & perdues, ni confondues avec d'autres Reliques, puis ramassées & replacées dans la même Abbaye de S. Germain. Il y a plus d'apparence que des personnes de piété les recueillirent séparément, lors du pillage des Réligionnaires : c'est encore ce qu'on fait voir d'une manière assez plausible dans l'Ouvrage que nous abrégeons. Or,

voici préſentement le point capital de la queſtion.

En 1717, M. l'Abbé Lebeuf, ſi connu par ſes recherches ſur l'Antiquité Eccléſiaſtique, trouva dans un coffre de la Bibliothèque des Prémontrés d'Auxerre, un ſac de toile contenant des oſſemens avec cette étiquette : *Ces oſſemens m'ont été remis en main par gens pieux, me diſant être des Reliques de la Châſſe de S. Germain ; & qu'ils les avoient amaſſées ſur le pavé de l'Egliſe dudit S. Germain, à l'heure que les Huguenots ruinèrent les Châſſes d'icelle Egliſe, en l'an mil cinq cent ſoixante & ſept. Faict 1607.*

Cette découverte a eu des ſuites conſidérables : on s'eſt donné bien des mouvemens pour la vérification de ces Reliques ; juſques-là même que ſur la fin de l'année 1751 il y a eu, par ordre de M. l'Evêque

d'Auxerre, une Enquête juridique faite pardevant le Grand Archidiacre & Official de cette Eglise. Les détails de l'information & de toutes les autres mesures qu'on a prises pour parvenir à la vérification desdites Reliques, occupent une grande partie du Mémoire : nous n'énonçons ici que des Résultats.

On a connu, par des confrontations d'écriture, que l'Auteur du Billet attaché au Sac contenant ces Reliques, étoit Edme Martin, Abbé de S. Marien (c'est le titre de la Maison des Prémontrés d'Auxerre) depuis 1598 jusqu'en 1627. Il a été prouvé, par des visites d'Experts, que les ossemens, trouvés en 1717, étoient d'un corps humain de la taille que l'Histoire donne à S. Germain; que ces ossemens avoient été embaumés & point exposés à l'air, ni renfermés dans la terre. Il a été justifié,

par de bons témoignages & par des faits constans, que les Prémontrés de S. Marien ont toujours conservé la tradition du saint dépôt gardé dans leur Bibliothéque ; qu'ils ont rendu un culte à ces Reliques, &c. Enfin, par des informations faites en plusieurs Eglises qui se flattent d'avoir des Reliques de S. Germain d'Auxerre, il a été conclu que ces Reliques ne sont point soutenues de titres assez authentiques, ni de traditions assez certaines, pour en faire dépendre la vérification de ce qui a été découvert par M. l'Abbé Lebeuf.

Il semble donc qu'il ne manqueroit plus rien pour cette vérification tant désirée à Auxerre. Mais il s'est élevé beaucoup de difficultés : on a écrit * vivement

* On a publié, dans Auxerre même, six Lettres trop vives contre le dépôt

contre la découverte faite en 1717 ; contre ce ſac conſiné dans un coffre de la Bibliothéque de S. Marien ; contre le billet non ſigné qui lui ſert d'étiquette ; contre le fait qu'on y ſuppoſe de l'enlévement des Reliques de S. Germain, à l'heure même du pillage des Huguenots, &c. Les Bollandiſtes eux-mêmes, conſultés par feu M. l'Evêque d'Auxerre, n'ont pas donné une réponſe favorable : on en peut voir le détail dans leur ſeptiéme Volume de Juillet, à l'Article de S. Germain.

Cependant l'Auteur du Mémoire ne croit pas la cauſe déſeſpérée. Il tâche de répondre à tout, & il faut convenir que le

---

de S. Marien : on y a répondu avec plus de modération, quoiqu'encore avec feu, par ſept Lettres imprimées ſous le ſceau de l'approbation publique.

ton qu'il prend ſur la plûpart des points diſputés, contente un Lecteur qui n'a pas fait ſon capital de former des objections. Mais cela ſuffit-il pour la vérification totale & abſolue de ces Reliques; & dans une matière de cette importance, ne doit-on pas attendre de plus grandes lumières? C'eſt ce que nous abandonnons au jugement de ceux qui allient la piété au ſçavoir, & qui ont le bon eſprit d'éviter en tout les extrêmités.

# TABLE DES ARTICLES
D'Octobre, 1754. II Vol.

ARTICLE CXXIV. *La vérité de l'Histoire de l'Eglise de S. Omer, &c.* Pag. 2501

ART. CXXV. *Lettre de M. de la Nauze, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, aux Auteurs de ces Mémoires sur la Chronologie de M. Newton.* 2522

ART. CXXVI. *Traité Physique & Historique de l'Aurore Boréale, &c.* 2562

ART. CXXVII. *Doutes ou Observations de M. Klein sur quelques points de l'Histoire Naturelle, &c. Observations du même sur les Oursins de Mer, &c.* 2585

ART. CXXVIII. *Pneumato-Pathologie, ou, Traité des Maladies venteuses, &c.* 2595

ART. CXXIX. España Sagrada, &c. *l'Espagne Sacrée, ou Théâtre Géographique-Historique de l'Eglise d'Espagne, &c.* 2601

Art. CXXX. *Opuscules sur la Langue Françoise, &c.* 2616
Art. CXXXI. *Histoire ancienne des Francs*, 2628
Art. CXXXII. Religionis Revelatæ Principia &c. *Les Principes de la Religion révélée, &c.* Dernier Extrait. 2635
Art. CXXXIII. *Nouvelles Littéraires.* 2662

---

## *ERRATA*

D'Octobre, 1754. I Vol.

P. 2471. l. 3 le *lis.* se.
P. 2479. l. 2 distance, *lis.* résistance.

---

*APPROBATION.*

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25 Sept. 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'Aug. Mart. Lottin.

V

SEMINARIUM
PROVINCIÆ LUGDU.
SOCIETATIS JESU

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*NOVEMBRE*, 1754.

# MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1754.

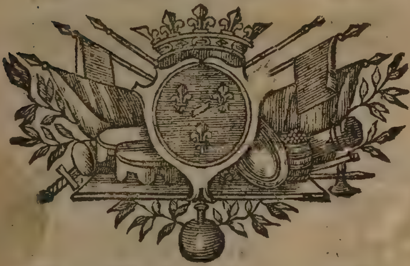

*A PARIS;*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

MDCCLIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MÉ'MOIRES COMMENCÉ'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 673 volumes : Sçavoir,

| ANNÉ'ES. | VOL. | ANNÉ'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 17,8. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 17 0. | 15. |
| 2724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 15. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 f. en feuilles, & 16 f. broché.*

# MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Novembre*, 1754.

## ARTICLE CXXXIV.

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. Année MDCCXLIX. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie.* Vol. *in*-4°, pp. 192 pour

l'Hiſtoire, & 560 pour les Mémoires. A Paris, de l'Imprimerie Royale. MDCCLIII.

ON n'a dans ce Volume de l'Académie qu'un Eloge qui eſt celui de M. Amelot, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, mort le 7 de Mai 1749 à l'âge de 60 ans. Au milieu des grandes places & des emplois du premier ordre, M. Amelot s'étoit conſtamment occupé des Sciences ; & ce goût toujours eſtimable, quoiqu'il ne ſoit plus aujourd'hui ſi rare, fait la partie académique de cet Eloge. Le reſte eſt deſtiné à repréſenter l'homme d'Etat : qualité qui figure bien partout ; & dont l'éclat ſoulage, en quelque ſorte, un Sécrétaire d'Académie : nous voulons dire que les titres éminens forment naturellement des images qui diſpenſent d'emprunter d'autres ornemens. C'eſt comme le

beau Pays ou le beau viſage qui égaye l'imagination du Peintre, & qui aſſure le ſuccès de ſon Ouvrage. Il y a, par exemple, dans cet Eloge, un morceau très-étendu ſur les devoirs d'un Intendant des Finances : dignité dont M. Amelot avoit été revêtu en 1726. M. de Fouchy, qui détaille tous les rapports de cette charge, montre qu'il ſçait auſſi bien parler le langage de la Politique que celui des divers genres de Sciences qu'embraſſe l'Académie.

Dans ſes autres détails, le même Académicien-Sécrétaire rend compte, ſelon la coutume, des Mémoires que comprend ce Volume ; des Livres publiés en 1749, par quelques Académiciens ; des Machines ou Inventions approuvées par l'Académie : tout ceci en analyſe, mais beaucoup plus étendue que ne peut être la nôtre. Nous nous bornons aux Mémoires ou

même à quelques-uns d'entr'eux ; & nous rassemblons dans ce premier Extrait les matières de Physique, d'Anatomie & de Chymie. Celles de Botanique, d'Astronomie & de Méchanique seront pour un autre Journal.

## PHYSIQUE.

M. de Lisle, célébre Astronome, parle ici en Physicien. Il nous donne *les Observations du Thermomètre faites pendant les grands froids de la Sibérie :* Observations si curieuses qu'on ne doit pas en perdre une ligne. On y apprend d'abord quelle est la construction & quelles sont les propriétés des divers Thermomètres : on a celui de M. de Reaumur, celui de M. Fahrenheit, celui de M. de Lisle notre Auteur. Les deux derniers sont de Mercure ; & le Thermomètre de M. de Lisle, en particulier, a l'avantage de pouvoir me-

ſurer toutes ſortes de froids, entr'autres ceux de Ruſſie, de Laponie, de Sibérie. Ce ſont-là des froids dignes de figurer dans des Tables & d'orner des Diſſertations Académiques. Notre Hyver de 1709 n'étoit que comme un beau Printemps en comparaiſon de ce qu'on nous raconte ici.

Le 27 Janvier 1733 à ſept heures du matin, M. de Liſle étant à Pétersbourg vit ſes Thermomètres deſcendre à un point qui auroit été comme le 27^e^ dégré au-deſſous de la congélation dans le Thermomètre de M. de Reaumur. Obſervez que ce dernier Thermomètre étoit deſcendu en 1709 à 15 $\frac{1}{2}$ dégrés au-deſſous de la congélation; & concluez que le froid de Petersbourg l'emportoit de onze $\frac{1}{2}$ dégrés ſur notre Hyver de 1709. Ce n'eſt encore pourtant là qu'un prélude; qu'un jeu de la Nature, ſi l'on oſe parler ainſi. En

Laponie, nos Académiciens éprouvèrent, au mois de Janvier 1737, un froid qui auroit marqué dans les Thermomètres de M. de Reaumur le 37^e^ dégré au-dessous de la congélation, c'est 21 $\frac{1}{2}$ dégrés de plus qu'en 1709. Bagatelle encore que cette rigueur du climat de Laponie. Le 16 Janvier 1735 (nouveau style) on observa à Yeniseisk en Sibérie un tel froid que le Thermomètre de M. de Reaumur seroit descendu à 70 dégrés au-dessous de la congélation : c'est 54 $\frac{1}{2}$ de plus que durant 1709.

M. de Lisle rapporte d'autres exemples non d'un froid pareil, mais de froids intermédiaires, c'est-à-dire, capables de remplir les différences du froid de 1709 à celui de Yeniseisk en 1735. On en forme des Tables ; on y voit le progrès de ces rigueurs intolérables aux hommes, aux plantes, aux animaux. Le froid de 1709

eſt le moins âpre, & celui de 1735 en Sibérie eſt le plus rude. Les autres participent plus ou moins de ces deux extrémités.

Au reſte il n'eſt queſtion que de froids meſurés, appréciés par le Thermomètre : peut-être ceux qu'éprouvèrent les Hollandois, en allant chercher la Chine par la Mer Glaciale, étoient-ils encore ſupérieurs aux froids de la Sibérie; peut-être l'habitation des Anglois, à la Baye d'Hudſon eſt-elle expoſée à des rigueurs encore plus redoutables. Voici ce qu'en rapporte M. de Liſle d'après le Capitaine Middleton qui en avoit fait le récit à la Société Royale de Londres : » Quoique les maiſons, » dans leſquelles on eſt obligé de » s'enfermer pendant 5 à ſix mois » de l'année, ſoient de pierre, dont » les murs ont deux pieds d'épaiſ- » ſeur; quoique les fenêtres ſoient » fort étroites & garnies de plan-

» ches fort épaiſſes, que l'on ferme
» pendant 18 heures tous les jours;
» quoique l'on faſſe dans ces cham-
» bres de très-grands feux quatre
» fois par jour dans de grands Poë-
» les faits exprès, & qu'on ferme
» bien les cheminées lorſque le
» bois eſt conſommé, & qu'il n'y
» reſte plus que de la braiſe arden-
» te afin de mieux conſerver la
» chaleur; cependant tout l'inté-
» rieur des chambres & les lits ſe
» couvrent de glace de l'épaiſſeur
» de trois pouces, que l'on eſt obli-
» gé d'ôter tous les jours. On ne
» s'éclaire dans ces longues nuits
» qu'avec des boulets de fer de 24,
» rougis au feu & ſuſpendus de-
» vant les fenêtres : toutes les li-
» queurs gèlent dans ces apparte-
» mens, & même l'eau-de-vie dans
» les plus petites chambres, quoi-
» qu'on y faſſe continuellement
» un grand feu. Ceux qui ſe hazar-
» dent à l'air extérieur, quoique

» couverts de doubles & triples » habillemens & fourures, non-» seulement autour du corps, mais » encore autour de la tête, du col, » des pieds & des mains, se trou-» vent d'abord engourdis par le » froid, & ne peuvent rentrer » dans les lieux chauds que la peau » de leur visage & de leurs mains » ne s'enlève, & qu'ils n'aient quel-» quefois les doigts des pieds gé-» lés, &c. «

L'Electricité fut quelque temps en si grande vogue qu'on en espéroit presque des miracles. Que n'a-t-on point tenté sur les Paralytiques? Ce Volume de l'Académie nous conserve les expériences faites par MM. Morand & l'Abbé Nollet dans l'Hôtel des Invalides. C'est un Journal dont on ne conclut rien de positif, si ce n'est qu'*il y a beaucoup à rabattre des merveilles qu'on a publiées dans les Pays Etrangers.*

M. l'Abbé Nollet, dans ſon voyage d'Italie, a auſſi recherché, de la meilleure foi du monde, les preuves de certains faits qu'on diſoit démonſtratifs en faveur de l'Electricité Médicale. A Turin, à Veniſe, à Bologne il s'eſt préſenté aux *Virtuoſes* qui paſſoient pour avoir découvert des merveilles en ce genre : mais partout *fumum ex fulgore*, c'eſt-à-dire, beaucoup de promeſſes & peu d'effets, de grands éclats & nulle concluſion ſolide. M. l'Abbé Nollet ne ſeroit pourtant pas éloigné de croire quelque choſe des guériſons opérées à Bologne par les Electriſations de M. Vérati : mais après tout il faut un *plus ample informé ;* le temps & de bons garants apprendront tout à nos neveux, ou les déſabuſeront totalement : dernier cas pour lequel il ne ſeroit peut-être pas téméraire de parier.

M. le Chevalier d'Arcy parle

fort-bien (p. 63) des *ſuppoſitions vagues & incertaines* qu'on a miſes dans l'Electricité. Comme il faut par préférence s'attacher aux Phénoménes, cet Académicien croit qu'*un Electromètre ou un Inſtrument qui pourroit meſurer ou indiquer les variations de la force électrique, ſeroit d'une grande utilité dans l'obſervation des Phénomènes de l'Electricité.* Les détails de cette *utilité* font le préambule du Mémoire, dont la ſuite roule ſur l'invention, la conſtruction, les uſages, la conduite de l'Electromètre. Il nous ſeroit aiſé de tranſcrire toute la deſcription de cette ingénieuſe Machine; mais ſans figures elle ne ſeroit probablement pas conçue; ainſi nous renvoyons au Mémoire même qui n'eſt pas de M. d'Arcy ſeul, mais conjointement avec lui, de M. le Roy admis auſſi, depuis peu d'années, dans l'Académie Royale des Sciences.

## ANATOMIE.

Il y a dans cette claſſe des Recherches fort curieuſes ſur les dents du Chien de Mer ou *Requin.* Tous les Naturaliſtes ont bien remarqué le nombre prodigieux de ſes dents *, leurs rangs multipliés, leur figure, leur dureté; mais aucun n'a ſçû *de quel uſage pouvoit être un ſi grand nombre de dents, dont la plus grande partie eſt recouverte de chairs fongueuſes & molles à la face interne des mâchoires* de cet Animal. On aura l'obligation à M. Hériſſant des lumières qu'il vient de répandre ſur cet objet. Par ſes obſervations, il a trouvé que les dents du Requin qui ſont placées à la ſurface interne des mâchoires, ſervent à rem-

* La plûpart néanmoins ſe ſont trompés quand ils n'en ont compté que 144. Le Requin en a plus de 200.

placer celles du rebord de ces mâchoires, lorſqu'elles viennent à manquer. Imaginez que toutes ces dents tiennent dans une membrane très-forte, à-peu-près comme les feuilles d'Artichaut tiennent ſur la partie qu'on appelle *le Fond.* Si les premières & les plus éminentes de ces dents viennent à manquer, celles qui ſont au deſſous ſe dégagent des chairs molles, ſe redreſſent, réparent la mâchoire délabrée, & ſervent l'animal dans ſes opérations voraces. Telle eſt la découverte faite par l'Académicien dont nous annonçons le Mémoire.

Après tant de travaux & de ſuccès dans l'Anatomie, on en eſt encore à chercher quelle eſt la ſtructure des viſcères nommés *glanduleux*, particuliérement celle des reins & du foye. C'eſt bien-là dequoi humilier ou encourager les gens de la profeſſion. On peut ſe

ſentir humilié d'avoir fait ſi peu de progrès : on peut être encouragé par l'eſpérance d'acquérir de la gloire, en découvrant ce qui paſſe pour un des Myſtères de l'Art.

Le célébre Malpighi crut que les viſcères, ſurtout le foie, la partie corticale du cerveau, & les reins étoient formés de glandes, c'eſt-à-dire, de petites parties ovales ou ſphériques, concaves, munies chacune d'un canal excrétoire. Ruysch, armé de ſes injections, le réfuta & prétendit que les organes dont nous parlons ne ſont qu'un compoſé de vaiſſeaux ſanguins artériels & veineux, ſans aucune autre ſubſtance diſtincte de ces vaiſſeaux. On ne pouvoit preſque pas diſputer contre Ruyſch ; ſon cabinet plein de préparations anatomiques & de faits par conſéquent, répondoit à tout. Quand on y entroit avec le ſyſtème des glandes, on en ſortoit con-

vaincu de l'exiſtence unique des vaiſſeaux ſanguins. Il falloit un Obſervateur comme M. Ferrein, pour opérer une révolution d'idées. Ni Malpighi, ni Ruyſch n'ont découvert la vérité. L'Académicien, que nous venons de nommer, aſſure, contre l'un & l'autre, que la partie corticale du rein, que la rate, le foie & pluſieurs autres organes ne ſont compoſés ni de vaiſſeaux ſanguins, ni de glandes; mais d'une ſubſtance qui leur eſt propre, ſubſtance laquelle *eſt un aſſemblage merveilleux de tuyaux blancs, cylindriques, différemment répliés*. Voilà ce que M. Ferrein nous apprend, ce qu'il explique dans ſon Mémoire, & ce qu'il n'eſt guères permis de révoquer en doute après ſon témoignage.

Croiroit on que les richeſſes de Ruyſch n'avoient ſervi qu'à le tromper? Il avoit beaucoup de préparations de reins, de foies,

où rien ne paroiſſoit diſtinct des vaiſſeaux ſanguins injectés ; & cela devoit être ainſi : car premiérement l'injection s'échappoit en manière de roſée par toutes les poroſités des vaiſſeaux & teignoit par conſéquent la ſubſtance des parties. En ſecond lieu, Ruyſch ne faiſoit ſes démonſtrations qu'avec des reins & des foies deſſéchés; or, dans ces ſortes de piéces, il arrive que la ſubſtance blanche qui remplit l'intervalle des vaiſſeaux injectés, ſe retire, s'altère, s'oblitère même & diſparoît entiérement. Il y a, dans ces deux raiſons, une évidence qui détruit le ſyſtême de Ruyſch : celui de Malpighi eſt un peu plus ménagé par l'Académicien, quoiqu'au fond l'exiſtence des glandes dans la ſtructure des viſcères ne ſoit encore qu'un fait apparent, qu'une illuſion produite par certaines circonſtances que M. Ferrein explique.

Quant à sa découverte des vaisseaux blancs, cylindriques, & différemment repliés, il la développe dans tout le reste de son Mémoire, où nous remarquons autant de sagacité que de précision, & de bonne méthode. Comme ceci est un tissu d'observations, il faut suivre l'Auteur dans son travail; & comme la matière est très-neuve & très-délicate, M. Ferrein donne lui-même sur la fin de son Ouvrage une *Instruction sur les moyens de vérifier les principaux faits rapportés dans le Mémoire*: à quoi il ajoute des planches exactes qui parlent aux yeux du Lecteur & qui soulagent les efforts de son imagination.

On a, dans la partie historique de ce Volume, l'Histoire d'une *Hydrophobie* singuliérement traitée & guérie. Le 10 Janvier 1749, un Brigadier des Armées du Roi revenant de la chasse (près de

Rhetel) fut mordu par un chien enragé, & ne ſe trouva mal que 21 jours après l'accident. Mais depuis ce terme les ſymptômes devinrent terribles; les convulſions ſe multiplièrent; les accès violens firent trembler pour la vie du malade. Après le quatriéme on appella un Médecin de Rhetel, nommé M. le Comte, qui, ſans avoir trop de confiance dans un remède, peut-être appris de tradition, réſolut néanmoins de s'en ſervir.

Ce reméde conſiſte à faire prendre quatre gros de poudre d'huître mâle calcinée au feu, dans un demi-ſeptier de vin blanc; on réitère la même choſe au bout de 24 heures; & telle eſt la préparation & la doſe pour ceux qui n'ont encore eſſuyé aucun accès de rage. Mais après les accès il faut faire prendre le reméde trois fois, de douze heures en douze heures, &

dans un véhicule différent : au lieu de mêler les quatre gros de poudre avec du vin, on les mêle avec trois œufs frais dont on fait une omelette : on ne doit pas boire en la mangeant, ni même pendant tout le temps qu'on fait le reméde : ce qui n'eſt qu'une difficulté de moins dans le traitement du malade, puiſque la boiſſon révolte tous ceux qui ſont attaqués de la rage.

L'Officier en queſtion prit effectivement le reméde de M. le Comte : ce qui n'empêcha pas les accès de ſe multiplier juſqu'au nombre de treize en tout ; mais le mal n'eut pas d'autres progrès. Dèſlors la guériſon fut certaine ; il ne reſta que de la foibleſſe au malade pendant quatre mois, & les eaux de Plombières achevèrent de le rétablir en ſanté.

## CHYMIE.

On n'a, dans ce Volume, qu'un

Mémoire relatif à cette Classe. M. Macquer en est l'Auteur, & il roule *sur une Nouvelle Espéce de Teinture bleue, dans laquelle il n'entre ni pastel ni indigo.* D'abord les vûes de cet Académicien sont nobles & agréables. » J'examinai » (dit-il) si la Peinture ne pouvoit » pas communiquer à notre Art » (la Teinture) quelques-unes de » ces belles couleurs dont elle se » pare avec tant d'avantage, & » je travaillai dans cette vûe avec » d'autant moins de scrupule, que » je sçavois bien que, si la chose » étoit possible, je ferois à la Pein- » ture cette espéce de larcin, sans » lui causer le moindre dommage; » les Arts pouvant se faire récipro- » quement les plus beaux présens, » sans que celui qui donne risque » de s'appauvrir en aucune ma- » nière. «

Parmi les différentes couleurs que cet Univers offre aux yeux,

M.

M. Macquer s'est arrêté au bleu ; & il a trouvé le moyen d'en créer, pour ainsi-dire, une nouvelle espéce, où il n'entre ni pastel ni indigo : cependant voici les propriétés de cette Teinture. 1º Elle est aussi supérieure en beauté & en éclat au bleu de pastel & d'indigo, que l'écarlate l'est au rouge de Garence. 2º Le bleu ordinaire ne teint que la superficie des étoffes foulées, & ne pénètre point dans l'intérieur ; au lieu que la nouvelle teinture gagne l'étoffe dans toutes ses parties, & n'expose jamais les draps qui en sont teints, à montrer une corde blanchâtre, lorsqu'ils commencent à s'user. 3º Elle est de très bon teint pour la laine & pour la soye ; elle soutient d'ailleurs le débouilli d'alun, le grand air, &c. 4º Elle n'altère aucunement la bonté des étoffes : ce qui a été vérifié par une expérience sans replique. Les fils teints

ſuivant cette méthode, ont toujours ſoutenu les poids qu'on avoit ſuſpendus à des fils non-teints; & les premiers ne ſe ſont pas plutôt ni plus ſouvent rompus que les ſeconds. 5°. Cette nouvelle teinture n'exigera pas beaucoup de frais, ſurtout quand les Ouvriers ſeront faits à mettre en œuvre les procédés de M. Macquer.

Ces procédés ſont la partie qu'il faudroit préſentement expliquer; mais nous ſerions trop-prolixes, puiſque c'eſt ce qui remplit les trois quarts du Mémoire. Il nous ſuffit d'obſerver que l'Auteur a tiré de grands avantages du bleu qu'on appelle *de Pruſſe*, parce qu'il a été découvert ou perfectionné dans ce Pays-là. C'eſt une compoſition de la terre d'Alun & des parties ferrugineuſes du vitriol verd, précipitées par un ſel alkali auquel on a uni, par le moyen du feu, le Phlogiſtique ou principe inflam-

mable. En 1748 ( dit M. Hellot dans ſon excellent Livre de l'Art de la Teinture ) *M. Macquer a trouvé le moyen d'employer la préparation du Bleu de Pruſſe à teindre la ſoye & le drap en un bleu dont la vivacité efface tous les bleus faits juſqu'à préſent.* Le Mémoire que nous indiquons eſt préciſément l'Hiſtoire de ces opérations faites en 1748. Nous y renvoyons nos Lecteurs.

## ARTICLE CXXXV.

### *LETTRE AU P. B. J. sur le genre d'Eloquence des Piéces qui sont couronnées dans les Académies.*

M. R. P.

Je quitte un Volume de vos Mémoires, & je me hâte de saisir l'agréable occasion qu'il me

* Nous publions très-volontiers cette Lettre qui a pour Auteur un homme d'esprit & souvent couronné par les Académies. Ce qu'il nous fait l'honneur de nous mander est bien pensé & très-bien écrit. Nous ne doutons pas qu'on ne puisse y opposer quelques raisons tant littéraires que morales ; que le goût présent de notre Eloquence, le genre particulier des Sujets qui se proposent dans nos Académies, la route qu'a prise M.

fournit de m'entretenir avec vous. On y traite assez mal les Auteurs qui ont le courage de concourir pour les prix Académiques. On met M. Rousseau de Genève beaucoup au-dessus de tous ceux qui depuis bien des années sont entrés dans cette lice. On ignore, dit-on, pourquoi ceux-ci, dans la plûpart des piéces qu'ils présentent à nos Académies, semblent se borner au Didactique, à la Dissertation; pourquoi ils ne s'élèvent pas davantage; pourquoi ils n'entreprennent presque jamais de persuader. Si je n'ose vous promettre les vraies raisons de tout ceci, permettez-

---

Rousseau de Genève pour parvenir à la Couronne Académique de Dijon; qu'en un mot la plûpart des objets dont parle M. Soret ne puissent fournir matiere à de nouvelles observations. S'il nous vient quelqu'Ecrit sur ces matières nous en ferons part au Public.

moi du moins, M. R. P. de vous propoſer mes conjectures.

Preſque tous les Sujets donnés pour les prix ſont purement philoſophiques, & je penſe qu'ils veulent être traités philoſophiquement. Je conviendrai qu'une Diſſertation froide & rampante où le ton Didactique régneroit perpétuellement; qu'un Diſcours ſans graces, ſans aménité, ſans harmonie, dénué de ſentimens & de penſées, où l'on rencontreroit des expreſſions baſſes & triviales, ne mériteroit pas le nom de Piéce d'Eloquence. J'avouerai encore qu'il s'en trouve quelquefois de ſemblables, & que pour en citer quelques-uns, il ne faudroit pas remonter à des temps bien reculés. Mais, M. R. P., lorſque le ſujet eſt bien développé, lorſqu'on remarque dans le Diſcours un enchaînement, une progreſſion d'idées, lorſque ces idées ſont juſtes

& qu'elles ſont rendues en termes plus naturels que recherchés, plus nobles que pompeux, eſt-on tout-à-fait indigne d'un Laurier Littéraire ? C'eſt ici le genre tempéré s'il en fut jamais, peut être même n'eſt-ce que le genre ſimple. Il n'eſt pas néceſſaire qu'à chaque phraſe le Lecteur s'écrie : cela eſt beau. Il ſuffit qu'il puiſſe dire, cela eſt vrai ; ſans pouvoir ajouter : mais cela eſt mal dit. Dèſlors l'objet de l'Auteur n'eſt-il pas rempli, & ne peut-il pas ſe flatter d'avoir atteint l'eſpéce d'Eloquence aſſortie à ſon Sujet ? Car l'Eloquence, je crois, n'eſt autre choſe que l'expreſſion de la nature dans chaque genre. Ce qu'on appelle le Sublime ne convient guères qu'à des vérités majeſtueuſes ou terribles : & Cicéron ſans doute n'eſt pas moins éloquent dans ſes Œuvres philoſophiques que dans ſes Oraiſons con-

tre Catilina, contre Verrès, ou contre Antoine.

Si je me trompe, M. R. P., si l'Eloquence suppose toujours l'élévation, si elle consiste essentiellement dans ces traits animés, dans ces figures hardies, dans ces images frappantes qui élevent l'esprit, qui pénétrent le cœur, qui échauffent l'imagination, qui excitent la surprise, qui entraînent le suffrage; il faut en convenir, les Prix Académiques ne doivent être annoncés que sous le titre de prix d'*Elégance*. La nature des Sujets ne comporte pas autre chose. Pour prouver, pour persuader même une vérité tranquille, passez-moi le terme, ce ton de vehémence & de sublimité seroit une affectation ridicule. Prenons un exemple. Le Sujet donné par la première Académie du Royaume, pour le Prix de 1755, est: *En quoi consiste l'Esprit Philosophique.* Je vous le

demande, M. R. P. si l'Eloquence est nécessairement sublime & pathétique, peut-on, en conscience littéraire, lui proposer un tel sujet ? N'est-ce pas plutôt la matière d'une bonne & Judicieuse Dissertation ? *

Il y a plus. On prescrit à ces sortes d'ouvrages des bornes trop étroites & trop injustes. Avant que de pouvoir s'élever, il faut, ce me semble, établir des principes, les développer & en tirer des consé-

---

* J'observerai encore que ce Sujet n'est pas proposé d'une manière trop-claire, & que l'on pourroit demander à Messieurs de l'Académie Françoise : *En quoi consiste* votre *Esprit Philosophique* ? Doit-on le considérer ici par rapport aux Lettres, ou relativement aux mœurs? La différence paroit assez essentielle pour mériter d'être éclaircie. Que s'il faut l'envisager sous ce double point de vûe, je ne vois plus d'unité de Sujet : & les deux Parties du Discours seront nécessairement disparates.

quences. Ce n'eſt qu'après cette précaution qu'il eſt permis à l'imagination de prendre ſon eſſor. Tout cela peut-il s'exécuter dans l'eſpace d'une petite demi-heure de lecture ? Si je me livre d'abord aux mouvemens oratoires, mon Diſcours ne ſera qu'une déclamation vague, puérile & vuide de ſens. Si je m'occupe à raiſonner, il ſera ſans chaleur, & je me trouverai contraint de finir avant que d'avoir pu quitter ce ton didactique & languiſſant que vous réprouvez. Ajoutez à cela qu'en fait de Morale, pour être ſublime, il faut peindre ; & malheureuſement lorſqu'on peint les vices de l'humanité, il eſt difficile de ne pas y reconnoître bien des gens. Plus même les portraits ſont frappés, plus ils reſſemblent. Or ces portraits paſſent pour des perſonnalités que les Académies ne doivent point admettre.

Inutilement oppoſe-t-on l'exemple du Diſcours couronné à Dijon. Premiérement l'Auteur s'eſt étendu plus qu'il n'eſt ordinairement permis de le faire. Cette raiſon a donné plus d'une fois l'excluſion à de très-bons Diſcours dans d'autres Académies. En ſecond lieu, le Sujet étoit naturellement fertile & oratoire. Troiſiémement enfin, M. Rouſſeau, en ſoutenant que les Lettres & les Arts avoient corrompu les mœurs, s'eſt ouvert un champ vaſte. Il a pris le ton de l'invective, & pour peu qu'un homme ait de génie, ce moyen prête beaucoup à la Rhétorique. Indépendamment des reſſources de l'eſprit, le cœur fournit des ſecours à de pareils Orateurs. La Satyre eſt preſque toujours sûre de ſon ſuccès. Le même principe de malignité qui la rend agréable au Lecteur, la rend vive & féconde chez l'Auteur. L'Orateur Romain,

lorſqu'il moraliſe dans ſa retraite de Tuſculum, a bien moins de feu & d'enthouſiaſme, que lorſqu'il tonne au Sénat contre des traîtres qui trament la ruine de la République. Quoique je regarde M. Rouſſeau comme un de nos meilleurs Ecrivains, du moins quant à l'expreſſion & au coloris, je doute fort qu'il eût été auſſi véhément, s'il eût pris la thèſe contraire. Peut-être auſſi que quant on s'érige en Cenſeur du Genre-Humain, quand on entreprend de contredire toutes les opinions reçues, la ſingularité devient ingénieuſe, & que l'orgueil d'un particulier qui prétend apprendre aux hommes à penſer, aiguiſe ſon talent & donne plus de vie à ſon Eloquence. D'ailleurs, lorſqu'on donne trop à l'imagination, lorſqu'on ne craint ni les écarts, ni les fauſſes conſéquences, ni les contradictions même, il eſt plus aiſé d'être éloquent & nerveux.

Ne pourroit-on pas dire de la Vérité ce que M. Rousseau lui-même dit de la Vertu, qu'elle ne marche pas en si grande pompe? Elle est plus timide dans sa course, mais elle est plus égale & plus soutenue. Si elle s'éléve moins, elle est aussi moins exposée à de grandes chûtes; & je le répéte, son triomphe n'est pas toujours de produire l'admiration, d'exciter les applaudissemens subits & tumultueux, mais de plaire à la Raison & de faire sur elle une impression douce & durable. C'est dans la Chaire, c'est au Barreau que l'Eloquence doit développer tout son art, mettre en œuvre toutes ses ressources. Dès qu'il s'agit des grands intérêts de la Religion, ou de l'honneur & de la fortune des Citoyens, c'est alors que l'Orateur, après l'exposition claire & précise de la Loi & des principes, doit recourir aux expressions vives,

aux métaphores, aux hyperboles, aux apoſtrophes, en un mot, à tous ces grands mouvemens qui étonnent, qui raviſſent, qui tranſportent. La pompe, la variété, l'abondance, la force ſont néceſſaires pour remuer l'ame, pour exciter les paſſions. Le Prédicateur en a beſoin pour ébranler, pour toucher l'Auditeur & lui faire aimer la vertu malgré l'attrait puiſſant qui l'emporte vers le vice. Par elles l'Avocat fixe du moins l'attention de ſes Juges, il les intéreſſe en faveur de ſa cauſe; & que l'on ne diſe pas que l'Eloquence eſt inutile ou même dangereuſe au Barreau. Malheur à qui en abuſe; mais il n'eſt pas moins vrai qu'aujourd'hui, parmi nous, comme autrefois à Rome, plus d'un Rutilius s'expoſeroit à ſubir un jugement injuſte, s'il ne vouloit employer à ſa défenſe que les armes de la ſimple vérité.

Quoiqu'il en ſoit, M. R. P., on déplore dans vos Mémoires l'extinction de l'Eloquence chez les François. Eſt-ce bien au goût didactique qu'il faut attribuer les cauſes de ſa décadence ? Ce fond de raiſonnement & de juſteſſe fait cependant la baſe & le nerf des Harangues de Démoſthène, qui ſans cela ne ſeroit pas encore aujourd'hui notre maître & notre modéle. Ne ſeroit-ce pas plutôt à cette manie de mettre de l'eſprit partout, d'abandonner le ſolide pour le brillant, de préférer aux beautés mâles, ces gentilleſſes, ces antithèſes, ces chûtes épigrammatiques qui furent les avant-coureurs da ſa ruine dans Rome & dans Athènes ? Ne ſeroit-ce pas encore à cette Métaphyſique outrée qui, de nos jours, fait les Ecrivains à la mode, qui gagne toutes les parties de la Littérature, qui s'empare des converſations mêmes ; à

cette fureur de ne trouver admirable que ce qui est inintelligible, tandis que Cicéron nous crie que rien n'est beau que le naturel, & qu'en matière d'Eloquence, le défaut le plus essentiel, c'est de n'être pas à la portée de tout le monde? *

Encore une Réflexion, M. R. P., je ne crois pas qu'on doive juger de notre Eloquence, par les Discours qui remportent les palmes des Académies. J'ai vû de très-bonnes Piéces négligées pour en couronner de très médiocres. Ce n'est assurément de la part des Académiciens, ni injustice, ni défaut de goût. On ne sçauroit le présumer. Mais les beaux Esprits sont distraits; cela est d'expérience: & quiconque se présente au Tribu-

* In dicendo autem vitium vel maximum est à vulgari genere Orationis atque à consuetudine communis sensûs abhorrere. *Cic. Lib.* 1. *De Orat. n.* 12.

nal Académique court les risques d'une Séntence rendue par distraction.

Si vous jugez à propos, M.R.P., d'insérer ma Lettre dans vos Journaux, je souhaite que le Public la regarde comme un témoignage de mon extrême confiance en vos lumières.

Je suis,

M. R. P.

Votre, &c.
SORET, Avocat.

*A Paris, le 9 Septembre* 1754.

## ARTICLE CXXXVI.

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis MDCCXLIV, juſques & compris l'année MDCCXLVI.* Tome XVIII^e, *in*-4° près de 800 pages. A Paris, de l'Imprimerie Royale. MDCCLIII.

EN moins de trois ans, l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres a publié cinq Volumes de ſes Mémoires. Cela fait voir que, ſi cette Compagnie avoit gardé le ſilence durant près de huit années, ce n'étoit pas faute de richeſſes littéraires : on ne pouvoit que déſirer un peu plus de circulation dans ce Commerce ſi inté-

reſſant pour le Public. M. Fréret, chargé, en qualité de Sécrétaire, d'être l'ame de ces opérations, avoit bien plus de talent pour groſſir les fonds que pour les communiquer. Il prouvoit, par ſon exemple & par l'opulence de ſes archives, qu'on travailloit beaucoup dans l'Académie ; mais il laiſſoit ignorer le détail de ces travaux. Il avoit la réputation d'un des plus ſçavans hommes du ſiécle ; mais on croyoit, avec aſſez de raiſon, que ſon activité immenſe pour l'étude, abſorboit bien des momens dûs à la fonction de Sécrétaire. Il y a des ſacrifices que certains hommes de Lettres ne peuvent pas faire ; & c'eſt pour cela qu'il ſe trouve auſſi certains emplois qui ne leur conviennent point.

Jouiſſons aujourd'hui des préſens que nous fait l'Académie, & obſervons que dans ſon XVIII[e] Tome on voit 43 Extraits, ſept Elo-

ges, & six Mémoires. Les Extraits & les Eloges forment la partie historique, c'est-à-dire, près des deux tiers du Volume, & c'est l'objet qui va nous occuper dans cet Article. Les six Mémoires seront la matière d'une autre Analyse, & paroîtront dans un autre Journal.

Nous avons expliqué ailleurs * la nature & le goût des Extraits que donne l'Académie, ou plutôt qu'elle charge son *Sécrétaire* de dresser. Nous avons dit qu'elle jugeoit à-propos de présenter, dans son Histoire, l'abrégé des piéces qui n'étoient pas assez considérables pour faire partie de la Classe des Mémoires. Nous avons montré la différence de ces procédés littéraires d'avec ceux de l'Académie Royale des Sciences. On peut revoir nos Mémoires de Mai 1753.

* En rendant compte du XVI Vol. de l'Académie.

Comme il nous ſeroit impoſſible de rendre un compte exact des 43 Extraits compris dans ce Tome XVIII. Nous nous contentons de les indiquer tous en marge*, & d'inſiſter ici ſur quelques-uns en particulier.

---

* 1. Réflexions ſur l'utilité que les Belles-Lettres peuvent tirer de l'Ecriture Sainte, &c. 2. Recherches ſur la Fondation de la Ville de Tyr. 3. Recherches ſur les Traditions Religieuſes & Philoſophiques des Indiens, pour ſervir de Préliminaires à l'examen de leur Chronologie. 4. Vûes générales ſur l'Origine & le Mélange des anciennes Nations & ſur la manière d'en étudier l'Hiſtoire. 5. Recherches ſur l'Origine & l'ancienne Hiſtoire des différens Peuples de l'Italie. 6. Suite des Obſervations & Corrections ſur le Texte & la Verſion du premier Livre d'Hérodote. 7. Sur la Date de la Bataille de Marathon. 8. Sur la Date de la Bataille de Platée. 9. Sur quelques points du Technique de la Chronologie Grèque conſidérée en général. 10. Sur la forme de

Tout ce qui étoit difficile avoit des droits particuliers ſur l'eſtime de M. Fréret. L'Hiſtoire des an-

---

l'année employée par les Bythiniens ſous la domination Romaine. 11 Traduction libre d'un Morceau du dixiéme Livre des Loix de Platon. 12. Eſſai pour rétablir un paſſage du troiſiéme Livre de Cicéron, ſur la nature des Dieux. 13. ſur l'uſage des Sacrifices humains, établi chez différentes Nations & particuliérement chez les Gaulois. 14. Sur la Nature & les Dogmes les plus connus de la Religion Gauloiſe. 15. Sur l'Etymologie du nom des Druides. 16. Remarques ſur la diſtance de l'Iſle de Phare au Continent de l'Egypte, marquée dans un paſſage d'Homère. 17. Sur la ſituation du Pays des Hyperboréens. 18. Sur le peu d'accord des obſervations faites juſqu'à préſent pour déterminer la latitude d'Athènes. 19. Eclairciſſement ſur un paſſage du quatriéme Livre de la Guerre des Gaules par Céſar. 20. Sur une prétendue Loi de Marc-Aurèle, en faveur des Chrétiens. 21. Réflexions ſur quelques Médailles antiques, qui n'ont point encore été publiées. 22. Sur un

ciens Peuples est pleine d'épines, & par cette raison il la préféroit à toutes les autres. Mais pour avan-

---

Médaillon de l'Empereur Elagabale. 23. Sur l'Inscription de Brumt, communiquée à l'Académie par M. Schoepflin. 24. Remarques sur quelques Inscriptions ou Epitaphes du temps des Romains, nouvellement découvertes à Lyon. 25. Supplément à la Notice de la Table de Peutinger, imprimée dans le XIV Volume de nos Mémoires. 26. Sur la jonction du Danube avec le Rhin, projettée par Charlemagne. 27. Sur le lieu de la mort de Sigismond, Roi de Bourgogne. 28. Remarques sur quelques noms de lieux de la Notice des Gaules de M. de Valois. 29. Notice raisonnée d'un Mſ. des Annales de S. Bertin que Duchesne n'a pas connu. 30. Sur un Canton inconnu dont les habitans sont nommés *Cupedenses* dans les Annales de S. Bertin. 31. Remarques sur le lieu appellé *Tricines* dont il est fait mention dans un Ouvrage de Raoul de Presles. 32. Sur l'Origine du nom de Vincennes. 33. Réponse au sentiment de D. Calmet sur les limites d'une partie du

cer dans ce genre d'étude, il avoit senti la nécessité de se faire une bonne méthode. On l'a trouvée répandue dans ses Mss., & l'importance du Sujet a fait croire qu'il étoit à propos de la réunir, d'en former comme une instruction générale, d'y joindre même des exemples particuliers que l'Auteur

---

Royaume du côté de l'Empire avant l'an 1301. 34. Sur l'Epoque de la Bataille de Fontenay. 35. Vûes générales sur les Tournois & la Table Ronde. 36. Explication d'un Dyptique singulier. 37. Explication de quelques Bas-reliefs d'yvoire. 38. Conjectures sur un Sceau de moyen âge. 39. Sur le temps où l'on a commencé dans l'Eglise à former un corps de Canons & de Loix Civiles, rangés par ordre de matières. 40. Notice d'un ancien Ms. en Vers François. 41. Sur une Edition du Livre intitulé, *L'Arbre des Batailles*. 42. Sur deux Inscriptions Latines, concernant le Chancelier de l'Hôpital. 43. Sur les Préliminaires de l'exécution de Cabrières & de Mérindol.

avoit auſſi jetté çà & là. Or, de tout ceci réſulte un très-excellent Morceau, ſous le titre de *Vûes générales ſur l'Origine & le Mélange des anciennes Nations, & ſur la manière d'en étudier L'Hiſtoire.* On y trouve IX Obſervations qui comprennent tout l'art de M. Fréret par rapport à l'Hiſtoire ancienne. Nous apprenons de lui qu'il faut réunir & comparer les témoignages des anciens Auteurs; déterminer le dégré de confiance que chacun d'eux mérite; diſtinguer avec ſoin les Nations qui diffèrent les unes des autres par le langage, par les mœurs, par certains uſages ſinguliers; étudier les cauſes qui ont porté certaines Nations à ſe diviſer en divers Corps Politiques dont le Gouvernement & les intérêts fuſſent ſéparés; obſerver la maniere & les circonſtances de certaines unions ou ſéparations de Peuples, avec

les effets qui en ont été la suite ; se bien persuader que les anciens Habitans d'une contrée ne la quittent jamais pour passer dans une autre, sans y être engagés par un motif très-puissant, & sans laisser des restes ou des vestiges d'eux-mêmes dans leur premiere Patrie ; faire attention qu'une Colonie peu nombreuse d'abord, se grossit souvent sur la route par les détachements de Peuples qui se joignent à elle, & qui prennent le nom de la Cité d'où est venue la Colonie ; s'appliquer à reconnoître l'origine des noms qu'ont portés les différens Peuples ; voir si ce furent des épithétes honorables ou injurieuses ; des allusions aux mœurs, aux coutumes, à la situation du Pays, &c. ne pas oublier surtout que *le nom d'un Pays ayant, dans l'origine, étoit formé sur celui du peuple qui l'habitoit d'abord, on a continué souvent de lui donner ce nom,*

*après l'anéantiſſement ou la diſperſion totale de ce Peuple qu'ont remplacé d'autres habitans.* Ainſi les Grecs ont donné aux Perſes de l'Empire fondé par Cyrus, le nôm de *Medes*, celui de *Perſes* aux Parthes Arſacides, &c. Tel eſt l'abrégé & le premier trait des régles que s'étoit faites M. Fréret dans l'étude de l'Hiſtoire ancienne. On voit que, pour s'impoſer des Loix ſi réfléchies & ſi étendues, il faut être déja très-habile & très-peu capable de s'égarer. Les ignorants & les préſomptueux ne prennent point tant de meſures pour éviter l'erreur.

Dans le XVI^e Volume de l'Académie on a donné XII *Obſervations* ou *Corrections* de M. l'Abbé Geinoz, *ſur le Texte & la Verſion du premier Livre d'Hérodote.* Ici, c'eſt-à-dire, dans le XVIII^e Tome, on reprend la ſuite de ce bon Ouvrage, & l'on nous fait eſpérer en-

core d'autres morceaux du même genre. Nous ne pouvons qu'accueillir beaucoup une entreprise si utile & si bien exécutée. Au mois de Mai 1753 nous l'avons fait connoître ; nous avons cité des exemples de ces corrections ; nous nous sommes même hazardés à discuter quelques-unes des Remarques du sçavant Académicien. Celles qu'on publie aujourd'hui sont au nombre de dix, & la plûpart excellentes. Nous ne voudrions pas néanmoins répondre de la première qui est la XIII^e^ dans l'ordre de tout l'Ouvrage ; & nous croyons que dans la troisiéme (ou la XV^e^) il s'est glissé une faute. M. l'Abbé Geinoz estime que, dans un dénombrement des diverses Tribus qui, selon Hérodote, composoient la Nation des Perses, il faut lire ἀρτέαται, Verbe qui signifie *dépendre*, & non Ἀρτέαται, nom appellatif d'une des Tribus de la

Perſe : cette correction eſt fort judicieuſe ; mais on fait dire enſuite à Etienne de Byſance qu'Hérodote nomme les Artéens Ἀρτέαται, non Ἀρταῖοι ; & l'on s'inſcrit en faux contre ce témoignage d'Etienne de Byſance : or, nous trouvons, dans cet Auteur, qu'il attribue ce ſentiment ou cette façon de parler, non à *Hérodote*, mais à *Hérodien :* ce qui rend inutile une partie du raiſonnement compris dans la Note de M. l'Abbé Géinoz, ſans toutefois infirmer la bonté de ſa correction. Nous nous rendons obſcurs en abrégeant, en ſerrant tout cela : c'eſt aſſurément le cas de conſulter le Livre, & de voir auſſi Etienne de Byſance, dont nous avons relu le texte juſqu'à trois repriſes pour être ſûrs de ne nous pas tromper.

M. L'Abbé Sallier a répandu de temps en temps, dans les Mémoires de l'Académie, des Morceaux

traduits de Platon : ce qui eſt un vrai ſervice rendu à la Littérature, à notre Langue & à Platon même. Outre que cet Auteur n'eſt point aiſé ; la Méthode Dialogiſtique qu'il garde partout, coupe extrêmement ſon Texte, décout ſes raiſonnements, & fatigue quelquefois le Lecteur. M. l'Abbé Sallier remédie à ce défaut en ſupprimant la plûpart des interlocutions, & en liant les parties du diſcours. Voici un exemple tiré du dixiéme Livre des Loix. Il s'agit de montrer que les Dieux veillent ſur les choſes humaines, petites & grandes : » Vous avouez ( dit Socrate » aux Déiſtes de ſon temps ) qu'il » y a des Dieux, qu'ils voient tout, » qu'ils entendent tout, que rien » ne leur eſt caché de tout ce qui » peut tomber ſous les ſens, ou de» venir pour nous un objet de con» noiſſance ; vous leur accordez » auſſi la même meſure de pouvoir

» qui ſe trouve dans les Etres mor-
» tels ( Platon ajoute *& les Immortels ;* ce qui eſt néceſſaire pour la force & pour la perfection du raiſonnement. ) » Nous ſommes convenus que les Dieux étoient
» d'une nature excellente & par-
» faite ; que par cette raiſon, l'on
» ne pouvoit rien attribuer de ce
» qu'ils faiſoient, à la pareſſe, à
» la molleſſe, à l'oiſiveté, ni à la
» crainte qui, dans les hommes,
» eſt la ſource de tous ces vices ;
» par conſéquent, ſi les Dieux ne
» veillent point ſur les petites cho-
» ſes qui ſont dans l'Univers, il
» faut, ou que par un faux juge-
» ment ils croient ces petites cho-
» ſes indignes de leur attention,
» quoiqu'elles la méritent ; ou que
» penſant le contraire, ils agiſſent
» comme les plus mépriſables des
» hommes, qui connoiſſent ce qu'il
» y a de meilleur à faire, & qui
» néanmoins font ce qu'il y a de

» moins bon; séduits par la force » du plaisir, ou arrêtés par la crain- » te de la douleur: rien de tout » cela ne peut se soutenir. « Dans Platon, ce morceau est coupé 12 fois par le Dialogue. On conviendra qu'il y a plus de grace dans le tissu qu'a formé M. l'Abbé Sallier. On doit sentir en même temps que le travail d'une telle traduction n'est point médiocre. Nous ne parlons point du fond des choses; on en voit la solidité; & l'on peut reconnoître avec plaisir que, du temps de Platon, les objections des Impies contre la Providence, étoient déja régardées comme bien frivoles.

Nous avons observé qu'il y a sept Eloges dans ce Volume, & nous ajoutons qu'ils sont tous de M. Fréret, alors Sécrétaire perpétuel de l'Académie. Cet Auteur peint d'abord M. l'Abbé de Rothelin né en 1691, & mort en

1744. Le ſujet étoit très-beau ; la naiſſance, les vertus, la douceur des mœurs, le zèle des Lettres, la multitude des connoiſſances, les aſſiduités Académiques rendoient M. de Rothelin recommandable : & le dépôt du Poëme célébre de l'Antilucrèce avoit mis, dans les dernières années de cet homme illuſtre, une activité qui honoroit plus encore les ſentiments de ſon cœur, que l'étendue de ſes lumières & la juſteſſe de ſon goût. M. Fréret rend tout ceci avec aſſez de vérité pour inſtruire ſon Lecteur, & trop peu d'ornements pour croire qu'il ait voulu lui faire illuſion. C'eſt ainſi qu'on doit peindre les grands hommes ; il faut réſerver l'enluminure pour les petits portraits, nous voulons dire pour les mérites du ſecond ordre.

Le ſecond Eloge a pour objet M. l'Abbé Gédoyn mort à 78 ans, quoiqu'à l'âge de 27 il fût ſorti de

la Compagnie des Jéſuites, parce que ſa ſanté étoit délabrée. Cet Académicien a traduit Quintilien, Pauſanias & pluſieurs morceaux de Photius : trois Auteurs qui ne ſe reſſemblent point. Le premier a beaucoup d'eſprit ; le ſecond en a peu, mais raconte aſſez-bien ce qu'il a vû ; le troiſiéme excelle particuliérement dans la Critique. Cette qualité de *Traducteur* qui a fait la gloire de l'Abbé Gédoyn, donne occaſion à M. Fréret d'expliquer ùn peu le mérite de ce genre ; de le venger même du diſcrédit où il eſt tombé. *Pluſieurs ne ſentent pas quelle en eſt toute la difficulté ; d'autres affectent de mépriſer les traductions en général, peut-être parce qu'ils croient prouver par là qu'elles leur ſont inutiles ; d'autres enfin ne les liſent que pour y découvrir des fautes qu'ils ont grand ſoin de relever : reſſources ordinaires de ceux qui, ne pro-*

*duiſant rien d'eux-mêmes, cherchent, dans ces critiques, preſque toujours injuſtes, une eſpéce de dédommagement à leur amour-propre.* La ſuite contient le détail des difficultés inſéparables de toute traduction : morceau dont il faudroit conſeiller la lecture aux prétendus beaux eſprits qui mépriſent cette branche de Littérature. Il ſeroit auſſi à-propos de leur oppoſer l'Abbé Gédoyn qui ne fut point un perſonnage médiocre ; & auquel, quoiqu'on en diſe, il n'eſt point aiſé de reſſembler.

Le troiſiéme Eloge regarde M. le Marquis de Caumont Correſpondant-Honoraire de l'Académie. Un grand amour des Lettres, beaucoup de variété dans les connoiſſances, un caractère aimable, un déſir ſincère d'obliger forment le Portrait de cet Académicien.

Mais à celui-ci ſuccède un homme étonnant par la conſtance &

l'opiniâtreté de ses travaux. C'est le célébre M. Fourmont : nous l'avons déja fait connoître dans nos Mémoires *, à l'occasion d'un autre Eloge Historique qui orne la seconde Edition d'un de ses Ouvrages. M. Fréret n'oublie aucun des traits qui peuvent caractériser ce Sçavant. Presque tous les genres d'érudition lui furent familiers ; & les plus difficiles, les plus cachés, les plus étrangers à nos mœurs eurent la préférence dans l'ordre de ses études. C'est tout dire qu'il osa composer une *Grammaire Chinoise* ** & un Dictionnaire de la même Langue, sans compter d'autres Livres qui sont

* Au mois d'Août 1747.

** Nous possédons une ample Critique de cet Ouvrage. Elle avoit été composée par le P. Fourreau, Jésuite, ci-devant Missionnaire à la Chine. Il faudroit un Public pour juger de cette Controverse, & où le trouver en Europe ?

reſtés Mſſ. & qui ont trait au même objet. On peut juger par-là que le Grec, l'Hébreu, le Syriaque, l'Arabe furent les amuſemens de ſa jeuneſſe; qu'il puiſa dans toutes les Langues, dans tous les âges, dans toutes les contrées du monde; que ſur la route des Sciences, il dompta plus de difficultés que tous les Hercules de la Fable n'étouffèrent de monſtres en parcourant la terre.

M. Fréret raconte tout en Hiſtorien fidéle, & en très-grand Connoiſſeur. Il n'étoit guères poſſible de trouver un Panégyriſte plus capable de meſurer toute l'étendue des travaux de M. Fourmont; & en joignant ces deux Académiciens l'un à l'autre, peut-être ſeroit-il vrai de dire que le ſiécle préſent n'eût pas fourni un troiſiéme homme de Lettres qui leur reſſemblât. Cela ne ſignifie en aucune manière qu'ils fuſſent tous deux du même

avis pour la méthode des Etudes ; & qu'ils eussent considéré l'antiquité sous le même point de vûe. Il y a toute apparence que l'un & l'autre étoient d'autant plus éloignés de sentiments qu'ils se ressembloient mieux pour l'aprêté du travail. Il eût été beau de leur voir traiter séparément les mêmes points d'érudition ; encore plus beau de les voir s'attaquer ou se réfuter l'un l'autre : mais peut-être que la beauté du spectacle eut été altérée par l'intolérante vivacité des Combattans. Du moins M. Fréret nous apprend que M. Fourmont, *accoutumé presque dès son enfance à se voir le Docteur & le Maître de gens beaucoup plus âgés que lui, & dont l'esprit étoit déja formé, il avoit contracté l'habitude d'un ton qui pouvoit faire penser qu'il regardoit tous les autres hommes, comme devant être ses disciples.* Ceux qui, dans la suite, feront

l'éloge de M. Fréret, nous diront si l'austérité des Sciences, & le silence du Cabinet n'avoient point influé sur son caractère.

M. Fourmont eut un frère, dans la même Académie. Il étoit Ecclésiastique & très-sçavant. Son genre particulier fut l'étude des Inscriptions antiques; il en avoit rapporté de Grèce un très-grand nombre; & il espéroit en publier le Recueil, lorsque la mort, qui ne consulte point l'intérêt des Lettres, l'enleva dans la 56e année de son âge, & sept semaines après son frère aîné. L'Eloge de l'Abbé de Fourmont est bien fait; on y rend justice aux talens de cet Académicien sans dissimuler un défaut trop commun parmi les Sçavans de profession, pour qu'on leur en fasse un grand crime. Quand ces hommes érudits ont beaucoup étudié & long-temps travaillé, ils ne sçavent plus les bienséances du

monde; ils ont perdu de vûe les devoirs qu'impose la supériorité du rang ou des lumières. Comme ils ont subjugué des difficultés sans nombre, ils prétendent jouir de leur conquête, régner en Souverains sur leurs idées, & ne céder à personne le droit de les contredire. Telles sont à-peu-près les taches que M. Fréret nous fait appercevoir dans le portrait de M. l'Abbé Fourmont. Elles percent à travers une foule de qualités estimables : ce qui fait voir que l'Académicien Sécrétaire a voulu faire un éloge, & dire en même temps la vérité : deux choses dont l'union est assez rare pour mériter d'être remarquée.

Le sixiéme Eloge concerne M. l'Abbé Mongault bien connu par sa Traduction d'Hérodien, par celle des Lettres à Atticus, & par l'éducation de feu Monseigneur le Duc d'Orléans. » Il étoit né avec

» un esprit très-étendu, & un
» sens droit qui lui faisoient saisir
» rapidement le vrai, & que l'étude
» avoit encore perfectionnés. In-
» capable de la moindre dissimula-
» tion, il ne pouvoit ni penser
» d'après les autres, ni s'empêcher
» de dire ce qu'il pensoit : mais il
» avoit trouvé l'art de se faire par-
» donner cette sincérité ; & cela
» même par les personnes du rang
» le plus élevé. Par une suite de ce
» même caractère, il soutenoit ses
» sentimens dans la conversation
» avec une chaleur que ceux-mê-
» mes qui en étoient l'objet lui
» passoient aisément, parce qu'il
» étoit le premier à la reconnoî-
» tre, & qu'elle étoit accompa-
» gnée de ces ménagemens dont
» on prend l'habitude dans le com-
» merce du monde choisi avec le-
» quel il avoit vécu. Il étoit natu-
» rellement sérieux, mais sans être
» triste. La justesse de son esprit &

» la variété de ſes connoiſſances, » ſoutenues de la facilité, de la » nobleſſe & de la grace avec la» quelle il s'exprimoit, rendoient » extrêmement agréable une con» verſation qu'il ſçavoit propor» tionner à ceux avec qui il ſe trou» voit, &c. « Voilà une eſquiſſe de la manière dont M. Fréret trace ſes portraits. Si l'on imagine plus d'agrémens & plus d'éclat, au moins ſeroit-il difficile de trouver plus de clarté dans le ſtyle; & quand il s'agit de diſcuter les divers genres d'étude qui ont occupé les Académiciens, quand il faut apprécier au juſte leurs ſuccès; M. Fréret parle en homme qui connoît tout parfaitement. Il faut convenir que c'eſt-là l'eſſence des Eloges Académiques : par-là on caractériſe les hommes de Lettres qui ne ſont plus; on inſtruit ceux qui ont pris leur place; on répond aux déſirs du public; on

laiſſe de vrais monuments à la poſtérité.

Le dernier Eloge eſt celui de M. l'Abbé Souchay. Cet Académicien a peut-être plus travaillé à perfectionner les Ouvrages d'autrui qu'à multiplier les ſiens: c'étoit un de ces Reſtaurateurs de Mſſ. ou de Livres, qui ſont devenus ſi néceſſaires, depuis qu'on s'empreſſe d'être Auteur ſans avoir étudié. On pourroit comparer ces hommes intelligens, aux perſonnes attentives qui ſe chargent de réparer, par leur œconomie, la mauvaiſe adminiſtration d'un prodigue. Il y a pourtant des différences entre ces deux fonctions : dans le ſecond cas, on a de l'honneur, ſi l'on réuſſit ; on en a même beaucoup, ſi le ſuccès eſt grand. Dans le premier, on demeure preſque toujours inconnu ; & ſi l'on parvient à ſe faire connoître ; le genre n'étant pas eſtimé ce qu'il vaut,

on ne retire pas non plus la gloire qu'on mérite.

M. l'Abbé Souchay s'eſt néanmoins fait un nom par les ſoins qu'il a pris de l'Edition d'Auſone : les notes ſur le Joſeph de M. d'Andilly ſont auſſi de lui, & c'eſt un de ſes derniers Ouvrages. On a de plus une Edition de Péliſſon, une de Boileau, une de l'Aſtrée de M. d'Urfé ; tout cela & quantité d'autres entrepriſes littéraires lui avoient été confiées. L'Académie conſerve, dans ſes Mémoires, pluſieurs bonnes diſſertations de cet homme d'eſprit. Il préféroit la belle Littérature aux diſcuſſions épineuſes, aux recherches qui euſſent demandé beaucoup de travail. Il écrivoit bien ; il étoit aimable dans la Société ; il avoit beaucoup d'amis, & il les voyoit avec honneur. C'eſt à-peu-près tout le fond de cet Eloge.

## ARTICLE CXXXVII.

*NOUVEAU DICTIONNAIRE Historique & Critique pour servir de Supplément ou de Continuation au Dictionnaire Historique & Critique de M. Pierre Bayle.* Par Jacques-Georges de Chauffepié. Tome III^e^, *in*-fol. I-P. A Amsterdam, à la Haye, & à Paris, &c. *Dernier Extrait.*

IL NOUS RESTE à parcourir les dernières Lettres (O & P) de ce Dictionnaire ou plutôt de ce Volume. Et d'abord sous la première, nous trouvons l'Article *Obrecht* où l'Auteur dit qu'il *veut éviter toute controverse*. Cependant il donneroit matière à beaucoup de disputes, s'il étoit question de réfuter tous ses principes. *Obrecht* étoit un sça-

vant Jurisconsulte & Littérateur de Strasbourg. En 1684, il fit abjuration du Luthéranisme entre les mains de M. de Meaux. Cela n'est point trop du goût de M. de Chaufepié. Mais comme en 1701, temps de la mort du Docte Jurisconsulte, nos Mémoires firent son éloge & insistèrent sur l'Histoire & sur les motifs tout-à-fait louables de sa conversion, l'Auteur du Dictionnaire s'arrête à ces objets. Il cite le morceau du Journal, où l'on représente les sentimens de M. Obrecht, lorsqu'il se mit à examiner l'origine & les causes du Schisme qui le séparoit de l'Eglise Catholique. » Ce n'est pas précisément dans l'Ecriture (disoit-il) » que je cherchois à m'éclaircir : » car, quoique j'en fisse ma plus » chere consolation, je vis bien » qu'en l'abandonnant à l'interprétation arbitraire des particu- » liers, on pourroit la tourner en

» tout ſens, & de-là autoriſer tou-
» tes les Sectes. Ce qui me conver-
» tit, ce fut qu'en fouillant dans
» l'antiquité Eccléſiaſtique, j'y
» trouvai de quoi juſtifier tous les
» dogmes qu'adopte l'Egliſe Ro-
» maine, & que rejette la Prote-
» ſtante. J'y vis même la plûpart
» des Cérémonies, que je traitois
» de ſuperſtition, établies & au-
» toriſées. Cette antiquité de la
» doctrine & des uſages, jointe à
» la ſucceſſion des Paſteurs, me
» parut emporter conviction. «

Sur cela M. de Chauffepié reprend ainſi : *C'eſt un étrange langage pour un Proteſtant que celui de M. Obrecht* : ce n'eſt pas préciſément dans l'Ecriture que je cherchois à m'éclaircir ; *c'étoit-là néanmoins que, ſelon ſes principes, il devoit chercher des éclairciſſements.* Oui, ſi l'Ecriture ſeule pouvoit les lui donner ; mais comme il eſt certain que, ſur beaucoup de points

très-importants, les diverſes Sectes du Chriſtianiſme entendent l'Ecriture d'une manière fort-différente; M. Obrecht, agité de doutes & de perplexités, devoit ſentir qu'il lui falloit une autorité capable de fixer à ſon égard le ſens de l'Ecriture. Ici M. de Chauffepié fait trop aiſément abſtraction de l'état d'incertitude où ſe trouvoit le Juriſconſulte de Strasbourg. Ce qui ſuit n'eſt pas plus exact: *Voyons* (dit-il) *ce qui empêcha M. Obrecht de puiſer des lumières dans l'Ecriture, c'eſt qu'il vit* qu'en l'abandonnant à l'interprétation arbitraire des Particuliers, on pourroit la tourner en tout ſens, & de-là autoriſer toutes les Sectes. *Mais ce Sçavant n'avoit pas beſoin des explications des autres; il examinoit pour lui-même, & ſelon ſes principes, il étoit en droit d'examiner: ne pouvoit-il pas comprendre l'Ecriture auſſi-bien que l'Antiquité*

*tiquité où il fouilla ?* Il y a là des choses bien hazardées, pour ne rien dire de plus. M. Obrecht examinoit *selon ses principes ;* mais selon son bon esprit & selon ses doutes actuels, il sentoit que ses examens réduits uniquement à l'Ecriture ne pourroient jamais le décider : ce Sçavant étoit modeste & raisonnable ; il ne se croyoit pas assez éclairé d'en-haut, pour *n'avoir pas besoin des explications des autres.* L'Antiquité *où il fouilla* étoit contenue dans les Ecrits des PP., dans les décisions des Conciles, dans l'enseignement continuel des Pasteurs ; or, le Jurisconsulte de Strasbourg ne se flatta point de *pouvoir comprendre l'Ecriture aussi bien que toute cette Antiquité.* Et nous croyons, quoiqu'en puisse dire l'Auteur du Dictionnaire, que M. Obrecht avoit raison.

Rappellerions-nous quelques autres objections de M. de Chauf-

ſepié ; celle-ci, par exemple, que *les déciſions des Conciles ne ſont pas uniformes*, *& que ces Conciles n'ont décidé que des points particuliers ?* Eſt-ce-là une difficulté ? Quand nous parlons de Conciles ; nous entendons ceux que l'Egliſe reconnoît comme ayant décidé des vérités dogmatiques, ou condamné des erreurs. Or, qui ſont-ils ces Conciles *non-uniformes* entr'eux ſur ces matières importantes ? En remontant du Concile de Trente juſqu'à celui de Nicée, trouve-t-on des contrariétés dans les Canons de ces ſaintes Aſſemblées ? Mais *ils n'ont décidé que des points particuliers.* Sans doute, à meſure que l'Egliſe a eu beſoin d'expliquer ſa Doctrine, ou de confondre les Hérétiques. Peut-on imaginer que les Conciles ayent dû ſe comporter autrement, ou qu'ils euſſent rien de mieux à faire ? Nous n'inſiſterons pas davantage ſur cet Article, quoique d'autres petites ob-

ſervations de l'Auteur décèlent encore le grand déſir qu'il a eu de montrer ſon ardeur contre l'Egliſe Romaine.

Odon, célébre Docteur & Profeſſeur dans le XI<sup>e</sup> ſiécle. A la lecture d'un des Ouvrages de S. Auguſtin, il ſe ſentit touché, il ceſſa ſes leçons, diſtribua ſon argent aux pauvres, pratiqua le jeûne & engagea beaucoup de perſonnes à ſuivre ſon exemple; tout cela n'a point l'approbation de M. de Chauffepié: & parce que la *Continence* entroit dans le Plan de Vie d'Odon & de ſes Diſciples, le même Auteur du Dictionnaire entreprend de les réfuter par un paſſage des Lettres Perſanes: Ouvrage, en effet, qui n'a pas multiplié les Obſervateurs des Conſeils Evangéliques.

Dans la ſuite de cette Lettre (O) il y a pluſieurs bons Articles, comme *Oldenburg*, *Odham*, *Onkelos*,

*Opméer*, *Oporin*. Ce dernier fut un très-célébre Imprimeur de Bâle. Il exerça cette profession long-temps, & jamais *il ne s'y enrichit*. On en dit les raisons : » Outre » qu'il entretenoit un grand nom- » bre d'Ouvriers, qu'il les nour- » rissoit & les payoit largement » au-delà de ses forces ; par une » générosité mal-entendue, il re- » cueilloit ceux qui avoient été » congédiés par d'autres Librai- » res, de sorte qu'il n'étoit pas » rare de lui en voir une cinquan- » taine sur les bras. D'ailleurs il » étoit fort négligent à écrire sa » recette & sa dépense, & à mar- » quer les noms de ceux qui lui » devoient : facile à cautionner » pour ses amis, il avoit souvent » affaire à des Créanciers durs, qui » lui faisoient payer vingt & tren- » te pour cent d'intérêt. Il prêtoit » aussi assez indiscrétement, &, » pour ce seul Article, on compte

» qu'il lui étoit dû plus de huit » mille florins. « On voit là, parmi des défauts, un caractère devenu très-rare; & si l'on joignoit ces traits aux talens supérieurs d'*Oporin*, on pourroit bien demander s'il existe, dans sa Profession, beaucoup de gens qui lui ressemblent.

Osmond, Evêque de Salisbury vers la fin du XI^e^ siécle. Tous les Anciens ont préconisé les vertus de ce Prélat, & il a été mis au nombre des Saints par le Pape Calixte III. Ces éloges & cette canonisation déplaisent à l'Auteur du Dictionnaire. Il transcrit bien tout ce que nos bons Historiens modernes ont recueilli pour en former le caractère de S. Osmond; mais il se trouve que Bale, Carme Apostat, & le plus Satyrique Ecrivain qui fut jamais, ne reconnoît dans ce Prélat que des qualités politiques, littéraires & guerrières, le

représentant, du reste, comme un tyran qui inventoit tous les jours de nouveaux moyens *pour tuer & piller*. Quel parti prendra M. de Chauffepié entre Bale qui décrie ainsi S. Osmond, & une foule d'Auteurs Catholiques qui exaltent la sainteté de cet Evêque? *Je soupçonnerois* (dit-il) *volontiers que de part & d'autre on est tombé dans l'excès. Il paroît assez qu'Osmond avoit de grandes qualités, mais je ne vois pas qu'il soit aussi sûr qu'il eût de grandes vertus.* Pourquoi cela? c'est que *le témoignage des Ecclésiastiques & des Moines, n'est pas un sûr garand par rapport à un Prélat qui avoit fait du bien à l'Eglise.* On voit 1° combien cette raison mettroit de Lacunes dans l'Histoire; 2° combien elle est foible en elle-même, puisque les Ecclésiastiques & les Moines ont cent fois dit le mal comme le bien des Prélats qui ont

fait *du bien à l'Eglise* ; 3° combien il eſt contraire aux régles de la bonne Critique, de n'oppoſer qu'un ſoupçon, qu'une raiſon négative aux témoignages conſtants, poſitifs, abſolus & nombreux, qui certifient la ſainteté d'Oſmond ; 4° combien il ſeroit déraiſonnable d'appuyer ce ſoupçon du récit violent, calomnieux & récuſable en toutes manières de l'impétueux Bale, & de quiconque l'auroit copié. Outre que cet Auteur eſt très-récent, il écrit d'ailleurs avec trop peu de ſang froid pour entrer en ligne de compte, quand il eſt queſtion d'un témoignage où les Catholiques ſont intéreſſés.

Nous paſſons bien des Articles, où il y a de fort bonnes choſes, pour en venir à la dernière Lettre de ce Volume. Elle contient 84 Articles & 260 pages. Voici quelques exemples.

PAGI (oncle & neveu) deux

Articles trop minces pour des hommes de ce mérite. Il falloit surtout ne rien épargner pour bien faire connoître le P. Antoine Pagi, Auteur de la Critique de Baronius. M. de Chauffepié ne cite guères que ce qu'en ont écrit Niceron, Dupin & le Clerc. Quelques détails sur les particularités de cette Critique, & sur les fautes dont elle n'est pas exempte, quoique ce soit un ouvrage de la plus grande considération, auroient fait plaisir au Lecteur, & bien de l'honneur au Dictionnaire.

PAJON, célébre Théologien Protestant, né à Romorantin que M. de Chauffepié fait *Capitale* du *Bas-Bléfois* ; c'est plûtôt de la Sologne. Si M. Pajon n'avoit pas eu des querelles Théologiques avec ses Confrères sur la matière de la Grace, l'Article qui le concerne seroit moins étendu qu'il ne l'est ici. On y explique fort-bien la

doctrine qui fit bruit alors ſous le nom de *Pajoniſme*. M. Jurieu fut un peu mêlé dans cette controverſe ; l'Auteur du Dictionnaire ne pouvoit oublier un homme qu'il prend à tâche de défendre envers & contre tous. Nous ne citerons qu'une légère obſervation de M. de Chauffepié.

M. L'Abbé Goujet, dans ſon Supplément de Moréri, avoit touché quelque choſe de la queſtion mue entre les deux Miniſtres ( Jurieu & Pajon ) : mais malheureuſement il avoit appellé Pajon *Monſieur*, ſans faire le même honneur à Jurieu : cela bleſſe aſſez ſenſiblement M. de Chauffepié, & il le fait ſentir par une prétermiſſion, figure étudiée qui ſert à inſinuer tout ce qu'on veut : » Je ne dirai » rien ( dit-il ) de l'air de mépris » qui régne dans ce qu'on vient » de lire ; *Jurieu* tout ſec, comme » s'il étoit queſtion du plus mépri-

» sable de tous les hommes, & *Mon-*
» *sieur Pajon.* M. L'Abbé Goujet a
» pris le ton de certaines gens qui se
» croyent dispensés des bienséan-
» ces parce qu'ils ont oui dire du
» mal d'un homme. « Voilà un reproche fort amer auquel M. l'Abbé Goujet répondra s'il le juge à-propos. Pour nous qui sommes neutres dans l'affaire, nous dirons que la façon de parler, dont on use dans le *Supplément*, nous paroît sans affectation. En dressant les Articles ou Notices d'un Dictionnaire tel que celui de Moréri, il est fort d'usage d'appeller *Monsieur* tout Auteur récent, lorsqu'on est actuellement occupé de lui dans l'Article qui le concerne; au lieu qu'on se permet bien la suppression du titre de *Monsieur*, si l'on parle incidemment d'un autre Ecrivain. J'ouvre, par exemple, le Supplément à l'Article *la Croze*, & je vois, dans le cours de la No-

tice, *M. La Croze écrivit à Bayle*; au lieu que si c'eût été l'Article de *Bayle*, & que celui-ci eût écrit à *La Croze*, probablement il y auroit eu, *M. Bayle écrivit à la Croze*, Nous disons que cela est d'usage sans prétendre qu'il n'y ait pas des exceptions; mais il suffit que l'observation soit appuyée sur un grand nombre de faits, pour assurer que, dans l'Article (Pajon), M. l'Abbé Goujet a pu dire sans mépris, *Jurieu tout sec*, tandis qu'il disoit *Monsieur Pajon* *.

Papin, neveu de M. Pajon. Il

---

* M. de Chauffepié lui-même dans cet Article (Pajon) ayant à parler de M. Papin, neveu de M. Pajon, dit *Papin tout sec*, tandisqu'il dit *M. Pajon*. Faudroit-il croire qu'il a voulu prendre un *air de mépris* contre M. Papin? Non sans doute; & voyez en effet, à l'Article *Papin*, comment il donne toujours du *Monsieur* à ce Théologien.

fut d'abord Protestant, & même ordonné Prêtre dans l'Eglise Anglicane. Il rentra ensuite dans l'Eglise Romaine, & l'on a de lui quelques Ouvrages très-estimés. Il ne faut pas croire que M. de Chauffepié en porte le même jugement. Ses Notes, dans cet Article, sont encore des Traités de Controverse, tant sur la conduite de M. Papin que sur sa doctrine. Il seroit bien à-propos que quelqu'un montrât en quoi & jusqu'où la Vérité est respectée ou altérée dans ces Notes. Nous ne ferons attention qu'à un raisonnement de l'Auteur. M. Papin a prétendu, dans son Livre intitulé, *Les deux voyes opposées en matière de Religion*; que la liberté accordée à chaque particulier d'interpréter l'Ecriture conduit à la tolérance universelle, & conséquemment à la destruction du Christianisme. *Misérable équivoque*, reprend M. de Chauffépié:

on confond la Tolérance Civile avec la Tolérance Ecclésiastique. La Tolérance Civile est dûe à tout le monde en vertu des priviléges incontestables de l'Humanité; mais il n'en est pas de même de la Tolérance Ecclésiastique. Car toute Société étant maîtresse de se faire des Loix, une Société Chrétienne peut obliger quiconque veut tenir à elle, d'entendre l'Ecriture, sur les points capitaux, selon le sens qu'elle a déterminé; & elle peut exclure quiconque ne veut pas se soumettre à cette Loi. Tel est l'abrégé d'un raisonnement assez long qui se trouve ici. Mais il est aisé de faire sentir qu'il porte sur des principes peu solides.

1°. On ne conçoit pas fort bien comment & pourquoi cette Société prétendue aura pû se former. Il s'agit des Dogmes de la Religion, des Loix du Christianisme, de la Science du Salut: tout cela

contenu dans l'Ecriture-Sainte dont chacun eſt le Juge très-faillible, comme on le reconnoît dans la Réforme. Or, comment & pourquoi des Particuliers s'accorderont-ils pour former une Société, en s'obligeant à donner tel ſens aux paſſages de l'Ecriture : obligation qui ſera toujours accompagnée d'une crainte très-réelle que le ſens donné ne ſoit faux, & par conſéquent qu'il n'entraîne dans l'erreur ; qu'il n'écarte des voyes du Salut ; qu'il ne perde, en un mot, tous les membres de cette Société ?

2°. En ſuppoſant cette Société formée, comment & pourquoi prétendra-t-on qu'elle ſoit durable ? Faillible dans ſon tout & dans tous ſes membres ſur un point auſſi ſupérieur aux idées humaines que l'eſt le ſens de l'Ecriture ; pourra-t-elle s'aſſurer que tel ſens, qu'elle croit bon & légitime aujourd'hui, lui paroîtra également bon

& légitime dans un autre temps ; & au cas que ses pensées viennent à changer sur cet objet, ne faudra-t-il pas que ladite Société se détruise, ou se réforme ; c'est-à-dire, qu'elle cesse d'être ce qu'elle avoit été ?

3°. Bien loin qu'une Société, faillible sur le sens de l'Ecriture, doive exclure ceux qui ne l'entendront pas d'une certaine façon déterminée, elle doit bien plutôt admettre quiconque l'expliquera d'une autre façon : car enfin, dans la multitude des sens divers qu'on pourra donner à l'Ecriture, le vrai sens pourra & devra même se trouver ; au lieu qu'en se fixant à un sens particulier, en faisant une Loi de l'acceptation de ce sens, on se met en danger de ne jamais entendre l'Ecriture comme il faut l'entendre ; & cela dans les points même les plus fondamentaux : car c'est toujours ce que nous suppo-

sons ici avec M. de Chauffepié, quoiqu'en fait de croyance, la distinction des points fondamentaux & non-fondamentaux soit absolument nulle.

4°. Dans l'hypothèse d'une Société faillible, qui se sera formée d'une façon toute arbitraire, quelle obligation de conscience peut-on se faire d'exclure ou d'excommunier quiconque n'explique pas l'Ecriture comme les autres Membres de cette Société ? Ne devra-t-on pas reconnoître que tous & chacun des autres hommes qui reçoivent l'Ecriture, sont en voye de Salut de quelque façon qu'ils l'expliquent, parce qu'en effet tous & chacun d'eux ont droit de l'expliquer ? Pourquoi donc ne pas tolérer tous ces autres hommes, pourquoi les exclure & les excommunier ? C'en est assez sur cet objet de Controverse : il a été manié par une infinité d'habiles gens,

& nous ſommes ſurpris qu'on veuille encore éluder la force invincible du Livre de M. Papin, en imaginant la diſtinction de *Tolérance Civile* & de *Tolérance Eccléſiaſtique.* Cette diſtinction ne peut valoir que dans le cas d'une Egliſe qui ſe porte pour avoir été inſtituée de J. C. pour être la ſeule & unique Egliſe de J. C. pour être l'Interpréte infaillible des Ecritures. On conçoit qu'une telle Egliſe ne doit point accorder la *Tolérance Eccléſiaſtique* à quiconque ne reçoit pas ſes explications, ſes déciſions, &c. Mais il eſt évident que toute autre Société ſéparée de cette Egliſe, n'a pas & ne peut avoir le même droit ; qu'elle agit contre ſes principes en ſe l'attribuant ; & qu'il ſeroit, en quelque ſorte, de ſon intérêt qu'elle ne pût en jouir.

PARKER. Détails fort-étendus ſur l'Ordination de cet Archevêque de Cantorbery. Qu'il ait été ordon-

né, on en convient assez aujourd'hui : que son Ordination ait péché du côté de la matière, de la forme & de l'intention, c'est ce que montrent très-bien les Théologiens Catholiques.

PASCAL : Article considérable. On y réfute quelques-unes des objections faites par M. de Voltaire contre les pensées de Pascal. Le Traducteur a beaucoup enrichi cet endroit du Dictionnaire.

PAUL (Frapaolo) on suit dans cette Notice, la Vie de ce Personnage composée par le P. Fulgence son Disciple, & tout aussi peu Catholique que lui.

PÉTRARQUE. On a extrêmement profité, pour cet Article, de la première partie des Mémoires de M. le Baron de la Bastie sur Pétrarque. Il resteroit à profiter de même de la seconde partie comprise dans trois longs Mémoires, dont le XVII^e Volume de l'Aca-

démie Royale des Belles-Lettres eſt orné.

PHILELPHE. Sçavant du XV^e ſiécle qui *avoit une Morale ſaine, des ſentimens, & une érudition auſſi variée & auſſi étendue que ſon ſiécle le comportoit.* Tout cet Article eſt fait avec ſoin ; & il faut dire la même choſe des Articles PHLÉGON, PIERRE I (Czar de Moſcovie) PISAN (Chriſtine) POCOCK, PONTANUS, POSTEL, PRIDEAUX, PYRRHON, &c. Ce dernier eſt terminé par d'excellentes remarques contre M. Bayle qui *a prétendu que le Pyrrhoniſme conduit à la Grace.* Pour détruire cette idée, on ſuppoſe un Indien qu'il ſeroit queſtion de convertir à la Foi Chrétienne. » Si cet Indien avoit oui » parler du Pyrrhoniſme, & de » l'incertitude de tout ce que la » raiſon peut s'imaginer, & qu'il » vous demandât ce que vous en » penſez, que lui répondriez-vous?

» Mais c'eſt bien pis, s'il étoit Pyr-
» rhonien lui-même; s'il étoit fait à
» toutes leurs échappatoires ; & s'il
» avoit pris dans leurs Ecoles l'ha-
» bitude infatigable d'objecter, d'é-
» luder, & d'oppoſer des ténébres à
» la lumière... M. Bayle a beau fai-
» re ſonner les noms magnifiques
» de grace du S. Eſprit & de foi :
» jamais dans ſon ſyſtème on n'ap-
» prendra à diſtinguer une per-
» ſuaſion qu'on doit à la grace
» d'avec l'enthouſiaſme & le pur
» fanatiſme, &c. «

Voici les avantages de ce Dictionnaire : abondance de matières, recherches ſouvent curieuſes, anecdotes intéreſſantes, bonne critique, zèle contre l'Irréligion & ſurtout contre Bayle qui en eſt le Promoteur déclaré, &c.

En voici les défauts : éclats fréquents contre les Catholiques ; Articles quelquefois négligés ; Auteurs trop-communs ou trop-peu

ûrs, mis en œuvre ; obſcurité de temps-en-temps & inexactitude dans le ſtyle ; trop de citations en certains endroits ; point aſſez de feu, de génie, d'agrément. *Il reſte un Volume à donner pour rendre l'Ouvrage complet : nous l'annoncerons dès qu'il aura été rendu public.*

---

## ARTICLE CXXXVIII.

*PANÉGYRIQUES DES SAINTS*, *& Prônes ſur les Commandements de Dieu*, par M. Ballet, ancien Curé de Gif, Prédicateur de la Reine. 3 vol. *in-12. A Paris, chez Prault père, Quai de Gêvres, au Paradis.* MDCCLIV.

ON AVOIT déja de M. Ballet un Traité fort ſolide ſur la dévotion à la Sainte Vier-

ge ; des Instructions sur le Jubilé, avec trois Tomes, dont un de Prônes, & deux de Panégyriques. Aujourd'hui on nous donne un Volume de Panégyriques, & autres Sermons, avec deux de Prônes, lesquels seront suivis de quatre autres Tomes, qui rendront l'ouvrage complet.

Dans les Sermons & Panégyriques, au nombre de neuf, quoique tout ne soit pas d'une égale force, nous avons reconnu de vraies beautés. Nous citerons un trait des uns & des autres, tel qu'il nous est tombé sous la main.

Nous tirons le premier d'un Panégyrique de Saint Patrice, Apôtre d'Irlande, prêché à Saint Germain-en-Laye en 1747. L'Orateur y compare les Payens aux Chrétiens ; & forme ainsi son parallèle : » Nous devons juger de » l'Empire qu'il exerce (le Dé-

» mon, ) dans ces climats qui ne
» connoissent pas le vrai Dieu ;
» & rougir des conquêtes qu'il
» fait parmi nous qui sommes son
» Peuple choisi. Là, les Peuples
» sont à lui par Religion : ici,
» nous sommes à lui par le pé-
» ché. Là, l'ignorance du vrai
» Dieu leur fait transporter le
» culte suprême à des Idoles :
» ici, la fougue des passions flat-
» tées nous attache à de coupa-
» bles objets. Là, il se fait obéir
» en maître absolu : ici, il nous
» fait désobéir volontairement à
» un Dieu Suprême. Là, le Dé-
» mon règne dans ses Temples :
» ici, il règne dans les nôtres.
» Là, il établit des solemnités sa-
» criléges : ici, il souille nos so-
» lemnités saintes.

Voilà une ébauche du style ; en voici une de l'érudition & de la critique. Dans le Sermon de l'Assomption, l'Auteur justifie

très-bien les ſentimens de l'Egliſe ſur cet objet, & il dit entr'autres choſes : » Ici, Meſſieurs, » l'Hiſtoire fidèle nous a tranſmis » des faits qui nous autoriſent à » prêcher ce privilége de la Sainte » Vierge à ſa mort. En vain certains Critiques, lorſque nous » leur oppoſons l'oubli humiliant où ſeroit tombé le tombeau de Marie, la gloire qu'auroient au-deſſus d'elle les dépouilles mortelles des autres » Saints, ſi elle (ſon ame) n'étoit pas réunie par anticipation » à ſon corps dans le Ciel; nous » répondent-ils qu'il en eſt de ſon » tombeau, comme de celui de » Moïſe, ce grand Serviteur de » Dieu, qui eſt demeuré inconnu juſqu'à préſent, & qui eſt » un myſtère pour tous les mortels. Mais où ont-ils vû que » le tombeau de la Sainte Vierge » étoit un lieu ignoré de tous les

fidèles

» fideles? L'Empereur Marcien &
» Pulcherie ne l'ont-ils pas vû &
» visité à Gethsemani ? Juvenal
» Evêque de Jérusalem ne leur
» a-t-il pas montré ce saint lieu ?
» Ne leur a-t-il pas assuré que son
» saint Corps y avoit été posé ;
» mais que la Terre n'étant pas
» digne de posséder un si grand
» trésor, les Anges l'avoient en-
» levé & porté dans le Ciel ? Leur
» piété n'éleva-t-elle pas un Tem-
» ple magnifique pour être un
» glorieux trophée érigé à la gloire
» anticipée de son saint Corps ?
» Monument précieux du privi-
» lége de Marie à sa mort, atte-
» sté depuis plus de 1400 ans, &c.
Tout cet endroit & plusieurs autres, dans le même goût, prouvent que l'Auteur puisoit aux sources, & ne se bornoit pas aux lieux communs.

Les deux Volumes suivans qui ne présentent que des Pôites,

ſemblent encore plus eſtimables que le précédent. Chaque Tome comprend dix Prônes qui font partie d'un tout complet & d'un plan ſuivi. L'Auteur a eu deſſein d'expliquer les dix préceptes du Décalogue ; & il a trouvé le moyen de ramener à ce point tous les devoirs moraux , & même les principes dogmatiques de la Religion. Rien de plus propre que cette méthode à graver dans l'eſprit des Peuples les vérités Chrétiennes d'une manière exacte & préciſe.

Or c'eſt ici que M. B. déploie tout le talent qu'il eut pour l'inſtruction & pour la perſuaſion , & nous ne ferions pas difficulté de mettre ces Prônes ſur une même ligue avec ceux du célébre Evêque d'Agen : ces derniers ſûrement ont le mérite de la briéveté, n'allant guères juſqu'à la demi-heure, au lieu que la plûpart de ceux que nous annonçons ont

dû paſſer les trois quart-d'heures; à en juger par eſtimation. Du reſte les Prônes de ces deux Auteurs ſe reſſemblent dans le fonds théologique, dans l'inſtruction morale & doctrinale, dans la diſtribution claire & ſimple des parties du diſcours, dans le pathétique des mouvemens, dans les affections pieuſes, dans les détails de mœurs qui, ſans baſſeſſe de ſtyle, ſont pour tous & à la portée de tous.

On trouvera de plus que notre Orateur manie avec autant de force que d'intelligence, l'Ecriture & les Pères, dont il donne quelquefois le précis. Ajoûtons à cela une connoiſſance aſſez étendue de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique dont il rapporte volontiers quelque morceau, pour peu que l'occaſion s'en préſente. Rendons-lui de plus la juſtice qu'il ne diſſimule jamais ni les erreurs de mo-

de, ni les vices dominants du siécle; qu'il s'éléve contre celles-là avec charité & modération; qu'il déclame contre ceux-ci, sans doute, avec zéle, mais sans aigreur ni personnalités; & regrettons qu'un pareil homme n'ait pas été chargé d'un ministére plus étendu. Il auroit pû briller dans les principales Paroisses des plus grandes Villes; mais probablement sa vraie gloire est de n'avoir point cherché à briller.

Nous prendrons au hasard deux endroits de ses Prônes. Dans celui qui a pour titre, *des péchés contre la Foi*; après avoir cité & expliqué ce texte du Livre des Actes: *Multi....... qui fuerant curiosa sectati contulerunt libros, & combusserunt coràm omnibus;* Le Pasteur s'abandonne à son zele: » Quelle gloire pour la Religion! (s'écrie-t-il) Quelle consolation pour l'Eglise! Quelle

» joie pour ses Enfans dociles & » soumis ! Quelle tranquillité pour » la Société ! Quelle ressource » pour le salut des ames ! Si tous » les Auteurs ténébreux, héré- » tiques, impies, séduisans, se » convertissoient & faisoient ce » généreux sacrifice ; si les Chré- » tiens en particulier qui ont le » malheur d'avoir des Livres dan- » gereux pour la Foi, les por- » toient à ceux qui les conduisent » & les brûloient en la présence » de leurs Frères ; *contulerunt li- » bros, & combusserunt coràm om- » nibus* ; que d'appas, que d'a- » morces, que de dangers de » moins dans la Religion ! Que » d'ames qui éviteroient de tom- » ber dans les flammes venge- » resses de l'Enfer, si on jettoit » dans le feu tous les Livres & les » ouvrages qui altèrent la Foi, » & corrompent le cœur ! Mais » vous vous réservez cette ven-

» geance, ô mon Dieu, &c. «

Dans le Prône de la *Correction Fraternelle*, lequel nous a paru au-dessus des meilleurs Sermons pour l'éloquence & les détails de mœurs, c'est ainsi qu'il s'adresse aux Supérieurs qui tolèrent le vice. » Ah! Parens, Maîtres, » indignes du nom que vous portez. Quoi! Je vous vois irrités, » transportés par la colère, lorsqu'un enfant, un domestique » vous a désobéi : une réponse » peu mesurée, une commission » mal faite, une légère résistance, » un mets mal accommodé, un » meuble cassé, quelque chose » d'égaré, un rien allarme votre courroux : vous menacez, » vous frappez, vous ne voulez » point pardonner : les pleurs même ne vous désarment pas ; & » vous gardez le silence, vous » ne faites aucun usage de votre » autorité, lorsque ces enfans,

» ces domeſtiques ſe livrent ſous
» vos yeux aux péchés, & mar-
» chent dans la route de l'Enfer?
» Tremblez! Vous êtes obéis, ſer-
» vis : Dieu ne l'eſt pas : Dieu ſe
» vengera. «

Heureux les Peuples à qui le Ciel ménage des Paſteurs qui ſçavent exhorter & inſtruire de la ſorte, ſurtout quand le diſcours eſt ſoutenu de l'exemple. Nous conſeillons aux Eccléſiaſtiques d'étudier ces Prônes, & de les placer dans leur Bibliothéque à côté de ce qu'ils ont de meilleur en ce genre. Nous devons cependant reconnoître qu'il ſe trouve ici quelques imperfections; par exemple des fautes de langage, en petit nombre à la vérité; mais qui ne ſemblent pas toujours devoir être ſur le compte de l'Imprimeur : une eſpéce de penchant à ſe ſervir de ces locutions : *L'Homme de vanité, d'ambition, de*

*vengeance, de cupidité, &c.* Ces phrases de mode nouvelle ne peuvent-être multipliées, sans faire soupçonner qu'il y entre quelque affectation.

Nous pourrions observer encore que l'Auteur fait descendre le Grand Constantin des anciens Empereurs Payens, ce qui n'est pas facile à vérifier; qu'il n'a pas assez expliqué la nature & la différence de la charité habituelle & de la charité actuelle, ce qui jette quelque obscurité dans ses deux Prônes *de la Charité* & *de l'Amour de Dieu*; qu'il ne faut pas imputer généralement aux Protestants, comme il fait, de rejetter absolument la nécessité des bonnes œuvres. Leurs Docteurs ne les excluent pas, mais disent qu'elles suivent nécessairement de la Foi, & que du reste Dieu n'y a point d'égard, & qu'elles n'ont, à proprement parler, ni mérite ni

récompenſe, en quoi leur doctrine eſt erronée. Il eſt vrai encore que ſur cette matière ils ſe contrediſent, & embrouillent la queſtion, comme on pourra le voir, dans un Sermon fort entortillé de Jacques Saurin, Paſteur à la Haie, ſur la néceſſité des bonnes œuvres; mais ils crient à la calomnie, toutes les fois que nous leur reprochons de ne vouloir point de bonnes œuvres.

Ce peu d'obſervations, & quelques autres que nous ſupprimons, n'empêchent nullement que les œuvres de M. Ballet, n'ayent dequoi plaire, toucher & inſtruire: où rencontrer des ouvrages qui n'ayent au moins quelque légère tache?

*Optimus ille eſt*
*Qui minimis urgetur.*

## ARTICLE CXXXIX.

*L'ESPRIT DE L'ART MUSICAL, ou Réflexions ſur la Muſique & ſes différentes parties. Par C. H. Blainville.* In-8° de 126 pages, à Genève, & ſe trouve à Paris. MDCCLIV.

On fera quelque jour un Livre pour nous expliquer ce que c'eſt que l'*Eſprit* des choſes qui ſont propoſées à notre intelligence : on nous dira pour lors, ſans équivoque & ſans embarras, ce qu'il faut entendre par l'*Eſprit des Loix*, *l'Eſprit des beaux Arts*, *l'Eſprit de la Muſique ; &c.* Matière auſſi curieuſe & importante, qu'elle a été peu développée juſqu'ici. Les habiles gens qui ont parlé de ces *Eſprits*, ſuppoſoient qu'on pénétroit tout leur

ſens ; mais les têtes vulgaires étoient bien loin de cette pénétration ; & l'on peut demander encore pour un grand public, *Qu'eſt-ce donc que l'Eſprit de telle Science, de tel Art ?* Eſt-ce ſon eſſence, ſa théorie, ſa fin, ſa force, ſa beauté, &c. Ou bien eſt-ce l'enſemble de tout ceci ?

A en juger par l'ouvrage de M. Blainville, l'*Eſprit de l'Art Muſical* eſt tout ce qui contribue au grand effet de cet Art, On nous parle ici *de la voix, des divers genres de Muſique, de la meſure, de la mélodie, des accompagnemens, du progrès de la Muſique, de ſa facture, de ſon ſtyle, du récitatif, de l'ariette, de la modulation, de l'expreſſion, de la vérité, de la proportion, de la variété en Muſique, du contrepoint, de la fugue, du chant.* Et voilà, ſelon le plan de l'Auteur, ce qui conſtitue *l'Eſprit de*

*l'Art Musical* : ce sont les élémens de cet *Esprit*. Quand on connoîtra ces choses, on ne sera peut-être pas encore de la Musique, mais on aura tout l'*Esprit* du meilleur Musicien ; avec cette théorie, on ne chantera peut-être pas ; mais on possédera le vrai *Esprit* du chant.

M. Blainville ne charge point son ouvrage des détails didactiques de sa profession. Il traite son Sujet en Homme de Lettres, quelquefois même en Poëte ; nous voulons dire que son style s'éléve au ton de la Poësie : ce qui prouve peut-être aussi-bien qu'autre chose que l'Auteur a l'*Esprit* de son Art, puisque la Musique & la Poësie sont deux sœurs qui ont les plus grands traits de ressemblance. Sans préjugé comme sans flatterie, nous assurons que M. Blainville nous donne ici une brochure instructive, agréable, écrite

avec feu, ſouvent avec force : en voici l'Analyſe ſuccinte.

*Les François ont une Muſique :* Cette propoſition, qui nous avoit été diſputée, paſſe préſentement pour un Axiôme. Mais quel eſt le Genre de notre Muſique ? L'Auteur diſtingue le *Genere Harmonico*, le *Genere Sonabile*, le *Genere Cantabile.* Le premier eſt ce qu'on appelle *le vieux ſtyle :* Il excelloit dans les repos, dans les ſommeils ; *c'étoient de ces converſations philoſophiques qui auroient été propres autrefois à l'Aréopage d'Athènes, & dont à préſent nous ne voulons que des lueurs paſſagères.* Le ſecond genre peut paſſer pour l'*enfantillage de la Muſique :* Les Italiens s'en accommodent, & il nous amuſe quelquefois ; mais, à proprement parler, le *Genere Cantabile eſt notre fait : Genre ſimple, naïf, ferme, vigoureux ;* Genre dicté

par le goût, & digne d'être regardé comme *le premier cri de la Nature.* M. Blainville qui a beaucoup d'imagination, loue néanmoins avec effuſion de cœur ce troiſiéme genre, le plus ſage & le mieux ordonné de tous. Faut-il s'en étonner ? Ce genre donne du *chant*, du *beau chant ;* par conſéquent il remplit les vûes d'un Muſicien qui a l'*Eſprit* de ſon Art.

Mais pour faire & pour exécuter du *chant*, la langue doit avoir une *Proſodie* : Article encore ſur lequel on nous a inquiétés, & qui n'engage pourtant pas M. Blainville dans une grande diſcuſſion. Il ſe contente de dire que nous avons *un nombre infini de morceaux* de Muſique *où la Proſodie eſt bien rendue ;* du reſte il s'en rapporte au Compoſiteur & au Chanteur pour ſatisfaire, à cet égard, toute la

délicatesse des oreilles Françoises. Nous ne pouvons dissimuler que ceci n'est qu'une ébauche, & que la matière méritoit d'être traitée plus en grand.

La doctrine des accompagnements est mieux développée. *La Mélodie est à la Musique ce que les pensées sont au discours :* mais si nos Compositeurs ne mèttoient que de la Mélodie dans leurs Ouvrages, comme nos Orateurs ne mettent que des pensées dans leurs Harangues, l'ennui nous prendroit bientôt. Il faut donc que l'Harmonie donne l'ame au chant; c'est-à-dire, que les accompagnements concourent à l'effet de la Mélodie : accompagnements de divers genres ; M. Blainville les explique tous avec méthode & avec grace, surtout celui qu'il appelle *accompagnement de caractère.* » Ce » genre s'employe lorsqu'il s'agit » de quelque grande passion, ou

» de quelque forte peinture..: & il » faut avouer (continue l'Auteur) » qu'en ceci les Italiens ſont fort » au-deſſus de nous ; que c'eſt mê- » me en quoi conſiſte le ſublime » de leur Muſique. Ils ont en ce » genre des morceaux ſi ſupérieurs » *qu'on* oublie *que* ce ſont des beau- » tés muſicales. L'illuſion eſt forte » au point *qu'on* croit *que* c'eſt la » choſe même *que* l'on voit ; *que* » c'eſt là *qu'on* exiſte. Un feu ſe » répand dans les veines, on ſe ſent » ſoulever : l'imagination en dé- » ſordre, le cœur émû, on eſt » tranſporté comme dans un autre » hémiſphère. Voilà de ces ſitua- » tions que les perſonnes ſenſibles » à l'attrait muſical ont éprouvé » avec un raviſſement dont on n'a » à ſe plaindre que du peu de du- » rée. « On voit de la Poëſie dans ce Morceau, & même, ce qui eſt le propre de la grande Poëſie, quelques négligences, quelque déſordre dans le ſtyle.

Il y a le même feu & plus de correction dans l'Hiſtoire du *Progrès de la Muſique.* Lambert, Lulli, Campra, Rameau, les Bouffons même ſont peints rapidement, mais avec vérité. L'enthouſiaſme, le beau déſordre reprend l'Auteur quand il ſe met à raiſonner de la *Facture en Muſique.* On appelle *Facture* la Méchanique d'une partition; c'eſt-à-dire, des parties bien rangées, bien liées, des chants clairement déduits: mais où ſont *les images*, *les traits de génie*, *le ſenſible du Chant & de l'Harmonie*; où eſt la *Magie* Muſicale, & par conſéquent *la vraie Facture?* Voilà ce que M. Blainville cherche dans une partition; & il avoue encore que les Italiens l'emportent ſur nous dans toutes ces choſes qui, après tout, produiſent l'*effet*, c'eſt-à-dire, qui ſaiſiſſent, qui tranſportent. Nous-autres, François, nous raiſonnons

de la Muſique en Philoſophes : *Nous écrivons* ſur ces matières *avec pureté, avec ſageſſe,* avec une ſorte de *ſcrupule. Pour les Italiens, ils ne viſent qu'à l'effet, & cette audace eſt plus propre aux grandes choſes que cet eſprit de raiſon toujours en garde contre lui-même.*

L'Italie a auſſi ſon *ſtyle en Muſique* comme nous avons le nôtre : & ces ſtyles ſont analogues aux Langues reſpectives des deux Nations. » Le ſtyle des Italiens eſt » grand, en ce qu'il eſt concis & » ſerré ; le nôtre eſt beau, en ce » qu'il eſt diffus & étendu. On peut » comparer le premier, à cauſe de » la violence, de la rapidité, & » de la véhémence avec laquelle » il ravage tout, à une tempête, » à un foudre. Pour le nôtre, c'eſt » un feu modéré qui ne s'éteint » point, qui ſe nourrit à chaque » pas, & à meſure qu'il s'avance, » prend toujours de nouvelles for- » ces. L'un vaut mieux pour le

» exagérations fortes, les grandes
» paſſions, les grandes images;
» quand il faut, pour-ainſi-dire,
» étonner l'Auditeur. L'autre ſua-
» ve & tranquille, par une abon-
» dance égale, eſt meilleur à ré-
» pandre une douce & agréable
» roſée dans les eſprits, &c. «

Le Récitatif Italien eſt comme
en raiſon renverſée de la Langue
& du Caractère National. *Il eſt
roide & ſauvage;* il a l'air d'un
*Plaidoyer.* Le Récitatif François
*chante* peut-être *trop; &* *pourquoi
tant chanter quand il ne faut que
parler? Pourquoi tant de cadences,
de ports de voix, de coulés? agré-
mens qui ne font que rallentir l'art
du geſte & l'action* Dramatique. Il
faudroit pourtant (ſelon M. B.)
épargner la Critique au Monolo-
gue d'Armide *Enfin, il eſt en ma
puiſſance, &c.* » Car il régne,
» dans tout ce morceau, un cara-
» ctère animé, un eſprit de no-

» bleſſe & de majeſté qui convient
» très-bien au perſonnage & à la
» ſituation d'Armide, &c. «

Si l'Auteur écrivoit en Italie, on lui reprocheroit bien ſon Laconiſme à l'égard de l'*Ariette ;* mais en France il y a peut-être quelque économie dans ce procédé. L'Ariette eſt chez les Italiens la piéce chérie, le morceau d'éclat ; parmi nous, *beaucoup d'airs*, *preſque point d'Ariettes... ce genre ne vient point de nos inſtitutions muſicales*, notre langue peut s'y *prêter*, mais *avec difficulté.* Comme cet Article eſt trop concis dans l'Ouvrage de M. Blainville, on pourra recourir aux *Réflexions du Patriote*, ou à l'Extrait que nous en avons donné au mois de Septembre dernier. L'Ariette eſt fidélement décrite & judicieuſement critiquée dans ces *Réflexions.* Si les Italiens nous domptent avec leurs Ariettes, il faut du moins avoir le plai

ér, de tempérer leur victoire par des attentions de goût sur l'inutilité ou le mal-entendu de leur triomphe.

Quand l'Auteur traite de la *Modulation*, nous ne saisissons pas toujours sa pensée. *La Modulation* (dit-il en commençant) *est le Chant, l'Harmonie, la Mélodie ;* & dans un autre endroit il desire qu'on établisse *des régles de Modulation ou manière de former des chants :* surquoi nous demandons si cette seconde Notion ne borne pas, ne restreint pas la premiere ? Il souhaite ailleurs qu'on distingue *Modes & Modulation ;* or, premiérement cette distinction est faite ; pour la trouver, on n'auroit qu'à lire le Traité Didactique de M. Béthizy. En second lieu, si la Modulation *constitue* (selon M. Blainville) *le Chant & l'Harmonie ;* si dans elle *est renfermé tout l'Art Musical*, comment pourroit-

on la confondre avec les *Modes ?* Au reste, si nous formions ces difficultés avec trop peu de sçavoir ou de précision, les Connoisseurs seroient toujours en état de consulter leurs propres lumières, & de croire qu'ils n'ont rien à espérer des nôtres.

Mais nous sommes persuadés qu'ils goûteront beaucoup la doctrine de l'Auteur sur l'*Expression*. Rien de plus pittoresque que le morceau, où M. B. traite ce point. Il parcourt tous les genres d'*Expression*. Il donne des exemples de chacun : Exemples que lui fournit la Nature, la Poësie, la Fable, le ton & le génie des grands Maîtres. Il nous apprend ensuite ce que c'est que *Vérité*, *Proportion*, *Variété en Musique* : trois choses d'où dépend encore infiniment l'effet musical.

*Vérité* est l'imitation de la Nature ; c'est aussi le *Costume* de la

Musique. *La chansonnette, l'air de table ont leur caractère particulier, les Piéces d'Orgue ont une majesté qui les différencie absolument des gentillesses de nos Piéces de Clavecin.* La Musique de Théâtre exige des *images vives, des tableaux frappans.* » Quelle dignité, quelle force d'idées ne faut-il pas pour n'inspirer dans la Musique d'Eglise que cet esprit de ferveur, de vénération, de candeur & de joie toujours sage! Genre qu'il faut toujours bien se garder de confondre avec le brillant de la Musique de chambre, ou la naïveté de la Musique de Table; encore moins avec le ton voluptueux du Théâtre. «

*Proportion en Musique*, est l'art de donner à un morceau la longueur convenable, de faire correspondre toutes les parties entr'elles, le milieu au commencement, & la fin à tout ce qui précéde. *C'est*

*de cette perfection que dépend sur-tout l'esprit d'unité : Art précieux* que nous donne peut-être l'étude, tandis que *les Italiens semblent le posséder par abondance de génie.*

*Variété en Musique* est la pierre de touche du génie. Nous voulons des beautés neuves, des traits qui ne soient point usés. *Ce qui dans l'aurore de la Musique, paroissoit très-vif & très-piquant, n'a plus qu'un air monotone.* Il en coûte beaucoup plus pour bien faire, parce qu'on travaille après une multitude d'hommes qui ont eu des succès & dont on sçait les Ouvrages par cœur. Mais ceci n'est point une difficulté particulière à la Musique. Tous les Arts, toutes les Sciences éprouvent le même inconvénient ; & un plus grand encore qui est la rareté extrême du génie : qualité néanmoins que rien ne remplace & qui seule pourroit tenir lieu de la plûpart des autres avantages. *Le*

Le *Contrepoint* a été formé sur le Plainchant. Ce genre est Gothique, mais nous lui devons l'Art de composer à plusieurs parties. La *Fugue* doit être animée & bien placée pour jouir encore de sa réputation. Nos *Genres en Musique*, sont la Musique de Théâtre, la Musique de Chambre, la Musique de Table. L'Auteur apparemment se borne au François pur; car il ne parle point de la Musique d'Eglise, laquelle a aussi son genre. Mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est le reproche qui nous est fait par M. Blainville, de *confondre les genres par l'usage.* On exécute *des Opéras en chambre; on chante à table de ces sortes d'airs;* &, *pour les Théâtres, on compose aussi des airs qui ne devroient être réservés qu'aux amusemens de Société.*

La discussion des genres amène insensiblement un parallèle de Lulli & de Rameau. Ce n'est qu'une

ébauche ; un premier trait ; nous ſommes fâchés que M. B. n'ait pas achevé ce Tableau : » Lulli » (dit-il) à travers ſa ſimplicité a » de grandes beautés d'expreſſion ; » & conſerve toujours à chaque » genre le caractère qui lui con- » vient ; il ſemble que la belle na- » ture ſe plaiſe à ſe montrer uni- » quement par les traits de ſon gé- » nie. R*** plus chaud, plus animé, » dans ſes airs, dans ſes fêtes ; rem- » pli d'eſprit & d'agrément ; dé- » ployant toutes les reſſources de » l'Art ; ſemble avoir de trop, de » ce que l'autre n'a pas aſſez. «

Le dernier Article eſt une eſpèce de diſcours général ſur la Muſique & ſur la manière de l'exécuter : ce qui ne ſe termine point ſans faire l'éloge de M. Jeliotte. Cet admirable Chanteur prouve enfin qu'il y a un *piano*, un *dolce*, un *forte*, dans notre Muſique. *Il ajoûte aux beautés du*

*Compositeur*; il fait oublier *les Bouffons* & toute la magie des Chanteurs Italiens; *parce qu'en retrouvant le même brillant, on le voit soutenu d'un ton de noblesse, de naïveté, & d'une grace particulière à la Nation.*

Nous avons tellement suivi cette brochure que notre Extrait n'a presque point d'autre tissu que les paroles mêmes de M. B. Nous répétons que cet Auteur Musicien a beaucoup de feu, de force, d'imagination; qu'il s'exprime noblement, sans se piquer d'une correction de style totale & absolue. Il raisonne sur les Italiens & sur M. Rousseau de Genève avec une modération qui peut servir de modèle. Quelquefois on croiroit qu'il a passé dans le camp ennemi; c'est-à-dire, qu'il est tout Italien de goût, de méthode & d'inclination. Mais bien-tôt la Patrie le rappelle; il se rend à

ſa voix ; il la félicite de ſes ſuccès ; il la conſole de ce qui lui manque ; il lui fait entrevoir des points de perfection, & il la flatte d'y parvenir.

Pour remplir toute l'idée de cette Brochure, pour en exécuter tout le plan, il faudroit un ouvrage conſidérable ; au moins un *in*-4°. C'eſt ce que les déſirs du public forceront peut-être l'Auteur à donner. Il a déjà toutes les connoiſſances propres de ſon Art ; il écrit d'une manière picquante. Le temps ſe refuſeroit-il à des préliminaires ſi avantageux ?

## ARTICLE CXL.

***DISSERTATION** sur les Tremblemens de terre & les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'Empereur Julien, de rétablir le Temple de Jérusalem, où l'on prouve l'action immédiate de la Providence, ou un miracle proprement dit, pour maintenir la vérité des Prophéties contre l'attaque réunie des Juifs & des Payens.* Par M. Warburton, Orateur de l'honorable Société de Lincolns-inn. *A Paris, chez P. G. Le Mercier, MDCCLIV.* 2 vol. in-12. Le premier, de 284 pages, le second de 376.

APRE'S bien des recherches & des courses sçavantes, le célébre Middleton se

trouva dans d'étranges embarras sur la Religion qu'il professoit : d'un côté l'étendue de son érudition lui faisoit découvrir des monumens qui déposoient en faveur d'une infinité de miracles dont l'Eglise Romaine a droit de se prévaloir contre l'Eglise Anglicane : de l'autre son éducation & ses préjugés résistoient à l'impression que faisoient sur son esprit des témoignages si favorables à une Communion ennemie : il ne pouvoit ni céder à leur poids sans un grand effort de courage, ni les combattre sans un plus grand effort de critique. Dans sa science même, il chercha des ressources pour se tirer de l'extrémité où elle l'avoit réduit ; afin de sauver ses préjugés, il entreprit de corrompre ses lumières. Il ne lui étoit pas possible de se dissimuler que sa créance moderne ne pouvoit se soutenir sans renverser

toute l'antiquité Eccléſiaſtique. Il fálloit donc, ou abjurer les dogmes particuliers de l'Egliſe Anglicane, ou étouffer la voix de tous les miracles poſtérieurs aux Apôtres, & rompre avec l'Egliſe des premiers ſiécles comme avec l'Egliſe du ſiécle préſent, puiſqu'il ne pouvoit plus diſconvenir ſans braver le cri de ſon ſçavoir, & de ſa conſcience, que l'Egliſe primitive & l'Egliſe Romaine d'aujourd'hui, ſont une ſeule & unique Egliſe abſolument indiviſible. La même foi, pendant 15 ſiécles, étant ſcellée des mêmes miracles, il falloit en rompre le ſceau pour qu'il fût permis de la diviſer au XVI^e^ ſiécle. Le projet étoit hardi; mais convaincu qu'il étoit néceſſaire à ſa cauſe, Middleton eût cru la trahir, s'il n'eût entrepris de l'exécuter.

Cependant cet Ecrivain n'oſa pas avancer tout d'un coup ſon

*Systême* sur la primitive Eglise : il se contenta de hasarder, dans une introduction à l'ouvrage qu'il méditoit, que nous ne sommes pas obligés de croire *avec les Peres, que le pouvoir de faire des miracles ait subsisté dans l'Eglise après le temps des Apôtres.*

Les Protestans zélés furent humiliés de voir, dans leur Secte, un Ecrivain aussi accrédité que Middleton, proposer une thèse dont l'incrédulité pouvoit tirer tant d'avantages. Supposer cette thèse compatible avec leurs principes, c'étoit les décrier ; la croire nécessaire à la tradition de leurs dogmes singuliers, c'étoit en déceler le vice. Tous les Docteurs de leur communion s'armèrent contre un confrère qui en entendoit si mal les intérêts, ou qui en découvroit trop la foiblesse. L'amour de la Religion, & l'honneur de leur parti concouroient à allumer le zele commun.

M. Warburton se borna à un seul miracle, il le choisit dans le siécle dont Middleton & ses partisans attaquoient le plus vivement les Historiens & les Pères, sur le Chapitre des miracles. Ce prodige est celui *qui déconcerta le projet formé par l'Empereur Julien, de rebâtir le Temple de Jérusalem.* Voilà quelle fut l'occasion & la matière de l'ouvrage dont nous annonçons la traduction. Dans la belle préface du Traducteur, on a l'Histoire & le plan raisonné de toute la Dissertation.

En approfondissant un seul événement Historique, Warburton a sçu tracer toutes les règles de la critique la plus saine, & les mettre en œuvre; il a sçu découvrir les fondemens du culte révélé, montrer que cet édifice est soutenu par les mains de la Providence, peindre cette même

Providence auſſi attentive qu'intéreſſée à conſerver l'intégrité de ſa Religion ; il a ſçu établir les principes les plus clairs & les plus ſolides ſur la nature des prophéties & des miracles , ſur leur autorité & ſur l'uſage qu'on en doit faire. Théologien profond, Phyſicien habile, Critique ſévère, Sçavant judicieux ; cet Orateur Anglois manie avec une force & une dextérité merveilleuſe , les phénomènes de la nature & de la grace, de l'hiſtoire & de ſes monumens , s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte. Ses maximes, ſes réflexions, ſes raiſonnemens ſont ſi frappans & ſi lumineux , que des traits de ſa plume, étincellent & jailliſſent de toutes parts, des rayons qui ſe rendent au même centre, au but de toute la diſſertation , & en éclairent le point principal & eſſentiel. Quelque exacte & préciſe qu'en ſoit

la forme, elle n'eſt ni ſèche ni froide. C'eſt une Logique ferme & ſûre; mais pleine de vie & de liberté; tous ſes mouvemens ſont aiſés, tous ſes tours éloquens. Le ſtyle du Traducteur eſt parfaitement aſſorti au génie de l'Auteur: on n'y ſent ni gêne, ni contrainte, ni ſervitude; ſi l'on n'en étoit averti on ne ſoupçonneroit pas que ce n'eſt qu'une traduction.

Peut-être qu'on n'imagine pas qu'un ſeul fait, traité dans une diſſertat ion, ait pû fournir la matière de deux Volumes. Cependant, malgré quelques répétitions qu'on ne pouvoit guère éviter, nous ne croyons pas que cette lecture puiſſe fatiguer d'autres Lecteurs que ceux qui ſeroient de l'eſpéce la plus frivole. L'Auteur a ſçu rendre ſon objet ſi important & ſi intéreſſant qu'à en juger par notre expérience, on

n'eſt pas tenté de reſpirer qu'on ne ſoit arrivé à la fin des deux Volumes. On ne doit donc pas s'attendre qu'un ſimple extrait de ce Livre, puiſſe en donner une idée aſſez juſte pour diſpenſer d'y recourir. Il eſt diviſé en XI Chapitres : Nous tâcherons d'en expoſer le fonds & la ſubſtance ; mais toujours trop en abrégé, pour que nous n'ayions pas à nous reprocher beaucoup d'omiſſions qui feront un vuide encore plus réel que ſenſible.

D'abord M. Warburton remonte à l'élection d'Iſraël dans Abraham, pour le ſéparer des Nations idolâtres, & en faire le Peuple dépoſitaire du vrai culte. De-là il deſcend à la Loi Moſaïque qu'il repréſente comme *incorporée* avec la Religion Juive, l'une étant *comme confondue* dans l'autre, & identifiée avec elle. Le Temple de Jéruſalem fut marqué

pour être l'unique Sanctuaire où les cérémonies essentielles de ce culte divin devoient se célébrer : c'étoit, en ce sens, le centre visible de l'unité Judaïque. Dieu l'avoit tellement destiné à cet usage, que sa destruction entraînoit nécessairement celle du culte institué dans Juda. L'Evangile même nous apprend que la durée du Temple devoit décider de la durée du culte. Aussi ce culte n'étoit-il que préparatoire, figuratif & prophétique d'un culte plus parfait & plus excellent : en un mot, c'étoit un culte local & passager qui annonçoit un culte universel & perpétuel. Le second étant une fois substitué, le premier ne pouvoit plus être que funeste ; c'est pourquoi, comme l'observe S. Chrysostome, Dieu rasa le Temple de Jérusalem quand il ne pouvoit plus être que le centre d'un culte réprouvé, comme on brise

un vase dont la liqueur n'est plus qu'un poison meurtrier.

Warburton appuie toute cette Théologie du concert des deux Testamens, & il remarque que dans l'un comme dans l'autre, la ruine du Temple étoit l'époque assignée par les Prophétes & par J. C. pour la substitution d'une Loi nouvelle à la Loi ancienne. Il va plus loin ; il soutient que le Temple ne doit pas plus se relever que son culte se rétablir.

Avant la substitution, le sort du culte devoit suivre le sort du Temple ; après la substitution, le sort du Temple doit suivre le sort du culte : ainsi la destruction de l'un doit être aussi durable que l'abolition de l'autre. Au reste ces assertions de notre Auteur ne tombent que sur la partie essentielle du culte, *sur les Sacrifices*. La Circoncision, la Purification, la distinction des

mets ne ſont, ſelon M. W. que *des Cérémonies ſubordonnées aux Sacrifices.* Le Sacrifice étoit *comme l'Acte National*, il repréſentoit l'alliance contractée au nom de la Nation avec le Dieu de ſes Pères. Les autres cérémonies ſéparées aujourd'hui de cet Acte principal, ne ſont que des élémens vuides & ſtériles : elles ne ſervent plus qu'à caractériſer aux yeux de l'Univers, la déſolation d'un Peuple maudit depuis tant de ſiécles. *Telle a été* (reprend l'Auteur) *la fin de la Théocratie des Juifs, & le commencement du Chriſtianiſme : époque la plus importante que nous ayions dans l'œconomie de la grace.*

Juſqu'ici ce n'eſt qu'un *Préliminaire*, l'Auteur n'entre en matière qu'au ſecond Chapitre qu'il ouvre par le portrait de Julien l'Apoſtat. Comme il ne diſſimule ni ſes talens, ni les vertus de cet

Empereur, il n'exagère ni ses défauts ni ses vices. Le caractère de Julien est fort analogue au systême qu'il imagina pour éteindre le Christianisme & pour ressusciter le Paganisme. D'abord ce Prince léve, dans l'Empire, l'étendart du Tolérantisme, il prétend le justifier par les maximes que nos Impies modernes invoquent pour décrier l'intolérance. Ensuite par de sourdes & fausses allégations, il tâche de soulever les Villes contre leurs Pasteurs : par des voyes plus aisées, il échauffe les haines allumées entre les Sectes Chrétiennes ; pour ruiner leurs forces, il favorise leurs guerres. Bien-tôt son mépris se déclare ; enfin sa haine éclate contre les *Galiléens*, c'est le nom qu'il donnoit aux Chrétiens par dérision. Mais sa haine fut long-temps masquée d'une modération plus redoutable que

la violence. A ſa Cour les Chrétiens étoient moins vexés que diſgraciés, s'ils n'avoient alors ni grace ni juſtiee à en attendre, ils n'avoient auſſi ni exil ni proſcription à en craindre. La perſécution n'étoit point ordonnée dans l'Empire, elle n'étoit qu'impunie. Cependant le dépit, la ſuperſtition, le fanatiſme ne laiſsèrent pas de porter quelquefois Julien aux excès les plus tyranniques.

Pour rétablir l'Idolâtrie, cet Empereur Philoſophe prit des voies encore plus artificieuſes que pour anéantir le Chriſtianiſme : il ſe fit le réformateur, l'interprète & l'arbitre des dogmes ; de la Morale & du culte idolâtrique. Bien-tôt les Fables du Polithéiſme ne furent que des emblêmes & des allégories, qui devoient s'expliquer dans un ſens Platonique : le plan de la Morale payenne fut redreſſé ſur le modèle des

Loix Evangéliques, & le culte public fut réglé ſur les uſages de la primitive Egliſe.

En exécutant ce ſyſtême de perſécution, Julien avoit troublé l'Egliſe, il l'avoit rendue odieuſe: mais il n'en avoit détaché que des membres indignes d'une ſi ſainte profeſſion: les autres Chrétiens étoient demeurés inflexibles, parce qu'ils étoient convaincus de la vérité de leur Religion. Les Payens n'avoient pas été beaucoup plus dociles, parce qu'ils n'étoient guères moins perſuadés de la vanité de leurs Idoles: les uns étoient trop vertueux pour ſacrifier leur foi à l'Empereur, les autres ne l'étoient pas aſſez pour embraſſer la réforme de Julien.

Plus jaloux de perdre le Chriſtianiſme que de réformer le Paganiſme, ce Prince imagina un nouveau genre d'attaque: ne

pouvant vaincre la conftance des Fidéles, il entreprit d'en fapper le fondement, d'ébranler leur conviction, d'éprouver fes forces contre la révélation, & d'en démontrer la fauffeté. Dans cette intention, il entreprit de rebâtir le Temple de Jérufalem & de rétablir les Juifs dans la Paleftine. Ce projet ne pouvoit réuffir fans remettre le Judaïfme en poffeffion de fes anciens avantages, & fans dépouiller le Chriftianifme de toute fa gloire : dès-lors les titres de l'un fe fuffent trouvés en contradiction avec les titres de l'autre : la liaifon de leurs prophéties n'eût plus été qu'imaginaire, leur rapport arbitraire, leur concours chimérique : ou plûtôt les unes nous devenoient inutiles par leur obfcurité, les autres contraires par leur fauffeté. Ainfi un feul événement conçu dans le confeil de Julien, & confommé par fes

ordres, eût réduit le Christianisme au sort d'un systême humain qui ne devoit qu'au hazard la fortune dont il avoit joui pendant IV siécles.

Sous Adrien & sous Constantin, les Juifs avoient tenté de relever leur Temple : l'un les punit comme des rebelles, l'autre comme des impies. Quelle fut donc leur joie de s'y voir invités par Julien ! Déja leurs mains s'empressent à l'ouvrage, le zéle de la Loi les anime : illusion dont l'Empereur abuse pour en faire autant d'instrumens de sa haine contre J. C. Ces ardens restaurateurs de leur Temple ne sont, pour cet Apostat, que les vengeurs de la Philosophie, de la superstition & de la tyrannie dont le Christianisme avoit dissipé les forces conjurées, en ne leur opposant que les droits de la vérité & les armes de la patience. C'étoit donc

une victoire que Julien prétendoit remporter, moins ſur les Chrétiens que ſur le Dieu de leur culte : ſon projet tendoit à faire tomber dans l'opprobre le Chriſtianiſme, après un triomphe de IV ſiécles. C'étoit donc un défi fait à Dieu même ; & ſuppoſé que le Chriſtianiſme fût un ouvrage qui intéreſſoit l'honneur de ſa Providence ; jamais elle ne fut dans une néceſſité plus grande de ſe déclarer : Juifs, Chrétiens, Payens, tout étoit dans l'attente, jamais cauſe plus importante ne fut évoquée au Tribunal de l'Univers.

Ici notre Auteur raconte l'événement d'après Ammien Marcellin : il nous repréſente Alypius qui préſide à l'ouvrage dont l'Empereur l'avoit chargé. Ce Gouverneur preſſoit les Ouvriers, qui d'eux-mêmes n'étoient que trop ardens au travail. Déja ils creuſoient les fondemens de l'E-

difice; mais du sein de la terre qu'ils ouvroient, s'élancent des globes de feu qui les dispersent & qui dévorent quelques-uns des plus intrépides. Les flammes cessant, ils reprennent l'ouvrage abandonné, la terre vomit de nouveaux feux dont la fureur redouble à mesure qu'on s'opiniâtre. Enfin ce terrible élément, vainqueur de leur constance, les contraint de renoncer à l'entreprise. *Hocque modo, elemento obstinatiùs repellente, cessavit inceptum.*

Avant que d'aller plus loin, M. W. assure à l'Historien qu'il cite, l'autorité la plus irréfragable. Alors Ammien Marcellin étoit à Antioche, ainsi c'est un Auteur contemporain du fait qu'il rapporte, & voisin du lieu où il se passa : de plus Ammien étoit Payen de Religion, courtisan de profession; enfin tous les Criti-

ques le reconnoissent pour un Ecrivain intelligent, intègre & sincère. Son témoignage est confirmé par celui du Sophiste Libanius, ce Rheteur qu'on sçait avoir toujours encensé Julien sur le Trône, & jusques dans le tombeau.

Des écrits même de Julien, M. W. tire des extraits, où la dissimulation de cet Apostat, en déguisant la vérité, trahit sa honte. Il s'éleva contre *ce cri de Providence*, dont les Chrétiens se prévalurent en cette occasion : malgré le mépris qu'il affectoit pour eux & pour l'événement qui les intéressoit si fort, il prit la plume & tâcha de leur prouver que la ruine de ce Temple étoit un effet qu'on ne pouvoit attribuer qu'*à la fragilité des choses humaines :* afin d'écarter toute idée de Providence, il accusa les anciens Prophétes d'ignorance &

de superstition : en flétrissant leurs écrits, son intention, comme le remarque M. W. étoit de décrier la source même d'où le Christianisme *tire sa gloire*.

Les Rabbins les plus voisins du IV<sup>e</sup> siécle, n'ont pas oublié les travaux & les frais aussi *immenses* qu'inutiles que couta cette entreprise ; ils confessent que les flammes qui la firent échouer, avoient été allumées par la colère de Dieu. Notre Auteur ne se contente pas de citer des témoignages, il en estime le poids & la force, d'après toutes les circonstances qui *précédèrent, accompagnèrent & suivirent* l'événement.

En effet le projet étoit public, un Empereur l'avoit conçu, & toutes les Religions du monde, tous leurs Ministres, & tous leurs Partisans étoient excités par les plus puissants motifs à en observer l'issue.

Tout

Tout conſpiroit à animer le zèle des Ouvriers ; intérêts de Sectes, ordres émanés du thrône, &c. auſſi ne cédèrent-ils qu'à la dernière extrémité. Imprimés ſur leurs perſonnes, les monumens de leur déſaſtre atteſtoient encore, long-temps après, leur ardeur, & excuſoient leur déſiſtement. » C'eſt » un fait de notre âge (diſoit S. » Chryſoſtôme) il eſt encore tout » récent : on ne peut nous diſpu» ter l'avantage que nous en ti» rons. Ce ne ſont point nos for» ces, ſoutenues par la piété des » Céſars, qui ont déconcerté l'en» trepriſe. L'Egliſe étoit alors dans » la ſouffrance & dans la ſervitu» de ; nos Chrétiens fugitifs & diſ» perſés n'oſoient pas plus ſe mon» trer à Jéruſalem qu'à la Cour. » Le Paganiſme étoit alors floriſ» ſant & triomphant dans tout » l'Empire. L'impudence la plus » hardie n'a donc pas le moindre

» prétexte pour accuser nos Fidé-
» les, & charger leur innocence,
» d'un dénouement si tragique. «
Attestant à ses Auditeurs la vérité du prodige, le S. Docteur les renvoyoit à Jérusalem pour visiter ces fondemens commencés, dont les ruines étoient encore subsistantes; pour consulter tant de vieux & de jeunes citoyens qui avoient été témoins du miracle: il conjuroit tous ces Juifs & tous ces Payens qui s'étoient intéressés à l'entreprise, de le confondre comme un imposteur, si son récit ajoutoit à la vérité de l'Histoire: *Supersunt adhuc & senes & juvenes, quos omnes obsecro & obtestor, si quid à me Historiæ adjectum fuerit, in medium prodeant, meque redarguant.*

Enfin, pour comble de preuve, M. W. démontre le concert unanime de tous les Historiens à reconnoître, dans cet événement, un prodige, un miracle dont aucun

nuage n'a obscurci la vérité, ni aucun doute ébranlé la certitude : en effet quel autre obstacle eût pu vaincre la haine & la puissance de Julien ? Qu'opposer donc à un fait si bien avéré ? La fausseté du projet ? Toute l'Histoire réclame. Qu'opposer au miracle ? Une collusion de la Nature avec le Christianisme ? Le bon sens se révolte.

Au temps d'un événement si extraordinaire, que dirent les Payens, *ces hommes* ( dit M. W. ) *auxquels on s'efforce aujourd'hui d'attribuer le mépris le plus dédaigneux pour la Religion qui les a vaincus ?* S. Jérôme, qui fréquentoit alors leurs Ecoles, nous l'apprend. *Vantez-nous présentement* ( disoient-ils aux Chrétiens ) *la douceur & la patience de votre Dieu ; de ce Dieu plein de fureur & d'indignation, qui n'a pû différer un instant à se venger.*

Parmi les témoignages qui établissent le miracle de la part des

Chrétiens, l'Auteur en distingue de trois genres : dans le premier, sont les Pères contemporains de Julien, comme S. Ambroise, S. Chrysostôme, S. Grégoire de Nazianze ; &c. dans le second, sont les Auteurs Ecclésiastiques du siécle suivant, comme Rufin, Socrate, Sozomène, & Théodoret ; dans le troisiéme, sont des Historiens postérieurs & de moindre autorité, comme Philostorge, Théophane, Orose, Nicéphore, Zonare & Cédrenus.

On a essaié de compromettre ensemble tous ces Auteurs, de les opposer les uns aux autres, & de les trouver en contradiction. On sçait avec quelle industrie, dans son Histoire des Juifs, Basnage a rassemblé leurs *variations* pour affoiblir leur autorité. M. W. reprend dans le plus grand détail, les tours artificieux de cet Auteur ; il évalue, en critique admirable,

ces *variations* ; il les ramène, avec la plus claire évidence, à des *diverſités*, à des variétés, qui n'ont entr'elles ni oppoſition, ni contradiction, ne tombant que ſur l'arrangement de certaines circonſtances, ou leur omiſſion, ſelon le génie, le but & le caractère de chaque Hiſtorien ; d'où réſulte, entre leurs relations, l'unanimité la plus parfaite, puiſqu'on n'a, pour la conteſter, que des moyens qui ne peuvent ſervir qu'à diſſiper tout ſoupçon de colluſion entre ces différens Ecrivains.

Pour dérober aux obſtacles qui renversèrent le projet de Julien, les caractères du miracle, les incrédules ont épuiſé toutes les reſſources de leur génie & de leur ſçavoir : ils ont rangé ces obſtacles au nombre des déſaſtres dont on a des exemples dans l'Hiſtoire, tels que celui qui ruina la Ville de Nicomédie ; celui qui déſola l'ar-

mée de Cambyse, lorsqu'elle marchoit pour insulter le Temple de Jupiter Ammon ; celui qui repoussa les Gaulois commandés par Brennus pour assiéger le Temple de Delphes. A Nicomédie, répond M. W., la nature agit toute seule selon ses loix ordinaires : à Jérusalem, elle obéit *à une volonté particulière du Créateur*... Que l'armée de Cambyse ait péri dans les vastes & arides déserts où il s'engagea, ce n'est pas un miracle : c'en eût été un si elle les eût traversés saine & sauve. Quant au Temple de Delphes, si on n'eût pas pris de meilleures précautions contre la marche des Gaulois, si on n'eût pas fait une meilleure résistance à leurs attaques, Brennus, comme tant d'autres, l'eût dépouillé de ses richesses. Nous omettons à regret mille autres différences essentielles que notre Auteur fait sentir avec une force de raison, avec

une abondance de doctrine qui anéantit ces foibles objections, écrase ceux qui les ont proposées; ou les couvre de la confusion la plus palpable.

Pour élever le fait qu'il discute, au-dessus des événemens ordinaires, M. Warburton y applique tous les caractères du miracle; & vérifie ces caractères dans toutes les circonstances du même fait.

1°. Dans les *conjonctures;* c'est un Temple reprouvé du Ciel qu'on veut relever avec éclat pour insulter au Dieu qui en a prédit, ordonné & procuré la ruine sans retour. En cette occasion, ce Dieu pouvoit-il se taire sans trahir sa cause, ou se faire entendre par un miracle sans la venger? Or, la venger, c'étoit manifester la Divinité du Christianisme.

2°. Dans le *concours de toutes les circonstances* du miracle au même but, à la vengeance & au

triomphe du Christianisme attaqué par Julien. Le concert des effets les plus terribles arrangés à cette fin dans l'ordre le plus frappant que la Providence pouvoit choisir ; foudres, tempêtes, ouragans, feux dévorans, déchaînés contre les Ministres d'un projet réfléchi & combiné par la politique ; croix lumineuses gravées sur leurs chairs, imprimées sur leurs vêtemens, où leurs traces ineffaçables attestent constamment le miracle.

3°. Dans l'*événement même contraire au cours de toute la nature :* au cours *des causes libres ;* à la puissance & à la politique de Julien, à l'ardeur des Juifs & des Payens, &c : au cours des *causes naturelles ;* car vit-on jamais un accord, une liaison, un enchaînement de météores & de phénomènes mieux dirigés, mieux assortis à la ruine d'une entreprise que

la Providence réprouve comme formée contre un culte que Dieu commande, en faveur de deux autres cultes, dont l'un a été divinement aboli, & dont l'autre est essentiellement vicieux & sacrilége ? Pour anéantir l'alliance Chrétienne, Julien avoit choisi le théâtre où elle avoit été contractée & consommée ; mais Dieu vengeur de cette alliance déploye son bras pour la défendre : sa vengeance souffle, sur ses ennemis, des feux dévorans qui les dissipent & les consument. Leur courage se ranime, & les ramène plusieurs fois à l'Ouvrage. A chaque reprise les flammes se rallument, & repoussent ces nouveaux efforts : victimes de leur acharnement, plusieurs de ces Ouvriers sont la proie des feux qu'ils irritent, & dont l'action fait fondre le fer de leurs instrumens & réduit les matériaux en cendres : les débris affreux du

Judaïsme & du Paganisme vaincus, sont un trophée mémorable que le Dieu des Chrétiens érige à la gloire de leur Réligion.

Dans certaines circonstances, comme dans celle de la lumière qui parut *en forme de croix environnée d'un cercle*; dans celle des croix lumineuses tracées sur la chair & les vêtemens des Ouvriers & des Spectateurs, quelques impies ont cru reconnoître des traits fabuleux. Critique trop frivole pour soutenir le moindre regard du docte & judicieux Warburton. Il auroit pu répondre simplement qu'il n'est pas étonnant que la croix de J. C. brille sous tant de formes dans un miracle destiné à exalter sa Réligion, & à détruire un complot formé contre son Eglise, & qui en eût renversé les fondemens, s'ils n'étoient pas inébranlables. Pour rendre cette réponse théologique, plus satisfai-

ſante, relativement aux Incrédules & à quelques Proteſtans; notre Auteur entre plus profondément dans ce qu'on appelle *la Phyſique* du miracle. Il obſerve qu'un miracle ou un phénoméne qui déroge aux loix de la nature, doit enfanter *d'autres phénoménes qui lui ſont subordonnés en conſéquence du Méchaniſme établi par l'Etre ſuprême;* qu'alors, ou Dieu ranime les forces de la nature qui étoient éteintes, ou éteint celles qui étoient animées; que les élémens naturels en devenant les inſtrumens des bontés ou des vengeances divines, en ſortant par un *ordre particulier*, de la ſphère où l'ordre général les retient, déployent une activité qui leur eſt propre, & produiſent des effets ſubalternes, qui ne ſont miraculeux qu'à raiſon de leur dépendance des principes & des cauſes miraculeuſement ſuſcitées,

d'où ils découlent naturellement. Tels ſont, ſelon M. W., dans le miracle qui déconcerta le projet de Julien, ou du moins tels peuvent être ces effets où nos impies croient découvrir un merveilleux incroyable. L'Hiſtoire naturelle en fournit des exemples dont notre Auteur ſe prévaut. En Angleterre, en Italie, ſur le Mont Véſuve, au Royaume de Naples, &c. on a vu des Croix * de même forme & de même eſpéce que celles dont l'incrédulité voudroit ici ſe faire un rempart. Un Evêque d'Ely (Lanc. Andreus) Caſaubon, Kirker, Boyle &c. en ſont des té-

* Dans ces Croix, les Pères, entr'autres S. Cyrille, montroient aux Payens le ſceau miraculeux de l'œuvre divine : ſi M. W. ſe relâche davantage, c'eſt qu'en fait de miracle, un Ecrivain Proteſtant viſe toujours à la plus grande épargne, & à reſtraindre les opérations ſurnaturelles.

moins & des garants irréprochables. Ainsi, ce n'est pas toujours par une efficacité qui soit étrangère à leur nature que les causes physiques miraculeusement évoquées concourent avec les causes morales à certains phénoménes, qui, quoique naturellement inséparables du prodige, n'en paroissent pas moins destinés à servir & à exprimer l'intention particulière de la Providence. Nous ne faisons qu'indiquer ici succinctement & légérement ce que la dissertation développe avec l'étendue & l'énergie la plus solide. Notre sçavant & profond Anglois se joue de ces *heureux* hazards, & de ces autres lieux communs où nos impies se retranchent pour se soustraire au poids de nos miracles certains : les miracles sont un langage que Dieu seul peut parler ; depuis 17 siécles, sa Providence s'en est servie pour nous révéler que le Christia-

nisme est la seule Réligion qu'elle protege & qu'elle commande.

C'est ainsi que par des résultats raisonnés, & bien déduits de ses principes & de ses autorités, M. W. élève à la souveraine évidence l'authenticité de ce miracle, & en infère invinciblement la vérité de notre Réligion. Ce seul miracle la fit sortir victorieuse de l'épreuve la plus dangereuse où elle fut jamais exposée.

Il ne faut donc pas s'étonner si cette Dissertation, dès qu'elle parut, mit les Partisans de Middleton dans la nécessité de concilier avec leurs principes un miracle si bien défendu. Leur azyle fut une *distinction entre les œuvres immédiatement émanées de la Providence, & celles dont les Chrétiens de la primitive Eglise s'arrogeoient le pouvoir.* Quoique frivole, comme le démontre le Traducteur, cette distinction n'en est pas moins le

Plus glorieux témoignage qu'on pouvoit rendre à cette Dissertation. Les additions & les remarques que l'Auteur & le Traducteur ont jointes au second Volume, sont un complement curieux & intéressant qui couronne dignement un si bon ouvrage. Nous ne sentons jamais mieux combien nos bornes sont étroites, que quand il s'agit de productions aussi estimables que celle dont nous finissons l'Extrait.

ARTICLE CXLI.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### De Montauban.

On a imprimé dans cette Ville un Vol. *in*-12 de 345 pages, intitulé : *La Dévotion réconciliée avec l'eſprit.* L'objet de l'Auteur, qui eſt un Prélat déja bien célébre par les *queſtions ſur l'Incrédulité*, eſt de montrer que la dévotion n'eſt oppoſée ni à l'eſprit des Belles-Lettres ; ni à l'eſprit des Sciences ; ni à l'eſprit du Gouvernement ; ni à l'eſprit des Affaires ; ni à l'eſprit de Société : c'eſt toute la diviſion du Livre. Pour le

composer, il a fallu autant de vertu que de lumières ; en voici la raison : la plûpart des hommes sont méchants ; ils abusent des Lettres, des Sciences, du Gouvernement, des Affaires ; des rapports de Société : celui donc qui croit intimement que *la Dévotion* est compatible avec toutes ces choses, consulte préalablement ses propres dispositions ; & il a l'avantage de reconnoître que les Lettres, les Sciences, le Gouvernement, les Affaires, les rapports de Société ne l'empêcheroient pas de se livrer à *la Dévotion :* ce qui est assurément la preuve & la marque d'une vertu bien solide. Quant aux lumières qui ont ordonné & dirigé la construction de l'Ouvrage ; elles méritent toute l'estime & la reconnoissance du Public. On trouvera, dans ce petit Volume, beaucoup d'esprit, de naturel, de méthode, & une douceur de style

très-insinuante. Comme on en a donné depuis peu un Extrait fort étendu & fort-bien fait dans des *Lettres* périodiques *sur les ouvrages de piété ;* nous y renvoyons le Lecteur. *Ces Lettres se trouvent à Paris, chez Hérissant, rue-neuve Notre-Dame ; & chez Chaubert, au bout du Pont S. Michel.* Ce dernier Libraire a aussi des Exemplaires du Livre de M. l'Evêque Du Puy.

### De la Fléche en Anjou.

Le P. Avril, l'un des Professeurs de Rhétorique au Collége de cette Ville, a fait imprimer un *Ode au Roi ;* laquelle avoit été *récitée sur le Théâtre* du même *Collége avant la distribution des prix fondés par S. M.* Le mérite particulier de cette piéce est de réunir sous un point de vûe toutes les entreprises formées, durant ce Règne, pour le progrès des Arts &

des Sciences. Nous citons, sans choix, trois Strophes sur XIX qu'en contient l'Ode entière.

La 3^e^ est une réflexion philosophique.

En vain la force & le courage
Entassent lauriers sur lauriers,
Jamais le Peuple ne partage
La splendeur des succès guerriers.
Ceux que le sort mit sur nos têtes,
En multipliant leurs conquêtes,
Ne deviennent grands que pour
eux :
Vaincre, c'est la gloire des Princes ;
Le solide honneur des Provinces
C'est d'avoir des enfans heureux.

La IX^e^ célébre les travaux publics entrepris & exécutés pour la multiplication des *grands Chemins*, des *Canaux*, *&c.*

Tandis que nos vaisseaux fragiles
Vont au loin chercher des trésors,
Pour le Commerce de nos Villes
Se forment de plus sûrs rapports :
De nouvelles Routes tracées,
Des Eaux avec art dispensées
Fertilisent chaque canton ;
Le Citoyen, dans l'abondance,
Trouve sans sortir de la France
Le Pérou, l'Inde, & le Japon.

La XIe a pour objet l'*Ecole Militaire.*

Mais quel est ce superbe Azyle
Dont le contour majestueux
Né tout-à-coup d'un sol stérile
Présente un Palais somptueux ?
Vous à qui l'aveugle Fortune
Rendit la Noblesse importune,
En l'accablant de ses rigueurs ;
Reconnoissez la main propice
Qui dans cet auguste Edifice
Prépare un terme à vos malheurs.

## De Chaalons-sur-Marne.

*Mémoire en forme de Lettres, au sujet du prix général du Jeu de l'Arquebuse indiqué à Châlons en* 1754. Ce Jeu de l'Arquebuse est un exercice militaire propre de la paix. Il y a des prix proposés pour ceux qui tirent juste aux buts marqués. La cérémonie est accompagnée de circonstances d'éclat ; & toute une Ville est en Fête pour contribuer d'autant mieux à la gloire des Vainqueurs. Il pourroit se faire qu'une course de chars dans les Jeux Olympiques n'étoit pas plus brillante ; mais notre imagination est pleine des descriptions de Pindare ; il n'est plus temps aujourd'hui de comparer nos tireurs d'Arquebuse aux Vainqueurs couronnés par tout le Conseil de la Grece.

L'Auteur de ce Mémoire n'a point trop connu ces différences ;

*Novembre*, 1754.

il ne s'est pas renfermé non plus dans son objet : l'origine du Jeu de l'Arquebuse remonte à l'an 1357. lorsque le Dauphin Charles, Régent du Royaume, cherchoit de l'appui contre les Ennemis de l'Etat & de sa Personne. Cette Compagnie d'Arquebusiers a obtenu en divers temps des priviléges ; elle a dans Châlons un Hôtel & un Jardin, elle a rétabli cette année ses exercices, elle a fait une convocation générale pour les prix. Voilà ce qu'il falloit nous dire succinctement, & dans un François exact ; mais le Baron de Wan-wert, Auteur du Mémoire, & apparemment étranger, répand dans son Ouvrage tout ce qu'il sçait de la Ville de Châlons ; il fait montre d'une érudition inutile ; il s'exprime assez mal en notre Langue ; il mêle tellement l'Histoire de son objet avec des hors-d'œuvres totalement

déplacés, qu'on perd de vûe tout ce qu'il a voulu dire. Il ſeroit à propos que, dans Châlons, quelqu'un ſe chargeât de faire une relation courte & préciſe des Fêtes concernant le Jeu de l'Arquebuſe. Cela pourroit être agréable, & ſervir à quelque partie de notre Hiſtoire.

## De Nancy,

*Recherches & Obſervations ſur la durée de la vie de l'homme*, 1754. *Première Partie*, in-8° *pp.* 126. Chez Pierre Antoine, &c. Ce Livre eſt une imitation de l'*Hiſtoire de la vie & de la mort:* Ouvrage du Chancelier Bacon. Ce docte perſonnage, curieux de tout, & capable de bien raiſonner ſur tout, examina quelles pouvoient être les cauſes de la briéveté de nos jours, & quels moyens ſeroient propres à les rendre plus durables. Il recueillit à ce ſujet beaucoup

d'observations tirées de l'Œconomie animale ; il y ajouta des indications de toute espéce, celles-même que fournit la physionomie, quoique si souvent trompeuse en bien & en mal. Enfin, il n'oublia ni les comparaisons fondées sur la vie des Animaux, ni les exemples de *Longævité* dont parlent les Histoires générales & particulières.

Dans le Livre que nous annonçons, on suit presque la même méthode ; quelquefois même, surtout depuis le milieu du Volume jusqu'à la fin, on traduit l'Ouvrage du Chancelier ; mais il faut avouer que le Latin est totalement préférable au François. Outre qu'on abrége beaucoup dans la traduction ; qu'on y supprime une multitude de choses très-bien dites par l'illustre Anglois ; il arrive quelquefois qu'on ne rend point sa pensée. Voici un exemple: Bacon dit que, sous Vespasien, on trouva

dans

dans ce canton d'Italie qui eſt entre l'Apennin & le Pô, 124 hommes qui avoient cent ans & même quelque choſe davantage ; ſçavoir 54 âgés de 100 ans juſte; 57 âgés de 110; deux de 125 ; quatre de 130; quatre de 135 ou 137; trois de 140. La ſomme eſt véritablement 124. Or, l'Anonyme de Nancy dit qu'*on trouva* 124 *Citoyens qui avoient chacun cent ans accomplis ; cinquante-ſept qui approchoient cent ans ; deux hommes qui avoient cent vingt-cinq ans ; quatre autres qui paſſoient cent trente-cinq, & trois qui vivoient à cent quarante :* ce qui donneroit un nombre de 190 hommes, au lieu de 124. En pluſieurs autres endroits on ne rend pas mieux le texte de Bacon, on employe des termes obſcurs ou impropres, &c. Mais cela n'empêche pas qu'il ne ſe trouve quelque choſe de bon dans cette Brochure : nous invi-

tons les curieux à la lire, & l'Auteur à la rendre plus parfaite.

## De Paris.

Le jour de Saint Louis, l'Académie Françoise ajugea le prix d'Eloquence au P. Courtois Jésuite, déja couronné en 1752. par la même Compagnie. Dans le Discours de cette année, l'Orateur fait voir que *la crainte du ridicule a plus étouffé de vertus & de talens, qu'elle n'a corrigé de vices & de défauts*. La manière de prouver cette proposition consiste dans des détails de comparaison. Véritablement la crainte du ridicule a corrigé quelques vices & quelques défauts : c'est ce que le P. Courtois reconnoit dans sa première partie ; mais combien plus de vertus & de talens cette crainte n'a-elle point étouffés ! La seconde partie du discours, est toute employée à vérifier ce point

de fait qui eſt en même temps un point de morale. Voici quelques exemples ; ils ſerviront à faire connoître & eſtimer le ſtyle de l'Auteur. » Il y avoit ſans doute » quelque choſe de giganteſque » & d'enthouſiaſte dans la gé- » néroſité de nos Anciens Che- » valiers : une ſatyre ingénieuſe » paroît, réuſſit à préſenter cet » héroïſme romaneſque ſous des » aſpects ridicules ; elle charge » ſes portraits pour en rendre » l'impreſſion plus vive. Qu'en » eſt-il arrivé, s'il en faut croire » plus d'un ſage obſervateur ? » C'eſt que le goût de l'héroïſme » véritable en a été affoibli dans » plus d'une Nation où il étoit » preſque commun ; c'eſt qu'à cet » excès d'un héroïſme trop pouſſé, » l'on n'a ſubſtitué peut-être que » des vices ou des ombres de » vertus.....

» Le grand ſçavoir ne ſert

» quelquefois qu'à gâter certains
» esprits trop foibles pour le di-
» gérer : on n'a pas manqué de
» saisir ce ridicule. L'ignorance
» surtout, toujours honteuse d'elle-
» même, quelque contenance
» qu'elle affecte, intéressée par
» conséquent à faire tomber ail-
» leurs, ou à partager du moins
» le mépris qu'elle mérite, s'est
» appliquée de toute sa force à
» exagérer les défauts & les ridi-
» cules de ceux que par dérision
» elle appelle *Erudits*. Elle les
» peint quelquefois comme de
» vains échos qui ne sçavent que
» répéter ce que d'autres ont dit
» avant eux ; quelquefois com-
» me une espéce d'animaux as-
» sez semblables à ces oiseaux
» parleurs, qui, hors de pro-
» pos, nous débitent la science
» de mots dont leur cerveau est
» surchargé. Qu'en est-il arrivé ?
» Nous le voyons : c'est que,

» pour éviter mieux de ressembler
» aux Caritidès & aux Mathana-
» sius, le grand nombre se con-
» tente de sçavoir un peu de tout
» & rien à fond ; & c'est ainsi
» que les superficies de sçavans
» sont aujourd'hui si multipliées
» & les vrais sçavans si rares......

» Qu'est-ce qu'un mot vuide
» de sens ? Rien en soi. Mais
» qu'il plaise à la malice de l'éta-
» blir pour la marque du ridicule
» & pour l'expression du mépris ;
» quoiqu'il ne puisse produire le
» ridicule où il n'est point, il
» n'importe, l'imagination ef-
» frayée donne du corps à ce qui
» n'en a pas. Ainsi le mot de
» *Pédant* est & sera encore long-
» temps pour plusieurs une espéce
» de monstre effrayant, placé sur
» les avenues qui conduisent aux
» sciences, & qui les empêchera
» de s'y engager, &c.

» Qu'est-ce qu'un défaut de mé-

» moire, ou qu'a-t-il réellement » en ſoi de ridicule ou de hon- » teux ? Rien, ſi vous écoutez » la raiſon : mais un préjugé qui » eſt lui-même le comble du ri- » dicule, en a décidé autrement. » Ainſi tel qui eſt né avec un » vrai talent pour l'éloquence, » n'oſera jamais entrer dans la » carrière ; pourquoi ? Il craint » quelque infidélité de ſa mé- » moire, & dans cette infidélité » de mémoire une eſpéce de flé- » triſſure «.

On ſent que la crainte du ridicule n'étant rien autre choſe que le *reſpect humain*, cette crainte fait des ravages étonnans dans tous les états, & preſque dans toutes les poſitions de chaque état. Un ſujet comme celui-ci eſt déja très-vrai dans la bouche d'un ſimple Philoſophe ; quel éclat n'a-t-il point dans celle d'un Prédicateur de l'Evangile ! Nous faiſons

cette réflexion pour montrer l'étendue de la question proposée par l'Académie Françoise.

On trouve chez Méquignon, Libraire, rue de la Pelleterie, aux Rois de Perse & de la Chine, deux Sermons de M. l'Abbé De la Tourdupin ; l'un *sur l'Année Séculaire des Filles de l'Union Chrétienne ;* l'autre *sur S. Jean Népomucene, Chanoine de l'Eglise de Prague & Martyr.* Ces Sujets n'étoient point aisés à traiter. L'Année Séculaire d'une Communauté de Filles peut bien rappeller des vertus ; mais ne parle point à l'imagination d'un Orateur. La Vie d'un Saint dont le caractère principal fut le silence, donne un grand exemple ; mais prête peu aux développemens propres du Panégyrique. M. l'Abbé De la Tourdupin a sçu remplir cette

double tâche en homme d'eſprit ; & en Prédicateur édifiant.

On vient de traduire d'après le P. Segneri, Jéſuite Italien, *la Paraphraſe du Miſerere en forme de Méditations ſur chacun des verſets de ce Pſeaume.* » Le Traducteur ne ſe flatte pas d'avoir » trouvé le ſecret de faire paſſer » dans la copie toutes les beautés de l'Original. . . . . Il a tâché de rendre les idées avec » exactitude. Pour les tours & les » expreſſions, il a eu recours aux » équivalens, reſſource unique » des Traducteurs, &c. « L'uſage ſeul peut faire connoître les avantages de ce Livre qui eſt un *in*-16. imprimé chez Guerin & Delatour, rue Saint Jacques.

Vincent, rue Saint Severin ; publie un *Recueil de Vérités Pratiques, concernant le Dogme &*

*la Morale.* Par un Docteur de Sorbonne. C'est un *in*-12. partagé en lectures qui forment trois Livres. Dans le premier on a vingt lectures sur le Dogme, dans le second on en a vingt-huit, sur le Dogme & sur la Morale ; dans le troisiéme on en a cent quatre sur la Morale seule. Le goût & la fin de cette composition est d'instruire par sentences, par morceaux détachés. L'Auteur dit qu'*on trouvera dans son Recueil l'utile joint à l'agréable ; qu'on y découvrira ce qui peut nous rendre fermes & inébranlables dans la foi & assurer notre vocation à la gloire ; qu'on se convaincra de plus en plus de la nécessité absolue de posséder les vertus Chrétiennes & de s'éloigner de tout vice pour être sauvé, &c.* Il est encore réservé à l'usage d'apprécier au juste cette nouvelle production. On a des extraits détail-

lés de ces deux derniers ouvrages dans *les Lettres ſur les Ouvrages de piété.*

La Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Berry a été célébrée par pluſieurs Poëtes du Collége des Jéſuites. Nous avons vû les Piéces ſuivantes.

I.

Un Morceau allégorique ſur le Berceau du jeune Prince. L'Auteur, qui eſt le P. Geoffroi, l'un des Profeſſeurs de Rhétorique, ſuppoſe tous les Dieux empreſſés à conſtruire & à orner ce berceau.

Là ſous les yeux de la Victoire
Ils façonnoient un trophée en berceau :
Sur le contour, le burin de l'Hiſtoire
Reproduiſoit, dans un luſtre nouveau,

Tous les Héros à qui cette tige féconde
Donna l'Etre, & dans eux des Arbitres
au monde.

. . . . . . . . . . . .

J'approche, & ſur le ſort de ce fils pré-
cieux
Oſant interroger les Dieux,
Je demande les traits qui déſignent ſa
gloire.
Vois, me répondent-ils, celle de ſes
Ayeux;
Leurs actions annoncent ſon Hi-
ſtoire :
Nouvel eſpoir aujourd'hui de la
Cour,
Un jour il en ſera l'ornement & l'amour.

## II.

## AD LUDOVICUM GALLIÆ DELPHINUM.

Après avoir reconnu & célébré la protection que ce Prince accorde aux Muſes Latines, le Poëte forme ces déſirs.

O ſi Sanadonius,
Vel quo fervet adhuc Santolides, calor
In noſtrum fureret jecur!
Cinctus Romulea tempora pampino
Te magnum celerem ſequi
Patrem, fulmineo quà violentior
Mavors detonat impetu,
Et Nati canerem pectora Patriis
Tempeſtiva laboribus:
Nec Sponſam, incolumi Conjuge, ſoſpitem;
Nec blandum benè mutuis
Natos præteream pignus amoribus.
Sed quò me raperet novum,
Quod terris oritur, Franciadum jubar, &c.

Le P. Faure a donné cette Piéce Latine, & une Ode Françoiſe qui a de l'étendue; nous n'en citons que cette Strophe.

Sur cet Auguste Enfant, consultant les
Etoiles,
Peuples ne cherchez pas à déchirer les
voiles
Qui couvrent son destin.
Les vertus de Louis & les traits de Marie
Sont les Astres brillans où je lis de sa
vie
L'Horoscope certain.

III.

IN ORTUM SERENISSIMI
BITURIGUM DUCIS

ODE.

L'Auteur débute dans le goût antique, qui est toujours le meilleur.

Qualis, feraci quæ viret Algido,
Annosa passim brachia porrigit
Quercus per auras, arboresque
Latè humiles dominata densis
Munivit umbris; quippe Diespiter
Sibi dicatam protegit impetus

Contrà Boreos, datque ab ipsis
Robur habere novum procellis.
Talis volentem Borbonidum vetus
Se Stirps per orbem fudit, & inclytis
Dilecta supremo Tonanti
Regna tegit populosque ramis.
Stirpi beatæ Surculus additus
Luctum, heu! recentem dispulit, aurea
Sic virga rursùs pullulabat,
Auricomo reparata fœtu, &c.

## IV.

### Ode sur la naissance de Monseigneur le Duc de Berry.

Cette Piéce comprend IX Strophes. Dans la 5e & la 6e le P. Querbeuf, qui est l'Auteur, invite les Poëtes à chanter le Fils de tant de Rois.

Couronnez-vous de fleurs nouvelles,
Parez-en le front des neuf Sœurs;
Et sur vos lyres immortelles
Formez des accords enchanteurs;

Ainſi quand ſe lève l'Aurore
Les Nayades, l'aimable Flore
S'applaudiſſent de ſon retour:
Philomèle alors enhardie
Par ſa touchante mélodie
Semble lui marquer ſon amour.
  Qu'un zèle encor plus eſtimable
De vos airs relevant le prix,
Forme, en ce Prince, un cœur ſemblable
Au cœur bienfaiſant de Louis.
Apprenez-lui dès ſon enfance
Qu'il doit aux yeux de notre France
Rétracer ce nouveau Titus;
Et que, pour une ame commune,
Les honneurs & la fortune
Sont un poiſon, ſans les vertus.

*Ces Poëſies*, ſur le mérite deſquelles nous ne devons pas inſiſter, *ont été imprimées chez Thibouſt, Place de Cambrai.*

On a publié, depuis peu, un ouvrage ſingulier en ſon genre,

& c'est ce qui nous invite à en dire quelque chose dans ces Nouvelles. Cet Ouvrage est la Parodie du petit Intermede Italien, intitulé *la Serva Padrona* : Parodie bien différente de la plûpart des bagatelles qu'on qualifie de ce nom. Celle-ci est une traduction dans les formes, une espéce de copie tirée d'après l'Italien, & combinée avec la Musique qui est du célebre Pergolèse. On a donné cette nouveauté au Théâtre; mais nous n'en considérons ici que la partie littéraire; & c'est toujours ce qu'il faut supposer, quand il nous arrive de toucher certains points de Littérature qui tiennent aux Spectacles. Nous réprouvons constamment la Morale qui se débite trop souvent dans ces représentations profânes; nous ne réservons, des compositions Dramatiques ou Musicales, dont

nous croyons pouvoir parler, que ce qui intéresse les Sciences & les Arts; objet capital de ces Mémoires.

M. Beaurans Auteur de la Parodie ou Traduction, qui a pour titre *la Servante Maîtresse*, n'a pas prétendu qu'on chantât toute sa piéce. Il a crû devoir laisser, en simple déclamation, plusieurs des récits qu'elle contient; & l'on ne peut disconvenir que ce systême ne soit bien entendu; qu'il ne mette de la variété dans l'ouvrage; qu'il ne le rende plus piquant. A l'égard des autres morceaux, Ariettes, Dialogues, &c. Ils sont liés à la Musique & tellement liés que les Notes, la Mesure, la Symphonie de Pergolèse subsistent partout: apparemment aussi que le goût du chant, propre de cet Intermède doit être, transporté de l'Italien dans le François.

Si l'on conſidère préſentement que l'Auteur traduit en vers ; qu'il a dû rendre le ſens des paroles Italiennes, ſatisfaire à toutes les Loix de la Muſique, tenir compte des repos, des cadences, des divers mouvemens, des chûtes, des repriſes ; on avouera que ſa tâche étoit des plus difficiles ; & ſi l'on prend la peine de comparer le réſultat de ſon travail, avec le texte Italien, on verra qu'il n'étoit guères poſſible de rencontrer plus juſte, & de réuſſir plus parfaitement. Nous ne citerons qu'un exemple de comparaiſon. C'eſt le début de la Piéce, où l'un * des Perſonnages, appellé *Uberto* dans l'Italien, dit d'un air impatient :

* Ils ne ſont que deux parlants dans toute la Piéce qui a deux Actes.

Aſpettare, & non venire,
Stare à letto, & non dormire,
Ben ſervire, & non gradire,
Son trè coſe dà morire.

Le même Perſonnage, nommé *Pandolfe* dans le François, dit :

Long-temps attendre
Sans voir venir ;
Au lit s'étendre,
Ne point dormir ;
Grand-peine prendre
Sans parvenir,
Sont trois ſujets d'aller ſe pendre.

Dans ces deux petits morceaux tout ſe rapporte ſi bien, que le François depaſſe ſimplement l'Italien d'une ſyllabe ; * par-tout ailleurs les combinaiſons ſont preſ-

* C'eſt au dernier Vers qui, dans le François, a neuf ſyllabes, tandis qu'il n'y en a que huit dans l'Italien.

que aussi justes ; & c'est, encore une fois, ce qui fait le mérite particulier de cette Traduction. Observons, pour tenir compte de tout, que, dans le François, les deux premiers airs du second Acte sont tirés d'un Piéce Italienne toute autre que *la Serva Padrona*. Ces deux airs sont admirables, on ne peut que reprocher à l'Auteur de la Parodie d'avoir placé, sous le premier, des paroles trop peu conformes à la bonne Morale.

Voici maintenant ce qu'on peut conclure du succès de cette entreprise.

1°. On voit, par les détails de la *Serva Padrona*, que la Musique des Italiens mérite les plus grands éloges ; qu'elle doit être regardée comme touchant au vrai but de l'Art, qui est de peindre, d'émouvoir, d'intéresser, de plaire.

Il ne ſeroit plus queſtion que de la fixer à des objets dignes d'elle*, c'eſt-à-dire, de ne l'employer que pour le ſervice de la Réligion & des bonnes mœurs. La *Serva Padrona* eſt, après tout, une farce & une frivolité.

2°. Puiſque M. Beaurans eſt venu à bout de ſubſtituer notre Langue à l'Italien, de ſoumettre un nombre de jolis Vers François à la plus charmante mélodie, nous pouvons donc avoir une Muſique; notre Proſodie n'eſt donc pas un obſtacle invincible au progrès de l'Art Muſical parmi nous. Il faut bien ſentir que la Traduction qu'on nous donne prouve plus, en quelque ſorte, qu'il n'étoit néceſſaire

* Cette Muſique a réuſſi dans pluſieurs grands Sujets. Nous pouvons citer le *Stabat* du même Pergolèſe, comme une Piéce de la plus grande conſidération.

pour terminer la controverſe des François & des Italiens. C'eſt de très-bonne Muſique Italienne qu'on adopte ; c'eſt du François très-chantant qu'on met en œuvre ; c'eſt du François preſque auſſi chantant que l'Italien, puiſqu'il ſe combine parfaitement avec la Muſique Italienne : doit-il reſter déſormais aucun ſujet, aucune branche de controverſe ?

# TABLE DES ARTICLES

De Novembre, 1754.

ARTICLE CXXXIV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* Pag. 2693

ART. CXXXV. *Lettre sur le genre d'Eloquence des piéces qui sont couronnées dans les Académies,* 2716

ART. CXXXVI. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, &c.* 2730

ART. CXXXVII. *Nouveau Dictionnaire Historique, &c.* Dernier Extrait. 2757

ART. CXXXVIII. *Panégyriques des Saints & Prônes de M. Ballet, &c.* 2781

ART. CXXXIX. *L'Esprit de l'Art Musical, &c.* 2794

ART. CXL. *Dissertation sur les Tremblemens de terre qui firent échouer le projet de Julien, &c.* 2813

ART. CXLI. *Nouvelles Littéraires.* 2848

---

## *ERRATA*

### D'Octobre, 1754. II Vol.

P. 560 *lisez* 2560. Ibid. l. dernière, abolue, *lis.* absolue. p. 2561, l. 2, Periandren' est, *lis.* Periandre, n'est. p. 2580, l. dern. *fenere*, lisez *fenétre*. p. 2588, l. 18. Etres, *ôtez la virgule*. p. 2675, l. 18, exaguet, *lis.* exacuet.

### *De Novembre* 1754.

P. 2713, l. 7, Tenture, *lis.* Teinture. p. 2717, en note l. première, Cenève, *lis.* Genève. p. 2724, l. 12, quant, *lis.* quand, p. 2737, l. première, jetté, *lis.* jettés. p. 2745, l. pénult. 27, *lis.* 25. p. 2750, l. 21, *il*, ôtez ce mot.

---

## *APPROBATION.*

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Octob. 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*DÉCEMBRE*, 1754.

---

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* ***LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.***

DÉCEMBRE, 1754.

*A PARIS,*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

MDCCLIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 674 volumes : Sçavoir,

| ANNÉES. | VOL. | ANNÉES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 1[illegible]. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 5. | 1747. | 14. |
| 1721. | 12. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 16. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*DÉCEMBRE*, 1754.

## ARTICLE CXLII.

*L'USAGE ET LES FINS de la Prophétie dans les divers âges du monde, en six Discours prononcés à Londres dans l'Eglise du Temple : auxquels on a joint cinq Dissertations ; I sur la Canonicité de la seconde Epî-*

*tre de S. Pierre ; II, sur les idées que les Juifs avant J. C. se faisoient des circonstances & des suites de la chûte d'Adam ; III, sur la Bénédiction donnée par Jacob à Juda* (Gen. XLIX) ; *IV, sur l'entrée triomphante de J. C. dans Jérusalem ; V, Supplément à la seconde Dissertation, &c. Ouvrage publié à la réquisition des deux honorables Sociétés du Temple.* Par M. Sherlok, Evêque de Londres. Traduit de l'Anglois par Abraham le Moine, Chapelain de Mylord Duc de Portland. Nouvelle Edition corrigée & considérablement augmentée par l'Auteur. 2 Tomes *in*-12. *A Paris, chez Tilliard, Quai des Augustins, à S. Benoît.* MDCCLIV.

ON NOUS redonne ici un Livre composé il y a près de 30 ans, & jouissant encore de

l'eſtime publique. L'occaſion qui le fit naître fut un très-mauvais Ouvrage du ſieur Collins, intitulé, *Diſcours ſur les fondemens & les raiſons de la Réligion Chrétienne*, *&c.* Cet Auteur, Déiſte fameux, entreprenoit d'y montrer d'une part que les Prophéties de l'Ancien Teſtament ſont la plus forte preuve que nous ayions de la vérité de l'Evangile ; & de l'autre, que le ſens de ces Prophéties eſt ſi obſcur & ſi incertain qu'elles ne prouvent rien, ou qu'elles ne prouvent qu'à des gens prêts de tout recevoir ſans examen. On voit que ces deux Principes réunis ne peuvent avoir pour but & pour conſéquence que la deſtruction totale du Chriſtianiſme.

Dès que ce Livre eût paru, il fut attaqué par une multitude d'Ecrits : la liſte qu'on en donne, dans le Dictionnaire de M. de Chauffepié, à l'Article *Collins*,

fait mention de XXXV ; & de ce nombre eſt celui de M. Thomas Sherlok alors ſimple Docteur, depuis Evêque de Bangor, & aujourd'hui Evêque de Londres. Ce Prélat Anglois eſt fils du célébre Guillaume Sherlok, dont on a pluſieurs bons Ouvrages, entr'autres un Traité très-eſtimé *ſur l'immortalité de l'ame.*

Toute l'Hiſtoire des mouvemens cauſés par l'Ouvrage de Collins, eſt racontée dans une Préface, trop longue, qu'on trouve à la tête du premier des deux Volumes dont nous allons rendre compte ; cette Préface eſt du Traducteur M. Abraham le Moine : Ecrivain qui ſe reſſent un peu de la *patavinité* d'un Climat Etranger ; quoiqu'après tout il ſe rend intelligible, & mérite toujours des éloges pour la peine qu'il a priſe de mettre l'Ouvrage de M. Sherlok dans notre Langue.

On a ici une ſuite de ſix Diſcours *ſur l'uſage & les fins de la Prophétie dans les divers âges du monde*, avec cinq Diſſertations qui expliquent quelques points relatifs au ſujet. Tout ceci eſt plus en grand que ne l'exigeoit la réfutation préciſe du Livre de Collins. L'Auteur a voulu faire un Traité complet ſur la matière préſente: par cette raiſon, le Livre pernicieux du Déiſte Anglois n'eſt point attaqué nommément; mais les Principes de M. Sherlok ſont plus que ſuffiſans pour combattre & pour détruire cet Adverſaire.

D'abord la doctrine de Collins réduiſant toute la preuve du Chriſtianiſme aux Prophéties de l'Ancien Teſtament, il s'enſuivoit que les Miracles n'étoient rien en comparaiſon de cette preuve; &, pour s'autoriſer de l'Ecriture même qu'il reſpectoit d'ailleurs ſi peu & ſi mal; voyez, diſoit ce Déiſte,

comment S. Pierre, au v. 19 du premier Chapitre de sa seconde Epître, éleve les Prophéties au-dessus des Miracles. Après avoir raconté le prodige de la transfiguration de J. C. cet Apôtre ajoute : *Mais nous avons les Oracles des Prophétes qui sont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous rendre attentifs, &c.*

M. Sherlok rappelle cette objection, & employe son premier Discours à la résoudre. Quel est l'Interpréte qui donne au passage de S. Pierre le sens qu'a voulu y voir Collins ; quel rapport entre ce sens & la nature des choses ; quelle liaison avec la pensée de l'Apôtre ; quelle analogie même avec les termes du texte ? Notre Auteur discute ces questions qui toutes sont pressantes contre le Déiste Anglois : par exemple, est-il dans la nature des choses que l'évidence des Miracles soit inférieure à l'évidence

des Prophéties, & qu'à l'égard de S. Pierre les Oracles de l'Ancien Teſtament euſſent une clarté, une vérité, une certitude qui ne pouvoient convenir à la voix immédiate de Dieu qu'il avoit entendue de ſes propres oreilles ?

Cependant il faut expliquer ce ℣. 19 du premier Chapitre de la ſeconde Epître de S. Pierre. Les divers ſens qu'y donnent les Interprétes, quoique très-oppoſés au ſyſtême du ſieur Collins, ne ſatisfont point M. Sherlok, & il entreprend une explication de l'Epître entière ou plûtôt des fins que s'y propoſe l'Apôtre. Selon le Prélat Anglois, S. Pierre veut perſuader aux Juifs convertis que J. C. viendra bientôt les délivrer de leurs perſécuteurs, punir les incrédules & faire triompher l'Evangile. C'eſt pour cela que l'Apôtre en appelle à l'Autorité des Prophétes qui avoient prédit ces événe-

mens. A la vérité, il cite d'abord en preuve la gloire dont J. C. a été revêtu sur le Tabor : c'étoit un gage de l'appareil majestueux dans lequel il devoit se montrer au temps de ses vengeances sur Jérusalem ; mais comme la liaison de ces deux prodiges n'étoit pas évidente, à l'égard de ceux qui n'avoient point vû la gloire de J. C. dans sa Transfiguration, S. Pierre ajoute qu'on a les Oracles des Prophétes qui sont encore plus authentiques, parce qu'ils garentissent la certitude de l'événement futur, c'est-à-dire, de la gloire du Sauveur lorsqu'il viendra punir l'infidéle Jérusalem.

Nous resserrons beaucoup l'interprétation de M. Sherlok : plus étendue dans son Livre, elle pourroit aussi s'y montrer avec plus d'éclat ; mais nous croyons toutefois dire l'essentiel ; & nous ajoutons que, toute efficace qu'est cette Explication pour réfuter les prin-

cipes de Collins, elle peut néanmoins être regardée comme faite avec trop d'appareil; comme donnant à l'Apôtre des vûes qu'il ne seroit pas aisé de démêler dans son Epître. En effet la lecture du Texte ne nous persuade pas totalement qu'il y soit question de soutenir les Fidéles par l'espérance de voir J. C. armé contre les Juifs infidéles & persécuteurs. On ne voit, ce semble, dans ce Texte ( nous entendons surtout celui du premier Chapitre ) qu'un Discours tout Apostolique sur les bienfaits de Dieu, sur la nécessité des bonnes œuvres, sur l'espérance des biens futurs, sur la mort prochaine de l'Apôtre, sur la révélation qui lui avoit été faite des Grandeurs de J. C. au moment de sa Transfiguration.

Quant au ℣. 19 de ce Chapitre, rien de plus naturel, à notre avis, que le sens qu'il présente. S. Pierre avoit vû J. C. sur le Ta-

bor; & il en conclut que les Oracles des Prophétes avoient acquis par-là plus de force, & plus de fermeté: on conçoit en effet que les Prophéties de l'Ancien Testament, qui annonçoient en mille maniéres différentes la gloire future de J. C. se trouvoient merveilleusement confirmées par l'éclat dont ce divin Sauveur avoit été revêtu sur la Montagne. Cette explication a l'avantage de bien rendre l'expression qui est à la premiére personne, *& habemus firmiorem Propheticum sermonem*; car à l'égard de S. Pierre même, & des deux autres Apôtres qui avoient vû la Transfiguration, les Oracles prophétiques étoient devenus plus forts, plus clairs, plus persuasifs. Or, il nous paroît que, dans les autres interprétations, sans en excepter même celle de M. Sherlok, il reste toujours à expliquer pourquoi S. Pierre parle *en pre-*

*mière perſonne* : c'eſt ce qu'il feroit aiſé de faire voir ſi nous pouvions donner plus d'étendue à tout ceci. Au reſte, nous avons lû quelque part que le ſens qui vient d'être expoſé, avoit plû à d'autres Interprétes, à Iſidore Clarius, à Titelman, &c : ce n'eſt pas de ces Auteurs que nous l'avons emprunté ; mais, après tout, nous ſommes bien-aiſes de ne rien dire de nouveau ſur cette matière. La nouveauté, en pareille choſe, eſt preſque toujours une preuve de confiance en ſes propres lumières, ou de mépris pour celles des autres.

Dans ſon premier Diſcours, M. Sherlok renverſe le principal appui de l'opinion pernicieuſe du ſieur Collins. Dans le ſecond, l'Auteur commence à examiner la nature, & à pénétrer les fins de la Prophétie. Surquoi il obſerve d'abord que le caractère particulier des Oracles prophétiques eſt

l'obſcurité, tantôt parce que ces Oracles ſont exprimés d'une manière figurée & peu relative aux intelligences du Vulgaire; tantôt parce qu'ils déſignent des faits en apparence contradictoires, ou naturellement impoſſibles : obſcurité des Prophéties qui n'eſt pas toujours diſſipée par l'accompliſſement de ces Oracles, puiſqu'alors même le voile de l'allégorie, & le myſtère de la figure peuvent encore ſubſiſter.

Cependant les Prophéties, quelque obſcures qu'on les ſuppoſe, ont auſſi leur côté lumineux; & c'eſt ce qui en fait la force, ce qui donne à la preuve qu'on en tire, toute l'énergie du témoignage divin; mais il eſt aiſé de prendre le change dans la manière d'employer cette preuve : on s'imagine, par exemple, que la certitude de la Réſurrection de J. C. dépend des Prophéties qui annoncent que

le Meſſie devoit reſſuſciter. Or, il eſt certain que ces Prophéties n'ont aucune force ſi l'on ne démontre préalablement que J. C. eſt ſorti victorieux du tombeau. *Il faut être en poſſeſſion du fait avant qu'on puiſſe tirer aucun argument de la Prophétie.*

Mais, dira-t-on, à quoi ſerviront donc les Prophéties qui annoncent le miracle du Meſſie reſſuſcité ? S'il faut, avant tout, établir la certitude du miracle en la perſonne de J. C. qu'aura-t-on beſoin de la lumière des Prophétes ? La réponſe eſt facile & touche le point eſſentiel de l'uſage & des fins de la Prophétie. J.C. ayant répété ſans ceſſe dans l'Evangile qu'il eſt celui dont les Prophétes ont parlé ; il faut voir ſi les actions de J. C. conviennent aux prédictions des Prophétes ; ſi, par exemple, dans le cas cité de la Réſurrection, J. C. eſt véritablement

retourné de la mort à la vie. Ce miracle étant une fois constaté par les preuves qui assurent la vérité d'un fait de cette nature, il faudra dire, donc J. C. est le Messie promis par les Prophétes; donc sa mission est véritable; donc il faut croire à son Evangile. Voilà comment les Prophéties prouvent la vérité du Christianisme. Indépendamment de ces Prophéties, on peut & on doit démontrer la Résurrection de J. C. & si J. C. n'avoit point lié sa Résurrection aux témoignages des Prophétes, s'il n'avoit pas dit que les Prophétes ont parlé de lui & de sa Résurrection, on devroit regarder la preuve de ce miracle, séparée du témoignage des Prophétes, comme totalement suffisante pour établir la Réligion Chrétienne. Mais parce que J. C. a déclaré ce rapport entre sa Résurrection & les Oracles des Prophétes, il faut

que le concours de ces Oracles & de cette Résurrection soit justifié, vérifié, démontré: ce qui s'exécute sans peine par l'application des textes à l'événement.

On peut demander pourquoi Dieu a voulu que le Miracle de la Résurrection de J. C. & en général tous les grands événemens de la vie de cet Homme-Dieu fussent annoncés par les Prophétes. Mais cette question est prise d'une maniére plus générale par M. Sherlok; & dans son troisiéme Discours il entreprend d'expliquer la fin que Dieu s'est proposée en donnant les anciennes Prophéties. Ces Oracles sont obscurs; mais les vûes de la Providence percent à travers l'obscurité; & l'on ne présume point de soi-même en assurant que ces vûes se rapportent à l'avancement de la Réligion & de la Vertu, à la paix & au bonheur des hommes. Cette vérité est sur-

tout ſenſible dans l'état où ſe trouve le Genre-Humain depuis ſa chûte. Jugé & condamné, il n'a pû ſçavoir, ſans la révélation, que Dieu vouloit lui faire grace; &, ſans la Prophétie, qu'il y avoit encore des biens futurs & éternels à eſpérer : *c'eſt pour cela* ( conclut l'Auteur ) *que la Prophétie doit toujours faire une partie eſſentielle de la Religion des Pécheurs.*

Ces principes poſés, M. Sherlok entre dans la diſcuſſion de la première & la plus ancienne Prophétie, qui eſt compriſe au 15^e^ Verſet du 3^e^ Chapitre de la Génèſe : *Je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta ſemence & la ſemence de la femme, &c.* Le Prélat Anglois fait voir que cette Prophétie marquoit la victoire future de nos premiers Pères ſur celui qui étoit l'Auteur de leur chûte; qu'ainſi, toute obſcure qu'on ſuppoſe cette prédiction, elle fourniſ-

soit des espérances capables d'entretenir la Réligion & la piété dans le monde; qu'enfin elle se trouve pleinement accomplie en J. C. & que par cette raison on peut bien dire qu'elle l'avoit surtout en vûe. Les détails de tout cela remplissent la plus grande partie de ce troisiéme Discours qui est fort méthodique : qualité nécessaire pour établir une suite de vérités contre les subterfuges des Déistes.

La promesse faite à nos premiers Parens se développa dans la suite; & toutes les Prophéties qui furent données d'âge en âge eurent une liaison très-intime avec celle du 3e Chapitre de la Génèse. Pour faire connoître cette vérité, l'Auteur s'engage dans l'explication des principaux Oracles de l'Ecriture, & d'abord la prédiction de Lamech, touchant Noé, occupe tout le 4e Discours. *Celui-ci* ( dit

Lamech à la naissance de Noé) *nous soulagera des œuvres & des travaux de nos mains, sur la terre que Dieu a maudite.* On a trouvé bien des sens dans ce passage; celui qu'y voit M. Sherlok n'est pas le moins remarquable. Selon lui, Lamech prédit que, sous Noé, la terre recouvreroit les anciennes bénédictions du Seigneur, parce que la malédiction dont elle avoit été frappée *devoit être pleinement accomplie par le déluge, & finir alors.* D'où il s'ensuivroit que le Déluge, bien loin d'altérer les fruits de la terre, leur auroit au contraire procuré toute la beauté & toute la bonté qu'ils possédoient durant l'innocence de nos premiers Pères: Que Noé auroit été le chef d'un Peuple plus fortuné que toute la race d'Adam ne l'avoit été jusqu'alors: Que par cette raison le même Noé pouvoit être regardé comme celui qui *soulageoit*

*les hommes de leurs travaux*, suivant la parole de Lamech. Il faudroit suivre tout le fil de ce Discours que nous croyons moins vrai qu'ingénieux. Il nous paroît même donner quelque atteinte au dogme du Péché Originel ; car si la malédiction de Dieu sur la terre a fini par le Déluge, pourquoi la propagation du Péché Originel, dont cette malédiction étoit la peine, n'a-t-elle pas aussi pris fin dans ce temps-là ? D'ailleurs quelle raison a-t-on de croire que les premières bénédictions ayent été rendues à la terre, & par conséquent au Genre-Humain, tandis que l'assujettissement de la femme aux douleurs de l'enfantement, & la nécessité de mourir, tant pour elle que pour l'homme, subsistent & se perpétuent depuis le Déluge ? Quoiqu'il en soit, l'explication de M. Sherlok a beaucoup plû en Angleterre, & nous la voyons ci-

tée avec éloge dans le Commentaire de la Bible, commencé à la Haye en 1742, & interrompu après le Livre de Josué. (Voyez T. I. p. 67.)

Il y eut des Prophéties données à Abraham, & c'est la matière du 5^e Discours de M. Sherlok. On y démontre que l'alliance, traitée avec ce Patriarche & ses Descendans, par Isaac, renfermoit deux sortes de promesses, les unes temporelles, les autres éternelles. Rien de mieux prouvé que l'étendue de ces promesses : cependant l'Auteur y revient encore dans son 6^e & dernier Discours, où l'on trouve aussi des développemens sur la célébre Prophétie de Jacob (Génes. XLIX 10) & sur celle du Deutéronome, Chap. XVIII. *Je susciterai un Prophéte semblable à toi*, *&c*; sans compter des observations très-judicieuses sur toutes les Prophéties de l'Ancien-Testament considérées

considérées en général : par exemple, M. Sherlok remarque très-bien que ces Oracles ne prouvent pas également pour les Juifs & pour les Gentils ; qu'à l'égard des Juifs ces Oracles étoient la première preuve en faveur du Christianisme, & qu'à l'égard des Gentils ils étoient la dernière. » Le » Juif ( ajoute l'Auteur ) crut en » J. C. parce qu'il étoit prédit par » les Prophétes ; le Gentil crut aux » Prophétes, parce qu'ils avoient » exactement prédit J. C. Tous » deux ajoutèrent une pleine foi à » l'Evangile, ayant, chacun à sa » manière, une idée complette de » toutes les dispensations de la Pro» vidence envers le Genre-Hu» main. «

Nous devrions insister sur ce dernier Discours, & sur les cinq Dissertations dont on voit les Sujets dans le titre de cet Article. Mais notre Extrait a déja trop

d'étendue, & nous ne pouvons qu'inviter nos Lecteurs à consulter l'Ouvrage même. Ils pourront y désirer de temps-en-temps quelques dégrés de clarté & de précision; ils pourront s'appercevoir qu'on y donne quelquefois, avec une sorte d'appareil, des explications assez communes. Cependant ils reconnoîtront aussi qu'à tout prendre, ce Recueil est très-estimable; ils sçauront gré au Traducteur qui l'a mis en notre Langue, & au Libraire qui vient de le publier. Il est sorti des mêmes presses, depuis deux ans, un nombre de bons Ouvrages destinés à venger la Réligion des entreprises audacieuses de l'Impiété. On ne peut qu'encourager ce zèle, & le mettre en état de se signaler de plus en plus par des Editions de Livres qui réparent le scandale si public des productions sacriléges & licentieuses.

## ARTICLE CXLIII.

*POESIES DIVERSES de M. Cocquard*, 2 *Vol.* in-12. A Dijon, chez Desventes, &c. MDCCLIV.

L'Auteur est un Jurisconsulte, & ses Poësies ne sont pas du genre le plus sévère : il convenoit donc que la Préface dît quelque chose en faveur du Recueil & de celui qui le donne. Heureusement on ne demeure jamais court quand on a de l'esprit, & qu'on sçait un peu l'Histoire. Ne trouve-t-on pas que Pline le jeune aima les petites Piéces de Vers ; qu'il en faisoit à table, au bain, en voyage ; qu'il tempéroit la gravité du Consulat par cette joyeuse occupation ? M. Cocquard ne perd pas l'avantage d'un si bel exemple ; & avec d'au-

tres légères obſervations qu'il inſère dans ſon Avant-propos, il fait ſi bien que le Lecteur ſe déride auſſi, & qu'il oublie l'Orateur plaidant dans la Tribune aux Harangues, pour ne ſonger qu'au Poëte couronné de mille petits lauriers.

Pour s'autoriſer de plus en plus, l'Auteur nous donne de ſuite un *Diſcours ſur la Poëſie* : ſujet qui reſſemble à ces Mines du Pérou qu'on a tant fouillées & viſitées, qu'il faut être extrêmement attentif pour y trouver déſormais quelques matières d'or & d'argent. M. Cocquard profite heureuſement de ſon eſprit & de ſes connoiſſances pour répandre encore des graces ſur un objet ſi antique & ſi ſuranné. Il préſente un Tableau magnifique de la Poëſie & de ſes effets; du ton ſurtout qu'elle donne à toutes les parties de la Littérature, à la Philoſophie, à la

Phyſique, à l'Hiſtoire, à l'Eloquence du Barreau & de la Chaire.

Quelle influence, en particulier, n'a-t-elle point ſur le ſtyle ! *Car d'ordinaire ceux qui écrivent bien en Vers écrivent bien en Proſe.* Cette propoſition eſt une eſpéce d'axiome que M. Cocquard ne laiſſe pas de juſtifier par cette induction : » Quelle Proſe plus noble & plus élégante que celle de » Platon chez les Grecs ; de Céſar » & de Cicéron chez les Romains ; » des Fléchier, des Péliſſon, des » Racine, des Boileau, des Regnier Deſmarais, des la Motte, » des Fontenelle, des Voltaire chez » les François ? Qu'on y faſſe attention ; ils ont tous aimé la Poëſie ; ils ont tous été Poëtes. « L'Auteur ne produit qu'une exception qu'il appelle *une eſpéce de Phénoméne* : c'eſt l'exemple de Virgile ; & la preuve de cette exception eſt un mot de Sénèque qu'on

ne fait qu'indiquer. Que dit ce Philoſophe ? Que *l'heureux génie de Virgile l'abandonna dans la Proſe :* or, ceci ne ſignifie point, à ce qu'il nous ſemble, que ce grand Poëte n'écrivoit pas bien en Proſe ; mais ſeulement qu'il n'avoit pas autant de génie pour la Proſe que pour les Vers. En effet Sénèque veut prouver, dans l'endroit cité, que les grands génies n'excellent d'ordinaire que dans un genre ; comme Virgile dans la Poëſie, Cicéron dans l'Éloquence, Salluſte dans l'Hiſtoire. On conçoit que le ſtyle ſeul ne fait pas le genre ; & qu'ainſi Virgile peut avoir eu un très-beau ſtyle en Proſe, ſans avoir été auſſi bon Orateur qu'il étoit excellent Poëte. Reſſouvenons-nous que l'Axiome qui aſſure que *d'ordinaire ceux qui écrivent bien en Vers, écrivent bien en Proſe*, regarde principalement le ſtyle, c'eſt-à-dire, le tour,

l'expreſſion, la manière d'exprimer les choſes. Reconnoiſſons auſſi que M. Cocquard donne une très-bonne raiſon de cet Axiome quand il dit que » l'exercice des » Vers eſt un moyen d'acquérir » l'abondance des paroles & la va» riété des tours. Car, en combien » de manières différentes (ajoute» t-il) un Poëte, avant que de vain» cre les obſtacles, ſoit de la me» ſure, ſoit de la rime, n'eſt-il pas » ſouvent obligé d'exprimer ſes » penſées ? tantôt il leur donne de » l'étendue, tantôt il les reſſerre ; » il n'adopte un Synonyme, une » Epithéte qu'après avoir conſulté » ſon goût pour le choix, & ſon » oreille pour la cadence, &c. «

De toutes ces obſervations, il s'enſuit que juſqu'ici nous n'avons point d'exemple de quelqu'un qui ait bien fait des Vers, & qui ait mal écrit en Proſe ; nous pourrions même citer de bons Ecrivains

en Proſe, qui n'ont pas eu de fort grands ſuccès en Vers ; & quelques-uns d'entr'eux, dont les Vers, tout médiocres qu'ils étoient, peuvent paſſer pour avoir contribué à leur faire écrire de bonne Proſe. Ce fut peut-être le cas où ſe trouva Cicéron ; & c'eſt peut-être le moyen de juſtifier la penſée de M. Cocquard qui met cet Orateur au nombre de ceux qui écrivirent bien en Proſe, parce qu'ils avoient cultivé la Poëſie. Par-là du moins notre Auteur, & ſon ami le P. Oudin, l'un & l'autre fort prévenus en faveur des Poëſies de Cicéron, pourroient ſe concilier avec Juvénal qui en a parlé plus cavaliérement.

Nous diſions plus haut que M. Cocquard étoit *couronné de mille petits lauriers*. C'eſt que ſon Recueil eſt tout compoſé de petites piéces. On y trouve des Elégies, des Epitres, des Epithalames, des

Cantates, des Bouquets, des Rondeaux, des Quatrains, des Epitaphes, de petits Contes, des Apophtegmes ou bons Mots, des Madrigaux, des Epigrammes, tantôt de l'Auteur même, tantôt traduites de l'Anthologie, de Martial, d'Owen, de divers Auteurs, &c. Dans le ſecond Volume ſurtout, les Piéces ſont ſi courtes que nous ne croyons pas qu'il y en ait une ſeule où l'on compte 15 Vers; preſque toutes ſont de quatre, de ſix, de huit, &c. On peut juger que les Sujets répondent communément à la briéveté des Morceaux, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſont pas d'une grande importance; mais voici un objet de critique.

Il faut choiſir beaucoup & longtemps dans tout ce Recueil, pour n'y pas rencontrer des galanteries : ce qui fait voir que l'Auteur a trop imité Pline qui ſe croyoit permis de mettre en Vers des avan-

tures bonnes à oublier. M. Cecquard tâche de s'excuser, dans sa Préface, sur le temps & l'âge où ces productions sont sorties de sa plume; mais on sçait la réponse donnée cent fois, & toujours digne de reparoître en semblable occasion: *Pourquoi ne pas détruire, à 40 & 50 ans, ce qui ne devroit pas même être pardonné à vingt?*

Nous laissons d'autres moralités qui pourroient néanmoins nous être permises, & que les talents de l'Auteur sembleroient autoriser. Quand il veut parler le langage de la vertu, il y réussit sans effort; témoin une belle Epître à son fils (T. 1. p. 67). Quand il badine innocemment sur son indocilité aux ordres d'Esculape; il amuse & intéresse, comme dans une autre Epître (T. 1. p. 52.) Quand il excuse sa passion pour les Vers, quand il entreprend de faire voir que les Muses soutien-

nent l'éclat de ſa profeſſion, il perſuade, en quelque ſorte, le Lecteur ; liſons l'Epître ( T. 1. p. 58.)

C'eſt dans les Vers qu'on voit le beau
feu des penſées
Que l'on trouve avec art les Sentences
placées ;
Le ſublime des tours & de l'expreſ-
ſion ;
Le bon goût, la fineſſe & la préci-
ſion ;
Des différens mortels le juſte caractère ;
Les plus vifs ſentimens & tout ce qui
peut plaire.
Mais ſurtout, en plaidant, ſi l'eſprit s'eſt
uſé ;
Dans les eaux d'Hippocrène à peine a-
t-il puiſé,
Que ſa vigueur renaît, & d'une ardeur
nouvelle,
Il fournit la carrière où Thémis le rap-
pelle.

Peut-être un tel langage est suspect de
ma part :
Hé bien ! qu'on s'en rapporte aux grands
Maîtres de l'Art.
En est-il un d'entre eux qui sur ce
point n'insiste ?
Et je ne suis ici que leur foible Copiste.
Ah ! si de mes discours prononcés au
Sénat,
Le Public attentif a daigné faire état ;
Si j'ai pû mériter son suffrage honorable,
Muses, c'est à votre Art que j'en suis
redevable.

Ce Poëte est facile, naturel, quelquefois négligé : ce qui n'est peut-être pas un défaut dans le genre qu'il embrasse. Les Traductions qu'il donne sont d'ordinaire bien faites, & assez heureuses pour le choix. C'est encore un mérite dont il faut tenir compte : car en fait d'Epigrammes, les Anciens, peut-être plus que les Modernes,

ont leurs ſaiſons de ſéchereſſe & de froidure.

L'Auteur juſtifie par ſon exemple le mot qui dit qu'*on écrit bien en Proſe quand on fait bien des Vers.* La Proſe de ſa Préface & celle de ſon Diſcours Préliminaire ſont bien. Il ne lui reſteroit préſentement qu'à publier quelque choſe de conſidérable dans le genre de ſa profeſſion. Les Cochins ne ſont point communs ; on ne doit pas craindre de les multiplier : fût-on quelques lignes au-deſſous d'eux , on ſeroit encore dans un dégré très-honorable.

## ARTICLE CXLIV.

*LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur le 3^e^ Volume du Dictionnaire Historique & Critique de M. de Chauffepié.*

JE N'AI PAS LU, MM. RR. PP. tous les Articles du 3e Tome de M. de Chauffepié; mais j'en ai lû assez pour sçavoir que vous en jugerez en général comme vous avez jugé des deux premiers Tomes, dans les Extraits que vous en avez donnés (Mai I & II Vol. 1751.) M. de Chauffepié, pour l'ordinaire, défend bien la Réligion contre les Incrédules; il ne fait grace à personne sur cela; pas même à Bayle dont il est le Continuateur. On peut citer, en ce genre, les Articles *Lamech*, *Mandeville*, *Manichéens*, *Osée*, *Phlégon*, *&c.* Mais

il fait voir auſſi, en une infinité d'endroits, combien il eſt prévenu contre l'Egliſe Romaine. Vous ne manquerez pas, MM. RR. PP. de le relever ſur ce point : j'en viens à quelques remarques particulières.

On lit, dans le texte de l'Article IPHICRATE : *Après la bataille de Chéronée, les Athéniens lui donnèrent le commandement des troupes qu'ils envoyèrent au ſecours des Thébains.* Dans la Note B, *La Bataille de Chéronée ſe donna l'an 394 avant J. C. en la 96 Olympiade.* Et dans la Note C, *Les Lacédémoniens ayant rappellé Agéſilas d'Aſie, remportèrent, ſous ſes ordres, la Victoire à Chéronée.* Il eſt certain qu'il faut ſubſtituer en ces trois endroits *Coronée* à *Chéronée ;* car il s'agit ici de la bataille où les Béotiens furent vaincus par Agéſilas, & cette Bataille eſt antérieure de 57 ans à celle de Ché-

ronée, où Philippe père d'Alexandre le Grand défit les Athéniens & les Thébains. M. de Chauffepié cite néanmoins Xénophon; mais, dans trois passages de cet Auteur (*De Expedit. Cyr. L. 5. Hist. Græc. L. 4. & Orat. de Agesilao Rege*) on lit que *la Bataille se donna dans la Plaine de Coronée.* C'est aussi ce qu'a remarqué M. Bayle sous l'Article AGÉSILAUS II. Note D. On peut le consulter.

M. de Chauffepié fait paroître, pour le Ministre Jurieu, une prédilection qui doit surprendre: car les plus habiles Ecrivains l'ont regardé comme un fanatique. M. l'Abbé Lenglet, dans sa *Méthode pour l'Histoire*, dit que Jurieu a survécu à sa réputation, & qu'il est mort en 1713 plein du fanatisme qui avoit cours alors en Angleterre & dans les Cévènes. M. l'Abbé Lenglet n'est ici que l'écho du Public. M. de Chauffepié nous

déclare, à la fin de ſon Article JURIEU, que la femme de ce Miniſtre *avoit l'imagination fort vive & qu'elle aimoit le merveilleux en tout... qu'elle eſt morte en Angleterre où elle avoit ſuivi, après la mort de ſon mari, les prétendus inſpirés qui y ont fait tant de bruit.* C'eſt dire aſſez nettement que Madame Jurieu étoit fanatique. Or, perſonne ne reſſembloit plus à Madame Jurieu que M. Jurieu. M. de Chauffepié n'en veut pas convenir. Il livre la femme de bon cœur, & fait les plus grands efforts pour ſauver le mari. Il attaque à ce ſujet MM. Bayle, Baſnage, des Maizeaux, de Voltaire, &c. Mais le Public n'eſt pas d'humeur à prendre le change ſur une réputation très-décidée depuis plus de 50 ans; & l'on en eſt à demander quel ſi grand intérêt attache M. de Chauffepié à M. Jurieu; pourquoi il entreprend de défen-

dre seul ce Ministre contre tous, &c.

Dans le même article (*Jurieu*) on cite (Note MM) l'Auteur qui a donné une nouvelle Edition de *la Théologie réelle vulgairement dite la Théologie Germanique.* Cet Auteur est Pierre Poiret ; on devroit le nommer & compter encore parmi les Adversaires du *Traité Historique* de Jurieu *sur la Théologie Mystique*, l'Abbé de Chévremont qui donna en 1700 *le Christianisme éclairci sur les différends du temps, en matière de Quiétisme, avec des Remarques abrégées sur le Livre intitulé, Traité Historique sur la Théologie Mystique.* (Amsterdam Gallet *in*-8°.)

Mais puisqu'il est ici question de l'Abbé de Chévremont, je remarque que M. de Chauffepié ne fait mention d'aucun Ouvrage imprimé de cet Abbé. (Voyez second Vol. du Dictionnaire Article *Chevremont.*) Or, il est certain que

le *Chriſtianiſme éclairci* eſt de cet Abbé ; M. Bernard le lui donne dans ſes Nouvelles de la République des Lettres ( Novemb. 1700 ) auſſi-bien que *l'Hiſtoire de Kemiſki* ( c'eſt un Roman imprimé à Paris & à Bruxelles en 1697, *in*-12 ). Dans les Mémoires de Trévoux de l'Edition de Hollande (Février 1703 ) on attribue encore à M. de Chévremont les Ouvrages ſuivants : *La Connoiſſance du Monde* (Paris, *in*-12 1694) ; *Le Détail de la France* imprimé en Hollande en 1695 ſous le titre de *la France ruinée par qui & comment, &c ; l'état actuel de la Pologne* ( Cologne 1702, in-12. ) On ajoute que ce pourroit bien être le même qui publia le *Teſtament Politique du Duc de Lorraine* ( Léipſig, 1696 *in*-8°) & que c'eſt lui auſſi qui a dreſſé *la Capitation qu'on leve en France.* ( Ce

qui auroit besoin d'une plus ample explication.)

M. de Chauffepié a été aussi réservé sur les circonstances de la Vie de l'Abbé de Chévremont que sur ses Ouvrages. Cet Abbé a été long-temps Sécrétaire du Duc de Lorraine Charles V. On lit, dans son *Christianisme éclairci*, qu'il étoit à Rome en 1684, à Paris en 1699, & qu'il sortit de France la même année. Il paroît qu'il étoit en Pologne, lorsqu'il a composé cet Ouvrage, & l'*Etat actuel de Pologne*. L'Epître Dédicatoire du *Christianisme* est adressée à S. M. Marie Cazimire, Reine Douairière de Pologne, & datée *de ma solitude ce premier Décembre* 1699. On trouve dans le Journal des Sçavans du 4 Septembre 1702, l'Extrait de l'*Etat actuel de la Pologne*; où l'on reconnoît (dit-on) *le style du feu Abbé de Chévremont*. Cet Abbé étoit donc

mort depuis peu de temps. Je n'ai point d'autre date. Le Journaliste remarque encore qu'*on a vû en France l'Abbé de Chévremont uniquement occupé de l'Etude de la Politique, & se picquant d'avoir fait des découvertes merveilleuses sur cette matière : il avoit été dans quelques Cours Etrangères, &c.* Tout ceci pourroit suppléer aux omissions de M. de Chauffepié.

Cet Auteur prend avec chaleur les intérêts & la défense du Luthérien *Kis* surnommé *Szegedin*, contre M. l'Abbé Goujet auquel il demande s'*il n'y a pas un vrai fanatisme à déchirer des gens de mérite, parce qu'ils pensent autrement que nous.* Nous ferons la même question à M. de Chauffepié. A-t-il été permis à *Kis* de déchirer impitoyablement les Papes, les Evêques, les Catholiques de tous les siécles, *parce qu'ils pensoient au-*

*trement que lui ?* Et ne doit-il pas être permis à M. l'Abbé Goujet, qui penſe autrement que *Kis*, de dire que *Kis débitoit des menſonges ?* M. de Chauffepié avoue qu'il n'a point vû les Ouvrages de *Kis :* s'il les avoit vûs & lûs, il n'auroit pas ſi bonne opinion de l'Auteur. J'ai ſous les yeux ſon *Speculum Pontificum Romanorum Genevæ*, 1602 *in*-8°. Ce n'eſt point une Vie des Papes, comme l'a penſé M. l'Abbé Goujet ; mais un Recueil de calomnies, d'impiétés, d'ordures les plus affreuſes contre pluſieurs d'entr'eux & contre les Dogmes de l'Egliſe Romaine. J'ai comparé ce Livre avec l'Ouvrage intitulé *Paſquillorum Tomi duo.* Kis a copié ce qu'il y a de plus ſcandaleux dans cet Ouvrage, Vers & Proſe ; mais il a bien renchéri ſur ſon Original. Les Auteurs des Paſquinades de 1544 pourroient paroître modérés, ſi l'on les comparoit à *Kis*. M. de Chauf-

fepié ( Article *Léti* ) appelle la Vie de *Donna Olympia* une Satyre ; le *Syndicat d'Alexandre VII* une Satyre violente : le *Speculum* de *Kis* eſt bien autre choſe. M. de Chauffepié regarde cependant comme des *Capucinades* ce que M. Goujet a dit de *Kis*. Il attribue au même Abbé G. des traits de *Miſſionnaire* à l'Article *Jurieu*, & de pareils traits à l'Auteur de la Continuation de M. Fleury ( Article *Œcolampade* )

Richard Simon n'a pas jugé trop-favorablement des Ouvrages de cet Œcolampade ſur l'Ecriture-Sainte, *On ne fera pas mal* ( dit M. de Chauffepié ) *de ne recevoir ce jugement que par bénéfice d'inventaire.* On en pourroit bien dire autant de pluſieurs Articles du Dictionnaire : *n'ayons pas deux poids & deux meſures* , c'eſt la leçon qu'il donne lui-même à M. Bayle ( Art. *Jurieu.* )

*Décembre*, 1754.

*Le P. Parſons* étoit, ſelon M. de Chauffepié * ( Article *Parſons* ) *d'un eſprit turbulent & ſéditieux... Le Cardinal d'Oſſat, dans une de ſes Lettres, où il rend compte du Roi de France de la conférence de Parſons... dit qu'il n'étoit guidé ni par la vérité ni par la raiſon.* La Lettre du Card. d'Oſſat dont il s'agit ici, n'eſt point adreſſée au Roi, mais à M. de Villeroy : c'eſt la 292, Liv. 7, & le Cardinal y parle en général. *Comme il advient* ( dit-il ) *à toutes perſonnes paſſionnées, pour habiles qu'elles ſoient, qui ne ſont guidées par la vérité & par la raiſon.* Si l'Anglois *Parſons* étoit un ſéditieux, en récompenſe Ludlow (un des Juges de Charles I) *étoit un homme dont les dernières paroles, étant ſur le point d'expirer, furent des vœux tendres qu'il fit*

* Ici M. de Chauffepié ne fait que traduire l'Anglois.

*pour*

*pour la prospérité, pour la paix & pour la gloire de l'Angleterre*, ( Voyez Article *Ludlow* ). Quel étoit donc ce Ludlow ? *Le plus séditieux* (dit M. Lenglet * ) *de tous les Anglois rébelles.* On a ri autrefois *de la douceur d'un brûleur de maisons :* qui ne riroit aujourd'hui des vœux tendres du Meurtrier de Charles I. *pour la prospérité, pour la paix & pour la gloire de l'Angleterre ?*

Nous avions déja, dans le P. Nicéron, 119 des Articles qui se trouvent dans ce 3e Tome de M. de Chauffepié. Celui-ci copie ordinairement jusqu'aux expressions de Niceron ; ce n'est pas de quoi je le blâme ; mais c'est de l'avoir copié en une infinité d'endroits où il est fautif, par exemple.

Art. *Pétrarque*, M. de C. ne

* *Méthode pour étudier l'Histoire*, Article *des Mémoires* de ce Régicide.

compte d'après Niceron, que dix Eglogues Latines. Il y en a 12 dans l'Edition de 1554, & apparemment dans les autres.

Art. *Pierre Martyr de Anghiera*, M. de C. dit, comme Niceron, que les Décades *de orbe novo* ont été imprimées à Paris en 1532 *in*-4°. C'est *in*-8°, comme M. de C. lui-même le marque fort-bien Art. *Hakluyt*, Tome second *, &c.

Article Pin (Ellies du Pin) on attribue à M. Bossuet une *Tradu-*

---

* Ici M. l'Abbé Saas rassemble plusieurs autres fautes copiées de Nicéron dans les autres Volumes du Dictionnaire : comme, Art. *Dacier*, les Vies des hommes illustres de Plutarque en 1694 *in*-8°, c'est *in*-4°, & l'on ne met que cinq Vies dans ce Recueil ; il y en a six, les Vies de Plutarque allant toujours en nombre pair. Art. *Gallois*, on met sur le compte du P. Michel le Tellier, les *Réflexions d'un Académicien sur la Vie de Descartes* ; elles sont du P. Antoine Boschet, &c.

*ction des Pseaumes* : cela n'est point exact. Il valoit mieux copier M. Bayle dans sa Lettre 106, qui dit une *Explication*, que M. Basnage dans ses *Ouvrages des Sçavans*, qui dit une *Traduction*. Dans ce même Article (*Pin*) on parle des Remarques d'un Anonyme sur la *Critique de la Bibliothèque de Dupin par M. Simon* ; M. de Chauffepié ignore-t-il que ces Remarques sont du P. Etienne Souciet, Editeur de cette Critique ? Encore au même Article (*Pin*) M. de C. n'*ayant pu*, dit-il, *trouver le Mandement de M. l'Archevêque de Paris contre la Bibliothèque de Dupin ; il a été obligé de le traduire sur l'Anglois*. Ce Mandement daté du 16 Avril 1693 fut imprimé aussitôt chez Muguet, à Paris, *in*-4°, & réimprimé *in*-8°. Il est fâcheux que M. de C. n'ait pu le trouver. Car il fait parler, dans sa Traduction, M. l'Arche-

vêque de Paris en Miniſtre Calviniſte. *François , &c. Le premier devoir des Prêtres & des Docteurs de l'Egliſe eſt de conſerver ſa doctrine , qui leur eſt confiée , telle qu'ils l'ont reçue des Apôtres dont ils ſont les ſucceſſeurs.* Cette phraſe n'eſt aſſurément pas de M. de Harlay, Archevêque de Paris. Ce Prélat s'exprime ainſi : *Le premier devoir des Paſteurs de l'Egliſe eſt de conſerver le dépôt de la doctrine tel qu'ils l'ont reçu dès Apôtres dont ils ſont les ſucceſſeurs.* Si M. de Chauffepié a traduit fidélement l'Anglois, il eſt probable que les Auteurs Anglois ne ſont pas membres de la haute Egliſe. M. de C. réüſſit beaucoup mieux dans les Articles que ſes Anglois ont empruntés du P. Niceron. Il ne s'aviſe pas de traduire le P. Niceron ſur l'Anglois ; il prend Niceron tout pur , & il fait très-bien ; il ne copie que les fautes de l'Auteur

François quand il en a fait, & il risqueroit de copier celles des Traducteurs.

Art. *Postel.* M. de Chauffepié qui n'a jamais vû le Livre des très-*merveilleuses victoires des femmes du nouveau Monde* de Postel, doute s'il y a, dans le titre, *nouveau Monde :* il peut s'assurer que oui. Il dit que M. de Boze a fait présent de l'ouvrage intitulé : *Le prime nove del' altro Mondo, qui étoit dans son Cabinet, à celle du Roi.* Il a voulu dire *à la Bibliothèque du Roi.* Ce Livre se trouve cependant dans le Catalogue de la Bibliothèque de M. de Boze (p. 44) & il ne s'y trouveroit point s'il avoit été mis à la Bibliothèque Royale. M. de Chauffepié se trompe aussi lorsqu'il croit que le Livre *de Originibus*, du même Postel, est le même que les *Histoires Orientales :* ainsi lui arrive-t-il de temps

en temps de confondre les Livres, les personnes, & les qualités *.

Enfin, MM. RR. PP., je puis assurer qu'il y a un très-grand nombre de fautes d'impression dans cet Ouvrage : ce qu'il y a de plus désagréable, c'est que quantité de Vers Latins y sont estropiés, comme

Art. *Milton.*

Candida de nigris & candentibus atra.

Il manque *de*

Art. *Monnoye.*

Vel naturæ contraria barbara lex es.

Il manque *si* ou *tu*, en un mot, un demi-pied.

---

* M l'Abbé Saas cite pour exemple l'Art. *Borgia* où M. de Chauffepié confond *Platine* avec son Continuateur ; il fait *Ciaconius* Jésuite, & il étoit Dominicain, &c.

Art. *Odon.*

Sic ergo me ventis credens te propter, amice.

Il faut *ſic ego.*

Art. *Ovide.*

Nec nimio ſolis major rota, nec major ardor.

Ce Vers eſt de Lucrece ; où il y a, comme il doit y avoir, *nec minor ardor.*

Je ſuis, &c.
SAAS, Chanoine de l'Egliſe de Rouen.

22 *Mai*, 1754.

PS. Permettez que je remarque encore, dans le Dictionnaire de M. de Chauffepié, un trait ſingulier. Probablement il ne doit pas être mis ſur le compte de cet Auteur, mais ſur celui des Anglois qu'il traduit. Je le trouve à l'Article *Brunus* (Jordanus) qu'on donne ici,

d'après l'Anglois, pour Supplément à l'Article *Bruno* (Giordano) du Dictionnaire de M. Bayle. Voici ce trait que vous trouverez sans doute très-extraordinaire. Dans la Note P. de cet Article (Brunus) on prétend donner une idée de la Comédie de Bruno intitulée CANDELAIO. *Le grand but de la Pièce est* (dit-on) *de tourner en ridicule l'avarice en la personne de Bonifaccio & de Bartolomeo, & la pédanterie dans le caractère de Memphurio.* On débute déja assez mal; car l'Auteur même trace ainsi le sujet de sa Piéce : *Son trè materie principali.... l'amor di Bonifacio, l'Alchimia di Bartolomeo, e la pedanteria di Mamphurio... l'insipido Amante, il sordido Avaro, il gaffo Pedante.* Mais cette méprise n'est rien en comparaison de ce qui suit. *Entre autres incidens,* poursuivent les Anglois traduits par M. de Chauffepié, *on repré-*

*ſente Bonifaccio comme extrêmement amoureux de* SAINTE VICTORIA*.... Il conſulte Scaramuze .... Celui-ci lui donne une petite image de cire, en lui recommandant de la faire chauffer au feu avec diverſes cérémonies ridicules, l'aſſurant qu'il rendra par ce moyen Sainte Victoria auſſi traitable qu'il peut le ſouhaiter.... Karubine eſt déguiſée ſous les habits de ſainte Victoria femme de Bonifaccio.* Je me ſuis demandé à moi-même pourquoi Victoria porte ici pluſieurs fois le nom de *Sainte*? J'ai ſoupçonné qu'il y avoit erreur, & je m'en ſuis parfaitement aſſuré en jettant les yeux ſur l'Original Italien où j'ai trouvé en différents endroits du commencement de la Comédie *S. Vittoria* qui ſignifie en abrégé *Signora Vittoria.* On lit ailleurs *Sig. Vittoria*, & tout au long *Signora Vittoria*, pag. 37, 44, 63, 67, 99, 113, 115, &c.

Voilà donc Mademoiſelle ou Madame *Victoire Blanca*, *D. Victoria Blanca*, comme elle eſt nommée en Latin ( p. 37 ) métamorphoſée en SAINTE VICTOIRE.

Meſſieurs les Proteſtans ſouffrent très-impatiemment que les Catholiques-Romains faſſent pareilles métamorphoſes de la Lettre S. placée par abbréviation devant un nom. On ſçait avec quelle complaiſance, M. Baſnage raconte dans ſon Journal ( Ouvrages des Sçavans Nov. 1687 ) l'Hiſtoire du prétendu S. *Viar* qu'on ne connoiſſoit que par un reſte d'inſcription où il y avoit eu *Præfectus Viarum**. La dernière Lettre ( S ) du premier mot ſubſiſtoit avec les quatre premieres du ſecond (Viar) & ſur cela on parloit d'honorer S. Viar comme un perſonnage réel ;

* Cette Inſcription étoit l'éloge de quelque Intendant des grands Chemins.

mais le Pape Urbain VIII qui fit examiner l'Inſcription, ſçut bien empêcher un culte ſi peu fondé.

On ſçait auſſi que Bayle exaltoit beaucoup la conjecture d'un Anglois qui prétendoit que le Martyr *S. Almachius* n'étoit qu'un Saint imaginaire, auquel l'*Almanach* avoit donné lieu. On a démontré la fauſſeté de cette prétention, on a prouvé l'exiſtence de *S. Almachius* honoré le premier de Janv. Surquoi les Curieux peuvent conſulter les Mémoires de Trévoux (Novembre 1736) & les *Remarques de M. l'Abbé Joly ſur le Dictionnaire de Bayle.* Mais enfin que diroit ce fameux Critique, s'il voyoit auſſi des Anglois ſes Continuateurs faire une *Sainte Victoire* de *S. Vittoria* perſonnage de l'infâme Comédie de Giordano Bruno ſupplicié pour ſes impiétés? A la vérité ces Anglois n'ont pas eû intention d'honorer cette pré-

tendue *Sainte Victoire*, mais l'on ne peut nier qu'ils n'ayent pris la lettre S. pour le mot *Sancta*, auſſi ſimplement que les Partiſans du prétendu *S. Viar* avoient pris la même lettre S. pour *Sanctus*, dans l'Inſcription tronquée dont j'ai parlé plus haut.

---

## ARTICLE CXLV.

*VICTOIRES MÉMORABLES des François ou les Deſcriptions des Batailles célébres depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à la fin du Règne de Louis XIV.* 2 Tomes, *in-12*. Le premier, de 407 pages; le ſecond de 466. A Paris, chez Guillyn & Nyon fils. MDCCLIV.

EN 1646, il parut un Livre intitulé, *Les Journées mémorables des François*, dont le P.

Antoine Girard, Jéſuite, étoit l'Auteur : cet Ouvrage a, en quelque ſorte, donné l'idée de celui que nous annonçons ; mais entre ces deux Livres il y a une différence qui répond à leur date ; le ſecond a de grands avantages ſur le premier du côté des détails, des remarques & du ſtyle. D'ailleurs le Jéſuite finit aux Batailles de Rocroy & de Fribourg, M. Alletz a pouſſé ſon travail juſqu'à la batail de Denain incluſivement. Dans ſon premier Volume, il nous don-28 batailles : celle de Tolbiac ſous Clovis I en fait l'ouverture, & le combat de Fontaine-Françoiſe ſous Henri IV en fait la clôture. Le ſecond Volume ne comprend que les victoires de Louis XIII & de Louis XIV. On y décrit 39 actions, dont huit appartiennent au Règne de Louis XIII, le reſte au glorieux Règne de Louis XIV.

M. Alletz puiſe aux meilleures

sources ; dans sa Préface, il nomme les Historiens qu'il a mis à contribution, & dans le cours de son Ouvrage il ne manque guères de les citer quand il fait chez eux quelque emprunt.

Quoique chaque bataille soit une action isolée, le récit n'en est jamais trop brusque, il est toujours préparé & amené. A la tête de chaque Article, l'Auteur met toujours un Préliminaire, où le sujet de la querelle & souvent le caractère des Généraux est tracé avec fidélité. Chaque action est comme une question dont les armes décident ; on en expose l'état au Lecteur avant de lui en montrer la solution. Citons-en un exemple au hazard : nous tombons sur la *Bataille de Cassano* donnée le 16 Août 1705.

» La Campagne d'Italie de 1705 » (dit M. Alletz) fut une des plus glorieuses pour M. le Duc de Ven-

» dôme. Ce Prince étoit petit-fils
» de Henri IV, intrépide comme
» lui, bienfaisant, sans faste, ne
» connoissant ni la haine, ni l'en-
» vie, ni la vengeance : c'étoit le
» seul Général sous lequel le de-
» voir du service & ce pur instinct
» de fureur qui obéit à la voix des
» Officiers ne menassent point les
» Soldats au combat : ils combat-
» toient pour le Duc de Vendôme,
» ils auroient donné leur vie pour
» le tirer d'un mauvais pas où la
» précipitation de son génie l'en-
» gageoit quelquefois. Il ne pas-
» soit pas pour méditer ses desseins
» avec la même profondeur que le
» Prince Eugène, & pour enten-
» dre, comme lui, l'art de faire
» subsister les armées. Il négligeoit
» trop les détails, & il laissoit af-
» foiblir la Discipline militaire.
» Cette mollesse le mit plus d'une
» fois en danger d'être enlevé ;
» mais dans un jour d'action il ré-

» paroit tout par une présence d'es-
» prit & par des lumières que le
» péril rendoit plus vives ; & ces
» jours d'action, il les cherchoit
» toujours ; moins fait, à ce qu'on
» disoit, pour une guerre défen-
» sive & aussi propre à l'offensi-
» ve que le Prince Eugène.......
» Pendant cette campagne, M. de
» Vendôme rompit perpétuelle-
» ment toutes les mesures que le
» Prince Eugène avoit prises pour
» pénétrer en Piedmont & pour
» secourir le Duc de Savoye qui se
» voyoit extrêmement pressé. Ce
» fut par plusieurs marches har-
» dies, faites à la vûe de ce célébre
» Général, qu'il le contraignit
» d'aller prendre des quartiers
» d'hyver dans le même pays où
» les Impériaux avoient commen-
» cé la guerre.... Le Duc de Sa-
» voye, en se liguant avec l'Em-
» pereur & abandonnant les inté-
» rêts des deux Couronnes qu'il

» trahiſſoit depuis long-temps, » s'étoit attiré le juſte reſſentiment » de Louis XIV, &c. «

M. Alletz ne ſe contente pas de rapporter les traits de valeur & d'intelligence qui ont ſignalé les Héros dont il décrit les actions : il n'oublie pas plus les traits d'eſprit & d'éloquence qui leur ſont échappés, ou qu'on leur a prêtés dans les occaſions les plus critiques & les plus dangereuſes. Ainſi dans la bataille de Caſtillon, il nous repréſente, après Mezerai, le brave Talbot, *monté ſeulement ſur une petite haquenée*, encourageant les troupes étonnées à la vûe des retranchemens qu'il vouloit forcer. Il leur remontroit, dit l'Hiſtorien François, » Que des foſſés ni des » paliſſades ne devoient point éton- » ner ceux qui avoient coutume » de forcer des murailles & des ba- » ſtions ; qu'ils pouvoient bien voir » que les François avoient eu peur

» de leur impétuoſité, & s'étoient
» reconnus les plus foibles, puiſ-
» qu'ils s'étoient fortifiés de la ſor-
» te; mais que de telles inventions
» ne donnoient point de courage
» à ceux qui en manquoient, ni
» ne le devoient pas ôter aux vail-
» lans hommes. Que les lieux forts
» ne ſe défendent pas d'eux-mê-
» mes; mais par les ſoldats : il
» les aſſuroit qu'il y en avoit bien
» peu dans celui-là, & qu'encore
» ils n'étoient que le reſte de ceux
» qu'ils venoient de mettre en dé-
» route. C'eſt pourquoi il leur ſe-
» roit facile d'en venir à bout,
» n'ayant plus rien à combattre
» que la fortification, puiſqu'ils
» avoient déja vaincu ceux qui
» étoient dedans. Enſuite il re-
» montroit aux Gaſcons, les maux
» qui retomberoient ſur leurs tê-
» tes, ſi le Roi de France repre-
» noit une fois cette clef de leur
» Province.... Puis s'adreſſant aux

Anglois, il leur remettoit devant les yeux les beaux faits de leur Nation, les journées de Crécy & de Poitiers, dont la Renommée seroit à jamais immortelle dans la bouche des gens de guerre, & celle d'Azincourt, où beaucoup d'entr'eux s'étoient trouvés : il les prioit de penser que l'Angleterre leur avoit confié son bonheur & le soin de rassurer sa domination en France, où elle l'avoit maintenue trois cents ans durant. Que ce jour étant celui qui la rétabliroit ou la ruineroit tout-à-fait, il tenoit appuyée sur leur vaillance, la gloire de leurs Ancêtres & la leur propre. Qu'ainsi ils redoublassent leur courage ; qu'ils fissent un effort digne de leur Nation, digne de leur vertu, & qui montrât aux François que la Guyenne étoit maintenant défendue par des Soldats. «

Quoique dans l'Ouvrage que nous parcourons, les événemens ſoient preſque auſſi détachés les uns des autres que les temps où ils ſont arrivés, il ſera peut-être plus lû qu'une Hiſtoire ſuivie. Le mérite de la guerre eſt celui qui impoſe le plus à la multitude; ce qui la frappe le plus dans l'Hiſtoire, ce ſont les grandes batailles : le commun des Lecteurs les dévore avec avidité, & les retient avec autant de complaiſance que de facilité ; car on croit ſçavoir l'Hiſtoire, quand on ſcait l'iſſue des guerres qui ont déſolé les Etats du Monde.

Quant aux Militaires, ils ne trouveront rien, dans le Livre de M. Alletz, qui ne tende à leur élever le courage, & à les inſtruire dans leur métier. Ils y verront la victoire toujours fixée, plus par la valeur des Généraux habiles que par le nombre des Soldats armés. Nos Officiers François y puiſeront

cette confiance qui eſt ſi bien fondée ſur la bonté de nos troupes, quand elles marchent ſous des Généraux dignes de les commander. Cette lecture eſt trop-intéreſſante pour ne pas appliquer des gens de leur profeſſion, & trop-courte pour les fatiguer.

L'Auteur a recueilli dans nos Ecrivains Militaires, entr'autres, dans M. le Maréchal de Puyſégur, dans le Ch. Follart, dans M. de Feuquières, &c. les réflexions que ces ſçavans Guerriers ont faites ſur les actions qu'on décrit ici: cette attention ne fait pas le moindre mérite du Livre. Dans les remarques que M. Alletz ſeme à la fin de ſes récits, il rapporte les changemens qui ſe ſont introduits dans la Diſcipline Militaire, dans l'ordre du ſervice, dans la forme des Régimens, dans le choix & dans la fabrique des armes.

Le ſecond Volume eſt terminé

*par des obſervations utiles pour l'éclairciſſement des deſcriptions des batailles données ſous le Règne de Louis XIV.* Par-tout l'Auteur ſuit la Chronologie de M. le P. Hénault. Il met cependant la Bataille de Fontenai en 842, que celui-ci place mieux en 841. Peut-être n'eſt-ce qu'une faute d'impreſſion. Il y en a une autre plus conſidérable à la page 42 du premier Volume : on y donne à Sigefroi le titre de Roi des *Romains* ; il ne le fut tout au plus que des Normands. Une addition qu'on pourroit faire à cet Ouvrage, ce ſeroit l'Hiſtoire des Siéges mémorables faits & ſoutenus par les François. Celle des batailles perdues & des Siéges levés par nos Troupes, ne ſeroit pas ſi flatteuſe pour notre Nation ; mais elle n'en ſeroit peut-être que plus inſtructive pour nos Militaires : Azincourt & Hocſtet diſent bien autant de choſes que Tolbiac & Rocroy.

## ARTICLE CXLVI.

*EXAMEN DU MATÉRIALISME, relativement à la Métaphysique & à la Morale.* Par M. Denesle. 2 Tomes *in*-12. T. 1 pp. 412. T. 2. pp. 381. A Paris, de l'Imprimerie de Vincent. MDCCLIV.

DANS *ses préjugés du Public*, à l'Article *des Philosophes à la mode*, M. Denesle s'étoit *contenté de plaisanter sur la doctrine des Matérialistes, sans y répondre* : sur cela quelques Lecteurs ont dit que *le Plaisant pourroit bien apprêter à rire à son tour, si on le forçoit au raisonnement.* M. D. a accepté ce défi, il y répond par l'Ouvrage que nous annonçons. C'est un Examen du Matérialisme quant à la Métaphysique & quant

à la Morale : ces deux rapports forment les deux parties du Livre, & l'Auteur les a traitées en deux volumes. Quoiqu'ils ſoient diviſés en pluſieurs Chapitres, c'eſt néanmoins une matière liée & ſuivie : le cours & le progrès n'en eſt interrompu que par les détours & les écarts d'un ennemi qui, ne pouvant défendre ſes lignes ni ſon terrein, eſt obligé de multiplier les marches les plus fauſſes & les plus irrégulières, pour dérober ſa foibleſſe à une défaite inévitable. Nous allons reprendre, ſerrer & abréger le fil de cette controverſe pour en reſtraindre l'étendue à la forme de nos Extraits.

Le Matérialiſte ne connoît dans le monde que la matière : cette ſubſtance unique eſt donc le ſujet du ſentiment, de la penſée, & de tous les autres modes exiſtans ou poſſibles. Mais comment la matière acquiert-elle la capacité

de

de ſentir & de penſer ? Par un arrangement de parties, par une organiſation dont elle eſt ſuſceptible. Voilà en deux mots tout le Matérialiſme réduit à ſes principes & à ſes élémens. Ainſi cette foule de ſentimens différens, de penſées diverſes dont je ſuis à chaque inſtant occupé, inondé, ou même ſimplement capable, ne ſont que des modalités de la matière, ou plutôt d'un atôme matériel ; car dans *moi* c'eſt le même individu qui a le ſentiment de la vûe, de l'ouie, de l'odorat, du goût, du toucher, du plaiſir, de la douleur, &c. ; c'eſt le même individu qui perçoit des idées, les compare, les combine, &c.

Or, ſur quel fondement le Matérialiſte attribue-t-il à la matière toutes ces modalités ? A-t-il des preuves qu'un de ſes atômes en puiſſe être le ſujet, ou que le Méchaniſme conſtitue l'eſſence de la

pensée ? Pour peu qu'on y réfléchisse, plus même on y réfléchira, plus on se convaincra qu'un atôme de matière ne peut être dans nous cet individu vivant, pensant & sentant; que la nature de cet individu est distinguée du Méchanisme corporel; que ce Méchanisme peut bien être, non une cause proprement dite, mais une simple occasion des sentimens que j'éprouve, des pensées que je conçois, des raisonnemens que je forme; & que par conséquent mes affections & mes opérations intellectuelles n'ont, avec mes dispositions & mes mouvemens organiques, aucun rapport qui ne dépende de l'union de l'ame & du corps.

Mais (reprend le Matérialiste) cette union est précisément le systême que j'attaque : systême gratuit dans sa supposition, choquant dans le mélange de deux substan-

ces ſi hétérogènes, répugnant dans le commerce de leurs actions réciproques, imaginaire dans les analogies qu'on en tire. Avec une ſeule ſubſtance organiſée, avec le Méchaniſme qu'on y reconnoît, on ſatisfait à tous les Phénoménes. Pourquoi ſans néceſſité multiplier les ſubſtances & les analogies? Le meilleur ſyſtême eſt toujours le moins composé : donc il faut s'en tenir au Matérialiſme.

Obſervons d'abord que cette façon de philoſopher, ſi elle étoit fondée, ſeroit encore plus favorable à l'Immatérialiſme qu'au Matérialiſme, puiſqu'il ſeroit plus aiſé de ſatisfaire à tout avec de purs eſprits qu'avec de purs corps. Enſuite nous répliquerons avec M. Deneſle que le corps n'eſt point actif comme l'ame, il eſt purement paſſif. *Inanimum eſt quod pulſu agitatur externo : quod autem animatum eſt, id motu cietur*

*ſuo*, dit Ciceron. Le corps n'agit point ſur l'ame, comme l'ame agit ſur le corps : le lien, le nœud de leur commerce eſt formé par une main qui leur eſt étrangère : ce Commerce roule ſur les Loix de l'Union qui doit l'entretenir, loix ſi ſages, ſi ſûres, ſi promptes, ſi efficaces qu'elles n'ont pû être impoſées & aſſorties à des ſubſtances ſi hétérogènes que par une puiſſance infiniment ſupérieure à leur nature. Il n'y a point d'abſurdité comparable à celle d'une imagination qui livre des facultés & des reſſorts ſi diſparates à des élémens purement matériels : ſans le ſecours d'aucun Agent étranger, comment de ſimples molécules organiques peuvent-elles agir avec tant de concert, opérer avec tant d'intelligence, ſe mouvoir avec tant d'harmonie, quoiqu'elles n'ayent aucun ſentiment, aucune conſcience, aucune notion

de ces mouvemens auſſi cachés dans leur ſource que certains dans leurs effets? Impénétrable dans le moyen, infaillible dans la fin, l'exécution de ces mouvemens eſt toujours préciſe, exacte & proportionnée aux circonſtances, lors même qu'elle eſt involontaire & indélibérée, comme elle l'eſt toujours dans une infinité de cas où la délibération même ſeroit périlleuſe & funeſte.

M. Deneſle inſiſte ſur l'idée que nous avons de la matière, il y cherche un principe actif ſans le trouver. Qu'on nous préſente, dit-il, une quantité de matière dans un ordre, ou combinaiſon qui décèle un deſſein, on ne peut s'empêcher d'en conclure que c'eſt l'ouvrage d'un Agent diſtingué de cette matière qui ne peut jamais d'elle-même que paroître indifférente à tel ordre, tel mouvement, &c. De ſon eſſence elle ne ſçau-

roit affecter une place, ou une direction plûtôt qu'une autre. Dans la nature, il y a donc un Agent autre que la matière, un être dont l'intelligence active préſide à l'arrangement & au cours de cet univers matériel. C'eſt ici que notre Auteur force le Matérialiſte de reconnoître un Dieu Tout-puiſſant, un Dieu Créateur, tel que la raiſon & la foi nous le propoſent.

La matière a pû être créée de toute éternité; pourquoi, demandent les Matérialiſtes, ne pourroit-elle pas être éternelle & increée? Combien de concrétions fortuites dont la forme eſt ſi régulière, ſans qu'aucune intelligence y ait concouru! Pourquoi toutes les autres productions ne ſeroient-elles pas l'ouvrage du même Méchaniſme?

On répond 1° que la matière eſt un être dont la dépendance eſt trop ſenſible pour la conteſter: cet être ne ſe donne pas ſes modes,

il les reçoit, ſon exiſtence n'eſt pas plus indépendante que ſa ſubſtance. Il n'eſt donc le principe ni de ſon être, ni de ſes modes; il n'eſt donc ni éternel, ni increé.

2°. Ce qu'on appelle *concrétions fortuites*, n'eſt que le réſultat d'un Méchaniſme naturel: ce Méchaniſme & toutes ſes productions ne ſont que l'exécution des ordres du Créateur, & ces ordres ou volontés ſont les Loix de toute la nature: la matière en reçoit toutes les formes qu'elle prend: ſon eſſence n'exige aucun arrangement particulier, elle n'en reçoit point qui ne lui ſoit accidentel, la cauſe en eſt donc toujours hors de ſa nature.

3°. Le mouvement ne lui eſt pas plus eſſentiel: on conçoit qu'elle peut en être privée; on la conçoit même plutôt en repos qu'en mouvement: on ne conçoit pas qu'elle ſe remue autrement que

par une force étrangère ; son Moteur est aussi nécessairement distingué d'elle que son Créateur. On ne fait pas de questions sur une matière brute : il faut qu'on y voye du mouvement, ou quelqu'autre accident pour aller au delà de ce qu'on conçoit par la simple vûe de sa masse informe.

Mais (dira-t-on) le bel ordre qui régne dans l'Univers, n'étant rien en lui-même, il n'est, relativement à nous, que l'effet d'un hazard singulier.

1°. Le *hazard* est un terme sans idée, il n'existe point pour quiconque raisonne.

2°. L'œconomie de l'Univers, notre façon de concevoir, & la structure de notre œil ; voilà trois choses dont l'analogie rend le monde à nos regards le plus beau des spectacles : or cette admirable Analogie est-elle l'effet du hazard ? N'y trouve-t-on pas un plan, un

dessein, une intention, une harmonie profonde & raisonnée, en un mot un caractère sensible de puissance & d'intelligence dont la matière & le hazard, pris ensemble, ou séparément, sont absolument incapables? *Non enim sapientiæ temeritas commiscetur; nec ad consilium casus admittitur.* Cic. *pro M. Marcello.* Une Sphère ne se fait pas sans dessein: l'Univers, dont elle n'est qu'une foible image, se sera-t-il fait sans dessein? Si l'une demande un Artiste habile, l'autre n'exige-t-il pas un Ouvrier intelligent?

Plus on multiplie les expériences & les observations, plus on trouve de sagesse & de puissance dans les plus petits détails de la nature. Par l'étude de la Botanique, la Curiosité éclairée de certains Observateurs infatigables, *a changé en une magnifique Bibliothéque les rochers les plus affreux &*

*les plus inaccessibles.... L'Univers est comme un grand Livre dans lequel l'existence de Dieu, écrite en gros caractères, accuse de stupidité ou de malice, ceux qui ne l'y voyent pas; ou qui ne veulent pas l'y voir* *: ainsi s'expliquoient, il n'y a pas long-temps, les plus beaux génies de notre Nation: ils croyoient la pensée supérieure à la matière; ils sçavoient qu'un mode ne peut être supérieur à son sujet; ils n'avoient donc garde de penser que pour rendre la matière intelligente, il ne faut que lui donner un certain arrangement. Est-ce par l'essor d'un génie plus élevé qu'on dégrade l'esprit au-dessous de la matière, qu'on n'en fait qu'une modification de cette vile substance? Notre Auteur n'imagine pas que d'autres que des ames courbées vers la

* *Hist. de l'Acad. des Sciences T. IX.*

terre puiſſent goûter des idées ſi baſſes. *O ! curvæ in terris animæ*, s'écrie-t-il avec Perſe !

Si l'ame & ſes opérations ſont réellement diſtinguées du corps & de ſes mouvemens, pourquoi dans l'homme un Méchaniſme ſi compliqué ? C'eſt une queſtion que nous font encore les Matérialiſtes. M. D. y répond par un Phénoméne bien commun : ce ſont les impreſſions que font ſur nos organes les objets qui nous environnent dans une riche campagne, & les ſenſations que ces divers objets occaſionnent dans notre ame : de l'impreſſion à la ſenſation le trajet eſt ſi court & ſi facile : quel autre Méchaniſme auroit pû l'abréger, l'applanir, rendre plus rapide la ſucceſſion de ces deux effets ? Ce Méchaniſme au reſte n'eſt point compliqué pour l'Ouvrier qui en eſt l'Auteur, il ne lui en coûte pas plus pour organiſer une machine

compoſée qu'une machine ſimple?
Le corps, quand l'ame y entre, eſt une maiſon toute préparée pour ſon hôte, la ſtructure en eſt admirable, l'ame n'a rien à y faire; l'Architecte qui a conſtruit cet édifice à ſon uſage, en y prodiguant les commodités, n'y a rien mis d'inutile ni de ſuperflu.

Si l'ame eſt unie au corps, ſi en vertu de cette union, elle doit avoir le ſentiment de ce qui affecte les organes, pourquoi donc tant de choſes qui ſe paſſent dans le corps, tant d'impreſſions qui agiſſent ſur ſes reſſorts, échappent-elles à la connoiſſance de l'ame?

M. D. répond 1° que l'ame a preſque toujours de ces impreſſions un ſentiment léger ou confus qui l'avertit d'y prendre garde, autant que l'œconomie de ſa machine y eſt intéreſſée; 2° ſi le ſentiment de quelques-unes de ces

impreſſions ne parvient point juſqu'à l'ame, c'eſt qu'elles ſont trop indifférentes au Méchaniſme du corps pour que l'ame doive s'en occuper ou s'en inquiéter : peut-être encore font-ce des inquiétudes inutiles que la nature ſage épargne à l'ame ; car il arrive ſouvent à la machine, des accidens que l'ame, quand elle en ſeroit inſtruite, ne pourroit ni prévenir, ni réparer.

Les élémens de la matière (diſent certains Matérialiſtes) acquièrent les ſentimens & la penſée par l'action & la réaction que ces corps ſimples & homogènes exercent continuellement les uns ſur les autres ; & l'exercice de ces facultés eſt déterminé dans l'individu par l'organiſation du corps où cet individu ſe trouve, & par le lieu qu'il occupe dans ce corps.

Tout ce ſyſtême croule de ſoi-

même ſous les coups redoublés que lui porte M. D. 1°. Cet *individu* qui ſent & qui penſe dans l'homme purement matériel, eſt, ſelon le ſyſtême, l'élément principal, l'élément en quelque ſorte central de toute la machine : or, l'exiſtence & les attributs dont on gratifie cette molécule élémentaire, ſont la ſuppoſition la plus gratuite qui fut jamais ; on n'a pas la moindre preuve qui puiſſe ſervir de fondement pour l'appuyer.

2°. Cet élément qui conſtitue l'individu dans la machine humaine, ou poſſéde le ſentiment de ſon exiſtence par ſon eſſence, ou l'acquiert par ſon action ſur les autres élémens de la machine, & par leur réaction ſur lui comme ſur leur centre. Si ce ſentiment lui eſt eſſentiel, il en jouit partout où il peut être ; dans l'air, dans la terre, dans les plantes, &c. ce qui répugne au ſens commun

le plus borné : s'il l'acquiert par ſon commerce avec les autres élémens du corps humain, ce ſentiment n'eſt donc que l'effet de l'action & de la réaction ſuppoſées ; leur ſucceſſion produit donc un effet qui n'a rien de commun avec leur nature propre : ce qui réſiſte à toutes les notions qu'on peut avoir des cauſes phyſiques.

3°. Enfin, ſi l'exercice de ces facultés que l'élément *individu* acquiert, dans l'œconomie animale, dépend de l'organization & de la place qu'il y occupe ; placé dans un tel point de la tête, cet élément ſentira & raiſonnera, &c. placé *dans le talon*, il ne fera que ſentir : abſurdité la plus révoltante qu'on puiſſe imaginer. Voilà comment notre Auteur démontre que toutes les faces de l'hypothèſe qu'on lui oppoſe, ſe couvrent des ſuppoſitions les plus gratuites, &

tournent ſur un cercle d'extravagances entaſſées.

Tout ceci eſt peut-être trop ſubtil pour le commun de nos Lecteurs ; mais ſans les obliger à ces Analyſes Métaphyſiques qui ſont inévitables, quand on veut ſuivre les routes où le Matérialiſme multiplie ſes détours & ſes erreurs, nous nous contenterons de propoſer une réflexion qui nous paroît ſatisfaiſante : c'eſt que, ſi l'on ne prouvoit la diſtinction de l'ame & du corps que par des argumens ſemblables à ceux dont ſe ſervent les Matérialiſtes pour confondre & identifier ces deux ſubſtances, ils ébranleroient plûtôt qu'ils n'établiroient la Thèſe que nous ſoutenons.

M. D. jette le Matérialiſte dans d'étranges embarras en le preſſant ſur la nature de cet individu, de ce *moi* qui dans chaque homme eſt le ſujet de toute penſée & de tout

ſentiment. Il eſt démontré que l'unité la plus indiviſible eſt eſſentielle à ce *moi* qui devient penſant & ſentant dans l'organization de la machine humaine. Eſt-ce de ſon unité, ou de quelque autre attribut, ou de l'*enſemble* avec les autres molécules intégrantes de l'organization, que cet élément primitif, cet *individu*, ce *moi*, tire le ſentiment & la penſée dont il jouit ? Il faut abſolument choiſir un de ces trois partis : dans le Matérialiſme, on ne peut recourir à un quatriéme. Or, ſans preſque rien ajouter aux principes que nous avons indiqués, M. D. prouve invinciblement que, quelque hypothèſe que choiſiſſe ſon Matérialiſte, tout y ſera gratuit dans les ſuppoſitions, incompréhenſible dans les notions, impoſſible dans les moyens.

Ne pouvant payer de raiſon, le Matérialiſte tâche d'éblouir par

des comparaiſons. Le *moi* (dit-il) eſt l'*élément*, centre de l'organization : tous les autres élémens lui ſont géométriquement ſubordonnés, ſans en être moins ſes égaux par leur nature. C'eſt ainſi qu'un Monarque placé au centre du corps politique, n'eſt pas cependant d'une nature plus excellente que le moindre de ſes Sujets. Dans chaque eſpéce de corps, régne un ſyſtême propre à ſon eſpéce. Dans les corps inanimés, qui n'ont aucun centre d'organization, aucune partie dominante, c'eſt la *Démocratie ;* dans les plantes, l'*Ariſtocratie ;* dans les animaux & ſurtout dans l'homme, la *Monarchie.* Ou bien ſemblable à l'orgue qui ne produit pluſieurs ſons égaux que par l'aſſemblage de différens organes, le corps humain ne produit le ſentiment, ne forme de penſée que par l'aſſemblage, l'union, les proportions géo-

métriquement harmoniques de plusieurs de ses parties, dont chacune a son analogie propre avec les impressions des corps extérieurs.

Toutes ces pompeuses comparaisons, pour peu qu'elles soient pénétrées, se tournent contre le systême qui les invoque. En effet, si la subordination qui lie les élémens du corps politique à leur chef, est la vraie image de la subordination qu'on imagine entre l'élément principal de notre machine, & les autres élémens qui entrent dans sa composition; d'un côté comme de l'autre, il n'y aura qu'une subordination morale: les élemens subordonnés auront physiquement la même nature, les mêmes facultés, les mêmes fonctions que l'*élément souverain*, comme les Sujets ont physiquement la même espéce, les mêmes principes, les mêmes opérations que leur Monarque. Si l'orgue est

le type de la machine humaine ; comme l'un ne fait point entendre de ſons harmoniques, ſi un ſouffle étranger ne l'enfle, & ſi une main habile ne la touche ; de même l'autre ne doit ni ſentir ni penſer qu'autant qu'un Agent étranger, qu'un principe intelligent réſide comme au centre de ſon organization & y exerce ſes facultés ſpirituelles. Ainſi de ces deux comparaiſons appliquées au Matérialiſme, l'une le marque au coin de l'abſurdité la plus ridicule; l'autre en dévoile le vice & la fauſſeté intrinsèque, ou l'inſuffiſance.

A la faveur des combinaiſons dont elle eſt ſuſceptible, la matière la plus brute s'éleve par dégrés à tous les règnes. Du règne végétal, parvenue à l'animal ne touche-t-elle pas au ſentiment ? De-là au raiſonnement la diſtance eſt-elle ſi grande ? Pour la franchir, que faut-il ? Un dégré nouveau

de *ſubtiliſation* qui ne coute rien à la nature. Les hommes ne ſont-ils pas des automates preſque vivants ? Pourquoi la nature ne pouroit-elle pas en faire de penſants ? Car enfin ( ajoute le Matérialiſte ) je ne puis autrement concevoir ce que c'eſt qu'une ſubſtance penſante.

M. D. lui demande à ſon tour s'il conçoit bien ce que c'eſt qu'un Méchaniſme, qu'une combinaiſon, qu'une organization de matière qui raiſonne ſur ſon être & ſur tous les autres ; qui obſerve, qui calcule, qui meſure, non-ſeulement la diſtance & le volume, mais encore le mouvement des aſtres ; qui invente & perfectionne les Arts & les Sciences ? Les effets de la matière ( ajoute notre Auteur ) ſont bornés dans une ſphère » qu'ils ne paſſent » point ; leur uniformité eſt con» ſtante, la nature matérielle n'a

» point de progrès, elle ne fait » que se répéter. Toujours les mê» mes productions... Qui a vu qua» tre saisons, a vu toutes celles » qui sont passées & qui suivront. » Les mêmes phénoménes ont pa» reillement lieu dans le corps hu» main, &c. «

Nous ne sçaurions placer ici toutes les autres machines que notre Auteur amène pour foudroyer ces derniers remparts du Matérialisme. Ils tombent devant les moindres interrogations qu'on fait à l'ennemi qui s'y retranche. Est-ce en effet sur ses propres aîles, ou sur une main étrangère que la matière vole, ou est transportée d'un règne dans l'autre? Dans le cours de ces transmigrations, porte-t-elle dans son sein, ou acquiert-elle d'ailleurs la vie, le sentiment, & la pensée dont elle donne des signes? Si c'est la nature qui lui en confère le principe

par des *ſubtiliſations*, cette nature eſt-elle autre choſe que la matière même ? Cette matière *ſubtiliſante* a-t-elle la vie qu'elle donne à la matière ſubtiliſée ? Avant leur *ſubtiliſation*, ces molécules étoient trop encroûtées ou trop maſſives pour penſer. Eſt-ce en perdant de leur propre ſubſtance, ou en ſe dégageant d'une autre, que ces molécules recouvrent l'uſage de leurs facultés intellectuelſes ? Sans avoir le talent de Socrate, on multiplieroit à l'infini ces interrogations : la honte du Matérialiſte n'eſt pas de ne ſçavoir qu'y répondre, mais d'avoir à y répondre. On fait des objections contre les meilleurs ſyſtêmes ; il n'y a que les mauvais qu'on met ainſi à la queſtion, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte.

Comme les Matérialiſtes n'ont point encore pû ſe forger d'armure qui ſoit de réſiſtance ; dans leurs

défaites, on les a vûs mandier des armes, même chez leurs ennemis. Tantôt de l'*Harmonie préétablie*, tantôt de l'*Immatérialiſme* même, ils en empruntent qui ne ſont bonnes qu'à les trahir. M. D. ne s'eſt pas contenté de les leur arracher : il les a briſées entre leurs mains, en réfutant le ſyſtême de Leibnitz, & celui de Berkeley. Il fait voir que le premier a été inventé pour prévenir, ou pour écarter des inconvéniens beaucoup moindres que ceux qu'il traine à ſa ſuite. En effet, Dieu étant ſuppoſé l'Auteur de l'Harmonie Léibnitzienne, & s'étant ſervi de ſa preſcience pour en régler les accords, tous les réſultats vicieux qui en ſortent, tous les déſordres humains ſemblent devoir être mis ſur ſon compte plûtôt que ſur celui de l'ame ou du corps. De plus avec ce ſyſtême, l'ame, dans un corps perclus, mutilé, infirme,

ne

ne devroit former ni regrets, ni plaintes; mais il faut recourir à notre Auteur pour tous ces détails que nous ne pouvons pas même aſſez indiquer.

Quand à l'*Immatérialiſme* de Berkeley, on l'attaque ici trop ſérieuſement : il ſemble qu'il eſt queſtion d'une ſecte entière & de ſon Fondateur. L'Ouvrage de Berkeley ne fut qu'un badinage de ſa jeuneſſe, il cherchoit à montrer ſon eſprit plûtôt que ſon jugement: dans l'âge mur il oublia cette production, peut-être rougit-il d'en être l'Auteur; on ne devroit s'en ſouvenir que pour la mépriſer.

Nous invitons tous les Philoſophes à lire attentivement les preuves que M. D. apporte en faveur du ſentiment de Deſcartes, ſur l'eſſence & la vie de l'ame, & nous les prévenons que, quelque eſtime que nous faſſions de cet Ouvrage, nous n'en adoptons ni toutes les

opinions, ni tous les argumens. *Dans l'état actuel* (dit l'Auteur) *toutes nos connoissances viennent des sensations*. C'est-là un de ces sentimens que nous ne pouvons goûter. *Il est* (dit-il ailleurs) *contre l'essence de la matière de penser : donc il est contre l'essence de l'esprit de ne point penser*. Ces argumens *à contrario* ne sont pas toujours concluants. M. D. a quelquefois trop de confiance en leur force.

Après avoir lû ce Livre, l'idée qui reste du Matérialisme, c'est que, semblable au délire d'une imagination égarée, il n'élude tous les coups qu'on lui porte, que par son peu de consistance. C'est un Protée qui se transforme sans cesse. En effet, sa substance pensante est tantôt *le dernier dégré de pureté & d'activité dans la matière ;* tantôt *une certaine subtilisation que la nature opère dans les élémens de l'étendue ;* tantôt *un assemblage,*

*un arrangement, un enſemble de parties organiſées*, tantôt, &c. Qu'eſt-ce que tout ce langage au jugement de la ſaine raiſon? Des pétitions de principes, des termes ſans idées, des hypothèſes ſans vraiſemblance, des définitions ſans objet, &c. On ne finiroit point, ſi l'on vouloit rapprocher tous les contraſtes abſurdes qui ſe rencontrent dans les premiers élémens du Matérialiſme. Concluons donc qu'il en eſt du Matérialiſme comme du Pyrrhoniſme: ces ſyſtêmes ont des Partiſans; & les Partiſans de ces ſyſtêmes n'en ſont point convaincus, mais ils tâchent de s'en convaincre, ou plûtôt, comme le dit M. D., *ce ne ſont pas tant des gens qui ne croyent rien que des gens qui s'efforcent de ne rien croire.* Pour adhérer ſincérement à leurs doutes, ou à leurs viſions, il faudroit un excès de crédulité, ou d'imbé-

cillité, dont il ſeroit bien étonnant qu'ils fuſſent capables.

Si les bornes de nos Extraits nous le permettoient, nous ſuivrions avec plaiſir M. D. dans ſon ſecond Volume, ou la ſeconde partie de ſon Ouvrage qui eſt *l'Examen du Matérialiſme relativement à la Morale.* Nous laiſſerions tout Lecteur de bonne foi, convaincu que, dans ce ſyſtême, on ne peut avoir aucun principe de mœurs, aucun motif de probité ſolide; que, ſelon les Matérialiſtes, tout ce qui gêne les goûts & les paſſions de l'homme, ne l'oblige qu'autant qu'il ne peut s'en affranchir avec impunité; que tout ce qu'on érige en Loi, n'eſt qu'un *droit barbare;* que l'artifice ou la violence ſeule l'établiſſent & le maintiennent; que le Peuple imbécille n'en eſt la dupe & la victime que parce qu'il ignore ſa force, ou ne ſonge pas à s'en ſer-

vir pour défendre ſa liberté naturelle ; que les idées de Réligion, d'un autre monde, d'une autre vie, &c. ne ſont que de vains phantômes, forgés par la Politique pour aveugler & effrayer le Vulgaire ignorant & ſuperſtitieux; que ce n'eſt qu'à la faveur de ces chimères que les Princes & les Magiſtrats uſurpent & conſervent la puiſſance & l'autorité tyrannique qu'ils exercent ſur leurs trônes & ſur leurs tribunaux, &c. Ne ſeroit-il donc pas étonnant que les défenſeurs de cet affreux ſyſtême trouvaſſent auprès des Rois, ou des Miniſtres publics, on ne dit pas aucune protection ou conſidération, mais même aucune indulgence ou tolérance ? Depuis un temps on tâche d'élever dans l'Europe un cri général contre toutes les Puiſſances : c'eſt une accuſation de *Deſpotiſme*, bien moins fondée ſur l'abus que ſur la haine de

l'autorité. Qu'on remonte à la ſource de ce cri ſéditieux : on verra qu'il eſt parti de l'école du Matérialiſme : il n'eſt entretenu & répété que par les Philoſophes de cette Secte, ou par ceux qui, ſans le ſçavoir, en font les échos inexcuſables.

---

## ARTICLE CXLVII.

*HISTOIRE DU TRAITÉ de Nimègue.* 2 vol. *in*-12. A Amſterdam, chez Guy, à Paris, chez Briaſſon, &c. MDCCLIV.

L'Auteur Anonyme nous a déja donné l'Hiſtoire de la Paix des Pyrénées : dans la Préface de celle-ci, il ſe plaint, quoiqu'avec modération, de certains Critiques *de mauvaiſe humeur*, qui n'ont pas jugé que *la Paix des Pyrénées* fût un objet aſſez important pour mé-

riter un Ouvrage en forme. S'il nous étoit permis d'interpréter la pensée de ces *Critiques*, voici ce que nous dirions à l'Auteur : supposé qu'il s'agisse d'un point particulier qui se retrouve partout ailleurs, quoiqu'englobé dans un corps d'Histoire, & qu'on n'apprenne rien de nouveau au Lecteur instruit, la censure est fondée ; & la multiplication des Livres paroît ici être en pure perte. S'il est question d'un Traité célébre dont on n'ait point rendu de compte exact ni complet, d'un Ouvrage qui déterre des Anecdotes intéressantes, qui développe des faits embrouillés, qui relève les bévûes des autres & produise des Mémoires plus fidéles & plus sûrs, qui accompagne tout cela de réflexions en petit nombre, mais fines & judicieuses, de portraits qui représentent bien les principaux personnages introduits sur la scène ; sans compter

les ornements d'un ſtyle également pur, noble & ſimple, propre de l'Hiſtoire ; peut-on douter qu'un pareil morceau ne ſoit accueilli des Connoiſſeurs avec éloge & gratitude ? L'Hiſtoire que nous annonçons peut être miſe, à peu de choſes près, dans cette dernière Claſſe.

Elle eſt diſtribuée en cinq parties. La première eſt une récapitulation, nous ne dirons pas étranglée, mais fort ſuccinte des événemens de la guerre de Hollande, guerre qui, après avoir duré onze ans, fut terminée par la Paix de Nimégue. L'Auteur a pris un juſte milieu ; il en dit aſſez pour mettre au fait de la poſition des Puiſſances belligérantes au temps des Conférences : ſans ces préliminaires, on ne pourroit rien comprendre aux Traités ; mais content de rappeller les faits ſommairement, l'Hiſtorien abandonne les grands détails aux grandes Hiſtoires.

Donner l'Extrait de ce premier Livre, ce ſeroit faire l'abrégé d'un Abrégé; contentons-nous de dire avec l'Auteur : » Louis XIV étoit » ſeul avec la Suéde : ils avoient à » combattre contre l'Empereur, » contre le Roi d'Eſpagne, le Roi » de Dannemark, l'Electeur de » Brandebourg, le Duc de Lorrai- » ne, les Provinces-Unies, & plu- » ſieurs Princes de l'Empire. Cette » Ligue formidable ſe flattoit d'ab- » battre la Suéde, & au moins, » d'affoiblir la France : ſon eſpé- » rance fut vaine. Quelques Prin- » ces de la Ligue éprouvèrent les » plus grands malheurs : la Suéde » perdit peu, & la France étendit » beaucoup ſes Frontières. Ses ar- » mes furent conduites par un Roi » qui aimoit la gloire, & qui » n'alloit jamais à elle que par les » plus belles voies. Les Condé, les » Turenne, & les Luxembourg » exécutoient ſes ordres : des trou-

» pes nombreuses & aguerries le
» servoient avec zèle & avec ad-
» miration. Pour la négociation,
» l'équité la dirigea, les victoires
» l'appuyèrent, & la fermeté la
» soutint. «

Ce début tient un peu du Panégyrique; mais à considérer soit la guerre de Hollande, soit la paix qui la couronna, il est vrai que l'éloge n'a rien d'outré. La rapidité des succès de la première campagne, la prise inopinée de Valenciennes par une poignée de braves, la bataille de Mons ou de S. Denys, où le Maréchal de Luxembourg eut tout l'avantage, quoiqu'il se fût laissé surprendre, endormi sur la foi d'une paix conclue; la multitude de siéges qu'on fit lever aux ennemis, mais surtout les dernières campagnes du grand Turenne si bien conduites, & si triomphantes, avec si peu de forces, sont des événements qui

ſe rencontrent en peu d'autres guerres.

Quelques Auteurs ont avancé que Louis XIV n'eut point d'autre raiſon d'armer contre la République que la paſſion de conquérir, paſſion colorée du prétexte de venger des inſultes, très-indécentes à la vérité; mais de nature, comme tant d'autres, à n'être payées que d'un juſte mépris. On nous inſtruit ici de la vraie cauſe qui arma la France. On voulut humilier des alliés qu'on avoit aſſiſtés contre l'Angleterre, & qui, malgré cela, avoient été les Auteurs & les Promoteurs de deux Ligues contre la France, l'une avant, l'autre après le Traité d'Aix-la-Chapelle. Ils avoient même propoſé à l'Angleterre, avec laquelle ils étoient en guerre, de s'unir contre Louis XIV, actuellement leur Allié; & le Roi ne l'ignora pas.» Ils affectèrent en un

» mot de désirer une rupture en-
» tière avec la France : si ce désir
» fut sincère, ils eurent satisfa-
» ction, plûtôt qu'ils n'avoient osé
» l'espérer. «

Dans cette guerre, Louis XIV augmenta ses troupes, jusqu'à la concurrence de 180000 hommes. C'est la premiere Epoque de ces armées nombreuses qu'on voit en Europe. Avant ce temps, une armée de 30000 ou 40000 hommes étoit une puissance formidable à peine oseroit-elle aujourd'hui, tenir la campagne. Nous n'examinons point si cette méthode qu'ont suivi les autres Potentats n'a point trop dépeuplé les Villes & les campagnes; mais nous sçavons gré à l'Auteur de ces bonnes remarques qui avoient échappé aux autres, & qu'il saisit dans l'occasion. Nous observons de notre côté que l'affaire de Kocberg (ou Cokesberg) en 1677, qu'on

qualifie ici d'escarmouche, fut quelque chose de plus; ce fut un choc de Cavalerie où l'ennemi perdit sept à huit cents hommes.

Les deux parties suivantes roulent sur le détail des Négociations, & constituent, proprement, l'Ouvrage que l'Auteur s'est proposé. Dès 1674 on avoit ouvert à Cologne des Conférences pour la paix. Elles avoient été rompues à l'occasion de deux insultes faites à Louis XIV. dont la réparation fut exigée avec hauteur, & refusée avec obstination. On reprit les Négociations en 1675, & ce fut en effet le Roi qui *nomma* la Ville de Nimègue dans la Gueldre Hollandoise, pour le lieu d'assemblée.

» Après que Charles II, Roi
» d'Angleterre, eut fait sa paix
» avec les Provinces-Unies, il for-
» ma le projet, toujours glorieux à
» un Prince, de concilier toutes
» les Puissances qui étoient en

» guerre, & de rendre la paix à
» l'Europe. Sa médiation fut acce-
» ptée unanimement, & quoique
» son Parlement l'eût obligé à se
» détacher de l'alliance de la Fran-
» ce, quoique les sentimens de la
» Nation Angloise fussent connus
» parfaitement, Louis XIV. n'hé-
» sita pas d'accepter cette média-
» tion, sûr que l'équité du Roi
» d'Angleterre, & l'état où étoient
» réduits les ennemis de la France,
» ne permettroient pas qu'on lui
» fit quelque injustice, ou du moins
» qu'il lui seroit facile de s'en ga-
» rantir. «

M. Bévilaqua, Nonce du Pape, fut aussi Médiateur entre les Puissances Catholiques, & quoique Clément X, informé de la répugnance que témoignoient les Etats Généraux, voulût se désister de la Médiation, Louis XIV. n'y consentit pas : il exigea que le Nonce fût reçu à Nimègue avec les hon-

neurs dûs à ſon caractère ; honneurs qui lui furent en effet rendus. Il eſt conſtant que les Vénitiens avoient offert auſſi leur Médiation ; on n'a pas ſçu ce qui la fit manquer.

L'Aſſemblée ne ſe forma qu'au commencement de 1676. Les Anglois s'y rendirent les premiers, comme Médiateurs. Les Miniſtres de la République, & les Plénipotentiaires de France ſuivirent de près. Les autres ne ſe preſsèrent pas de venir, & ce ne fut que la vivacité de nos opérations militaires qui put accélérer leur marche. Toute cette année ſe paſſa en chicannes, en formalités, en conteſtations ſur les titres & la préſéance. Le Duc de Lorraine vouloit, pour ſon Miniſtre, la qualité d'Ambaſſadeur; & effectivement on produiſoit en ſa faveur quelques exemples du paſſé ; mais il fallut ſe contenter enfin du nom d'*Envoyé*.

*Décembre*, 1754.

Le Roi de Dannemark ne vouloit rien céder aux autres têtes couronnées ; & par-là ſes Ambaſſadeurs ſe trouvèrent réduits à une eſpéce d'*incognito*. Les Miniſtres de nos ennemis ne vouloient procéder que par des Mémoires & des Ecritures. C'étoient comme autant de Factums remplis d'invectives, & qui traînoient l'affaire en longueur. Louis XIV. leur fit déclarer qu'on ne traiteroit plus que verbalement jusqu'à la concluſion ; & il leur convint d'en paſſer par-là. Que ne prétendirent pas tous les Ambaſſadeurs l'un après l'autre ! Quels incidents ne firent-ils pas naître tant ſur le fonds que ſur la forme! Il en faut voir le détail dans l'Auteur.

Tout cela ſe faiſoit pour gagner du temps. L'implacable ennemi de la France, le Prince d'Orange, ne s'épargnoit pas. Tantôt il propoſoit de nouvelles Ligues dont il

se promettoit à lui & aux autres de meilleurs succès. Tantôt il ménageoit ses intérêts auprès de Louis XIV, & il paroît même qu'il pensoit un peu plus à ses avantages qu'à ceux de la Patrie. D'autrefois il cherchoit à faire entrer l'Angleterre dans la Ligue commune, surtout quand il se vit gendre du Duc d'York auquel il montra, par la suite, la reconnoissance qu'on sçait. Heureusement l'affaire des Subsides produisit la mésintelligence entre le Roi Charles & son Parlement ; sans quoi, nos Médiateurs alloient être nos adversaires.

Cependant les continuelles prospérités de la France donnèrent un peu plus d'activité aux Conférences. C'étoit, pour-ainsi-dire, *le Thermomètre* suivant lequel haussoit ou baissoit la chaleur des Négociations. *Si* la France étoit victorieuse, la Suéde étoit maltraitée, & quoique Charles X eût

remporté deux grandes victoires ; accablé de la multitude, il perdoit Villes & Provinces ; ſes flottes étoient, à coup ſûr, battues. L'animoſité étoit telle que jamais le Roi de Dannemark ne voulut donner paſſage aux Couriers de Suéde pour ſe rendre à Nimègue : conduite qu'il eſt difficile d'allier avec les principes du droit des Gens.

Près de trois ans s'écoulèrent ainſi, ſans qu'on en pût venir à un dénouement. Dix fois les Conférences furent ſur le point de ſe rompre. A la fin cependant, la modération des Médiateurs, la ſupériorité de nos armes, l'habileté de nos Miniſtres, ſurmontèrent tous les obſtacles. Il y a ici à s'inſtruire pour les Négociateurs, les Curieux, les Politiques. L'Auteur ne cite point ſes garants : mais il aſſure qu'il a travaillé ſur les dépêches de nos Ambaſſadeurs,

dont il a eu communication. C'eſt apparemment pour cette raiſon qu'il fait ſi bien connoître nos Négociateurs, & ſi peu les autres; encore même ne connoît-on les nôtres que par les procédés qui leur ſont attribués en commun. Un peu plus de lumière ſur les perſonnages qui jouent les grands rôles eût jetté dans la narration plus d'intérêt & plus d'agrément. L'Hiſtoriographe de la Paix de Munſter, qui eſt cité & loué dans la Préface, pouvoit ſervir de modèle en ce point.

Les Provinces-Unies furent les premières qui conclurent leur Traité particulier le 10 d'Août 1678; & il eſt ſingulier que la ſeule puiſſance qui eût été ſur le penchant de ſa ruine, pour laquelle les autres avoient pris les armes, fût la ſeule qui ne perdit rien. L'obſtination inflexible de ſes Alliés la mit en droit d'agir ſéparément. L'Eſ-

pagne dont la paix fut ſignée le 17 Septembre de la même année, ne fut pas ſi ménagée à beaucoup près; elle abandonna à la France la Franche-Comté, le Cambréſis, ce qui lui reſtoit dans l'Artois, pluſieurs Villes de Flandres & de Hainaut, trop heureuſe de conſerver le reſte.

L'Empereur ne conclut que l'année ſuivante, 5 Février. Il céda Fribourg en Briſgau; l'entier rétabliſſement des Princes de la Maiſon de Furſtemberg fut ſtipulé; la Paix de Munſter fut confirmée, cette paix ſi gênante pour les Empereurs, parce qu'elle eſt trop favorable à la liberté de l'Empire. Deux points avoient été ſujets à de grandes conteſtations, ſçavoir, la reſtitution de la Lorraine, & l'affaire du Duché de Bouillon. La Maiſon de Bouillon conſerva la poſſeſſion proviſionnelle, c'eſt-à-dire, au fonds, perpétuelle du Duché de ce nom, il lui

avoit été cédé en échange du Marquisat de Berg-op-zoom ; mais l'Evêque de Liége avoit des prétentions sur le Duché. Pour ce qui est de la Lorraine, il fut convenu que Nancy resteroit à la France, en donnant Toul pour équivalent ; que Louis XIV. auroit dans la Lorraine, pour le passage de ses Armées des grands chemins qui, avec leurs lisières, seroient de demi-lieue de large, &c. Le Duc de Lorraine ne s'en tint point à cet accord ; il aima mieux, comme avoit fait son oncle, s'exiler de ses Etats, en attendant des circonstances plus favorables. C'est ce qu'on verra plus au long dans la teneur des Traités mêmes, dont les Articles font la cinquiéme partie, & remplissent presque tout le second volume.

Les autres Princes de l'Empire, comme le Roi de Dannemark, l'Electeur de Brandebourg, &c.

rendirent à la Suéde tout ce qu'ils avoient pris ſur elle, ou peu s'en faut ; & c'eſt par cet endroit que la Paix de Nimègue, ſi glorieuſe à Louis XIV, dont il eſt vrai de dire qu'il dicta les conditions, lui fit encore plus d'honneur. Non-ſeulement il acquit pour lui, mais, ce qui eſt plus difficile, il remit ſon Allié preſque au même état où il étoit avant la guerre, quoique chacun eût conquis ſur lui.

Nous appellerons avec l'Auteur, *Quatriéme Partie*, la Diſſertation ſur les droits de Marie Thérèſe d'Autriche, Reine de France, qui ſe trouve à l'entrée du ſecond Volume. Tout ce qu'ont avancé les Juriſconſultes Eſpagnols & François, dans cette fameuſe controverſe, eſt raſſemblé & diſcuté avec ſoin & préciſion ; il en réſulte que le droit de la France, à la ſucceſſion de Charles II, fut pour le moins auſſi-bien fondé, malgré

toutes les renonciations, que celui de la branche Allemande d'Autriche : c'est une vérité que Charles lui-même, & la plûpart de ses Sujets ont solemnellement reconnue. Il nous sera permis d'observer qu'aux Conférences de Nimègue il n'étoit pas encore question de la succession d'Espagne, & qu'ainsi cette discussion est un beau hors-d'œuvre. Louis XIV. ne prétendoit alors, du chef de son épouse, qu'à la possession de la Franche-Comté & des Pays-bas, & cela, en vertu de coutumes & d'usages locaux qu'il seroit trop long d'exposer : l'Auteur en touche quelque chose ; & dans le fait, il n'y a que cela de relatif aux Traités d'Aix-la-Chapelle & de Nimègue.

Sans prendre garde à quelques fautes d'impression, comme *Faormine* pour *Taormine* en Sicile, *Leure* pour *Lewe* aux Pays-Bas, &c. nous

ne ferons attention qu'au ſtyle qui eſt pur & naturel. Si l'Auteur nous donne l'Hiſtoire des Traités ſubſéquents, tels que ceux de Ryſvick, d'Utrecht, de Raſtad, ce qui ſemble être ſon projet, il doit écrire dans le même goût. On ſouhaiteroit ſeulement qu'il indiquât ſes ſources; aujourd'hui le monde ſçavant veut des citations. Surtout quand on avance un fait auſſi incroyable que le projet du Prince d'Orange, *qui imagina de marier Charles II Roi d'Eſpagne avec Mademoiſelle...... fille de Gaſton d'Orléans*, c'eſt-à-dire un enfant de 15 ans avec une Princeſſe qui comptoit alors plus d'un demi-ſiécle; le Lecteur attentif entre dans une juſte défiance, à moins qu'on ne produiſe de bonnes cautions. Peut-être encore fera-t-il bien d'être plus en garde contre l'eſprit National, & de faire valoir le mérite des Etrangers auſſi-bien que le nôtre.

ARTICLE

---

## ARTICLE CXLVIII.

*GRAMMAIRE FRANÇOISE, ou, la Manière dont les personnes polies & les bons Auteurs ont coutume de parler & d'écrire. In-12. pp. 422.* Par M. l'Abbé de Wailly. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. MDCCLIV.

*TRAITÉ DE LA DICTION. In-12. pp. 240.* Par M. Estève, de la Société Royale de Montpellier. *A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques. MDCCLV.*

NOUS RÉUNISSONS ces deux Livres, parce que le premier peut beaucoup servir au second. En tout Pays, en toute Langue, il faut être Grammairien avant que d'être Orateur & Phi-

losophe : deux genres ou deux professions qui paroissent avoir dirigé les vûes de M. Estève.

A en juger par toutes les Grammaires qu'on nous donne, il faudroit croire qu'avec notre Langue *ce n'est jamais fait*, & que le François mériteroit d'être mis dans le Catalogue des choses dont Plaute a dit :

> Eas si forte ornare occœperis,
> Neque unquam satis hæ res ornantur,
> Neque eis ulla ornandi satis satietas est.
>
> *Pænulus.*

Cette Grammaire de M. de Wailly ne sera point de trop. L'Auteur prend pour guides les meilleurs Maîtres ; il recueille leurs décisions ; il rassemble des exemples tirés de leurs ouvrages : exemples abondants, agréables, conformes aux bonnes mœurs. Cette dernière qualité, si essentielle, ne faisoit pas le mérite d'un Livre

publié en 1747, & destiné, par son titre, à fixer *les vrais principes de la Langue.* On se récria pour lors ; on demanda si les vertus étoient tellement appauvries parmi nous, qu'elles ne pussent pas même prêter des formules de discours aux Grammairiens ?

Quelquefois M. l'Abbé de Wailly abandonne la route tracée par certains Maîtres ; comme dans l'Adverbe *Tout* pris pour *quoique, entiérement.* M. l'Abbé Girard s'étoit exprimé sur ce point d'une maniere très-imparfaite ; sans compter les nuances d'obscurité qui ne sont point rares dans son Livre. Notre Auteur, sans rien dire de nouveau, explique tout avec méthode & précision. Il s'éloigne de même de quelques Auteurs qui n'ont point apprécié au juste la Notion des Noms *Collectifs ;* qui ont confondu les *Collectifs* absolus ou généraux avec les

*Collectifs* partitifs. Il n'approuve point non plus la doctrine des Participes, telle qu'on l'a donnée souvent, c'est-à-dire, avec quatre Règles & cinq Exceptions ; il s'en tient aux principes de M. l'Abbé d'Olivet & de M. Duclos : principes selon lesquels on établit peu de règles, & l'on n'excepte rien.

Pour bien faire connoître toutes ces particularités, & en général tout le Livre de M. de Wailly, nous devrions citer des exemples, c'est-à-dire, copier plusieurs endroits de son Ouvrage : ce qui seroit très-ennuyeux & très-inutile. La plûpart de nos Lecteurs sçavent déja tous ces détails de Grammaire ; & ceux qui ne les sçavent pas doivent recourir au Livre même. Nous croyons qu'on le trouvera très-propre à l'instruction des Jeunes gens & des Etrangers. Ce qu'on pourra y reprendre, n'égalera jamais les élo-

ges qu'il mérite. On dira, par exemple, (ſur la pag. 41) que *Hymne* eſt Maſculin quand on parle des Poëmes d'Homère ou d'Orphée, qui portent ce nom; (On peut voir les Mém. de l'Académie des Belles-Lettres Tome XVI.) (Sur la page 302) que l'analogie d'*afin de*, *au lieu de*, &c. ne prouve pas qu'il faille dire *avant de* pour *avant que de**, &c. Car, dans *afin de*, *au lieu de*, il y a un article, un ſubſtantif, & une eſpéce de régime, mais dans *avant de*, on auroit deux prépoſitions de ſuite: ce qu'il eſt bon d'empêcher en inſérant le *que*, &c.

Quelques autres chicanes qu'on faſſe contre ce Livre, il faudra toujours conclure qu'il eſt très-bon; c'eſt-à-dire, très-clair & très-in-

* Il nous ſemble que cette obſervation a auſſi été faite par M. du Marſais dont l'autorité en ce genre vaut une bonne raiſon.

ſtructif. L'Orthographe qu'on y enſeigne n'eſt ni ſcrupuleuſe ni licentieuſe. Sans donner dans ce dernier excès, il y auroit encore bien des réformes à faire, ſurtout en ce qui concerne les Accens. M. de Wailly en a retranché quelques-uns: nous lui en ſçavons gré; mais il n'aura pas l'approbation de certains hommes Littéraux qui abandonneroient plûtôt toutes les graces du ſtyle que l'accent grave qu'ils placent ſur *colère*, *mère*, *frère*, &c.

Laiſſons-là toutes ces Minucies pour inviter l'Auteur à une entrepriſe digne de lui. Il nous manque quelque choſe de réfléchi & de didactique ſur la *Phraſe*, la *Diction*, l'*Expreſſion*, le *Tour*, le *Style*: cinq choſes dont on parle ſans ceſſe avec trop peu de juſteſſe & de préciſion. M. l'Abbé de Wailly rendra ſervice à notre Littérature, ſi, dans une ſeconde Edition de ſa Grammaire, il prend la pei-

ne de diſcuter ces articles importants.

Voici néanmoins M. Eſtève qui nous donne déja un *Traité de la Diction ;* mais nous l'avons inſinué plus haut. Il parle plus en Philoſophe & en Orateur qu'en Maître de la Langue. D'ailleurs, quelque bonne idée que nous ayions de ſon Livre, il ne nous paroît point auſſi développé que la matière l'exige. Selon M. Eſtève, la Diction eſt *l'art de donner par des ſons, des expreſſions de toutes les penſées de l'ame :* nous préférerions la définition d'Ariſtote qui dit que *la Diction eſt l'interprétation des penſées par les* MOTS. En effet, que des Sons expriment les penſées de l'ame, on n'en concluera pas que ces ſons forment ce qu'on appelle *Diction*, ni qu'il en réſulte une Langue ; il n'y a que les mots qui puiſſent avoir cet avantage. Le même Auteur parle beaucoup d'*ima-*

*ges, de chaleur dans les images*; de la néceſſité de peindre les objets & les penſées par la parole : tout ce Livre eſt comme une Allégorie ou une Analogie perpétuelle de la Peinture à la Langue; & nous ne pouvons diſconvenir que cela ne mette dans l'ouvrage des traits agréables; tantôt des Citations tirées de nos meilleurs Poëtes, tantôt des Critiques deſtinées à l'inſtruction des Lecteurs.

M. Eſtève choiſit d'ordinaire les objets de ſa Cenſure dans les Œuvres de M. de la Motte; il reproche à cet Académicien des Images baſſes ou peu juſtes, des termes *obſcurs* ou *impropres*, des *périphraſes inſoutenables*, des *expreſſions louches*, &c. Nous ne nous faiſons pas les Panégyriſtes de M. de la Motte; nous voulons ſeulement obſerver ce qui ſuit.

1°. On le cite quelquefois autrement qu'il ne s'exprime, du

moins dans la dernière Edition qu'on vient de donner, exemple : on lui fait dire au ſecond Livre de l'Iliade,

> Quand les vents échappés des cavernes profondes
> Du choc bruyant des flots aſſiégent des rochers.

*Peut-on* ( reprend M. Eſtève ) *connoître la ſignification des termes, & les unir ſi mal-à-propos ?* Mais nous ouvrons ce ſecond Livre de l'Iliade, & nous y liſons,

> Quand les vents en fureur lutant contre les flots,
> Font mugir des rochers les horribles échos.

2°. On critique fort ce Vers du IXe Livre de l'Iliade,

> Boivent dans les feſtins, l'eſpoir à pleines coupes.

On remarque que, dans ces expressions *prendre de l'espoir en boisson, faire un repas d'espoir*, *on n'apperçoit point ces éclats de lumière qui réjouissent l'ame, &c.* Mais si Longin (Traité du Subl. (C. 25) a loué *boire les affronts*, s'il a pris la défense de cétte façon de parler, qui est de Théopompe, contre la Critique qu'en avoit faite Cæcilius, il semble qu'on peut bien ne pas blâmer *boire l'espoir à pleines coupes.*

3°. On ne peut souffrir que M. de la Motte appelle des Leçons de Géographie, des *sédentaires Voyages*; & l'on ne dit rien à la Fontaine qui appelle la Mouche un *Parasite aîlé.* Peut-être que le *Phénoméne potager* (pour dire une *grosse rave*) & le *Suisse du Jardin* (pour exprimer une *haye composée d'épines*) expressions tant reprochées à la Motte, ne sont pas plus extraordinaires que le *Para-*

*fite aîlé* de notre admirable Fabuliste.

Dans l'étendue de 240 pages, M. Estève donne deux Livres, dont le premier traite des principes essentiels de la Diction ; le second a pour objet les différents styles. Le premier est divisé en deux parties, l'une pour les élémens de la Phrase ; l'autre pour la phrase considérée en elle-même. La seconde partie est distribuée en quatre parties, selon les quatre espéces de style que l'Auteur distingue ; sçavoir, le style simple, le style ingénieux, le style qui ne peint point, le style décousu. Il y a encore des soûdivisions dans le détail des matières ; mais cette exposition générale suffit pour faire connoître 1° que M. Estève n'insiste pas beaucoup sur chaque objet, 2° qu'en promettant un *Traité de la Diction*, il a prétendu étendre ses idées bien-au-delà

de son titre. Qui ne voit en effet que, de la simple diction au style, & aux diverses espéces de style, & aux défauts qui se glissent dans le style, il y a toute la distance qu'on peut mesurer entre les premières notions de la Grammaire & les plus sublimes leçons de l'Eloquence ?

Il nous semble que l'Auteur raisonne juste sur l'harmonie du Discours, sur l'abus des jeux de mots & des Antithèses, sur le Style ingénieux, &c. Quand il traite des figures, de la naïveté du style, & de quelques autres parties de son Sujet, on le trouve moins instructif que d'autres Modernes : nous pouvons nommer en particulier M. l'Abbé Batteux, Auteur des Principes de Littérature. En général, & pour engager M. Estève à remanier son Traité, nous observons que ceci n'est qu'une ébauche; *facile est inventis addere.*

Nous ne voulons pas finir sans transcrire un Morceau qui fasse connoître le style de cet homme d'esprit. » Si chaque Nation (dit-» il pag, 126) adopte la Langue » que son caractère lui dicte, on » demandera peut-être ici pour-» quoi les François, dont la viva-» cité & même la pétulance ne » peut être révoquée en doute, » ont pû se fixer à une Langue sa-» ge & qui ne se permet aucune » licence poëtique. J'avoue que » la raison de ce Phénoméne n'est » pas aisée à découvrir : cepen-» dant je vais essayer quelques » conjectures.

» Les Licences Poëtiques ne » sont souvent que des allusions à » des objets peu familiers. Une Na-» tion frivole & peu instruite ne » sçauroit admettre ces allusions, » qu'elle ne peut aisément saisir : » ainsi elle doit s'opposer aux Li-» cences Poëtiques. De plus, une

» Nation polie, attentive à pré-
» venir le ridicule ne peut écrire
» qu'avec sagesse. Tout ce qui se
» ressentiroit d'une imagination
» mal-réglée est rejetté, &c.

Il y auroit, sur ce seul endroit, une multitude de questions à faire. 1°. Qu'entend-on par Licence *Poëtique qu'on ne se permet aucunement dans notre Langue?* Virgile s'en permet-il beaucoup plus dans la sienne *? 2°. Qu'est-ce que ces *objets peu familiers* auxquels les Licences Poëtiques font *allusion?* 3°. Est-il vrai en général que notre Nation soit *frivole & peu instruite*? 4°. Si *une Nation polie & attentive à prévenir le ridicule, ne peut écrire qu'avec sagesse,* ne faudra-t-il pas reconnoître que

* Nous ne parlons pas de quelques *licences* pour la Prosodie. Il n'y en a peut-être dans Virgile qu'à cause de l'altération des Copies.

les Grecs, peuple très-poli & très-attentif à prévenir le ridicule, ont parlé une Langue aussi *sage* que la nôtre, une Langue qui ne se *permettoit aucune licence Poëtique?* &c. L'Auteur est très-capable de résoudre ces questions; & ce seroit, pour la seconde Edition de son Livre, un Supplément aussi utile qu'agréable.

ARTICLE CXLIX.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### De Paris.

On vient de publier un *Avertissement* qui concerne le *Journal Etranger*. Cet Ouvrage Périodique de dix feuilles *in*-12 d'impression, & du prix de 30 s. pour les Souscripteurs, a commencé au mois d'Avril dernier; & l'on en a donné jusqu'ici huit Volumes. On se détermine à supprimer celui de Décembre: suppression dont on pourra être fâché dans la suite. En matière de Journaux, il faut faire ensorte de

ne point laiſſer de lacunes : il n'y en a qu'une ſeule dans toute la ſuite de nos Mémoires *, c'eſt-à-dire, durant le cours de 53 années, & cette lacune a occaſionné bien des mépriſes, des queſtions, des reproches, &c.

Quoiqu'il en ſoit, le Journal Etranger, ſoutenu pendant huit mois, recommencera en Janvier 1755, & ſera ſous la direction de M. l'Abbé Prevôt ſi connu par ſes ſuccès Littéraires, preſque dans tous les genres. Il nous promet, dans ſon Avertiſſement, toutes les attentions qui pourront dépendre de lui : il ne change rien au plan de ce Journal, parce qu'il étoit fort-bien pris; mais il déclare qu'on n'en donnera que 14 Vol. par an pour le prix de 21 liv. aux Souſcripteurs. Il faut lire toute cette

* Ce ſont les ſept derniers mois de 1720 qui manquent.

feuille d'Avis qui fait très-bien ſentir les avantages d'un Journal Etranger, & les perfections dont un tel Ouvrage eſt ſuſceptible.

*Le Bureau de la Correſpondance du Journal Etranger ſera toujours rue S. Louis au Marais, auprès de la Rue Neuve S. François.*

Lettre à l'Auteur de la Critique du *Plan d'une Maiſon d'Aſſociation.* C'eſt une réponſe vive, mais judicieuſe à quelqu'un qui, reconnoiſſant la beauté du Plan d'Aſſociation, avoit dit & écrit que ce Projet ne réuſſiroit pas. On obſerve ici que, pour les grands établiſſemens, il faut un peu plus de confiance; & ne point tant inſiſter ſur les mauvaiſes qualités des hommes, ſur leur légéreté, leur indifférence au vrai bien, &c. On réfute enſuite les préjugés du Critique par des faits ſenſibles, puiſ-

que le Projet eſt en voye d'exécution ; que le nombre des Souſcripteurs ſe multiplie ; que celui *qui a conçu ce plan va commencer à le réaliſer , &c.* Dans le détail de la Lettre , on répond à pluſieurs autres objections ; car il eſt fort aiſé d'en faire ſur un objet qui a tant de points de vûe , & qui ſeroit bien difficile , il faut l'avouer , ſans l'intelligence , le zèle & les reſſources de M. de Chamouſſet. Nous renvoyons à ce nouvel Ecrit qui fera eſtimer de plus en plus le *Plan d'Aſſociation* : nous ne dirons point , comme le Critique , qu'il ne réuſſira pas ; mais ſeulement que le ſuccès d'une ſi belle entrepriſe ſera le plus bel éloge qu'on puiſſe faire de notre ſiécle , & le témoignage ſenſible d'une Providence infiniment attentive aux beſoins de l'Humanité.

On publie un Catalogue de *Li-*

*vres provenants de la Bibliothéque de feu M. de Boze*. C'est pour une enchère qui sera indiquée en Décembre. Ce Catalogue contient 1319 Articles, & l'on en comptoit 2723 dans le Catalogue de la Bibliothéque entière de M. de Boze : par-là on seroit invité à croire que les Acquéreurs ne se se sont réservé qu'environ 1404 Articles de ce Trésor Littéraire. Mais il y auroit du mécompte dans ce calcul; car des 1319 Articles qu'on propose à la curiosité du Public, il y en a près d'un quart d'étrangers : nous voulons dire qu'à l'occasion de cette vente les Acquéreurs ont inséré dans le Catalogue un grand nombre de Livres qui n'étoient point de la Bibliothéque de M. de Boze : nous pourrions répondre de 170 Articles dans la moitié du Catalogue ; mais parmi ces Livres surajoutés, on en trouve qui ne sont que des

échanges ; c'est-à-dire, que quand les Acquéreurs, déja riches de leur fond, ont possédé des Volumes moins précieux pour l'édition, pour le papier, pour la reliure que n'étoient ceux de M. de Boze, ils ont substitué le moins bon au meilleur ; usant en tout ceci de la liberté que leur donnoient les connoissances, la voye de comparaison & l'avantage inestimable de pouvoir disposer d'un fond si rare & si singulier.

Quoique ce Catalogue présente les restes du Cabinet de M. de Boze, il ne faut pas prendre ces restes pour des ruines ; ou bien ces ruines sont, comme celles de Rome & d'Athènes, les monuments sensibles du plus haut dégré de magnificence. On a, dans cette Nomenclature, un grand nombre d'Articles très-capables de picquer encore le goût des Curieux ; & il y auroit tout à parier que l'enthou-

ſiaſme dirigera les enchères à-peu-près comme ſi le *Cabinet de Boze* étoit mis tout entier ſous les yeux du Public : en ce cas, il arriveroit que les Acquéreurs auroient eu à très-bon marché, & peut-être pour rien, les Bijoux littéraires qu'ils ont retenus. Ils méritent, en quelque ſorte, cette bonne fortune par l'idée qu'ils s'étoient faite des curioſités de ce Cabinet, & par le zele qui les a déterminés à s'en procurer l'acquiſition.

Ce Catalogue eſt encore de la façon de M. Martin : ce qui n'eſt pas plus à ſupprimer dans une Annonce comme celle-ci, que le nom de Raphael dans l'expoſition d'un Tableau de ce grand Maître.

Les ſieurs Viard & Mahaux gouvernent une Ecole ou *Académie* qu'on appelle des *Enfans*, & qui eſt ſinguliérement deſtinée à l'Etude de l'Hiſtoire. Pour donner

une idée de leur méthode, ils publient deux feuilles contenant les grandes époques de l'Hiſtoire Univerſelle tant ancienne que moderne ; & une troiſiéme qui eſt comme le Tableau général des deux autres. On imagine aſſez que cela procède par millénaires & par ſiécles ; que les événemens principaux ſont indiqués aux places & ſous les dates convenables ; que les fineſſes de Chronologie ſont excluës de ce plan élémentaire & uniquement tracé pour les plus petits enfans. On conçoit auſſi que la ſimple indication des faits ne doit pas ſuffire, & que, dans l'Ecole des deux Maîtres ci-deſſus nommés, il y a des explications, des développemens : on nous aſſure que la méthode qu'on y ſuit eſt très-avantageuſe, & qu'elle a beaucoup de ſuccès.

Les ſieurs Viard & Mahaux demeurent préſentement rue de Sei-

ne, Fauxbourg S. Victor, & leurs Feuilles Elémentaires se trouvent chez eux, & chez Pissot, Libraire, à la descente du Pont-Neuf.

Benoît Audran, rue S. Jacques, à la Ville de Paris, met au jour deux belles Estampes gravées par lui-même; l'une représente *les Pélerins d'Emmaus* d'après Paul Véronèse : l'autre est une *Descente de Croix* d'après le Poussin. Les Tableaux Originaux de ces Estampes sont chez M. le Comte de Bruhl, premier Ministre du Roi de Pologne-Electeur de Saxe.

On trouve chez François, Graveur du Roi de Pologne-Duc de Lorraine, le Portrait de M. de Montillet, Archevêque d'Auch. Ce Morceau a eu l'approbation des Connoisseurs. Le sieur François s'étoit déja distingué dans les Gravûres

Gravûres destinées à perpétuer le souvenir des Monumens érigés en Lorraine. Il semble que, dans le Portrait que nous annonçons, le Burin de cet Artiste mérite encore plus d'éloges : *Le sieur François demeure au Triangle d'or, Hôtel des Ursins, derrière S. Denys de la Chartre.*

*Prospectus de l'Europe Illustrée. Ouvrage contenant les Vies abrégées des Souverains, des Princes, des Ministres, des Généraux, des Magistrats, des Prélats, des Sçavans, des Artistes, des Dames qui se sont distingués en Europe depuis le XV*[e] *siécle jusqu'à présent. Huit Volumes. Par M. Dreux du Radier, Avocat en Parlement; enrichis de Portraits gravés par les soins du sieur Odieuvre, Marchand d'Estampes.* Ces Portraits seront au nombre de huit cents. Chaque Notice correspondante sera de

deux pages ; on ne tirera que 500 Exemplaires, & il y aura quatre Formats différens.

| | | |
|---|---|---|
| Nom de Jesus *fol.* | Prix des 8 Vol. | 768 l. |
| Grand Raisin double, grand *in*-4° | | 448 |
| Carré double d'Auv. petit *in*-4° | | 368 |
| Nom de Jesus, *in*-8° | | 288 |

Les deux premiers Volumes ont dû paroître à la fin de Novembre, 1754, & l'on aura toute la Collection au commencement de 1757.

On ne souscrit point : ainsi les Acquéreurs pourront être sûrs du mérite de l'Ouvrage, avant que de donner leur argent.

Il y a deux objets dans cette entreprise. 1° Les Portraits déja gravés & connus. Le sieur Odieuvre est en réputation, depuis longtemps, pour ce genre de Commerce. 2°. Les Notices, qui seront des Abrégés de vie ; des Morceaux dans le goût de ceux de Paul Jove, de Sainte-Marthe, de Perrault, de

Baillet, ou même de notre Moreri. Celui qui entreprend cette partie est un homme d'esprit, & tâchera de ne rien dire de trivial : c'est à quoi il faut viser dans un Recueil comme celui-c ; mais c'est aussi ce qui en fait la difficulté. Les premiers qui donnèrent des Notices sur les Hommes Illustres, eurent de grands avantages ; ils présentoient un spectacle nouveau; ils faisoient passer sur la Scène des personnages qu'on ne connoissoit qu'en général & très-superficiellement. Aujourd'hui on sçait jusqu'aux Anecdotes, juqu'aux détails domestiques, jusqu'aux minucies même, qui concernent ces grands Hommes. Ce sera donc une belle chose si M. du Radier répand un éclat de jeunesse, & un air de nouveauté sur toute cette Collection. Il est plus capable que bien d'autres de réussir dans cette tâche qui n'est point médiocre.

M. l'Abbé de la Grive, Géographe de la Ville de Paris, & déja très-connu par les plans qu'il a levés de cette Capitale, vient de faire imprimer *chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques*, un *Manuel de Trigonométrie - Pratique.* Ce Volume, qui n'est pas fort étendu, comprend néanmoins une multitude de choses très-utiles.

1°. Toutes les *Définitions* relatives à la Géometrie & à la Trigonométrie.

2°. Un Abrégé des *Proportions* avec l'explication des *Logarithmes* & de leur construction.

3°. Des *Eléments de Géométrie* suffisants pour la pratique.

4°. Une *Trigonométrie* comprenant *le Calcul des Sinus* & les *propositions* qui concernent les Triangles.

5°. Les Regles principales du *Nivellement.*

6°. Une Notice abrégée sur *la*

*figure & la grandeur de la terre.*

7°. Des *Problèmes* qui ſont l'application des principes établis dans ce Livre.

8°. Une *Méthode pour rapporter une ſuite de Triangles à une Méridienne, & à une autre ligne qui lui ſoit perpendiculaire.*

9°. Des *Tables* au nombre de IV, où l'on trouve le réſultat de tous les calculs qu'on ſeroit obligé de faire dans tous les cas poſſibles.

Après ces Tables, l'Auteur revient encore à *la Figure de la Terre.* Il indique les preuves de l'applatiſſement du Globe vers les Poles; la première tirée de la péſanteur des corps, plus foible à l'Equateur, & plus forte à meſure qu'on approche des Poles; la ſeconde tirée des opérations faites au Pérou, au Cercle polaire & en France, pour obtenir la meſure des dégrés du Méridien. M. l'Abbé de la Grive croit que l'excès du

diamètre sur l'axe est dans le rapport de 187 à 186; mais, comme il y a diverses hypothèses pour juger de cet excès, l'Auteur donne des Tables relatives à chacune de ces hypothèses. Tel est sommairement tout le fond de cet Ouvrage, qu'on trouvera très-clair, très-didactique & très-propre à former des Elèves.

M. Galland, Interprète du Roi pour les Langues Orientales, vient de donner un Ouvrage qui est comme le résultat de ce qu'il a vû & appris durant son séjour dans les Etats du Grand-Seigneur. Cet Ouvrage est un Recueil contenant cinq Piéces ou Morceaux en cet ordre.

1°. Un détail des *Cérémonies du Pélérinage de la Mecque, traduit de l'Arabe, &c.* On voit là tout ce qui se pratique durant le voyage & dans la visite de ce lieu si ré-

véré des Musulmans. Les prières y sont si longues, les tours si multipliés, les allées & les venues si compassées, que les Pélerins doivent être très-fatigués & très-ennuyés de pareilles dévotions. La lecture de ce premier Morceau n'est pas fort-intéressante.

2°. Un *Catéchisme Musulman traduit aussi de l'Arabe.* Il est dit dans la Préface que *la foi Musulmane consiste dans l'Ablution, la Prière, le Pélérinage de la Mecque, & le Jeûne qui s'observe pendant la Lune du Ramadan.* L'explication de ces quatre choses remplit tout le *Catéchisme*, où l'on voit quantité de Cérémonies extérieures, un seul article de croyance, qui est l'Unité de Dieu, & presque point de Morale.

3°. Une *Dissertation sur les Sciences des Turcs, & sur l'ordre qu'ils gardent dans leurs Etudes.* Ils apprennent la Grammai-

re Arabe, la Logique, la Rhétorique, la Théologie, la Juriſprudence, l'Aſtronomie, la Géométrie, les préceptes de Mahomet, la Théologie Myſtique, la Chronologie, la Médecine, la Poëſie, l'Aſtrologie, l'Interprétation des Songes : tout cela ſans doute à la manière des Turcs, qui ne ſe piquent pas de diſputer aux autres peuples le mérite & la gloire des Sciences. Ce qu'on nous traduit ici fait pourtant voir que cette Nation n'eſt pas auſſi plongée dans l'ignorance qu'on le croit & qu'on le dit ordinairement.

4°. Une *Relation de l'Iſle de Chio faite ſur le lieu par l'Auteur* (M. Galland). Ce Morceau qui contient 72 pages eſt curieux : on y apprend tout ce qui concerne cette Iſle, le nombre, les mœurs, la Religion de ſes Habitans qu'on appelle (dit l'Auteur) *les Gaſcons du Levant, parce qu'ils ſont d'un*

*caractère jovial & d'un esprit fin.* On lit d'autant plus volontiers cette piéce qu'elle est écrite avec beaucoup d'ingénuité, & par un homme qui a tout vû, tout examiné, sans intérêt comme sans prévention.

5°. Une *Relation de la Marche de la Sultane Esma, fille de Sultan Ahmed, lorsqu'on la conduisit à son époux Jaakoub Pacha grand Maréchal de la Cour de Sultan Mahmoud aujourd'hui régnant, le 27 Février*, 1743. Après le détail de cette Marche qui étoit fort-belle, M. Galland explique beaucoup de particularités touchant la Cour du Grand-Seigneur. Il désigne les fonctions des principaux Officiers, & surtout les Usages de cette Cour par rapport à l'état des filles de Sultan, telle qu'étoit *Esma* dont le père fut détrôné en 1730. Il semble qu'en tout ceci on a des *Anecdotes peu connues*, &

que l'Auteur ne se flatte pas trop en disant qu'elles *seront du goût de tout le monde.*

Au mois de Novembre 1753, nous avons fait connoître l'Ouvrage de M. de la Porte, intitulé, *Traité théorique & pratique de l'accompagnement du Clavecin.* Ce Livre, composé d'après les principes de M. Rameau, a été bien reçu du Public; mais il y manquoit une sorte de perfection. Ce n'est pas assez de sçavoir *accompagner* selon les meilleures régles; il faut encore pouvoir se mettre sur le champ comme au niveau de toutes les voix; c'est-à-dire, gouverner de telle sorte l'instrument que tous les genres de voix & tous les tons soient indifférents à l'Accompagnateur. Par-là les concerts en deviennent plus brillants & plus agréables; or, le seul moyen de parvenir à cette facilité est de sçavoir

transposer dans tous les tons tant majeurs que mineurs. On n'a point trop expliqué cet Art jusqu'ici ; on a laissé les Maîtres & les Elèves de Clavecin se conduire selon des principes arbitraires ou peu constans. M. De la Porte considérant le besoin qu'on avoit d'une Théorie à cet égard, & d'exemples qui pussent vérifier les régles, vient de joindre à son *Traité de l'Accompagnement* une suite sur l'*Art de transposer dans tous les tons & sur tous les Instrumens.* Les Régles précedent, les Exemples suivent, & sont en très-grand nombre. Le tout sera donné *gratis* à ceux qui ont acquis le traité de l'Accompagnement. Ceux qui voudront acquérir les deux Traités ensemble ne les payeront que 12 liv. prix fixé d'abord pour le premier de ces Traités. *On s'adressera chez l'Auteur, rue des Prouvaires ; chez M. Vernadé, Marchand, rue*

*du Roule, à la Croix d'or; & chez M. Bayard, Marchand, rue S. Honoré, à la Régle d'or.*

*Arithmétique des Muſiciens, ou, Eſſai qui a pour objet diverſes eſpéces de calcul des Intervalles; le développememt de pluſieurs ſyſtêmes de Sons de la Muſique; des Expériences pour aider à diſcerner quel eſt le véritable; c'eſt-à-dire, celui de la voix; la Deſcription de celui qu'on ſuppoſe l'être ſur quelques inſtruments; ſes rencontres avec celui du Clavecin, & leurs diſparités dans tous les modes imaginables; des ſoupçons ſur les nombres que l'oreille perçoit dans tous ou preſque tous les accords de deux Sons, notamment dans ceux qui forment des intervalles ſuperflus ou diminués; une Hypothèſe relative aux ſons harmoniques, & le moyen de faire rendre par une même chorde, en même temps, deux ſons dont*

*l'Intervalle ne ſoit point une Conſonance. On y a ajouté une Explication des propriétés les plus connues des Logarithmes par celle qu'ils ont de meſurer les Intervalles.* In-8°, pp. 30. Ce Titre eſt très-long, & l'Ouvrage très-court ; on croiroit, en liſant le Titre, qu'il y a dans le Livre, des explications nourries, détaillées ; & point du tout : la méthode de l'Auteur eſt laconique, ſon ſtyle eſt ſec ; il propoſe des calculs, il les réſout, & il ne rend point raiſon du *comment* ni du *pourquoi*. Deux cents pages auroient fait de cette production une choſe utile ; trente en font une Brochure que preſque perſonne ne lira.

*L'Art de cultiver les Muriers-Blancs, d'élever les Vers à-Soye, & de tirer la Soye des Cocons, avec figures. Vol.* in-8°, *pp* 230. Chez

la Veuve Lottin & Buttard, rue S. Jacques.

Selon le titre, il y a trois Traités, dans ce Livre; le premier, sur la culture des Muriers-Blancs; le second, sur l'entretien des Vers-à-Soye; le troisiéme, sur la manière de tirer la Soye des Cocons: trois objets très-importants pour cette branche de Commerce qui s'accrédite de plus en plus dans nos Provinces. La Préface, qui est bien écrite, fait sentir la facilité, l'utilité, l'agrément même des soins qu'on donne aux Vers-à-Soye. Il ne faudroit que cette exposition générale pour ranimer à cet égard le zèle de quiconque aime le bien public. Quant à l'Ouvrage même, il est tout didactique & mérite par cette raison d'être consulté & suivi dans toutes les pratiques de cet Art. On a rassemblé tout ce qu'il y a de mieux, sur la matière présente, dans quelques Auteurs in-

ſtruits des détails œconomiques ; on a mis en œuvre juſqu'aux Relations venues de la Chine & des Indes : enfin, il ſemble que ceci eſt un très-bon Livre en ſon genre, & qu'on ne peut que lui faire beaucoup d'accueil.

*S. Auguſtin contre l'Incrédulité*, ou, *Diſcours & Penſées, recueillis des divers Ecrits de ce Pere, les plus propres à prémunir les Fidéles contre l'Incrédulité de nos jours.* (Vol. *in*-12, relié, 2 liv. 10 ſ.) A Paris, chez Auguſtin-Martin Lottin, rue S. Jacques, au Coq. MDCCLIV.

*Méthode nouvelle pour apprendre parfaitement les Régles du Plain chant & de la Pſalmodie ; avec des Meſſes & autres Ouvrages en Plain-chant figuré & Muſical, à voix ſeule & en partie à l'uſage des Paroiſſes & des Communautés Religieuſes, &c. Seconde Edi-*

*tion considérablement augmentée ; revûe, corrigée par M. de la Feillée, Ecclésiastique.* In-12 *pp.* 570. 1754. Ce Livre paroît fait avec soin & avec goût ; on y donne des Elémens, des Exemples & surtout le goût du Chant qui n'est point une chose commune. Quant aux Messes Musicales & aux petits Motets qu'on rassemble dans ce Volume, c'est une espéce d'usurpation sur la Musique ; mais souvenons-nous que la Musique doit beaucoup au Chant d'Eglise ; que de ce Chant est venu le Contrepoint, du Contrepoint la Composition à plusieurs parties, &c. Au reste, quoique cet Ouvrage soit un peu Musical, tenons-nous-en toujours à l'Axiôme qui dit que, qui veut bien sçavoir le Plain-chant, doit apprendre la Musique. *Cette Méthode, imprimée à Poitiers, se trouve aussi à Paris, chez J. Th. Hérissant, rue S. Jacques.*

## ARTICLE CL.

# CATALOGUE

## DES OUVRAGES dont il eſt fait mention dans les XVI Volumes de ces Mémoires, pour l'année MDCCLIV.

*On déſigne par cette marque * les Livres qui ne ſont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

### §. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, THÉOLOGIE, CONTROVERSE.

* Inſtruction Paſtorale de M. l'Evêque de Marſeille contre l'Incrédulité. Février, II Vol. 542. Mai, II Vol. 1342

*Décembre*, 1754.

La Religion Chrétienne démontrée par la Conversion de S. Paul. Mars, 626
* Observations sur ce que la Religion a à craindre ou à espérer des Académies. Mars, 756
* La Religion Chrétienne éclairée par le Dogme & par la Prophétie. Mars, 757
*Religionis Naturalis & Moralis Philosophiæ Principia*, Principes de la Religion Naturelle. Mai, I Vol. 965. Juillet, I Vol. 1614
* Nouvelle Edition du N. T. en Grec, Mai, I Vol. 1135
* *Biblia Hebraïca cum Notis criticis*, &c. Bible Hébraïque du R. P. Houbigant. Juin, 1531
Explication du mot *Sabat Second-premier* employé par S. Luc, Juillet, II Vol. 1827
Théologie Payenne, ou Sentimens des Payens sur Dieu, &c. Septembre 2117

*Religionis Revelatæ Principia, &c.* Principes de la Religion révélée, &c. Octob. II Vol. 2635
Dissertations sur les Tremblemens de terre qui firent échouer le projet de Julien. Nov. 2813
L'usage & les Fins de la Prophétie. Décemb. 2885
Examen du Matérialisme. Décembre, 2951
* S. Augustin contre l'Incrédulité. Décemb. 3039

§ II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

Abrégé de l'Histoire Universelle depuis Charlemagne. Fév. I Vol. 281. Mars, 655
Histoire du Monde sacrée & profane. Fév. I Vol. 338
Eclaircissemens Géographiques sur la Carte de l'Inde. Fév. II Vol. 429

* Atlas Univerſelle Complet. Fév. II Vol. 554
* Mappemonde Géo-Sphérique. Mars, 765
* Mémoire ſur la Lorraine & le Barrois. Avril, 950
* Almanach de Lyon. Avril, 952
Lettre ſur la Chronologie de la Génèſe. Mai, I Vol. 1113
Géographie Pariſienne. Mai, I Vol. 1122
* Cartes Géographiques ou Topographiques du ſieur Julien, Mai I Vol. 1138
Nouvelles Obſervations.... ſur le Voiſinage de l'Amérique & de l'Aſie. Mai II Vol. 1246
* Carte Générale de l'Hiſtoire Sainte. Août, 2109
* Pluſieurs Cartes du ſieur le Rouge. Août, 2109
Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur la Chronologie de M. Newton. Octob. II Vol. 2522

## § III.

### Histoire Ecclésiastique.

Relation des Miſſions du Paraguai. Avril, 773
Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Eſpagne, (en Eſpagnol) Mai II Vol. 1157
Octob. II Vol. 2601
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Granvelle. Mai II Vol. 1177
Actes des Saints, Tome IV^e de Septembre. Mai, II Vol. 1220
Juin, 1372
Diſſertation (en Latin) ſur l'Origine Apoſtolique de l'Egliſe des Gaules. Juin, 1459
* Hiſtoire de Jeanne d'Arc, &c. Août, 2101
La Vérité de l'Hiſtoire de l'Egliſe de S. Omer, &c. Octob. II Vol. 2501
* Mémoires pour la vérification

des Reliques de S. Germain, Evêque d'Auxerre. Octobre, II Vol. 2680

## § IV.

### HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

* Les Voyages de Cyrus. Janv. 185
Histoire Militaire des Suisses. Mars 726
Essais Historiques sur Paris. Avril. 867
Histoire des Empéreurs Romains. Avril, 913. Mai I Vol. 1022
* Juin, 1530
* Traduction, en Italien, du X^e Tome des Voyages. Mai I Vol. 1132
* Mœurs & Coutumes des Romains. Juin, 1524
* Mémoires pour l'Histoire des Provinces-Unies, &c. Juin, 1525

* Histoire Moderne des Chinois, &c. Juin, 1529
* Essai sur les troubles de Perse & de Géorgie. Juin 1529
Histoire de la Ville & du Diocèse de Paris. Juillet, II Vol. 1734
Septembre, 2256
Histoire des Conjurations, Conspirations, &c. Août 1956
Voyage fait dans l'Amérique Septentrionale. Août, 1971
Histoire du Comté de Namur. Août, 1985
Histoire ancienne des Francs. Oct. II Vol. 2628
Victoires mémorables des François. Décembre, 2940
Histoire du Traité de Nimègue. Décembre, 2982

§ V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, ESTAMPES, &c.

Histoire des Rois de Thrace & de *Décembre*, 1754.

ceux du Bosphore, &c. Janv. 25. Fév. I Vol. 238

* Médaillon sur la Naissance de M. le Duc d'Aquitaine. Janv. 184

* Estampes de M. Cars. Mars, 763

* Œuvres de Sylvestre & de Sadeler. Mars, 764

* Dissertation sur le Culte superstitieux de Cybèle, *en Italien.* Mai, I Vol. 1131

* Estampes de la grande Galerie de Versailles. Mai, II Vol. 1327

* Six Planches où sont gravées les Compositions d'Architecture de J. B. Piranesi, &c. Août, 2106

* Suite d'Estampes formant le *Musæum Græcum & Ægyptiacum.* Septembre, 2280

## § VI.

### Morale, Sermons, Discours de Piété, Livres de Dévotion.

* Le Directeur dans les voyes du Salut, &c. Janv. 186

* Dictionnaire Apostolique, &c. Fév. I Vol. 365. Sept. 2289

* Oraison Funébre de M. de Crillon, Archevêque de Narbonne. Février, I Vol. 374

* Instructions sur la Pénitence du Carême. Avril, 956

* *Thésaurus Sacerdotum & Clericorum.* Avril, 957

* Maximes de M. Bossuet sur la Comédie, traduites en Italien. Mai, I Vol. 1130

* Réflexions Chrétiennes du P. Croiset sur le même sujet, traduites en Italien, Mai, I Vol. 1130

* Traité de la Comédie de M. de Chanteresme, traduit en Italien. Mai, I Vol. 1130

* Traité sur la Comédie par le Prince de Conti, traduit en Italien. Mai, I Vol. 1131

* La Dévotion du Rosaire. Mai, I Vol. 1142

* Panégyrique de Sainte Elizabeth de Thuringe. Juin, 1524. Juillet, II Vol. 1905

* Le Chrétien fidéle à ſa vocation. Juillet, II Vol. 1915

L'Honneur conſidéré en lui-même & relativement au Duel. Août, 2027

Panégyriques des SS. & Prônes de M. Ballet. Nov. 2781

* La Dévotion réconciliée avec l'eſprit, Nov. 2848

* Sermon ſur l'Année Séculaire des Filles de l'union Chrétienne. Nov. 2863

* Panégyrique de S. Jean Népomucène. Nov. 2863

* Paraphraſe du *Miſerere* traduite de l'Italien du P. Segneri. Novembre, 2864

* Recueil de Vérités pratiques, concernant le Dogme & la Morale. Novemb. 2864

## § VII.

### Droit, Liturgie, Politique.

* Recueil de Piéces pour ſervir à L'Hiſtoire de la Paix d'Aix-la-Chapelle. Janv. 187
* Nouveau Commentaire ſur l'Ordonnance Civile, &c. Février, I Vol. 367
* Nouveau Commentaire ſur l'Ordonnance Criminelle. Février, I Vol. 369
Principes de Juriſprudence. Fév. II Vol. 477
* Droit de la Guerre & de la Paix, par Grotius, Nouvelle Edition. Février, II Vol. 553. Octob. II Vol. 2664
* L'Ambaſſadeur & ſes fonctions, nouvelle Edition. Fév. II Vol. 554
Les Œuvres de M. Cochin. Mars, 671

Essai sur la Police des Grains. Avril, 802
Loix Forestières de France. Avril, 843
Remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce. Mai, I Vol. 1000
Essai Historique sur les différentes situations de la France par rapport aux Finances. Mai, I Vol. 1068.
Rétablissement des Manufactures d'Espagne. Juin, 1451
Considérations sur les Finances d'Espagne. Juillet, I Vol. 1655
Le Négociant Anglois. Juillet, II Vol. 1870
Elémens du Commerce. Août, 2054. Octob. I Vol. 2309
* Traités sur le Commerce, & sur l'intérêt de l'argent, &c. Août, 2092
Recueil d'Actes & Piéces concer-

nant le Commerce de divers Pays de l'Europe, Octob. I Vol. 2483

* Le Droit de la Nature & des Gens suivant les Principes de M. de Wolff. Octob. II Vol. 2664

* Traduction Latine du *Droit Naturel* de M. Burlamaqui. Octob. 2670

* Cérémonies du Pélerinage de la Mecque. Décemb. 3030

## § VIII.

### PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUE, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. Tom. II. Janv. 5 Fév. II Vol. 506. Mars, 698. Juillet I Vol. 1559

Histoire des anciennes Révolutions du Globe Terrestre. Janv. 67

Lettre sur la Musique Françoise. Janv. 111

Hist. Naturelle avec la Description du Cabinet du Roi. Janv. 132
*Eléments d'Hippiatrique. Janv. 179
* Etat du Ciel calculé sur les Tables de M. Halley. Janv. 188
Aphorismes de Chirurgie de Boerhaave. Fév. I Vol. 221. Commentaires de M. Van Swieten sur ces Aphorismes (en Latin) Septemb. 2231
Observations & Explications de quelques Phénomènes vûs dans le passage de Mercure, &c. Fév. I Vol. 254
Divers Ouvrages sur la Musique Françoise. Fév. I Vol. 262
Observations sur les Ouvrages de MM. de l'Académie de Peinture, &c. Fév. I Vol. 310
De la Fonte des Mines Fév. I Vol. 322
* *Institutiones Anatomicæ*, Elémens d'Anatomie. Fév. I Vol. 363

* Dictionnaire Etymologique des Termes d'Architecture. Fevrier, I Vol. 376
Traité raisonné de la Distillation. Fév. II Vol. 409
Apologie de la Musique Françoise. Fév. II Vol. 523
* Lettre & autres Piéces sur la proscription du Cuivre dans l'usage des Alimens. Fév. II Vol. 544
* Arrêt du Conseil d'Etat qui autorise la substitution des Ustensiles de Fer à ceux de Cuivre. Août, 2096
* Les Elémens d'Euclide du R. P. Dechales, &c. Fév. II Vol. 571
* Essai sur les Alimens pour servir de Commentaire aux Livres Diététiques d'Hippocrate. Fév. II Vol. 572
Etat du Ciel pour l'année 1754. Avril, 888
Elémens de Métaphysique, Avril, 893. Mai, II Vol. 1306

Traité des Evolutions Militaires. Mai I Vol. 1082
* Discours sur l'Architecture (en Italien) Mai, I Vol. 1131
* Description de la Pendule de M. Passemant, Mai, I Vol 1143
* Nouvelle Edition du Traité d'Anatomie de M. Verdier. Mai, I Vol. 1147
* La Science des Nombres, Par M. Brunot. Mai, I Vol. 1149
* Traduction des Statuts de la Faculté de Médecine de Paris. Mai, I Vol. 1149
* Méthode théorique & pratique d'Arithmétique, &c. Mai I Vol. 1150
Institutions Militaires pour la Cavalerie & les Dragons. Mai, II Vol. 1184
* Nouvelle Edition de la Chymie Théorique de M. Macquer. Mai II Vol. 1335
Nouveaux Elémens d'Odontologie. Juin, 1446

Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, &c. Juin, 1475
Juillet, I Vol. 1681. Août 1925
Novembre, 2693
* Géométrie de M. Sauveur. Juin, 1525
* Lettre ſur l'Electricité, traduite de l'Italien. Juin, 1526
* Orychtologie, ou Traité des Terres, des Pierres, des Métaux, des Minéraux, &c. Juin, 1527
* Diſſertation ſur l'incompatibilité de l'Attraction avec les Phénoménes, &c. Juin, 1529
* Traité d'Oſtéologie. Juin, 1531
Septemb. 2292
Expoſition de la Théorie & de la Pratique de la Muſique. Juillet, I Vol. 1575
La Médecine d'Armée. Juillet, II Vol. 1859
* Songes Phyſiques. Juillet, II Vol. 1916
Obſervations ſur notre Inſtinct pour la Muſique. Août 1997

* Obſervations Anatomiques, Août, 2086

* *Paraſceve ad tentamina in Reg. Laboratorio Holmienſi, &c. Tentaminum Chemicorum in Reg. Laboratorio Holmienſi peractorum, &c.* Eléments & Eſſais de Chymie du Suédois M. Hierne, &c. Septembre, 2294

Mémoire ſur l'Inoculation de la petite Vérole. Octob. I Vol. 2345

Eſſai ſur la différence du nombre des hommes, &c. Octob. 2379

La Théorie des ſons. Oct. I Vol. 2398

Lettre de M. le Baron de Grante ſur la Déviation du fil-à-plomb. Octob. I Vol. 2464

Traité Phyſique & Hiſtorique de l'Aurore Boréale. Oct. II Vol. 2562

Doutes & Obſervations de M. Klein ſur quelques points de

l'Hiſtoire Naturelle. Octobre, II Vol. 2585
Pneumato-Pathologie, ou Traité des Maladies venteuſes. Octob. II Vol. 2595
* La Recherche de la Vérité traduite en Latin. Oct. II Vol 2667
* L'Heureux, Piéce Philoſophique. Octob. II Vol. 2672
L'Eſprit de l'Art Muſical. Nov. 2794
* Recherches & Obſervations ſur la durée de la vie de l'homme. Novemb. 2855
* Manuel de Trigonométrie pratique. Décemb. 3028
* Traité Théorique & Pratique de l'accompagnement du Clavecin. Décemb. 3034
* Arithmétique des Muſiciens. Déc. 3036
* L'Art de cultiver les Muriers-blancs, &c. Décemb. 3307
* Méthode Nouvelle pour appren-

dre les Régles du Plain-chant, &c. Décemb. 3039

## § IX.

### Eloquence, Rhétorique, Poesie, Grammaire.

*Scalptura* la Gravûre. Janv. 87

* Introduction à la Langue Latine, par la voye de la Traduction. Janv. 168

* Modéles d'Eloquence. Janv. 170

* Vers sur l'Election de S. A. S. Mgr le Comte de Clermont à l'Académie Françoise. Janvier, 182

* Les Poësies d'Horace traduites en François. Janv. 185

* Les Principes de la Grammaire Françoise. Janv. 186

* Traduction du Poëme de Fracastor, intitulé *Syphilis*. Janv. 189. Fév. II Vol. 562

* Traduction d'une Grammmaire Allemande. Fév. I Vol. 370

Imitation des Odes d'Anacréon. Avril, 798
* Discours prononcé dans l'Académie de Nancy. Avril, 949
Dictionnaire de la Langue Bretonne. Mai I Vol. 1058
*Petri-Joannis Perpiniani Opera.* Les Œuvres de Perpinien. Mai, I Vol. 1072
* Anacréon traduit en Vers Italiens. Mai, I Vol. 1132
* Poëme sur la Soye. (en Italien) Mai I Vol. 1132
*Discurso II sobre las Tragedias Espanolas de Don Agustin de Montiano, &c.* Second Discours sur les Tragédies Espagnoles de D. Augustin de Montiano, &c. Mai, I Vol. 1133
Les Adieux du Goût. Mai, II Vol. 1205
Lettre sur l'utilité de la Langue Hébraïque par rapport aux Belles-Lettres. Mai II Vol. 1262
* Poësies Sacrées de M. le Franc, *Décembre*, 1754.

nouvelle Edition. Mai, II Vol. 1335
* Nouvelle Edition des Poësies du P. Sautel, Mai, II Vol. 1340
* Nouvelle Edition de l'Apparat Grec-Latin, *ex Isocrate, Demosthene, &c.* Mai II Vol. 1340
* Vocabulaire Universel, contenant les mots de la Latinité des différens siécles, &c. Mai, II Vol. 1342
Traduction des Olympiques de Pindare. Juin, 1417
* Poëme couronné par l'Académie de Pau. Juin, 1517
* Nouvelle Edition de Martial. Juin, 1525
Grammaire générale & raisonnée. Juillet, I Vol. 1541
Epitre en vers sur la Méthode de diviser les Discours, Juillet, I Vol. 1647
Discours de M. de Bougainville à l'Académie Françoise. Juillet, I Vol. 1714

* Discours Latin où l'on montre *combien les Belles - Lettres doivent aux Sciences , & combien les Sciences doivent aux Belles-Lettres*. Juillet , II Vol. 1897
* Nouvelle Edition du Virgile de M. l'Abbé Desfontaines. Juill. II Vol. 1902
* Discours de M. Blondel sur la nécessité de l'Etude de l'Architecture. Juillet , II Vol. 1903
* Discours couronné par l'Académie de Pau. Juillet , II Vol. 1913
* Recueil de Fables en Vers & en Musique. Août , 2102
* Elégies Sacrées & autres Poesies. Août , 2103
* Discours du sieur Patte sur l'Architecture. Août , 2107
Idée de la Poesie Angloise. Sept. 2141. Octob. 2439
* Epître en Vers sur la Fortune. Septemb. 2290
* Nouvelle Edition des Fables de

la Fontaine ; avec les Sujets en Planches. Septemb. 2295
Réflexions sur l'Alphabet & la Langue de Palmyre. Octobre, I Vol. 2428
Opuscules sur la Langue Françoise. Octob. II Vol. 2616
* L'Esprit du jour, en un Acte & en vers. Octob. II Vol. 2671
* Vers Latins sur la Naissance de M. le Duc de Berry, Octob. II Vol. 2674
* Poëme sur la Mode couronné par l'Académie Françoise. Oct. II Vol. 2677
Lettre sur le Genre d'Eloquence des Piéces couronnées dans les Académies. Novemb. 2716
* Ode au Roi. Nov. 2850
* Discours couronné par l'Académie Françoise. Nov. 2858
* Vers Latins & François sur la Naissance de M. le Duc de Berry. Nov. 2866
* Parodie & Traduction en Vers

*des Sciences & Beaux-Arts.* 3065
de *la Serva Padrona*. Nov. 2871
Poësies diverses de M. Cocquard. Décemb. 2907
Grammaire Françoise & Traité de la Diction. Décemb. 3001

§ X.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, ÉLOGES.

Recueil des Jeux Floraux. Janv. 50
* Mémoire pour servir à la Vie de M. de Favanne Peintre ordinaire du Roi. Janv. 173
* Lettre sur l'Election de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont à l'Académie Françoise. Janv. 183
* Traduction Espagnole de Moreri. Janv. 185
* Vente de la Bibliothéque de M. de Boze. Janv. 189
Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. XVII. Fév. I Vol. 197. Fév. II Vol. 486. Mars,

637. Juillet, II Vol. 1801
Tom. XVIII. Nov. 2730
* Catalogue des Livres, &c. de M. Geoffroy. Fév. I Vol. 371
* Lettre ſur M. Vernet, Peintre célébre de Marines. Fév. I Vol. 378
Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique, &c. Fév. II Vol. 389
*Jacobi Bruckeri Hiſtoria Critica Philoſophiæ*, Hiſtoire Critique de la Philoſophie, &c. Fév. II Vol. 455. Mars, 603. Juillet, II Vol. 1777
* Eſſai de Littérature Militaire, &c. Fév. II Vol. 553
Vie de Grotius. Nouvelle Edition. Février, II Vol. 554. Octob. II Vol. 2662
* La Collection du Journal des Sçavans. Fév. II Vol. 554
* Lettre de M. de Voltaire au Libraire Néaulme. Fév. II Vol. 557
* Dictionnaire portatif des Beaux-Arts. Fév. II Vol. 559

Examen d'un Essai sur l'Architecture. Mars, 581
* Observations sur la Critique qui s'exerce dans les Académies,&c. Mars, 755
* Caractère d'un Anonyme homme de Lettres. Avril, 953
Eloge du Roi. Mai, I Vol. 1104
* Lettre de D. Jaime Dons à D. Augustin de Montiano (en Espagnol) Mai, I Vol. 1134
* Trois Dissertations, la première sur la Satyre; la seconde sur la manière d'imiter les Auteurs; la troisiéme, sur les sciences qui conviennent aux femmes. Mai, I Vol. 1137
* Lettre Critique sur nos Orateurs Chrétiens. Mai, I Vol. 1143
Bagatelles Morales. Mai, II Vol. 1189
* *Prospectus* d'une Nouvelle Traduction de Josephe. Mai, II Vol. 1336
* Avis sur la Traduction Françoise *Décembre*, 1754.

du Commentaire de Charles du Moulin ſur les Fiefs. Mai, II Vol. 1338
Eſſais ſur divers ſujets de Littérature, &c. Juin, 1349
Amuſemens Littéraires. Juin, 1502
* Catalogue des Livres de M. de la Haye. Juin, 1519
* Bibliothéque annuelle & univerſelle, &c. Juin, 1521
* Annonce & Critique ſur un Article du Dictionnaire de Trévoux. Juin, 1532
*Table Générale du Journal des Sçavans. Tom. III. Juin, 1534
Bibliothéque Françoiſe. T. XV & XVI. Juillet, I Vol. 1593
Meſlanges Hiſtoriques & Philologiques. Juillet, I Vol. 1638
Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur les Traductions de Livres Anglois. Juillet, I Vol. 1671
Juſtification des Mémoires de l'A-

cadémie des Sciences. Juillet, II Vol. 1754
* La Galerie de l'Académie Royale de Musique, &c. Juillet, II Vol. 1911
* Annonce de la Table générale des Journaux. Juil. II Vol. 1917
Nouveau Dictionnaire Historique & Critique. Août, 2008. Sept. 2164. Octobre, I Vol. 2357. Nov. 2757
* Œuvres de M. Houdar de la Motte. Août 2088
* Souscription pour l'*Histoire générale des Provinces-Unies.* Août, 2093
* Plan d'une Maison d'Association pour le soulagement des Malades. Août, 2094
* Histoire, Mémoires, & Séance publique de l'Académie de Caen. Août, 2097
Bibliothéque du Poitou. Sept. 2184
Réflexions d'un Patriote sur l'Opéra Italien. Sept. 2202

Satyres de M. Rabener. Octob. I Vol. 2403
* Nouvelle Edition des Œuvres de M. L. Racine,&c. Oct. II Vol. 2663
* Piéces de Littérature des années 1751, 1752, 1753. Octob. II Vol. 2665
* Journal du Citoyen. Oct. II Vol. 2665
* Mémoire au ſujet du Jeu de l'Arquebuze. Nov. 2853
Lettre ſur le Dictionnaire de M. de Chauffepié. Décemb. 2918
* Avertiſſement concernant le Journal Etranger. Déc. 3016
* Lettre à l'Auteur de la Critique du Plan d'une Maiſon d'Aſſociation. Décemb. 3018
* Ecole, ou, Académie qu'on appelle *des Enfans*. Déc. 3022
* Proſpectus de l'Europe illuſtrée. Décemb. 3025

# TABLE
# DES ARTICLES
## De Décembre, 1754.

ARTICLE CXLII. *L'Usage & les Fins de la Prophétie &c.* Pag. 2885
ART. CXLIII. *Poësies Diverses de M. Cocquard* 2907
ART. CXLIV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur le troisiéme Volume du Dictionnaire de M. de Chauffepié, &c.* 2918
ART. CXLV. *Victoires mémorables des François, &c.* 2940
ART. CXLVI. *Examen du Matérialisme, &c.* 2951
ART. CXLVII. *Histoire du Traité de Nimègue.* 2982
ART. CXLVIII. *Grammaire Françoise, & Traité de la Diction, &c.* 3001
ART. CXLIX. *Nouvelles Littéraires.* 3016

ART. CL. *Catalogue des Livres dont il est parlé dans les XVI Volumes de ces Mémoires pour l'année 1754.*

---

## *ERRATA*

### *De Novembre 1754.*

P. 2802. l. dern. le, *lis.* les. p. 2844. l. pén. And eus, *lis.* Andreus. p. 2871, l. antep. être, ôtez la virgule. p. 2873, l. 15. les honneurs, *lis.* les grands honneurs.

---

## *APPROBATION.*

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Nov. 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4981